1663

Revue

des

Études Napoléoniennes

V

Revue

des

Études Napoléoniennes

Directeur : ÉDOUARD DRIAULT

Sine irâ et studio.
(Tacite, *Annales*, I, 1.)

TROISIÈME ANNÉE

Tome I

JANVIER-JUIN 1914

135275
24/11/14

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

LE DERNIER DES VÉTÉRANS DE LA GRANDE ARMÉE

(Souvenirs personnels des entrevues et entretiens de l'auteur avec un officier de l'Armée de Napoléon Ier.)

L'auteur de la célèbre « Macrobiotique », l'illustre Houffland, se serait montré, sans nul doute, fort incrédule s'il était venu à sa connaissance que, parmi les débiles représentants d'un siècle aussi physiquement dégénéré que le nôtre, en dépit des intempéries et des rigueurs de notre climat si variable, au fin fond de la Russie, il existait de notre temps un être ayant vu le jour sous le ciel de France, sous le règne de Louis XV, et, phénomène inouï, jouissant complètement de toutes ses facultés intellectuelles!

Ce légendaire personnage réfugié depuis 1812 sur les rives de la Volga y avait élu son domicile et y termina son existence à l'âge de cent-vingt-sept ans, limite de vitalité aussi légendaire qu'inaccessible à nos contemporains. Aucune des facultés intellectuelles de l'extraordinaire vieillard ne lui fit défaut jusqu'à son dernier souffle.

Quelque invraisemblable que parût le fait de l'existence d'un aussi phénoménal personnage, il existait bien réellement et il a été donné à l'auteur de ces lignes, durant son séjour dans la même ville, où il passa deux années, non seulement de connaître cet homme extraordinaire et de s'entretenir avec lui longuement et fréquemment, mais d'écrire, d'après le récit du vétéran, son authentique et surprenante odyssée.

Je me trouvais en 1893 à Saratow.

Le hasard de ma conversation avec un des plus anciens habitants de cette ville m'apprit qu'il s'y trouvait, constamment résidant, un français, réfugié en 1812. Venu en Russie avec la « Grande Armée » napoléonienne, ce vétéran des troupes françaises avait aussi pris part aux nombreuses campagnes du premier Empire; sa valeur militaire avait été récompensée par la croix de la Légion d'Honneur attachée à sa poitrine par l'Empereur lui-même.

L'existence d'un personnage aussi extraordinairement intéressant ne pouvait manquer d'éveiller ma curiosité et je pris aussitôt la ferme résolution d'aller « voir » le légendaire vieillard, témoin vivant de l'époque du grand Napoléon.

Les visées de mon ambition se bornaient à une entrevue avec le vétéran, car pouvais-je espérer m'entretenir avec un homme d'un âge aussi avancé. J'étais persuadé d'avance que je me trouverais vis-à-vis d'un centenaire complètement décrépit et tombé en enfance, ne jouissant certainement plus de ses facultés intellectuelles, et dont il me semblait impossible d'espérer recueillir quelque nouveau renseignement; mais, fort heureusement pour moi, je fus déçu dans mes prévisions, et la suite de ce récit prouvera combien je me trompais.

M'étant procuré l'adresse du domicile du vétéran, je m'y rendis le jour même. Il habitait une petite maison construite en bois qui se trouvait dans la rue Grochovaja. La porte d'entrée de la maisonnette portait l'inscription suivante, métamorphosant à la manière russe le nom du propriétaire : « Maison appartenant au lieutenant Nicolas Andréevitch Savine ». Cette toute petite maisonnette, avec ses trois fenêtres de façade semblait s'être blottie discrètement parmi les nombreuses et plus grandioses bâtisses nouvelles, qui peu à peu avaient remplacé dans le voisinage les modestes voisins anciens. Je poussai la porte et me trouvai dans la cour où le tableau suivant s'offrit à mes regards : parmi les plates-bandes d'un parterre de fleurs entouré d'un enclos peu élevé, se trouvait un banc qu'occupait à ce moment un vieillard de petite taille, visiblement affaissé, une casquette à

visière sur la tête, redingote à longs pans coupée à l'ancienne mode, la boutonnière ornée d'un ruban rouge. Le vieillard, occupé des soins qu'il apportait à la culture de son jardinet et ayant à peine terminé l'arrosage de ses fleurs, était encore tout à son occupation favorite, et il ne s'aperçut guère de ma présence.

Cela me permit d'examiner à loisir les traits du visage ridé du vétéran, visage vivement éclairé en ce moment par les brillants rayons d'un radieux soleil d'après-midi.

Le ruban rouge fixé à la boutonnière du vieillard me fit deviner que j'étais en présence de celui que j'étais venu voir! C'était le vétéran de la Grande Armée, témoin vivant de la légendaire épopée napoléonienne, sanglante il est vrai, mais quand même ceinte de la glorieuse auréole des triomphes de ce grand génie militaire.

Examinant longuement le front couvert de rides du vénérable vieillard et son visage aux traits rigidement figés par le temps, je comparais involontairement le présent et le passé. L'élan de ma pensée me transporta involontairement vers l'époque mémorable de « La Guerre et la Paix », quand quatre-vingt-deux ans auparavant ce vétéran, maintenant accablé par le faix des ans, jeune et brave officier alors, dans les rangs de la formidable armée de Napoléon, formée de tous les peuples du continent européen, franchit en ennemi les frontières de la Russie, de cette même Russie qui, par la force des circonstances, devint depuis sa seconde patrie et à laquelle il a voué un amour aussi profond et sincère que celui qu'il a pour la France, son pays natal!

Je m'approchai du vieillard, l'interpellai par son nom et, lui faisant mes excuses de me présenter ainsi chez lui, expliquai mon insolite invasion par ma respectueuse admiration pour sa personne et le désir de voir et de m'entretenir avec un représentant de la glorieuse époque, ayant servi sous les ordres du plus grand des capitaines des temps modernes.

Me tendant la main avec aménité le vieillard me dit : « Vous venez de prononcer le nom de l'homme à qui j'ai voué les plus belles années de mon existence, celui dont je vénère la mémoire et dont le nom me sera éternellement sacré, soyez donc le bienvenu sous mon toit ».

En entrant dans la maison nous trouvâmes la fille du vétéran, personne déjà très âgée, mais encore alerte, aux soins de laquelle étaient dus le modeste confort et l'extrême propreté, seule élégance de ce simple intérieur dont les fleurs étaient le seul luxe.

Le vieillard aimait les fleurs avec passion et depuis que l'affaiblissement de sa vue lui interdisait toute autre occupation, il consacrait tous ses loisirs à leur culture.

Six ans avant sa mort, parvenu déjà à l'âge de cent-vingt ans, il pouvait encore se passer de lunettes pour lire; il pouvait même s'adonner à son autre occupation favorite, le dessin. Mais, durant les dernières années, sa vue s'affaiblissait de jour en jour, et c'est avec peine si d'une main tremblante il parvenait à signer son nom[1].

Nicolas Andréevitch (le vieillard aimait beaucoup et tenait à cette manière de russifier son nom par l'addition du prénom du père à celui de la personne interpellée) occupait une chambrette de dimensions minuscules, à vrai dire, mais d'aspect fort intéressant et pleine de réminiscences de son glorieux passé et de souvenirs dédiés à la mémoire de son Empereur.

Un grand portrait à l'aquarelle et une statuette de Napoléon Ier, en bronze, posée sur une table près de la fenêtre, témoignaient de l'intense vivacité de ses souvenirs, de ce culte touchant par la profondeur de son dévouement sans limites.

Ce portrait de l'Empereur a son histoire qui ne manque pas d'intérêt : il a été peint par Savin lui-même en 1837 et cela de mémoire.

Le souvenir des traits si bien connus de Napoléon, gravés dans la mémoire de Savin, après vingt-cinq ans passés, était encore si présent à son esprit que le portrait était d'une parfaite ressemblance. Il représentait Napoléon portant le traditionnel uniforme, une main passée sous le rebord de l'habit, et le non moins traditionnel chapeau sur la tête. Le regard de l'Empereur erre dans le lointain, un rocher s'esquisse à l'arrière-plan et fait le fond du

1. En 1894, quelque temps avant sa mort Savin signait lui-même sa lettre au rédacteur du *Figaro* ainsi que sa pétition au comte Délianoff, ministre de l'Instruction publique. L'un des derniers autographes de Savin se trouve chez l'auteur de ces souvenirs sur les pages d'un livre intitulé : *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée*, par le comte de Ségur, livre dont Savin fit présent à l'auteur de ces lignes.

portrait. Un autre portrait se trouve non loin du premier : celui d'un brillant officier de cavalerie portant hardiment l'uniforme; et cet officier, c'est Nicolas Andréevitch lui-même en uniforme des chasseurs à cheval. Le portrait date de 1812.

Une profonde émotion s'empara de moi pendant la contemplation des reliques dont cette modeste chambrette se trouvait remplie. Mon attention fut surtout attirée par une petite gravure ancienne dont le cadre, vieux et défraîchi, ne portait plus que quelques vestiges de dorure. Cette gravure suspendue dans un des coins éloignés de la fenêtre représentait un épisode de la campagne d'Égypte et se distinguait par la netteté de l'exécution et la mise en relief des personnages groupés autour de Bonaparte.

Le général en chef de l'armée d'Égypte et ses officiers d'état-major sont assis sur le dos de quelques dromadaires; on aperçoit dans le lointain la pyramide de Chéops avec son sphinx célèbre aux pieds duquel sont disposées les troupes françaises. Observant l'attention que j'apportais à l'examen de cette gravure, le vieillard me cita avec la plus grande minutie de détails les noms des généraux formant la suite de Bonaparte. « Je ne distingue presque plus ce qui est représenté sur cette gravure, me dit Nicolas Andréevitch, mais je me souviens parfaitement de tous les personnages qui y figurent. C'était ma première campagne avec l'Empereur! Voici à droite faisant face à Napoléon, Berthier, à côté de lui Lannes, depuis duc de Montebello, avec qui je me trouvais en 1809 sous les murs de Saragosse.

Étonné, j'entendais les paroles du phénoménal vieillard, surpris par son inconcevable mémoire. Il était alors en sa cent-vingt-sixième année. Il était né en effet en avril 1768; à sa vingt-neuvième année, il avait pris part à la campagne d'Égypte et l'année 1812 le trouvait à l'âge déjà mûr de quarante-trois ans. Cette surprenante mémoire n'abandonna point le vieillard jusqu'à ses derniers jours. Bien souvent, sa fille, vieille déjà, me racontait qu'oubliant fréquemment les prénoms et noms de famille de certaines personnes, elle s'adressait à son père et presque toujours, non seulement il les nommait, mais souvent il se rappelait même où elles habitaient et dans quelle maison.

Depuis lors je fréquentai très souvent l'estimable Nicolas Andréevitch et, petit à petit, j'appris son extraordinaire odyssée, pleine d'un palpitant intérêt et parfois d'un tragique profond. Les épisodes les plus saillants de la vie guerrière du vieillard repassaient vivants dans ses récits : l'Egypte, Saragosse, l'emprisonnement dans la prison de l'inquisition espagnole, la campagne de 1812 et le passage de la Bérézina. Une grande émotion se faisait jour surtout et les couleurs devenaient plus vives quand le vieillard relatait la sanglante époque de la Terreur à Paris, durant laquelle périt son père à la défense des Tuileries. Ces récits à bâtons rompus de Nicolas Andréevitch étaient intéressants au plus haut degré et eurent pour résultat le premier article parlant de lui qui fut inséré dans le *Novoié Vrémia* (Nouveau Temps)[1] et qui fit connaître Savin en Russie comme à l'étranger.

Mais laissons parler le vieillard lui-même et nous dire son odyssée, que je répète ici mot à mot, employant les mêmes expressions que celles tombées de ses lèvres vénérables :

« Je suis né à Rouen le 17 avril 1768. Mon père, André Savin, encore sous Louis XV était militaire et servait dans les Gardes Françaises. Je ne me souviens guère de mes parents, car presque enfant je fus envoyé à Tours qu'habitait en ce temps-là mon oncle, frère de ma mère. Je fis d'abord mes études sous la surveillance de mon oncle, ensuite je fus mis à Tours chez les jésuites au collège académique. Outre l'enseignement général et théologique, on nous enseignait la musique et le dessin; ceux des élèves qui n'entendaient pas entrer dans les ordres pouvaient apprendre la danse, l'escrime et l'équitation, si tel était leur désir.

« Au commencement des années 90 je partis pour Paris pour voir mon père, ma mère et mon jeune frère qui habitaient de ce temps-là à Versailles, où mon père, déjà en retraite, occupait un emploi a la cour. Autant que je m'en rappelle c'était en 1792 à l'époque même des massacres de septembre. Le sang coulait à flots à Paris. C'était cette époque terrible où, grâce aux dénoncia-

1. N° 6553, édition illustrée du samedi 28 mai 1894.

tions, personne ne pouvait avoir l'assurance d'être en vie le lendemain. Une bande d'assassins commettait impunément et en plein jour les plus grandes atrocités au nom de la patrie et de la nation, qu'elle gouvernait en maître à la honte des gens honnêtes et bien intentionnés. Plus d'un siècle s'est écoulé depuis, et j'en ai vu bien d'autres dans ma vie : la peste en Syrie, les horreurs de la guerre en Espagne; je fus témoin oculaire et pris part au drame connu dans l'histoire sous le nom de retraite de la Grande Armée, mais tout ceci n'est rien en comparaison de l'époque sanglante de la Terreur. Les détails des faits, il est vrai, échappent à ma mémoire, mais l'impression entière des horreurs de ce temps-là est présente à mes yeux comme un nuage sanglant.

« Le premier chagrin qui me frappa à Paris fut la nouvelle de la mort de mon père, qui périt, comme on le suppose, le 10 août. Ma mère disparut on ne sait où. Ayant trouvé asile chez des amis de mon père je restai à Paris jusqu'en 1794. Le 21 janvier 1793, jour de l'exécution de Louis XVI, je voulais, avec plusieurs de mes amis, voir une dernière fois l'infortuné roi, mais dès la veille au soir, par ordre de la municipalité de Paris, personne, sauf les troupes, ne pouvait sortir dans la rue : les portes et les fenêtres des maisons donnant sur le parcours du cortège devaient être fermées à partir du 20 au soir. Comme je ne faisais pas partie de la garde nationale et ne comptais pas d'amis au comité du salut public, n'étant pas domicilié à Paris ni porté sur les registres d'un arrondissement quelconque, ma position en ville devenait de jour en jour plus dangereuse.

« La seule solution de ce problème était de s'enrôler dans l'armée. A ce moment je reçus une lettre de mon frère, habitant Rouen, qui m'invitait à venir chez lui. M'étant procuré un laisser-passer, je quittai Paris vers la fin de 1794, et j'arrivai à Rouen pour y demeurer jusqu'en 1798.

« A cette époque, j'appris que le général Bonaparte formait au Havre des troupes nouvelles contre l'Angleterre et acceptait des volontaires.

« Je décidai immédiatement de m'enrôler et me rendis à cet effet au Havre. Arrivé là-bas, je fis part de mon désir de servir dans

le corps prenant part à cette expédition, et je fus admis comme volontaire dans le corps du général Bonaparte.

« Bientôt tous les volontaires furent expédiés à Toulon où se trouvait déjà notre régiment. A Toulon notre escadre se trouvait en rade et nous montâmes sur les bâtiments.

« Le but de l'expédition était secret, et ce n'est qu'après la prise de Malte, en pleine mer, qu'on nous annonça que nous faisions voile vers l'Égypte. Quinze jours après, nous étions sous les murs d'Alexandrie que nous primes d'assaut à peine débarqués. En route pour le Caire nous eûmes l'occasion de voir une première fois et d'avoir affaire aux Mameloucks : ces superbes cavaliers se ruèrent hardiment contre nos carrés, mais finirent par être mis en complète déroute. Notre cavalerie pourtant en a beaucoup souffert, et tout traînard ou blessé fut impitoyablement mis à mort par l'ennemi. A la bataille des Pyramides je faisais partie de l'escorte du général en chef. Parmi les trophées recueillis à la prise du camp égyptien, se trouvait le magnifique sabre de Mourad-Bey que Bonaparte porta depuis comme arme d'honneur jusqu'au jour où il fut proclamé Empereur[1]. Après la prise du Caire j'y restai au nombre des troupes qui composaient la garnison française de cette ville. Des généraux ayant pris part à cette expédition je me souviens surtout de Berthier et de Lannes, plus tard duc de Montebello, sous les ordres duquel je fis la campagne d'Espagne en 1809.

« Vers la fin de 1801 nous rentrâmes en France. Malgré les brillantes victoires de l'armée en Égypte, le résultat de l'expédition était plutôt négatif : nous fûmes obligés d'évacuer un pays, dont la courte occupation nous coûta tant de sacrifices en hommes et en argent. Nous nous rendions parfaitement compte de la situation, à partir du général jusqu'au dernier des soldats, et ce n'était pas le cœur gai que nous rentrions dans notre patrie. Pourtant un vrai triomphe nous y attendait. Le premier consul nous fit un si brillant accueil à Lyon que nous ne tardâmes pas à passer pour les héros de la patrie, et c'est à cette époque que Napoléon déploya

1. Thiers parle de ce sabre comme d'un trophée d'Aboukir et que Napoléon donna en 1814 au maréchal Macdonald, duc de Tarente.

toutes les qualités d'un génie militaire qui lui valut l'amour et le dévouement sans bornes de toute l'armée. Sa familiarité bienveillante avec le plus simple soldat, qu'il interpellait par son nom, se rappelant ses campagnes, etc., en faisait une idole pour l'armée. Vingt ans durant ses guerres et campagnes, ses troupes marchaient à une mort certaine aux cris de « Vive l'Empereur » rien que par amour de celui qu'en plaisantant elles appelaient « le petit Caporal ».

« En 1805 j'étais à Austerlitz. L'année suivante, je pris part à la bataille d'Iéna qui décida du sort de la Prusse. En route pour Berlin je faisais partie de l'escorte de l'Empereur. A Potsdam, ayant salué le tombeau de Frédéric le Grand, l'Empereur prit l'épée du roi et la remplaçant par la sienne aurait dit, à ce que l'on prétend : *Je prends l'épée de Frédéric et laisse à la Prusse la mienne : l'une vaut bien l'autre.* Je ne sais ce qu'il y a de vrai en cela, car personnellement je ne l'entendis pas, mais cette phrase courait l'armée.

« En 1809 je me trouvais faisant partie des troupes qui combattaient en Espagne sous le commandement du maréchal Lannes. De toutes les guerres du temps de l'Empire, la guerre d'Espagne se distingua comme la plus cruelle et la plus sanglante. Le clergé excita le peuple à une insurrection unanime.

« Nous ne rencontrâmes résistance égale en opiniâtreté à celle-ci qu'en Russie à la retraite de Moscou. Le siège de Saragosse, où je fus blessé, est surtout vivace dans ma mémoire. Le courage acharné des Espagnols y atteignit les limites de la possibilité : non seulement les troupes, mais toute la population, sans en exclure les femmes, prirent part à la défense de la ville. Chaque rue, chaque maison représentait une citadelle menaçante qu'il fallait prendre avec des pertes énormes. Pour avoir pris part à cette affaire, je fus récompensé par la croix de la Légion d'Honneur. Bientôt après se produisit un fait que ma mémoire garda fidèlement plus que les autres : mon incarcération dans une prison d'inquisition espagnole. Fait prisonnier par les Espagnols, avec dix autres camarades, je fus incarcéré dans la prison du tribunal inquisitionnel de Séville, où l'on détenait les prisonniers de guerre en attendant l'exécution militaire. Nous fûmes enfermés tous

ensemble dans une assez grande cellule, qui avait servi probablement, jusqu'à ce moment, d'un endroit de torture, car nous y trouvâmes plusieurs instruments en fer que nous employâmes pour nous évader. Ayant creusé un couloir nous nous sauvâmes tous profitant des ténèbres de la nuit. Un mois durant, les montagnes nous abritèrent; nous nous alimentâmes exclusivement d'oranges et de laitue, jusqu'à ce que nous pûmes rejoindre nos troupes. Sur onze personnes, pourtant, trois seulement revirent la patrie : les autres périrent à force de privations et de fatigue.

« Pendant la campagne de Russie, en 1812, je fis partie du troisième corps de la Grande Armée sous les ordres du maréchal Ney; c'est avec lui que je fis toute la campagne depuis le passage du Niemen jusqu'à Moscou d'abord et la retraite ensuite.

« Pendant la bataille de Krasnojé, j'eus plusieurs chevaux tués sous moi, et notre corps fut presque entièrement anéanti; c'est à peine si quelques centaines des nôtres parvinrent jusqu'aux bords de la Bérézina, sans une pièce d'artillerie, presque tous à pied, dans un état pitoyable, minés par la fatigue, la faim et le froid. Je ne saurais vous dire combien j'eus de reconnaissance pour l'homme à qui moi et plusieurs des nôtres fûmes redevables de nous avoir préservés de la mort la plus cruelle, celle de se sentir gelé.

« Notre sauveur était le chirurgien de la Grande Armée le vertueux Larrey, l'homme philanthrope et courageux, resté célèbre à juste titre.

« Arrivés aux bords de la Bérézina, tous les corps d'armée s'étaient réunis près du village « Stoudianka » pour y attendre les moyens de passer à l'autre rive avec les restes de l'armée. C'est avec une précipitation fiévreuse qu'on procéda à la construction de deux ponts, l'un pour le passage des troupes, l'autre pour celui de l'artillerie et du train. C'étaient des ponts de chevalet que nos braves pontonniers élevaient dans la rivière ayant de l'eau jusqu'à la ceinture et parmi des glaçons flottants. Il fallait se hâter, car l'ennemi nous suivait de près. Avant que je pusse atteindre l'autre rive déjà occupée par nos soldats, le maréchal Ney me confia la garde des fourgons, qui contenaient le trésor de l'état-major représenté par quatre millions en pièces d'or.

« Malgré les objections que j'énonçai sur le danger d'effectuer ce transport, le maréchal ne fit que réitérer ses ordres, et il ne me resta plus qu'à m'y conformer. J'étais un des derniers arrivant au pont avec l'arrière-garde du corps du maréchal Victor. Tous nos maréchaux se trouvaient réunis sur l'autre rive : le désordre commence, la voix des chefs est méconnue, et la grosse artillerie traverse le pont en même temps que nous. A ce moment on aperçoit dans le lointain les lances des Cosaques, la presse de la foule devient épouvantable; notre train ne peut parvenir à la moitié de la longueur du pont, qui cède sous le poids de la grosse artillerie et des caissons : chevaux et hommes sont précipités dans la rivière.

Désarçonné, mais ayant pu éviter une chute, poussé par la foule, je regagne la rive que j'avais quittée et nous sommes entourés de cosaques. Toute défense était impossible : un homme en costume de général arrêta les cosaques en nous invitant à nous rendre : c'était, disait-on, à Platov lui-même que nous devions la vie.

« C'est tout ce que je puis vous raconter, me dit le vétéran : mes mémoires, qui dataient de 1798, périrent lors du malheureux passage de la Bérézina. »

S'étant réfugié à Saratow et y ayant élu domicile, le respectable vétéran ne quitta pas cette ville pendant les quatre-vingt-deux années qui suivirent la mémorable époque de l'invasion des armées napoléoniennes et, preuve vivante de ce que la longévité des anciens n'était ni une fiction, ni un conte fantastique, le phénoménal vieillard y termina ses jours à l'âge de cent-vingt-sept ans, abrité par le toit de sa modeste demeure située dans une des rues les moins importantes de la ville, sous la sauvegarde de sa fille qui, bien qu'elle-même parvenue aux limites de la vieillesse, entourait de soins le déclin des jours de son vénérable père, témoin vivant des faits mémorables de l'histoire, compagnon d'armes et de gloire du plus grand génie militaire de notre siècle!

Chaque fois qu'il m'arrivait de franchir le seuil de la modeste demeure du vieillard dont l'âge extraordinaire stupéfiait tous ceux qui le connaissaient, je me sentais envahi par un indicible sentiment de pieux émoi, pareil à celui qu'éprouve le voyageur amou-

reux de l'antiquité sous les voûtes du Panthéon, du Colysée ou de quelque autre monument consacré aux grands souvenirs du passé.

Infiniment plus intense était ce sentiment, puisqu'au lieu d'un tombeau glacé et muet, j'avais devant moi un être humain, représentant vivant de l'histoire de tout un siècle et d'un siècle aussi fertile en grandes œuvres et en mémorables faits historiques que le XVIIIe siècle, un homme légendaire qu'on aurait pu croire transporté comme par la baguette d'un magicien au milieu de nos contemporains.

Mon premier article sur Savin (paru dans le *Novoié Vrémia* du 28 mai 1894), illustré d'un portrait du vétéran, fit sensation. La personnalité du vieillard inspira le plus vif intérêt et une grande quantité d'articles dans les journaux autant russes qu'étrangers, articles des plus sympathiques au respectable vétéran de la Grande Armée, remplissait les colonnes de ces journaux et même, due à l'initiative du « *Figaro* », une collecte fut organisée en faveur du vieillard. Des lettres pleines d'expressions de très profonde considération adressées à Nicolas Andréevitch venaient en grand nombre lui apporter les hommages non seulement de ses compatriotes, mais aussi d'Allemagne, d'Autriche, de Suède, du Danemark, d'Angleterre et même d'Amérique. Celle de ces lettres qui offrit l'intérêt le plus saillant fut celle d'un jeune savant allemand, le professeur Paul Holzhausen, de la ville de Bonn, qui reconnut en Savin un des compagnons d'armes de feu son grand-père, dont le service se passa dans les rangs de la « Grande Armée », à l'époque des guerres napoléoniennes.

Une médaille de Sainte-Hélène envoyée bientôt par le gouvernement français à Savin mit le comble aux hommages rendus au vétéran. Cette médaille, don infiniment précieux pour un vétéran de l'armée, tout en honorant la personnalité et les faits d'armes de la carrière militaire de Savin, conféra au vénérable guerrier le glorieux titre de « compagnon de gloire » de son Empereur. Le diplôme accompagnant la décoration, portant la signature du ministre de la guerre, le général Mercier, disait que « Le chancellier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur certifiait que ladite médaille de Sainte-Hélène était donnée à Jean-Baptiste-Nicolas

Savin, ancien officier aux hussards, ayant servi dans les rangs de l'armée française depuis l'année 1797 jusqu'à l'année 1812 ».

C'est les yeux remplis de larmes et en proie à la plus profonde émotion que le vénérable Nicolas Andréevitch reçut cette médaille, que le prince Boris Mestcherski, gouverneur de Saratow, alla porter en personne au vétéran. Heureux et ravi, le vénérable guerrier montrait sa médaille aux amis et connaissances qui étaient venus le complimenter. Les insignes de cette décoration militaire, fort rare en France, sont : une médaille en bronze bruni avec ruban vert. Sur le côté face de la médaille le visage en profil de Napoléon avec l'inscription suivante : *Napoléon Ier à ses compagnons de gloire, sa dernière pensée.* Le revers de la médaille porte l'Aigle Impériale et l'inscription : *Sainte-Hélène, 5 mai 1821*, jour de la mort de Napoléon [1].

Nicolas Andréevitch Savin habita la province de Saratow quatre-vingt-deux années durant. Ayant été fait prisonnier par les cosaques de Platov lors du passage de la Bérézina, Savin avec d'autres prisonniers de guerre, pris en même temps que lui, fut dirigé d'abord sur la ville de Iaroslav et ensuite transféré définitivement à Saratow où, afin de subvenir aux frais de son existence, Nicolas Andréevitch donna des leçons d'escrime aux officiers de la garnison de cette ville. Bientôt après son installation à Saratow, grâce à la protection bienveillante du gouverneur de cette province, M. A. D. de Pantchoulidzev, Savin, après avoir passé des examens, obtint un diplôme, lui donnant le droit de l'enseignement de la langue française et fut nommé professeur du gymnase de Saratow, dont l'internat est spécialement destiné aux enfants de la noblesse et des hauts dignitaires de cette province.

Depuis ce moment le vaillant officier des armées napoléoniennes disparut pour faire place au précepteur qui se voua à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse de naissance noble de Saratow, jeunesse dont trois générations furent consécutivement ses élèves.

De nombreux certificats et attestations louangeuses délivrés à

1. En 1894 la France comptait quatre vétérans ayant la médaille de Sainte-Hélène : J. Sabatier (service datant de 1809) âgé de cent quatre ans, Victor Ballot, cent trois ans, Pierre Roussel et Joseph Rose, cent deux ans, tous ayant quitté le service militaire sans être parvenus au rang d'officier.

Nicolas Andréevitch depuis 1814 jusqu'en 1874 par différentes institutions et maints personnages particuliers habitant la province de Saratow témoignent autant de l'activité féconde que de l'estime et de la bienveillante affection inspirées par le digne et respectable Nicolas Andréevitch à tous ceux qui le connurent.

En 1874, parvenu à l'âge de cent-cinq ans, Savin prit la décision de renoncer au préceptorat et à l'instruction de la jeunesse.

Le vieillard sentait le poids des années qui jusqu'à ce moment ne semblaient pas avoir prise sur lui, et il ne lui fut plus possible de remplir consciencieusement ses fonctions de précepteur et instituteur. Les plus que modestes économies d'un incessant labeur de soixante ans durant dans la pédagogie, lui permirent l'acquisition d'un lopin de terre avec une maisonnette, modeste demeure qui abrita les dernières vingt années de l'existence du vétéran.

Son exceptionnelle et surprenante vigueur physique ne fit défaut à Savin que pendant les quelques dernières années qui précédèrent sa mort. Les habitants de Saratow se souvenaient parfaitement avoir vu fréquemment, quelques années avant, un vieillard pas grand de taille, affaissé, se diriger à pas pressés de bon matin, une corbeille au bras, vers le marché. Les dimanches et les jours de fêtes on pouvait voir ce même vieillard, paré de sa belle redingote, la rosette de la Légion d'Honneur à la boutonnière, se rendre à l'église catholique.

Au dire de Nicolas Andréevitch lui-même, et de tous ceux qui le connaissaient, la sobriété du vieillard autant pour les aliments que pour la boisson était proverbiale et son genre d'existence avait toujours été exempt de tout excès.

Rien n'était moins recherché que les modestes repas du vieillard. Sa boisson préférée était le thé, il l'absorbait volontiers et en grande quantité jusqu'aux derniers jours de son existence.

Au printemps et pendant tout l'été, le vieillard passait des jours entiers dehors, dans son jardinet, s'adonnant avec passion à la culture de ses plates-bandes de fleurs, toujours alerte et sur pieds, et ce fut presque sans s'être alité que le vétéran se trouva enlevé par la mort.

S'il arrivait aux interlocuteurs de Savin au cours de leurs entre-

tiens avec lui d'exprimer leur étonnement d'une si prodigieuse longévité, il répondait invariablement qu'elle était due aux habitudes de sobriété de son genre d'existence, dès sa plus tendre jeunesse exempte de tout excès :

Multa tulit fecitque puer sudavit et alsit
Abstinuit Venere et vino.....

La mort vint le surprendre doucement et l'enleva sans aucune souffrance. Se sentant indisposé depuis plusieurs jours et, le mardi 29 novembre 1894, éprouvant une faiblesse de plus en plus croissante, Savin invita un prêtre pour lui administrer l'extrême onction et la sainte Communion.

Muni des Sacrements de l'Église que lui donna le comte de Schembeck, Chanoine et Doyen de l'église catholique de Saratow[1] (qui témoigna des sentiments de haute piété de Savin toute sa longue vie durant, loyal et fidèle chrétien) le dernier des vétérans de la Grande Armée, quelques heures après cette sainte cérémonie, s'endormit du sommeil éternel.

A l'époque de son décès Savin était âgé de cent vingt-six ans, sept mois et douze jours!

Le 2 décembre 1894, la rue Grochovaja, d'ordinaire si tranquille et peu animée, avait un aspect tout à fait inusité. Une foule énorme se pressait presque dès l'aurore à la porte de la modeste maisonnette, porte qui portait l'inscription « maison appartenant au lieutenant Nicolas Andréevitch Savine ».

A dix heures précises, tous les représentants du clergé catholique, le comte de Schembeck en tête, se trouvèrent réunis dans la demeure mortuaire.

Les parents, amis et connaissances du défunt remplissaient la chambre, fort petite d'ailleurs, où se trouvait exposé le cercueil contenant les derniers restes du dernier des vétérans de la Grande Armée. Parmi les assistants un grand nombre d'officiers et de militaires.

Le prince B. B. Mestchersky, gouverneur de Saratow, arriva

1. Plus tard, Archevêque de Mohylev et Métropolitain de l'église catholique romaine à Saint-Pétersbourg.

bientôt après, accompagné du général commandant de la garnison de la ville, le lieutenant-général Mrotchoevitch, en grande tenue. Les regards de toute l'assistance se portaient involontairement sur les murs de la modeste demeure où les deux portraits, celui de Napoléon et celui de feu Nicolas Andréevitch, en uniforme français d'officier des hussards (les deux portraits œuvres du défunt) ainsi que le diplôme portant la signature du Président de la République, diplôme qui avait accompagné l'envoi de la médaille de Sainte-Hélène, attiraient l'attention. A dix heures et demie après de courtes prières funèbres, le cercueil étant porté par les parents et amis du défunt aux sons mélodieux des chants des élèves du Séminaire catholique de la ville, la procession se dirigea vers l'église catholique.

Le cercueil déposé sur un catafalque, on célébra la cérémonie religieuse. Au chevet du cercueil, posé sur un escabeau, un coussin supportait les décorations du défunt, fixées à un ruban rouge, la croix de la Légion d'Honneur et la médaille de Sainte-Hélène. Au pied du cercueil une superbe couronne de lauriers avec l'inscription suivante : « Hommage des officiers de la garnison de Saratov au lieutenant Savin, 1768-1894 ».

Parmi les nombreux assistants venus pour prier pour le repos de l'âme du vétéran décédé, il y avait beaucoup d'officiers de toutes armes. Les dernières prières funèbres furent dites par Monseigneur l'archevêque de Tiraspol et les doyens du diocèse. La cérémonie religieuse terminée, le cercueil avec le corps du défunt fut porté à bras par les officiers, les parents et les amis, tout le long du chemin depuis l'église jusqu'à la rue Illinskaia où se trouve le cimetière de la ville de Saratow.

Le gouverneur de la province, ayant désiré rendre les hommages les plus éclatants aux cendres du vénérable vétéran, un des plus glorieux et certainement le plus ancien des officiers des troupes de l'armée française, sollicita du ministre de la guerre l'autorisation pour les troupes de la garnison de rendre au digne guerrier les honneurs militaires d'usage en ce cas. Comme on s'y attendait, l'autorisation fut accordée, mais le froid étant devenu trop intense le jour des funérailles, la température dépassant de plusieurs

degrés de froid celle que d'après les règlements militaires les troupes sont autorisées à affronter pour prendre part aux processions funèbres, les honneurs militaires ne purent être rendus aux cendres du vétéran. Seuls, les officiers de la garnison, rendant hommage au vénérable héros, eurent la permission de prendre part au cortège, en portant les décorations militaires du défunt.

Les obsèques de Nicolas Andréevitch furent faites aux frais de la ville de Saratow, désireuse de rendre cet hommage posthume au plus ancien de ses citoyens[1].

Bientôt après les funérailles de Savin, la colonie française de Saint-Pétersbourg[2] organisa une collecte afin d'élever un monument sur la tombe de Nicolas Andréevitch, au cimetière catholique romain de Saratow, lieu de l'éternel repos du « Dernier des vétérans de la Grande Armée ».

CONSTANTIN WOENSKY.

1. Les détails de la cérémonie des funérailles se trouvent dans les gazettes et journaux édités à Saratow, ainsi que dans le journal *Novoié Vrémia*, n° du 14 décembre 1899.

2. La colonie française de Saint-Pétersbourg a fait paraître en 1895 une brochure intitulée : *Nicolas Savin, le dernier des vétérans de la Grande Armée. Sa vie. Sa mort*, Saint-Pétersbourg, 1895, in-16.

LES RÉGIMENTS SUISSES DE L'EMPIRE

Le 27 septembre 1803, le général Ney, ambassadeur de la République française, et les commissaires de la Diète helvétique signaient à Fribourg une capitulation militaire, en vertu de laquelle la Suisse mettait à la disposition de la République 10 000 hommes de troupes.

Quatre régiments, de quatre bataillons chacun, devaient être formés; un bataillon comportait neuf compagnies, dont une de grenadiers et huit de fusiliers. Payés par la République française, les hommes devaient être enrôlés librement et volontairement. Dans son article 7, la capitulation prévoyait une durée d'engagement de quatre ans et des réengagements de deux, quatre, six et huit ans. La place de colonel-général des Suisses était rétablie et les officiers suisses pouvaient concourir à toutes les charges et dignités militaires de la France. En cas de péril imminent pour la Suisse, la République s'engageait à envoyer à son secours la moitié des régiments capitulés, ou la totalité si les circonstances l'exigeaient.

La France ne réclama pas immédiatement le bénéfice de cette capitulation. Ce ne fut que le 4 juillet 1805, en vertu d'un décret du 15 mars, que le 1er régiment fut organisé. Placé sous les ordres du colonel grison André Raguettly, il fut dirigé sur l'Italie, où nous le retrouvons encore en 1811, défilant à Naples aux applaudissements de Murat lui-même.

Le 12 septembre 1806, un décret impérial ordonnait la formation des trois autres régiments, qui furent envoyés, le 2e en Provence, le 3e dans les Flandres et le 4e en Bretagne. Castella, de Fribourg, qui commandait le 2e, et de May, de Berne, qui commandait le 3e, devaient achever l'un et l'autre leur carrière en qualité de maréchal de camp.

Ces trois régiments n'occupèrent pas longtemps leurs garnisons. Déjà se préparaient les campagnes de Portugal et d'Espagne, auxquelles ils allaient prendre part. Le rôle qu'ils y jouèrent a été étudié d'une manière détaillée et singulièrement attachante par M. Albert Maag dans son ouvrage intitulé : *Histoire des troupes suisses dans la guerre de Napoléon Ier en Espagne et en Portugal.* A cette importante contribution à l'histoire militaire, — deux volumes de 528 et 626 pages — M. Maag a donné pour suite naturelle un volume sur le sort des régiments suisses pendant la campagne de Russie et une *Histoire des troupes suisses au service de France depuis la retraite de Russie jusqu'à la deuxième paix de Paris.* Il a achevé le récit de l'épopée des régiments capitulés par son *Histoire des troupes suisses au service de France pendant la Restauration et la Révolution de Juillet.*

M. Maag a utilisé avec la plus grande compétence non seulement les ouvrages classiques, mais encore les récits épars, les mémoires ou souvenirs de tel officier et de tel soldat, les documents enfin conservés aux Archives fédérales, à Berne, et celles des cantons qui fournirent à la France de vaillants et fidèles défenseurs [1].

Le traité de Fontainebleau, en scellant l'alliance entre la France et l'Espagne unissait les armées de ces deux pays dans une même opération contre le Portugal. Tandis que les généraux

1. Voici, par ordre de date, les ouvrages d'histoire militaire publiés à Bienne, chez Kuhn, par M. Albert Maag : 1892 et 1893. *Geschichte der Schweizertruppen im Kriege Napoleons I in Spanien und Portugal* (2 volumes). — 1895. *Geschichte der Schweizertruppen in französischen Diensten vom Rückzug aus Russland bis zum Zweiten Pariser Frieden.* — 1899. *Geschichte der Schweizertruppen in französischen Diensten während der Restauration und Julirevolution.* — 1900. *Die Schicksale der Schweizer-regimenter in Napoleons I Feldzug nach Russland 1812.* Ces ouvrages sont illustrés. — H. de Schaller a donné en 1883 une *Histoire des troupes suisses au service de France sous le règne de Napoléon Ier* (Lausanne, Payot, in-8°); malgré ses qualités, cette étude ne dispense pas de recourir aux ouvrages de M. Maag.

Solano et Caraffa se dirigeaient sur les frontières Est et Sud de ce pays, Junot formait à Bayonne le premier corps d'observation de la Gironde, destiné à suivre la même route que Caraffa.

Fort de 26 000 hommes, le corps d'observation était composé de trois divisions à la tête desquelles se trouvaient les généraux de Laborde, Loison et Travot.

Si la division Travot ne comptait pas de troupes suisses, il n'en était pas de même de celles de Laborde et de Loison.

Le 1er bataillon du 4e régiment suisse — 1 270 hommes, commandés par Felber — avait été incorporé dans les divisions de Laborde; le 2e bataillon avait fourni 308 hommes, sous les ordres de l'adjudant-major Bleuler.

A la division Loison fut donné le 2e bataillon du 2e régiment, commandé par le lieutenant-colonel de Segesser en personne. Le lieutenant-colonel Bégos, alors aide-major, a laissé un récit pittoresque et circonstancié du service effectué par cette petite troupe[1]. Partie de Marseille à fin août 1807, elle arriva à Bayonne après trente-six jours d'étapes « par une chaleur caniculaire ». De là, à marches forcées, elle gagna Salamanque, puis la frontière portugaise. Mais que de souffrances elle eut à endurer! Les routes ravinées étaient devenues impraticables. La forêt à traverser pour pénétrer sur le territoire portugais était coupée de torrents et servait de repaire aux brigands « qui faisaient main basse sur les écloppés ». A chaque instant, écrit encore Bégos, « nous trouvions de malheureux soldats français mutilés, égorgés, quelques-uns enterrés vifs, après avoir été complètement dépouillés ». De subsistances, point. Jusqu'à Abrantès, tous les villages avaient été pillés! A Abrantès, d'ailleurs, un honneur attendait l'un des officiers suisses : ce fut au colonel de Segesser que fut confié le commandement de la place.

Tandis que Junot poursuivait son action offensive, Dupont et Moncey entraient en bataille, le premier à la tête du deuxième corps d'observation de la Gironde, le second à la tête du corps d'observation des côtes de l'Océan.

1. *Souvenirs des campagnes de Louis Bégos*, publiés dans *Soldats suisses au service étranger* (Genève, Jullien, 1909).

Dans le corps de Dupont se trouvaient deux bataillons suisses : d'Affry, 1er du 2e régiment, et Christen, 3e du 4e régiment. Le bataillon de Flue, 3e bataillon du 2e régiment, fut incorporé dans la première brigade de la division Duhesme, faisant partie du corps d'armée des Pyrénées-Orientales.

Le corps Moncey pénétra en Espagne au mois de mars. Il y fut suivi par celui du maréchal Bessières, où l'on incorpora deux bataillons suisses : celui de Graffenried (2e du 3e régiment), commandé par le général Thomasset, et celui de Castelberg (1er du 2e régiment), sous les ordres du colonel de Castella, qui se distingua sous les yeux de l'Empereur à la bataille de Gamonal.

En quelques mois, les régiments suisses avaient fourni aux armées d'Espagne et de Portugal sept bataillons et demi, soit plus de la moitié de leur effectif. Ils leur avaient aussi donné de leurs meilleurs soldats : c'est Schnyder de Wartensee, lieutenant de grenadiers, pénétrant le premier dans la ville d'Evora; c'est le commandant Girod sortant de la forteresse d'Elvas, — assaillie par un corps sept fois plus nombreux que le sien, — tambour battant, mèche allumée, aigles déployées; c'est le lieutenant Graff, de Soleure, le premier sur la brèche d'Oporto et recevant de Soult la Légion d'Honneur, avec Füssli et de Chollet; c'est le colonel Thomasset et le sergent Maeder recevant la même distinction pendant la retraite du Portugal; c'est le maréchal des logis Wicky à l'affaire de Roa; et ce sont, d'une manière générale, ces bataillons d'avant-garde auxquels l'Empereur donne tant d'importance et que Lannes s'honorait de commander en sa qualité de colonel-général des Suisses. Lannes fut, d'ailleurs, remplacé dans cette charge le 13 juillet 1810, après sa mort à Essling, par Berthier.

*
* *

La capitulation signée le 8 mars 1812 ne diffère guère de celle de 1803. Elle en modifie cependant quelques clauses : l'effectif de chaque régiment est réduit à trois bataillons de 1 000 hommes, ce qui forme un total d'enrôlement de 12 000 hommes au lieu de

10 000 : la Suisse s'engage à lever 2 000 recrues et, dans le cas où une guerre éclaterait entre la France et l'Italie, ou la France et l'Allemagne, ce nombre serait porté à 3 000. Autre article important : la Suisse s'interdit de fournir des régiments à une autre puissance qu'à la France et s'oblige à rappeler tous les confédérés servant à l'étranger.

C'est sur la Russie que furent dirigés les régiments capitulés. On sait qu'ils firent merveille à la bataille de Polotsk, où Merle et Gouvion-Saint-Cyr — qui y gagna son bâton de maréchal — ne purent leur reprocher que trop d'ardeur. Un décret impérial, signé le 12 novembre à Orscha, conféra la croix de la Légion d'Honneur à nombre de ces braves. Quelques jours plus tard, le 28, ils se distinguaient encore d'une manière particulièrement brillante au passage de la Bérésina : à huit reprises ils chargent à la baïonnette et comme les tambours tombent, les uns après les autres, sous les lances des cosaques, le capitaine Rey lui-même, s'emparant d'une caisse, bat seul la charge à coups redoublés [1].

Nous ne suivrons pas les régiments suisses dans les différentes places d'armes qui leur furent assignées après la retraite de Russie. Disons cependant que leurs bataillons furent disséminés en Hollande, en Westphalie et dans les forteresses du Rhin. C'est là que la Restauration vint les surprendre. Une convention provisoire, négociée par le général Mallet, genevois d'origine, plaça les troupes suisses au service du roi. Dès son retour aux Tuileries, Napoléon ne manqua pas de faire appel à leurs bataillons, consignés dans leurs casernes, mais, dans une entrevue qu'il eut le 21 mars avec l'Empereur, le colonel d'Affry refusa de donner les ordres nécessaires sans avoir l'autorisation de la Diète. Celle-ci ne consentit point à délivrer les Suisses du serment qu'ils venaient de prêter au roi de France et décréta leur retour au pays. Leur présence y était plus que jamais nécessaire. La Suisse, placée sur le chemin des troupes alliées, se devait de veiller à sa sécurité. Elle se devait de concentrer ses forces au lieu de les prêter trop facile-

1. Nous avons noté dans notre dernier bulletin historique l'intéressant petit volume de M. Küpfer, *Nos Dernières Pages d'histoire héroïque, Les Suisses à Polotsk et à la Bérésina* (Lausanne, 1912, in-8°). — Voir la *Revue des Études Napoléonniennes*, sept. 1913 (IV, 307).

ment aux nations voisines. Plusieurs capitulations lui enlevèrent cependant des hommes et des bras, mais, dès 1830, elle put compter sur tous ses citoyens en état de porter les armes. L'abdication de Charles X licencia définitivement les régiments suisses, après 300 ans de bons et loyaux services [1].

EDOUARD CHAPUISAT.

1. Sous le titre *Honneur et fidélité*, M. le capitaine de Vallière publie à Neuchâtel (Librairie Zahn) un beau volume illustré retraçant l'histoire des régiments suisses au service étranger. L'un des chapitres de cet ouvrage est consacré à la période napoléonienne. Nous y reviendrons dans notre prochain Bulletin.

LA LÉGENDE NAPOLÉONIENNE ET LA PRESSE LIBÉRALE : LA MINERVE

Le groupe de la *Minerve Française*, où Benjamin Constant a joué le principal rôle, devait, par ses tendances foncièrement hostiles à la noblesse et au clergé, par son caractère essentiellement bourgeois et voltairien, devenir un organe d'opposition résolue à la Restauration, et se rapprocher des partisans de l'idée napoléonienne, pour combattre l'ennemi commun. Dans quelle mesure Benjamin Constant et les siens ont opéré ce rapprochement, jusqu'à quel point ils ont confondu leur cause avec celle des bonapartistes, entre la première livraison du *Mercure* (4 janvier 1817) et la dernière de la *Minerve* (fin mars 1820), c'est ce que je voudrais étudier ici.

I

Le premier terrain d'entente se trouva dans une pitié et une sympathie communes pour les victimes de la Terreur Blanche, crise où libéraux et bonapartistes avaient souffert ensemble. Ce sont Jouy et Jay, les deux *Hermites*, qui ont surtout touché cette corde. Jay, spécialement attentif aux questions religieuses, comme ami de l'ex-oratorien Fouché, soutient accidentellement la cause d'un curé de campagne, persécuté à la fin de 1815, pour avoir prononcé un discours favorable à l'empereur pendant les Cent-Jours[1].

1. *Minerve*, I. 5.

Jouy, surtout sympathique, nous le verrons, aux guerriers, a retracé leurs souffrances de 1815 et 1816 avec continuité et persévérance. A travers les récits de l'*Hermite en province*, publiés par le *Mercure* et la *Minerve*, reparaissent constamment les horreurs des massacres du Midi, Montauban, Toulouse, Nîmes, Avignon, Marseille, Ramel, Brune, les Mameluks. En face de ces fresques sanglantes, il campe habituellement les silhouettes grimaçantes des coupables, hobereaux infatués, ultras ridicules, et les visages sympathiques des opprimés qui ont survécu, loyaux soldats-laboureurs, dont les vertus militaires se sont muées en dévouement civique. Parfois, il consacre un article spécial à quelque trait particulièrement révoltant ou romanesque[1]. Et dans cette haine contre les persécuteurs, libéraux et bonapartistes fraternisent.

Rien de plus honorable, rien de plus légitime, que ce culte pieux de la mémoire des morts. On ne peut que louer également l'orgueil que ressentent les écrivains de la *Minerve* à évaluer le capital de gloire amassé par nos armées de 1792 à 1815, patrimoine commun de la nation. C'est en Jouy surtout que se manifeste cette fierté, avec le désir de célébrer, de défendre jalousement les exploits de la valeur française. Jouy a servi, et sous Louis XVI, et sous la Révolution. Son esprit reste plein des images de gloire guerrière qui ont frappé son âme de jeune homme. « J'ai vu les derniers jours de la gloire française aux Indes Orientales ; lorsque j'y arrivai, dans ma plus tendre jeunesse, les deux presqu'îles retentissaient des noms des Suffren, etc., et nos drapeaux flottaient encore avec orgueil aux champs de Gondelour, où s'immortalisa le régiment d'Austrasie[2]. » La phrase garde la chaleur généreuse du sentiment ; mais si Jouy a reçu cette impression des victoires remportées aux Indes avant son arrivée, combien a été plus forte celle de l'épopée révolutionnaire et impériale, qui s'est déroulée vingt-trois ans sous ses yeux, enivrante autant que fatale ? « Longtemps le compagnon de nos guerriers, a-t-il écrit ailleurs[3], j'ai partagé leurs travaux et j'ai joui avec enthousiasme de leur gloire. » On conçoit donc que,

1. Fanatisme et cruauté, *Minerve*, VII, 7.
2. *Minerve*, IV, 12.
3. Guillaume le Franc Parleur, *Profession de foi politique*.

dans l'article inaugural du *Mercure*, il fasse ainsi exhorter les rédacteurs par la divinité éponyme de la maison : « Je préside aux traités d'alliance, et cet emploi m'a mis à même de me convaincre que la victoire, lorsqu'elle n'exclut pas la modération, en est la meilleure base; soyez donc en tout temps, en toute occasion, les défenseurs de la gloire nationale. Vous vivez au milieu d'une génération de héros, qui ont acquis à la France une renommée immortelle; conservez ce dépôt précieux; et que l'amertume de quelques revers momentanés soit adoucie par le souvenir d'un passé plein de gloire et l'espérance d'un brillant avenir. »

Aussi bien conçoit-on que, sans regretter Napoléon, il se rappelle avec complaisance « l'époque à jamais mémorable où la France fut l'arbitre de l'Europe[1]. » Et l'on conçoit fort bien enfin les allusions de son Bélisaire à nos gloires et à nos revers nationaux, allusions soulignées par le compte rendu de la *Minerve*[2]. On retrouve l'accent des *Messéniennes* dans le passage où, dépeignant la lutte de Bélisaire contre les *Barbares du Nord*, le narrateur s'écrie :

> Seuls alors les Gaulois redoublent de furie;
> Le vainqueur vainement leur offre encore leur vie;
> Un dernier cri de gloire annonce leur trépas;
> *Ils meurent, les Gaulois, ils ne se rendent pas.*

Ce souvenir ému de nos gloires, on le retrouve aussi bien sous la plume de Jay, plus froid de son naturel : « Un tort de la *Minerve*, que les ennemis de l'honneur national ne lui pardonneront jamais, c'est d'avoir parlé avec estime et admiration de ces merveilleuses campagnes, dont le souvenir vivra éternellement dans l'histoire. Tout en blâmant le désir effréné des conquêtes, nous avons rendu justice à ces braves guerriers, dont l'héroïsme n'a jamais été surpassé[3]. » C'est tout à fait la note juste pour un libéral modéré de 1818; et dans cette distinction entre l'ambition impériale et l'héroïsme national, Louis XVIII pourrait sympathiser avec Jay. Aignan manifeste les mêmes tendances[4]. Et chez Tissot, le plus

1. *Minerve*, IV, 4.
2. *Id.*, IV, 7, — par Tissot.
3. *Id.*, III, 1.
4. Compte rendu des Ephémérides militaires de 1792 à 1815, *Minerve*, II, 13.

démocrate de tous, à l'enthousiasme pour ces exploits[1], se mêle l'idée que c'est le despotisme napoléonien qui a compromis et finalement abattu les armes de la France : « Je suis Français, j'aime mon pays ; l'éclat, la rapidité, le nombre de ses victoires enchaînées les unes aux autres, n'ont jamais cessé de toucher mon cœur. » Mais Napoléon, despote, a perdu son pays : « Il périt sans combat, après vingt victoires ; la France aurait résisté après vingt défaites[2]. » Aignan, de son côté, explique que si, dans le présent, les libéraux fraternisent avec les anciens officiers de l'empire, c'est que, comme le dira Victor Hugo,

> La gloire n'est plus décevante
> Et n'a plus rien dont s'épouvante
> La liberté, sa grande sœur.

Ce que Hugo dira en vers, Aignan l'exprime dans une prose plus oratoire que de coutume : « Ah ! si, soudain et comme par enchantement, nos guerriers, ces lions si terribles au combat, n'étaient pas devenus doux et soumis, le premier je m'élèverais contre la force aveugle, contre la force dangereuse à la société... Nos modernes Renauds oublièrent un instant la patrie pour des cordons et des titres ; l'émulation d'une brillante servitude avait enflammé tous les rangs... Ah ! que cette erreur s'est subitement dissipée !.. La Charte est pour eux le bouclier magique devant lequel fuient les fantômes, et la liberté trouvera désormais dans la vaillance, non des obstacles, mais des appuis[3] ».

En même temps que la justesse du principe posé par Aignan, on ne peut s'empêcher déjà de remarquer l'erreur de l'application. Pour admettre, en 1818, la conversion subite de tous les officiers bonapartistes aux idées libérales, il fallait une certaine dose de naïveté ; et quand, avec les facilités qu'avait Aignan pour se renseigner, on se portait ainsi caution de leur loyal dévouement à la Charte, la naïveté prenait des allures de complicité. On prenait un rôle actif dans la *comédie de quinze ans*. Plus ou moins consciemment, Aignan facilitait l'entrée des guerriers grecs dans le

1. Par exemple *Minerve*, III, 10.
2. *Minerve*, VI, 2.
3. *Id.*, V, 2.

cheval de Troie; et toute l'histoire des conspirations de 1820 à 1823 montre le fond qu'il fallait faire sur ce ralliement du clan militaire à la Charte de 1814.

Des indices plus nets permettent de mettre en évidence comment les rédacteurs de la *Minerve* mêlaient à la pureté de leur patriotisme ou des passions politiques hostiles à la Restauration, ou des méfiances calculées contre son gouvernement.

Lorsque Jouy vante les exploits des armées françaises depuis 1792, il lui arrive d'écrire : « Nous voulons que cette génération de braves au milieu de laquelle nous avons l'honneur de vivre, soit traitée par les contemporains comme elle le sera par la postérité; que des hommes qui *ont plus fait en quelques années pour la gloire de leur patrie que leurs prédécesseurs n'avaient fait en dix siècles*, soient honorés comme ils méritent de l'être[1] »

Ici, l'historien sursaute. Sacrifier à l'épopée moderne les victoires qui vont de Dorylée à Fontenoy et des Croisés à Suffren, c'est trop. Et quelque écrivain du *Conservateur* eût pu avec raison observer que cette ancienne gloire *était de la gloire utile*, qui, province par province, avait fait la France; — alors que, entre 1792 et 1815, tant de sang et d'héroïsme ne nous avaient donné qu'Avignon, Montbéliard et Mulhouse, en nous coûtant Philippeville, Sarrelouis, Landau et Versoix. On sent, dans la phrase de Jouy, qu'il admirerait moins ces guerriers, s'ils avaient combattu pour une France monarchique, et que le fait d'avoir été les instruments du despote ne leur ôte rien dans son estime. La passion politique se glisse dans l'admiration du patriote.

Au reste, Jouy est coutumier du fait, et, dès 1815, on le voyait, à propos des revers de la France, déplacer les responsabilités avec une aisance qui dénotait une faveur secrète pour l'Empereur. Les Bourbons, en avril 1814, trouvent l'étranger installé à Paris, l'armée impériale incapable de sauver autre chose que l'honneur. En janvier 1815, l'armée est refaite, — et c'est elle que Napoléon mènera à Waterloo; — la France, au congrès de Vienne, a divisé la coalition, repris son rôle dans le concert des

1. *Minerve*, III, 4.

puissances, elle va imposer à la Prusse et à la Russie ses solutions des questions en litige, elle s'est rendue nécessaire à l'Angleterre et à l'Autriche. Sans doute, tout cela n'est pas su du grand public, mais on peut juger de l'attitude générale reprise par la France en face de l'Europe, et si le pays garde une situation insuffisamment glorieuse, à qui la faute? La Restauration, par l'œuvre si rapidement accomplie, obtiendra-t-elle les Éloges de Jouy? « Les Parisiens, dit-il, avaient enfin pris leur parti sur les décisions d'un congrès où la France figurait d'une manière si dérisoire[1]... La France, désabusée des conquêtes, ne pouvait cependant consentir à descendre au rang subalterne qu'on prétendait lui assigner sous ses rois; un seul homme pouvait la tirer de cet état d'abaissement[2]... » Et voilà la justice des contemporains.

On est plus persuadé encore que ces sympathies pour la gloire militaire cachent des arrière-pensées politiques, quand on voit comme les écrivains de la *Minerve* considèrent différemment l'armée défunte de l'Empire et l'armée vivante de la Restauration. Pour préparer l'*heureux avenir* et relever la nation vaincue, il faut, semble-t-il, lui assurer une armée forte. En conséquence, Benjamin Constant, en examinant le budget, indique les ministères de la guerre et de la marine comme ceux sur lesquels on pourra réaliser le plus d'économies[3]. Aignan, de son côté, rendant compte d'un ouvrage du général Tarayre[4], demande la suppression de l'armée permanente, que remplacerait la garde nationale, sédentaire ou mobile. Culte enthousiaste de l'ancienne armée, méfiance jalouse contre l'armée nouvelle, cela ne vient-il pas de ce que l'ancienne armée, sous Napoléon comme sous la Révolution, a défendu l'égalité antinobiliaire et la *philosophie* anticléricale, alors que la nouvelle armée défend le *trône et l'autel*? Et ne sent-on pas que, sur le terrain militaire déjà, selon la parole de Napoléon, les *bleus* vont se reconnaître, libéraux ou autoritaires, toujours unis contre les *blancs*?

1. Guillaume le Franc Parleur, *le Retour de l'Empereur.*
2. *Id.*, *Propos de table.*
3. *Mercure*, 8 mars 1817.
4. *Minerve*, V, 4.

II

C'est Jouy qui donne le ton de ce patriotisme guerrier. Aussi est-ce lui qui a attiré à la *Minerve* le chantre populaire du drapeau tricolore, Béranger, ce *conscrit réfractaire*, suivant un mot cruel, *qui chantait la gloire du coup de canon.*

Dès 1816, Jouy célébrait en Béranger « le plus varié, le plus fertile, le plus correct de tous nos chansonniers. » Et, précisant les motifs de son estime : « Dans la chanson politique, il est sans rivaux[1]. » Béranger a reconnu sa dette en vers et en prose; il chansonnait Jouy pour le jour de sa fête[2]; il écrivait plus tard :

> Jouy déjà gronde ma muse,
> Dont il soutint les premiers pas[3].

C'est Jay, l'ami particulier de Jouy, son co-Hermite, qui vante dans le *Mercure* le « modeste Béranger », pour avoir « ressuscité Collé », et lui dit aimablement « qu'il nous doit Anacréon[4]. » Dès le 23 août 1817, Béranger fait son entrée dans le recueil avec l'*Aveugle de Bagnolet.*

Par ses goûts littéraires, Béranger pouvait sympathiser avec Jouy. Malgré son habileté à cultiver l'amitié des romantiques arrivés, Béranger était foncièrement antiromantique. Les *Troubadours* l'attestent, sans rien ajouter à sa gloire poétique :

> Du romantisme jeune appui,
> Descends de tes nuages;
> Tes torrents, tes orages
> Ceignent ton front d'un pâle ennui.
> Mon camarade,
> Tiens, bois rasade,
> C'est un julep pour ton cerveau malade...

Mais allons au fond. Tout le passé de Béranger l'inclinait vers un patriotisme jaloux, avide de gloire militaire, et vers des préfé-

1. *L'Hermite de la Guiane*, t. II, les chansons.
2. *L'Ermite et ses saints.*
3. Cordon, s'il vous plaît. — La note 43 de l'édition de 1843 commente avec gratitude ce distique.
4. 15 mars 1817.

rences napoléoniennes. Beaucoup moins *peuple* qu'il ne prétendait l'être, il l'était du moins en ceci : tandis que bourgeois et nobles de son époque, aisément cosmopolites, rêvaient d'abord de liberté, d'égalité, de *philosophie* anticléricale (tout ceci pour le monde entier, la France passant ensuite, et devenant ce qu'elle pourrait), Béranger plaçait avant tout l'intérêt (bien ou mal compris) et la gloire de la France. « En moi, le patriotisme a toujours dominé les doctrines politiques [1]. » Ni Benjamin Constant, ni Lafayette, ni Mme de Staël, n'eussent pu se rendre ce témoignage. Cet état d'esprit entraînait Béranger à de véritables blasphèmes contre les divinités du parti libéral : Voltaire, le dieu mort, Lafayette, le dieu vivant. « Mes amis se sont parfois étonnés du peu de goût que m'inspira Voltaire... Cela date de l'époque où, jeune encore, je crus m'apercevoir de ses préférences injustes pour les étrangers; et je le pris presque en haine, lorsque, plus tard, je lus le poème où il outrage Jeanne d'Arc [2]. » Quant à Lafayette, « je lui reprochais de n'avoir pas imité, aux derniers moments de l'Empire, le noble exemple de Carnot [3] », en mettant de côté les questions de politique intérieure, pour faire front contre l'ennemi. On sent la réalité de cet éloignement, à la froideur du dithyrambe qu'il crut un jour convenable de consacrer au héros des deux mondes : *Lafayette en Amérique*.

Cet intérêt avant tout porté à la situation extérieure de la France, joint à sa passion antinobiliaire, explique qu'il ait « applaudi avec toute la France à la révolution du 18 Brumaire... La France avait besoin d'un gouvernement fort, qui la sauvât des Jacobins et des Bourbons [4]. » Plus tard, les désillusions purent venir : Béranger en souffrit-il beaucoup? Il se vante, avec une perspicacité facile, dans une préface de 1833, de n'avoir pas été aveuglé sur le despotisme impérial par son admiration pour l'Empereur, d'avoir vu en 1815 que Napoléon ne pourrait pas régner constitutionnellement : « Ce n'est pas pour cela qu'il avait été donné au monde »,

1. *Ma biographie*, p. 70 et suiv.
2. *Id.*, p. 21-22. — Ce qui n'a pas empêché Béranger, dans la *Vivandière*, de se permettre sur Jeanne d'Arc une plaisanterie très voltairienne.
3. *Id.*, p. 239.
4. *Id.*, p. 70-72.

et, au fond, Béranger ne lui demandait guère que d'être « le représentant de l'égalité victorieuse. »

Mais l'égalité fut vaincue. Vinrent les défaites, la ruine; seulement, Béranger était engagé; il avait pris position; il était protégé d'Arnault et de Lucien Bonaparte; l'Empire l'avait pourvu d'un emploi modeste, suffisant à ses goûts, peu gênant pour ses travaux littéraires; et quand vint le moment des revers, autant que Jouy, il savait à qui les attribuer :

Les étrangers et leurs cohortes
Par nos vœux étaient appelés.
Qu'aisément ils ouvraient les portes
Dont nous avions livré les clefs!

Sans ce jour, qui pouvait répondre
Que le ciel comblant nos malheurs,
N'eût point vu sur la tour de Londres
Flotter enfin les trois couleurs [1].

Ainsi, sans M. Lynch à Bordeaux ou le chevalier de Gouault à Troyes, Napoléon allait entrer à Londres en triomphe; et si les alliés sont entrés à Paris, trois cent mille Français morts en Espagne, quatre cent mille sacrifiés en Russie, n'y sont pour rien...

A peine admis dans le *Mercure*, Béranger se trouve d'emblée au ton de la maison. En une chanson (*Je suis vilain*), il résumera toutes les attaques de Jay contre la noblesse; d'une chanson, il fera plus contre les Missions que tous ses collaborateurs (*les Diables missionnaires*); et ses vers, par un mélange admirablement dosé de sensiblerie (*le Champ d'Asile*, *l'Exilé*), de gauloiserie (*l'Aveugle de Bagnolet*, *la Vivandière*) et d'humanitarisme (*La Sainte-Alliance des peuples*) tracent exactement la ligne de la *Minerve* dans ses rapports avec les gloires militaires de l'ère précédente.

Nulle distinction, dans ces vers, entre l'armée de la Révolution et celle de l'Empire, entre l'armée de la liberté et des conquêtes utiles et celle des folles entreprises; c'est toujours le même drapeau, celui de l'*égalité victorieuse*. Et si une période éclipse l'autre, dans l'imagination du chansonnier, ce qu'il voit, ce n'est

1. *La Cocarde blanche*, 1816.

pas l'escalade dans la brume du coteau de Wattignies, ni la marche dans la neige à travers les sapins des Vosges, aux cris de : « Landau ou la mort ! » — C'est le soleil d'Italie ou des Pyramides. Ainsi, dans le *Champ d'Asile* :

Dans l'Inde, Albion a tremblé
Quand de nos soldats intrépides
Les chants d'allégresse ont troublé
Les vieux échos des Pyramides...

Et la *Vivandière* ne s'est éveillée à la guerre qu'avec Bonaparte : les guerres de la Révolution ne comptent pas pour elle (pas plus que pour Béranger, né en 1783, et trop jeune pour en être ému) : sa carrière militaire va de Montenotte à Waterloo :

Depuis les Alpes je vous sers :
Je me mis jeune en route...
Puis j'entrai dans Vienne un matin...
A Rome je passai huit jours...
A Madrid si j'ai vendu cher,
Et cher à Moscou même,
J'ai donné gratis à Pantin...

Les *Mirmidons*, que la *Minerve* ne publie pas, mais que Béranger écrivait en décembre 1819, répètent le thème si souvent repris — avec volupté — de l'humiliation des rois devant le conquérant. C'est le sentiment du passage célèbre :

Et de ses pieds on peut voir la poussière
Empreinte encor sur le bandeau des rois.
Vous rampiez tous, ô rois qu'on déifie !

Que l'on compare l'image de Lamartine[1] sur les partisans de Napoléon.

Ah ! que d'autres, flatteurs d'un populaire orgueil,
Suivent leur servitude au fond d'un grand cercueil ;
Qu'imitant des Césars l'abjecte idolâtrie,
Pour socle d'une tombe ils couchent la patrie...

Le poète, avide de liberté, voit en Napoléon le César qui, en ses propres concitoyens, humilie et dégrade la nature humaine. Qu'importe au chansonnier, enivré de ce *populaire orgueil* ! Un parvenu, un homme qui n'a existé que par la volonté du peuple,

1. *Ressouvenir du lac Léman.*

a mis le pied sur le bandeau des rois! La revanche de classe fait oublier le reste : le chansonnier et l'Empereur sont du même côté de la barricade.

III

La *Minerve* ne se borne pas à rendre hommage aux partisans de Napoléon qui sont morts victimes des tourmentes politiques; elle ne se borne pas à entretenir dans les esprits l'enthousiasme de cette gloire militaire qu'on ne peut évoquer sans rappeler Napoléon; les bonapartistes vivants sont l'objet de ses sympathies, et pour eux elle a toujours des éloges et des procédés fraternels. Jouy recommande une publication du général Allix, et saisit cette occasion de plaider pour les bannis[1]; il encourage une souscription pour un ouvrage du colonel Bory-Saint-Vincent, et, à ce propos, demande la rentrée de David, le peintre de Napoléon, de Carnot, le ministre des Cent-Jours, d'Arnault, l'ami de l'Empereur[2]. Etienne se fait une spécialité de ces réclamations en faveur des exilés[3]; il signale la *Campagne de 1815* de Gourgaud comme « extrêmement remarquable[4] », et peut-être sait-il que l'éloge va en partie à son ancien maître.

Pitié honorable pour des malheureux? C'est fort possible; et c'est peut-être ainsi qu'il faut expliquer une souscription tapageuse pour les officiers bonapartistes qui voulaient fonder au Texas une colonie, le *Champ d'Asile*, souscription qui comporta treize listes successives, et un produit de 95 000 francs. — Mais il y a aussi partie liée avec des bonapartistes qui ne sont pas bannis, qui ne sont pas ruinés, qui agissent vigoureusement contre les Bourbons et pour l'Empereur : je veux parler des rédacteurs de la *Bibliothèque Historique*. J'ai eu l'occasion de montrer ici même à quel point ce recueil était inféodé à la cause impériale, et par quels procédés de falsification historique il la servait.

1. *Minerve*, II, 2.
2. *Id.*, III, 1.
3. *Id.*, III, 13.
4. *Id.*, IV, 5.

Etienne, qui a dû coudoyer un de ses rédacteurs, A.-V. Benoit, dans les bureaux de Maret, où tous deux ont travaillé; Etienne, qui a joui de la faveur du maître plus qu'aucun autre à la *Minerve*, a tenu à montrer, dans ses *Lettres sur Paris*, une affection tenace à la *Bibliothèque Historique*, à faire sentir au public le parallélisme de son action avec celle de la *Minerve*.

Dans la sixième *Lettre sur Paris*, il emprunte à la *Bibliothèque Historique* des renseignements pour attaquer l'administration royale; — il loue, dans la dixième, les importants services rendus par la *Bibliothèque Historique* dans la lutte contre l'arbitraire; — il se plaint, dans la quatorzième, de la saisie de la *Bibliothèque Historique* et fait un tableau animé de la joie des mauvais administrateurs à cette nouvelle; — il a de nouveau recours à ses informations dans les seizième, vingt-sixième et trente-troisième lettres; — il montre en elle, dans la quarante-troisième, l'effroi des fonctionnaires brutaux qu'elle pourchasse : « On a beau les envoyer du midi au nord et du nord au midi, la *Bibliothèque Historique* est partout. » Son enthousiasme n'est pas isolé. Jay, dès la sixième livraison du *Mercure* déclare que « la *Bibliothèque Historique* remplit une tâche utile, en dévoilant aux yeux des Français les actes de despotisme local dont la France est désolée. » Evariste Dumoulin la traite, à l'instar d'Etienne, comme une autorité officielle et infaillible sur les actes de l'administration[1]. Aignan souligne les éloges que lui accorde un M. Bail, et leur donne son entière approbation[2]. Visiblement, les deux périodiques combattent côte à côte; et la rédaction de la *Minerve* ne peut ignorer ce qu'est la *Bibliothèque Historique*. L'alliance des *Bleus* se reconstitue contre les Bourbons. Quand on les aura renversés, on ne sera peut-être plus d'accord : aux plus habiles d'exploiter la situation nouvelle.

1. *Minerve*, VI, 11.
2. *Id.*, VII, 5.

IV

Vis-à-vis de Napoléon lui-même, quelle attitude prend la *Minerve*? Comme pour les questions précédentes, il y a une attitude officielle, une consigne habile et souvent respectée; et puis il y a des écarts, des glissements, qui, derrière la diplomatie habituelle, révèlent la tendance vraie.

La consigne porte : respect à l'Empereur tombé, mais détachement complet à son égard. Tissot et Aignan l'expriment avec une précision et une mesure parfaites. « Qu'il supporte avec constance, dit l'un, l'épreuve de l'adversité; mais qu'aucune de nos espérances ne s'attache plus à sa destinée. Napoléon n'a plus rien à prétendre sur la scène politique. Nous respecterons dans sa chute cette grande victime de la gloire; mais... nous avons dit adieu au génie des conquêtes pour contracter alliance avec le génie de la paix et de la liberté. »[1] Et l'autre : « L'homme extraordinaire dont il s'agit ici ne peut plus appartenir à notre histoire que par les leçons et les souvenirs; » et la *Minerve* ne prétend se livrer à son sujet qu'à « une contemplation toute philosophique[2]. » Benjamin Constant, plus compromis qu'eux tous par son attitude lors des Cent-Jours, a cru nécessaire (surtout dans ses *Lettres sur les Cent-Jours*), de préciser plus nettement sa position. Il indique cent fois, avec toutes les ressources de son style lumineux, qu'il n'a ni préparé, ni désiré le retour de l'île d'Elbe, qu'il l'a combattu; qu'il s'est rallié à Napoléon par patriotisme, par crainte des ultras, et pour s'opposer à une renaissance du despotisme d'avant 1814; qu'il ne regrette pas les Cent-Jours et ne désire pas l'avènement du roi de Rome, qui mettrait la France sous l'influence de l'Autriche. Lui aussi, en parlant de Napoléon, se livre à une contemplation philosophique.

Seulement, ces contemplations revêtent souvent une telle allure de sympathie, les éloges sont si francs, les critiques si atténuées,

1. *Minerve*, IV, 13.
2. *Id.*, V, 12.

ou elles semblent être tellement *de style*, que des bonapartistes ne les désavoueraient pas.

D'abord, il est presque entendu que Bonaparte est irréprochable jusqu'au consulat à vie. Un article historique signé F. N., qui n'est pas d'un des rédacteurs ordinaires de la *Minerve*, mais avoué et publié par elle[1], lui consacre quatre pages d'éloges, et n'excepte de ses louanges que le Concordat. Il approuve la Légion d'Honneur et dénomme le Code Civil un *immortel monument*. Ainsi Tissot dira plus tard : « La Révolution et Napoléon, son délégué pour les grandes choses qu'elle avait commencées, nous ont fait présent d'un code uniforme...[2] » Et voici, dans le *Bélisaire* de Jouy un tableau par allusions du Consulat, que Jouy a rédigé pendant sa collaboration à la *Minerve*, et que la *Minerve* a cité avec complaisance :

Ce roi des nations
Dont la main imposa le joug aux factions,
Eteignit la fureur des guerres intestines,
De l'État dissipé rassembla les ruines,
Qui, d'un encens plus pur honorant les autels,
Releva du vrai Dieu les temples immortels...
Et de qui la sagesse, expiant nos exploits,
Aux siècles à venir ira donner des lois.

Après 1802, Napoléon devient despote. Il faut bien le condamner; la *Minerve* n'y manque pas, et F. N. déclare solennellement : « Ici finit la révolution du peuple français pour sa liberté, et commence la révolution de Napoléon contre cette même liberté. » Pourtant, tout n'est pas mal dans ce qu'il a fait. Benjamin Constant dira à la Chambre, en face des ultras, qu'il a donné à la France « le prestige de la gloire et le repos de l'unité[3]. » Il a protégé les principes de 89 contre la contre-révolution toujours menaçante, et Benjamin Constant s'accuse de ne pas lui avoir assez rendu justice sur ce point pendant l'Empire : « Les amis de la Révolution qui ne connaissaient point encore par expérience les fureurs contre-révolutionnaires, avaient su peu de gré à Bonaparte

1. *Minerve*, IV, 2.
2. *Histoire de la Révolution française* (1834-35), avant-propos, p. 15-16.
3. *Discours du 23 mars 1820.*

de la protection dont il entourait les résultats matériels de cette Révolution, qu'ils ne croyaient pas menacés...[1] » Il a assuré l'égalité des cultes; et Benjamin le remercie de la tranquillité dont les protestants ont joui pendant son règne : « Bonaparte nous a légué un mémorable exemple de la possibilité de fondre ensemble les partis soit politiques, soit religieux, et de la rapidité avec laquelle cette fusion s'opère quand la volonté de l'opérant est ferme, et surtout quand elle est franche. La connaissance qu'avaient les protestants de l'impartialité, ou, si l'on veut, de l'indifférence du chef de l'état, leur conviction qu'il ne permettrait pas qu'il fussent persécutés, les préserva de toute inquiétude; et les catholiques ne songèrent jamais à faire valoir une prééminence idéale, parce que les partis s'arrêtent toujours devant ce qu'ils savent n'être pas possible. A Dieu ne plaise que je recommande au gouvernement actuel d'imiter Bonaparte sous d'autre rapports, mais...[2] » Mais sous ce rapport, pensent les lecteurs de la *Minerve*, le gouvernement de l'usurpateur avait du bon...

D'ailleurs, si Napoléon a abandonné les bons principes, c'est que le pauvre homme était si mal entouré! Son entourage l'a gâté. « Si, dès l'origine, Bonaparte avait rencontré dans son entourage des hommes indépendants, il aurait transigé avec eux, il aurait accepté un pouvoir limité aux conditions qu'on lui aurait prescrites. Son despotisme a été bien moins son propre ouvrage que celui de la bassesse spontanée qui lui demanda un salaire et des fers[3]. » Benjamin donnera plus tard à sa pensée une forme nouvelle et plus lapidaire : « Le monde a été puni de l'avoir corrompu; il a été puni de s'être laissé corrompre[4]. » — Ah! si en 1801, il avait eu Benjamin Constant à ses côtés au lieu de Cambacérès!

On peut invoquer la même excuse pour les excès de son ambition à l'extérieur. La *bassesse spontanée* a été la même chez les rois et chez les régicides. Bonaparte a eu tort de détruire les états

1. Sixième lettre sur les Cent-Jours.
2. *Minerve*, III, 4.
3. Dixième lettre sur les Cent-Jours.
4. *Lettres sur les Cent-Jours*, édition de 1829, quatrième note.

allemands, asiles de libertés et de lumières. « Bonaparte donna l'ordre ; mais ses alliés d'alors le reçurent et l'exécutèrent à merveille[1]. » C'est la même note que donne Tissot dans son introduction (de 1819) pour les *Trophées des armes françaises depuis 1792 jusqu'en 1815*. Contre les rois de l'Europe, Napoléon ne peut avoir tort. A Presbourg, « il donna l'exemple de la modération après la victoire, de la justice envers un prince agresseur. » L'affaire d'Espagne est blâmée, mais en termes modérés. « Au reste, l'Europe, qui a approuvé cette guerre et reconnu le frère de Napoléon, ne peut pas élever la voix contre nous. La liberté et la philosophie ont seules le droit de blâmer une faute si grande et si cruellement expiée. » Et la philosophie de Tissot s'en acquitte d'assez clémente façon.

Que Napoléon ait été gâté par son entourage, les Cent-Jours en fournissent la preuve. Bien entouré à ce moment, Napoléon a gouverné en souverain libéral. Il promit de modifier le fameux article 75 de la constitution de l'an VIII. « On peut s'en convaincre en jetant les yeux sur son Acte additionnel[2]. » L'avenir de la liberté était assuré : « Au moment où l'on se plaisait à prédire à la France qu'elle allait retomber sous le despotisme militaire, elle en était plus éloignée que jamais. » Et les officiers bonapartistes (Benjamin contresigne ici le certificat de civisme à eux décerné par Aignan) étaient les plus libéraux. « J'ai vu les officiers que Napoléon comblait de faveurs frémir à l'idée qu'il rétablirait son despotisme[3]. » — Bref, si le gouvernement des Cent-Jours a pèché, ce fut par « son excessive indulgence[4] ».

Sans doute, « de ce que les Cent-Jours ne furent pas une époque de tyrannie et de servitude, il ne s'ensuit point qu'on doive aspirer à voir reparaître les Cent-Jours. » Mais on les regrette tout de même. Notez l'accent du passage où Benjamin se repent d'avoir accepté pour sa constitution la forme d'Acte additionnel qui glaça l'enthousiasme des libéraux. « Le mouvement national, que l'Acte additionnel semble paralyser, au moment où

1. *Minerve*, III, 9.
2. Benjamin Constant, *Minerve*, VI, 1.
3. *Cours de Politique Constitutionnelle*, chap. XV.
4. Dix-septième lettre sur les Cent-Jours.

la France avait le besoin le plus impérieux de ce mouvement pour se défendre, n'eût pas éprouvé un échec irréparable, qui a plus contribué à nos défaites... que l'inégalité du nombre et l'habileté prétendue des généraux ennemis[1]. » Même après Waterloo, quel dommage qu'on n'ait pas soutenu Napoléon! Benjamin a, sur ce sujet, dans un compte rendu d'ouvrage, une phrase bien caractéristique : « Sans adopter en tout l'opinion de l'auteur, sans décider comme lui que le parti adopté par la Chambre des représentants de jeter, comme l'a si bien dit M. de Pradt, le gouvernail à la mer au plus fort de la tempête, fût le meilleur parti[2]... » En face de Jay, son collaborateur, qui a contribué à *jeter le gouvernail à la mer*, en face de Tissot, l'ami de Fouché, Benjamin condamne la Chambre de 1815. De sa part l'attitude est significative, mais logique; — de la part de Jay et de Tissot, qui laissent passer cette condamnation de leurs actes ou de leurs sentiments de 1815, c'est une amende honorable au grand homme.

Or le grand homme souffre. On s'attendrit sur ses souffrances, et l'on travaille à faire descendre dans le peuple la toute-puissante séduction de la pitié! Tantôt on cite les vers de Jouy, toujours riches d'allusions :

> De superbes palais j'ai surchargé la terre,
> Et j'invoque l'abri d'un rocher solitaire.

Tantôt Aignan établit une comparaison clémente entre la France qui a tant souffert et le chef responsable qui l'a conduite aux abîmes. « Mais notre servitude finit; la sienne, si l'on en croit les récits des voyageurs, se resserre et s'appesantit tous les jours[3]. » Enfin, Benjamin déclare, mettant dans la balance le poids de ses phrases mesurées et de ses épithètes précises : « Il y a certainement dans toutes les âmes généreuses soulèvement et révolte, à la vue des rigueurs inutiles et ignobles qu'exerce sur un captif sans défense, un gouvernement qui ne se console pas d'avoir été vingt ans humilié par lui[4]. » Benjamin peut ajouter ensuite

1. Douzième lettre sur les Cent-Jours.
2. *Minerve*, V, 1.
3. *Id.*, V, 12.
4. Seizième lettre sur les Cent-Jours.

« qu'entre ces sentiments naturels et honorables et le désir de voir se relever » le régime impérial, « il n'y a rien de commun », le coup est parti, et, à travers l'Angleterre, geôlière du captif, la dynastie est frappée, pour la sûreté de qui l'Angleterre travaille. Le lecteur de la *Minerve* songe : « Il était assagi dès les Cent-Jours, il souffre, il a toujours défendu l'égalité.... » Jusqu'où iront ses réflexions[1]?

V

Elles peuvent aller très loin, car, à partir de 1819, la sage *Minerve* des débuts, avide de paix et de légalité, prend des allures menaçantes. Ses attaques sont d'abord limitées; mais, détournées du roi sur son frère, elles ont une singulière âpreté. Benjamin Constant, se plaignant des menaces de réaction[2] : « Vous détestez, dit-il aux libéraux, toute révolution, vous ne voulez aucun renversement... Les intentions du roi ne sont pas non plus douteuses... Quel est donc le mauvais génie qui plane sur nous, paralyse le bien, perpétue le mal? Mes lumières ne vont pas jusqu'à vous le dire; mais ma résolution de la combattre sera invariable. » Chaque mot porte, et c'est le roi de demain qui est désigné comme le mauvais génie de la France. Que se passera-t-il quand Louis XVIII mourra?

Un peu plus tard, Jay rapproche l'échéance redoutable. Si les ultras arrivent à faire voter l'indemnité aux émigrés, « il pourrait bien en résulter un bouleversement total des fortunes, et même une guerre civile... Si les ultra-monarchiques arrivent au pouvoir, le lendemain la France serait en dissolution. » Ce qui sauvera le pays, « c'est la sagesse royale; c'est aussi le courage d'un peuple qui connaît ses droits et qui veut les conserver[3]. » Au milieu de

1. Notez les appréciations de Mme de Rémusat : « Soyez certain que le vœu secret des libéraux de la *Minerve* est le retour du gouvernement impérial, soit par le père, soit par le fils. » (Lettre à Charles de Rémusat, 23 mars 1818). Elle craint, parlant spécialement d'Etienne, « qu'il n'y ait beaucoup de bonapartisme sous son patriotisme. » (Au même, 31 juillet 1818).

2. Lettre aux électeurs de la Sarthe, *Minerve*, VII, 13.

3. *Minerve*, VIII, 1.

novembre 1819, Étienne insiste[1], et indique des solutions pour le lendemain de la crise prévue : « Le jour où le pacte social est violé, l'abîme des révolutions est ouvert. Serait-ce donc tout à la fois le prélude d'un 31 mai et d'un 18 Brumaire? » Dans le courant de décembre, Jouy accuse Decazes, en préparant une nouvelle loi électorale, « de rallumer la torche des guerres civiles, au risque d'une révolution nouvelle[2] ». En janvier 1820, Benjamin avertit le gouvernement que « toute autorité qui viole la constitution jurée déchire son titre; elle peut y gagner quelques vengeances, elle y perd sa durée et sa légitimité[3] ». Le 27 janvier, les accusations d'Étienne[4] vont jusqu'au roi, toujours respecté auparavant. On perd confiance, dit-il, dans « les protestations mille fois répétés du monarque, qu'il tenait sincèrement à la Charte ». Decazes est couramment traité de *favori*, ce qui n'est pas aimable pour le prince; et ce favori « ne compromet pas moins le trône que la liberté ». Au début de février, le paisible Aignan[5] se plaint de « la constante impunité des agents de l'oligarchie »; il déclare que « le jour où il serait décidément reconnu que la responsabilité n'existe nulle part, personne ne peut dire avec quels ravages s'écrouleraient les dernières colonnes de l'édifice constitutionnel. » Le 10 février[6], Etienne par une allusion à la pièce connue, *La Partie de chasse de Henri IV*, écrit que, d'après certaines correspondances de province, si Decazes s'égarait dans les campagnes, il ne jouerait pas le rôle de Henri IV, mais « pourrait bien jouer le rôle de Concini. » Pour décente et littéraire qu'elle soit, c'est une provocation à l'assassinat politique que commet là l'honnête dramaturge. Trois jours après cette phrase imprudente, Louvel frappe, — mais ce n'est pas Decazes qui joue le rôle de Concini.

Alors Étienne, qui connaît les *Oraisons funèbres*, s'exclame : « O déchirant spectacle! O nuit d'éternelle douleur![7] » Mais la

1. Quatre-vingt-unième lettre sur Paris.
2. *Minerve*, VIII, 6.
3. *Id.*, VIII, 12.
4. Quatre-vingt-onzième lettre sur Paris.
5. *Minerve*, IX, 2.
6. Quatre-vingt-treizième lettre sur Paris.
7. Quatre-vingt-quatorzième lettre sur Paris.

Minerve, jusqu'au bout, persiste dans ces prévisions de crises révolutionnaires, qui, comme les bruits de guerre, finissent par préparer efficacement les événements prévus. « Je vois, écrit Benjamin[1], derrière la contre-révolution essayée une révolution menaçante... Je ne parierais pas que dans quinze jours tout ne fût apaisé; je ne parierais pas non plus que dans quinze jours tout ne fût en feu. » Et dans la dernière livraison, à côté d'Étienne qui déclare « la liberté expirante », Jay prophétise : « Si la fermentation des esprits amenait des crises funestes... » — Pour qui compare ces textes, et détermine la courbe de l'action politique de la *Minerve*, le recueil se termine par un appel aux barricades.

Et si le peuple triomphe, au profit de qui triomphera-t-il? On ne trouve, au cours de la *Minerve*, qu'un seul mot bienveillant pour le duc d'Orléans, partout on y manifeste l'horreur de la Terreur républicaine. Napoléon, dont on a tant parlé, dont on a loué les soldats, soutenu les partisans, admiré les qualités et les services, blâmé discrètement les torts, plaint les souffrances, ne sera-t-il pas le bénéficiaire d'une crise qu'on aura préparée en affectant de la redouter, en la redoutant peut-être? Constamment les libéraux de la *Minerve* ont dit à l'opinion : « Napoléon fut grand, mais... Napoléon eût été admirable, si... » L'opinion, qui simplifie, et ne connaît pas l'art de corriger une idée par une autre, conclut : « Napoléon fut grand, Napoléon fut admirable. »

Aignan, Lacretelle mourront en 1824, trop tôt pour que les événements aient pu déterminer chez eux une nouvelle orientation politique. Jay, au contraire, vivra assez pour voir le second Empire, et ayant dès 1822, accentué son rapprochement du bonapartisme, aidera selon son pouvoir au succès du neveu de l'Empereur. Béranger, après 1830, sera saisi d'une vraie fièvre napoléonienne. Lui, à qui Napoléon n'a inspiré qu'un chef-d'œuvre, *Les Souvenirs du peuple*, écrira alors des œuvres multiples, d'une égale et cruelle platitude : *Le Baptême*, *L'Égyptienne*, *L'Aigle et l'Étoile*, *Sainte-Hélène*, *La Leçon d'histoire*, *Il n'est pas mort*, *Le Matelot breton*. Il préparera ainsi le second Empire, quitte à le regretter ensuite.

1. *Minerve*, IX, 6.

Étienne, Jouy, Tissot, s'accommoderont, à des degrés divers, de la monarchie de Juillet. Tissot lui devra de recouvrer sa chaire au Collège de France; Étienne sera pair de France en 1839; Jouy, bibliothécaire du Louvre. Il avait du reste avant 1830 précisé son évolution dans le sens orléaniste.

Benjamin Constant enfin, semble avoir voulu, après 1820, se dégager de ses compromissions napoléoniennes des Cent-Jours et de la *Minerve*. Il semble avoir adopté comme probable et souhaitable, à partir du règne de Charles X, l'avènement au trône du duc d'Orléans. Dans un fragment sur *La France de 1789 à 1814*, écrit certainement après 1823[1], il examine les candidats au trône de France en 1814, et conclut : « Avec le petit Napoléon, venait une régence autrichienne qui ne tentait les amis ni de la France, ni de la liberté; le prince des Pays-Bas... avait servi contre les Français en Portugal; Bernadotte, séduisant par les formes, et souvent républicain par ses expressions, n'en avait pas moins le tort irrémissible d'avoir soulevé les étrangers contre son pays natal. M. le duc d'Orléans n'était pas en France. » La conclusion est éloquente. Ah! s'il eût été en France!

Il n'est pas moins curieux de comparer, dans l'édition de 1829 des *Lettres sur les Cent Jours*, le ton des Lettres écrites en 1819, avec celui de l'introduction et des notes, ajoutées dix ans plus tard. Il y insiste avec une particulière vigueur sur l'impossibilité de voir régner en France le duc de Reichstadt : « Les traditions de l'Empire entées sur une éducation autrichienne, le dogme de l'obéissance passive écrit sur deux drapeaux, et, à ce titre, l'obéissance passive exigée en double, ne serait-ce pas la combinaison la plus désastreuse pour une nation qui a joui de ses droits, si toutefois cette nation avait l'imprudence de la provoquer et la faiblesse de la subir[2]? » Ailleurs, repoussant de nouveau la candidature du duc de Reichstadt, il indique celle qu'il approuverait[3] : « Il ne faut pas que la France devienne la succursale d'un

1. Publié dans les *Mélanges de littérature et de politique, 1829*. — On y parle avec horreur et mépris de Don Miguel, dont l'œuvre réactionnaire ne commença que vers 1823 ou 1824.

2. Introduction, p. 22 et suiv.

3. Cinquième note.

autre Empire... L'établissement d'un prince étranger sur le trône de France ne s'opérerait pas du consentement de tous ceux auxquels les principes consacrés par la politique européenne confèrent sur ce trône des droits plus ou moins directs. Or, s'il arrivait que l'un d'eux, courageux, populaire, prêt à donner à la liberté des garanties, levât contre l'étranger le drapeau français..., je ne conçois guère comment des Français se battraient pour un Autrichien ou pour un Russe contre des Français. »

Mais, de quelque côté que se soient tournés les écrivains de la *Minerve*, que certains aient ou non voulu plus tard effacer leur œuvre, renier leurs tendances, leur œuvre de 1817 à 1820, en dépit d'eux, demeurait. Une idée ne vous appartient plus quand vous l'avez lancée dans le monde; sans vous, malgré vous, elle va son chemin et fait son travail. Avec des précautions jugées suffisantes, Benjamin Constant et les siens avaient donné à Napoléon l'absolution libérale, que Rémusat prononcera solennellement en 1840, à la tribune de la Chambre. Ils avaient combattu coude à coude avec les bonapartistes. Leur leçon, en paroles et en actes, ne fut pas perdue pour la bourgeoisie libérale. Entre les amis de Lafayette et les dévots de l'Empereur, l'abîme était comblé. Il a fallu le 2 décembre pour le rouvrir.

PHILIPPE GONNARD.

DE LA LUMIÈRE SUR LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN

Comment la candidature Hohenzollern a été engagée et négociée, avant que le monde en eût connaissance le 3 juillet 1870, voilà une question jusqu'à présent très peu éclaircie dans les détails. Et notamment on était en plein désaccord sur les vues intimes de Prim, de Bismarck et des Hohenzollern mêmes. C'est ce que j'appelle les trois éléments psychologiques de cette affaire. Puisque notre ministère des Affaires étrangères continue de tenir clos ses documents, nos historiens étaient réduits en première ligne aux « Mémoires Roumains » (*Aus dem Leben Karls v. Rumänien*), en deuxième aux lettres, aux récits, enfin aux renseignements de toute espèce, publiés çà et là. Les résultats en restaient assez incertains et différaient beaucoup, de manière qu'on entend parfois dire : « Nous ne parviendrons à connaître le fond des choses que par la publication française des *Origines Diplomatiques* », (dont le tome VI cependant ne dépasse pas le mois d'août 1865). Voilà une perspective non seulement regrettable pour nous autres Allemands, mais encore d'une réalisation incertaine. Car, pour donner une pleine lumière, la diplomatie française aurait dû être merveilleusement instruite, ce qu'évidemment elle ne fut pas.

Dans ces circonstances on a de quoi se féliciter de ce que, par une coïncidence heureuse, notre connaissance des faits vient d'être richement complétée. J'ose dire que les points les plus essentiels à présent sont éclaircis. Cela est dû aux documents dernièrement publiés par Zingeler, *Karl Anton Fürst v. Hohenzol-*

lern. Deutsche Verlagsanstalt, 1911; — Fester, *Neue Beiträge zur Geschichte der Hohenzollernkandidatur in Spanien.* B. G. Teubner, 1913; — Hesselbarth, *Drei psychologische Fragen zur spanischen Thronkandidatur Leopolds.* Mit Geheimdepeschen Bismarcks, Prims usw. B. G. Teubner. 1913.

Les résultats sont assez surprenants et seront présentés ici succinctement.

I

Jusqu'en février 1870 Bismarck ne fut pas mêlé à la candidature. Les modernes historiens français au contraire soutiennent généralement qu'il visait à la guerre depuis longtemps et que, par le célèbre entretien avec Benedetti qui, au printemps 1869, vint s'informer si les rumeurs d'une candidature Hohenzollern étaient fondées, il avait reconnu dans cette candidature le moyen de provoquer la France. De quelle manière il aurait dressé le « complot Hohenzollern » c'est ce qu'on explique différemment. Suivant Léonardon, Prim aurait été dupé ou suggestionné par le chancelier, tandis que suivant Emile Ollivier, d'abord le conseiller d'Etat Salazar y Mazarredo, puis le maréchal et d'autres auraient été achetés. Les deux versions, et en général l'initiative de Bismarck dans le complot, sont réfutées parce que Fester a trouvé quatre lettres de Salazar et un journal de Georg v. Werthern, qui prouvent que le complot ne fut dans ses origines qu'une idée émise par ces deux personnages, à laquelle Prim ne se joignit que plus tard, pour la poursuivre, il est vrai, avec beaucoup de zèle.

Dans un moment où la chute de la reine Isabelle n'était pas encore un fait accompli, mais était déjà escomptée par les hommes politiques en Espagne, en 1866, Werthern, alors ambassadeur à Madrid, avait jeté dans une société l'idée que, le cas échéant, les frères de Charles de Roumanie seraient de bons candidats. Voilà la vraie origine de la candidature, prouvée par le document suivant. En septembre 1869, trois ans après, Salazar vint à Munich et lui rappela cette scène par un billet, où il le pria de le présenter aux Hohenzollern au château de Weinburg. Ainsi fut fait,

et l'habile Espagnol expliqua au vieux prince par un discours de deux heures « clair et très entraînant » la situation de son pays. La deuxième lettre nous informe de ses impressions recueillies à cette occasion. Le prince héritier lui a plu, quoiqu'il lui suppose peu d'énergie. Mais Léopold, ainsi que son épouse, ne sont pas enchantés du projet. Au contraire Charles-Antoine en a bien envie, mais « il veut qu'on lui force la main, il ne veut pas passer pour un ambitieux et craint beaucoup son parent » (le roi Guillaume). Ces impressions s'accordent parfaitement avec le fait que Charles-Antoine alors déclara que d'abord les Espagnols devraient lui procurer le consentement, une sorte de mandat de Napoléon et du roi Guillaume. Il était d'un tempérament sanguin et croyait toute l'Europe obligée à l'égard de sa famille pour avoir assuré la paix en Orient par son fils Charles.

Prim, quoiqu'à cette époque il s'appliquât à gagner le duc de Gênes, avait laissé faire Salazar et, pour satisfaire Charles-Antoine, il fit même sonder l'ambassadeur français, Mercier de Lostande, par le ministre des Affaires étrangères. Mercier — voilà un fait connu par l'œuvre d'E. Ollivier — répondit, expressément comme son opinion particulière, mais très distinctement, qu' « en France tout le monde verrait en Léopold le prince prussien ». Ce qui fit comprendre à Prim que le chemin choisi ne serait pas praticable. Cependant il espérait gagner un jour l'empereur, connu pour sa bienveillance et ses bonnes dispositions à l'endroit des Hohenzollern, pourvu qu'on le mît devant un fait accompli.

« Tâter le pouls » au roi, et un peu plus tard à son chancelier, voilà une tâche dont Salazar pria son ami Werthern de se charger (lettres deuxième et troisième). Werthern le fit, sans que nous soyons fixés sur les détails, ses réponses nous manquant encore. Ce qui est certain, c'est que ses démarches n'eurent aucun résultat visible. De manière que l'assertion de Robert de Keudell, homme sincère et véridique, est vérifiée : Werthern rapporta confidentiellement la présentation qu'il avait faite de Salazar au château de Weinburg; mais le chef (Bismarck, dont Keudell était le secrétaire) n'y manifesta aucun intérêt.

Pendant ce temps les bonnes dispositions de Charles-Antoine

étaient entretenues par Werthern qui lui transmettait tout ce que son ami lui écrivait sur les affaires espagnoles. Salazar en traçait des descriptions très favorables. Quant au dépit de Mercier il se garda bien de le cacher, mais il prit soin de le présenter comme n'ayant rapport qu'à la personne de l'ambassadeur et non au gouvernement français (lettre quatrième).

Au mois de février la candidature du duc de Gênes ayant échoué définitivement, Salazar se rendit à Dusseldorf avec l'offre de la couronne par Prim, expressément sous condition de silence, ce qui excluait l'idée de demander l'assentiment de Napoléon. Comme Salazar avait aussi des lettres pour Guillaume et le chancelier, Charles-Antoine ne put guère faire autrement que de laisser son cours à l'affaire. Mais aussi il était complètement gagné par les explications très favorables de l'intermédiaire. Dans sa correspondance avec Charles, il alla jusqu'à exprimer l'opinion que la tâche de Léopold à Madrid promettait certainement plus de succès que celle de son frère à Bucarest. Les lettres que le vieux prince donna à Salazar pour Guillaume et Bismarck, maintenant nous les possédons par Zingeler. Elles prouvent que ceux-ci n'avaient pas encore été mêlés à l'affaire et aussi bien que Charles-Antoine avait envie de l'aventure. Seulement il comptait sur le chancelier, qui ferait fléchir le roi, de même qu'en 1866 il avait écarté devant Charles tous obstacles de la part du roi.

Seulement alors le chancelier s'occupa de l'affaire. Guillaume d'une probité un peu myope et prenant les choses à la lettre persistait dans la conviction, que Bismarck lui avait inspirée en 1866, que le statut de famille de Sigmaringen ne lui donnait pas le droit formel d'empêcher un prince d'accepter une couronne. L'inconvénient était que ni Léopold ni Frédéric son frère n'en voulaient sans ordre du roi, que leur père — nous le savons — désirait, lui aussi. Comment donc obtenir cet ordre du vieux monarque ennemi de tout romantisme et de toute aventure? Bismarck, dans un mémoire et dans une conférence du 15 mars amenée par Charles-Antoine où le roi, les Hohenzollern, le Kronprinz, Moltke, Roon, Delbrück et le ministre de la maison royale s'étaient réunis, émit l'opinion que, dans une guerre future

franco-allemande, les Français par l'établissement même d'un Hohenzollern à Madrid, auraient deux corps d'armée de moins sur le Rhin, que par conséquent la sûreté de l'Allemagne exigeait l'acceptation. Qu'une guerre pût éclater à cause de la candidature même, le chancelier n'y pensait pas plus que Prim et les Espagnols. Généralement ces hommes d'état qui connaissaient le mieux Napoléon III étaient le plus rassurés sur ce point.

Quant au point de vue militaire, inventé par Bismarck, il n'avait pas d'influence sur les Hohenzollern, qui suivant leurs lettres publiées, ne voulaient pas ajouter à la sûreté de l'Allemagne, mais sauver la nation espagnole de l'anarchie, comme Charles avait fait de la nation roumaine. Même le roi n'accepta pas l'idée de Bismarck, quoique défendue sans doute par Moltke; toute l'affaire resta donc indécise, mais on envoya avec l'assentiment du roi le conseiller de légation Bucher *incognito* à Madrid, pour « connaître les sentiments de la nation espagnole ». La vraie tâche cependant, à lui confiée par Bismarck, étant la médiation entre les Hollenzollern et Prim, il fit d'abord un séjour à Dusseldorf.

De même que c'avait été Prim qui avait exigé un secret absolu, c'était aussi lui et Salazar en son nom qui dans les télégrammes des mois de mars, avril et juin, étaient pressés, et l'on en aperçoit sans difficulté le motif, à savoir qu'il n'y avait guère d'autre moyen d'emporter une forte majorité qu'en surprenant et entraînant les Cortès. Aussi Prim fut-il très sérieusement froissé, lorsque Bucher lui apprit les conditions très graves, pour ne pas dire impossibles, des Hohenzollern (que les finances et la législation ecclésiastique fussent réglées d'avance). C'est dans ces circonstances là que Bismarck adressa au maréchal la lettre dont le texte approximatif a été connu par Gramont et critiqué à tort dans les *Gedanken und Erinnerungen* : que la candidature était une chose excellente et pourrait être opportune *à un moment donné* (c'est-à-dire : quand les Hohenzollern seraient plus coulants). Cependant lorsqu'en fin de compte les deux princes vers la fin d'avril refusèrent la couronne, Bismarck rompit résolument la négociation en faisant ses excuses à Prim et rappela Bucher de Madrid.

II

D'autre part le maréchal essaya encore une fois d'agir sur Guillaume, mais en vain; puis aussi sur son chancelier par une nouvelle lettre et un télégramme, qui à cause d'une maladie de celui-ci, restèrent quelque temps sans réponse. Pendant ce temps même Léopold, influencé par le major v. Versen, qui lui aussi avait été envoyé en Espagne pour connaître l'état de l'armée, rendu suspect par des révoltes continuelles, et un peu par le vieux prince, avait fléchi. Charles-Antoine en avait fait part par une lettre très intéressante au Kronprinz et par celui-ci au chancelier qui vers la fin de mai fit avertir le maréchal que le moment favorable semblait être venu. Aussitôt le feu à Madrid se ralluma. Sur les instances de Salazar, Bucher, après une entrevue avec Léopold, repartit pour Madrid, le 4 juin, sous le nom de Docteur Braun. Le roi cette fois ne l'apprit qu'après coup par son ministre, selon lequel le conseiller de légation n'avait d'autre ordre que d'expliquer au maréchal en réponse à sa lettre et à son télégramme, pourquoi lui, Bismarck, ni ne voulait ni ne pouvait influencer le prince héritier! Mais, comme la dernière fois, sa vraie tâche était la médiation entre les deux partis. Les conditions de Léopold ne se trouvaient guère plus accommodantes; au contraire le prince demanda expressément un délai de quelques mois, pour que les mesures législatives fussent prises. Mais le maréchal invente une solution : l'élection immédiate reste une condition *sine qua non*, mais pour l'entrée à Madrid le délai sera accordé. Ce n'est que sous cette condition là que Léopold accepte enfin (le 19 juin). Que pendant ces jours même Prim ait demandé plusieurs fois par Mercier que Napoléon voulût bien lui accorder une entrevue pour le mois de juillet, de même qu'en 1869, cela n'est point en contradiction avec l'accord convenu entre lui et Léopold. Au contraire, l'élection faite, pendant le délai de l'entrée de Léopold, le maréchal pensait arracher à l'empereur son acquiescement.

Vu le terme prochain de l'élection, les modalités durent être discutées entre Bismarck et Prim. Bismarck avait indiqué comme

possible au maréchal « une fermentation passagère en France, qu'on ne devait sans doute ni provoquer ni entretenir ». On ferait bien par suite de ne pas nommer le chancelier, enfin de ne publier que deux pièces, savoir : l'offre de la couronne par Prim en février et l'acceptation prochaine de Léopold. Ce propos était contenu dans une instruction adressée le 4 ou 5 juin au « Docteur Braun », mais conçue en français[1] pour être expliquée et présentée au maréchal même.

Bismarck avait compté sans son hôte, c'est-à-dire il n'avait pas tenu compte du penchant espagnol pour le tintamarre, le clinquant et l'aplomb. Sans avoir égard à la lettre de Bismarck, ne visant qu'à en imposer avec son candidat aux Cortès, l'Espagnol demande par trois télégrammes du 9, 10 et 12 des démarches officielles : qu'une lettre de Bismarck soit transmise par un courrier, qu'une délégation espagnole soit reçue à Berlin, et tout cela le plus tôt possible; car pour le moment tout va bien aux Cortès, mais « partie remise, partie perdue ».

Ces idées sont culbutées par un télégramme du 12, où Bismarck charge Bucher de déclarer à Salazar [mot à mot] : « La seule voie pour réaliser la chose est que quelqu'un se rende immédiatement auprès du caballero (Léopold) à Reichenhall, pour faire avec lui ce qui peut se faire. Le caballero est majeur et prêt à traiter. Les objections de la part de sa famille sont écartées. Le gouvernement prussien n'a pas d'ordres à lui donner, mais le chef a lu des lettres privées qui prouvent que le chevalier est désireux d'accepter — le Docteur doit donc dire cela comme une opinion personnelle du chef! — Versen part demain pour Reichenhall. » Ce télégramme était envoyé déjà de Varzin[2], où Bismarck s'était retiré, pour prendre les eaux de Karlsbad. Son contenu est en parfaite harmonie avec ce que la correspondance du Chancelier avec Abeken nous apprend

1. Pirala publie cette lettre ou instruction en espagnol, mais ajoute une fois l'expression française (engagé) de l'original, et on lit Monsieur Gama au lieu de Señor Gama. Comment sa lettre lui est-elle parvenue? Non pas par un vol postal; on avait sans doute laissé une copie au Maréchal. M. Ollivier s'était obstiné à dire que le docteur devait être Bernhardi, qui en fait n'a eu aucune relation avec la candidature. Voir mon livre, p. 52-54.

2. Cependant *via* Berlin et l'ambassade de Madrid, comme d'ordinaire.

sur la vie rurale[1] qu'alors il y menait. Nous y trouvons des plaintes fréquentes à cause de « l'encre que l'on continuait de fondre dans son eau de Karlsbad ». Sans attendre le succès de son télégramme — qui fut, il est vrai, complet — il ordonne le même jour que désormais toutes les nouvelles de Madrid soient transmises, non pas à lui ou à son remplaçant auprès du roi Abeken, mais à Léopold. Il ne voulait plus être mêlé à l'affaire d'autant plus qu'elle lui avait causé des différends sérieux avec le roi, qui soupçonnait qu'il avait négocié à son insu en Espagne.

III

Le 19, Salazar réussit à obtenir, par l'assistance de Bucher et Versen, l'acceptation de Léopold (à Sigmaringen où l'on s'était rendu de Reichenhall). De même Bucher, le 21, obtint l'acquiescement du roi (à Ems). Car Guillaume s'était bien parfois fâché contre les Hohenzollern à cause de « leur tenue peu claire dans toute l'affaire », mais selon son principe établi au premier abord, il ne fit pas de difficultés, dès que Léopold se sentit la « vocation » qui avait manqué. Ainsi tout était prêt pour que les Cortès entrassent dans le projet et prissent leur résolution dans les huit jours, terme fixé pour cela, lorsqu'un malheur imprévu fit échouer Prim. Le (célèbre) déchiffrement faux d'un télégramme, auquel Léonardon et d'autres ont refusé foi, est un fait historique, dont les détails se révèlent devant nos yeux par des documents certains. Salazar, en partant pour Reichenhall, était convenu avec Zorilla, président des Cortès, que, en cas qu'il annonçât son retour avant le 1er juillet (soi-disant comme mot d'ordre), les Cortès seraient retenues, au cas contraire seraient congédiées. Le télégramme en question était

1. La description du chancelier entouré alors par Keudell et Bucher qui déchiffrent pendant plus de la moitié du jour, (Ollivier, t. XIII, p. 567) est arbitraire ou du moins arbitrairement déplacée. Jusqu'en juillet il n'avait personne pour l'aider. Keudell ne vint que pour régler une question de personne, le 6 juillet, et était sur le point de repartir lorsque, le 8 juillet, les nouvelles de Paris eurent pour effet de le faire rester. Bucher ne revint de sa mission qu'après sa conférence avec le roi à Ems (le 21 juin) et arriva à Varzin le 30, suivant Poschinger. Les ordres du chancelier pour la presse (Busch Tageb.) ne commençent que le 7 juillet.

chiffré et adressé, comme les autres, à l'ambassade du Norddeutscher Bund. Après le déchiffrement il disait le 9 juillet au lieu du 26 juin! Outre cela, en face de la déclaration imminente de la candidature, on avait laissé tomber le secret absolu. Charles-Antoine avait jugé de son devoir d'initier le grand-duc de Bade, et Salazar, en rentrant à Madrid, avait épanché à la gare sa satisfaction sur le but atteint, lorsqu'il fut terrifié par la nouvelle que l'assemblée était en congé. Voilà le malheur, qui contraignit le maréchal à communiquer l'affaire, non pas à l'empereur même après le fait accompli, mais à son ambassadeur le 2 juillet.

Son entretien avec Mercier prenant une tournure très grave, Prim, qui se plaisait à jouer le rôle de *persona grata* auprès de Napoléon, s'écria : « Ma consolation c'est que ce n'est pas moi qui ai inventé cette combinaison; je ne l'ai pas même cherchée, on est venu me la mettre dans la main. Seulement, dans l'état où nous sommes, je ne peux pas la repousser ». Jusque-là sa phrase était à peu près correcte; car Salazar lui avait préparé le projet, quoiqu'avec sa permission. Mais il ne disait plus la vérité, quand il ajoutait, qu'après l'interruption il avait été de même passif : « Un moment j'ai cru qu'elle avait avorté comme les autres... mais voilà qu'on me la rapporte toute faite. »

Ce dut être une scène pénible, avec une nuance comique, lorsque Mercier, se méprenant sur les excuses de Prim, les rapporta à la conduite de Bismarck, et que Prim les corrigea : « Vous vous trompez, les ouvertures sont parties d'ici ». Néanmoins plusieurs savants français ont voulu sauver l'interprétation fausse de Mercier, de sorte que le maréchal se serait trahi ou aurait fait un aveu pour le retirer tout de suite. Voilà où prend son origine l'hypothèse Léonardon, que Prim aurait été la dupe de Bismarck, dont la lettre d'instruction cependant aurait eu l'effet involontaire d'ouvrir les yeux à l'Espagnol et de lui faire comprendre le danger. Alors il aurait battu la chamade, ce que le prétexte du déchiffrement faux aurait été destiné à cacher. Cette hypothèse, agréée entre autres par Denis, a été abandonnée par Ollivier, qui la remplaça par la thèse : que Salazar, Prim et d'autres avaient été achetés par le chancelier. Suivant lui Prim, jusqu'à la fin,

même au 2 juillet, n'agit qu'en complice de Bismarck, et ses demandes d'une entrevue avec Napoléon n'étaient point, comme Léonardon le croyait, un signe de repentir, mais une « fausseté criante », un chant de sirène, tandis que lui et Bismark montaient le coup contre la France.

Si contraires que soient les portraits que ces deux historiens ont esquissé du maréchal, ils se fondent sur la même base, savoir le dogme à présent reçu en France : que Bismarck a dû être sûr que la candidature ferait éclater la guerre. A ce dogme-là on ne saurait accorder le fait que, même à Madrid, on n'avait pas prévu cette conséquence. D'ailleurs, c'est dans les événements même de 1870 qu'ont germé les deux hypothèses. Prim, il est vrai, s'est repenti, et le gouvernement français lui a fait grâce comme à un pécheur revenu de ses erreurs. *Mais ce ne fut qu'après le 6 juillet*, quand le danger de la guerre se dressa devant lui. Quant à l'hypothèse Ollivier, la demande par Prim d'une entrevue est devenue un chant de sirène, *mais non pas par sa faute*. Nous savons par l'*Empire Libéral* que vers la fin de juin à Paris on finit par s'inquiéter sur la candidature qui avait semblé morte. Mais sur les rapports de Mercier, contenant les demandes de Prim, on se calma vite, en se disant qu'alors il ne pouvait être capable de machiner une telle chose. La haine d'E. Ollivier contre Prim dérive du souvenir fâcheux de cette fausse conclusion. On voit que la question psychologique intervient aussi dans le développement des travaux historiques.

IV

Quelles seront les conséquences de ces découvertes? Ce ne sont pas seulement ces deux hypothèses qui vont s'écrouler : on fera bien de renoncer à tous les racontars courants sur cet épisode historique, comme fondés sur des données insuffisantes. En France et en Allemagne la sagacité des savants s'était plu à ramasser des indices que la candidature avait été inventée par Bismarck. Fester en avait bien réfuté plusieurs qui étaient devenus des fables conve-

nues. Par exemple, que Bismarck au mois d'octobre 1868 et avril 1869 avait lancé la candidature par la *Gazette d'Augsburg* (les articles[1] en contiennent plutôt le contraire; ils reprochent à Napoléon l'envie qu'on lui suppose de protéger Léopold), — ou que Salazar avait des relations avec Bismarck, comme ayant été employé autrefois à l'ambassade espagnole de Berlin (l'almanach de Gotha n'en sait rien). Mais d'autre part Fester avait apporté quelques autres matériaux d'origine portugaise qui semblaient prouver l'action secrète du chancelier. Eh bien! les lettres de Salazar découvertes par Fester contredisent ses propres conjectures d'autrefois. Ce ne fut qu'en février 1870 que Bismarck eut l'occasion de prendre son parti dans la question et qu'il se décida à appuyer la candidature.

Que la candidature eût été un moyen pour Bismarck de faire éclater la guerre au moment choisi, soit parce qu'aucun autre chemin ne restait pour achever l'unité allemande (Ollivier), soit pour faire éclater avant le temps un complot franco-austro-italien contre la Prusse (hypothèse Delbrück); qu'elle eût été donc une action, qu'il aurait dépendu du chancelier d'ajourner ou de pousser à son gré, c'était d'avance assez invraisemblable. Maintenant par nos télégrammes il paraît avec évidence que le temps où Léopold sera élu, aussitôt ou plusieurs mois plus tard, n'intéresse pas Bismarck; la candidature n'a donc rien à faire avec sa politique actuelle.

Il ne croit pas la candidature dangereuse pour la paix; pas plus que les Espagnols, dont l'insouciance sur ce point ne pourrait être plus clairement illustrée que par les trois télégrammes du 9 au 12 juin. Bismarck ne s'attend qu'à une fermentation passagère en France, qu'il prend soin de diminuer. Sa lettre d'instruction en est une preuve qui a toute sa valeur, puisque elle n'est point écrite pour pallier, mais pour découvrir et pour montrer les difficultés. Mais la preuve la plus significative c'est que Bismarck se retire à Varzin et que, le 12 juin, il y coupe les communications diplomatiques, malgré que — ce qui était douteux jusqu'ici — on

1. On trouve tous ces matériaux réunis d'une manière très heureuse dans Fester. *Briefe, Aktenstücke und Regesten*, etc. B. G. Teubner, 1913.

ne pensait pas du tout alors à un délai de l'élection. Non : la bombe à Madrid ne tarderait pas à éclater, mais lui à Varzin ne s'en soucierait point.

De même que les autres participants ne se doutaient pas des graves conséquences du projet, de même les Hohenzollern n'y ont pas pensé. Ils ont rêvé, de bonne foi, de faire le bonheur de la nation espagnole comme celui de la Roumanie. Le vieux prince toutefois, envers les siens et envers le roi, prenait l'air d'une grande réserve. Dans le même sens son journal, que je prétends être suivi par les *Mémoires roumains* (rédigés par Mme Meta Kremnitz), a été retouché çà et là par lui (voir mon livre, p. 101 et suiv.).

Même la pierre angulaire où sont appuyées toutes les hypothèses qui vont être démolies à présent, est remuée de sa place. Je veux dire l'assertion de Bucher : que la candidature était un piège (ou guet-apens) pour Napoléon III. Le conseiller de légation avait reçu la tâche importante de concilier ou de rapprocher les exigences des Hohenzollern des vœux des Espagnols. Mais ce n'était qu'une tâche spéciale, et il n'était point initié aux vues générales de son chef, même pas lorsqu'il partit pour la seconde fois à Madrid. Comme cependant il s'agissait aussi de régler la publication de la candidature, Bismarck songea à y suppléer (par la lettre d'instruction que Bucher présenterait et expliquerait à Prim même) mais sans réussir à le faire comprendre! Si Bucher avait compris son maître, il aurait dû s'opposer vivement aux idées de Prim et Salazar, exprimées par les trois télégrammes.

D'autre part Bucher était supérieur de beaucoup au chancelier par ses études des nations étrangères et par la connaissance de leurs sentiments. Il appréciait donc bien autrement et plus justement les conséquences que la publication de la candidature aurait à Paris. Il pressentait l'orage, et ce qu'il prévoyait, il le supposait être le vœu secret du chancelier. Désormais, les événements semblant avoir confirmé sa supposition, il ne parvint jamais à en délivrer son esprit, d'autant plus que, par là, ses missions en Espagne, qui étaient l'orgueil de sa vie, prenaient une importance incomparable. Sa supposition flattait sa vanité.

Mais qu'est-ce que Bismarck a voulu? La difficulté de ce pro-

blème-là diminue de beaucoup, dès que nous savons qu'il ne s'agit pas d'un projet préparé longtemps par lui, mais d'une question qui n'est devenue actuelle qu'en février 1870, où la France semblait absorbée par son évolution intérieure et où Bismarck savait le vieux prince enclin à l'aventure. Il comptait que le roi futur d'Espagne, de même que Charles à Bucarest, serait un élève docile et un appui pour la diplomatie prussienne, qui en avait bien besoin. Mais qu'il eût espéré de voir un jour l'Espagne s'allier avec l'Allemagne contre la France, ou au moins la menacer, cela est très invraisemblable. Et est-ce que la Roumanie, en aucun temps, fut prompte à prêter secours à l'armée prussienne? Pas du tout, et pourtant, à certains moments, elle était une figure qui avait de la valeur sur l'échiquier de la politique européenne. En somme Bismarck dit la vérité dans les *Gedanken und Erinnerungen* : qu'il n'avait pas cru de son devoir de repousser une telle chance de développer l'influence prussienne. La prémisse sans laquelle, j'en conviens, la conclusion serait manquée, c'est qu'au temps de sa décision il a dû considérer comme bonnes les perspectives du règne futur. Il a dû être influencé par Salazar, qui promettait par exemple une majorité sûre des trois quarts aux Cortès.

Voilà les lignes normales de ce chapitre d'histoire, tracées au moyen des nouveaux documents. Les écrivains français, s'il est permis à un étranger de donner son avis, au lieu de nager selon le courant, devraient retourner aux appréciations plus justes des maîtres antérieurs, telles que celles-ci : On pensait que la France serait un peu émue au début, mais qu'elle se calmerait promptement (Sorel), — ou, enhardi par ses succès parlementaires, plein de confiance dans sa dextérité, Prim s'était dit : Je persuaderai l'empereur, comme je persuade ma majorité (Cherbuliez).

Quant à la publication des *Origines diplomatiques*, nous autres Allemands, nous nous intéressons à son progrès. Elle pourra ajouter à notre connaissance d'aujourd'hui, ou même la modifier, mais non pas la renverser. Ou serait-ce qu'à Berlin on se recueillerait et qu'on parviendrait à devancer nos voisins en ouvrant les archives? Nous n'osons l'espérer.

HERMANN HESSELBARTH.

BAZAINE A METZ

ÉTAT DE LA QUESTION

Deux mots d'abord sur la genèse de cet article.

Divers travaux historiques, notamment ceux de la section historique de l'État-Major de l'armée, ont ramené depuis quelques années l'attention sur les événements de la guerre de 1870. A ce propos, M. Alfred Mézières, dans le *Temps* du 14 mai 1912, notait que les dépêches envoyées par Bazaine à Châlons avaient contribué à la marche de Mac-Mahon sur Sedan. A quoi M. Georges Bazaine, petit-neveu du maréchal, répliquait dans le même journal, le 19 août, en démontrant très fortement que le commandant de l'armée du Rhin n'était pour rien dans les malheureux résultats des opérations de l'armée de Châlons.

Je relevais ces résultats dans une note de la *Revue des Études Napoléoniennes*[1], et j'ajoutais : « Nous suivrons avec le soin qui convient la solution de cet angoissant problème, sans autre souci que celui de la vérité historique. Mais pour notre part nous voudrions une réponse à cette simple question : « Comment une armée française de 137 000 hommes, avec ses canons et ses drapeaux, a-t-elle pu capituler, a-t-elle pu être livrée à l'ennemi, *sans se battre, sans la moindre tentative pour percer les lignes d'investissement*? C'est là la honte effroyable, le crime impardonnable,

1. III, 153-155, janvier 1913.

dont nous frémissons toujours, l'horrible page qu'on voudrait arracher de l'histoire. »

Or M. Elie Peyron a consacré à la réhabilitation totale du maréchal Bazaine des études dont la première remonte à 1904; il a bien voulu me les communiquer[1]. Il a même pris la peine de les compléter par une toute récente brochure qui renferme les arguments essentiels de sa thèse : *A propos du siège de Metz, simple réponse à une simple question*. Depuis, M. Paul Lanoir a publié deux importants volumes intitulés : *Les Crimes de l'histoire, Le Maréchal Bazaine et la Capitulation de Metz*. Mais beaucoup d'arguments, et les meilleurs, en sont empruntés à M. Peyron. Le premier volume est consacré presque entièrement aux opérations autour de Metz, du 12 au 18 août, et il faudrait des connaissances militaires particulières pour se prononcer là-dessus avec compétence. Par contre, M. Lanoir passe extrêmement vite sur la « période diplomatique », qui est bien le point capital de ce procès, et il a conçu son ouvrage comme un réquisitoire contre le réquisitoire du général Pourcet au procès de Trianon, ce qui peut être une bonne méthode pour une étude de droit, mais non pour une étude historique[2].

Quoi qu'il en soit, grâce à ces diverses publications, il est possible maintenant de se documenter complètement sur l'état actuel de l'affaire Bazaine, et j'ai estimé qu'il était temps, qu'il était nécessaire de la présenter en toute sincérité, c'est-à-dire d'exposer la très pressante plaidoirie de M. Peyron, en indiquant d'ailleurs avec la même sincérité les objections qu'il me semble qu'elle comporte encore.

Je laisse de côté les antécédents du maréchal. Il est prouvé, paraît-il, par M. Paul Gaulot, que la conduite de Bazaine a été

1. Elie Peyron, *Bazaine fut-il un traître?* Paris, 1904; id., *Le Cas de Bazaine*, Paris, 1905; id., *L'Anathème de Gambetta*, Paris, 1908; id., *Le Revirement de Bazaine*, Paris, 1909; Alphonse Bazaine, *Ma Requête en revision*; Elie Peyron, *Bazaine devant ses juges*, Paris, 1912; id., *A propos du Siège de Metz*, Paris, 1913.

2. *Antibes*, 1913, 2 vol. in-8°, 360 et 208 pages. — Il est regrettable qu'il s'y rencontre de grosses erreurs : la date de la déclaration de la guerre ne peut pas être placée au 6 juillet (I, 155, 163); il faut dire le *prince royal de Saxe*, et non le *duc de Saxe* (I, 243); il est amusant de voir le roi de Suède, Charles XII, en guerre en 1716 contre le roi de Prusse Frédéric II le Grand (I, 310-311). — On trouvera par contre en cet ouvrage un récit très dramatique de l'évasion de Bazaine (II, 277-282).

irréprochable au Mexique; et pourtant.... Mais c'est un autre procès que nous pourrons reprendre un jour. Il ne s'agit ici que de Metz, c'est-à-dire de ces trois épisodes : les batailles des 14-18 août, la « période diplomatique » et la capitulation.

*
* *

On a reproché à Bazaine d'avoir, le 6 août, laissé battre Frossard à Forbach, soit pour que le « maître d'école », comme on appelait Frossard, reçût une bonne leçon, soit pour qu'il gardât tout le mérite de la victoire et conquît de haute lutte son bâton de maréchal de France. Il semble établi pourtant, d'après la *Revue historique de l'état-major de l'armée*, que Bazaine a bien envoyé des renforts à Frossard, mais que celui-ci montra une telle incapacité qu'il ne pouvait pas ne pas être battu.

C'est alors que Bazaine fut nommé par l'empereur commandant en chef de l'armée du Rhin. Sa nomination fut très bien accueillie; on estimait ses talents, on eut confiance qu'il « nous tirerait de là ». Mais la situation était très difficile; les préparatifs, on le sait, avaient été absolument insuffisants; le désarroi était absolu, plus grand que jamais après les premières défaites, et surtout la conduite de Mac-Mahon après Wœrth mettait l'armée du Rhin dans l'embarras le plus critique.

Après M. Alfred Duquet, M. Peyron rappelle avec une grande force[1] que Mac-Mahon s'est enfui « à tire-d'aile » sur Châlons, qu'il a lâché pied avec une rapidité extraordinaire, qu'il a abandonné le col de Saverne sans même faire sauter le tunnel, qu'il a abandonné Nancy malgré les ordres formels de l'empereur; que si au contraire il avait arrêté cette retraite si pressée, au-dessus de Nancy, sur le plateau de Vaudemont, il aurait couvert ainsi la droite de Bazaine, inquiété le mouvement tournant de Frédéric-Charles vers Pagny-sur-Moselle et Pont-à-Mousson, et empêché l'investissement de Metz. On nous dit aussi[2]

1. *Bazaine fut-il un traître?* p. 71.
2. *Id.*, p. 91-92.

que Mac-Mahon était jaloux de Bazaine et ne voulait pas être sous ses ordres.

C'est bien possible. Mais il est possible aussi que Mac-Mahon ait été obligé avant tout d'échapper à la poursuite du prince royal de Prusse qui, en effet, le serrait d'assez près et qu'il eût risqué un désastre à s'attarder.

Quant aux batailles autour de Metz, Bazaine se conduisit très vaillamment et habilement à Borny le 14 août, et infligea de grosses pertes aux Allemands. Le 16, à Gravelotte, il fit passer l'Empereur, peut-être pour rester le seul maître de son armée. Nous sommes d'ailleurs mal fixés sur les décisions qui ont été prises alors de concert par Bazaine et Napoléon III.

Que Bazaine ait pris sur le champ de bataille de Gravelotte les mesures les plus convenables, qu'il ait eu raison ou tort de retirer sur Metz ses troupes déjà victorieuses, il faut laisser ce jugement aux compétences militaires qui le plus souvent sont sévères ici pour le maréchal. On lui a reproché davantage de n'avoir pas à Saint-Privat soutenu Canrobert qui porta toute la journée le poids de l'action. L'argument suivant est bien pauvre pour le défendre. Bazaine ordonna à la Garde de *rester* sur le terrain pour appuyer Canrobert, et la Garde comprit qu'il lui fallait *rentrer*[1]. Bizarre et funeste erreur! Comment Bazaine n'a-t-il pas vu un épisode aussi capital de la bataille? Quand Napoléon faisait donner la garde au plateau de Pratzen, il la faisait agir lui-même. — Mais il ne faut pas comparer Bazaine à Metz et Napoléon à Austerlitz. — L'ignorance du maréchal en cette aventure donnerait toute sa valeur à cette phrase d'un témoin, un officier de l'armée de Metz, plus tard général Jourdy : « Le maréchal se promenait sur les pentes du mont Saint-Quentin, d'où il assista à la bataille en amateur[2]. »

Il paraît que Bazaine ne pouvait pas donner à fond sur Saint-Privat et achever la défaite des Prussiens qui venaient de perdre toute la garde royale, parce qu'il lui fallait surveiller à sa droite

1. *Bazaine fut-il un traître?* p. 45-47. Paul Lanoir, I, 344-345.
2. *Les Vaincus de Metz*, par E. J. (général Jourdy), Paris, 1871, p. 121.

les mouvements de Steinmetz [1] : cela encore demanderait à être précisé.

Mais surtout on explique [2] que Bazaine était mal entouré, que le général Jarras, qu'on lui avait imposé comme chef d'état-major, n'avait aucune valeur, et, avec 40 officiers sous ses ordres, ne sut rien faire; Bazaine n'en avait que 4; — il est vrai qu'il n'a rien fait non plus; — que le maréchal était très mal secondé par les commandants de corps, que Canrobert désobéissait sans cesse, et formellement, délibérément, commettant d'ailleurs des impairs qu'un petit lieutenant eût évités; que Ladmirault ne tenait aucun compte des ordres du général en chef, que Frossard faisait toujours des observations [3]; que Bazaine en somme n'avait aucune autorité sur tous ses subordonnés. — Cela est difficile à admettre absolument, et d'ailleurs une telle faiblesse dans un tel moment eût été bien coupable.

On insiste sur ces traits du caractère de Bazaine, qui était très faible : né pour la guerre, non pour le commandement, dit Sir Archibald Forbes. — Pourtant, il commandait au Mexique, à Puebla, avec une incontestable énergie. — Il était, nous dit-on encore, d'une timidité extrême; il était malheureux qu'on le crût un enfant naturel [4]; il était mal à l'aise avec ses lieutenants sortis des grandes écoles, tandis qu'il était sorti du rang, avec Canrobert notamment, qui avait dix ans de grade de plus que lui. Il était devant cette aristocratie militaire comme « un grand bénêt [5] ». Et ce sont ces dispositions morales qui lui ont inspiré pendant toute cette crise son « loyalisme stupide ».

On veut établir que Bazaine n'était pas un vrai chef; on veut produire cette impression qu'il a fauté par faiblesse, ce qui serait véniel, mais non par calcul, ce qui est l'opinion courante; on veut effacer le plus possible le personnage pour effacer ses responsabilités. — C'est le fait des avocats de plaider les circonstances

1. Alph. Bazaine, *Ma Requête en révision*, 48, 72.
2. *Le cas de Bazaine*, passim.
3. *Bazaine fut-il un traître?* 46, 110 notes. — Voir aussi dans l'ouvrage de M. Paul Lanoir, les responsabilités de Mac-Mahon, du Barail, Ladmirault, etc. (I, 94-134).
4. *A propos du siège de Metz*, 16.
5. *Le cas de Bazaine*, 67.

atténuantes; mais nous voudrions faire œuvre d'histoire, non de plaidoirie.

Quoi qu'il en soit, de gré ou de force, il fut enfermé sous Metz. On comprendrait très bien que Bazaine eût fait exprès de rester à l'abri de cette puissante forteresse; il ne voulait pas livrer à l'ennemi Metz la pucelle, Metz le boulevard inviolé de la frontière lorraine : question de sentiment extrêmement honorable. Et aussi, argument stratégique d'un poids considérable, il se tenait ainsi sur les communications des ennemis; il menaçait très dangereusement leur ligne de retraite.

Car le plan de l'état-major allemand est absolument étrange à ce moment : que l'on suppose un seul moment un échec de Frédéric-Charles devant Metz, et toutes les armées allemandes engagées en Champagne, sur les bords de la Meuse, étaient coupées de la frontière et dans une situation désespérée. Donc il serait facile, semble-t-il, de soutenir que Bazaine a bien fait de s'établir sur la Moselle. Les contemporains ne l'en ont pas blâmé, estimant d'abord qu'il était là dans une position stratégique de premier ordre.

Mais surtout M. Elie Peyron répète ici avec insistance, en caractères gras, une citation du général Bonnal : « Si Bazaine ne s'était pas enfermé dans Metz, il aurait été écrasé le 20 août entre Dombasle et Clermont. » Ces déclarations sont imposantes en effet; ces grands chefs ont des lumières interdites aux profanes. Pourtant, si au lieu de se retirer dès le 16 août en arrière de Gravelotte, Bazaine avait poussé son attaque le 17, et jeté Frédéric-Charles dans la Moselle, ou si à Saint-Privat, au moment où les Allemands, inquiets de leurs effroyables pertes, préparaient leur retraite et faisaient démasquer les ponts pour le départ de l'état-major royal, Bazaine avait solidement appuyé Canrobert et décidé l'écrasement de l'armée prussienne, quel eût été le destin du prince royal de Prusse, qui alors cherchait Mac-Mahon de l'autre côté de l'Argonne? Mais je m'excuse d'avoir empiété sur les compétences militaires.

De même, le général Bonnal observe que Bazaine, en tenant dans Metz jusqu'à la fin d'octobre, a arrêté les Allemands assez

longtemps pour permettre au gouvernement de la Défense Nationale d'organiser la résistance jusqu'à la fin de janvier 1871. — Assurément si Bazaine avait capitulé dès le 18 août, l'organisation de la Défense Nationale eût été encore plus difficile. Mais serons-nous réduits à féliciter Bazaine de n'avoir pas capitulé tout de suite?

D'ailleurs ici, au moment où se prépare le plan de Palikao pour une jonction de l'armée de Châlons avec l'armée de Metz qui enserrerait les Allemands entre elles deux, il semble qu'il serait facile de disculper Bazaine et d'accabler Mac-Mahon. Du débat engagé entre M. Alfred Mézières et M. Georges Bazaine, il résulte, selon nous, que Bazaine n'est pas responsable de la marche de l'armée de Châlons sur Sedan, qu'elle fut inspirée par des considérations politiques plus que par ses dépêches, et il est bien vrai d'autre part que Mac-Mahon a fort mal obéi aux ordres de son ministre, qu'il a accepté une mission qu'il n'approuvait pas, qu'il estimait désastreuse, qu'il eût dû se démettre plutôt que de prendre la responsabilité d'une pareille aventure; qu'il a donc marché vers Sedan « comme un chien qu'on fouette », et qu'ainsi il a fait manquer un plan certainement hasardeux, mais qui ne pouvait réussir qu'à condition d'être exécuté avec une rapidité, avec une vigueur exceptionnelle; qu'en hésitant moins, il eût aisément en effet gagné quarante-huit heures, et que c'était peut-être assez pour gagner les Allemands de vitesse quelque part sur la Meuse et rejoindre Bazaine sur le dos de Frédéric-Charles : il est inutile d'insister sur les conséquences que pouvait avoir une marche foudroyante de l'armée française.

Dans le même temps, le 26 août, Bazaine faisait une tentative pour aller au-devant de Mac-Mahon attendu par le nord-ouest. L'attaque des positions allemandes fut d'abord menée assez vigoureusement, puis, avant de pousser plus avant, faute de nouvelles précises de l'armée de Châlons, Bazaine convoqua ses principaux lieutenants au conseil de guerre de Grimont[1]. Ils furent unanimement d'avis qu'il ne fallait pas aller plus loin, qu'on risquait

1. *Bazaine fut-il un traître?* p. 45-47.

d'être coupé de Metz, qu'il valait mieux y rentrer, pour y appuyer l'armée, pour garder ainsi la ligne de la Moselle et la Lorraine, pour rester sur les communications de l'ennemi, pour l'immobiliser là, le tenir en haleine, le fatiguer, l'user, par de continuels et vigoureux « coups de griffe ». — Cet avis se peut défendre par les meilleures raisons en effet; mais les membres du conseil de guerre de Grimont ne conseillaient pas de rentrer sous Metz pour y capituler.

Il y eut encore des hésitations le 31 août, le jour où Mac-Mahon et Napoléon III engouffraient l'armée de Châlons dans l'entonnoir de Sedan. Qui sait si une vive attaque ce jour-là n'aurait pas obligé Frédéric-Charles à rappeler à lui le prince royal de Saxe qui opérait vers Stenay et aidait le prince royal de Prusse à serrer l'étau de Mézières à Bazeilles? Qui sait si même une apparence de succès n'aurait pas aidé Mac-Mahon à s'ouvrir la route du Chiers sur Thionville?

C'est là qu'il est possible d'établir que Bazaine a une part de responsabilité dans le désastre de Sedan. Mais nous laissons ce débat aux écrivains militaires.

Dès lors Bazaine était cramponné, isolé dans Metz. Il était son maître.

*
* *

La Révolution du 4 septembre fut mal accueillie à l'armée de Metz. Elle y fut connue au bout de huit jours. Alors Bazaine, le 15 septembre, s'adressa, pour avoir des renseignements précis, au chef de l'armée allemande qui était en face de lui, au prince Frédéric-Charles[1]. L'idée était au moins singulière. Frédéric-Charles lui fit connaître la vérité, avec d'autant plus de sincérité qu'il y trouvait son compte, qu'en effet une révolution avait renversé la Régence de l'Impératrice qui avait dû fuir en Angleterre, mais que le nouveau gouvernement n'était pas reconnu dans toute la France, et il envoya cette réponse « au maréchal *de l'Empire*, Bazaine ».

1. E. Peyron, *Le Revirement de Bazaine*, 14-15.

Qui dirait les idées qui ont pu dès lors germer dans la tête du maréchal?

Le lendemain 16 septembre, il fit connaître à son armée la composition du gouvernement de la Défense Nationale, en enveloppant d'ailleurs son ordre du jour de formules étranges et suspectes : « Nos obligations envers la patrie en danger restent les mêmes. Continuons donc à la servir avec dévouement en défendant son territoire contre l'étranger, *l'ordre social contre les mauvaises passions.* » Le 21 septembre, le conseil municipal de Metz donnait sans phrases, par une délibération très simple et franche, son adhésion au gouvernement qui avait « pris en mains la Défense Nationale [1] ». Il n'y avait plus dès lors en effet qu'à travailler pour la Défense Nationale : c'était le devoir unique et strict, surtout d'un soldat.

C'est alors que Bazaine subit, selon l'expression de M. Peyron, le « revirement » qui l'éloigna décidément du gouvernement de la Défense Nationale. Nous ne voyons pas qu'il y ait là revirement, car Bazaine n'a jamais reconnu le gouvernement de la Défense Nationale, et ce qui suit de sa conduite ne contredit nullement ce qui précède : au contraire. Mais on veut ici prouver qu'il y a eu « revirement » parce qu'il y a eu une influence étrangère changeant les dispositions premières. — Nous ne croyons pas que cela soit suffisamment prouvé, et que ce mot même soit exact. Quoi qu'il en soit, Bazaine aurait été entraîné, dans les négociations qui le perdirent, par le fameux Régnier.

C'était, affirme-t-on, un agent de l'impératrice Eugénie, et on veut montrer, aux origines de sa mission, l'intervention de Persigny, peut-être de Rouher [2]. — Cela n'est pas établi. Il est même reconnu qu'il ne fut pas reçu par l'Impératrice avant son départ pour la France, mais seulement par M. Fillion, précepteur du prince impérial. — Il s'agit évidemment de M. Augustin Filon, qui sans doute pourrait dire beaucoup de choses là-dessus; il a d'ailleurs promis de le faire à son heure [3]. — M. Fillion (ou

1. *Le Blocus de Metz en 1870*, publication du conseil municipal de Metz, in-8°, Metz, 1871. — Cf. p. 15 et appendice XXXVII. — Paul Lanoir, I, 308; — II, 32.

2. Cf. A. Bazaine, *Ma Requête en révision.*

3. Aug. Filon, *Le Prince Impérial, souvenirs et documents*, in-4°. Paris, 1912. —

Filon) remit à Régnier une vue d'Hastings, sur laquelle le prince impérial écrivit quelques mots et sa signature. Il paraît que cette gravure et cette signature suffisaient à donner à la mission Régnier une sorte de caractère officiel. — Ce n'est pas prouvé. On peut parfaitement admettre (M. Filon dira si cette interprétation est exacte) que Régnier s'est offert à aller voir l'Empereur prisonnier à Wilhelmshoë, et que ce souvenir du prince impérial était simplement destiné à lui permettre d'être reçu par Napoléon III. Il ne semble pas que l'on puisse aller plus loin pour le moment.

On connaît les faits de la cause. Régnier vint au château de Ferrières, où était Bismarck, sous prétexte d'obtenir un passe-port pour Wilhelmshoë. Il fut reçu par le chancelier le 20 septembre, avant que Jules Favre ne fût venu dire les conditions que le gouvernement de la Défense Nationale était disposé à accepter pour des préliminaires de paix. Bismarck profita naturellement de l'occasion d'affaiblir ses ennemis en les divisant, prêt à traiter avec celui qui lui consentirait les plus importantes concessions. Jules Favre déclarait que le gouvernement de la Défense Nationale ne céderait pas un pouce de territoire; Régnier, parlant en son nom, ou d'avance au nom de l'Empereur déchu, était prêt à céder Strasbourg. Bismarck causa avec lui, et Régnier fut *autorisé* (ce mot convient-il bien? Ne faudrait-il pas dire *invité*?) à aller voir Bazaine. Un lien nouveau se nouait entre le gouvernement allemand et le commandant de l'armée de Metz.

Bazaine reçut Régnier le 23 septembre, reconnut aussitôt en lui un agent de l'impératrice, entra donc en propos, et ce fut le commencement de ce qu'il appelait lui-même « la période diplomatique ».

Or ce seul fait de s'être prêté à une négociation quelconque est déjà condamnable. Le commandant de l'armée du Rhin n'avait qu'à se battre; il n'avait reçu de personne le pouvoir de traiter : appellera-t-on « un pouvoir » de cette sorte la signature d'un enfant sur une gravure de bains de mer? Il n'avait qu'à renvoyer

Compte rendu dans la *Revue des Etudes Napoléoniennes*, janvier 1913, t. III, p. 158-160.

Régnier à Bismarck, Bismarck à l'impératrice, remettre à la Régente le soin de traiter directement avec la Prusse, et, en attendant, pour faciliter cette négociation, tâcher de battre Frédéric-Charles.

Ici son avocat engage une longue discussion pour démontrer que Metz fut donc alors comme une enclave de l'Empire, sans communication avec le gouvernement de la Défense Nationale, que ce gouvernement n'était pas de droit, n'était pas légitime, que par conséquent il était possible de ne pas s'occuper de lui. — Mais le fait? Mais la France? comme disait le duc d'Aumale au procès de Trianon. Tout le pays était derrière le gouvernement de la Défense Nationale pour essayer de repousser l'invasion : d'Aurelle de Paladines, Robert le Fort, Charette, de Sonis, Chanzy, Bourbaki, étaient moins exigeants sur le point de droit.

D'ailleurs le même écrivain, considérant les intrigues de Bazaine contre le gouvernement établi, admet qu'il était coupable, et qu'il convenait de le traduire devant une Haute Cour de justice[1]. Mais un crime de cette nature, en temps de guerre, de connivence avec l'ennemi, est une forfaiture passible du conseil de guerre.

Bazaine, dit-on encore, aurait été amené à cette louche négociation par l'espérance d'obtenir pour la France des conditions avantageuses, ou le moins possible onéreuses. Ainsi il paraît que l'Allemagne se serait contentée alors de Strasbourg et d'une indemnité d'un milliard[2]. Ce serait intéressant, si c'était prouvé. Sur des points d'une pareille gravité, il faudrait des preuves évidentes, et les à peu près ne peuvent que mettre en défiance le lecteur impartial. Que s'il était certain que Bismarck faisait au maréchal des conditions acceptables, n'était-ce pas pour l'attirer, pour le faire glisser sur la pente de la trahison? De même, quand il lui faisait connaître que le gouvernement allemand ne voulait traiter qu'avec un gouvernement légal, reconnu de la France et de l'Europe, n'a-t-on pas le droit de supposer qu'il continuait sa poli-

1. *Bazaine fut-il un traître?* p. 146.
2. *Le Revirement de Bazaine*, p. 40-43. — M. Paul Lanoir cite (II, 78) un passage des *Mémoires* de Bismarck prouvant que dès le mois d'août le gouvernement prussien voulait Metz et la Lorraine.

tique de tentation, qu'il voulait entraîner, endormir Bazaine dans une négociation prolongée, le mener doucement à la capitulation, l'empêcher de faire quelque coup de folie, de donner sur les troupes d'investissement quelque formidable « coup de griffe », qui eût d'ailleurs été le meilleur moyen d'obtenir les moins mauvaises ou les meilleures conditions? Cette manière de raisonner n'est nullement contredite par les dernières publications.

Quoi qu'il en soit, la mission Régnier échoua. Le personnage revint chez Bismarck le 28 septembre, déclara que Bazaine ne voulait pas céder Metz. — Eh quoi! les Allemands demandaient donc Metz avec Strasbourg? Voilà qui se rapprocherait sensiblement des conditions moins douces où ils devaient se tenir.

Régnier, sans être allé à Wilhelmshoë, retourna à Londres, n'eut pas plus de succès qu'à son premier voyage; l'impératrice, dit-il dans le récit qu'il a laissé de toute cette histoire, craignant le jugement de la postérité, ne voulut pas entraver l'œuvre de la Défense Nationale. Et il se lamente sur ce mois perdu, sur les malheurs qui en sont résultés pour la France[1].

Puis ce fut Bourbaki qui fut envoyé par Bazaine à l'impératrice. Que ce soit sur la demande de celle-ci ou de Régnier, ou sur l'initiative du maréchal, peu importe. Bourbaki, comme la colombe de l'arche, ne revint pas, ayant trouvé, loin de ces intrigues malsaines, le chemin de son devoir et d'une campagne de pure gloire sur Villersexel, jusqu'aux portes de Belfort.

Ce fut encore Boyer qui fut envoyé par Bazaine à Bismarck. On nous dit que Boyer a dépassé ses instructions[2], qu'il a trahi la pensée de Bazaine, que tout dans cette lamentable affaire fut la faute de Boyer, comme ailleurs de Canrobert. Qui pourrait cependant le prouver? Qui a entendu les conversations de Bazaine et de Boyer avant le départ de ce dernier pour Versailles? Car on n'écrit pas ces choses-là.

Ici, comme à propos des batailles du 16 et du 18 août, on veut démontrer que Bazaine n'a eu qu'un rôle passif, qu'il a obéi à une

1. *Quel est votre nom? N. ou M.? Une étrange histoire dévoilée* (L'affaire Régnier), in-8°, Bruxelles, 1870.
2. *Le Revirement de Bazaine*, p. 114, 123.

volonté supérieure à la sienne, celle de l'impératrice; on déclare qu'il a été le porte-parole de quelqu'un qu'on ne nomme pas[1]; on fait allusion au témoignage décisif de la fille d'un ancien officier de l'armée du Rhin, qu'on ne nomme pas non plus. — De semblables allusions non précisées affaiblissent la thèse par le seul fait qu'on voit l'auteur obligé de recourir à des arguments aussi insuffisants; de même pourquoi faire état de pièces mystérieuses dont on ne peut indiquer la provenance? Tout cela force à se tenir sur tous ces points dans une grande réserve.

En tout cas, en expédiant le général Boyer au chancelier allemand, il est certain que Bazaine admettait l'idée de traiter avec les ennemis pour pouvoir « sauver l'ordre social des mauvaises passions[2] »; — c'est le même langage qu'au début de septembre, lorsqu'il faisait connaître à ses troupes la formation du gouvernement de la Défense Nationale. Là encore il s'occupait d'autre chose que de son devoir militaire; l'armée étant « le noyau de l'ordre », devant être l'armée de l'ordre contre l'anarchie, il proposait qu'elle fût concentrée dans une ville française non envahie par les armées allemandes, par exemple Bordeaux, qu'elle s'engageât à ne pas servir contre les Allemands pendant trois mois, afin de pouvoir par cet armistice assurer le maintien de l'ordre, protéger une assemblée extraordinaire des sénateurs et des députés de l'Empire qui aurait eu autorité pour traiter de la paix. Car il apparaît là que pour Bazaine le maintien de l'ordre comportait le rétablissement de l'Empire.

Il s'agissait donc d'un pronunciamiento bonapartiste. La guerre

1. Cf. le *Revirement*, p. 108.

2. Des phrases comme celles-ci, extraites des instructions emportées le 12 octobre par le général Boyer, à l'adresse de Bismarck, ne sont-elles pas accablantes, définitives à condamner Bazaine? « La question militaire est jugée : les armées allemandes sont victorieuses, et S. M. le roi de Prusse ne saurait attacher un grand prix au stérile triomphe qu'il obtiendrait en dissolvant la seule force qui puisse aujourd'hui maîtriser l'anarchie dans notre malheureux pays.... L'action d'une armée française encore toute constituée, ayant bon moral, et qui, après avoir loyalement combattu l'armée allemande, a la conscience d'avoir su acquérir l'estime de ses adversaires, pèserait d'un poids immense, dans les circonstances actuelles. Elle rétablirait l'ordre et protégerait la société dont les intérêts sont communs avec ceux de l'Europe. *Elle donnerait à la Prusse, par l'effet même de cette action, une garantie des gages qu'elle pourrait avoir à réclamer.* » (Paul Lanoir, II, 63.) Est-ce le langage d'un général français? N'est-ce pas un langage de trahison?

civile en pouvait immédiatement résulter. Aussi M. Peyron n'hésite-t-il pas[1] à en faire un *crime* à Bazaine, et il a bien raison. Comment donc, ayant marqué lui-même le maréchal de cette flétrissure, peut-il soutenir avec tant d'ardeur la cause de son innocence?

L'armée fut discrètement sondée pour le cas d'une pareille besogne; l'affaire Rossel prouva suffisamment qu'il ne fallait pas compter sur elle, que les soldats, comme le pays, ne se prêteraient pas à une opération de police en faveur de l'Empire renversé, que bien plutôt ils seraient capables de traiter alors Bazaine comme jadis les soldats de la République traitaient Dumouriez au camp de Maulde.

On parle ici, sans préciser encore, de quelques incidents de relations entre Bazaine et Thiers. N'est-il pas curieux que cette armée de Metz, prisonnière en Allemagne, en soit revenue six mois plus tard pour être en effet l'armée de l'ordre contre la Commune? Ainsi, par la capitulation, elle allait être transportée, non pas dans la Gironde pour y assurer « l'ordre » aussitôt, mais dans les prisons allemandes pour y être conservée comme « le noyau de l'ordre ». Misérable destinée! Nous ne disons pas, on serait pourtant en droit de dire avec quelque vraisemblance, que Bazaine a capitulé pour garder une armée à l'Empire, pour assurer le succès d'un pronunciamiento après la guerre, puisqu'on ne le pouvait pas avant.

Mais M. Peyron affirme que cette « période diplomatique » n'a porté aucun préjudice à la défense du territoire[2]. C'est ce que nous allons étudier maintenant.

*
* *

Il est établi, sans contestation désormais, que Bazaine n'a fait aucune tentative de sortie digne de ce nom, rien qui ressemble même aux combats de Villiers et de Champigny, sous Paris; il y eut quelques fourragements auxquels le maréchal ne donna pas la

1. *Revirement*, p. 64.
2. *Id.*, p. 179.

moindre attention, des semblants de sortie, selon l'opinion d'un témoin que nous avons déjà cité[1]. On a beau s'ingénier, pour défendre Bazaine, à prêter de l'importance à ces affaires : elles n'en ont aucune.

On n'y constate pas les « coups de griffe » auxquels les membres du conseil de guerre de Grimont avaient demandé que l'armée fût employée. « Le maréchal, dit encore l'officier dont nous suivons ici le récit, vivait retiré dans une maison confortable, et ne visita jamais les camps. » Il y eut des « démonstrations », mais si anodines que le mot était devenu pour les troupes d'une amère ironie. L'opinion était faite chez les hommes et chez les chefs, que le maréchal se livrait à des calculs ténébreux : on ne croyait pourtant pas que l'on pût être amené à une capitulation sans combat[2].

Rien n'a donc été fait pour fatiguer, user l'ennemi; il ne lui a été fait aucun mal; la défense a été purement passive, apathique, morne. Quel contraste avec les temps de François de Guise qui lui non plus ne fut pas relevé par une armée venue de l'intérieur, et fit partir l'armée assiégeante!

Les sorties, les vraies sorties, étaient, paraît-il, impossibles : les forces prussiennes étaient écrasantes, au moins doubles. — Il semble cependant qu'elles n'étaient pas de plus de 200 000 hommes et Bazaine en avait au moins 130 000. M. Chuquet dit que Frédéric-Charles avait 160 000 hommes, et que Bazaine en a livré 173 000, dont 20 000 malades, ce qui représente donc 153 000 soldats disponibles. Et quand les Prussiens eussent été encore plus nombreux, était-ce une raison pour tendre les mains aux chaînes de la captivité?

Il paraît que les vivres commençant à manquer, on parla d'une sortie, d'une sortie sérieuse. Le conseil des généraux consulté[3], déclara qu'une sortie conduirait « vraisemblablement » à un insuccès. — Mais le vraisemblable peut quelquefois n'être pas vrai. On voulut éviter un désastre[4] : mais quel pire désastre que celui

1. *Les Vaincus de Metz*, par E. J., p. 203, 210.
2. *Id.*, *id.*, p. 155, 165, 186, 233.
3. *Le Revirement de Bazaine*, 131.
4. *Id.*, 131 note.

qu'on n'évita pas? On dit qu'une sortie n'eût servi qu'à envoyer de nouveaux prisonniers aux Prussiens[1] : et autrement ne leur a-t-on pas livré en une fois beaucoup plus de prisonniers qu'ils n'en auraient jamais pu faire dans une sortie?

D'ailleurs, répète-t-on, Bazaine ne pouvait pas se faire obéir; c'est pour cela que les quelques démonstrations qui ont été tentées n'ont pas abouti. Car l'avocat de Bazaine ne s'accorde pas toujours avec lui-même : d'une part, à ma simple question : — Comment Bazaine a-t-il pu capituler sans se battre? — il fait cette simple réponse : la famine. D'autre part, il explique que Bazaine voulait sortir, qu'il en fut empêché par ses lieutenants[2]. — Alors quel raisonnement faut-il adopter? Faut-il soutenir, pour la défense de Bazaine, qu'il voulait sortir, ou bien qu'il ne voulait pas prendre la responsabilité de faire périr inutilement 40 000 hommes? — En tout cas, il faudrait établir un système qui se tienne.

Bazaine était pourtant encouragé, poussé à agir. L'opinion publique à Metz protestait véhémentement contre l'inaction du maréchal, si bien que le maire en fit l'objet d'une démarche au quartier général : il fut éconduit[3]. L'armée attendait, appelait tous les jours « le coup de chien[4] ».

Le colonel de Geslin proposa un plan remarquable[5] : considérant la circonférence immense occupée par les Allemands, sans fortification continue, il préconisait la sortie filtrée par petits paquets tout autour de la place, avec rendez-vous de concentration à 100 ou 150 kilomètres; il estimait que les deux tiers de l'armée pouvaient passer. — Ce plan, nous dit-on, fut soutenu par Bazaine : ce n'était donc pas une folie d'y songer. Le conseil ne l'adopta point.

Poursuivons pourtant un moment ce rêve : on sort, soit par un coup de chien, soit par détachements séparés sur la périphérie. On passe : — Car on nous dit[6] que Bazaine faillit passer le

1. *A propos du Siège de Metz*, 52.
2. *Le Cas de Bazaine*, 144-145. — *A propos du siège de Metz*, p. 44.
3. *Le Blocus de Metz en 1870*, publication du Conseil municipal de Metz, p. 17, 18, appendice LV.
4. *Les Vaincus de Metz*, p. 205.
5. Elie Peyron, *Le Cas de Bazaine*, 142, 143.
6. A. Bazaine, *Ma Requête en révision*, 76, 83.

7 octobre; pourquoi ne serait-il pas passé le 27? — Mais continuons : sur 153 000 hommes valides, il en passe 75 000, 80 000. Bazaine est tué à la tête d'un contingent d'élite, d'un escadron sacré, qui s'ouvre quand même un chemin, faisant une trouée sanglante dans la ligne ennemie. On file sur Nomény, Château-Salins[1], vers Bitche ou vers Belfort; on constitue une armée des Vosges; on coupe les communications de l'ennemi vers Saverne. — On sait cet épisode merveilleux de Fontenoy, où quelques francs-tireurs, ayant coupé la voie ferrée entre Toul et Frouard, jetèrent un moment le plus grand désarroi dans le commandement allemand.

Frédéric-Charles se lance à la poursuite de cette armée en formation sur la frontière. Pendant ce temps, d'Aurelle de Paladines, vainqueur à Coulmiers, marche sur Paris, par les voies ferrées d'Étampes et de Corbeil, et ne rencontrant rien sur le chemin, arrive à Champigny-Villiers, donne la main à Ducrot qui sort au même moment. La grande armée allemande est en échec, ses communications rompues, sa retraite compromise; la face des choses est toute changée. La France obtient une paix honorable; elle a été sauvée par l'héroïque Bazaine. Il n'y aurait pas de plus éclatante gloire dans notre histoire.

Mais c'est un rêve, hélas! On nous dit[2] que le maréchal était d'une timidité naturelle : il ne voulut pas mettre les Prussiens dans cet embarras.

A cette épopée de l'imagination s'oppose la réalité prosaïque, la famine, la capitulation sans phrases, sans un effort pour sauver l'honneur.

On compare Bazaine à Kouropatkine : pourquoi ces comparaisons? Kouropatkine n'a pas capitulé avec 173 000 hommes, et, pour la longue résistance qu'il a opposée pied à pied aux Japonais, ne cédant en un an qu'une centaine de kilomètres, et gardant son armée, on lui rend justice aujourd'hui : c'est lui qui a permis d'obtenir un traité où la Russie n'a subi aucune mutilation.

On ne songe pas à comparer Osman pacha à Bazaine : enfermé

1. Cf. *Les Vaincus de Metz*, p. 243.
2. *A propos du Siège de Metz*, 16-17.

six mois dans Plevna avec 30 000 hommes contre 130 000 ennemis, il fut aussi obligé de céder à cause de la famine; mais alors il sortit, se battit, fut blessé, et, vaincu, il fut proclamé Ghazi, le victorieux : titre justifié, c'est un des plus grands noms de l'histoire turque, qui compte beaucoup de héros.

Au lieu de cela, quand Bazaine eut résolu en sa conscience la capitulation, il imagina une entreprise méthodique de démoralisation de ses hommes; il prit toutes les précautions pour le cas où ils auraient voulu absolument se battre. Des bruits furent habilement répandus sur les obstacles formidables accumulés par les Allemands [1], et il fut prouvé, après le désastre, que leurs retranchements se réduisaient en somme à peu de chose. On osa faire appel à la lâcheté de malheureux soldats, fatigués, abattus par une longue inaction, en leur expliquant que la capitulation entraînerait le licenciement et le renvoi dans leurs foyers [2].

Le jour venu de l'effroyable sacrifice, on nous dit d'une part que les drapeaux n'ont pas été détruits parce que les commandants de corps ont continué à désobéir. Mais il faudrait se mettre d'accord avec soi-même, car on nous rapporte d'autre part toute la tromperie organisée par Bazaine autour des circonstances de la capitulation [3] : que l'ennemi disposait de forces énormes, qu'il ne fallait rien détruire parce qu'à la paix, Metz et tous les armements seraient rendus à la France. — En ces seuls agissements, n'y a-t-il pas formelle trahison, et de la plus vile espèce?

On nous dit que ce n'est pas là un crime de Bazaine, mais une tare de l'Empire [4] : eh! non, la question est toute personnelle. Sans doute on veut faire entendre que l'intervention de l'impératrice a détourné Bazaine de son devoir, et l'a entraîné à mettre des intérêts de parti avant ceux de la France, et que, plutôt que de donner une victoire et d'en assurer d'autres au gouvernement de la Défense Nationale, à une République laïque [5], il préféra, lui très

1. *Le Blocus de Metz*, p. 27.
2. *Id.*, p. 27.
3. *Le Cas de Bazaine*, p. 136.
4. *Revirement*, p. 179.
5. E. Peyron, *Bazaine devant ses juges*.

catholique. et tout dévoué à l'Empire, livrer une armée française intacte aux Prussiens.

En vérité, il faut se retenir pour ne pas répéter sur ce cas les épithètes les plus sévères. M. Peyron explique que Gambetta, en jetant l'anathème sur Bazaine : « Le maréchal Bazaine a trahi! » a voulu seulement flétrir le bonapartisme, achever d'écraser l'Empire. C'est possible. Pourtant Gambetta n'a pas hésité à confier le commandement de l'armée de l'Est à Bourbaki, l'ancien commandant de la garde impériale.

Et, quand on relit les formules sur lesquelles Bazaine fut mis en jugement et condamné[1] : « — A rendu Metz sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait et sans avoir fait ce que lui prescrivait l'honneur », — on est toujours disposé à admettre que ce sont bien les termes qui conviennent et qu'ils ne sont pas trop sévères.

Il ne faut pas comparer Bazaine à Metz avec Masséna à Gênes.

Il ne faut pas dire : Qu'aurait fait Canrobert, etc. ? — Il n'y a pas de question Canrobert.

Il ne faut pas dire qu'au point de vue militaire le commandant de l'armée du Rhin aurait été un « monstre » s'il n'avait pas capitulé, et que du 15 juillet au 28 octobre, « il a bien mérité de la patrie » ; — que la capitulation de Metz est « son plus beau, son plus impérissable titre de gloire », et qu'il faudrait pour cela lui élever une statue[2].

Dans l'état actuel de la question, on ne peut pas admettre de pareilles propositions à l'endroit de Bazaine. Qu'il ait été entraîné à une négociation avec l'ennemi par un agent de l'impératrice, ce n'est pas prouvé; on peut pourtant le faire bénéficier d'un doute, d'une légère hésitation : au reste le conseil de guerre de Trianon n'a pas retenu cette phase de l'affaire. Mais ce n'est pas l'impératrice qui a empêché le maréchal d'épuiser tous les moyens de défense et de faire tout ce que lui prescrivait l'honneur.

Il y a à Metz sur la statue du maréchal Fabert cette inscription : « Si pour empêcher qu'une place que le roi m'a confiée ne tombât

1. *Le Cas de Bazaine*, 115.
2. *Id.*, 133. — Paul Lanoir, II, 103, 123.

au pouvoir de l'ennemi, il fallait mettre à la brèche ma personne, ma famille et tout mon bien, je ne balancerais pas un moment à le faire. » Et nous voulons emprunter une dernière citation aux *Mémoires de Frédéric-Charles*, récemment publiés : parlant des troupes françaises telles qu'il les vit au moment de la capitulation : « Ces troupes, dit-il, avait un aspect incomparable; celui qui avec elles n'a pu combattre et même se frayer un passage, en est responsable devant sa conscience. On pouvait tout demander à de pareils hommes. » Nous ne disons pas autre chose.

*
* *

A propos du procès de Trianon, M. Élie Peyron donne quelques arguments auxquels il attribue une importance particulière : notamment, que Thiers avait refusé de traduire Bazaine en conseil de guerre, et que Mac-Mahon ensuite a obligé moralement le conseil de guerre à condamner l'accusé[1], Bazaine devant être le bouc émissaire responsable de tous les désastres. — L'accusation est délicate. Observons seulement que Mac-Mahon, à cause de sa conduite après Wœrth, et à la tête de l'armée de Châlons, risquait d'être mis lui-même en mauvaise posture; il n'avait pas intérêt à remuer toute cette histoire dans un drame de justice.

On nous dit ensuite que le duc d'Aumale fut nommé président du conseil de guerre, pour conduire le procès de manière que l'Empire en fût définitivement écrasé, flétri[2]. — Pourtant le procès ne porta pas sur les relations de Bazaine avec la Régente; Régnier n'y fut pas appelé; il n'apparaît pas que le duc d'Aumale ait profité de l'occasion pour montrer le gouvernement impérial faisant du mal à la France même après sa chute.

Le procès ouvert, M. Peyron constate que Bazaine « ne s'est pas défendu », pour toutes sortes de raisons : par suite d'une intervention féminine mystérieuse[3]; — parce qu'il a voulu

1. *Bazaine fut-il un traître?* p. 85.
2. Cf. Paul Lanoir, I, 146-147.
3. *Le Revirement de Bazaine*, 54, note.

se sacrifier, parce qu'il n'a pas voulu déconsidérer ses camarades, les chefs de l'armée sur lesquels la France avait besoin de compter pour se relever; ainsi il couvrit les désobéissances de Canrobert; il évita de contrister Le Bœuf[1]; — surtout parce qu'il ne voulut pas nuire à l'Empire, à ses chances de restauration, dans le moment où le prince impérial se mettait en rapport avec le pape pour le rétablissement du pouvoir temporel. — Pourtant remarquons qu'il pouvait se défendre, dans l'intérêt de l'Empire, en soutenant, comme son avocat le fait aujourd'hui, que l'Empire eût obtenu en septembre de meilleures conditions que le gouvernement de la Défense Nationale. Il espéra peut-être que l'impératrice revendiquerait cette responsabilité de la mission Régnier. Il ne voulut en aucune manière nuire à l'impératrice; il alla, nous dit-on[2], jusqu'aux dernières limites de la servitude militaire : disons seulement, de la servitude politique. Pour tout cela il faut attendre la publication des papiers de l'impératrice.

On attribue une grosse importance à ce « fait nouveau », que deux jours avant la condamnation du maréchal, avant les plaidoiries, un officier de l'entourage du conseil trouva sur le bureau un recours en grâce. On en conclut que la condamnation était dictée d'avance, était imposée. — On peut conclure tout aussi bien, et plus simplement, que les juges de Bazaine étaient dès lors convaincus de sa culpabilité : il y a des plaidoiries qui sont vaines.

On fait état des témoignages de sympathie qui furent exprimés au condamné après le procès : ce ne sont pas des preuves. On rapporte un propos de Maria, la femme de chambre de Bazaine. On cite une lettre de M. Frédéric Masson[3], rappelant que l'évêque de Verdun, auparavant confesseur de Bazaine, l'estimait innocent : c'est une opinion.

De plus on fait allusion à d'autres témoignages, qu'on ne nomme pas, à d'autres pièces qu'on ne produit pas et l'on nous demande crédit[4]. Soit, et très volontiers! Il y a dans cette tenta-

1. *Ma Requête en révision*, 30, 39. — Paul Lanoir, I, 77.
2. *Bazaine devant ses juges*, 37.
3. *Id.*, 35, 40.
4. *Le Revirement de Bazaine*, 62.

tive de revision du procès Bazaine, une entreprise extrêmement délicate et difficile, poursuivie avec un zèle et un dévouement qui forcent l'estime et la sympathie, pour l'avocat. Attendons [1].

EDOUARD DRIAULT.

1. On relira avec grand profit sur ce sujet un article de M. Henri Welschinger dans le *Journal des Débats* du 20 août, sous ce titre : Une réhabilitation de Bazaine. Il s'agit de la façon dont E. Ollivier exposait dans son *Empire libéral* (*Revue des Deux Mondes*, juin-août 1913), la conduite de Bazaine à Metz. Nous n'y sommes pas revenu parce que les arguments de MM. Peyron et Lanoir nous ont semblé les plus forts, les plus ramassés.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

LA BATAILLE DE ZURICH

RACONTÉE PAR UN HABITANT DE CETTE VILLE (1799)

Il y avait trois jours que David Hess, l'auteur de la relation qui suit, venait de se marier dans la petite église de Weiningen, aux environs de Zurich ; il s'installait dans la vaste demeure de son père, au *Beckenhof*, lorsqu'il eut à recevoir des officiers et des soldats français appartenant à l'armée du Danube. Le général Masséna, qui commandait ces troupes depuis le 10 décembre 1798, tentait, après l'inaction de l'hiver, un mouvement en avant vers l'est de la Suisse pour refouler les Autrichiens.

Si ses traditions de famille et ses propres goûts n'avaient déjà porté David Hess à juger très sévèrement les Français, cette invasion de son domicile, au lendemain de son mariage, eût suffi pour le mettre de fort méchante humeur. Il faudra donc se rappeler, en lisant son récit, que le témoignage de Hess est celui d'un ennemi déclaré de la France et surtout de la « Grande Révolution ». Aussi, la justice qu'il sera forcé de rendre plus tard, en certaines occasions, à la bonne conduite des troupiers français, l'adoucissement de son jugement si passionné, la comparaison qu'il fera entre les agissements des Cosaques de Korsakoff et la tenue des soldats de Masséna, ce revirement d'opinion acquiert un

prix indiscutable, si l'on songe aux préventions dont Hess était rempli.

De père en fils, depuis le XVIIe siècle, les Hess étaient directeurs de la poste à Zurich. David était né dans cette ville, le 29 novembre 1770, de Jean-Raoul Hess et de Marthe Bungier de la Tour. Son père s'était établi au *Beckenhof*, superbe propriété au nord de la ville, dominant la vallée de la Limmat. Une maison spacieuse, une vaste terrasse, un jardin avec pavillons et jets d'eau, faisaient du *Beckenhof* une demeure unique, connue de tous les Zurichois.

Sans se laisser arrêter par la nature frêle, sensible, mélancolique de son fils, qui avait perdu sa mère à l'âge de trois ans, Raoul Hess l'obligea, dès qu'il eut atteint l'âge de dix-sept ans, à s'engager au service de Hollande, où lui-même avait occupé le grade de lieutenant dans la garde du corps du prince Guillaume IV d'Orange. Le pauvre David Hess, lecteur passionné de Werther, n'avait aucune disposition pour le métier des armes. Il obéit cependant à la volonté paternelle et de 1787 à 1796 remplit la charge de porte-drapeau de la compagnie Zurichoise, dans le régiment suisse de la garde au service de Hollande. Tous ses loisirs, il les employait à observer les mœurs des Hollandais et à crayonner de savoureuses caricatures, genre dans lequel il était fort habile. Il fut témoin de l'invasion des Pays-Bas, par l'armée française, dans l'hiver de 1794-1795, et c'est alors qu'il aperçut le général Pichegru, en face duquel il allait se retrouver inopinément, cinq ans plus tard, devant Zurich. Cet épisode est un des plus curieux passages de son journal.

La conquête de la Hollande entraîna le licenciement des 9 800 soldats suisses qui servaient le prince d'Orange, et David Hess rentra dans sa patrie, muni d'un congé définitif, le 18 février 1796, avec le grade de capitaine. Il menait au pays une existence assez oisive, il rimait quelques ballades, lorsque se produisit, en 1798, la révolution d'Helvétie, suivie de l'invasion française. Et c'est alors que Hess fut amené à être le témoin des deux sanglantes batailles, livrées sous les murs de Zurich par Masséna contre les Autrichiens, puis contre les Austro-Russes, les 4 juin et 26 août 1799. Sa rela-

tion, écrite immédiatement après ces journées, avec une précision extraordinaire, a une grande valeur.

Le spectacle de la guerre et de ses atrocités avait écarté pour toujours le jeune Zurichois de la carrière des armes. Il avait d'ailleurs des goûts littéraires très marqués, et dès que la paix eut été rétablie en Helvétie, il se voua entièrement aux lettres, publiant chaque année des pièces de vers dans les almanachs et dans les revues suisses. Deux ouvrages en prose, beaucoup plus importants, la biographie de Jean-Gaspard Schweizer, et celle du bailli Salomon Landolf, révélèrent un écrivain de grand talent, au style pittoresque, imprévu, auteur de descriptions charmantes et psychologue très perspicace. Son œuvre est loin d'être oubliée aujourd'hui, grâce à l'excellent travail du professeur Baechtold[1], et à l'étude plus récente de M. Eschmann[2].

C'est dans l'ouvrage du premier qu'a été reproduite in-extenso la relation historique dont nous publions ici la traduction et dont des fragments avaient paru dans le journal *Die Schweiz* de 1865.

David Hess est un observateur fort exact et son passé militaire, son expérience du service donnent à son témoignage une grande autorité. En outre, il décrit avec beaucoup de précision, ce qui n'empêche pas sa relation d'être extrêmement pittoresque et vivante. Elle a été utilement citée par M. le capitaine Hennequin, dans son beau travail sur la seconde bataille de Zurich (Paris, Berger-Levrault, 1911).

Frédéric Barbey.

Journal de David Hess.

Lundi 19 mai 1799. — C'est aujourd'hui le premier jour que nous passons chez nous comme époux, et déjà nous avons des soldats à loger. Quelle lune de miel! Notre grande et imposante maison séduit tout le monde, surtout les gens à uniformes et à revers brodés! Ils arrivent, s'introduisent chez nous et se conduisent comme s'ils étaient les maîtres. Dans toute ma demeure, dans ma propriété, il ne me reste plus une

1. Introduction à la *Vie de Jean-Gaspard Schweizer*, publiée à Berlin en 1884.
2. Dr Ernst Eschmann, *David Hess, sein leben und seine Werke*, Aarau, 1911.

place où me réfugier avec ma femme pour être seul et tranquille. A chaque minute, on m'appelle, parce qu'un Français réclame quelque chose. Partout on rencontre des Français; on ne peut faire un pas sans en heurter un.

Le 24 mai, le général Tharreau, si redouté, qui commandait l'avant-garde française, vint établir son quartier général au *Beckenhof*. « La maison si propre, si paisible, est changée en un instant en une taverne misérable et bruyante; ma femme, mon père et moi, prenons nos repas dans notre chambre, autour d'une petite table, pendant qu'une horde d'adeptes de Bacchus dévorent notre rôti, boivent notre vin et que les ordonnances courent çà et là, dansent, chantent et sifflent. Cette vie serait insupportable si l'espoir ne grandissait que les Français seront bientôt repoussés par les Allemands (*sic*) accourant avec des forces supérieures. Dans l'obligation où nous sommes de nous resserrer, mon Annette si timide se rapproche de mon père.

A la fin de mai, le quartier général français fut levé. Seuls, deux hussards grossiers restèrent dans la maison comme sauvegarde. Les Autrichiens avançaient de nouveau victorieusement.

Lundi 3 juin. — Aujourd'hui, durant tout le jour, les environs de Zurich sont en feu. C'est une fusillade générale, qui commence de bon matin et ne cesse qu'à la nuit tombante. L'affaire devient sérieuse, les Autrichiens approchent de plus en plus. Tout le monde est plongé dans une attente anxieuse.

4 juin. — Temps superbe, doux et clair. Bon temps pour se battre, bon temps pour la retraite des Français. Des détonations éclatent, comme si tout allait disparaître autour de nous. Du côté de Hottingen, on se bat presque aux portes de la ville, les canons tirent des remparts; les Français, avec leur opiniâtreté, ne cèdent que pas après pas aux Autrichiens. Nous passons d'une fenêtre à l'autre, nous observons, nous ne pouvons comprendre que cette terrible partie ne soit pas encore finie. Annette est calme, prête à tout.

Dans l'après-midi, Hess se rendit avec deux grenadiers français aux batteries, dont les Autrichiens s'approchaient beaucoup. Pendant son absence, un boulet de canon de 6 livres fit un trou dans le toit du *Beckenhof* et pénétra dans le grenier entre sa jeune épouse et la vieille Marguerite, qui observaient la plaine; par miracle, il ne blessa personne.

Le 6 juin, les Français battus partout, abandonnèrent la ville. Je leur souhaitai beaucoup de bonheur et de chance; si seulement ils pouvaient ne pas revenir! Toute la population jubilait, mais en silence devant eux. Peu de temps après, on m'appela : Venez voir! Une patrouille autrichienne s'approchait de la ville sur la route. Qu'on abatte les insignes républicains, la cocarde tricolore! Allons à la rencontre des Sauveurs!

Comme nous respirions soulagés! Nous étions délivrés des Français, sans secousse, sans violence. Des officiers autrichiens passaient et repassaient. Vers dix heures, on nous annonça que nous aurions à loger le prince de Rosenberg, commandant de l'avant-garde. Quand il entra avec sa suite, ce fut une explosion de joie. Quel contraste faisaient ces hommes bien bâtis, propres, polis, leurs splendides chevaux, leur langue et leur dialecte qui nous étaient familiers, avec les Français en guenilles, avec un Tharreau et des gens grossiers, avec ses fusiliers de piteuse apparence! C'est alors seulement que nous apprenions le danger qui nous avait menacés. Les fortifications auraient dû être attaquées déjà le jour précédent, les ordres nécessaires avaient été donnés; mais, à la suite d'une erreur, une des colonnes avait reçu l'ordre trop tard. Quand l'archiduc s'en aperçut, il ne voulut pas exécuter l'affaire à moitié, il fit rebrousser tout son monde et renvoya l'attaque générale à aujourd'hui. Ce plan fut vendu aux Français — par le meunier du pont de la Glatt, prétend-on — et ne se sentant pas assez forts pour soutenir l'assaut, ils abandonnèrent la place en secret, à notre grande joie. Lorsque les premières patrouilles autrichiennes atteignirent les batteries, ils les trouvèrent abandonnées. Ils employèrent un temps assez long à faire des reconnaissances, à s'assurer que ce n'était pas là une ruse de guerre, et les Français eurent tout le loisir nécessaire pour se retirer de la ville et pour organiser leur retraite. Zurich était fermé de tous les côtés, sauf vers Dietikon. Quelques canonniers restèrent à leurs pièces, sur les remparts, empêchant les Autrichiens d'entrer, jusqu'à ce que la retraite fût achevée. Ainsi se dénoua peu à peu la situation.

On s'empressa de préparer un repas. En l'honneur du prince de Rosenberg, on tua un pauvre coq, dont les flancs amaigris portaient la trace des temps de misère que l'on venait de traverser. A l'officier d'artillerie, qui, deux jours auparavant, avait braqué ses pièces sur les remparts et qui nous avait probablement envoyé le terrible projectile, on présenta le boulet sur une assiette; pour rien au monde je ne lui aurais laissé cette noix, même s'il avait voulu l'avaler! On but, on trinqua joyeusement; les regards des brillants jeunes officiers se portaient souvent sur mon Annette; nos cœurs étaient remplis de joie et d'espoir.

Au reste, en se retirant, Masséna ne commit aucun désordre et préserva la ville du pillage. L'archiduc attendait patiemment à son quartier général à Kloten, que les Français se fussent rassemblés en désordre dans les plaines de la Sihl, et fussent descendus vers Alstetten. Un peu après trois heures, les Autrichiens pénétrèrent à Zurich, occupèrent les portes, et établirent leur camp sur la plaine de la Sihl, que les Français venaient d'abandonner. Toute la ville fut en liesse. Les Français se retirèrent jusqu'à Dietikon; là, ils firent volte-face et s'avancèrent sur

les derrières d'Alstetten et d'Albisrieden. La nuit, durant tout l'été, on vit briller les feux des deux armées. Malgré la discipline des Autrichiens, ils commirent, les premiers soirs, plusieurs excès. Partout où on flairait des saucisses, du lard, du vin, on prétendait qu'il y avait des patriotes, qu'on pouvait se permettre de piller légèrement. Sur la demande de Hess, le prince de Rosenberg accorda une garde de sûreté à la commune d'Unterstrass.

Le samedi 8 juin, Hess visita le camp autrichien. Tout y était bien organisé. Les officiers régalaient de vin hongrois les bourgeois sous leurs huttes de feuillage, et faisaient jouer la musique turque en l'honneur des dames de Zurich. Le soir, il s'engagea des escarmouches sur toute la ligne, le long de l'Albis. Le prince de Rosenberg aurait voulu pousser plus loin ses avant-postes, mais il avait envoyé trop peu de gens. Les Français s'étaient déjà retranchés sur l'Albis.

Pendant le mois de juillet, la situation resta la même. De toutes parts accouraient d'anciens compagnons d'armes de Hess, entre autres son ami Saint-George, du pays de Vaud, qui devait devenir le secrétaire de l'envoyé anglais Wickham[1]. « De tous les coins de rue, il en débouche un qui m'embrasse, et qui me communique ses projets et ses espérances. » Là-bas passe un vénérable vieillard, tremblant de vieillesse, courbé par le chagrin. Ses yeux ardents, sa noble figure inspirent encore plus de respect que l'étoile de diamants qui brille sur sa poitrine. C'est l'avoyer de Steiger, de Berne, l'âme des Suisses qui sont rassemblés ici; en lui se concentrent toutes les espérances d'un meilleur avenir. Et malgré sa faiblesse, ce vieillard ranime tous ceux qui s'approchent de lui. C'est en quelque sorte une carte d'échantillon vivant de tous les uniformes de la coalition que l'on aperçoit dans les rues. Le dimanche et le jeudi, la place de tir est animée comme le Prater de Vienne. Du haut de l'Utliberg, les Français peuvent regarder comment on danse sur la promenade et le cercle de gracieuses jeunes filles et de femmes qui entourent l'archiduc. Celui-ci, les jours de réception, aime à passer quelques instants, le soir, au milieu de ce petit monde élégant. Tous les lundis, il y a bal, on aperçoit souvent la gentille Annette au bras d'un officier autrichien. On afflue au *Beckenhof*, d'où l'on contemple dans son entier le camp établi sur la plaine de la Sihl. Papa Hess est souvent de mauvaise humeur, car les opérations de guerre semblent être suspendues, à la suite des intrigues de la cour de Vienne et des dispositions du haut conseil de guerre.

1. Gabriel-Henri de Saint-George, né le 22 avril 1770, entre dans les gardes hollandaises en 1787, fait la campagne de Flandre de 1793, secrétaire du ministre anglais Wickham, lieutenant-colonel d'état-major dans l'armée anglaise, mort à Edimbourg en 1826.

Mercredi 14 août. — Au petit jour le grondement du canon nous réveilla. Vers sept heures, la fameuse berline attelée de quatre chevaux blancs s'arrêta devant le portail; l'archiduc en descendit, accompagné de Colloredo et de son cousin, et s'avança vivement au bas du jardin pour observer l'affaire. Mon père courut après lui, ramena le duc et lui ouvrit la terrasse. Alors, je pus considérer de tout près et à loisir le grand homme. Une petite taille, grêle, dans un uniforme tout simple de général, sans décoration. Un front élevé, et par dessous le nez corbin des Habsbourg. La bouche très grande, le menton pointu. Les pommettes saillantes, la voix claire, le regard placide, parfois brillant. Après avoir observé un certain temps l'escarmouche, il dit : « Je ne conçois pas ce que les Français ont voulu; ce n'est qu'une pétarade[1] ! » Ensuite, une quarantaine d'officiers arrivèrent encore; les aides de camp cherchèrent des ordres. C'était un tableau animé. Peu après, la voiture de Wickham entre dans la cour; un homme vêtu d'une redingote brune en sort, monte l'escalier; je vais à sa rencontre, je le regarde fixement. Non! je ne me trompe pas. C'est le général Pichegru (lui-même, tel que je le vis en Hollande). Quel extraordinaire hasard réunit ici de tous les côtés, les personnages de premier plan de cette lutte mondiale! A peine remis de mon étonnement, je vais l'annoncer à l'archiduc, qui l'attend sans aucun doute. L'archiduc, surpris, me demande si je ne me trompe pas; quand je l'ai assuré du contraire, il prie qu'on le conduise avec Pichegru dans une chambre particulière. Quand je touchai deux mots de cela au général, il parut consterné; cependant ils s'enfermèrent tous deux et s'entretinrent pendant près d'une heure. Il se trouva que Pichegru devait voyager avec Wickham jusqu'à Schaffhouse dans le plus profond incognito, qu'il voulait par-dessus tout ne pas être aperçu de l'archiduc, et qu'il fut trahi par mon étourderie. Comme une traînée de poudre, la nouvelle allait de bouche en bouche : Pichegru est ici! Chacun voulait voir l'homme célèbre, mais Pichegru resta silencieux et calme dans notre chambre; il n'en sortit que lorsque l'engagement fut terminé; l'archiduc repartit avec sa suite vers midi pour Kloten. Je demandai sincèrement pardon à Pichegru de lui avoir joué un mauvais tour sans le vouloir; il ne parut pas l'avoir pris en mauvaise part, et peu après, il s'éloigna avec Wickham et Saint-George. L'après-midi, on se rendit aux avant-postes, où l'on s'était battu tout le matin. L'on en rapporta des morts et des blessés. Les Français s'étaient emparés de la hauteur du « Gibet ».

Le 17 août, la plus grande partie de l'armée autrichienne, réunie à l'armée russe, qui avait enfin rejoint, descendit vers Klingnau et Tettingen pour passer l'Aar et tourner la clef des positions françaises. L'affaire échoua complètement.

1. Cette phrase est en français dans le texte original.

Dimanche 18 août. — Vers le soir, je sors avec ma femme, et en arrivant dans la cour, nous voyons passer à cheval devant nous un petit homme vêtu d'une houppelande bleue, avec une grande barbe. Ce doit être un cosaque. Sur l'ordre de l'Empereur, quelques milliers de ces gens-là sont accourus de plusieurs centaines de lieues, pour chasser la vermine française de la Suisse, parce que les Suisses dorment, qu'ils ne peuvent se débarrasser, seuls, des moucherons, et qu'ils ont besoin d'un ours pour tuer les moucherons. Que Dieu nous soit en aide!

Lundi 19 août. — On va visiter le camp russe, établi à Seebach; on entre d'abord dans celui des cosaques. On se croirait égaré dans une steppe tartare. Tout porte un caractère sauvage. Dans un pré paissent des chevaux, gardés par quelques cosaques avec de longues lances. A côté est leur camp. Ces gaillards barbus, en chemises bleues et brunes et en grosses culottes, ont un aspect curieux; ils sont d'une saleté invraisemblable. Les officiers sont un peu mieux mis. Les huttes de jonc et de branchages, construites en hâte, dans lesquelles campent les cosaques, semblent des niches de chiens; au sommet de chacune on voit une petite image de saint, en fer-blanc, à laquelle ils témoignent un grand respect et que personne n'ose toucher. Les fantassins ressemblent aux Prussiens, mais ils paraissent maigres, affamés, misérables. Leurs tentes sont bonnes; elles sont de drap blanc, bordé de vert. Ils reçoivent la solde pitoyable de deux kreuzers par jour, du pain moisi qui ressemble à de la tourbe, et comme ils ne peuvent pas vivre de cela, ils volent en plein jour tout ce qui croît dans les champs et sur les arbres, mangeant tout cru ce qui n'est pas mûr. Les cosaques frappent les branches d'arbre avec leurs lances, déterrent les pommes de terre, avalent les noix avec coquille et peau, ainsi que du savon, des chandelles, bref tout ce qui peut leur tomber sous la dent. Partout où ils passent, ils laissent le pays comme si les sauterelles l'avaient ravagé.

Le 24, on devait tenter une attaque à Uznach. Korsakoff était accouru avec toute son armée pour soutenir le général autrichien Jellachich, mais après avoir considéré la position des soldats français sur la montagne, il refusa de s'y risquer, et ayant longuement discuté et maugréé, il rentra dans son camp. On reçut de mauvaises nouvelles d'Allemagne. On racontait que les Français avaient franchi le Rhin en plusieurs endroits. L'archiduc partit; le 30 août tous les Autrichiens s'en étaient allés, emportant la gaieté et la confiance. Alors, dans la ville, les Russes dérobent tout ce qu'ils peuvent attraper; chaque matin, les cosaques accourent à cheval à la boucherie, ils embrochent sur leurs lances le premier et le meilleur morceau de viande, puis ils repartent au galop. Les officiers, avec leur galanterie empesée, ne plaisent plus aux jeunes filles

de Zurich. Le mieux serait qu'ils marchassent de l'avant, en chassant les Français, et qu'ils laissassent la Suisse en paix.

Au mois de septembre 1799, l'ambassadeur anglais Wickham vint loger pendant quelques jours au *Beckenhof*, avec Mme Wickham, et la maison se remplit de nouveau comme un nid de cigognes. On ouvrit les pièces qui étaient inhabitées, et de la terrasse on observait attentivement la plaine de la Sihl, où manœuvraient les Russes ; ils s'exerçaient surtout à pointer la baïonnette en poussant des hurlements. Les Français, de leur belvédère de l'Utliberg, contemplaient aussi ce spectacle ; ils pouvaient se faire une idée de la manière dont ils devaient être embrochés.

Les jours d'épouvante, mercredi et jeudi 25 et 26 septembre 1799. — Depuis une quinzaine, on répétait : il faudra bien qu'il se passe sous peu quelque chose de nouveau. Les armées ne resteront pas éternellement inactives en présence l'une de l'autre. Les Autrichiens, qui n'ont pas voulu mordre à l'hameçon, sont partis ; les Russes ne sont pas retenus comme eux par des ordres de leur cour ; l'ambassadeur anglais, qui aimerait toujours aller de l'avant, n'a aucune influence sur eux. Il faudrait qu'une bonne fois, ils montrassent qu'ils sont ici, qu'ils ont leur part de gloire à acquérir, comme leurs frères d'Italie commandés par Souvaroff. Lord Mulgrave avait écrit à Wickham que Souvaroff arriverait le 14 septembre à Airolo, et qu'après avoir passé le Gothard il se joindrait à l'armée de Suisse pour frapper un grand coup. Saint-George, qui m'avait toujours prévenu des événements, m'avait fait aussi savoir qu'il se préparait une attaque bien combinée des Français sur toute la ligne. On était donc dans une attente fébrile.

Mardi soir, Wickham, dont le visage était toujours comme le baromètre des événements, rentra à la maison l'air joyeux. — Demain, dit-il à table, je donnerai aux généraux russes un grand dîner, et après-demain, poursuivit-il en riant, vous serez réveillés de bonne heure et vous entendrez quelque chose. Nous allâmes tranquillement nous coucher, bercés à la pensée que les armées se mettraient enfin en marche et nous délivreraient de leur présence. Mercredi matin, à six heures environ, je fus réveillé par quelques coups de canon, qui paraissaient venir d'une distance assez lointaine de la Limmat. Peu après, on en entendit d'autres. — Est-ce que cela devait déjà commencer aujourd'hui ? dis-je à Annette, qui avait perçu avant moi diverses décharges ; nos souhaits pour une heureuse issue de l'engagement se transformèrent en prières. Ce qui me surprit, c'est que les détonations paraissaient monter de la Limmat au lieu de venir de la ligne des avant-postes, et comme, la veille au soir, Wickham avait assuré que l'attaque se produirait seulement le 26, et que lui, qui devait bien connaître les choses, avait arrangé son repas pour

aujourd'hui, la pensée me vint que les Français pouvaient l'avoir prévenu, en rusés renards qu'ils étaient! Il régnait un épais brouillard, on ne pouvait rien distinguer.

Dans la maison, chacun fut bientôt éveillé. Contre son habitude, Wickham se fit apporter son déjeuner dans sa chambre, et aussitôt après, il se rendit à cheval à Höngg, pendant que Saint-George, qui était resté debout presque toute la nuit, travaillait encore à rédiger des dépêches. Bientôt le feu devint plus fort; on l'entendit aussi du côté de Wollishofen. Le rideau de brume se déchira un peu. On put distinguer les Russes dispersés dans les vignes de l'Enge, et par la direction des nuages de fumée, on se rendait compte du succès des adversaires; les chances étaient douteuses pour l'un et pour l'autre.

Vers neuf heures, le colonel Roll de Höngg vint nous apprendre — ce dont nous nous doutions depuis longtemps — que les Français avaient déjà commencé de bon matin à passer la Limmat à Dietikon, ce qui ne me plaisait guère. Les avant-postes russes n'avaient pas réussi à les empêcher de jeter leur pont. Peu après, Wickham revint aussi; il n'accordait pas grande importance à l'affaire, il affirma qu'il donnerait son dîner, et assura à sa femme qu'elle pouvait se rendre en ville en toute tranquillité pour y faire les achats nécessaires. Il parut même vexé, quand nous lui conseillâmes de rester auprès de nous, parce qu'ici elle avait déjà une avance pour partir, si les événements tournaient mal. Wickham remonta à cheval et donna rendez-vous à sa femme dans leur nouveau logement en ville.

Pendant ce temps, les Russes avaient repoussé l'ennemi contre les bois de la Silh; mais de la plaine, une foule de Russes blessés montaient et passaient devant notre maison, et ce qui me frappa beaucoup, c'est que, dans leurs rangs, il y avait fort peu de blessés et de prisonniers français. Nous leur distribuâmes du pain et de l'eau-de-vie; le chef de corporation Irminger, qui survint à ce moment-là, nous aida avec beaucoup d'obligeance.

Pendant que nous nous occupions des blessés, Mme Wickham avait mis en ordre toutes ses affaires; elle prit congé de nous vers onze heures. Saint-George avait pris les devants à cheval. Le télescope avait été préparé sur la terrasse. Annette le braquait dans la direction de la Limmat. Elle cria : « Voici tout un corps de Tartares rouges! » Je regardai aussi et je reconnus, sur la route qui allait du lac à Höngg, un escadron de hussards français rouges, protégeant deux canons; chaque fois que ceux-ci avaient tiré un coup, l'escadron reprenait sa marche en avant. Dès ce moment, je perdis tout espoir, et je fus persuadé, que sous peu d'heures, nous tomberions de nouveau au pouvoir des Français.

Ma première pensée fut de mettre Annette en sûreté, car, au mois de

juin, j'avais reçu un avertissement trop terrible, pour exposer de nouveau ma femme bien-aimée aux dangers de la guerre, je prévoyais avec évidence que l'affaire s'engagerait précisément autour de notre demeure. Il me fallut une grande force d'âme pour résister aux prières de ma femme; enfin l'urgence des événements et mes supplications l'emportèrent. Nous nous hâtâmes de nous rendre en ville; je vis entrer Annette, munie d'un sauf-conduit, dans la maison de son amie, et je revins en courant chez moi, faire les derniers préparatifs. Saint-George accourut derrière moi à cheval, ramassa en hâte quelques papiers importants de l'ambassade, qui furent presque oubliés, m'embrassa les larmes aux yeux, et repartit au galop.

Lorsque nos choses les plus précieuses eurent été placées en sûreté, et que nous n'eûmes plus qu'à regarder passivement le spectacle, je tombai dans une inexprimable mélancolie. A la pensée que nous allions subir à nouveau le joug français et celui, plus pesant encore, de nos faux potentats, j'étais accablé; tout mon espoir en des temps meilleurs était anéanti; nous allions de nouveau connaître les misères de la Révolution par la seule faute du cabinet de Vienne et de ses erreurs, de la stupide confiance des Russes, dont il n'y avait rien à attendre; jamais, par leurs dispositions, ils ne sauraient plus détourner l'orage.

Déjà nous apercevions l'ennemi sur le Hönggerberg; le feu se rapprochait, quelques Russes se postèrent déjà dans nos prés. On entendit dans la rue un violent hourrah, et le régiment de dragons verts et rouges accourut au galop, commandé par le brave colonel anglais Steward. Il nous fit un signe et nous dit qu'il ferait une suprême tentative. Un grand quart d'heure après, il revint seul et nous dit qu'il avait perdu tout espoir, que l'ennemi était déjà beaucoup trop avancé, que les dragons ne voulaient plus rien savoir. En vain, il avait apostrophé énergiquement le colonel et presque cassé sa cravache sur ces gens. Il nous conseilla encore de fermer nos portes et de ne laisser entrer personne. Je serrai encore la main de cet homme courageux, il partit et nous nous enfermâmes.

Maintenant le tumulte se rapprochait de plus en plus; des cosaques, d'autres cavaliers galopaient dans nos allées, les Russes faisaient le coup de feu, embusqués derrière des arbres et des buissons, les boulets pleuvaient de toutes parts, il n'y avait plus de sûreté dans la maison. Nous nous retirâmes dans la cave voûtée. Là, les cris, les détonations, surtout les coups de carabine retentirent d'une façon plus terrifiante encore. De temps à autre nous nous glissions dehors et montions avec précaution dans la maison, et par les fentes des contrevents nous observions la campagne. Les Russes se défendaient comme des lions, mais sans aucune adresse. Ils se dispersaient beaucoup trop, et leurs

officiers ne savaient pas les poster avantageusement. Aucun de nous n'osa rester longtemps là-haut, car les boulets frappaient la maison. Par bonheur, personne ne demanda d'entrer. Ils étaient trop occupés de l'ennemi; peut-être, sans cela, auraient-ils commis chez nous des horreurs pareilles à celles dont ils se rendirent coupables dans plusieurs maisons de notre voisinage. La témérité avec laquelle ils se battaient pouvait nous amener une catastrophe.

Le général Korsakoff aurait dû immédiatement quitter la ville; en effet, une fois que les Français avaient franchi la Limmat et qu'ils s'étaient emparés des hauteurs, tout était perdu, la résistance dès lors devenait de l'opiniâtreté, produisait un massacre inutile. Quand on lui apprit que les Français occupaient le Hönggerberg, il s'écria : *Ah! c'est bon! c'est là que je les attendais!*[1].

Qui aurait jamais cru qu'il arriverait un jour où je souhaiterais l'approche des Français? Et pourtant je le fis, parce qu'il n'y avait plus autre chose à espérer et qu'une énergique résolution seule pouvait nous tirer de cette situation épouvantable.

A diverses reprises des troupes fraîches sortirent de la ville; nous entendions les hourrahs sauvages des Russes, mais ils ne purent que rarement dépasser le Spannweid, malgré les roulements du tambour pour les entraîner. Vers 4 heures, toutes les troupes russes descendirent la route en désordre et en poussant d'affreux cris, et aussitôt, derrière eux, nous entendîmes l'*En avant! En avant!* des Français et leurs tambours qui battaient la charge. Cela signifiait qu'ils arrivaient; alors nous fûmes forcés de monter, de les recevoir, de leur souhaiter la bienvenue pour ne pas être maltraités.

Déjà, auparavant, j'avais fait monter du vin de la cave; lorsqu'on sonna pour la première fois, nous ouvrîmes et nous offrîmes à boire; cela fit bon effet. Heureusement aussi, il y avait dans les premiers rangs des officiers. Au fond, j'étais vraiment bien heureux de leur arrivée, car j'espérais que les Russes quitteraient enfin la ville, et que tout serait terminé. Des troupes d'assoiffés se succédaient chez moi, mais ils ne restèrent pas longtemps et ne commirent aucun excès. Les officiers doutaient de pouvoir entrer dans la ville le même soir. Les canons tonnaient encore sur les remparts; on se battait violemment devant les portes.

A la nuit tombante, les Français reculèrent un peu, toujours en tiraillant. Ils quittèrent notre campagne; les Russes s'annoncèrent de nouveau par le vacarme de leurs tambours et par leurs hurlements. La nuit qui commençait arrêta enfin le combat. Les Français se rassemblèrent sur le

1. En français dans le texte.

Hönggerberg et sur le Wipkingerberg, où ils allumèrent de grands feux. Le Letzebach séparait les deux partis. Tous nos contrevents étaient fermés, afin que la lumière n'attirât personne. Malgré cela, quelques Russes se présentèrent, frappèrent et demandèrent à boire. On donna du vin par la fenêtre. Comme il y avait des officiers parmi eux, ils se conduisirent avec décence, et, après neuf heures, il n'en vint plus. Nous mangeâmes sur le pouce un morceau de pain et de la viande froide, dans le pavillon, et nous nous entretînmes de ces tristes événements. Nous pouvions être assurés que le combat reprendrait le lendemain, et nous attendre à de nouvelles violences durant la nuit.

A neuf heures et demie du soir, Mme Loser, son fils et sa fille, arrivèrent par le jardin, elles sonnèrent et appelèrent au secours; mais, avec la meilleure bonne volonté, nous ne pouvions leur venir en aide. Des Russes ivres étaient entrés de force dans leur maison, brisaient et pillaient tout, buvaient l'eau-de-vie qu'ils trouvaient encore, et s'apprêtaient à maltraiter la jeune fille. Comme personne ne comprenait leur langue, il n'y avait rien à faire. La mère s'en retourna, accompagnée de Mathieu le bossu; le fils, auquel ils avaient enlevé ses bottes, la suivit bientôt, et nous gardâmes la fille avec nous, parce qu'elle était sûre du moins d'échapper ici aux mauvais traitements.

Dehors, tout était tranquille; on entendait au loin les cris des Français sur le Wipkingerberg; leurs feux perçaient la nuit noire; de temps à autre, un coup de fusil. Personne n'osa s'aventurer hors de la maison, car des maraudeurs erraient partout dans les champs. Il est inexplicable qu'aucun d'eux ne pénétrât dans la maison. Ainsi s'écoula cette triste nuit; son recueillement annonçait avec d'autant plus de certitude l'orage prochain.

Si Korsakoff avait voulu prendre le seul parti sensé, il aurait quitté la ville pendant la nuit, il aurait sauvé ses bagages et quelques milliers d'hommes, il aurait épargné la ville. Mais ce maladroit, cet entêté, qui ne connaissait pas même les lieux, prétendait toujours qu'il pourrait tenir encore, alors qu'il ne pouvait plus espérer recevoir de renforts, que toutes les issues lui étaient fermées, même si les corps bavarois et celui de Condé, qui étaient attendus, étaient encore arrivés à temps.

Mais si la paix régnait chez nous, aux avant-postes, au contraire, l'orage se déchaînait dans la ville. C'était un vacarme, un roulement ininterrompu dans les rues. On portait des blessés dans les maisons; de partout, il fallait apporter des vivres aux soldats rassemblés dans les rues, et quand on s'y refusait, il s'ensuivait des menaces et des violences. — Accablé de soucis, à la pensée du lendemain, je me couchai sur un canapé, mais le sommeil me fuyait; tous les quarts d'heure, je courais à la fenêtre et dans la maison, pour voir ce qui se passait dehors. Je me

représentais quelles inquiétudes devaient assaillir Annette. Je n'avais pu lui faire parvenir aucune nouvelle, les Russes ne laissaient passer personne. Je craignais le pillage de la ville par les Français, si la résistance se prolongeait, et je n'aurais quand même pas pu la faire sortir. Ni chez moi, ni là-bas, je ne pouvais compter sur des ménagements.

La triste matinée commença. Les deux partis devaient encore être épuisés par l'effort du jour précédent, car il s'écoula un temps assez long, avant qu'ils n'en vinssent aux mains. Après sept heures du matin, on entendit les premiers coups de fusil. Aussitôt après, Mme Loser accourut chez nous avec son fils. Ils avaient résolu d'abandonner leur maison, pour sauver au moins leur vie. Les Russes se postèrent sur les hauteurs et dans les vignes; les Français les attaquèrent vivement. L'affaire se déroula bientôt de nouveau sur notre propriété et nous dûmes nous réfugier dans la cave. Nous nous asseyions, nous nous levions, nous marchions en long et en large, comme des esprits dans des caveaux. Mon père en avait pris son parti et était prêt à tout. La bonne vieille Marguerite était calme et silencieuse, au delà de tout ce que j'aurais osé espérer. Les trois étrangers, par discrétion, retenaient leurs plaintes; j'allais et je venais, avec les deux domestiques, pour observer ce qui se passait par les fentes des contrevents.

On peut avec peine se figurer une situation pire que la nôtre! Attendre passivement, enfermés sous terre, que ceux de là-haut ravageassent notre propriété; il fallait encore nous estimer heureux de sauver notre vie! J'aurais préféré mille fois être célibataire et même soldat, pour tirer au hasard un billet de l'urne sanglante, que d'être spectateur impuissant et inactif de la ruine de notre demeure.

L'artillerie tonnait sans discontinuer, et les cris sauvages des Russes devinrent toujours plus effroyables. Parfois, quelques-uns de ceux qui passaient entr'ouvraient les soupiraux de la cave, et regardaient; mais ne pouvant probablement pas nous apercevoir dans l'obscurité, ils les refermaient. Nous entendions aussi parfois là-haut les fenêtres résonner et nous percevions les secousses des boulets frappant les murs.

A diverses reprises je crus, par erreur, en voyant le combat se prolonger, que les Français allaient être repoussés; j'ignorais qu'ils avaient remporté des succès sur tous les points, mais, aussitôt après, je souhaitai leur arrivée, car leur présence devait être moins terrible que l'incertitude affreuse où nous vivions.

Peu à peu, quelques Russes commencèrent à heurter, à sonner et à réclamer de l'eau-de-vie. Nous n'avions laissé entrer personne, nous avions verrouillé les portes, lorsque vers une heure et demie de l'après-midi tout un détachement fit irruption dans la cour et se prépara à enfoncer la porte. Je montai en courant avec les deux domestiques et j'ou-

vris. Toute la bande se précipita dans la maison; au lieu de boire ils renversèrent les seaux à lait remplis de vin qu'on leur présentait et ils demandèrent impérieusement qu'on leur ouvrît les portes du salon. Je n'avais pas la clef sur moi, et je craignis qu'ils ne me suivissent, si je montais la chercher. Je haussai les épaules et voulus leur faire comprendre que je ne pouvais pas ouvrir. Alors, quelques-uns se jetèrent sur moi comme des furieux, ils dirigèrent leurs baïonnettes contre moi et m'auraient peut-être assassiné, si je ne leur avais fait comprendre — car tout refus était inutile — qu'il leur fallait enfoncer la porte. Ils exécutèrent aussitôt ce conseil et je dus encore faire semblant de les y aider. Dans le salon, je fus forcé de leur ouvrir la porte du jardin, ils brisèrent encore celle des chambres adjacentes, c'est alors seulement que je compris ce qu'ils voulaient faire, car des officiers survinrent aussi. Ils avaient l'intention de se poster dans la maison et de tirer par les fenêtres. Alors je perdis tout espoir. Je crus que tout était livré au pillage et j'attendis que les Français jetassent des grenades pour incendier la maison, ou s'ils avançaient, qu'ils nous châtiassent, parce qu'on avait tiré de nos fenêtres, certes sans qu'il y allât de notre faute. Tout cela pouvait arriver.

Je laissai faire les Russes et je redescendis à la cave pour apprendre à mon père ce qui nous menaçait. Il en fut tout bouleversé, mais il ne perdit pas un instant son sang-froid, ce qui lui arrivait si facilement dans la vie courante, en présence d'événements futiles. Je ne puis dire combien j'en fus touché. La pensée de voir ce vieillard réduit peut-être à la pauvreté et ma femme plongée dans la misère, l'un de nous assassiné, et cela sans que nous l'eussions mérité, ou tout au moins notre belle maison brûlée et dévastée, l'argent mis en réserve pillé, en un mot tout ce qui nous permettait de vivre heureux détruit, cette pensée réduisit presque à néant toute ma philosophie, il y avait des moments où j'aurais voulu me précipiter au dehors et me faire tuer d'un boulet, si l'image de mon Annette, les devoirs qui m'incombaient à l'égard de mon vieux père, ne m'eussent retenu. On ne peut se représenter dans la vie paisible la force de pareils sentiments. Ils nous apparaissent à distance comme produits par un cerveau détraqué.

Cette terrible attente dura presque une demi-heure; enfin les deux domestiques qui, avec un courage extraordinaire et un rare dévouement étaient restés au milieu de la troupe sauvage, descendirent à la cave avec la nouvelle rassurante que les Russes avaient quitté la campagne. En somme, ils avaient commis peu de dommages. Au salon, ils avaient respecté soigneusement avec leurs fusils le lustre de cristal et ils avaient également ménagé les grandes glaces, dans lesquelles ils s'étaient tous regardés complaisamment comme des singes[1].

1. On a observé partout ce trait caractéristique des Russes qu'ils respectent les

Dans le haut de la maison, ils avaient seulement pénétré dans la chambre de Marguerite, ils y avaient pris un peu de vieux linge, du fil, et, dans le grenier, quelques paires de souliers et des bottes. De l'huile de lampe et du vinaigre qui se trouvaient sur le poêle, ils avaient fait une boisson dont ils s'étaient rafraîchis. Ils avaient tiré des fenêtres sur le derrière de la maison, et les Français leur avaient répondu, car, après leur départ, nous trouvâmes tout autour des fenêtres les trous faits par les balles. Par bonheur, les Français n'avaient dans le voisinage ni canon ni obusier; sans cette circonstance nous aurions été autrement maltraités. Enfin, survint un général russe, qui parlait allemand[1], il fit sortir les soldats de la maison, conseilla de barricader les portes, ce que nous fîmes aussitôt. Nous étions heureux au delà de toute expression de nous en tirer si bien.

Maintenant, la résistance des Russes faiblissait de plus en plus; une demi-heure plus tard, ces hommes sauvages reculèrent sur toute la ligne. Les cris de « En avant! » des Français furent entendus de nouveau devant la maison, et, cette fois, ils étaient vraiment les bienvenus, car les scènes de terreur devaient enfin cesser.

Nous ouvrîmes immédiatement les portes et nous offrîmes à boire sans qu'on nous le demandât. Fût-ce cet accueil, ou bien la joie vraiment sincère qu'on pouvait lire sur notre visage après l'issue de l'affaire dans notre propriété, ou bien encore un hasard heureux? Bref, tous les Français qui accouraient étaient vraiment très convenables pour des gens qui se battaient depuis deux jours, et qui n'avaient reçu aucune solde depuis quatre mois. Ils ne souhaitaient de mal à personne. Quelques-uns même — il faut que je l'avoue à leur honneur — étaient polis, et deux d'entre eux seulement, à moitié ivres, qui émettaient des prétentions insoutenables, furent empêchés d'y donner suite par leurs propres camarades. Il est vrai qu'en fait de boissons ils ne manquèrent de rien! Pas de verres ni de bouteilles, mais de grands baquets et des seaux, qu'ils portaient souvent directement à leur bouche, pour remplir plus vite leur panse. Tant qu'il y eut du pain dans la maison on leur en donna; et lorsqu'on leur dit qu'il n'y en avait plus, parce que les Russes en avaient déjà dévoré une bonne part, ils se contentèrent de cette réponse. Dans les environs, à Wipkingen surtout, ils avaient beaucoup pillé, si bien qu'un maraudeur nous força d'acheter une canne et une épée, que nous rendîmes plus tard à leur propriétaire,

glaces et qu'ils aiment à se regarder dedans, c'est une ressemblance de plus qu'ils ont avec les peuples sauvages. On raconte cependant que leur Souwaroff ne peut souffrir nulle part des glaces et que dans toutes les chambres où il habite, il les fait enlever (*Note de David Hess*).

1. C'était le général Sacken, qui fut blessé quelques minutes après à la Maison blanche et fait prisonnier.

ainsi qu'un livre à fermoires dorés, qui avait été aussi vendu chez nous. Quelques-uns réclamèrent des chemises, et comme ils étaient assez discrets, je voulus leur en donner; mais d'autres suivirent, et quand j'ouvris la commode, plusieurs s'emparèrent d'une douzaine et demie, pourtant sans violence. Je refermai la commode devant eux et ils s'en allèrent. Assurément, si ceux qui étaient à boire en bas, avaient remarqué l'affaire, j'aurais perdu beaucoup plus; mais, dans leur ivresse, ils ne firent pas attention à tout; ils buvaient, parlaient de leurs exploits, oubliant le reste, et personne ne demanda plus à monter.

Au milieu de ces misères, je fus amusé par un petit homme, à moitié ivre, qui comprenait tout de travers ce qu'on lui disait, et qui allait provoquer une dispute, lorsque ses camarades l'emmenèrent. En entrant dans la maison, par exemple, il n'aperçut pas la table où l'on distribuait le vin, car les autres se tenaient devant et il demandait tout le temps : « Où peut-on boire?

— Tenez, mon ami, répondis-je en montrant la table, voilà le bureau où il faut vous adresser.

— Quoi, s'écria-t-il, des bourreaux! Ce ne sont pas des bourreaux! Ce sont des soldats français[1]! »

Bientôt après, il en vint un qui voulut jouer au protecteur, et me frappant sur l'épaule, il m'assura qu'on ne nous ferait pas de mal. Je répondis que j'étais tranquille là-dessus, et que je m'en rapportais à la loyauté française. Alors le petit homme, un peu ivre, s'approcha et demanda d'un ton de colère :

« Que dites-vous de la royauté française? La royauté n'existe, sacré Dieu, plus, nous sommes républicains[2]! »

Ainsi, plus d'une heure et demie se passa à abreuver cette troupe; les officiers arrivèrent de plus en plus nombreux, apportant plus d'ordre avec eux, jusqu'à ce qu'enfin on put renvoyer les plus exigeants et en finir avec la distribution de vin qui aurait duré, sans cela, jusqu'à minuit.

Maintenant, mon cœur réclamait Annette. La ville était ouverte. Sous l'escorte d'un chef de bataillon connu, du nom de Bailleul, qui était venu chez nous à cheval, j'y courus, passant devant des ruines et des cadavres. Bientôt, je tins ma femme bien-aimée dans mes bras, après une séparation courte mais terrible. On se retrouvait comme après une longue absence. Impossible de décrire cette scène.

« Il suffit que je te possède de nouveau, le reste peut être perdu », sanglotait la pauvre enfant, qui croyait que tout était ruiné chez nous. Pendant ces heures de terreur, elle avait observé du haut du toit, avec

1. Ce dialogue est en français dans le texte allemand.
2. *Id.*

un télescope, comment les deux partis se battaient autour de la maison; elle avait déjà appris les horreurs commises par les Russes, dans les environs, le jour précédent, horreur que nous ignorions encore. A présent, nous étions heureux, au milieu des calamités, nous vivions, nous étions l'un à l'autre.

Le lendemain, j'appris une foule de détails qui nous étaient encore inconnus. L'armée de Hotze, sur la Linth, avait été battue comme l'armée russe. Hotze lui-même, ce vieillard vénérable, périt, blessé mortellement, après être tombé aux mains de l'ennemi. Son fidèle aide de camp Plunkett avait été tué par la même décharge. L'Autriche perdait en lui un de ses plus excellents officiers d'état-major.

Les Français franchirent la Limmat avec une rapidité extraordinaire. Ce passage prouve la négligence impardonnable des avant-postes russes, la stupidité des officiers et la maladresse de l'artillerie. Dans la nuit, les Français avaient amené leurs pontons en silence et ils avaient pointé leurs canons contre les postes russes. A la pointe du jour, leurs gueules déversèrent des projectiles sur l'autre rive. Les Russes effrayés reculèrent, tentèrent de répondre avec leur artillerie. Mais leurs pièces étaient si mal servies qu'elles ne firent aucun mal à l'ennemi. Le tout fut achevé en peu de temps...

Durant ces deux jours, Korsakoff se couvrit à jamais de honte. Un caporal aurait mieux su conduire l'armée que lui. Alors que les Français avaient déjà passé la Limmat, il restait parfaitement tranquille, souriait, ne prenait aucune disposition, disant qu'il connaissait ses gens, qu'il se confiait à eux. Il ne fit même pas retirer en arrière les gros bagages pour avoir le chemin libre dans son dos. Ses propres effets, ses pots de chambre en argent, ses équipages ridicules de luxe, tout cela resta déballé, jusqu'à ce que mercredi, tard dans la nuit, ses gens, plus raisonnables que lui, s'occupèrent des préparatifs. Jeudi matin les voitures devaient enfin partir pour passer la *Forch*, mais à peine au delà du *Hirslander*, les lourds fourgons s'embourbèrent, les charretiers se sauvèrent, et sur plusieurs chemins qui sortaient de la ville, les Français s'emparèrent de toutes les caisses et provisions de l'armée, ainsi que de la plus grande partie des canons. Dans cette surprise, certains hussards reçurent des centaines de louis d'or, des décorations, des croix de diamants et une foule d'objets précieux que leurs officiers s'empressèrent d'acheter.

Korsakoff avait déjà commencé le 26 à midi une sorte de négociation avec les Français, et il avait déclaré qu'il voulait se retirer, ce qu'il entreprit aussitôt. Néanmoins, il n'en donna aucun avis aux troupes qui se battaient de notre côté, de sorte que celles-ci continuèrent la lutte, sans savoir que l'ennemi était déjà en ville et que, des remparts, il envoyait

force boulets sur notre maison et dans les environs. Si Korsakoff n'avait pas commis cette faute impardonnable, beaucoup de sang russe aurait été épargné, et nous aurions tous moins souffert. Lorsqu'il dut chercher son salut dans la fuite, ce général, qui commandait ici depuis quatre semaines, ne connaissait aucun chemin, et il dut chercher un guide pour sortir d'embarras.

Les Russes commirent partout d'abominables cruautés. Ils ne firent grâce de la vie à presque aucun prisonnier. Lorsque mercredi après-midi, mon beau-frère Reinhard voulut venir chez nous et comme on lui refusait le passage, il rencontra devant la porte de la ville une troupe de cosaques qui emmenaient deux prisonniers français; ils les maltraitèrent d'abord, puis leur firent faire quelques pas, enfin les clouèrent au sol avec leurs lances et les achevèrent de la manière la plus révoltante.

Le malheureux chef de corporation, Irminger, devint aussi victime de leur cruauté. Le premier soir, lorsque les Français avaient été refoulés jusque chez nous, on en avait vu quelques-uns dans les vignes d'Irminger. Quand les Russes furent de nouveau les maîtres, ils attaquèrent ces Français, les tuèrent, et frappèrent ensuite bruyamment à la porte de la maison d'Irminger où ils croyaient trouver encore l'ennemi caché. Irminger, pour leur répondre, sort par la porte de service, va à leur rencontre avec du cidre, mais les barbares se jettent sur lui. Au même moment, il reçoit un coup de sabre sur la tête, quelques coups de baïonnette dans le corps, et il reste étendu mort au coin de sa maison. Ces brutes l'avaient pris probablement pour un Français, parce que, par une précaution qui se retourna contre lui, il avait revêtu son uniforme bleu de commissaire. Lorsque sa femme s'élança hors de la maison et tomba sur le cadavre de son mari avec un cri épouvantable, ils parurent éprouver quelque pitié.

Dans notre voisinage, un homme fut tiré de force hors de chez lui et tué à coups de crosse vers la *Maison blanche*. A une petite distance, un autre reçut un coup de fusil dans le bras, dont il mourut, son petit garçon fut tué de même.

Sur le « Weinberg » ils pillèrent tout et une de ces bêtes fauves, après avoir volé au bailli sa montre, tira de sa poche une main qu'il avait abattue à coups de fusil, l'en frappa au visage, puis la rentra. Dans cette même maison, le valet de ferme fut tué dans le hangar.

Bref, partout durant la bataille, les Russes en se retirant répandirent le sang et semèrent l'épouvante; ils se ruèrent contre un peuple qu'ils étaient venus protéger en accourant de mille lieues de distance, comme s'il avait été leur ennemi.

De tous les peuples d'Europe, les Russes sont le plus sauvage et le plus stupide. Leurs prêtres les entretiennent dans cette brutalité. Le

Russe meurt sur le champ de bataille avec la certitude qu'il ressuscitera trois jours après chez les siens. Ses camarades se jettent sur lui, l'embrassent et le chargent de salutations pour leurs familles. Lorsqu'ils l'enterrent, ils placent dans sa tombe un morceau de pain et de fromage, une cartouche dans la main pour qu'il puisse se défendre pendant le voyage, et le prêtre reçoit une pièce d'argent qui, — je ne conçois pas comment — sert entre ses mains d'argent pour le voyage du mort. Telle est la horde, qui, selon la suprême sagesse de Paul Ier, devait restaurer en Suisse l'état florissant qu'il avait observé lors de son voyage dix-sept ans auparavant. C'est en ces termes qu'il avait donné ses instructions au général Korsakoff.

Les Wickham purent échapper à la déroute avec peine le mercredi après-midi. Au dire d'un cocher qui les conduisit, ils aperçurent au loin des hussards français rouges qui passant par Affoltern, avaient poussé jusqu'à la Glatt; ils durent rebrousser et prendre un autre chemin, ils ne se sauvèrent qu'à grand'peine. Pourtant ils atteignirent heureusement dans la soirée Constance, où notre cher Saint-George, avec des larmes aux yeux, n'osait charger notre cocher d'aucune commission pour nous, parce qu'il nous croyait massacrés.

Quoique les généraux français n'eussent pas permis le pillage à leurs soldats à leur entrée à Zurich, cependant des violences furent commises dans presque toutes les maisons, on réclama et on vola de l'argent, des vivres, du linge, on enfonça les portes et les armoires; les partisans de la liberté traitèrent la ville comme un pays ennemi. La légion helvétique se distingua dans ces violences; elle pilla d'une façon honteuse.

Lavater, le doux et pieux Lavater, qui empêchait des soldats ivres de pénétrer dans une maison voisine et qui leur avait déjà donné presque tout l'argent qu'il avait sur lui, reçut un coup de fusil; il s'en fallut d'un centimètre que ce coup ne fût mortel. A côté de lui, un domestique fut blessé au bras par la même balle. Masséna lui-même et quelques officiers d'état-major à cheval traversèrent la ville pour rétablir l'ordre; quand ils tombèrent sur les pillards, ils les chassèrent à coups de sabre; néanmoins, le premier soir et toute la nuit qui suivit, il se commit des excès de toutes sortes ; les soldats ivres se calmèrent peu à peu, après avoir cuvé leur vin.

Lorsque je revins jeudi soir de mon excursion en ville, je trouvai que les généraux Lorge et Gazan s'étaient annoncés chez nous avec leur suite, et au moment où nous espérions un peu nous remettre de nos misères, nous fûmes envahis par une foule de gens qui remplirent toute la maison et se jetèrent sur tout comme des vampires. Des généraux, des aides de camp, et une quantité d'autres personnages accouraient et

faisaient mine de vouloir loger chez nous. Que j'étais heureux de n'avoir pas ramené Annette à la maison !

Je ne puis fixer le nombre d'hommes qui vinrent chez nous, car ils entraient et sortaient, mais je puis compter à peu près 2 généraux, 1 adjudant-général, 5 aides de camp, 2 secrétaires, 14 domestiques, 18 ordonnances, 1 officier de garde avec 30 hommes, sans compter les officiers, dont il y avait une vingtaine à table à midi et le soir. Où tout ce monde couchait et dormait, je n'en savais rien. Toute la paille fut jetée hors du grenier, et étendue autour de la maison; les hommes et les bêtes couchèrent pèle-mêle là-dessus. Toute la nuit des hussards et des chasseurs parcoururent le fenil, avec des lanternes ouvertes; ils jetaient du foin en bas, enfonçaient les coffres à blé, prenaient du seigle au lieu d'avoine pour nourrir les chevaux et commirent une dévastation qui surpassait les horreurs de la guerre proprement dite.

Le général Lorge paraissait, il est vrai, un homme doux, mais il laissa faire ses gens ; peut-être aussi avait-il déjà trop vécu de cette vie brutale, si bien que tout cela ne le touchait plus.

Cela dura ainsi pendant quatre longues journées insupportables, et durant cinq nuits, je couchai sur une chaise dans le cabinet de mon père, craignant toujours que le feu ne prît à la maison à la suite de ce désordre.

C'est seulement vendredi matin que je commençai à faire le tour de la maison et à contempler la dévastation. C'était affreux ! La maison était endommagée sur toutes ses faces par les boulets et les balles. Un boulet était tombé par le toit sur une des poutres de la galerie, un autre avait percé la vieille maison, et ricochant par-dessus la basse-cour, il s'était enfoncé dans le bâtiment d'à côté. D'autres étaient venus seulement heurter les murs. Partout des vitres brisées, des contrevents troués, dans les murs des chambres des balles s'étaient incrustées, des centaines de tuiles étaient brisées et jonchaient les abords de la maison. Toutes les haies étaient rompues et renversées, les treilles saccagées, les plantes piétinées, tous les arbres avaient été touchés par des projectiles, les uns à leurs troncs, les autres dans leurs branches qui pendaient tristement, une partie de la vigne avait été arrachée et on voyait par terre du raisin à moitié mangé. Tout cela parsemé de vieux souliers et de chiffons. Et — spectacle affreux — dans les prés, dans les vignes et dans l'allée, treize cadavres baignaient dans leur sang. Quelques-uns étaient à moitié déshabillés, l'un d'eux, un Français qui gisait à côté de mon pavillon, dans le fond du jardin, était tout à fait nu, il y en avait encore un de l'autre côté du pavillon. Mais la plupart étaient Russes, venus de si loin pour finir ici. Devant le portail de la cave, il y en avait un; les Français qui passaient le frappèrent encore et le jetèrent finalement dans

le ruisseau. Ainsi beaucoup d'entre eux assouvirent leur rage sur les cadavres qui restèrent jusqu'au samedi matin sur la route de la ville en même temps que les chevaux tués. Je réussis à faire sortir vendredi soir les morts de ma campagne, et je n'y serais pas parvenu si je ne m'étais mis moi-même à cette triste besogne. Tous les habitants de la localité réunirent ceux qui étaient tombés sur leur propriété, on creusa sur le Ried plusieurs fosses, dans lesquelles on enterra près de 200 morts, Russes, Français et Suisses; j'en ai vu ensevelir 53, parmi lesquels se trouvaient les nôtres, derrière le Spannweid, sous le tilleul qui avait été planté l'année de la construction de notre maison.

Le spectacle était assurément triste; chez nous, malgré tout, nous avions été protégés par un bon génie, car, dans ces circonstances, nous aurions pu avoir un sort bien plus terrible. On aurait pu piller la maison, la brûler d'autant plus que les Russes avaient tiré des fenêtres.

Plusieurs de nos voisins avaient été bien plus maltraités. Quelques maisons furent mises à sac, d'autres endommagées à l'intérieur, de quelque côté que l'on regardât, c'était la misère. Et sur ces ruines accouraient encore les sauvages Français, réclamant à manger tout ce dont ils avaient envie, dévorant les provisions d'hiver, bouleversant tout pour chercher de soi-disant trésors enterrés. Ils fouillèrent même les fosses à purin et découvrirent çà et là quelque malheureux denier péniblement gagné.

Dans les premiers jours, on ne pouvait réparer les haies et les barrières; c'était peine perdue. Les maraudeurs parcouraient jour et nuit les vignes, les jardins potagers, les vergers, pillant devant les officiers qui regardaient et haussaient les épaules, parce que la troupe n'avait pas été payée depuis longtemps.

Enfin, le lundi 30, tout le quartier général s'en alla et nous laissa seulement une femme, un secrétaire et deux domestiques qui suivirent bientôt.

Alors je pus ramener Annette à la maison et nous respirâmes un peu. C'était la seconde fois que nous étions envahis par les armées étrangères. Mais quel contraste avec l'entrée des Autrichiens!

Nous ne pouvions encore espérer une paix durable. Il est vrai que les Français se sont avancés jusqu'au Rhin, et ont reconquis la Suisse jusqu'aux Grisons, mais l'orage peut de nouveau se déchaîner. Peut-être qu'il nous délivrera, peut-être qu'il nous écrasera tout à fait. Nous vivons ainsi au jour le jour, toujours accablés par des logements de guerre.

J'ai décrit en détail ces jours de terreur en vue de l'avenir. Leur triste spectacle restera toujours dans ma mémoire.

BULLETIN HISTORIQUE

LA FRANCE NAPOLÉONIENNE ET LA LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

Nul doute que les années 1913 à 1915 ne doivent multiplier, à l'échéance des centenaires et des commémorations, les travaux concernant les relations de la France impériale sur son déclin avec les mouvements intellectuels de l'étranger.

La question du Romantisme européen, celle aussi des revendications des diverses nationalités littéraires, se trouvent trop étroitement impliquées dans les principaux épisodes qui se jouent à la fin de l'Empire, pour que nous n'ayons pas à rendre compte, à cette place et le moment venu, de travaux suscités par la cloche des anniversaires. Des noms tels que Mme de Staël et Manzoni, W. Scott et A. Schlegel rappelleraient à eux seuls l'importance à la fois historique et littéraire de ces questions : il pourra sembler intéressant de grouper, pour plus de netteté synthétique, les études nouvelles qui commencent à les mettre en cause. Rappelons aujourd'hui quelques travaux, tous relativement récents, qui jalonnent une partie du terrain.

Le livre de M. Hazard sur *la Révolution et les lettres italiennes*[1], par l'ampleur de sa documentation, la solidité de ses synthèses, l'ingéniosité de ses points de vue, reste un modèle d'enquête à double portée, la société et la littérature y étant sollicitées parallèlement de manifester leurs dispositions profondes. Le livre II tout entier est consacré à « la domination impériale et la littérature française » : la pression officielle, dans un pays ami du bien-dire, ne tarde pas à prétendre instituer une littérature convenue et fausse, et va jusqu'à vouloir substituer, dans les

1. Paul Hazard, *La Révolution française et les lettres italiennes* (1789-1815). Paris, Hachette, 1910.

départements annexés, le français à l'italien. Mais cette action même est génératrice d'une réaction favorable aux lettres nationales ; et si l'opposition directe ne peut se manifester littérairement que pour une part infime, une sorte de rééducation supérieure du peuple italien est entreprise par V. Cuoco. Le sens historique opposé à l'idéalisme politique, Vico faisant pièce à l'Encyclopédie, la « très antique sagesse » des Étrusques tenant tête aux « lumières » : on trouvera là, très fortement analysées par M. Hazard, des idées qui étaient susceptibles en effet de nourrir une nouvelle littérature, et qui firent, de fait, leur chemin dans les lettres italiennes. Une énergique résistance linguistique s'ajoute à celle-là; l'union se fait contre l'ennemi extérieur, et la Toscane, en particulier, triomphe par son idiome de l'oppresseur indiscret : Napoléon reconnaîtra aux départements toscans, annexés à l'Empire, le droit d'employer l'italien, même dans les actes officiels. Et c'est, dans tout ceci, la vieille hégémonie intellectuelle de la France qui ne laisse pas de s'user et de s'effriter.

Il est possible — remarque indispensable dans une revue qui est avant tout historique — que la méthode employée pour des enquêtes comme celle-ci ne soit pas exactement celle dont userait un historien « des faits » : je crois qu'un « historien des idées » a tout avantage à s'en inspirer. Elle permet de mettre en valeur ce qui, en littérature, est vraiment singulier et possède un mérite particulier; elle n'abandonne pas, cependant, le rattachement chronologique d'une œuvre à ses alentours sociaux. Il est possible que l'histoire des faits et celle des idées se poursuivent d'une façon différente, doivent être, à tout le moins, mémorialisées d'une manière divergente : une œuvre supérieure possède un caractère de « catastrophe » et d'imprévu dont des faits historiques assez rares sont doués, et leur apparition veut être mise en lumière avec une intensité particulière. Avouons-le d'ailleurs, de toutes les variétés de l'histoire, c'est bien l'histoire des idées qui trouve le plus difficilement à organiser sa méthode et ses procédés.

De récents ouvrages sur Leopardi — celui de M. Hazard lui-même[1], ceux de Mlle Ravasi[2]; et de M. Serbanesco[3] — ont eu à se préoccuper de l'attitude du poète de Recanati à l'égard de la France, et, plus généralement, de la pensée étrangère. Le milieu gallophobe dans lequel Leopardi fut élevé, les allées et venues des troupes d'occupation dans les Marches, la défiance systématique d'un pays catholique et quasi pontifical pour « des barbares et des damnés » : toute une atmosphère de

1. P. Hazard, *Leopardi*, Paris, Bloud, 1913.
2. Sofia Ravasi, *Leopardi et Mme de Staël*. Milano, Tipografia sociale, 1910.
3. M. Serbanesco, *Leopardi et la France; essai de littérature comparée*. Paris, Champion, 1913.

suspicion et de haine explique d'avance bien des jugements du futur *Zibaldone*. Or il semble que Mme de Staël, en révélant à cet étranger une sorte de discordance dans le génie français qu'il simplifiait à l'excès, à distance, ait été la principale ouvrière d'une réhabilitation partielle, et surtout d'un rattachement nouveau à quelques traits de la culture française.

Franchissons les Alpes. Il s'agit surtout, dans l'étude de M. Trösch[1] sur la révolution helvétique vue à travers la littérature suisse allemande, d'événements et d'ouvrages antérieurs à la période napoléonienne. Encore est-il malaisé, d'une part, de marquer de rigoureuses divisions dans l'âge qui vit s'effondrer les patriciats des cantons; et, d'autre part, la légende populaire qui se crée, ici, autour des Français, à la fin du XVIIIe siècle, se fait jour dans des pamphlets, des poésies, des articles de journaux que M. Trösch a eu la patience de dépouiller, au milieu desquels il se joue même avec un certain humour, et dont l'orientation ne paraît pas s'être sérieusement modifiée, après l'Acte de médiation. On trouvera donc, groupés dans ce livre ou signalés dans ses notes, les principaux témoignages littéraires (médiocre littérature, du reste, que les noms de Lavater et de Zschokke ne parviennent pas à relever!) d'une agitation où la France a eu sa part et que le régime napoléonien a plutôt sanctionnée que réprimée. En revanche, les romans rétrospectifs analysés dans le dernier chapitre ne s'occupent que de la période proprement révolutionnaire.

M. Gromaire retrace les traits essentiels de la *Littérature patriotique en Allemagne* de 1800 à 1815 : dates que justifie la préface, mais d'une manière qui pourrait être plus convaincante en ce qui concerne la première « qui fixe l'esprit »; et d'ailleurs l'auteur ne manque pas de faire d'utiles retours en arrière. Il marque d'une façon assez heureuse les variétés successives du sens patriotique chez les Allemands du XVIIIe siècle, patriotisme local, puis « frédéricien » zèle pour les antiquités nationales et rêve d'une culture teutonique. Le Romantisme lie plusieurs des tendances que l'âge antérieur avait léguées à la génération qui vit, avec la Révolution, le rationalisme français faire sa propagande enthousiaste et agressive (Qu'est-ce, p. 37, que le « patriotisme *patriotique* juxtaposé au patriotisme politique?) Les chapitres III à IX s'installent au cœur du sujet, caractérisent les principaux écrivains qui ont eu part au réveil, donnent des traductions assez heureuses de poèmes, ou de fragments de poèmes, dont la valeur artistique n'a pas toujours égalé l'enthousiasme, et parlent, en somme, avec équité, d'un mouvement que la justice supérieure ne caractérisait guère. Ce qui manque le plus

1. Ernst Trösch, *Die helvetische Revolution im Lichte der deustchschweizerischen Dichtung*. Leipzig, Haessel, 1911.

dans les commentaires de M. Gromaire comme dans la construction générale de son livre, c'est la démonstration du caractère *religieux* que gardait secrètement ce mouvement : le « système » napoléonien a heurté par son impiété des âmes façonnées par de longues habitudes où la foi tenait une place incontestable. Çà et là, les Français « aux allures de démons », les « chants de consolation » d'Arndt, la forme ecclésiastique de manifestations telles que la solennité de Rogau à la fin de mars 1813, nous font bien souvenir de cette caractéristique religieuse; mais on souhaiterait un développement plus insistant, le rappel de tout ce qui donna une allure de *croisade*, au sens même du terme, à ce vaste soulèvement. Bien des particularités significatives se trouveraient éclairées par un autre groupement de certains détails qui restent morcelés et sans vie. Et s'il est vrai de dire (p. 24) que « le mouvement patriotique de 1813 a été un mouvement essentiellement bourgeois », il ne serait pas inutile de donner, de cette « bourgeoisie » une impression qui relève ce que le mot pourrait avoir de déconcertant.

D'ailleurs, il est certain que l'on ne fait guère que commencer à connaître les détails d'une occupation ou d'un assujettissement qui restent, malgré tout, la principale explication du mouvement d'indépendance. Même des livres de simple recherche locale comme celui de Hashagen[1] étaient obligés de mettre en leur place les curiosités rétrospectives des Boisserée, opposées à l'indifférence de tels administrateurs français, la reprise par Napoléon de la légende de Charlemagne, les représentations françaises au théâtre d'Aix-la-Chapelle et l'invitation faite en 1809, par le préfet, au maire Guaita d'avoir à encourager le français. Si des hommes tels que Lezay-Marnesia avaient été plus nombreux dans l'administration des provinces annexées, bien des heurts eussent été évités dont nous avons dû ressentir, ensuite, le contre-coup. Mais il n'est pas très sûr que l'histoire de cette période enfiévrée, à laquelle l'Allemagne a dû le sens plus actif de son unité, se fasse en ce moment dans les meilleures conditions d'impartialité et de sérénité. La presse, la politique, l'actualité sont trop tentées de s'emparer de ces questions : ne faudra-t-il pas double dose de tranquille équité aux historiens qui retracent en ce moment certaines phases d'un conflit qui ne fut pas militaire et administratif, mais qui mit aux prises des âmes et des esprits dans leur fonds essentiel — et qui intéresse si vivement, à ce titre, l'histoire littéraire?

Fernand Baldensperger.

1. J. Hashagen, *Das Rheinland und die französische Herrschaft. Beiträge zur Charakteristik ihres Gegensatzes.* Bonn, 1908.

HISTOIRE INTÉRIEURE DU PREMIER EMPIRE[1]

I. — Instruments de travail.

Il n'est pas venu s'ajouter cette année de nouvelles bibliographies à celles dont nous avons parlé ici ces deux dernières années[2]. Du moins le *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France* de MM. P. Caron et R. Burnand, qui se sont adjoint un troisième collaborateur en la personne de M. M. Bouteron, a-t-il vu sa publication continuer régulièrement, en feuilles annexées à la revue de même nom[3]. Nous avons indiqué l'an passé quels paragraphes en sont particulièrement utilisables pour les travailleurs napoléoniens.

Parmi les bibliographies régionales, signalons celle que l'on doit aux *Annales de l'Est* pour la Lorraine. Elle est remarquablement constituée; la précision et la méthode n'en laissent rien à désirer. C'est M. G. Pariset qui s'y est chargé de la période impériale[4]. Il n'y rend pas seulement compte des travaux, il donne aussi des conseils aux travailleurs, et d'excellents.

1. Nous avons, jusqu'à présent, confondu en un Bulletin unique l'histoire intérieure des deux Empires. Devant la masse énorme des publications d'histoire politique, administrative, religieuse et sociale, il nous paraît indispensable de diviser ce Bulletin, comme il a d'ailleurs déjà été fait pour l'histoire diplomatique, respectivement analysée dans ces colonnes, en ce qui concerne le Premier Empire par M. Édouard Driault, et par M. Georges Pagès en ce qui concerne le Second.

2. *Revue des Etudes Napoléoniennes*, janvier 1912, p. 116 à 148, et mars 1913, p. 283 à 310.

3. Le répertoire annexé en 1913 à la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* concerne le deuxième semestre de 1911 et le premier de 1912.

4. *Annales de l'Est*, publiées par la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy. *Bibliographie lorraine 1911-1912*, revue du mouvement intellectuel, artistique et économique de la région. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1913, 1 vol. in-8°, 256 pages.

MM. Léon Cahen et Raymond Guyot nous ont adressé le répertoire législatif qu'ils viennent d'offrir pour la période révolutionnaire[1], et par lequel ils ont souhaité de combler une « lacune de l'outillage historique ». Il est en effet fort gênant, dans la plupart des cas, de ne pouvoir accéder, sans une très grande peine et une très sérieuse perte de temps, aux grand recueils de législation révolutionnaire. Un ouvrage plus maniable s'imposait. MM. Cahen et Guyot ne s'y sont pas bornés à reproduire les textes essentiels *in extenso*, ils ont encore résumé les autres. L'ouvrage se divise en quatre parties, dont trois au moins, la première (l'Œuvre politique et constitutionnelle), la seconde (l'Œuvre administrative) et la quatrième (l'Œuvre économique et sociale), correspondent au programme de notre Bulletin[2]. Nous n'aurions eu qu'un vœu à émettre, mais nous en sommes dispensés par l'annonce que le volume est sous presse : le même manuel nous va être offert pour la période de l'Empire. Nous en rendrons compte l'an prochain. Rappelons que, pour celle qui suit 1815, M. L. Cahen, avec la collaboration de M. Albert Mathiez, nous a déjà dotés, mais sous la forme plus réduite d'un compendium scolaire, d'un intéressant recueil de documents législatifs[3].

II. — Mémoires et documents.

On a fait grand bruit cette année autour de l'apparition du *Journal d'une femme de cinquante ans*, et on a voulu voir dans ces Mémoires de Mme de la Tour du Pin une œuvre maîtresse, comparable aux *Souvenirs de la duchesse de Dino* ou aux *Récits d'une tante*, de la comtesse de Boigne[4]. Ces dithyrambes paraissent à peine excessifs. Même faite la part de l'hyperbole, il reste que Henriette-Lucie Dillon, née en 1770 à Paris, mariée en 1787 au comte de la Tour du Pin de Gouvernet, plus tard marquis en même temps que pair sous la Restauration, fut mêlée à la plupart des grands événements d'entre la Révolution et les Cent-Jours. Ne vécut-elle pas successivement à la cour de Marie-Antoinette, dont elle fut dame de palais (elle en profite pour nous faire de cette société élégante et corrompue un des plus séduisants récits que nous

1. Léon Cahen et R. Guyot, *L'Œuvre législative de la Révolution*, Paris, Alcan (*Bibliothèque d'Histoire contemporaine*), 1913, 1 vol. in-8°, III-486 pages.

2. La troisième a trait à l'*Œuvre diplomatique et militaire*. — Un appendice à la quatrième partie donne les notions essentielles sur les moyens de communication, les ponts et chaussées et les postes.

3. L. Cahen et A. Mathiez, *Les Lois françaises de 1815 à nos jours*, recueil de documents avec notices explicatives, Paris, Alcan, 1 vol. in-12.

4. Marquise de La Tour du Pin, *Journal d'une femme de cinquante ans* (*1778-1815*), publié par son petit-fils le colonel comte Aymar de Liedekerke-Beaufort, Paris et Nancy, Chapelot, 1913, 2 vol. in-8°, XXXII-405 et 391 p., avec deux eaux-fortes.

ayons lus), — à Paris ou près de Paris, d'où elle suivit avec curiosité et perspicacité les premiers mouvements populaires, — en exil : d'abord en Hollande, après la double exécution de son père et du père de son mari, puis dans ses terres du Sud-Ouest, puis en Amérique, où, si loin des Tuileries qu'elle fût, elle ne perdit même pas complètement le contact avec le monde, puisque, un jour que, dans sa cour (elle s'était improvisée fermière), elle s'escrimait gravement, une hachette à la main, à sectionner d'après les conseils de la *Cuisine Bourgeoise* l'os d'un gigot de mouton, elle entendit dans son dos le madrigal d'un visiteur bien inattendu, Talleyrand; — en Europe de nouveau, non sans regret de quitter ses esclaves, auxquels elle offrit la liberté, à laquelle, paraît-il, ils auraient préféré la servitude à ses côtés : tour à tour à travers l'Espagne (elle avait dû débarquer à Cadix), à Paris auprès du Directoire, en Angleterre après le coup du 18 fructidor; — et en France définitivement depuis le 18 brumaire jusqu'aux Cent-Jours, et même jusqu'à la fin de ses jours, car ce ne devait pas être un nouvel exil que la résidence de Bruxelles, où son mari avait été nommé préfet par Napoléon, en attendant qu'il reçût de nouvelles dignités, sans s'émouvoir le moins du monde, des mains de Louis XVIII....

C'est évidemment cette seconde moitié, du retour sous la protection de Bonaparte jusqu'à la trahison envers l'Empire, qui intéressera le plus les lecteurs napoléoniens. Ce n'est pas la plus abondante, puisque le récit des événements antérieurs à 1799 occupe les trois quarts de l'ouvrage[1]. Ce qui reste est d'ailleurs du meilleur crû. Le marquis n'était pas naturellement bonapartiste, et, lorsque parurent en 1804 dans les communes les listes où l'on devait répondre par oui ou par non à la question de savoir si le consul à vie devait se proclamer Empereur[2], il fut « dans une agitation extraordinaire » avant de se décider tardivement, après une journée entière d'allées et venues à grands pas dans son jardin, à ajouter un oui à ceux des habitants de Saint-André-de-Cubzac. Mais la bonne grâce de Napoléon détermina son ralliement, après tant d'autres. Président de son canton sans l'avoir sollicité, — voici un mot exquis de la marquise, entre mille : Talleyrand le poussait à demander un emploi, le marquis résistait, disant que, si l'Empereur avait envie de le prendre, il saurait bien le trouver. « M. de Talleyrand, observe-t-elle, ne comprenait les répugnances d'aucun genre, mais il sentait pourtant, par son esprit plutôt que par son cœur, qu'il y avait une sorte de distinction à ne pas se mêler à la foule des solliciteurs[3] », — il vivait retiré dans son château, « en une retraite

1. Exactement tout le tome Ier, qui s'achève sur l'arrivée en Amérique en 1793, et la première partie du tome II, jusqu'à la page 210. — Il reste pour le Consulat une fin et un commencement de chapitres (IX et X), p. 211-233, et pour l'Empire six chapitres et cent cinquante pages.

2. P. 233-234.

3. II, 238-239.

d'autant plus profonde qu'il était à peu près sans fortune[1] », quand « l'aigle maître des destinées de la France » jeta les yeux sur lui. Il le nomma préfet, comme tant d'autres, — l'Empire allait compter bientôt 131 départements! — Le poste qui lui échut, ou plutôt qui échut à la marquise, était d'ailleurs fort enviable : il s'agissait du département de la Dyle, dont le chef-lieu était Bruxelles[2]. Mme de la Tour du Pin y trouvait un double motif de joie, car elle se rapprochait ainsi, à dix lieues près, de son fils qui habitait Anvers. C'est dans l'enthousiasme qu'elle rejoignit sa nouvelle résidence.

Elle y brilla, comme elle aurait brillé partout, même à la cour du roi d'Espagne, Charles IV, et de la reine, « son horrible femme[3] », où elle n'avait fait que passer. La Providence l'avait douée « du désir de toujours chercher à faire pour le mieux dans toutes les situations[4] ».

Précisément, dans « la plus belle préfecture de France[5] », il y avait une tâche bien tentante à accomplir : rattacher à sa nouvelle patrie une capitale conquise, et vaincre « l'éloignement moral que les hautes classes conservaient pour la domination française[6] ». A cette tâche les deux premiers administrateurs de la Dyle, M. de Pontécoulant, un ancien officier des gardes françaises, et M. de Chaban, « homme honnête », courageux, mais de courtes vues, avaient été inférieurs. La marquise de la Tour du Pin entreprit de la mener à bien, du fond de son centre d'action, qui allait être son salon.

Le succès dépassa, ce semble, toutes les espérances, même les siennes, et, à sa suggestion, la haute société bruxelloise se rallia en masse à l'Empire[7]. Mais l'Empire lui-même commençait à chanceler. M. de la Tour du Pin ayant déplu fut purement et simplement destitué en 1813. A cette nouvelle, la marquise, sans le consulter[8], courut en poste à Trianon, où Napoléon villégiaturait, exigea une audience, et obtint du maître, avec presque des excuses, une compensation appréciable, la préfecture

1. II, 254.
2. II, 254-255.
3. II, 261.
4. II, 263.
5. II, 266.
6. II, 267.
7. Cf. notamment II, p. 289 et suiv., le brillant récit du dîner de Laeken, qui fut pour la marquise un triomphe personnel.

Ce salon devait, en 1811, recevoir la visite, « toujours redoutée », de M. Réal, conseiller d'Etat en mission, « espèce d'espion d'une catégorie relevée, décidé à trouver des torts même chez ceux qu'il ne pouvait s'empêcher d'estimer ». Ayant assisté à une réception et à un dîner, il fut « stupéfait des noms, des manières, des parures. Il ne put se contenir et dit à M. de la Tour du Pin : « Monsieur, voilà un salon qui m'offusque terriblement ». A quoi mon mari répondit : « J'en suis fâché; mais heureusement il ne fait pas le même effet à l'Empereur. »

8. II, 320. Il n'est question que d'elle. « Cette nouvelle m'atteignit comme un coup de foudre. »

d'Amiens. Le soir même, la nomination paraissait au *Moniteur*. Le ministre de l'Intérieur en fut sans doute surpris ; mais, au lieu des brocards redoutés, la marquise reçut les compliments du monde, et c'était l'essentiel, — pour elle[1].

Le séjour à Amiens fut bref : grand dommage, car l'hôtel et le jardin étaient séduisants et commodes ; mais les circonstances devenaient difficiles, puis désespérées. Pour Napoléon. Car Louis XVIII, allant de Gand à Paris, descendit à la préfecture ; le nouveau régime ne devait pas être plus inclément aux la Tour du Pin que l'ancien. Le comte accompagna Talleyrand au Congrès de Vienne ; on sait qu'après les Cent-Jours il devait recevoir tout à la fois la pairie et le marquisat.

Il est impossible de noter tous les morceaux savoureux dont ce récit s'agrémente. Retenons seulement que l'exquis écrivain auquel nous les devons, entre tant de préfets de Napoléon dont nous allons parler, se révéla dans la Dyle et la Somme la plus remarquable des préfètes.

Après une préfète, et d'occasion, un préfet, et de profession. Dans la masse épaisse des Mémoires souvent diffus et quelquefois fastidieux que l'on jette à l'édition sans relâche, ceux de THIBAUDEAU constitueront encore une des plus heureuses exceptions[2]. Non parce qu'ils apportent des faits vraiment nouveaux, ni, des faits connus, une interprétation vraiment nouvelle (leur auteur n'a d'ailleurs joué, somme toute, qu'un rôle de second plan), ni même qu'ils soient écrits dans cette langue vive et spirituelle, enjouée et chatoyante, qui est celle de Mme de la Tour du Pin ; Thibaudeau n'a rien non plus d'une comtesse de Boigne, ni même d'une duchesse de Dino. Mais, dans l'ensemble, il a, soit dans les assemblées, soit au Conseil d'État, soit dans ses préfectures, approché — et jugé — tant de gens du premier rôle et lui-même a joué le sien propre avec tant de talent que son récit doit éveiller l'intérêt. Et, en fait, il n'est d'ailleurs aucunement ennuyeux à lire. C'est un texte honnête. « Honnête », il faut bien croire que l'épithète vient naturellement s'accoler au souvenir, au nom et aux écrits de Thibaudeau, puisqu'on la trouve sous la plume de tous ceux qui l'ont lu : notre confrère M. L. Maury l'a laissé sept fois y venir au début de l'excellente étude qu'il lui a consacrée[3], et trois ou quatre fois en la concluant. Ajoutons que, si la probité de Thibaudeau fut très probablement complète, elle fut cependant, et avant tout, professionnelle.

C'est en effet le fonctionnaire, et particulièrement le préfet qui revit

1. Et Napoléon lui demanda si elle était contente de lui (II, 327).
2. A.-C. Thibaudeau, *Mémoires* (1799-1815), Paris, Plon, 1913, 1 vol. in-8°, prix 7 fr. 50, IV-561 pages.
3. *Revue Bleue* du 29 mars 1913, p. 408 à 412.

dans ces longues pages. Dès le lendemain du 18 brumaire et quoiqu'il n'eût rien sollicité, — Thibaudeau nous dit qu'il n'est pas de la race de ceux qui sollicitent, et qu'il a des principes « républicains », — mais Bourrienne y pourvut pour lui, sans l'aviser d'ailleurs, — il fut destiné à une préfecture; il eût d'ailleurs préféré le Tribunat. Nommé en Seine-et-Oise, il se vit, en définitive, installé à Bordeaux. A vrai dire, la lointaine aventure ne tentait pas autrement l'ancien membre de la Convention et des Cinq-Cents; et, quitte à rentrer dans la « carrière publique », il eût souhaité autre chose qu' « une existence subordonnée, remplie d'agitations et d'écueils ». Cette existence devait cependant être la sienne pendant presque toute la durée du régime napoléonien; et il devait finir par l'aimer.

En fait, Thibaudeau n'occupa guère que six mois ce premier poste. Il y marqua pourtant. On aura la mesure de sa conscience et de son zèle par les réflexions que son entrée dans les cadres administratifs lui inspire[1] et par les principes qui le guidèrent dans le choix de ses subordonnés[2] : il donnait la préférence aux amis de la Révolution, mais, « dans les fonctions où la garantie qu'ils offraient n'était pas nécessaire », il admettait « des citoyens probes, capables et animés du désir d'être utiles, afin d'en rattacher peu à peu un plus grand nombre au gouvernement ». On souhaiterait à tous les régimes d'aussi perspicaces, actifs et consciencieux collaborateurs.

Après avoir très soigneusement administré la Gironde, visité les travaux de l'ingénieur Brémontier dans les Landes, inspecté ses fonctionnaires et excité dans tous les sens leur activité, Thibaudeau se vit enlever brusquement à son département par une nomination au Conseil d'État. Il n'avait pas sollicité cet avancement, et, en dépit des compliments de Siméon, qui le félicitait de passer « sur un plus grand théâtre[3] », il s'en affligea. La page où il exprime sa peine de quitter Bordeaux et d'interrompre l'œuvre commencée[4] est de celles qui honorent un homme. Peu de préfets de la première fournée l'eussent, sinon écrite, du moins pensée « ... Loin d'être enivré de la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant moi, je regrettai celle que je quittais.... J'aurais souhaité d'achever l'œuvre que j'avais seulement ébauchée, et de laisser des traces un peu plus durables de mon séjour dans ce département. A mesure que j'avais appris à le connaître, je m'étais passionné pour lui.... Je méditais une foule de projets.... » Dans sa candeur, Thibaudeau ne demanda-t-il pas de rester à Bordeaux en qualité de conseiller d'État en service extraor-

1. P. 16.
2. P. 17.
3. P. 39. Qu'on lise cette lettre dans le goût de l'époque. « Adieu citoyen préfet, adieu citoyen conseiller d'État, mieux que cela adieu Thibaudeau, venez vite... etc. »
4. P. 39-40.

dinaire? C'était fou; on le lui fit bien voir. Mais, n'étant « ni ambitieux ni courtisan », Thibaudeau pressentait qu'il réussirait moins bien à Paris, et que, sur cette scène glissante, il finirait « infailliblement » par se rompre le cou. Aussi, entré à Bordeaux triomphalement, en sortit-il « sans faire d'adieux, sans tambour ni trompette », ayant, dit-il, assez de ses propres regrets sans mettre à l'épreuve ceux de ses administrés.

Voilà, n'est-il pas vrai, le manuel du parfait préfet? — On comprend donc que, peu apte à flatter[1] le Premier Consul (que, par ailleurs, il admirait sincèrement), et encore moins à se pousser à la cour des Tuileries, Thibaudeau, qui s'était vu témoigner quelque froideur, et qui, au lieu de travailler à regagner les bonnes grâces souveraines, s'était tout bonnement refroidi « lui aussi[2] », ne fut pas autrement navré lorsqu'en 1803[3] il fut reversé dans les cadres départementaux et appelé à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Peu lui importait que, pour l'opinion, ce fût une défaveur et un recul; il n'y voyait et n'y voulait voir que l'œuvre immense à accomplir.

Immense, en vérité. L'administration y avait été laissée par Delacroix dans le pire désordre. La Provence frondait Bonaparte. Le port de Marseille avait perdu la primauté dans la Méditerranée. Les relations avec l'Angleterre allaient bientôt à nouveau se rompre. Mais rien n'effrayait Thibaudeau, dont le zèle apparaissait vraiment inépuisable. Il prenait contact avec sa nouvelle circonscription, parcourait les Bouches-du-Rhône avec la même méthode, tout à la fois large et minutieuse que la Gironde, et étudiait, comme il dit, son « terrain », dans le matériel comme dans le personnel[4]. Au surplus, le temps n'allait pas lui faire défaut pour y réussir, puisque son séjour dans la demi-disgrâce provençale allait n'être coupé que de congés rares et courts et durer onze ans, c'est-à-dire tout juste autant que l'Empire lui-même.

Il ne peut être question de résumer ici cette administration exemplaire et féconde. Mais il faut observer que, en dépit des services de premier ordre continûment rendus, Napoléon ne sut jamais à Thibaudeau un gré sincère. Ne songea-t-il pas même, un jour qu'il faisait en conseil des ministres « la revue des préfets[5] », à le remplacer? Montalivet obtint qu'il restât à son poste, mais il ne put désarmer les préventions du souverain contre un fonctionnaire cependant très supérieur à sa fonction. Cette menace est l'occasion pour Thibaudeau de nous faire connaître son sentiment sur l'attitude de Napoléon vis-à-vis de ses administrateurs; et celui-ci vaut la peine d'être analysé. Jamais, nous dit ce préfet-type,

1. Il lui arrivait même de le contredire (p. 76).
2. P. 78.
3. P. 79 et suiv.
4. P. 101.
5. P. 350.

« l'opiniâtre prévention » de Napoléon ne le détourna de son devoir; littéralement « abreuvé » de dénonciations, de dénis de justice, irrité d'une sourde défiance qui ne se traduisait peut-être pas par des actes publics, mais paralysait toute faveur alors qu'on en gorgeait tout ce qui était entré avec lui dans la carrière et tout ce qui y avait afflué depuis, il n'en laissa jamais rien paraître à ses administrés. « Cependant, il faut l'avouer, il est difficile que la conduite de l'administrateur le plus résigné ne se ressente pas de la situation de son âme et que le devoir produise les mêmes effets que le dévouement [1]. »

Il semble bien résulter de tout cela que Napoléon manqua, sinon de perspicacité dans le choix de ses préfets, du moins de clairvoyance et d'équité dans l'appréciation et l'utilisation de leurs mérites. Thibaudeau était modeste et sincère; il ne pratiquait pas les « jongleries », et sa « manière de faire » était « exempte de charlatanisme et de prestiges » [2]. Il mettait, pour tout dire, « de la conscience dans l'administration, » et nommait les choses « par leur nom ». Napoléon ne lui préférait-il pas d'autres serviteurs moins indépendants, qui, « pour qu'on le mît dans le *Moniteur* », lui faisaient croire » que les conscrits volaient en chantant sous les drapeaux »? Il n'est pas défendu de le croire.

Thibaudeau ne prétend point d'ailleurs que sa manière fût la meilleure; il ne blâme pas celle des autres; mais, comme il l'écrit rudement et fortement, il ne dépendait pas de lui de se « contrefaire », et il n'avait pas « la conscience assez accommodante pour se mentir à soi-même, ni assez de front pour mentir aux autres ».

Comme ce n'était pas, aux yeux de l'Empereur, le meilleur moyen de soutenir l'esprit public, il fut accusé de le corrompre. Il préféra, à l'éloge simulé de la guerre d'Espagne ou de la « catastrophe » de Russie, les « coups de boutoir » et la mauvaise humeur de son souverain. Il se contenta de continuer tout doucement sa besogne, en tâchant de servir le mieux possible les intérêts de son département et de la nation. En définitive, les sentiments que Thibaudeau exprime pour l'Empereur forcent notre sympathie : il l'admire, sans le flatter; il lui est tout dévoué, mais jusqu'au point où sa dignité personnelle seulement l'y autorise. Son estime pour ses hautes qualités eût été « sans bornes s'il les avait employées au service de la Révolution et de la liberté [3] ».

Notons que, d'après Thibaudeau, les préfets étaient alors, dans l'ensemble, exposés à des aventures pareilles aux siennes, parce qu'ils « ne formaient pas un corps et ne se soutenaient pas [4] ». Il explique sa

1. P. 351 et 352.
2. P. 352.
3. P. 81.
4. P. 353.

propre disgrâce par la police. Loin de s'en venger d'ailleurs, Thibaudeau, dans son texte, la réhabilite.... La police impériale était « arbitraire »; mais « c'était de son essence; c'est pourquoi, dans les pays libres, la police dite générale est réprouvée ». Du moins, pour son compte, il assure, — et nous l'en croyons, — que, dans « toute la correspondance ministérielle », il n'a jamais « rien vu qui pût répugner à la conscience d'un honnête homme ». Si nous ne savions Thibaudeau aussi peu porté par nature au paradoxe, nous craindrions cependant de l'y voir glisser lorsqu'il ajoute qu'il y a souvent trouvé, au contraire, « des principes libéraux propres à relever, si cela eût été possible, une institution flétrie de tout temps dans l'opinion ». Voilà, n'est-il pas vrai, une décharge assez imprévue pour Fouché!

Concluons : des hommes comme Thibaudeau sont une force morale pour les gouvernements qui ont l'heureuse fortune de les pouvoir employer[1]. Une trop heureuse fortune, serait-on tenté de penser, lorsqu'on a appris de Mme de la Tour du Pin comment Napoléon nommait parfois ses préfets[2] ou les déplaçait[3].

Auprès de ceux de Mme de la Tour du Pin et de Thibaudeau, les autres Mémoires récemment publiés risquent de nous paraître bien pâles. L'intérêt ne manque pourtant pas encore à ceux de Théodore DE LAMETH, — l'aîné et le moins connu des trois frères, — qu'a édités M. Eugène Welwert[4]. Mais, au rebours des précédents, ils se réfèrent presque exclusivement à la Révolution. Lorsqu'il rentra sous le Consulat, Lameth ne joua plus de rôle en vue, et c'est dans cet effacement qu'il trouva le loisir de rédiger ses *Souvenirs*. Il les rédigea d'ailleurs bien tard, presque à la fin de sa carrière centenaire. Ce n'est pas absolument une garantie d'exactitude et de précision.

Les *Notes* du colonel P.-L. RŒDERER, prisonnier en Russie de 1812 à 1814, parce qu'il y avait eu les membres gelés à la Bérésina, ont été

1. On sait que Thibaudeau devait se survivre jusqu'à faire partie, en 1852, du Sénat de Napoléon III.

Ces Mémoires sont édités sous la signature E. D., sans que l'éditeur, dans son Avertissement, fournisse une indication quelconque ni sur le texte qu'il a utilisé, ni sur la date où il a été rédigé. L'annotation est extrêmement sobre.

L'auteur paraît annoncer, à différentes reprises, des chapitres ultérieurs. Attendons donc un second tome.

2. *Journal d'une femme de cinquante ans*, II, 235. Un mouvement lui arrivait préparé par le ministre. « Il lisait, rectifiait, changeait les nominations. *Préfecture de la Dyle* : un nom était proposé pour ce poste. Il prend la plume, le raie, et écrit au-dessus : *La Tour du Pin*. Voilà ce que nous apprit par la suite M. Maret, qui ne soulevait jamais une objection.... C'était une très honnête machine. »

3. *Ibid.*, p. 320 et suiv., sur le transfert de La Tour du Pin de Bruxelles à Amiens.

4. Théodore de Lameth, *Mémoires*, publiés avec une introduction et des notes par Eugène Welwert, Paris, Fontemoing, 1913, 1 vol. in-8°, XXIII-529 pages. C'est tout à la fin seulement qu'il est question de ses rapports avec Bonaparte.

publiées par M. Jacques Rambaud [1]. C'était un fervent bonapartiste, qui redemanda à servir aux Cent-Jours. Aussi ne dépassa-t-il plus par la suite son grade de lieutenant-colonel. — Son frère fut préfet du département du Trasimène.

Le comte Boulay de la Meurthe a achevé pour le compte de la Société d'Histoire contemporaine la publication de la *Correspondance du duc d'Enghien* [2]. Le tome IV, qui vient de paraître, est un supplément, mais de toute première importance, puisqu'il contient en dehors de cinq compléments importants aux parties I, II, IV, V et VII [3], une partie additionnelle sur la succession du duc et les honneurs rendus en 1816 à sa mémoire [4] et un appendice, le Journal de la campagne de 1796, rédigé chaque soir au camp par le duc [5]. Si nous y ajoutons un Avant-Propos considérable, une Table des documents et une Table des noms de personnes et de lieux très soigneusement dressées, on aura une idée du soin de l'éditeur et de l'intérêt de ce volume.

Nous ne traiterons d'ailleurs pas ici des problèmes que la publication de cette correspondance et l'apparition du livre de M. H. Welschinger sur *Le Duc d'Enghien* peuvent soulever [6]. Nous nous réservons de le faire dans un article à part, que cette Revue publiera prochainement.

Nous avons relu récemment les *Mémoires* sur Lazare Carnot, qu'a publiés son fils, Hippolyte Carnot. Ils sont hors de toute actualité, et nous ne voudrions pas les paraître découvrir. Nous soulignons cependant le plaisir que nous a renouvelé cette œuvre maîtresse, dont le second tome demeure essentiel pour le Consulat et l'Empire, jugés par Carnot tour à tour proscrit, ministre, tribun jusqu'en 1801, mis à l'écart de 1801 à 1814, ministre encore en 1815.

Ce ne sont pas seulement les autres mémorialistes qui risquent de nous paraître bien fades auprès de la marquise de la Tour du Pin et de Thibaudeau, ce sont aussi les autres préfets. A coup sûr, il n'avait pas leur envergure, ce baron Méchin, qui fut chargé en 1810 d'administrer le Calvados, et qui se trouve indirectement en scène dans l'essai de M. Gaston Lavalley sur *Trois journées de Napoléon à Caen en 1811 et passage de*

1. J. Rambaud, *Le colonel Pierre-Louis Rœderer* dans la *Revue de Paris* du 1er janvier 1913. L'article comprend une introduction rapide, p. 116 à 124, et les *Notes d'un prisonnier en Russie (1812-1814)*, p. 125 à 149.

2. *Correspondance du duc d'Enghien (1804) et documents sur son enlèvement et sa mort*, publiés pour la Société d'Histoire contemporaine, par le comte Boulay de la Meurthe. Tome IV : Supplément, suivi du récit de la campagne de 1796 par le duc d'Enghien. Fac-similé de son écriture. Paris, 1913, Alph. Picard, 1 vol. in-8°, XXVI-296 pages.

3. P. 1 à 166.

4. P. 167 à 215.

5. P. 219 à 280.

6. Il s'agit en réalité d'une réédition, mais très augmentée. Paris, Plon, 1913, 1 vol. in-8°, XI-481 pages.

Marie-Louise en 1813 [1]; c'est du moins ce que l'auteur nous autorise, dès le début, à imaginer, sur une lettre « singulière [2] », sur une circulaire rédigée par Méchin « avec son emballement coutumier [3] » et sur des traits débordants de sa « naïveté [4] ». En fait, et pour notre plus réel intérêt, c'est l'Empereur lui-même qui fait le fond de cette monographie; nous l'y surprenons tel qu'il apparaissait à ceux qui l'entouraient au cours de ses voyages, violent, fiévreux d'impatience, maudissant sans relâche la lenteur de sa berline, toujours assoiffé d'action.

Napoléon s'intéressait vivement à la Normandie, et en particulier à la Basse-Normandie, suspecte à bien des titres, et où il soupçonnait quelque relent de chouannerie. Dès 1800, il la faisait inspecter par Lemarrois; en 1809, il s'en entretenait avec Rœderer, auquel était échue la sénatorerie de Caen, et, dans l'incertitude où il demeurait des sentiments qu'il inspirait aux Normands, il décidait en 1811 d'y aller « essayer son prestige ». Caen, pensait-il, n'y résisterait pas davantage que Rouen, pareillement réfractaire, et d'un coup conquise par un voyage.

Laissons les détails du séjour, qui dura trois journées; le but de la tournée était d'ailleurs Cherbourg. Mais apprenons que Napoléon brûlait les étapes, ne trouvait jamais que ses subordonnés eussent assez vite et assez bien fait, subissait en un jour quatre discours de préfets, un de sous-préfet et trois de maires, donnait des ordres à minuit, multipliait les audiences, réglait les affaires à vive allure et sans fausse sentimentalité. En fin de compte, il ne désarmait pas la sourde opposition du Calvados, qui envoya au sénat l'ancien préfet disgrâcié, Caffarelli. Le « prestige » avait mal joué.

Quant au passage de Marie-Louise, à l'heure du déclin, en 1813, il ne suscita pas le même enthousiasme, au moins apparent. Il fallut stimuler le zèle des conseils municipaux. La Normandie n'avait plus qu'une pensée, plus qu'une terreur : la conscription [5].

On peut regretter la forme de ce récit, souvent un peu relâchée, et toute alourdie de jugements personnels bien superflus [6].

1. Gaston Lavalley, *Trois journées de Napoléon à Caen en 1811 et passage de Marie-Louise en 1813*. Caen, L. Jouan, 1913, 1 vol. in-8°, 111 pages.

2. P. 3.

3. P. 5.

4. P. 10. — Une référence comme celle-ci : « Archives du Calvados », sans cote, ne peut évidemment suffire (cf. également p. 68, 74, 107, etc.).

5. M. Lavalley va jusqu'à écrire : « L'unique pensée, pendant toute l'année 1813, fut de trouver le moyen d'échapper au service militaire.... » Une « véritable panique était dans tous les cœurs. On en trouve la trace dans les pièces d'archives, en apparence les plus insignifiantes » (p. 83). Méchin fut assez habile, et, sentant la désaffection du Calvados vis-à-vis du régime impérial, il n'organisa qu'une « petite fête intime » (p. 98). Il est vrai qu'il fut rendu responsable de la froideur des Normands, et que le ministère de la police lui adressa une violente mercuriale (p. 108). C'est ainsi qu'on traitait les préfets déjà.

6. « ... Oui vraiment, cette fusion d'une volonté de fer avec une intelligence

Un autre préfet, Pons de l'Hérault, dont M. Camille Bloch avait déjà dégagé la physionomie, a été étudié à nouveau par M. E. Monot.

On s'est d'ailleurs mis à retracer les déplacements de Napoléon à travers la France. Après M. Lavalley et M. L. Villat, dont on a lu, ici même, l'intéressante notice sur le passage de l'Empereur en 1808 à Nantes [1], M. Émile Gabory a conté le début de ce même voyage, qui avait commencé par l'Aunis et par la Vendée [2]. Cette année-là, Napoléon rentra enchanté de son séjour dans la région de l'Ouest. Mais celle-ci n'avait cessé de lui donner des alarmes et précisément M. Gabory a étudié ailleurs la politique que, au temps où il n'était encore que Premier Consul, il avait amorcée vis-à-vis des départements occidentaux [3]. On sait que les Anglais y avaient à plusieurs reprises débarqué des troupes. Noirmoutier tenait, pour eux, l'estuaire de la Loire. Le patriotisme de la résistance locale parut à Bonaparte une heureuse occasion de « détacher les Vendéens du parti royaliste », et il manda incontinent au préfet Lefaucheux de lui choisir douze Noirmoutrins de belle taille, qu'au service de sa politique il exhiberait à Paris. Les délégués, qu'on logea dans un des plus beaux hôtels et qu'on conduisit à l'Opéra, rentrèrent dans leur île tout éberlués et sans avoir encore compris pourquoi le Premier Consul avait exalté de la sorte le réflexe très simple de leur résistance à l'étranger.

M. Rossigneux a conté une autre *Étape de Napoléon Ier*, mais, cette fois, il s'agit des Cent-Jours [4]. En mars 1815, Avallon fut, entre le golfe Jouan et les Tuileries, une des pauses du « Vol de l'Aigle ». Ce fut sûrement la moins enthousiaste, malgré la curiosité publique. L'Empereur laissa en prison un sous-préfet voisin, celui de Semur, royaliste ardent, auquel Louis XVIII donna plus tard de l'avancement.

Ces Cent-Jours avaient, si nous en croyons M. Cl. de Lacroix, été annoncés à l'avance par un certain baron Cosme de Satgé, qui, le 27 février 1815, arriva tout exprès à Paris de Toulouse pour annoncer le retour de l'île d'Elbe; on ne lui sut naturellement aucun gré de son

propre à toutes les assimilations place Napoléon au-dessus de toute comparaison. En cela il n'eut point d'égal, et Alexandre et César ne nous semblent pas atteindre à la hauteur de sa petite taille. »

1. *Revue des Études Napoléoniennes*, novembre 1912, p. 335 à 365.

2. Emile Gabory, *Napoléon en Vendée et à Nantes*, dans la *Revue de Paris* du 15 avril 1913.

3. Émile Gabory, *Bonaparte et l'Affaire de Noirmoutier*, dans la *Revue Bleue* du 20 septembre 1913, p. 366 et suiv.

4. A. Rossigneux, *Une Étape de Napoléon Ier. Avallon (16-17 mars 1815)*, Paris, Maynier et Brimeur 1912, 1 brochure in-8°, 24 pages. C'est un article qui antérieurement avait paru dans le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*. (La brochure ne l'indique pas).

conseil, et on le jeta en prison. A peine relâché, il courut dans le Midi pyrénéen organiser la résistance à l'empereur. Ce prophète, médiocrement pensionné par les Bourbons, en dépit de son zèle, finit par retourner, bien plus tard, en prison pour avoir insulté Louis-Philippe [1].

Le dernier voyage de Napoléon a été étudié comme les autres. M. L. Sonolet a suivi l'Empereur de la Malmaison jusqu'à son embarquement sur le cuirassé anglais qui devait l'emporter à Sainte-Hélène. Il s'est servi du journal d'un enseigne de vaisseau, qui était resté inédit [2].

Aux six premières séries de ses *Études et leçons sur la Révolution française* M. Alphonse Aulard vient d'en ajouter une septième [3]. Elle comprend neuf monographies. Trois, sur ce nombre, intéressent plus directement nos lecteurs. Dans les *Derniers Jacobins* [4], l'auteur évoque « la dernière incarnation du club » en l'an VIII; il montre le Directoire songeant à les congédier comme compromettants, après avoir « favorisé leur insurrection quand les dangers de la patrie nécessitaient un appel à l'énergie populaire », et conclut que, sans avoir eu « le temps d'être utiles à la République », ils eurent celui « de forger naïvement à Bonaparte des armes pour son ambition, de lui préparer les éléments d'un spectre rouge, qu'il utilisa avec art pour effrayer les masses et les rallier au pouvoir personnel [5] ». — Deux autres études ont trait à l'administration régionale : l'une, *Départements et Régionalisme*, résume indirectement les circonstances dans lesquelles fut adoptée la nouvelle division territoriale de notre pays, dans le but de montrer qu'elle ne fut pas « l'œuvre d'une philosophie géométrique, mais une œuvre de sagesse réaliste..., qu'il s'agit plutôt de développer aujourd'hui que de contredire [6] ». L'autre, la plus importante de tout le recueil, *la Centralisation Napoléonienne*, parachève la précédente; après la création des départements, l'institution des préfectures. Mais on se souvient que, au temps où elle parut dans la revue *La Révolution française*, nous en donnâmes ici même [7] une critique détaillée, en formant le vœu qu'elle amorçât un essai d'histoire politique de la France napoléonienne prolongeant celle de la France révolutionnaire. Ce vœu paraît devoir être déçu, puisque M. Aulard a

1. Cl. de Lacroix, *Un Révélateur inconnu des Cent-Jours*, dans la *Revue des Pyrénées*, 1911, fascicule 4.
2. L. Sonolet, *De la Malmaison au Bellérophon*, dans le *Correspondant* du 10 juillet 1912.
3. Alphonse Aulard, *Études et leçons sur la Révolution française*. Septième série, Paris, F. Alcan, 1 vol. in-16 (Bibliothèque d'histoire contemporaine), 282 pages.
4. P. 84 à 112.
5. P. 112.
6. P. 83.
7. En janvier 1912.

fait entrer cette étude dans le recueil assez disparate, mais très vivement intéressant, que nous citons aujourd'hui.

Voici maintenant, de MM. le capitaine Francis Borrey, René Perrin, Louis-J. Thomas, trois intéressants essais sur l'esprit public dans les provinces à la fin de l'empire. M. Thomas n'a pas à vrai dire, spécialisé ses recherches aux manifestations politiques; il a seulement voulu nous donner une idée générale de l'aspect, de la vie quotidienne, des mœurs, de la vie religieuse, intellectuelle et artistique de *Montpellier il y a cent ans*, en 1811-1812 [1]. Sa brochure, toute égayée de citations et de couplets du crû, est agréable à lire, même pour qui n'est pas Montpelliérain; car, pour lui donner un intérêt plus général, il n'a considéré la « petite histoire » que « comme le fond indispensable au bel effet des grands événements qui sont au premier plan du tableau [2] ». Ainsi se trouvent heureusement associées l'histoire générale et l'histoire locale, dans une tentative pour analyser la « façon montpelliéraine d'être citoyens français [3] ». — (Rappelons que M. Thomas nous a donné depuis, ici même, une étude sur l'opinion publique au temps du premier Empire, sous ce titre : *Montpellier et le roi de Rome* [4].)

Au contraire, MM. R. Perrin et Francis Borrey ont d'eux-mêmes limité leur enquête aux manifestations de l'esprit public. Et, tandis que M. Louis-J. Thomas, dans une publication destinée à commémorer une date [5], s'était trouvé prendre pour centre les années 1811 et 1812, les deux enquêteurs de Besançon et de Nancy ont préféré se placer à l'heure critique où se révèlent les sentiments sincères, 1814-1816 pour la Meurthe, 1813-1815 pour la Franche-Comté [6].

M. René Perrin a observé que les Meurthois n'avaient jamais fait à l'Empire d'opposition politique sérieuse [7]. Les révolutionnaires, parfois plus longtemps rebelles ailleurs, s'étaient ralliés en Lorraine, et, dupés (par

1. Louis-J. Thomas, professeur d'histoire au lycée de Montpellier, *Montpellier il y a cent ans (1811-1812)*, Montpellier. s. d., 1 vol in-8°, 70 pages.

2. P. 3.

3. P. 4. — Ici le préfet est un certain baron Barthélemi Nogaret, qui a aussi fait partie de la première promotion, celle de l'an VIII, et qui ne cessa de recevoir de Napoléon ces encouragements publics que souhaitait si fort et dont était si frustré Thibaudeau....

4. *Revue des Etudes Napoléoniennes*, mai 1913, p. 346 et suiv.

5. Elle est extraite de « Conférences sur l'histoire de Montpellier », données en 1912 à l'Association des Amis de l'Université de Montpellier.

6. M. A. Rossigneux prépare, de son côté, une étude sur le *Département de l'Yonne pendant les Cent-Jours*.

De notre côté, nous avons signalé ici les notes de P. Demadières, maire de Rouen (mai 1913, p. 486).

7. René Perrin, *L'Esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816*, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1913, 1 vol. in-4°, avec un appendice et un index alphabétique, 123 pages.

ses apparences républicaines) ou séduits (par sa gloire), avaient « sollicité ou accepté de lui des charges qu'ils géraient avec docilité »[1]. Mais l'enthousiasme faisait défaut; il s'agissait de résignation plutôt que d'entraînement. Or, à partir du moment où la fortune le trahit, les Meurthois s'attachèrent plus sincèrement, et, en 1814, lorsque le désastre lia sa cause à celle de la nation, ils serrèrent les rangs autour de lui. Cette attitude, qui est tout à leur honneur, a été fort judicieusement mise en lumière par M. Perrin.

L'étude de M. Borrey est plus compacte et plus poussée[2]. Elle a été soutenue, en qualité de thèse complémentaire, devant la faculté des lettres de l'Université de Besançon; M. Albert Mathiez, le savant professeur de cette Université, en a d'ailleurs donné une analyse critique très détaillée, à laquelle il convient de se reporter en même temps[3], car, sur plus d'un point, elle corrige, ajoute ou met au point.

D'après le titre, on pourrait imaginer qu'il ne s'agit que de l'édition de documents inédits (ou rarissimes, au nombre de 7, contre 50 purement inédits), provenant des archives nationales, départementales, municipales ou mêmes privées[4]. En réalité, sur dix chapitres du livre, les pièces, éclairées d'ailleurs par des notes abondantes, n'en constituent que quatre, respectivement afférents à la première invasion de 1813-1814, à la première Restauration de 1814, aux Cent-Jours et à la deuxième Restauration. Quatre chapitres correspondants, à la lueur de ces textes, dégagent les conclusions. Deux autres forment une préface et une introduction condensant l'histoire de l'opposition ecclésiastique en Franche-Comté pendant la Révolution et l'Empire jusqu'en 1813.

La véritable nouveauté de cette étude réside dans la recherche, sur un exemple très précis (le sujet avait à peine été effleuré par M. Léonce Pingaud, dans le livre sur Jean de Bry que nous avons analysé[5]), des origines de la guerre intestine que, un peu partout, le clergé assermenté et le clergé insermenté, les gallicans et les ultramontains, soutenus chacun par une fraction de l'opinion, se livraient encore un quart de siècle après la constitution civile de 1790. Napoléon n'avait-il donc pas réussi à rallier à l'Empire le clergé d'ancien régime? Quelle avait donc été, au juste, sa politique à l'égard des anciens prêtres émigrés? L'exemple de la Comté est non seulement précis, mais heureux. On s'attendrait peut-

1. P. 9.
2. Capitaine Francis Borrey, *L'Esprit public chez les prêtres francs-comtois pendant la crise de 1813 à 1815*, documents inédits recueillis et publiés avec une introduction, des éclaircissements et des notes. Paris, Ernest Leroux, 1912 (Bibliothèque d'histoire révolutionnaire publiée sous la direction de M. Albert Mathiez, fascicule 9), 1 vol. in-8°, 191 pages.
3. *Annales Révolutionnaires*, mars-avril 1913, p. 262 à 266.
4. Du marquis de Scey-Montbéliard.
5. *Revue des Études Napoléoniennes*, janvier 1912, p. 126.

être à ce que, dans une province qui passe aujourd'hui pour l'une des plus sincèrement et naturellement anticléricales, les réfractaires aient, il y a un siècle, tenu peu de place; en réalité, ils n'y ont été ni moins nombreux ni moins actifs que dans l'Ouest chouan et bretonnant. M. Borrey nous rappelle que, dès l'an III, le Comité de sûreté générale pouvait mettre les départements comtois, sinon sur le plan de la Mayenne, du moins sur celui de la Sarthe, que Demaillot y comptait plus de cinq cents prêtres déportés ou émigrés qui les inondaient et les corrompaient, et il nous montre qu'entre l'an III et 1813 la situation n'y avait pas sensiblement changé [1].

Les conclusions en paraissent être que les prêtres réfractaires n'interrompirent jamais la lutte, tantôt sourde et tantôt ouverte, contre le clergé constitutionnel. L'avènement de Napoléon avait coïncidé sans doute avec un relâchement apparent de la lutte; mais, au fond, les insermentés gardaient leurs rancunes et préparaient leurs vengeances : le gouvernement était seulement hors de la querelle; la violence des haines n'y perdait absolument rien. L'archevêque Le Coz, un gallican distingué, dont M. Borrey a bien dessiné la figure [2], et qui réprimait avec toute la douceur et toute l'onction possibles les menées des ultramontains, était devenu la bête noire de ceux-ci : comment n'auraient-ils pas détesté ce Breton tenace qui approuvait la dépossession temporelle du pape et blâmait ses collègues à qui l'affirmation de la suprématie de Pie VII avait valu la prison? En réalité, ce Le Coz, qui, par plus d'un trait de caractère nous rappelle Thibaudeau, avait pris fait et cause pour Napoléon « avec tout son cœur et toute son âme [3] »; et, davantage « missionnaire qu'évêque [4] », il entendit imposer aux adversaires de l'Empire, sinon la foi bonapartiste, du moins le loyalisme. Pas plus que Thibaudeau, il ne devait d'ailleurs réussir, pas plus qu'il ne devait non plus se laisser jamais aller au découragement.

A ces adversaires incapables de désarmer, les malheurs de l'Empire devaient tout naturellement offrir l'occasion d'une revanche. La comparaison est douloureuse avec les Lorrains. En présence des armées étrangères, ils prêchèrent « la désertion et la grève des bras croisés [5] »; et, tandis que, dans la Haute-Saône, les gens de « plat-pays » servaient et défendaient la patrie, dans le Doubs et dans le Jura, les « montagnons » refusaient l'enrôlement. M. Borrey, ayant observé que d'un côté dominaient les assermentés et de l'autre les réfractaires, en déduit que les

1. Il faut cependant distinguer, comme nous l'indiquerons plus loin, entre la Haute-Saône démocratique et même jacobine, et le Doubs et le Jura, plus arriérés.
2. P. 17 et suiv.
3. P. 20.
4. *Ibid.*
5. P. 5.

prédications de ceux-ci inspirèrent directement cette attitude; et il les en blâme honnêtement, et jusque dans l'épigraphe de son livre[1].... Mais il dépasse peut-être, dans leur interprétation, ce que les documents l'autorisent rigoureusement à dire, notamment lorsqu'il écrit que, s'ils « ne conduisaient pas les colonnes ennemies, à coup sûr ils facilitaient leur marche[2] » : il ne s'appuie que sur trois faits isolés. Et d'ailleurs, si les insermentés ne manquèrent jamais de témoigner leur hostilité à l'Empire, les assermentés ne durent pas non plus se faire faute de combattre les Bourbons restaurés. L'inertie des prêtres comtois n'en demeure pas moins, générale ou partielle, parfaitement condamnable. Mais il semble bien que, en Franche-Comté, le clergé, dans ses divisions, reproduisait purement et simplement celles de la population tout entière.

Ceci n'est d'ailleurs point pour diminuer l'intérêt de cet essai très consciencieux, et on doit souhaiter avec M. Mathiez qu'il inspire plus d'une enquête analogue dans d'autres régions de la France[3].

Comme on peut le voir, la production historique heureusement orientée, n'a pas chômé. Les préfets de l'Empire défilent l'un après l'autre sous nos regards[4]. Les monographies départementales se multiplient[5]. Nous apprenons avec plaisir que plusieurs thèses de doctorat en constitueront bientôt de nouvelles; nous l'avions ici même souhaité[6].

Nous nous trouvons généralement en présence de monographies départementales. En voici deux limitées à un canton. Il est vrai que l'une n'est qu'un chapitre d'un ouvrage plus volumineux, rédigé il y a plus d'un demi-siècle. Il s'agit du canton de la Tour-du-Pin, dans l'Isère, au chef-lieu duquel l'auteur, Bouquet, était secrétaire de mairie. M. Riollet publie ce fragment, où l'histoire du canton sous l'Empire est

1. P. 1.
2. P. 5.
3. Une quatrième étude sur l'*Esprit public*, étudié cette fois dans toute la France, et de janvier à juillet 1814, est signalée par M. A. Aulard dans la *Révolution française* (14 juillet 1913, p. 95) comme l'un des sujets de diplômes d'études supérieures d'histoire à la Sorbonne.
4. Cf. notre Bulletin de 1912, p. 124 et 126 à 129, et celui de mars 1913, p. 296 et suiv.
5. M. Lebaindre, dans un livre sur la *Formation du département de la Manche* (Caen, 1911, 1 vol. in-8°, 263 pages), ne se place qu'au point de vue de la création de la nouvelle unité politique; il n'en étudie pas, comme le titre l'indique, l'administration après l'institution des préfets. — M. Eugène Réveillaud, député de la Charente-Inférieure, dans son *Histoire politique et parlementaire des départements de la Charente et de la Charente-Inférieure* (Saint-Jean-d'Angély, Rogé, 1911, tome 1er, in-8°, 622 pages), consacre une centaine de pages à la période napoléonienne (p. 485 à 574).
6. La Société d'Histoire Moderne ayant fait une enquête auprès de ses membres sur les ouvrages que ceux-ci préparaient, deux thèses ont été annoncées sur les Côtes-du-Nord et la Côte-d'Or sous le Consulat et l'Empire.

poussée jusqu'à 1848 [1], et il y joint d'excellentes notes. M. L. Duval, de son côté, se limite au canton de Passais, dans l'Orne, après M. J. Hamon, qu'il commente [2]; mais cette étude, relative à la Révolution, n'intéresse le Consulat que pour recenser, en 1800, le lamentable état du canton; M. L. Duval disculpe les municipalités, que M. Hamon accuserait plus volontiers. Dans le même cadre cantonal M. Maurice Dommanget a fait l'histoire de Neuilly-Saint-Front, dans l'Aisne, mais sous la Révolution et jusqu'à la date où commencent ici nos préoccupations.

D'autres historiens, limitant encore davantage leur champ de recherches, au moins en apparence, ne considèrent qu'une commune. Parmi eux, M. Georges Lebas, à qui l'on doit déjà un bon livre sur l'histoire de Dieppe dans la période contemporaine de 1830 à 1875, et qui prépare un autre volume sur la période moderne, de 1750 à 1830, a observé que, pour sa ville comme pour toutes celles qui sont en même temps des ports, il y a intérêt à dissocier l'analyse de la vie municipale et celle de la vie maritime. Ses deux ouvrages, l'un paru et l'autre à paraître, restituant celle-là, il a songé, — et c'est l'objet du présent livre, — à évoquer aujourd'hui celle-ci [3].

A vrai dire, la difficulté ici était tout autre, et il semble que M. Lebas s'en soit aperçu. L'histoire civile et politique s'accommode plus aisément de l'ordre chronologique. L'histoire marchande demande à s'en affranchir; le cadre des événements généraux risque de lui paraître trop étroit. D'où une gêne, qui pèse sur tout le plan de l'ouvrage.

D'autre part, pour justifier son entreprise, M. Lebas aurait dû s'abstenir ici, très soigneusement, de toute incursion dans le domaine qu'il s'était spontanément clos. Or, il n'y a guère réussi, ni peut-être même très sérieusement cherché à y réussir. Le chapitre v, sur le Consulat, débute par un véritable historique municipal [4].

Ce livre n'en demeure pas moins, dans l'ensemble, une utile monographie. Il nous montre comment Dieppe n'était encore au XVIIIe siècle qu'un port de pêche et de course; — les raids audacieux des corsaires comportaient sans doute plus de risques, mais les bénéfices en étaient si supérieurs à ceux des honnêtes opérations de pêche que les braves

1. R. Bouquet, *Histoire politique de la Tour-du-Pin de 1804 à 1848*, avec introduction par M. Riollet, dans la *Revue d'histoire de Lyon*, de novembre-décembre 1912.

2. J. Hamon, *La Vie municipale dans les communes du canton de Passais sous la Révolution*, Rennes, Oberthur, 1909, 1 vol. in-8°, 316 pages. C'est une thèse pour le doctorat en droit. — L. Duval, *La Vie municipale dans le canton de Passais sous la Révolution* (Alençon, impr. Alençonnaise, 1910, 1 piq., in-8°, 12 pages).

3. Georges Lebas, *Histoire d'un port normand sous la Révolution et l'Empire* (*Dieppe*). Vingt années de guerres maritimes. Les Corsaires de la Manche. La Pêche. Dieppe, imprimerie d'édition, 1912, 1 vol. in-8°, 410 pages.

4. M. Lebas s'en rend compte lorsqu'il écrit que « l'ouvrage actuel est *plus spécialement* consacré à la vie maritime de Dieppe... » (p. 8). Cf. 163 et suiv.

Normands n'hésitaient guère à cumuler les deux rôles. Il retrace le conflit maritime avec l'Angleterre, qui, de 1793 à 1815, dura un quart de siècle, et laissa derrière lui moins encore de haines que de misère. La pêche finit, au cours de cette période troublée, par disparaître presque complètement au bénéfice de la course armée. Après Waterloo, Dieppe participera à la restauration de l'ordre et de la paix, la pêche renaîtra, et les premiers bains de mer apporteront bientôt une nouvelle source de bénéfices au vieux port.

Huit pièces annexes et procès-verbaux (dont le modèle d'une lettre de marque délivrée aux corsaires français sous la Révolution) ajoutent à l'intérêt de ce consciencieux travail.

L'étude de M. P. de Casteras s'arrête en somme aux débuts de l'ère consulaire [1] et échappe à nos études. Elle est copieuse et un peu lourde.

Achevons notre tour de France napoléonien en revenant à Paris. M. de Lanzac de Laborie a, comme on le pouvait prévoir [2], ajouté un huitième tome à son bel ouvrage d'ensemble, *Paris sous Napoléon* [3], dont nous avons dit [4] naguère les remarquables mérites, que l'Académie Française a d'ailleurs deux fois sanctionnés. Ce tome, comme l'auteur prend soin de nous en avertir dans sa préface, se compose de deux parties « juxtaposées » seulement. L'une achève l'étude des théâtres et spectacles, à laquelle le tome VII avait déjà été entièrement consacré [5]. Elle comprend elle-même quatre monographies : 1° sur l'Opéra, fort médiocrement installé alors aux côtés de la Bibliothèque Nationale, puis Impériale, sur l'emplacement de l'actuel square Louvois, dans un édifice peu qualifié pour abriter un spectacle de haut luxe, et alors mal administré, mal géré, et, dans une certaine mesure, mal fréquenté; pourtant Bonaparte s'y rendait régulièrement, moins par goût de la musique, — il était mélomane cependant, — que « pour accomplir ce qu'il considérait comme un rite de l'étiquette gouvernementale [6] »; l'étroitesse des dégagements imposait, ces soirs-là, un véritable appareil militaire et un ensemble de précautions qui choquaient l'opposition. Sous l'Empire, Napoléon dut espacer ses visites; il avait d'ailleurs, dès lors, une salle de spectacle aux Tuileries; ce fut, paraît-il, l'occasion de fréquentes

1. P. de Casteras, *Révolutionnaires et terroristes du département de l'Ariège, 1789, an VIII*, Paris, Champion, 1911, 1 vol. in-8°, XIV-309 pages.
2. Cf. notre Bulletin de mars 1913, p. 298.
3. L. de Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon*, t. VIII : *Spectacles et Musées*, Paris, Plon, 1913, 1 vol. in-8°, IV-454 pages.
4. Cf. notre Bulletin de janvier 1912, p. 137 à 139.
5. T. VII. *Le Théâtre Français*, 1911, 1 vol. in-8°, IV-334 p.
6. P. 74.

déceptions pour le public[1] ; — 2° sur l'Opéra-Comique, ancienne Comédie Italienne, théâtre Favart alors, sur son emplacement actuel. L'Empereur aimait ce genre, avec ses ariettes et ses fredons; il y fit sa seconde apparition en public au retour d'Austerlitz, après celle du Théâtre Français, mais ici aussi devint rare; — 3° sur les petits théâtres, qui avaient recommencé à pulluler au lendemain de la Terreur, mais qui furent ramenés en 1806, par décret, au nombre de douze. Cette initiative ne doit pas nous surprendre de la part d'un gouvernement qui se considérait « comme chargé de pourvoir aussi bien à l'épuration des mœurs publiques qu'au maintien des traditions littéraires [2] ». L'opinion, selon M. Lanzac de Laborie, était d'ailleurs d'accord avec lui contre l'obscénité et la platitude. Nous ne demandons qu'à le croire; mais, sur ce qui se passe de nos jours, nous y avons tout de même quelque peine. Le Vaudeville et les Variétés furent longtemps actifs et prospères; — 4° sur les pièces de circonstance, « littérature empressée, sinon servile », qui, « évidemment tolérée et encouragée par l'autorité administrative », « passait aux yeux des contemporains pour fabriquée sur commande[3] ». Jamais, autant qu'à l'époque napoléonienne, et à beaucoup près, on ne vit ainsi le théâtre traiter de « la politique contemporaine » — On voit l'intérêt du livre de M. de Lanzac de Laborie, qui n'est pas à côté de l'histoire proprement dite, comme on pourrait, sur le titre, l'imaginer, mais en pleine histoire[4], puisque le théâtre devint un instrument de propagande politique et patriotique, sur la suggestion même du souverain.

La deuxième partie est consacrée « aux musées et expositions d'art, ainsi qu'aux rapports du gouvernement napoléonien avec les principaux artistes contemporains[5] ». Elle est encore riche en indications d'histoire générale, en l'absence de tout travail d'ensemble antérieur sur la question. Le rôle de Denon, notamment, par ailleurs mis en relief par M. G. Vauthier[6], y est très heureusement analysé[7] sous son double aspect de courtisan très adroit et d'administrateur très avisé qui se passionna « pour l'accroissement et l'embellissement de la merveilleuse collection dont il avait la garde »[8]. Signalons aussi les pages sur les commandes officielles[9] et les salons[10], particulièrement celui de 1810, qui coïncida avec l'apogée du règne.

1. Fouché l'affirme du moins,
2. P. 38.
3. P. 205.
4. On sait qu'à partir de 1805 on finit par donner officiellement lecture des bulletins de victoire dans les grands théâtres.
5. P. 1.
6. *Annales Révolutionnaires*, mai-juin 1911, p. 336 et suiv.
7. P. 264.
8. Cf. p. 256 et suiv.
9. P. 365.
10. P. 428.

De son côté, l'infatigable érudit, M. Gabriel VAUTHIER, a donné deux monographies sur la tour Saint-Jacques et la statue de Desaix pendant la Révolution et l'Empire. C'est Giraud qui, sous le Directoire, sauva le clocher, tandis qu'on détruisait l'église Saint-Jacques-la-Boucherie. C'est Dejoux qui était l'auteur de la statue de Desaix qu'on vit peu de temps sur la place des Victoires [1].

Rappelons l'excellent petit manuel dû à M. Marcel POËTE, l'homme de Paris le mieux au fait sans doute de l'histoire de sa cité [2].

Nous devons ajourner à notre prochain Bulletin l'analyse du *Journal d'un voyage à Paris au mois d'avril 1802* de sir John DEAN PAUL, que, pour la Société d'Histoire contemporaine, vient d'annoter et de traduire M. Paul Lacombe [3]. C'est un texte du plus haut intérêt. Nous y joindrons celle d'une lettre d'un autre Anglais, un commerçant qui fit le même voyage deux ans plus tôt [4].

Après les préfets, voici un sénateur de l'Empire.

On hésite à parler de François de Neufchâteau après M. Henry Roujon. Une existence « prospère jusqu'à la monotonie », et des fonctions multiples, « successivement magistrat, député, ministre, membre du Directoire, sénateur, par instant poète, et agronome toujours », ne parviennent pas à allumer les passions pour ou contre une mémoire « un peu défraîchie ». Le livre que M. Jean LHOMER, avec les meilleures intentions du monde, a consacré à cet homme utile, n'a d'ailleurs pas l'ambition de l'asseoir en très haut rang, puisque, après l'avoir excusé, sur tant d'autres pardons classés, d'avoir changé d'opinion et de service avec une parfaite désinvolture (il est pourtant difficile de témoigner plus d'ingratitude à un régime que François de Neufchâteau n'en marqua au régime napoléonien, lorsqu'après 1815 il se rua à la cour des Bourbons), il ne retient à son actif que des mérites assurément secondaires, encore que substantiels, comme ceux d'avoir repris la tradition agricole de Sully, présidé à vie la Société d'Agriculture et organisé la première Exposition des produits français [5].

Ainsi en va-t-il des plus longues carrières. François vécut près de quatre-vingts ans; il était déjà presque illustre à quinze, pour avoir été

1. *Autour du Paris de la Révolution*, Paris, 1912, 31 pages in-8°.

2. Marcel Poëte, *Formation et évolution de Paris*, Paris, Juven, s. d. (1912), 1 vol. in-8°, 184 pages. C'est un sommaire des origines à nos jours.

3. Paris, Alph. Picard, 1913, 1 vol. in-8°, XXIX-162 pages avec 15 gravures et fac-similé.

4. Il s'agit d'un certain J. Edwards, dont la lettre a été publiée par M. A. Biovès, dans *Feuilles d'histoire* du 1er avril 1913 sous ce titre : *Paris en 1800.*

5. Jean Lhomer, *Un Homme politique lorrain, François de Neufchâteau* (*1750-1828*), d'après des documents inédits. 1 vol. in-12, 231 p., avec 3 portraits, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1913.

reçu membre associé de l'Académie de Dijon; il envoya des vers à Voltaire; il fut procureur général à Saint-Domingue et fit naufrage au retour; il se jeta dans la mêlée révolutionnaire; il tint son rang à l'Assemblée législative, qu'il présidait le dernier jour; il faillit être ministre dès 1792, mais préféra aller écrire aux champs une tragédie, que le Comité de Salut Public interdit et qui lui valut un an de cachot; il eut alors un portefeuille, il fit partie du Directoire, il négocia avec Cobenzl, il accepta de Siéyès un siège sénatorial et de Napoléon tous les honneurs qu'il pouvait décemment en solliciter (rien qu'en 1804, la présidence du Sénat et la grande trésorerie de la Légion d'honneur en mai, le grade de grand officier en juin), il l'accabla sans rougir des compliments les plus vils [1] et quémanda en 1815 la pairie avec la plus honteuse bassesse; — et, quand on a lu l'histoire de sa vie, on en retient surtout les deux recettes de cuisine dont M. Chomer a illuminé le ténébreux chapitre de ses obséquiosités : l'une pour le fromage à la crème et l'autre pour le cochon de lait à la gelée blanche [2].... M. Roujon s'est demandé si François n'avait pas été un nigaud.

La police napoléonienne nous retiendra moins longuement que les années précédentes. M. E. Welwert a donné une notice sur *Une Victime de Madame de Staël, Elzéar de Sabran*, qui fut arrêté et incarcéré en 1813 pour avoir correspondu avec elle, puis remis en liberté par Napoléon sur les instances du maréchal Oudinot [3]. Les rapports du comte Beugnot sur l'île d'Elbe, adressés à Louis XVIII, dont nous avons déjà parlé [4], ont vu leur publication poursuivie et achevée [5].

M. F. Rousselet a étudié la disgrâce de l'amiral Truguet, qui, en l'an XII, conseilla à Bonaparte de demeurer Premier Consul. Cela ne l'empêcha pas d'ailleurs d'adhérer à l'Empire. Sa disgrâce fut assez courte : en 1809, elle avait pris fin [6].

M. le baron Despatys avait déjà tiré deux volumes des papiers de Gaillard, l'ami de Fouché; nous en avons rendu compte. Les premiers, on s'en souvient, retraçaient sa carrière sous la Révolution, jusqu'au Directoire. En voici un troisième, *Magistrats et criminels* [7], qui concerne davantage le Consulat et l'Empire. Gaillard présidait alors la Cour de

1. Cf. son discours à la tête des sénateurs à Saint-Cloud le 27 mai 1804, p. 179.
2. P. 207 et 208.
3. Dans *Feuilles d'histoire* de novembre 1912.
4. Cf. notre Bulletin de janvier 1913, p. 290.
5. Dans *Feuilles d'histoire* de 1913, p. 40, 152, 237 et 310 (1er semestre).
6. F. Rousselot, *Napoléon Ier et l'amiral Truguet*, dans la *Révolution française* du 14 janvier 1913.
7. Baron Despatys, *Magistrats et criminels*, Paris, Plon, 1913, 1 vol. in-8°, III-425 pages.

justice criminelle de Seine-et-Marne. M. Despatys ne s'est fâcheusement pas départi de sa méthode d'amalgame : la part originale de Gaillard n'est pas isolée des commentaires et additions de son éditeur.

M. E. Masse nous a adressé une intéressante notice sur *Un Procès politique dans le Var après les Cent-Jours*[1]. Tirée des Archives départementales du Var, cette affaire met en cause la résistance d'un maire royaliste, — celui de Seillans, M. de Villeneuve, — qui refusa en 1815 de proclamer la restauration de l'Empire. Ce bourg de Seillans était un centre napoléonien singulièrement enthousiaste ; supposerait-on que, pendant la durée des Cent-Jours, des farandoles bonapartistes s'y déroulèrent régulièrement chaque dimanche, et même quelquefois pendant la semaine? Les partisans de Louis XVIII n'y recueillaient d'ailleurs que des quolibets ; on n'allait pas aux coups, bien que dans le Midi....

Sur la famille impériale, la poussée historico-littéraire, formidable l'an dernier, tend, ce semble, à se ralentir. Pour les raisons que nous avons déjà dites, on hésite à s'en féliciter ou à s'en désoler. Voici aujourd'hui un livre amusant, mais absolument étranger à toute discipline historique, sur *Napoléon et la Reine Hortense*[2]. C'est un récit arrangé, vraisemblablement par le directeur de la collection où il a paru et qui s'appelle *La Française racontée par elle-même; Mémoires de la Femme, publiés sous la direction de F. Castanié.* On retrouve d'ailleurs les initiales de M. Castanié à la dernière page. Ce récit est fait *d'après* le Journal de Mlle Cochelet, lectrice de la reine Hortense, qui épousa en 1822 le capitaine Parquin. Dans quelle mesure? Aucune indication ne nous est fournie à ce sujet. C'est sans doute la question qui se poserait la dernière à la clientèle de vulgarisation pour laquelle travaille M. Castanié. C'est pour elle qu'il a dressé une table des matières tapageuse et incohérente, dont voici des échantillons : Chapitre xiv. « La douce entêtée. La grande dame embrasse son cocher. Les lunettes vertes de La Bédoyère. Œillets rouges des mécontents. Le départ de Paris. » Chapitre xvi. « Le futur Napoléon III joue aux soldats (*sic*). « Où tu voudras, imbécile », etc., etc.[3] » Sauvons du désastre la préface, due à la plume agile de Mme Marcelle Tinayre : la reine Hortense y est bien présentée, en peu de lignes.

L'intérêt des Mémoires de Louise Cochelet tient à la sincérité probable

1. Draguignan. Imprimerie du « Var », 1912, 1 piq. in-8°, 7 pages.

2. *Napoléon et la Reine Hortense*, d'après le Journal de la lectrice de la Reine, préface de Marcelle Tinayre, Paris, Jules Taillandier (Bibliothèque *Historia*), xi-293 pages, 12 planches.

3. Chapitre i. « Le jour de l'an de la Reine. Le berceau de cheveux. Un bal d'amputés.... L'Empereur tombe de cheval. » — Chapitre vi. « Nouvelle du débarquement de l'Empereur. Il sera traqué comme une bête fauve, etc. »

de cette caméristé « devenue historiographe » : ce sont d'ailleurs les années tragiques, 1813, 1814 et 1815, qu'elle fait revivre dans un récit que Mme Tinayre a le droit de nous présenter comme « sans prétention et sans art », mais pourvu de « naïveté » et de « bonhomie ».

En voulant démontrer, parallèlement à l'influence bien connue de Jean-Jacques Rousseau, sur la Révolution, l'influence à peine soupçonnée de Montesquieu sur l'Empire et sur l'Empereur lui-même, M. E. Chevalley[1] a surtout entendu détruire ce paradoxe, que la « grande réorganisation politique de la France consulaire, qui devait s'étendre à toute l'Europe et au monde », se serait faite « sans maître, sans guide, sans principes, par la seule volonté d'un jeune général qui pliait les hommes aux vues inspirées de son génie, les lois aux vues secrètes de son ambition et les événements au gré de son caprice[2] ». Mais il a voulu aussi élever Montesquieu, guide aussi sûr dans le domaine des faits que dans l'esprit des lois[3]. Or l'œuvre maîtresse de Montesquieu était familière à Napoléon « dès le début de sa carrière[4] »; d'après lui, il distingua toujours le droit politique et le droit civil[5]; et c'est au nom de l'*Esprit des Lois* qu'il gouverna la France et l'Europe[6].

Faisant alors application de ces principes à un fait particulier, « la dissolution du mariage de l'empereur Napoléon et de l'impératrice Joséphine »[7], M. Chevalley prétend, après M. Frédéric Masson qui l'a étudié au point de vue historique et M. Welschinger qui l'a étudié au point de vue canonique, l'examiner au point de vue du droit politique. Il tente de démontrer que, dans les textes, où d'ailleurs le mot « divorce » ne se rencontre jamais, il n'est pas question de « ces récriminations personnelles et individuelles qui préludent à un divorce », mais « de politique et de raison d'État[8] ». D'après Lallement, il donne tous ces textes[9]. Il conclut que « la dissolution du mariage impérial fut un acte

1. E. Chevalley, *La Théorie des différents ordres de lois d'après Montesquieu et son application à l'histoire. Le « Divorce » de Napoléon.* Le Caire, Paul Barbey, s. d., 1 vol. in-8°, 1-163 pages.
2. P. 1 et 2.
3. P. 4.
4. P. 77.
5. P. 80.
6. P. 82.
7. C'est le titre de la seconde partie de l'ouvrage, et M. Chevalley insiste, p. 88, sur l'importance de cette distinction. Le mot *divorce* ne se trouve pas dans les textes (p. 89). « Cette question de mots n'est pas une querelle de mots. C'est une question de qualification » (p. 86). « Elle a une très grande importance juridique, parce qu'elle emporte le fond et la compétence d'un ordre de lois ou d'un autre. » En d'autres termes, un divorce appartient au droit civil; une répudiation, au droit canonique (ici M. Chevalley flotte un peu, p. 87 : ou au droit politique); une « dissolution de mariage » relève du droit politique, très évidemment.
8. P. 88.
9. P. 88 à 97.

commandé par la politique, un témoignage du dévouement absolu de l'Empereur aux devoirs qu'impose un trône héréditaire, et un sacrifice personnel accompli dans l'intérêt de l'État[1] ». A supposer que l'histoire s'y trompe, le droit ne s'y trompe pas[2]. Il ne fut jamais démontré que la vie commune fût insupportable à Napoléon et à Joséphine[3]; la séparation coûta peut-être beaucoup au cœur de l'époux; il n'y eut rien qu'un sénatus-consulte, reproduisant une pièce toute faite d'avance[4]; l'Empereur a agi « dans l'ordre politique au-dessus des lois du commun des Français[5] », et le juriste, chez lui, était de génie, à la manière de Montesquieu.

On lit sans aucune hésitation, lors même qu'on est parfaitement étranger aux choses du droit, cette élégante, précise et vivante étude. L'analyse en est aussi serrée que la forme en est claire et robuste[7].

M. Hector Fleischmann a poursuivi avec succès les études historiographiques plutôt qu'historiques dont nous avons déjà parlé[6]. On lui doit deux nouveaux livres, l'un autour de Waterloo[8], l'autre sur *Napoléon d'après Balzac*[9]. Celui-ci est le meilleur. C'est une suite de « récits et épisodes du Premier Empire tirés de la Comédie Humaine », nous dit l'auteur. Les pages sont bien choisies dans l'ordre de la chronologie, non balzacienne, mais impériale; les notes, fort sobres, m'ont paru justes; elles mettent souvent au point les textes du romancier. Une très longue préface, *Napoléon dans l'œuvre de Balzac*[10], témoigne des qualités et des défauts ordinaires à M. Fleischmann[11]; le livre justifie, en somme, l'affirmation que Balzac, « sans le vouloir, et peut-être sans le savoir », a écrit « une manière d'histoire de Napoléon et de la Grande Armée ».

M. le lieutenant-colonel Ernest Picard, qu'une mort prématurée vient d'enlever à nos études, avait donné un bien curieux dictionnaire militaire de Napoléon. Les *Préceptes et jugements* de celui-ci s'y trouvent intelli-

1. P. 97.
2. P. 104.
3. P. 108.
4. P. 114.
5. P. 148.
7. Un appendice reproduit, p. 151 à 162, le statut formant la loi de la famille de S. M. l'empeur des Français, présenté au Sénat pour être transcrit sur ses registres, en date du 31 mars 1806.
6. Cf. nos Bulletins de janvier 1912, p. 136-137, et mars 1913, p. 288-299.
8. H. Fleischmann, *Victor Hugo, Waterloo, Napoléon*. Documents annotés. Paris, Méricourt, 1902, 1 vol. in-18.
9. *Napoléon par Balzac, Récits et épisodes du Premier Empire tirés de la Comédie Humaine*, choisis et annotés par H. Fleischmann, Paris, 1913, Librairie Universelle, 1 vol. in-18, 419 pages.
10. P. 3 à 60.
11. Cf. p. 15 les pages sur Balzac, non pas bonapartiste, mais napoléonien, mieux : césarien, partisan de l'autorité et de l'ordre.

gemment répartis et heureusement classés sous les rubriques les plus accessibles [1].

Peu de chose cette année dans le domaine de l'Instruction publique. De la masse des articles d'historiographes locaux, il nous faut isoler celui de M. Eugène Welwert sur *Lakanal au lycée Bonaparte* [2]. L'ancien commissaire dans les départements rhénans avait été nommé en 1801 inspecteur des poids et mesures, quand en 1804, après avoir failli obtenir une inspection de l'Instruction publique, il fut nommé procureur gérant du lycée Bonaparte. En ce temps où il y avait déjà dans les lycées des proviseurs et des censeurs, rappelons que les procureurs avaient des fonctions assez variées, qui s'apparentent assez à celles des économes actuels. M. Welwert profite de l'occasion qu'il a de nous faire pénétrer dans les lycées créés en 1802 pour nous initier à leur fonctionnement. C'est une très agréable tournée.

Quant à Lakanal, quel déplorable comptable! Son proviseur dut sans sans cesse le rappeler à l'ordre, au vrai sens du mot. Le lycée se mit tout doucement en marche vers la ruine. Finalement, lorsque fut créée la grande maîtrise de l'Université impériale, Lakanal fit campagne pour Delambre contre Fourcroy. Fontanes, qui fut nommé, le mit à la retraite.

M. Welwert est impitoyable pour Lakanal, qu'il a trouvé cette année d'autres occasions de malmener [3]. Il est difficile de taxer sa rigueur d'injustice [4].

M. G. Vauthier a donné une note sur la troisième classe de l'Institut (grammaire, langues anciennes et poésie, antiquités et monuments, plus les beaux-arts qui devaient être constitués à partir de 1803 en une quatrième classe indépendante) en 1800 [5].

Dans l'Anjou, dont l'abbé Uzureau défriche et fait défricher activement l'histoire provinciale, notons quelques glanes [6] sur *l'École centrale de Maine-et-Loire* (1796-1805) et sur l'*École secondaire ecclésiastique d'Angers* (1810-1814). Une autre notice concerne les *Recteurs de l'Académie d'Angers* à partir de 1809 [7]. De son côté, M. J. l'Hermitte avait

1. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1 vol. in-8°, 1912, xx-595 pages.
2. E. Welwert, *Lakanal au Lycée Bonaparte*, dans *Feuilles d'histoire* des 1er septembre et 1er octobre 1913.
3. Cf. ci-dessous, p. 137.
4. On n'imagine pas en effet la platitude et la vanité des innombrables requêtes de Lakanal. M. Velwert ramène sa passion dominante à un « amour-propre d'une puérilité extraordinaire » (p. 335).
5. G. Vauthier, *Un Rapport littéraire de François de Neufchâteau* (5 *janvier 1800*), dans *Feuilles d'histoire* du 1er février 1903.
6. *L'Anjou historique*, janvier-février 1913.
7. Et jusqu'en 1854. *Ibid.*, novembre-décembre 1912.

étudié *Le Collège de Sillé-le-Guillaume sous la Révolution et l'Empire*[1]. De cette poussière d'essais sortira un jour la synthèse.

Plusieurs études ont été consacrées au clergé sous l'Empire. En dehors de l'important travail du capitaine Borrey, citons celles de MM. A. Callet[2], Ch. Frézet[3], J.-B. Daranatz[4] et H. Thédenat[5].

III. — Pays conquis et inféodés.

C'est, cette année, la pénurie là où nous admirions l'abondance. Nous n'enregistrons, pour ainsi dire, aucune étude directe en dehors de celle de M. Eugène Welwert sur la mission de Lakanal dans les départements rhénans[6]. Relevé de ses fonctions à Mayence par le Consulat, Lakanal, à défaut de comptes réguliers, dut bien quand même fournir quelques pièces sur sa gestion. M. Welwert les commente sans sympathie.

Les quatre départements cisrhénans dont il s'agit ici sont le Mont-Tonnerre, le Rhin-et-Moselle, la Sarre et la Roër, qui avaient respectivement pour chefs-lieux Mayence (résidence du commissaire général), Coblentz, Trèves et Aix-la-Chapelle[7].

Voici comment M. Welwert peut s'autoriser à résumer l' « extraordinaire » administration de Lakanal. « Au moment où il va débarrasser de sa néfaste présence cette admirable contrée du Rhin moyen, si nous jetons un dernier regard sur l'œuvre qu'il y accomplit, nous n'y voyons qu'un assemblage incohérent de faiblesses et de violences, d'incapacité et d'infatuation. Déjà séparé de ses administrés par son ignorance de leur langue et de leurs mœurs, nous le voyons élever encore un mur entre eux et lui, le mur infranchissable des courtisans, des favoris, des intrigants de toute espèce qui l'accaparent, et qui l'exploitent en flattant ses passions. Appuyée, d'un côté sur le délateur et, de l'autre, sur le gendarme, toute sa politique consista à gouverner par la terreur. Peut-on dès lors se défendre d'un mouvement de colère à la pensée des ferments

1. *La Révolution dans la Sarthe*, juillet-septembre 1911.
2. J.-B. Royer, évêque constitutionnel de l'Ain, puis métropolitain de Paris, 1733-1807, dans *Le Bugey*, 1911-1912, t. II.
3. La réorganisation religieuse du département de la Marne après le Concordat, dans le *Bulletin du diocèse de Reims*, 1911.
4. Le Clergé de Bayonne depuis le Concordat, dans la *Revue historique du Béarn et du pays basque*, avril 1913.
5. H. Thédenat, *Journal d'un Prêtre lorrain sous la Révolution (1791-1799)*, Paris, Hachette, 1912, 1 vol. in-16, XLIX-291 pages.
6. P. 427.
7. P. 534-535.

de haine contre la France que cet administrateur imbécile sema dans ce sol qui ne demandait qu'à germer pour nous[1] ? »

Cambacérès hésita longtemps à frapper son quasi-compatriote. Il le laissa quand même remplacer enfin par Dubois-Dubais.

L'excellent petit livre de M. Ch. Schmidt sur l'annexion de Mulhouse[2] établit péremptoirement que la politique ne fut pour rien et que l'intérêt économique fut à peu près pour tout dans l'incorporation de la petite république indépendante au département du Haut-Rhin. Mulhouse ne fit que succomber à la guerre douanière que lui avait faite celui-ci, impatient de se débarrasser de son enclave.

M. Ed. Chapuisat a réuni utilement en un volume les articles qu'il avait consacrés aux rapports de la République française et de la république genevoise jusqu'à l'annexion. Une notice sur le commissaire du gouvernement Merle d'Aubigné y a été jointe[3].

Roger Lévy.

1. E. Welwert, *La Mission de Lakanal sur le Rhin*, dans *Feuilles d'histoire* des 1er mai et 1er juin 1913.

2. Ch. Schmidt, *Une Conquête douanière, Mulhouse*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912, 1 vol. in-8°, 159 pages.

3. Ed. Chapuisat, *De la Terreur à l'Annexion, Genève et la République Française*. Documents inédits et illustrations hors texte. Genève, Atar, et Paris, Champion, 1 vol. in-8°, 316 pages.

NOTES ET NOUVELLES

LA PUBLICATION DES SOURCES NAPOLÉONIENNES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Sous ce titre, le *Figaro* du 8 novembre dernier a publié la communication suivante :

La commission des Archives historiques et diplomatiques a tenu mercredi au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Hanotaux, une très intéressante séance. M. Joseph Reinach a donné communication d'une lettre que M. Édouard Driault adresse aux membres de la commission.

M. Driault soumet à la commission des Archives la proposition d'organiser méthodiquement la publication des documents diplomatiques relatifs à la Révolution et à l'Empire, de 1789 à 1815. *Le Recueil des instructions aux ministres et ambassadeurs depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution*, qui a rendu et rendra tant de services, qui constitue un de nos monuments historiques les plus remarquables, est à peu près complètement achevé; le moment n'est-il pas venu de franchir la date de 1789, et d'entrer dans l'histoire contemporaine? On y est déjà venu en quelque manière avec les *Papiers de Barthélemy* qu'a publiés M. Kaulek, sous les auspices de la commission des Archives.

L'intérêt de cette publication serait considérable au point de vue historique, non moins considérable au point de vue politique. Albert Sorel a déterminé d'une façon magistrale le lien qui unit l'œuvre du Comité du Salut public à celle de la Monarchie, si bien qu'il semble que la politique étrangère de la royauté capétienne ne puisse être comprise dans son ensemble sans les conclusions en quelque sorte logiques que la Convention y a apportées. On retrouverait de même la suite des traditions françaises dans la politique impériale qui, en tout cas, est davantage encore un préambule à toute l'histoire diplomatique du XIXe et du XXe siècle; car elle a vu naître, suscitées par Napoléon, puis retournées contre lui, les

grandes nationalités dont le développement constitue le fond essentiel de l'histoire contemporaine : cette argumentation, si elle avait besoin d'être illustrée, le serait par la publication des *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871.*

La publication, qui se ferait sous la direction et le contrôle de la commission des Archives, comprendrait une vingtaine de volumes. Elle commencerait à la déclaration de guerre (1792-1793) pour finir aux traités de Vienne et de Paris (1814-1815).

Après un échange de vues entre les membres de la commission, il a été entendu que la proposition de M. Driault serait renvoyée à l'examen particulier de M. Piccioni, directeur des Archives, et que la discussion en serait inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance. La lettre de M. Driault sera autographiée et envoyée pour étude à chacun des membres de la commission. G. D

En conséquence, lors de sa réunion de décembre, la commission des Archives a nommé une sous-commission d'étude.

Voilà donc enfin que l'on va s'occuper en France de la publication des sources napoléoniennes. Nos lecteurs savent que notre article sur les *Sources napoléoniennes aux Archives des Affaires étrangères* (mars 1913, III, 161-186) a été le point de départ de cette entreprise.

Nous les tiendrons au courant du développement qu'elle prendra.

Nouvelles diverses.

Ouverture de la Bibliothèque Thiers. — La Bibliothèque Thiers a été ouverte le 25 novembre dernier.

On sait que cette bibliothèque a été créée par l'Institut depuis 1905, suivant le vœu de Mlle Dosne, la belle-sœur de Thiers, dans l'hôtel de l'ancien président de la République, donné par elle à l'Institut. Elle sera particulièrement consacrée à l'histoire contemporaine de la France, depuis et y compris la Révolution jusqu'à nos jours. Le fond de livres laissés par Thiers et par Mlle Dosne était fort peu important. L'Institut a dû le compléter au moyen des ressources que la donatrice lui fournissait. Il a acheté notamment, en 1911, la belle bibliothèque militaire et napoléonienne d'Henry Houssaye. Des dons particuliers sont déjà venus enrichir ce nouveau dépôt de livres, qui contient présentement environ vingt mille volumes. Cette nouvelle bibliothèque de l'Institut sera soumise au même règlement que celle du quai Conti, dont elle est administrativement l'annexe et dont elle sera le complément. Quoique privée, elle sera accessible aux travailleurs, sur la présentation personnelle ou

sur la recommandation écrite de deux membres de l'Institut. Elle sera ouverte trois fois par semaine, les mardis, mercredis et jeudis, de une heure à cinq heures.

— **Conférences napoléoniennes.** — Notre collaborateur, M. Louis Villat a été chargé de faire, au Collège libre des Sciences Sociales, une série de conférences sur « la question corse ». Le sujet offre plus qu'un intérêt d'actualité : il permettra de résumer l'évolution économique et sociale de la Corse depuis l'acquisition par la France jusqu'à nos jours. Quelle a été l'œuvre du gouvernement depuis l'annexion? Napoléon a-t-il fait quelque chose pour son île natale? Quelle fut l'économie des arrêtés Miot instituant à la fin du Consulat, en faveur de la Corse, un régime d'exception auquel les lois sur l'assimilation douanière viennent de mettre fin?... Directement ou indirectement, le cours de M. Villat ne peut manquer d'intéresser les études napoléoniennes.

Au surplus, il y a là une tentative absolument nouvelle, et nul n'est mieux qualifié que M. Villat pour la mener à bien. Nous n'en voulons pour preuve que les importants articles qu'il a consacrés récemment à la question corse dans la *Revue Bleue* et dans la *Revue de Paris*.

Ces conférences auront lieu chaque semaine au Collège libre des Sciences Sociales, 28, rue Serpente, à partir du mercredi 7 janvier, à six heures.

— A l'hôtel de Ville du Havre, M. Roger Lévy traite cet hiver des *Grands Jours du Havre*. Deux de ses leçons ont pour sujets : *Le Havre sous le premier Empire*, — *Le Havre sous le second Empire*.

Notes de Lectures.

— Maurice Dunan, *La Garde d'honneur du Préfet de l'Allier : compagnie de réserve, compagnie départementale* (*Ier Empire et Restauration*); Moulins, 1913, in-8° carré, 229 p. — On jugera bien, par cet exemple de l'Allier, d'une institution très originale de l'époque impériale; car il semble qu'il soit permis de généraliser ce cas, du moins dans les grandes lignes. Les compagnies de réserve, ou compagnies départementales, furent créées en 1805 et mises à la disposition des préfets, qui en furent les « colonels »; on leur confia tous les services d'ordre intérieur qui ne pouvaient revenir ni à l'armée, ni à la gendarmerie, ni à la police. Par le prestige et la force réelle qu'elles ajoutèrent aux attributions du préfet, elles sont un des signes de ce temps d'autorité où les agents du pouvoir central avaient une influence qu'ils ont en partie perdue dans les temps de liberté. Dans cet ordre d'idées, M. Maurice Dunan les compare très

heureusement à ce qu'est aujourd'hui la garde de Paris ou garde républicaine.

Elles étaient extraites des contingents de conscrits qui n'avaient pas été appelés au service actif, qui se trouvaient donc en réserve, d'où leur nom : on pourrait comparer cette source de leur recrutement à ce que nous avons appelé plus tard la seconde portion du contingent. On eut peu de volontaires, on procéda par tirage au sort; même ainsi on rencontra d'assez longues difficultés, du moins dans l'Allier; et pourtant il ne s'agissait que d'une compagnie de 50 ou 60 hommes. Ils furent encadrés par des officiers en retraite ou en réforme, désignés par le ministre de la Guerre; on lira avec intérêt les détails que donne M. Dunan, sur les ressources employées à leur entretien, sur leurs règlements, leurs casernements.

Leur service comprenait la garde de la préfecture, et aussi de la maison du payeur du Trésor, précaution utile « en un temps où on ne laissait pas d'attaquer à main armée les diligences chargées de l'argent du gouvernement »; — des patrouilles, composées chacune de 4 fusiliers et un caporal, qui d'heure en heure, de minuit à trois heures du matin, parcouraient les rues de la ville; — le poste de garde à la place de l'Horloge; — la garde des tribunaux; — des piquets de 20 hommes, un caporal, un sergent et un tambour, pour l'escorte et le maintien du bon ordre aux processions : quand la procession arrive devant le poste de l'Horloge, toute la garde sort, présente les armes, met genou en terre, la main au chapeau, et reste ainsi jusqu'à ce que le Saint-Sacrement soit passé. — La compagnie conduit le préfet à la messe et y assiste avec lui; elle fait le service d'ordre au théâtre et aux bals, surveille les conscrits et les réfractaires, renforce ici la gendarmerie.

Mais dès 1806, le principal office des compagnies départementales fut de fournir au service actif des recrues déjà ainsi en partie formées, le préfet ayant à combler les vides au fur et à mesure des appels. Ainsi sur les 60 hommes de la compagnie de l'Allier, 5 furent alors appelés aux fusiliers de la garde impériale; 23 furent appelés en février 1808 pour la guerre d'Espagne; d'autres ensuite pour le 23e de ligne, pour l'artillerie à pied, pour la garde de Paris, pour les cohortes des gardes nationales, pour le 4e de ligne, pour le 37e léger en 1813, la même année pour le 103e de ligne.

La compagnie était donc bien amaigrie, sinon en nombre, du moins en valeur, lorsque le roi Louis XVIII, le 31 mai 1814, ordonna la dissolution des compagnies de réserve départementale. Elles furent rétablies par ordonnance du 9 janvier 1816; mais le recrutement en fut plus laborieux que jamais; il fallut gourmander à ce sujet les sous-préfets; en mai 1818, à Moulins, on était arrivé, non sans peine, à réunir 29 hommes,

plus un enfant de troupe; bientôt après ces compagnies furent partout supprimées par la loi Gouvion-Saint-Cyr.

On voit que cette question, en apparence secondaire, dépasse de beaucoup l'intérêt de la pure histoire locale : il faut remercier M. Maurice Dunan d'avoir apporté, en un volume fort élégant, une contribution aussi précieuse à l'étude de l'organisation intérieure de la France sous l'Empire, un des chapitres les moins connus et les plus importants de notre histoire nationale.

ÉDOUARD DRIAULT.

— LÉON BLOY, *L'Ame de Napoléon*, Paris, Mercure de France, 1912, in-12, 257 p. — Il y a des idées bien originales, et des formules qui ne le sont pas moins, dans le livre de M. Léon Bloy. Il suffira sans doute de cueillir les plus caractéristiques pour en montrer l'intérêt, quoiqu'il soit impossible de le faire bien connaître en quelques lignes : il vaut par l'expression, et nous y renvoyons le lecteur. — Napoléon, nous dit-on tout d'abord, est moins connu qu'Alexandre ou Sennachérib, il est un des mystères les plus redoutables de l'histoire. Qu'on en juge : « Napoléon, c'est la face de Dieu dans les ténèbres.... Napoléon, c'est le Préfigurant de Celui qui doit venir et qui n'est peut-être plus bien loin.... Je ne crois pas qu'il y ait dans toute sa vie une action ou une circonstance qui ne puisse être interprétée divinement, c'est-à-dire dans le sens d'une préfiguration du règne de Dieu sur la terre.... J'ai vu, dans mon enfance, des vieux mutilés incapables de le distinguer du Fils de Dieu. — Napoléon pourrait bien être un iota rutilant de gloire.... Dieu l'aime comme sa propre image; il chérit ce Violent comme il chérit ses Apôtres, ses Martyrs, ses confesseurs les plus doux, il le caresse tendrement de ses puissantes mains, tel qu'un maître impérieux caressant une vierge qui refuserait de se dévêtir ». — Napoléon, Vierge et Martyr! L'idée n'est pas banale. Napoléon, conclut-on dès l'introduction, fut « un instrument divin ».

Que si, avant de dévêtir son âme, on veut la situer parmi les autres âmes, de quelle essence divine en effet elle apparaît en comparaison! Henri IV, un roi gascon destructeur de l'unité catholique en France et absurdement ambitieux d'une hégémonie européenne que ne permit pas « le providentiel couteau de Ravaillac »; Louis XIV, l'un des plus médiocres bellâtres qu'on ait jamais vus, l'auteur « de l'expulsion bête de 2 ou 300 000 calvinistes qu'il eût été facile et si rafraîchissant de massacrer; le « bourbeux Louis XV précipitamment mis en bière par l'effroyable moyen d'une pompe de vidangeur, et c'est le trait le plus caractéristique de son règne »; — Louis XVI, « un excellent objet pour la guillotine »; — « le sac d'excréments qui s'est appelé Louis XVIII »; —

« le capitulard de Sedan »; — « les présidents de notre salope de République et le Monstre qu'on entend déjà cogner aux carreaux de l'auberge » (?)

Suivons Napoléon dans la bataille : « De toutes ses combinaisons profondes, inefficaces jusqu'ici, jaillit soudain une manœuvre qui fait penser à Hercule enfant éclaboussant tout le ciel du lait de l'épouse de Jupiter ». — A propos du globe impérial glorieusement conquis : « Que pouvait-il signifier d'ailleurs aux mains gibelines de ces Allemands, le simulacre vénéré de l'omnipotence chrétienne des Constantin et des Théodose? Il fallait un Napoléon pour le restituer en sa personne au Monde latin si longtemps déchu. En sa personne et à jamais, le globe impérial est pour toujours dans le grand tombeau des Invalides, où il n'y a place que pour un seul décédé. Nul ne viendra l'y reprendre, fût-ce à la tête de dix millions d'hommes ».

Une pensée pour les « Sacrifiés ». — « Combien furent-ils, ceux-là? Cinq ou six cent mille peut-être : on ne sait pas. Cela peut aller à un million de Français victimes, non de l'ambition de leur chef, comme on l'a tant dit, mais de la force des choses, qui n'était pas moins que la volonté divine.... Personne en Europe ne désira la paix aussi passionnément que Napoléon, parce que la paix lui était nécessaire pour instaurer les magnificences que son merveilleux esprit avait conçues, et il ne put jamais l'obtenir. De 1796 à 1815, il combattit pour la conquête infiniment désirée de ce Paradis terrestre, à la porte duquel vinrent s'écraser toutes ses armées ».

Car voici la fin, « le Psaume colossal de la pénitence..., 1813, 1814, 1815, trois Epiphanies de douleur ». — « Napoléon fut abattu, n'étant que l'Annonciateur, non par l'hostilité furieuse de quelques rois humiliés, mais par la coalition de tous les siècles, par le jusant de la Révolution française qui se retirait de lui l'ayant porté jusqu'aux cimes ». — « Celui qui n'a jamais mendié ne peut rien comprendre à l'histoire de Napoléon : il fut au seuil de son âme le Mendiant de l'Infini, le mendiant toujours anxieux de sa propre fin qu'il ignorait, le mendiant extraordinaire et colossal demandant à qui passait le petit sou de l'Empire du Monde, et qui mourut au bout de la terre, les mains vides et le cœur brisé, avec le poids de plusieurs millions d'angoisses ».

E. D.

Le Gérant : R. Lisbonne.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LES ORIGINES DE L'ART EMPIRE

C'est au milieu d'un décor renouvelé de Rome et d'Athènes que voulurent vivre les hommes de la Révolution et de l'Empire. Comme ils instituaient des consuls, des tribuns, des sénateurs, des préfets, comme dans cette république ils proclamaient empereur un général victorieux, comme les littérateurs invoquaient Brutus pour défendre la liberté ou Tacite pour flétrir l'absolutisme, les peintres et les sculpteurs proposaient à l'admiration de leurs contemporains la beauté idéale des statues vaticanes, les architectes construisaient des Panthéons ou des temples grecs, les artisans copiaient les lits ou les trépieds d'Herculanum et Pompéi, cuisaient ou ciselaient des services à l'étrusque, et tous s'efforçaient d'adapter aux besoins de la vie moderne des formes en honneur dix-huit siècles auparavant. L'antiquomanie s'était emparée des esprits.

Ce sont les origines de ce style empire que nous avons essayé de déterminer exactement dans notre volume sur *Rome et la Renaissance de l'antiquité à la fin du XVIIIe siècle*. Bien que cette étude soit consacrée à l'époque de Louis XVI et de la Révolution, et que les pages relatives à l'Empire ne servent que de conclusion, le sujet était tel que le Directeur de cette *Revue* voulut bien nous demander d'en exposer ici les grandes lignes.

Les antiquités égyptienne, grecque, et romaine ont fourni des éléments au style Empire et cependant il nous a semblé que

l'Italio donnait une réponse suffisante à presque toutes les questions, que de la péninsule et surtout de Rome étaient venues la plupart des formes imitées, qu'à Rome se trouvaient les modèles sans cesse copiés et recopiés.

Depuis de longs siècles Rome était pour toute l'Europe un centre d'attraction : le désir de prier sur la tombe de saint Pierre y entraînait les fidèles, les nécessités de l'administration ecclésiastique y amenaient les gens d'église; l'éducation classique conseillait à tout honnête homme d'en entreprendre le voyage. A Rome, en effet, vivait l'imagination des écoliers; ils parlaient et écrivaient le latin, prononçaient des « Conciones »; s'ils ignoraient l'histoire de leur pays, ils savaient les moindres détails de la vie de César ou de Pompée et s'intéressaient aux mœurs de ces Romains que les philosophes leur disaient rigidement vertueuses et proches de la simple nature. Ils croyaient avoir pénétré dans les plus célèbres monuments de la Rome antique, le Colisée, le Panthéon ou les temples. L'image de ces édifices leur était familière : depuis le XIVe siècle les peintres et les graveurs ne cessaient de les reproduire et voici que les ruines étaient à la mode. S'il y avait beaucoup de fantaisie dans les compositions de Giov.-Paolo Panini, de Hubert Robert, de Clérisseau et des autres, néanmoins c'était toujours des colonnades, des vases, des statues antiques qu'on y apercevait et ces colonnades étaient celles du Panthéon ou du temple de Jupiter Stator, ces vases étaient le vase Borghèse, ces statues étaient l'Apollon du Belvédère ou le Torse du Vatican. En même temps Gian-Battista Piranèsi recréait Rome et l'Italie dans ses grandes eaux-fortes aussitôt admirées. Les antiquaires étudiaient les monuments; l'installation du Musée du Capitole, les fouilles de Benoît XIV leur avaient permis de donner à leur érudition plus de sûreté et plus d'ampleur. Ils correspondaient avec leurs confrères d'Allemagne ou de France et formaient une véritable république de savants. Les amateurs demandaient à l'Italie les toiles de ses maîtres ou à défaut leurs dessins et leurs gravures; les littérateurs — la langue italienne était alors très répandue — appréciaient les écrivains d'outre-monts; sur tous les opéras d'Europe les acteurs italiens chantaient

les grands airs de leur pays. C'étaient là bien des causes d'attraction et c'est pourquoi les honnêtes gens souhaitaient de visiter cette terre classique.

Malgré les difficultés de voyage en chaise de poste, en *vetturino* ou bien en felouque, ils gagnaient Turin, Milan et Gènes, maugréaient dans les auberges de village, pestaient sur les chemins, sacraient à la douane; puis munis de leur guide ou pilotés par un cicerone, ils visitaient la ville. Et ces guides étaient rédigés par des antiquaires et ces *ciceroni* étaient ces antiquaires mêmes. Aussi les voyageurs n'avaient-ils garde d'omettre aucune collection renommée, aucun monument célèbre.

Parmi ces voyageurs les artistes étaient nombreux et n'étudiaient pas avec moins d'attention les restes de l'antiquité. Depuis la Renaissance les statues du Belvédère leur servaient de modèles; les partisans de la doctrine académique au XVIIe siècle, Lebrun en tête, avaient proclamé qu'entre les modernes ceux-là sont grands qui les ont imitées. Quelques hommes prêchant, après la gracieuse fantaisie de l'art Louis XV, le retour à la raison et remettant en honneur un académisme souvent étroit, édifièrent les théories qui vont triompher à l'époque impériale avec Quatremère de Quincy. Caylus étudie les procédés techniques des Grecs et des Romains, fournit des sujets aux artistes et leur recommande l'observation du « costume ». Winckelmann de l'*Histoire de l'art chez les anciens* tire toute une esthétique, esthétique rationaliste qui se rattache par delà Wolff à Leibniz et s'oppose à la doctrine anglo-écossaise du sens artistique. Pour Winckelmann il y a une beauté universelle, qui doit être dépouillée de tout élément accidentel, qui doit être « indéterminée »; la conséquence, c'est l'exclusion de toute expression, de tout détail trop particulier, c'est la supériorité accordée au dessin qui est intelligible sur la couleur qui est sensible. Seuls les anciens ont véritablement connu les caractères de la Beauté qui sont l'unité et la simplicité. L'artiste, pour atteindre à la perfection, étudiera donc leurs œuvres et celles de leurs imitateurs, les hommes du XVIe siècle.

Cette théorie, que nous retrouvons chez Mengs et chez d'autres, se répandit dans toutes les académies d'Europe et ces académies

s'étaient multipliées depuis le milieu du XVIIIe siècle. Il n'est petite ville qui ne voulût avoir son école de peinture, sculpture et architecture inspirée de l'Académie de Paris, qui ne posât le modèle et ne formât une collection de moulages. Les princes, croyant avec les théoriciens que cette éducation devait s'achever à Rome, imitèrent Louis XVI et envoyèrent en Italie des pensionnaires. Ces artistes se rencontrent au palais Mancini, où demeuraient les lauréats français, à l'école du nu créée par Benoît XIV sur le Capitole, dans les nombreuses académies privées que des Italiens ou des Allemands ouvraient dans le quartier de la Trinité des Monts. Ils logeaient ensemble, hantaient les mêmes *trattorie*, les mêmes cafés, visitaient en bande les collections de la ville ou les ruines de la campagne, discutaient les doctrines à la mode et de leur séjour emportaient semblables admirations.

Quels étaient au juste les objets de leurs enthousiasmes? C'étaient les statues gréco-romaines tout d'abord. Jamais à Rome on n'avait pratiqué autant de fouilles; les papes les encourageaient; des hommes, mi-artistes, mi-commerçants, comme Jenkins ou Gavin Hamilton en profitaient, ils exploitaient la campagne et d'un fragment de torse, d'un seul bras constituaient une statue antique. Les amateurs étaient à l'affût des découvertes, quelques-uns entretenaient des sortes de correspondants; les Anglais venaient nombreux et payaient fort cher.

Les Romains s'émurent de ces exportations et, la mode aidant, prétendirent lutter de magnificence avec ces « mylords ». C'est à cette époque qu'apparut l'idée de Musée. Jusqu'alors les collectionneurs décoraient de marbres leurs palais ou leurs jardins; désormais ils consacrèrent à des œuvres d'art des monuments spéciaux. Benoît XIV avait utilisé le Capitole pour y installer une partie des richesses pontificales : le cardinal Albani fit mieux : il éleva sous les murs de la ville, auprès de la porte Salaria, une somptueuse villa qui ne fut habitée que par les dieux, les déesses ou les héros (1758-1763). Monseigneur Gianangelo Braschi, sous Clément XIV, reprit l'idée au profit de la papauté et, devenu pontife sous le nom de Pie VI, fut l'auteur du Musée Pioclémentin. Il acheta les collections, fouilla la campagne, visita les ateliers des

antiquaires restaurateurs, construisit le Musée du Vatican (1775-1782) et fit publier par Ennio Quirino Visconti les trésors qu'il avait ainsi accumulés. La gloire de ce musée nouveau se répandit par l'Europe et suscita des imitations.

Le prince Marco-Antonio Borghèse, qui possédait la villa Pinciana, résolut de la remettre en état et de la consacrer à sa collection de statues. Le parc fut aussi décoré de « fabriques » : Esculape eut un temple, Diane une rotonde. Sous l'influence de ces grands seigneurs romains, les fouilleurs redoublèrent d'activité et de 1780 à 1795 partout on retourne la terre antique.

Les amateurs qui ne peuvent emporter d'originaux commandent des copies. Les sculpteurs romains se transforment en commerçants. Les voyageurs se contentent de moulages ou de reproductions; de véritables usines s'ouvrent qui exécutent en toutes matières, en tous formats, des imitations des plus célèbres antiques. Les graveurs se mettent à l'œuvre et les planches s'accumulent.

Les monuments de Rome, le Panthéon, les temples de Saturne, d'Antonin et de Faustine, et de Jupiter Stator (Castor et Pollux), les arcs de triomphe, le Colisée, le Temple rond dit de Vesta et toutes les ruines de la Via Appia ou de Tivoli frappent d'admiration les visiteurs et chacun pense comme Visconti : « Rome est l'unique emporium du beau et le temple du bon goût; les nations se pressent autour de la mère commune des doctrines saines et des beaux-arts. »

Herculanum et Pompéi n'excitaient pas moins de curiosité. Il est généralement admis qu'à la résurrection de ces villes mortes est due cette renaissance de l'antiquité. Il faut s'entendre : il est vrai que chronologiquement ces fouilles sont antérieures aux grandes explorations de la campagne romaine, — c'est en 1738 que commencent les « scavi » d'Herculanum —, il est vrai aussi que vers 1765 le musée de Portici était à peu près constitué, mais il faut savoir à quelle époque ces œuvres furent connues, comment elles le furent et de quelles sortes elles étaient. Tous les témoins sont d'accord : le roi des Deux-Siciles, très jaloux, défendait de prendre dans le musée aucune note, aucun croquis et postait des

sentinelles devant les inscriptions, les fresques ou les bronzes. Les premières relations sont enthousiastes, mais peu précises; les premiers dessins parus dans les lettres de Cochin en 1751 sont exécutés de mémoire. Ce n'est qu'en 1757 que fut publié le premier tome des *Antichità di Ercolano*, impatiemment attendu, et ce volume comme les suivants ne contenait que des fresques. Or, si cette découverte de villes enfouies avait provoqué un réel étonnement en Europe, il faut remarquer que déjà avant 1760 des artistes s'étaient remis à l'étude de l'antiquité et que cette antiquité était la romaine. Leurs modèles n'étaient pas et ne seront pas les fresques d'Herculanum et Pompéi, qui pourront susciter des études sur la peinture à l'encaustique ou dont les sujets seront imités par quelques peintres comme Vien ou Batoni; ces modèles étaient et resteront les statues gréco-romaines, et ces statues-là, elles n'étaient pas à Naples, elles ne provenaient pas d'Herculanum ni de Pompéi, elles étaient au Capitole, au Vatican ou dans les palais de Rome. Les bronzes mêmes d'Herculanum qui dans leur archaïsme nous semblent aujourd'hui d'un si prodigieux intérêt, n'étaient pas compris de cette époque : Winckelmann les jugeait médiocres. Les ustensiles, les trépieds, les lampes piquaient la curiosité comme les témoins d'une vie disparue, mais alors, vers 1760, ils n'étaient pas encore publiés. Quant aux arabesques des maisons pompéiennes, elles étaient déjà connues par les Thermes romains de Titus; il y a plus : quand les artistes, malgré les conseils de certains critiques qui taxaient ces fantaisies d'illogiques, voudront employer ce mode de décoration, ils demanderont leurs modèles aux Loges de Raphaël. En résumé, s'il s'agit du mouvement de curiosité qui aux environs de 1760 porta les esprits vers le monde antique, il est certain que le rôle d'Herculanum et de Pompéi fut capital; mais s'il s'agit de déterminer exactement la part de chacun dans la constitution du style nouveau, il est non moins certain que l'influence de Rome est plus large et plus profonde.

A Naples, les artistes admirèrent, surtout après 1780, les vases dits étrusques. Ils en avaient pu voir à Rome, au Vatican ou chez le peintre Mengs qui légua sa collection au Musée de Madrid, mais personne n'en possédait une comparable à celle de William

Hamilton, l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique auprès du roi des Deux-Siciles. Il en faisait les honneurs avec bonne grâce; les artistes trouvaient chez lui aimable accueil et admiraient la beauté de la seconde Lady Hamilton qui n'était encore célèbre que par ses danses à l'antique.

De Naples les voyageurs, les architectes surtout vont observer les temples doriques de Poestum. On les comparait avec les temples de la Sicile découverts en même temps, entre 1750 et 1760. A cette dernière date Winckelmann croyait que seule Girgenti pouvait s'honorer de ruines : vingt ans après, Sélinonte, Ségeste étaient connus et étudiés; les pensionnaires de l'Académie de France levaient des plans et chacun dissertait sur l'âge et les proportions du dorique.

C'était une première initiation à l'art grec. Très peu de voyageurs en effet se rendaient dans les pays helléniques. On n'en connut les monuments que par les ouvrages de Le Roy, de Stuart et de Revett qui révélèrent l'élégance de cet ionique grec, si différent de l'ionique fleuri alors employé.

Il est enfin un dernier élément dont il faut tenir compte dans la constitution de ce style antiquisant : c'est l'élément égyptien. Il apparaît déjà à l'époque de Louis XVI et pourtant Bonaparte n'a pas encore conduit des savants et des artistes sur les bords du Nil. Où donc ces motifs égyptiens s'étaient-ils révélés? Si les voyages de Norden et de Pococke avaient pu donner une idée des grands monuments pharaoniques, c'est à Rome, au musée du Capitole, devant les statues rapportées par Hadrien et découvertes dans le Canope de sa villa tiburtine, c'est à Velletri chez le cardinal Borgia, c'est un peu à Portici devant les fresques romaines égyptisantes que les artistes avaient trouvé leurs modèles. Les obélisques et les hiéroglyphes venaient aussi de Rome : Pie VI après les pontifes du XVIe siècle fit relever sur les places de la ville les obélisques jadis érigés par Auguste.

Ainsi de toute part en Italie des œuvres antiques sortent de terre. Statues gréco-romaines, monuments romains, vases « étrusques », fresques et ustensiles de Pompéi et Herculanum, temples doriques de Poestum et de la Grande Grèce, obélisques

et statues égyptiennes de Rome, voilà ce qu'admirent les voyageurs, voilà ce que vont imiter les artistes.

*
* *

Les architectes s'éprirent d'un style plus simple. Les architectes théoriciens du nord de l'Italie, de Vicence, de Trévise, de Venise commencèrent au milieu du siècle, en même temps que ceux de France, à combattre les imaginations des disciples de Borromini ou la grâce fantaisiste du rococo. Une théorie commune s'élabora qui, se réclamant de la raison, condamna tous les illogismes des maniéristes, les frontons brisés, les colonnes torses, les colonnes engagées, les statues juchées, les balustrades sur les toits, etc. L'architecte désormais doit être un homme de bon sens et de science, il doit être logique dans la distribution, logique dans l'ornementation; l'édifice ne sera plus un simple décor, mais une œuvre de calcul et de raison.

Il faut revenir aux grands maîtres du XVIe siècle, surtout à Palladio. On ne saurait exagérer l'influence de cet homme; il est synonyme de bon goût, de pureté, de classicisme. On l'étudie dans les Académies et beaucoup d'architectes formés à cette époque ne feront que le copier au temps de la Révolution et de l'Empire. Par delà le XVIe siècle, l'architecte doit atteindre les Romains. Dès 1750 G. B. Piranesi avait publié ses *Opere varie d'architettura sul gusto degli antichi romani*, en 1769 il donne ses *Diverse maniere d'adornare i camini ed ogni altri parti degli edifizi desunte dell' architettura egizia etrusca e greca*, et dans ses œuvres il indique les emplois possibles des éléments antiques non seulement romains, mais déjà égyptiens. Si l'immensité et parfois la fantaisie de son imagination l'entraîna hors des bornes de ce goût pur où les théoriciens voulaient retenir l'architecte, on ne peut lui refuser le mérite d'avoir été un initiateur.

Après lui les pensionnaires de l'Académie de France à Rome projettent des monuments à l'antique. Peyre, Moreau, de Wailly étudient les ruines romaines et les édifices qu'ils bâtiront en

France témoigneront de leur désir de logique et de simplicité. De Rome ils rapportent l'amour des formes d'autrefois; ils imitent la coupole et le péristyle du Panthéon, abandonnent les ordres fantaisistes du XVIIIe siècle pour le corinthien ou l'ionique ancien; ils s'inspirent des arabesques des Thermes de Titus et des Loges de Raphaël, des motifs ornementaux des arcs de triomphe, de l'aigle des S.S. Apostoli, des mosaïques des Musées.

Ils peuvent donner libre cours à leur manie antiquisante dans les parcs où ils élèvent des fabriques à la romaine; à la villa Borghèse se dressent des temples romains, une porte égyptienne, un stade; les jardins de France, celui de Betz par exemple, ne sont pas moins riches.

A partir de 1778 les pensionnaires du palais Mancini doivent envoyer à l'Académie de Paris le relevé d'un monument ancien et leur principale occupation est de mesurer des entablements ou de copier des chapiteaux : les travaux accomplis à Rome par Percier et Fontaine sont significatifs des tendances de cette époque. Le résultat fut que ces pensionnaires expédiaient des projets pleins de centons : tout y était à l'antique, mais tout était irréalisable. L'Académie leur recommanda « de se rappeler nos usages », puis se plaignit de recevoir « des compositions gigantesques d'une exécution impossible ».

Bientôt Rome même ne parut plus assez « pure », on voulut remonter aux sources grecques du bon goût; après 1780 le dorique commence à fixer l'attention, après 1790 il triomphe. Dans toute l'Europe le style nouveau s'imposa : en France des hommes comme Percier et Fontaine, Brongniart, Henry, Bellanger, Legrand, Molinos, Vaudoyer, Dufourny ne savent plus que prêcher l'imitation des temples antiques et pasticher Rome et la Grèce. Si les uns sont plus épris de décoration, si les autres aiment davantage la simplicité des lignes, tous se proclament les fidèles disciples des anciens et leur respect les entraîne parfois à une froide monotonie.

Quelques peintres se lassèrent du maniérisme à la même époque que les architectes. Des hommes comme Benefiale, Batoni, Gavin Hamilton commencèrent la lutte au nom de la nature et de l'anti-

quité. Mengs prétendit unir dans son éclectisme le XVIe siècle de Raphaël, du Titien et du Corrège. Le succès de ses compositions, alors hyperboliquement louées, mais assez justement oubliées aujourd'hui, prouve que les peintres attendaient un homme qui se réclamât de la raison et de l'antique simplicité.

Cet homme sortit de l'Académie de France. D'Angiviller, le directeur des bâtiments du roi, avait envoyé au palais Mancini, pour maintenir les jeunes artistes sous la tutelle académique, le peintre Vien que l'on commençait à considérer comme « le réformateur de l'école ». Les pensionnaires durent s'acquitter exactement de leurs devoirs : copies d'après les maîtres, études d'après le modèle vivant et d'après l'antique. A cette discipline se formèrent Peyron, Regnault et surtout David. Le *Serment des Horaces* exposé à Rome en 1784 fut le manifeste de la jeune école. Toute la ville défila dans le « studio » de David, loua la logique de la composition, la justesse des expressions, la beauté idéale des têtes inspirées de l'antiquité, la correction du dessin et la vigueur du coloris.

David fut aussitôt imité par ses élèves, Germain-Jean Drouais, l'auteur d'un *Marius à Minturnes*, d'un *Philoctète*, d'un *C. Gracchus*, et Wicar qui publia la galerie de Florence, par les autres pensionnaires de l'Académie Lethière, Gouffier, par les Français qui vivaient à Rome, Tillerand ou Borel, par des Suisses comme Saint-Ours ou des Allemands comme Tischbein.

Bien que les Italiens continuent à traiter les sujets gracieux ou religieux, bien que des artistes comme Landi, Cavalluci, ou Angelika Kaufmann, ne soient pas exempts de maniérisme, que les Bourguignons Gagneraux et Prud'hon résistent à la froide antiquomanie, néanmoins tous ces peintres qui travaillent à Rome admettent la supériorité de la peinture d'histoire sur la peinture de genre, du beau idéal sur la nature, de l'exactitude dans le « costume » et le décor sur la fantaisie, du dessin sur la couleur.

Ce furent aussi des sculpteurs étrangers qui, les premiers, s'attaquant au maniérisme, s'inspirèrent des antiques. Bouchardon, dès 1730, exécute des portraits « à l'antique » et bien qu'il ait connu le Bernin, ses *Amours* ou sa fontaine de la rue de Grenelle

lui valurent la gloire « d'avoir ramené le goût simple et noble de l'antique ». Après lui, à Rome, des artistes comme le Danois Wiedewelt, comme Guiard, Clodion, Houdon étudient les maîtres gréco-romains, sans oublier d'ailleurs la nature. Si Pierre Julien dans son *Gladiateur mourant* (1778) garde encore la souplesse de modelé chère à ses prédécesseurs, il montre aussi le goût des lignes plus nettes, des attitudes plus tranquilles. C'est le même idéal qui anime les œuvres de Sergell, un Danois, ou de Trippel, un Allemand.

Canova joua dans la sculpture le même rôle que David en peinture. Son *Tombeau de Clément XIV* n'obtint pas moins de succès en 1787 que *les Horaces* en 1784. De plus en plus Canova s'éloigne de la nature pour aller vers une grâce mièvre, mais toujours, qu'il s'agisse du jeune prince Czartoriski en Amour, de ses groupes de l'*Amour et Psyché*, il prouve qu'il connaît les marbres du Vatican ou du Capitole.

L'Irlandais Christophe Hewetson, les Italiens Capezzoli ou Cerrachi rappellent Canova, Chinard de Lyon subit son influence et les pensionnaires de l'Académie de France, Chaudel, Michallon, Ramey étudient comme lui les œuvres gréco-romaines. Désormais, alors même que le sculpteur sera chargé d'exécuter un portrait, la nature cédera le pas à l'antiquité : Gœthe cesse d'être Gœthe pour devenir Apollon; le type l'emporte sur l'individu, le général sur le particulier.

Cette admiration de l'antiquité apparaît plus nettement encore dans les arts décoratifs. Le mobilier imite à la fois les gracieux objets de bronze trouvés à Portici et les « sedie » pesantes, les lourds trépieds de marbre du Musée Pioclémentin; il s'orne du décor architectural observé sur les monuments romains, il emploie les matières durables qui seules ont survécu, et parfois recourt à la mosaïque. Les céramistes copient les vases étrusques : les fabriques d'Etruria Hall en Angleterre, de Sèvres ou de Capo di Monte créent des services à l'antique ou reproduisent en biscuit les statues les plus célèbres des musées italiens. Les pierres gravées antiques ou pastichées de l'antique par Pichler et les autres représentent des divinités ou sont des portraits idéalisés.

Ainsi tout se dit à l'antique, peinture, sculpture, architecture, mobilier, céramique, bijouterie. Entre 1785 et 1790 l'antiquité triomphe.

*
* *

Il importait encore de rechercher comment cette mode nouvelle s'était répandue en Europe. Les journaux d'Italie, de France, d'Allemagne relataient les découvertes et célébraient les chefs-d'œuvre nés à Rome. Les voyageurs entretenaient leurs amis de leurs admirations et ils venaient chaque jour plus nombreux. Ils rêvaient sur les ruines, contentaient les vagues aspirations de leurs âmes déjà romantiques, s'éprenaient des paysages italiens, et aussi trouvaient des hôtels mieux installés, des guides mieux faits, des *ciceroni* en général mieux avertis. Les Allemands formaient une vraie colonie groupée autour de la villa Malta. Nous avons, en étudiant le cas très caractéristique de Gœthe, indiqué comment peu à peu l'antique s'emparait d'un esprit, comment Rome, puis Naples et enfin la Sicile le convertissaient à l'idéal gréco-romain, comment la fréquentation d'artistes comme Tischbein ou Trippel pouvait amener un aussi profond génie à des doctrines proches des leurs et le conduire à prêcher le style qui, de l'individuel, dégage « le typique symbolique ». Un autre cas n'est pas moins curieux, c'est celui d'Amélie de Weimar qui s'entoure à Rome de toute une petite cour de peintres, de sculpteurs, d'antiquaires et qui, revenue dans son pays, cherche à ressusciter les plus beaux jours qu'elle ait vécus.

La colonie française est aussi nombreuse. Elle s'est grossie d'émigrés et d'artistes qui, devant les premiers troubles révolutionnaires, ont abandonné Paris. Bientôt cependant les tendances républicaines des pensionnaires de l'Académie, l'arrestation du Roi, la constitution civile du clergé, les menaces du ministère girondin lors de l'affaire Chinard et Ratter, l'arrivée de Hugou de Bassville et les imprudences du major de Flotte indisposent le gouvernement pontifical, exaspèrent le peuple romain, si bien que

le 13 janvier 1793 Hugou de Bassville était tué, les artistes français pourchassés et expulsés. Ils revinrent en France et firent admirer aux républicains à la Plutarque leurs œuvres à l'antique.

A Rome restaient des Anglais et des Allemands. Poussant jusqu'à leurs dernières conséquences les théories à la mode, ils vont parvenir à un classicisme qu'ils affirment « épuré » et renouvelé, non plus des Romains, mais des Grecs. Pour affranchir de tout élément accidentel la Beauté idéale, il rejette la couleur et ne garde que le dessin. Et même le dessin ne doit plus indiquer les ombres, élément non moins accidentel que la couleur, mais le contour seul que ces artistes croyaient essentiel. Les vases grecs ne leur proposaient-ils pas de véritables modèles de ces dessins au trait.

Tischbein fait graver par ses élèves de l'Académie de Naples la deuxième collection Hamilton; le tome Ier parut en 1791. Gagneraux publie en 1792 dix-huit planches au trait, Flaxman en 1793 son *Iliade* et son *Odyssée* ainsi exécutées. Les sculpteurs eux-mêmes réduisent le bas-relief à une incision sur marbre : Canova traite presque dans cette manière ses deux séries empruntées à l'épopée homérique et à l'histoire de Socrate.

Un Allemand, Carstens, arrivé à Rome en 1792, va encore surenchérir. Pour lui l'art ne naît pas du métier, de l'exécution, mais de la pensée qui anime l'œuvre; il critique les disciples de David, qui de morceaux empruntés à la nature et à l'antique composent un tableau. Le peintre doit, après des études sans finalité précise — Carstens avait lu Kant —, laisser là le modèle et les moulages et, rentré chez lui, tirer de son esprit tous les éléments de son œuvre. Pour conserver à la pensée son importance, il n'employera que les procédés les plus simples; l'art ne copiera plus la nature, il la suggérera; le dessin au trait suffit, mais un dessin au trait qui sera, non plus une copie réduite de l'antique ou du modèle, mais une vivante création du génie.

Ces théories émurent des polémiques violentes; une exposition des œuvres de Carstens en fut l'occasion. Carstens mourut en 1797; sa série des *Argonautes*, gravée par Koch, prouve que l'auteur ne sut pas complètement s'affranchir de ses souvenirs.

Carstens laissa des amis convaincus : Eberhard Wächter, Koch, Thorwaldsen.

Cette colonie allemande disparut à son tour. Les Français envahissaient l'Italie; ils réclamaient des œuvres d'art comme prix de leurs victoires, et le duc de Parme, par l'armistice de Plaisance (9 mai), le pape, par l'armistice de Bologne (23 juin), durent livrer tableaux et statues. Des commissaires furent chargés de les choisir; Cacault, notre envoyé à Rome, rêvait de transporter à Paris les collections particulières que nous ne possédions pas et les trésors de Naples que nous n'avions pas conquis. Ils se heurtèrent au mauvais vouloir des Romains et à l'indignation des artistes français qui signèrent une pétition rédigée par Quatremère de Quincy.

Quand le meurtre de Duphot eut rompu le traité de Tolentino et que Rome eut été soumise, les appétits n'eurent plus de bornes. Le Directoire ordonne aux commissaires de s'emparer « de tous les objets précieux dans les sciences et dans les arts ». La villa Albani fut dépouillée, les Braschi perdirent leur collection; le gouvernement demandait à Daunou d'envoyer à Paris la colonne Trajane! Après un retour offensif des Napolitains, Championnet s'empara de la capitale des Deux-Siciles et organisa la république parthénopéenne; cette fois, tous les trésors de Portici, toute la collection des Farnèses, récemment transportée de Rome à Naples, semblèrent à la disposition de la France, mais en juin et juillet 1799 nous dûmes évacuer Naples et Rome. Quand en 1801 la paix fut signée avec Pie VII et Ferdinand, les négociations reprirent et les statues demeurées à Rome furent apportées à Paris. Le Muséum était constitué; des hommes comme Ennio Quirino Visconti, comme François Piranèse avaient suivi « les belles antiques ». Paris allait remplacer Rome, et pourtant le prestige romain gardait tant de force que Suvée était chargé de rouvrir l'Académie de France et de l'installer à la Villa Médicis. La France était conquise à l'antiquité. Le style Empire était né.

*
* *

Nous avons essayé, dans un autre volume sur l'*Architecture classique à Saint-Pétersbourg à la fin du XVIIIe siècle*, de montrer par un exemple particulier comment cet art antiquisant s'était implanté dans les pays de l'Europe les plus éloignés.

Il était intéressant de se placer à Saint-Pétersbourg qui fut en grande partie bâtie à cette époque et bâtie sur des terrains neufs où les architectes purent contenter leur manie du colossal.

Dès le milieu du siècle l'architecture en Russie était constituée d'éléments européens. Après Pierre le Grand s'était exercée l'influence française, comme avec les décorateurs des théâtres italiens, Bibiena Galli par exemple, s'était répandu le goût d'une exubérante décoration. Rastrelli avait essayé de concilier le rococo français et le baroque italien en un style d'une prodigieuse et admirable fantaisie. Mais vers 1760 quand le Français Vallin de la Mothe eut construit le Vieil Ermitage ou l'Académie des Beaux-Arts, quand l'Italien Rinaldi eut élevé le palais de marbre, le palais de Gatchina et l'Arc de Triomphe d'Orlov à Tsarskoé, les architectes recherchèrent les grandes lignes, les belles proportions, un décor toujours coloré sans doute, mais déjà plus simple.

A la même époque la Russie se met à l'école de l'antiquité. Les boïards voyagent en Italie comme les Anglais, les Français et les Allemands, ils achètent des antiques, admirent les monuments romains et les temples de Poestum. Les artistes russes sortis de l'Académie, fondée en 1758 par Élisabeth, sont envoyés en France où ils se forment sous la direction d'architectes comme Dewailly, à Rome où ils achèvent leur éducation.

Catherine II s'éprend de l'antiquité; elle veut, en 1773, avoir un palais à la romaine dont l'architecte français Clérisseau fut chargé d'établir les plans. Clérisseau était célèbre par la publication de ses *Antiquités de la France*, ses décorations arabesques et par la quantité de croquis qu'il avait accumulés en Italie. Son projet fut irréalisable, mais tout était à l'antique. Catherine lui fit encore exécuter un modèle de porte triomphale et lui acheta ses porte-

feuilles, pleins de gouaches d'après les temples romains, les ruines italiennes, le palais de Spalatro, riches en dessins de chapiteaux, de meubles et de sarcophages. Les architectes de Catherine II exploiteront cette mine, comme ils profiteront de la bibliothèque où l'Impératrice réunit les volumes d'architecture et d'archéologie à la mode, les estampes d'après les plafonds de Rome ou les loges du Vatican.

Ces architectes, c'est à Rome qu'elle les demande. Si Cameron s'inspire encore des chinoiseries, il recourt à Raphaël, à la Renaissance, à Clérisseau, il emprunte aux *Antichità d'Ercolano* la chambre de Catherine. Qu'importait cette diversité de styles, puisque tous venaient d'Italie! Quand il bâtit à Tsarskoé les chambres d'agate et la colonnade, il copie l'ionique de l'Erechtéion dessiné par Leroy ou par Stuart et Revett. A Pavlovsk Cameron proposait aussi une décoration polychrome à l'antique comme celle de Tsarskoé, mais le grand-duc Paul et la grande-duchesse Marie Feodorovna, qui revenaient de Rome, où l'on commençait à s'éprendre d'un style plus froidement architectural, luttèrent contre ces goûts et réclamèrent des stucs, des bas-reliefs, des ornements tout blancs. Un autre Italien, Brenna, les satisfit. Dans leur palais on rencontre à chaque pas des souvenirs de Rome : ici le Panthéon, là c'est la frise du temple d'Antonin et Faustine, là ce sont des faisceaux de licteurs, ailleurs c'est l'aigle des S.S. Apostoli.

Cette simplicité assura le succès de Quarenghi de Bergame. Il sut imiter la distribution intérieure des Français, copier les ordonnances de Palladio, ses grands palais qui se divisent verticalement en un rez-de-chaussée servant de socle, un « bel-étage » et des « mezzanine », ses villas au plan semi-circulaire; il imita surtout l'antiquité : le Panthéon lui fournit son péristyle et sa coupole, le temple de la Sibylle sa rotonde, les arcs de triomphe leurs caissons. Le nombre des monuments qu'il éleva de 1780 à 1816, date de sa mort, est considérable; banque, palais, « fabriques » dans les parcs, galeries, instituts, lui servent à réaliser son idéal classique.

C'est le même style qu'on retrouve chez Starov, l'auteur du

Panthéon de Potemkine ou palais de Tauride (aujourd'hui palais de la Douma), chez Demerzov, chez Voronikhine qui à Notre-Dame de Kazan, bâtie de 1801 à 1810, copie à la fois le Panthéon de Soufflot et Saint-Pierre de Rome.

Après 1800 les architectes en viennent à imposer aux bâtiments modernes la forme des temples antiques. Un émigré français Thomas de Thomon, au grand théâtre, à la Bourse, au monument sépulcral de Pavlovsk copie le Panthéon, Poestum ou le temple du Dieu Rédicule près de Rome et Voronikhine à l'Académie des Mines élève un péristyle dorique.

Cette architecture qui triomphe entre 1800 et 1810 est en complète opposition avec la tradition russe : plus de bois, et à défaut de la pierre, la brique cachée sous les badigeons qui simulent un gros appareil. Les formes sont italiennes ou antiques; dans les églises de plan cruciforme, on retrouve le souvenir de Saint-Pierre ou de Sant-Andrea della Valle; seule l'iconostase par le scintillement de ses ors et de ses pierres précieuses rappelle les cathédrales du Kremlin moscovite. Les palais possèdent des façades à la Palladio, des dégagements à la française, des jardins d'hiver à l'italienne, des ornements romains. Les fabriques dans les parcs deviennent des temples et nulle part plus qu'en Russie peut-être on ne rencontre de châteaux bâtis dans ce style Empire.

Ainsi, malgré les germes d'un art nouveau qui déjà apparaît aussi bien à Rome qu'à Paris, où le caractère l'emporte sur la beauté, l'individu sur le type, dont les modèles ne sont plus ni la Rome antique ni la Renaissance de Raphaël, mais le moyen âge et le XVIe siècle de Michel-Ange, partout, des rives du Tibre aux bords de la Néva, s'est imposée l'antiquité, une antiquité où voisinent des éléments divers, où le corinthien se mêle au dorique, les arabesques aux bas-reliefs, Rome à l'Égypte, le temps de Périclès au temps d'Auguste ou d'Hadrien, mais une antiquité découverte en Italie par des hommes épris de cette simplicité logique et de cette majesté colossale qui font encore aujourd'hui l'intérêt et la grandeur du style Empire.

LOUIS HAUTECŒUR.

NAPOLÉON ET LA POLOGNE

ESSAI D'UNE SYNTHÈSE HISTORIQUE[1]

La question *Napoléon et la Pologne* embrasse deux problèmes distincts. Le premier, celui du rôle historique de la question polonaise dans le système politique de Napoléon ainsi que celui des relations réciproques entre l'Empereur et les Polonais, sujet traité maintes fois dans la littérature du siècle dernier, a été représenté en ses grandes lignes dans l'œuvre de Sorel[2]. Développé d'une manière tout à fait insuffisante par M. Rüther[3], objet d'une monographie spéciale de notre part[4], ce problème va être étudié d'une manière plus approfondie par M. Askenazy dans un ouvrage dont les premières ébauches viennent de paraître en polonais[5]. L'autre problème, celui de la signification de l'œuvre napoléonienne en Pologne, mérite une attention toute particulière, mais vu le manque d'éléments anecdotiques il n'a été effleuré que dans quelques études qui le traitent d'ailleurs d'une manière plutôt incidente[6]. C'est donc un premier essai, forcément sommaire et insuffisant encore que nous nous proposons de pré-

1. Voir le même sujet traité d'une manière plus détaillée dans notre volume polonais, publié sous le même titre *Napoleon i Polska* chez E. Wende, à Varsovie, 1913.
2. *L'Europe et la Révolution*, surtout t. VII et VIII.
3. *Napoleon Ier und Polen*, 1902.
4. *Napoléon et la Pologne (1806-07)*, Paris, F. Alcan, 1909.
5. *Bibliothèque de Varsovie, revue polonaise*, 1913, nos 2 et 3.
6. Notre volume, *Sous les drapeaux de Napoléon (Pod znakiem Napoleona)*, 1913. Rembowski, *La Vie constitutionnelle du duché de Varsovie (Zzycia konstytucyjnego Ksiestwie Warszawskiem)*, 1906. Fokarz, *Hugues Kollontay*, 1904.

senter aujourd'hui en une esquisse sur l'importance de l'action napoléonienne dans la vie polonaise.

§ 1. — Les traités de Tilsit (7/9 juillet 1807) et de Vienne (14 octobre 1809), la constitution de Dresde (22 juillet 1807) et son adaptation aux quatre nouveaux départements par le décret du 24 janvier 1810, voilà les 4 actes par lesquels furent consolidées les nouvelles bases politiques sur le sol polonais. Ils fondèrent un nouvel État polonais, semi-indépendant, agrandirent son territoire, lui prescrivirent une nouvelle vie nationale, furent en somme l'œuvre presque personnelle de l'Empereur.

Napoléon représentait en France un pouvoir illimité et centralisé et une administration forte; en Europe, il semait les idées de la liberté individuelle et de l'égalité devant la loi; partout il introduisait le Code Napoléon, ce *Corpus juris* du nouvel empire romain, en unifiant dans son action les théories de la Révolution française, la pratique de l'absolutisme, héritée de la royauté, et l'idéologie d'une dictature militaire ainsi que d'une monarchie universelle. L'Empereur introduisait ses principes, non seulement parce que ce droit était *son* droit et cette théorie était celle de *son* État, que son ambition et son amour du pouvoir le lui ordonnaient, mais parce que telle était la nécessité de sa politique. Il devait faire tout ce qui était indiqué par le désir de conserver et de fortifier son œuvre, son Empire en France, et sa France en Europe. Le Duché de Varsovie n'était qu'un point à peine visible dans ce système, c'était tout de même un point assez important : le Duché devient la sentinelle de l'Empire la plus avancée à l'est et laissée entre les trois camps ennemis. L'union entre le Duché et l'Empire est plus forte que l'on ne pourrait le penser. Tant que la monarchie occidentale de l'Europe existe, cette sentinelle devait rester dans les mains de l'Empereur : son abandon, mai 1813, équivalait au reflux de l'histoire, son délaissement complet, août 1813, était le symbole de la défaite du système napoléonien. L'organisateur du Duché, Napoléon, devait faire tous ses efforts pour conserver intacts les principes de cette organisation et leur garantir un développement ultérieur. Son système social et sa politique internationale l'exigeaient. Les représentants de l'Empereur à Varsovie,

le maréchal Davout et les agents diplomatiques, étaient les exécuteurs de ses idées à cet égard. Ils étaient les facteurs de l'influence immédiate de la France sur la Pologne. Mais cette influence agissait en outre d'une manière indirecte : la nécessité de compléter l'organisme constitutionnel du Duché, celle de satisfaire aux besoins d'une vie régulière, de dissiper le chaos juridique qui régnait sur le terrain varsovien, l'action bien compréhensible de l'organisation maternelle sur celles qui en proviennent, le désir de satisfaire les ambitions de Napoléon, voilà les conditions qui faisaient petit à petit adopter les institutions françaises dans le Duché.

§ 2. — *Principes napoléoniens, introduits dans le Duché. Principes juridiques et sociaux.* — L'article 4 de la Constitution, dictée par Napoléon, le point fondamental du nouvel organisme, disait : « L'esclavage est aboli. Tous les citoyens sont égaux devant la loi; l'état des personnes est sous la protection des tribunaux. » Il introduisait tous les nouveaux principes, toutes les idées qui devaient dans la suite être développés par la législation du pays.

Le premier principe, fortement posé, était celui de la *liberté individuelle*. Ce n'était pas l'esclavage qui n'existait plus, qu'on abolissait dans le Duché, mais le servage ! Napoléon avait cependant bien raison d'être fier. Le servage était pour toujours aboli sur une parcelle de la Pologne et cette abolition devait avoir bientôt son contre-coup chez nos voisins d'Occident, les Prussiens.

Le décret du 21 décembre 1807 développait ce principe : 1° il permettait au paysan de quitter la terre qu'il occupait après avoir rempli les formalités administratives; 2° il lui donnait la liberté de rester sur son territoire jusqu'à la fin de l'année, mais à condition d'effectuer les services auxquels il était soumis; 3° il donnait la protection des tribunaux aux traités qui devaient être passés par les paysans avec les propriétaires fonciers.

Ce décret fut longtemps la base de toute l'existence des paysans : il confirmait la liberté de déplacement, la liberté purement individuelle des paysans polonais, mais en même temps, d'après l'interprétation officielle, il leur ravissait les terres qu'ils occupaient jusqu'à cette époque. Le propriétaire foncier devenait pro-

priétaire du patrimoine du paysan; ce dernier restait en possession de sa terre sous des conditions bien plus onéreuses.

La nouvelle législation s'appuyait sur une fiction juridique, celle de la liberté des contrats. On avait promis la protection des tribunaux; le gouvernement instituait effectivement les notaires, leur prescrivait les formalités des contrats, leur ordonnait d'inscrire tous les services des laboureurs. Toute cette institution ne devait pas avoir une vie réelle. Le paysan sans terre était placé sous la main du seigneur. La loi lui promettait une protection juridique, mais cette loi même ne reconnaissait pas les relations, comme celles qui unissaient le paysan au seigneur. La corvée était un genre de bail tout à fait particulier. Tous les éléments essentiels, prévus par le Code, lui manquaient. Point de prix de bail, point de terme défini. Elle dépassait les limites de la loi et cela d'autant plus que la liberté de contrats permettait au propriétaire d'augmenter les charges. La corvée était l'obligation de travail à laquelle personne ne pouvait être contraint, ce fait la privait de toute garantie légale. Le décret qui devait développer le principe de l'article 4 introduisit des rapports nouveaux. Il fonda une situation extra-légale, qui ne pouvait pas trouver de bornes dans le Code, une situation étrangère à l'esprit du législateur. Les conséquences fatales de cette situation, dans des conditions de vie tellement difficiles à l'époque de l'Empire, les guerres et le système continental, ne tardèrent pas à se faire jour. Au commencement de 1812 le paysan était ruiné et presque à bout de forces. « La position du paysan polonais n'a guère changé, écrit Bignon le 1er février 1812. Les propriétaires ne pressent pas son émancipation. Il n'y a ainsi qu'un seul mot à dire de la part du gouvernement, c'est qu'il n'entend pas qu'il y ait un seul paysan qui meure de faim. Cette volonté une fois bien connue tout s'arrangera. » Mais ce même paysan était libre et son affranchissement était définitif.

Le même article formulait le second principe de la constitution, celui de *l'égalité devant la loi.* Ce principe devait dorénavant être la clef de voûte de l'organisme politique varsovien.

C'est grâce à lui et aux dispositions du Code civil que le régime

ancien de la propriété avec ses distinctions et ses privilèges de classes devait disparaître. La propriété perd son caractère politique, elle est purement institution de droit privé, toutes les classes reçoivent le droit d'acquérir les biens immobiliers. En même temps disparaissent les privilèges de la noblesse, privilèges qui lui réservaient le droit à elle seule d'occuper les places dans l'administration militaire et civile : la Constitution du 3 mai 1791 n'a fait qu'une brèche dans ce mur qui défendait au tiers état l'accès des fonctions publiques. Cette égalité entrait maintenant dans l'organisme politique du Duché indépendamment de l'action directe de l'Empereur; c'était une conséquence logique et nécessaire du principe primordial, une conséquence qui ne fut pas estropiée au moment de sa réalisation. Le législateur qui laissait la vie polonaise se développer indépendamment de lui sous certains rapports, avait pris dans ses mains l'organisation des droits politiques des citoyens du nouvel État. C'est lui-même qui a formulé les droits d'élection en les élargissant à toutes les classes de la nation. Les bourgeois et les paysans furent admis à l'exécution de ces droits à quelques restrictions près, et sous la condition d'avoir une propriété définie. L'égalité complète n'avait pas été adoptée, mais ce principe était admis dans une très grande proportion. En conservant les anciennes dénominations des nonces pour les représentants de la noblesse, et des diétines pour les assemblées de cette classe, en fondant une majorité noble à la Chambre, en lui donnant des privilèges réels, droit d'élire les candidats aux fonctions de juges de paix, Napoléon ne faisait que compter avec une réalité de fait, avec une prépondérance numérique et effective de la noblesse, avec ses sentiments traditionnels et le besoin de la voir attachée à sa cause.

En admettant le tiers état à la vie politique, le législateur pensait qu'il n'était pas encore assez mûr pour un tel travail, et il voulait plutôt préparer les bases d'un changement futur : la réalité l'a détrompé. Le tiers état fut le plus nombreux dans beaucoup d'endroits et presque partout c'est lui qui prenait au sérieux ses devoirs de représentation.

Il y eut une certaine infraction à la règle générale; l'égalité des

droits politiques fut suspendue pour dix ans pour un groupe de la population, pour les juifs, admis à la protection des lois civiles et des tribunaux. Le décret du 17 septembre 1808 leur interdisait l'exercice du droit d'élection et celui du 19 novembre 1808 les tenait à l'écart de la possession immobilière (biens fonciers).

A part cette unique exception le principe de l'égalité fut introduit dans toute l'acception du mot et devait devenir l'un des plus forts liens de la nation qui se consolidait sur cette base et se transformait en un organisme social, muni d'une conscience nouvelle, sincèrement nationale.

Ce progrès de consolidation ne pouvait pas être ralenti dans sa marche, car il s'y trouvait un élément qui toujours restait là pour la sauvegarder. Un nouveau code civil unique pour toutes les classes et toutes les provinces, le facteur le plus important pour l'unification d'une nation, fut introduit : l'article 69 de la Constitution proclamait le Code Napoléon comme étant la loi civile du Duché, et le 15 août 1810 il était introduit dans les quatre nouveaux départements. L'égalité devant la loi civile fut acquise définitivement pour une partie de la Pologne.

Il y avait enfin dans la Constitution un troisième principe dont le rôle surpassait les autres, celui de la *légalité*. Elle s'exprimait par l'application exclusive de la loi, par la protection des tribunaux, accordée à tout le monde, elle vivait dans l'indépendance et la publicité de l'ordre judiciaire, principes garantis par la création d'une magistrature suprême, le ministère de la Justice. Grâce à l'énergie, et au travail assidu du ministre Comte Lubienski, malgré toutes les entraves des ennemis de l'ordre nouveau, conservateurs, clergé, ennemis personnels du ministre, l'organisation judiciaire fut introduite, le Code mis en vigueur, la constitution développée dans son sens véritable. A côté du ministre une phalange de bons travailleurs s'appliquait à affermir la nouvelle loi, à fortifier l'œuvre de la réforme qui devait suivre la législation octroyée par l'Empereur. Dans un pays qui depuis plusieurs années était en proie au chaos, cette institution du ministère et ce ministre même furent les vrais pivots d'une rénovation juridique. A peine quelques années s'étaient-elles écoulées que les nouveaux

principes, apportés du dehors, introduits de force, devinrent idées nationales, qu'on était décidé à défendre énergiquement. Lorsque sous l'œil vigilant de Nowosilzow on passa en 1815 à la rédaction d'une nouvelle constitution, on ne recula plus à l'ancien régime; on conserva le code français, la liberté des paysans, l'égalité devant la loi, et pour le moment la légalité comme principe suprême, ces legs précieux de l'Empire.

§ 3. — *Caractère de l'organisation.* — L'article 6 de la Constitution proclamait que « le gouvernement réside dans la personne du Roi » et la Constitution a effectivement édifié toute l'administration de telle sorte qu'elle n'était qu'un complément du Roi. Elle créait six ministres, soumis directement au roi et qui devaient individuellement et séparément travailler avec lui ou avec le vice-roi. Si le roi ne juge pas à propos de nommer un vice-roi, les ministres forment un conseil des ministres sous la présidence d'un président, nommé spécialement par le roi. Dans ce cas les affaires des différents ministères sont discutées dans ce conseil pour être présentées à l'approbation du souverain. Les ministres sont chefs indépendants chacun dans son département et agissent séparément. Le Conseil des ministres n'est pas un organe suprême du pouvoir exécutif, son devoir est essentiellement de préparer des projets de règlements administratifs.

A côté du Conseil des ministres — organe facultatif — il y avait une institution fixe, celle du Conseil d'État. Composé des mêmes ministres, auxquels sont « attachés » quatre maîtres des requêtes, ce conseil avait un caractère consultatif en matière législative, faisait fonctions de Cour de cassation et de haute cour administrative. Comme tel il exerçait un contrôle suprême sur toute l'administration du pays.

Le pays fut divisé en 6 départements et 60 districts et soumis à une hiérarchie administrative : un préfet par département, un sous-préfet par district, et un maire ou président par municipalité. Le Roi nomme tous les employés administratifs de son plein pouvoir et les membres des conseils autonomes sur une liste double de candidats, présentée par les diétines ou les assemblées communales.

La Constitution en outre renouvelait l'emploi exclusif de la langue nationale dans l'administration et réservait uniquement aux citoyens du Duché le droit de remplir les fonctions publiques.

L'organisation administrative, telle que nous l'avons présentée d'après la constitution, s'appuyait sur un principe fondamental, celui de la centralisation. Peu étendue en haut, bien consolidée, elle couvrait tout le pays d'un réseau de nombreuses mailles qui toutes aboutissaient dans les mains des ministres. Mais en bas comme en haut, cette administration dépend complètement du Roi et cependant elle conserve un certain caractère d'indépendance. Elle est basée sur une action individuelle et non collective, elle reconnaît le principe de la responsabilité individuelle, et demande une forte initiative partout. C'était une administration capable de sauvegarder un pouvoir fort, mais dont le pivot devait être un souverain actif, énergique et puissant, voire Napoléon lui-même. Parfaite en théorie, elle devait être défectueuse sur le sol polonais : le Roi était trop lent et trop apathique pour redonner la vie à l'administration, trop jaloux du pouvoir et habitué à l'ordre saxon pour lui laisser de l'indépendance; les ministres étaient trop tenus par la loi et par le Roi pour agir sur leur propre responsabilité, trop ambitieux pour travailler collectivement et trop peu versés dans les affaires pour pouvoir les prémunir contre les inconvénients d'une situation trop restreinte. Il n'y avait pas de gouvernement : chaque ministre gouvernait séparément, correspondait séparément avec le Roi, recevait de lui des décrets spéciaux pour son département. Il y avait encore une source d'inconvénients : au manque d'unité s'ajoutait aussi une confusion de règlements qui apparaissaient dans l'administration locale.

Là, la confusion était plus grande et ses effets plus préjudiciables pour les habitants du pays. Les différents départements de l'administration agissaient à l'encontre l'un de l'autre, de nouveaux emplois dépendants de différents ministères surgissaient, et sans compétence bien définie augmentaient le chaos sans cesse renaissant. Les préfets eux-mêmes n'avaient pas d'attributions bien précises et essayaient de retenir dans leurs mains le pouvoir tout entier. Le chef du département de l'intérieur, homme de grande

capacité et intègre, J. P. Luszczewski, n'avait pas l'énergie nécessaire pour régir les affaires du pays et était trop faible pour tenir tout en ordre.

Tout le monde voyait le mal, et partout on parlait d'y porter remède. Mais, comme souvent, la décision nécessaire fit défaut : le Roi se résigna à se dépouiller du pouvoir et à le remettre entre les mains du ministère varsovien, lorsqu'il était trop tard déjà pour reprendre l'action pacificatrice. Les décrets du 26 mai 1812 n'avaient que le caractère d'une mesure militaire, et en somme changeaient la dépendance du gouvernement varsovien : il n'était plus soumis au roi, car il devait recevoir ses ordres des autorités françaises à Varsovie.

Malgré tant de défauts, cette nouvelle administration ne cessait pas de travailler : lentement elle s'imprégnait de la technique administrative française, elle s'accoutumait à des règles nouvelles et les mettait en pratique. Si le gouvernement ne remplissait pas avec efficacité tous ses devoirs, s'il ne faisait pas plus d'efforts pour accélérer l'évolution pacifique, c'est qu'il devait consacrer toute son attention aux besoins militaires du moment. L'administration nouvelle ne donna pas tous les fruits qu'on pouvait en espérer, mais elle a produit une vraie armée d'employés et d'hommes politiques qui reprendront l'œuvre commencée à l'époque du royaume de Pologne.

Tout autre était le caractère de l'organisation militaire du Duché. L'armée était plus intimement liée avec la personne de l'Empereur, sous ses ordres, comme contingent d'un des membres de la Confédération du Rhin et en partie au service de la France (traités du 22 juillet 1807, 30 novembre 1809, 10 mai 1808 et autres). Tandis que l'administration du Duché était créée en bloc d'après la constitution, l'armée du Duché eut une existence antérieure à la création de ce même Duché. Elle avait ses cadres, ses chefs, son administration, et son esprit. Elle avait été organisée par suite du traité de Milan (1797) entre la République Cisalpine et le général Dabrowski, et s'était développée lentement durant la période révolutionnaire dans les légions italiennes. A l'origine, la légion fut l'unité d'organisation ; elle se composait de 3 bataillons,

chaque bataillon de 10 compagnies, chaque compagnie de 125 hommes, et de 3 compagnies d'artillerie. Chaque légion avait son chef et son état-major, deux légions formaient l'armée polonaise au service de la Cisalpine et sous les ordres d'un chef général, Dabrowski, et d'un état-major.

En 1799 le gouvernement français jugea à propos d'organiser sur le terrain du Nord une nouvelle formation polonaise qui s'appuyait sur le même principe. Une nouvelle légion du Danube indépendante de celle de l'Italie fut créée.

Ces deux organisations qui représentaient l'armée et l'esprit polonais à l'étranger prirent part à toutes les expéditions de cette époque orageuse, et secouées fortement par le sort elles ne perdirent pas leur caractère indépendant, national et révolutionnaire.

Au commencement du XIXe siècle cette indépendance ne convenait plus ni à l'esprit du temps ni à la politique du premier Consul. Les légions perdent petit à petit leur caractère et leur position, sont transformées en demi-brigades au service du Royaume d'Étrurie et de la France, et en 1802 sont définitivement incorporées dans les cadres de l'armée française.

Les légions cessèrent d'exister; mais leur idée organisatrice n'avait pas disparu. La légion indépendante intérieurement, mais fortement liée avec le gros de l'armée dont elle faisait partie, apparaissait aux yeux des Polonais de cette époque, aux yeux mêmes de l'Empereur, comme une forme typique de l'armée polonaise contemporaine. C'était la forme nouvelle à côté d'une autre forme ancienne, celle de la « pospolite » de la noblesse. Dès que la guerre de 1806 eut commencé, Napoléon ordonna aux généraux Zajaczek et Henry de former des légions de prisonniers et de déserteurs polonais. Une fois sur le territoire polonais il fit appel à l'insurrection nationale.

Les forces insurrectionnelles furent organisées en formations provisoires. C'est alors que les trois chefs, Dabrowski, Zajaczek, Poniatowski, présentèrent un projet général d'organisation définitive de l'armée polonaise, 10 janvier 1807. On proposait de créer trois divisions ou légions; chaque légion devait compter 4 régiments d'infanterie, 3 compagnies d'artillerie et de train,

2 régiments de cavalerie. Un régiment d'infanterie devait compter 3 bataillons, un bataillon 9 compagnies, une compagnie 139 hommes. On proposait 17 300 hommes pour chaque légion.

Le projet qui était basé sur l'ancienne organisation légionnaire qui admettait l'indépendance de chaque unité, en les soumettant séparément à la volonté suprême du chef, Napoléon, fut agréé avec certaines modifications par l'Empereur.

Les trois légions avaient un chef militaire, Napoléon, et un chef administratif qui était en même temps un des chefs des légions, le Prince Poniatowski. De cette dernière accumulation des fonctions bientôt devaient naître beaucoup d'inconvénients qui résultaient de l'animosité continuelle des généraux à demi indépendants.

Telle était la situation au moment de la création du Duché. La nouvelle constitution ne prévoyait que le nombre général de la force armée et créait un ministère de la Guerre. La situation formée pas à pas rentrait maintenant dans de nouveaux cadres juridiques; le décret du 19 décembre 1807 approuvait l'organisation légionnaire en bloc et lui conservait son caractère définitif.

Un seul point manquait de précision; le décret du 9 mai 1808 régla la question de la conscription en y astreignant toute la population « sans distinction de naissance, d'état, de dignité, d'occupation et de religion », à l'exception des prêtres de toutes les religions, des maîtres d'école et des employés du service civil. Ainsi fut jeté le fondement d'une armée nationale dont les cadres et l'esprit étaient prêts. Le développement ultérieur dépendait maintenant de l'unité d'action des chefs. Cette unité qui manquait en temps de paix, se retrouvait en face de l'ennemi, lors de la guerre de 1809.

L'organisation de l'armée varsovienne subissait une lente transformation; sous la pression des circonstances extérieures, elle devenait plus unie et plus polonaise, mais moins indépendante. L'armée du Duché divisée en 1811 en 4 divisions comprenait un territoire plus étendu que celui du Duché, et restait sous les ordres du maréchal Davout. Au printemps de 1812 les trois divisions qui étaient restées dans le Duché, reçurent des numéros de la Grande Armée et une dénomination générale, celle de *corps polonais* ou V^e^ corps.

La guerre n'était pas encore déclarée, mais l'armée polonaise, en échange de son vrai nom qu'elle retrouva, perdait son indépendance réelle, au point de vue administratif : incorporée dans la Grande Armée elle ne faisait partie que d'elle, et ne différait du groupement général que par la langue et les marques distinctives de l'uniforme.

Il y a eu un autre changement dans l'organisation militaire du Duché. Le Prince Poniatowski, ministre de la Guerre, recouvra la plénitude de ses droits au moment où le maréchal Davout quittait Varsovie. Le maréchal remplaça l'Empereur jusqu'à l'automne de 1808 et en allant prendre d'autres fonctions il confia le poste de chef de l'armée varsovienne au Prince Joseph. Celui-ci consacra tous ses efforts à aguerrir son armée; la partie administrative fut presque abandonnée entre les mains de son entourage. Le manque de talents administratifs ne permettait pas au Prince Poniatowski de donner plus d'attention personnelle à ce travail. La nécessité d'un changement dans le ministère était évidente, mais le changement ne devait venir que lentement. Le décret du 27 décembre 1811 créa un directeur général de l'administration de la guerre qui devait s'occuper de la partie purement administrative. Le titulaire de cette place, le général Wielhorski, homme énergiqne, devait recevoir une situation plus élevée. Au moment de la guerre de 1812 le ministre de la Guerre devint uniquement chef du corps polonais; le ministère qui nominalement lui restait confié, passa dans d'autres mains, Wielhorski devint le remplaçant du ministre de la Guerre. L'administration de la guerre fut définitivement séparée de la direction militaire des armées.

§ 4. — *Rénovation de la vie nationale. Diète.* — C'est dans ces cadres politiques et sociaux que la vie polonaise reprit son cours après une longue interruption. Elle le reprenait, s'appuyant sur les institutions fondées par la Constitution même. La diète fut son centre principal.

Composée de deux chambres, mais de trois parties, les trois commissions de la chambre des nonces jouaient un rôle spécial, la diète générale se réunissait tous les deux ans. Sa session ne devait pas durer plus de 15 jours.

Sans initiative législative, sans droit de discuter, dépendante complètement du Roi, elle ne devait être qu'un instrument docile dans ses mains. Il y avait cependant une certaine garantie de son importance qui consistait dans ses attributions. La délibération de la loi des impôts ou loi de finances et des lois relatives aux changements à faire, soit à la législation civile, soit à la législation criminelle, soit au système monétaire, étaient de son ressort. Mais comme d'après la constitution les impôts existants ne pouvaient être perçus que jusqu'au 1er janvier 1809, et qu'en cas de dissolution de la Chambre, la loi des finances ne pouvait être prorogée que pour une année, toute la vie normale de l'État dépendait de la Chambre. Elle était, en outre, même liée, une vraie tribune dans le silence des monarchies absolues qui entouraient le Duché, tribune vers laquelle se portaient les regards de tous les Polonais, et qui pouvait devenir le centre organisateur de l'âme nationale.

La première Diète dans le sein de laquelle se trouvaient les représentants de toutes les classes, la diète de 1809, accorda tout ce qu'on lui demandait, ne rejetant que le projet d'un nouveau système monétaire, mais en même temps elle vit se produire une vive critique du système gouvernemental et de quelques gouverneurs. Mais même en critiquant on ne s'opposait pas aux projets : on se gardait bien d'encourir le blâme de Napoléon vers lequel tous les yeux étaient tournés. C'est la voix générale, celle rapportée par Bourgoing qui raconte qu'un des législateurs lui dit : « Vous voyez de quels efforts nous sommes capables quand il s'agit de *servir la patrie* et de *justifier la bienveillance de notre auguste régénérateur.* »

Le service de la patrie et la confiance en Napoléon, voilà les deux principaux moteurs de la Diète qui grâce à la presse devaient gagner bien des coins du Duché et y organiser l'opinion publique.

Cette première diète, sans expérience encore, ne fut pas un corps complètement muet : ne pouvant pas parler dans la Chambre, les nonces et députés se rassemblaient dans un appartement privé. Là on discutait les projets, on échangeait les vues, on formait l'opinion de l'assemblée sur laquelle on influait en outre par des

brochures et des lettres ouvertes. Mais pour le moment la Chambre était encore sans direction précise.

Tout autre fut la diète de 1811. Les représentants de la nation en arrivant à Varsovie y apportèrent des idées bien définies; ils étaient prêts à tous les sacrifices pour la patrie, mais en même temps ils devaient compter avec les intérêts de leurs commettants. La diète se trouva dès l'origine divisée sur plusieurs points : la question de l'impôt sur les boissons dans les campagnes mettait en opposition les nonces de la Grande et de la Petite Pologne; la réduction de l'impôt foncier et l'établissement des patentes divisait la Chambre en deux camps ennemis, des nonces et des députés; les projets des « gros additionnels », d'introduction du code criminel français, unissaient les représentants contre le gouvernement et les excitaient à une plus forte opposition, à une critique plus âpre des vices du gouvernement, du manque d'unité, des défauts de l'administration civile et militaire.

Il faut compter en plus avec les ambitions personnelles : c'était la rivalité du favori d'alors, comte Lubienski, avec le nouveau ministre des Finances, Matuszewic, dont l'ascendant augmentait chaque jour; c'était aussi l'animosité bien compréhensible du ministre démissionnaire, Weglenski, qui avait peur des attaques contre son système de gestion des affaires.

L'opposition, sous la direction du nonce Godlewski qui comme membre d'une commission avait le droit de parler à la Chambre, menait campagne contre l'administration, contre le ministère de la Justice, contre le Prince Poniatowski lui-même. Elle pouvait agir d'une manière d'autant plus sûre qu'une nouvelle forme des séances fut créée. La séance officielle finie, les représentants ne quittaient pas la Chambre et dans la Chambre même discutaient en une séance non prévue par la Constitution, en séance privée, les questions du jour. C'est là qu'apparaît le projet d'une adresse au Roi, d'une députation à l'Empereur. Ce projet ne fut pas réalisé entièrement. La députation ne fut pas envoyée, et l'adresse dans laquelle on avait réuni toutes les doléances, fut remise au Roi d'une manière privée. C'est là aussi que grâce à ses relations personnelles le ministre Lubienski sut désarmer ses ennemis et prêter

la main à une concentration de l'opposition, dirigée maintenant contre les projets des finances, c'est-à-dire contre Matuszewic. Ainsi fut trouvée par l'instinct national une nouvelle forme politique qui devait suppléer aux défauts ou aux restrictions de la loi fondamentale.

La Chambre presque entière suivait l'opposition qui d'ailleurs ne faisait pas d'opposition systématique, tâchant seulement de diminuer un peu le budget et de réformer les principales lacunes de l'administration, et, pour dire vrai, la Chambre arriva à ce qu'elle se proposait.

D'ailleurs, l'opposition ainsi que le ministère visaient le même but et dans leur action suivaient les mêmes principes : la différence consistait uniquement dans la méthode. Les uns comme les autres n'aspiraient qu'au rétablissement de l'ancien Royaume, et ne reculaient pas devant les sacrifices les plus coûteux. Les uns et les autres en appelaient dans leurs discussions à l'Empereur, comme au suprême arbitre dont dépendait le sort de la patrie. La personne du créateur du Duché grandissait sans cesse, dans l'imagination de l'homme du peuple : son image, tel qu'il était au sein de la Diète, s'unit définitivement avec celle de la patrie libre et grande. La cause de la Pologne et celle de Napoléon faisaient un : dorénavant on n'attend que la déclaration, si profondément désirée, et cette déclaration dut être faite par l'Empereur.

Au commencement de 1812 une époque douloureuse d'attente s'ouvre pour la Pologne : la nation est excitée par des nouvelles toujours contradictoires navrantes et souvent désolantes, elle est en même temps trop fatiguée par les derniers préparatifs de la guerre. Le pays est bouleversé par des marches continuelles d'amis et alliés qui le traitent souvent en ennemi. Tout d'un coup un ordre inattendu arrive : les nonces sont invités à se rendre à Varsovie. L'inquiétude reçoit un nouvel aliment; une nouvelle source de suppositions jaillit dans le centre du Duché.

La déclaration tellement désirée n'est pas encore prononcée. L'Empereur hésite : il a fait tous ses préparatifs pour la guerre et espère encore pouvoir conserver la paix; il prie et il menace. bien décidé à occuper en cas de guerre la Lithuanie et à ouvrir une diète

insurrectionnelle à Varsovie le même jour. Voilà le motif qui a fait venir les nonces à Varsovie. L'Empereur veut user de leur enthousiasme, mais il ne veut pas laisser tomber de ses mains le gouvernail. Son ambassadeur, l'archevêque de Malines, arrive avec des instructions bien précises, mais il a peur de l'effervescence des esprits polonais. Au lieu d'exciter, il ne pense qu'à calmer. La diète n'étant pas encore convoquée, il veut déjà la dissoudre.

Le jour de l'ouverture de la Diète arrive enfin : les mots magiques tombent, mais ce n'est pas de la bouche de l'Empereur qu'on les apprend : « La Pologne existera, que dis-je, la Pologne existe ! » Et tout de même la chaleur longtemps comprimée explose, la ville retentit de cris de bonheur. Ce bonheur ne devait pas durer longtemps. La Diète, bientôt changée en un simulacre de Conseil de la Confédération qui devait être le point de ralliement de tous les efforts, devient le commencement de la fin.

L'attente avait été trop longue, le moment du triomphe fut trop court et le gouvernail a mal viré. Cette diète qui pouvait être le dernier anneau de l'évolution dans l'âme nationale, a fini dans un épilogue à effets de théâtre : elle devient une désillusion complète, l'une des nombreuses désillusions de l'année fatale.

§ 5. — *Instruction publique.* — C'était encore avant l'organisation définitive du nouvel État qu'avait été créé par l'effort spontané de la nation un ministère d'éducation publique sous la dénomination de Cour d'éducation. Cette Cour exista depuis le 27 janvier 1807 jusqu'au milieu de l'an 1812, quand elle fut remplacée par un directeur et une direction de l'Instruction publique, organisés d'après le décret du 17 décembre 1810. Son existence d'abord n'avait pas été prévue par la loi. Ce ministère fut une œuvre polonaise dont la constitution napoléonienne ne faisait point mention. Il s'occupait de toutes les branches de l'Instruction publique et de l'Université, mais il consacrait son attention particulière à l'instruction du peuple. On organisa l'éducation publique en se basant sur la coopération de l'État et de la nation, en admettant toutes les classes à l'accomplissement de ce travail. Le principe qui devait guider les organisateurs des écoles, fut formulé de la manière suivante : « Pas une ville, pas un bourg ou village ne

doivent être privés de l'école qui leur est nécessaire. » Et, en réalité, malgré tous les obstacles, le pays a fait un effort immense : les 6 départements prussiens avaient à peine 147 écoles, sans compter les 600 écoles des colons; dans le pays reconquis sur les Autrichiens on ne trouva même pas 40 écoles; en 1812 cependant le Duché avait 1 250 et en 1814 on comptait presque 1 500 écoles primaires. On a fondé ainsi une vraie base pour toute évolution ultérieure, on a d'un coup choisi la route sur laquelle se trouvera toujours la nation polonaise dès que les conditions le lui permettront, dans les années avant 1863, dans l'époque des répressions amoindries de 1904-1906.

§ 6. — *Guerre.* — Le petit terrain du Duché de Varsovie fut au temps de son existence quatre fois un théâtre de guerre : en 1806-1807 contre la Prusse et la Russie, en 1809 avec la Russie contre l'Autriche, en 1812 avec l'Autriche et la Prusse contre la Russie et en 1813 seul contre tout le monde. Les quelques mois qui s'écoulèrent sans guerre ne furent cependant pas tout à fait calmes : les armées polonaises luttaient sans cesse en Espagne, depuis la fondation du Duché jusqu'aux préparatifs de la guerre de 1812. Si l'on ajoute encore les combats de 1814 pour l'indépendance de la France, on obtiendra un tableau complet de nos actions militaires. C'était l'effort continuel approfondi d'une nation qui renaissait. Il était dirigé du dehors par Napoléon, mais il n'était pas extérieur pour les Polonais. Les armées polonaises allaient au combat volontiers, la population courait aux armes; le pays, bien que dépourvu de toutes ses ressources, ne refusait rien pour l'armée. C'était un point sacré dans le budget que l'état du ministère de la Guerre, on regardait l'armée avec fierté, on y voyait la garantie d'une future résurrection. La guerre était un impératif, une nécessité intérieure, fondée sur l'idée morale de la lutte pour la patrie, c'était l'expression la plus parfaite de l'énergie nationale.

La guerre était non seulement le travail continuel, mais elle était en outre la forme par laquelle s'exprimait d'une manière toute conséquente l'inépuisable vitalité de la nation. Une fois sous les armes les soldats polonais étaient inébranlables dans leur fidé-

lité. C'était pour apprendre l'ordre et la discipline qu'ils étaient allés en Italie. Depuis ils apprennent ces deux vertus militaires et au moment définitif ils surpassent leurs maîtres. Au moment de la défaite de Moscou le corps polonais seul conserve ses caissons et c'est dans la dernière période de la retraite qu'il les abandonne l'un après l'autre, c'est encore lui seul qui conserve intacte jusqu'à la fin toute son artillerie.

La guerre avait un sens autre à Varsovie que partout ailleurs. Elle était le complément indispensable de l'existence du pays et la source de son agrandissement futur. Tandis que le Duché s'organisait, comme toutes les autres formations napoléoniennes, il n'était que duché de Varsovie. Il devenait polonais dans l'armée : d'uniforme, d'esprit, de nom. Le corps polonais bien qu'il fût l'armée du Duché, représentait la Pologne entière : il était le symbole de toutes les aspirations nationales.

Son rôle devient d'autant plus clair et plus précis au moment où le duché en 1813 a cessé d'exister. Il n'y avait plus de territoire, plus d'autorités, plus de gouvernement de Varsovie. Dès lors c'est l'armée polonaise qui existe seule. La patrie est là où est son armée.

Les parties belligérantes comprennent bien cette situation. Elles font tous leurs efforts pour faire disparaître ce corps polonais et l'engloutir. Les motifs stratégiques, la nécessité de compter avec un corps qui restait derrière le gros de l'armée, jouaient un rôle égal aux motifs politiques ; c'était une force morale dont l'existence ne pouvait ne pas gêner profondément les cabinets de la coalition d'alors ou à venir.

L'armée polonaise vivait d'après sa logique intérieure, qui avait été développée pendant le cours des guerres de la Révolution et de l'Empire. Elle ne pouvait pas quitter les drapeaux de son chef : si elle est restée jusqu'au bout à côté de Napoléon, c'est principalement l'œuvre du Prince Poniatowski, mais il y avait une cause plus profonde encore, celle de la nécessité intérieure ; il n'y avait point de recul possible pour elle.

Sa fidélité, son inébranlable attachement à l'honneur, sa bravoure lui valurent une situation spéciale au moment de la dissolution de l'Empire. La convention de Paris lui consacra un article

spécial qui garantissait son intangibilité. « Les troupes polonaises, disait l'article 19, de toute arme qui sont au service de la France auront la liberté de retourner chez elles, en conservant armes et bagages, comme un témoignage de leurs services honorables. Les officiers, sous-officiers et soldats conserveront les décorations qui leur ont été accordées et les pensions affectées à ces décorations. »

Les gouvernements de la coalition ne pouvaient pas lui refuser sa dénomination nationale, en s'inclinant devant cette représentation de fait.

§ 7. — La personne de l'Empereur a conservé longtemps en Pologne un caractère spécial. Elle est devenue celle d'un héros presque national. Une légende polonaise de l'Empereur est née et revient sans cesse dans la poésie et le roman polonais actuel.

Il n'est pas difficile de comprendre les sources de cette légende. La vie même de Napoléon, qui sorti du néant était arrivé au faîte de la puissance humaine, pouvait servir de preuve à la possibilité de réaliser des choses irréalisables. Pour une nation dont l'existence au XIXe siècle était des plus tristes, mais qui n'a jamais perdu l'espérance de la résurrection, un tel récit devait être le plus réconfortant de tous. Et en même temps ce récit lui rappelait l'époque héroïque d'élans et d'efforts extraordinaires qu'elle avait vécue elle-même. On aime à revenir au moment héroïque de sa vie. Cette époque avait un autre attrait encore : c'était une interruption dans le long espace d'anéantissement qui devait pour toujours couvrir le nom polonais, une interruption de l'indépendance politique.

Et puis le rôle effectif de l'Empereur que nous venons d'analyser, est assez imposant pour lui attacher les âmes polonaises. C'est grâce à lui ou à son œuvre qu'une partie de la Pologne, le futur Royaume, se trouva *de nouveau fortement uni à la civilisation latine*, qu'il a reçu le Code Napoléon, aujourd'hui ce seul point de différence avec la Russie, que son développement social fut compris dans des formes légales qui devaient faciliter toute évolution ultérieure.

MARCEL HANDELSMAN.

LES DRAGONS A PIED SOUS LE PREMIER EMPIRE

On parle souvent des dragons à pied du premier Empire; mais il est rare que l'on soit précis à ce sujet. Alors que pour d'autres formations éphémères les renseignements sont nombreux, sur les dragons à pied on a dit jusqu'ici peu de chose. Les auteurs des historiques des différents régiments de dragons ont glissé très rapidement sur ces formations à pied (quelques-uns les ont à peine mentionnées), sentant évidemment que le terrain sur lequel ils allaient s'engager n'était pas solide.

On désigne habituellement sous ce nom des soldats de deux espèces différentes qu'il nous faut distinguer de suite :

Les premiers, ce sont des dragons momentanément démontés, réduits à marcher à pied, ou des conscrits attendant leurs chevaux. Les dessins faits en Allemagne nous en montrent de nombreux exemples : les uns portant leur porte-manteau, soit sous le bras, soit au bout de leur fusil, les autres en brodequins avec un pantalon quelconque, privés de leurs bottes par un incident de campagne.

Les seconds sont des corps de dragons organisés complètement à pied. C'est de ceux-là seuls que nous allons nous occuper. A cinq moments différents des formations de ce genre furent organisées :

1° Au camp de Boulogne en 1803; 2° Au camp de Boulogne en juin 1805; 3° Au camp de Boulogne en août 1805 et de là sur le Rhin et en Allemagne; 4° En Italie en 1805; 5° En Allemagne en 1806.

I. — A l'armée des côtes (1803).

Rappelons tout d'abord la composition d'un régiment de dragons. L'arrêté consulaire du 1er vendémiaire an XII (24 septembre 1803) vient justement nous donner des renseignements très précis. Le régiment comprend 4 escadrons; chaque escadron 2 compagnies; chaque compagnie se compose d'une fraction à cheval et d'une fraction à pied. Cette dernière comprend un sous-lieutenant (seul monté), un maréchal des logis, 2 brigadiers, 36 dragons, 1 tambour (sur le pied de guerre ajouter 10 dragons et un tambour); l'état-major du régiment comprend un brigadier tambour non monté.

La date de cet arrêté coïncide presque avec celle de la première organisation des dragons à pied. Celle-ci est indiquée dans une lettre du Premier Consul à Berthier du 18 septembre 1803. Aux termes de cette lettre, les escadrons 1 et 2 doivent être mis à pied, et tous les chevaux renvoyés au dépôt avec les escadrons 3 et 4. Les régiments de dragons du camp de Boulogne se trouvent ainsi répartis en deux divisions de dragons à pied sous les ordres des généraux Klein et Baraguay-d'Hilliers. Une lettre du Ministre de la Guerre du 24 octobre 1803 donne la composition de ces divisions. La division Klein comprend la brigade Millet (2e, 4e, 10e), la brigade X... (11e, 13e, 19e) et la brigade Ferrol (1er, 14e, 20e). La division Baraguay-d'Hilliers comprend la brigade Louis Bonaparte (5e, 9e, 12e, 21e) et la brigade Bonnard (3e, 6e, 8e). Il faut ajouter à cette division la brigade Laplanche (15e, 16e, 17e, 18e).

Un ordre du 4 décembre indique que les harnachements seront encaissés et transportés à Boulogne par les voitures des régiments : « Il sera fourni à chaque dragon une paire de souliers et un sac; il sera confectionné par les soins des conseils d'administration une capote et une paire de guêtres noires pour chaque dragon. Chaque homme portera ses bottes attachées sur son sac; les manteaux seront portés sur des voitures et serviront de couvertures pendant la traversée... Les colonels et les deux chefs d'escadrons pourront seuls embarquer un cheval. Les autres officiers marcheront à pied

avec leurs compagnies. » Les camps de concentration furent Compiègne pour la 1re division et Amiens pour la 2e. Cette organisation fut-elle complète et les deux premiers escadrons furent-ils entièrement démontés? Nous n'osons l'affirmer.

Comme on a pu le voir, la caractéristique de cette organisation réside dans ce fait qu'elle est créée avec les régiments eux-mêmes qui restent constitués et commandés respectivement par leur colonel. Elle ne dura que quelques mois. Nous voyons en effet qu'une lettre du 9 prairial an XII (24 mai 1804) du Premier Consul prescrivait à Berthier de recompléter les escadrons de guerre (Nos 1 et 2) à 300 hommes chacun, dont un certain nombre d'hommes montés (le chiffre réglementaire par escadron), le reste à pied. Ces ordres s'exécutèrent aussitôt. A ce moment donc les 20 régiments de dragons qui se trouvent à l'armée des côtes ont leurs escadrons de guerre (Nos 1 et 2), tous composés d'hommes à pied et à cheval, renforcés et groupés en 2 divisions et leurs escadrons 3 et 4 très réduits joints au dépôt.

II. — Au camp de Boulogne (1805).

Cette situation dura un an, elle fut modifiée en exécution d'une lettre envoyée par Napoléon à Berthier le 20 prairial an XIII (9 juin 1805). D'après cet ordre chaque régiment devra fournir pour la campagne qui se prépare 2 escadrons à cheval et 2 compagnies à pied. Ces compagnies à pied qui prennent le nom de 3e escadron seront réunies pour former 5 régiments à pied. Une situation d'effectifs du 1er fructidor an XIII (19 août 1805) indique que l'organisation est faite et qu'elle comprend :

Brigade à pied de la 1re division de Dragons.

DIVISION KLEIN A AMIENS

1er régiment,	colonel Privé,	compagnies des	1er, 2e, 14e, 19e et 20e	régiments.
2e —	— Wathier,	—	4e, 13e, 10e et 11e	—

Brigade à pied de la 2e division de Dragons.

DIVISION BARAGUAY-D'HILLIERS A COMPIÈGNE

1er régiment,	colonel Lebaron,	compagnies des	3e, 5e et 6e	régiments.
2e —	— Beckler,	—	8e, 9e, 12e, et 21e	—
3e —	— Barthélemy,	—	15e, 16e, 17e et 18e	—

Telle fut la deuxième organisation de dragons à pied de l'armée des côtes, organisation en régiments provisoires faite au camp d'Amiens d'une part, au camp de Compiègne d'autre part. et qui fut d'ailleurs de courte durée.

III. — Au camp de Boulogne et en Allemagne (1805).

En effet, dès le 24 août, l'Empereur prescrit de réunir à Strasbourg une division de 4 régiments de dragons à pied groupés de façon différente; en même temps les dragons à cheval sont répartis en 4 divisions.

Chaque régiment de dragons dut pour la campagne d'Allemagne mettre en route 3 escadrons à cheval et un escadron (de 2 compagnies) à pied. Les six compagnies d'une brigade devaient former un bataillon et les deux bataillons d'une division un régiment. Ces quatre régiments constituèrent une division d'infanterie de 7 200 hommes, pourvue de dix pièces d'artillerie.

Dès le 25 août Berthier donne ses instructions, et fait, le 26, un rapport à l'Empereur. Baraguay-d'Hilliers qui doit prendre le commandement de l'ensemble des dragons se conforme aussitôt aux instructions du Ministre : le 27 (9 fructidor), il organise à Saint-Omer la division à pied avec les détachements des 20 régiments du tableau ci-dessus; il en fallait 4 autres pour faire les 24 régiments de la formation nouvelle; nous les verrons rejoindre tout à l'heure.

C'est donc groupés en une division de 4 régiments que les détachements à pied vont effectuer leur mouvement vers le Rhin; ils quittent les camps le 28 août, le lendemain même de leur organisation. Les régiments à cheval, groupés eux aussi dès le départ des camps en 4 divisions, effectuent leur mouvement par division. L'état dressé au ministère par le bureau du mouvement montre que la 1re et la 2e division se mirent en route le 26 août (8 fructidor), la 3e le 27 août, la division à pied le 28; la 4e division à cheval dut également partir le 26 d'après le rapport adressé le jour même par Berthier à l'Empereur. Le 14 fructidor (1er sep-

tembre) Berthier ordonne que la division de dragons à pied qui doit arriver le 21 septembre à Sainte-Marie-aux-Mines, en reparte le 22 par Colmar pour arriver le 23 à Neuf-Brisach. En réalité, les cantonnements du 23 furent répartis entre Neuf-Brisach et Strasbourg.

C'est aux environs de Strasbourg qu'aux détachements à pied des régiments de l'armée des côtes vinrent se joindre les détachements des 22, 25 et 26e régiments stationnés à Strasbourg, et du 27e venu de Versailles. Ce sont les compagnies n° 3 et 7 de ces régiments qui ont été mobilisées à pied, ainsi qu'il résulte de la situation du 9 fructidor an XIII. C'est donc à ce moment (25 septembre 1805) que se trouve complet le groupement des dragons à pied en quatre régiments formant une division ayant la composition suivante :

1er régiment.	1er bataillon,	2e compagnie des	1er,	2e et	20e dragons.
	2e —	2e — —	4e,	14e —	26e —
2e —	1er —	2e — —	10e,	13e —	22e —
	2e —	2e — —	3e,	6e —	11e —
3e —	1er —	2e — —	5e,	8e —	12e —
	2e —	2e — —	9e,	16e —	21e —
4e —	1er —	2e — —	15e,	17e —	25e —
	2e —	2e — —	18e,	19e —	27e —

Tel est l'ordre exact des compagnies dans les régiments à pied. Il correspond à l'ordre des régiments à cheval dans leurs brigades et leurs divisions respectives, chaque régiment à pied correspondant à une division à cheval :

Ajoutons à titre de renseignements :

1er régiment, colonel Privé.	1er bataillon, guidon du	1er régiment à cheval.	
	2e —	—	4e	—	—
2e — — Le Baron.	1er —	—	10e	—	—
	2e —	—	3e	—	—
3e — — Beckler.	1er —	—	5e	—	—
	2e —	—	8e	—	—
4e — — Barthélemy.	1er —	—	15e	—	—
	2e —	—	27e	—	—

Comme on le voit, il s'agit ici de régiments provisoires; les colonels qui en prirent le commandement continuèrent à compter dans leur ancien corps et ne furent pas remplacés.

C'est dans la marche que firent les dragons depuis les camps de l'armée des côtes jusqu'à Strasbourg qu'apparut de suite le gros défaut de cette organisation : les anciens dragons des compagnies à pied s'épuisant à des marches auxquelles ils n'étaient pas accoutumés et les recrues venant des dépôts pour rejoindre les escadrons montés, garrottant des chevaux qu'ils ne savaient pas encore manier. Aussi Murat écrit-il à l'Empereur qu'on est en train « de ruiner complètement l'arme des dragons ». La lettre en question a été citée dans l'ouvrage de MM. d'Alombert et Colin; elle a été donnée dans une étude récente du général Bonnal; mais elle est tellement caractéristique pour le sujet que nous traitons, que nous ne pouvons résister au désir de la reproduire à notre tour *in extenso* :

Sire :

Un objet bien important doit être soumis à Votre Majesté, il est digne de toute sa sollicitude; le mal est grave, il faut un prompt remède. C'est de l'organisation des Dragons à pied et à cheval que je veux parler. Le Colonel-Général, sans doute d'après vos ordres, Sire, avait formé les bataillons à pied des plus anciens dragons. Cette mesure était incontestablement la meilleure pour l'expédition d'Angleterre, puisque ces hommes mis à pied devaient être remontés de l'autre côté. Mais une semblable disposition deviendrait vraisemblablement très funeste dans une guerre continentale, elle pourrait entraîner la ruine totale de l'arme des Dragons; l'expérience de quelques marches a suffi pour le démontrer. Nous remarquons en effet déjà que les jeunes conscrits ont abîmé leurs chevaux parce qu'ils ne savent ni les bien seller ni les bien conduire. Qu'arriverait-il d'ailleurs devant l'ennemi? Quelle confiance pourraient et devraient inspirer ces escadrons nouveaux dépourvus d'habitude et d'instruction? Il faut bien plus de temps à la cavalerie pour se former qu'à l'infanterie puisqu'elle a besoin d'apprendre le service à pied et à cheval. Je dois le dire aussi à Votre Majesté et je lui dis avec regret, les anciens Dragons murmurent hautement de se voir à pied, les colonels et les officiers sont les premiers, et suivant les rapports qui m'ont été faits, le général Baraguay-d'Hilliers a eu l'occasion d'entendre lui-même leurs plaintes pendant la marche. Sire, voilà le mal. J'ai cru qu'il était de mon devoir d'en informer Votre Majesté et je suis persuadé qu'il suffira de le lui avoir fait connaître pour le faire cesser.

Je vous supplie, Sire, de m'autoriser à faire rentrer dans les escadrons les plus anciens dragons, et à faire mettre à pied un pareil nombre de conscrits. Cette mesure ne peut offrir aucune difficulté, puisque les uns

et les autres sont également exercés aux manœuvres d'Infanterie. Je prie Votre Majesté de se prononcer prochainement. Il serait à souhaiter que le changement que je sollicite pût être fait avant d'entrer en campagne.

Signé : MURAT.

La lettre n'est pas datée, mais d'après la réponse elle a dû être écrite le 19 août et probablement de Châlons. En tout cas elle porte en marge les annotations suivantes :

Accordé. — Envoyé au Prince Murat pour faire ce changement sur-le-champ.

3e jour complémentaire an XIII, Saint-Cloud.

Signé : NAPOLÉON.

Berthier la renvoie à Gérard en écrivant en dessous :

Monsieur Gérard,

L'Empereur ordonne que les dispositions demandées par le Prince Murat soient ordonnées par courrier extraordinaire qui partira à midi.

4e jour complémentaire.

Signé : Maréchal BERTHIER.

Le même jour Berthier écrit à Murat directement pour l'inviter à donner sur-le-champ les ordres nécessaires pour la prompte exécution des mesures qu'il a proposées et qui sont approuvées.

Il y eut donc dans les derniers jours du mois de septembre un échange d'hommes entre la fraction à pied et les escadrons montés des 20 régiments de dragons partis de l'armée des côtes. Ces mouvements de va-et-vient s'effectuèrent vraisemblablement aux environs de Strasbourg, entre le 23 date d'arrivée des détachements et le 25 date de départ, probablement le 24 avant la revue qui fut passée ce jour-là dans les cantonnements.

Cette organisation avait été très mal accueillie par les dragons. Peu accoutumés à la marche ils étaient éreintés dès les premiers jours. Ils rendirent peu de services; se gardant mal ils se firent plusieurs fois surprendre. En somme ce furent des régiments de marche pour lesquels on eut l'avantage de ne pas payer la remonte qui se fit aux dépens de l'ennemi.

Dans l'idée de tous leurs chefs, à commencer par l'Empereur,

cette organisation de dragons à pied devait être essentiellement provisoire, et les remontes se faire aussitôt que possible. Dès la fin de septembre, la première brigade fut en partie remontée. Le 20 octobre, ce fut le tour de la deuxième avec les chevaux des hussards et des uhlans autrichiens faits prisonniers à Ulm. Mais elle ne le fut pas complètement, comme nous l'apprend une lettre de Berthier à Baraguay-d'Hilliers du 23 octobre 1805. Cependant Berthier écrit dans cette même lettre : « L'Empereur a fait connaître que son intention est de monter tous les dragons à pied. » D'après les situations, les régiments à pied existaient encore au 2 décembre. Ils ne disparurent complètement qu'à la fin de la campagne.

IV. — En Italie (1805).

En vendémiaire, an XIV, Masséna organisa en Italie un bataillon de dragons à pied formé de détachements tirés des 23e, 24e, 28e, 29e, 30e dragons. Ce bataillon faisait partie de la 2e division (général Verdier) et portait le nom de « dragons à pied réunis. » Son effectif est au 1er brumaire an XIV, de 324 hommes présents, sur 333 d'effectif. Le bataillon fut dissous à la fin de la campagne (janvier 1806).

V. — En Allemagne (1806).

Le 12 septembre 1806, l'Empereur décida de créer un corps de dragons à pied en prenant des hommes au dépôt de chaque régiment. Pour éviter les déboires de 1805 on leur donna des cadres supérieurs tirés de l'infanterie de la Garde. Ces deux régiments furent rattachés, le 1er aux grenadiers à pied de la Garde, le 2e aux chasseurs.

Le 1er régiment fut formé à Mayence par le général Dorsenne; son 1er bataillon avec des compagnies des 2e, 14e, 20e et 26e régiments; son 2e bataillon avec des compagnies des 6e, 11e, 13e et 22e. Le 2e régiment formé à Strasbourg par le major Fredericks de la Garde comprit le 3e bataillon (compagnies des 8e, 12e, 16e et 21e)

et le 4e bataillon (compagnies des 17e, 18e, 25e et 27e). Le 1er régiment rejoignit l'armée à Iéna le 14 octobre au soir, les deux régiments furent montés aux mois d'octobre et de novembre avec les chevaux des cavaleries saxonne et prussienne, et les hommes rejoignirent leurs régiments respectifs. Ces quatre bataillons furent supprimés le 23 octobre. Cette organisation n'avait donc duré que deux mois.

Conclusion.

Cette formation de 1806 est le dernier essai d'utilisation des dragons à pied. Quoi qu'on en ait dit, il n'y eut rien de semblable en Espagne. Cette légende souvent répétée est inexacte : les dragons à pied d'Espagne sont de ceux que nous avons dès le début classés dans la première catégorie. Ce sont des dragons venant des dépôts et réunis en groupes à pied en attendant de trouver des chevaux, ou encore des détachements de dragons combattant à pied par suite de la perte de leur monture, mais ce ne sont pas des corps organisés. Ils sont à pied par la force des choses et non en vertu d'un ordre ou d'une réglementation.

Pour prouver l'organisation de dragons à pied après 1806, on s'est appuyé sur une lettre dictée par Napoléon à Berthier pour Daru du 25 janvier 1808, par laquelle l'Empereur rendait réglementaires les 8 sapeurs que chaque régiment avait fini par se créer; or, rien dans cette lettre n'indique qu'il s'agisse des régiments à pied; ce sont des sapeurs à cheval comme il en existe dans tous les régiments de cavalerie[1].

Comme nous l'avons montré, les formations de dragons à pied n'ont jamais eu un but tactique. Ce sont des organisations provisoires destinées (aussi bien dans la campagne contre l'Angleterre que dans les formations suivantes) à transporter sur le territoire étranger des cavaliers à pied dont la remonte devra se faire aux dépens de l'ennemi. L'usage montra que ces corps tant qu'ils

1. On trouvera tous les renseignements nécessaires sur l'uniforme des dragons à pied dans les séries 57, 58 et 63 de notre publication *Les Uniformes du Ier Empire*, planches documentaires en couleur (Gédovius, éditeur, 29, rue de Rocroy, Paris).

étaient à pied ne pouvaient rendre aucun service et que leurs éléments arrivaient en assez mauvais état au moment de la remonte. Aussi voyons-nous cette expérience ne plus être renouvelée après 1806. Elle mettait fin définitivement à ce caractère d'amphibies qu'avaient les dragons depuis deux siècles, et l'on peut dire que c'est surtout depuis l'insuccès des régiments de dragons à pied que les dragons sont devenus exclusivement des cavaliers et appartiennent nettement et complètement à l'arme de la cavalerie. Ils allaient d'ailleurs se couvrir de gloire sous cette forme dans les dernières années de l'Empire.

Lieutenant E.-L. Bucquoy.

LES ANGLAIS EN TOSCANE

(NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1813)

Considérations générales sur le rôle des Anglais dans la Méditerranée à la fin du XVIIIe siècle.

Avant Bonaparte, pendant la plus grande partie du XVIIIe siècle, les Anglais avaient commencé de dominer par leur flotte et leur commerce dans la Méditerranée. Ils y avaient une situation privilégiée et le port de Livourne notamment, jusqu'à la réunion du royaume d'Étrurie au Grand Empire en décembre 1807, n'était qu'une escale anglaise. Bien qu'ouvert à toutes les nations, les Anglais s'étaient emparés de la plus grande partie de ses comptoirs et gagnaient constamment sur le change avec cette place, tandis qu'ils perdaient communément avec Venise et Gènes. Aussi avaient-ils toujours à Livourne des vaisseaux de toute grandeur pour le maintien de leurs affaires; ils regardaient ce port comme un entrepôt.

D'autre part, pour les mêmes raisons et pour ne parler que de l'époque moderne, — sans nous arrêter aux souvenirs du XVIIIe siècle, à l'établissement resté définitif des Anglais à Gibraltar ni à leur domination à Minorque pendant près de cinquante ans — ces mêmes Anglais envahirent la Corse où ils installèrent un vice-roi jusqu'à 1796[1], alors qu'avec la complicité

1. Et même jusqu'en 1797 d'après M. M. Jollivet auteur de l'ouvrage *Les Anglais dans la Méditerranée. Un royaume anglo-corse* (1794-1797). L'acte de soumission de la Corse à l'Angleterre est du 18 juin 1794.

de Paoli, ils avaient déjà cherché à y descendre dès l'an II[1]; ils occupaient Livourne encore en 1796, en 1798 et, maîtres qu'ils étaient du Grand-Duché de Toscane dès 1793, ils avaient poussé plus loin et pris Capoue et Gaëte en 1799.

Et même sous Bonaparte ils s'étaient emparés de l'île d'Elbe en 1801 et ils insultaient le pavillon français à Naples jusqu'en 1809 par leur occupation de Capri. A chercher encore, entre 1803 et 1806, autres exemples : c'est la mainmise des Anglais sur la Sicile, sur Malte en violation de l'article X du traité d'Amiens, et parce qu'ils savaient que le Premier Consul ne renonçait pas à ses visées sur l'Égypte; c'est leur influence pernicieuse même depuis Aboukir sur Naples. Il n'y a pas à insister; tous ces faits d'ailleurs connus furent causes de conflits sanglants. Dans cette lutte alors pour la prépondérance en Méditerranée, les traités de Lunéville et d'Amiens rétablirent l'équilibre en installant la France ou ses alliés en Toscane, à Livourne, à Piombino, à l'île d'Elbe; le traité de Presbourg eut pour suite la conquête de Naples par les Français (1806).

Vaincus ou refoulés tout au moins en la personne de leurs alliés continentaux, tant que dura l'Empire, les Anglais ne purent jamais s'habituer à voir substituer à leur ancienne domination sur la Mer latine par excellence, celle de la France. C'est alors qu'ayant perdu Naples ils se cramponnèrent à Malte, en Sicile et à Capri d'où Murat devait enfin les chasser en 1809. C'est toujours la prépondérance à notre profit, que veut établir Napoléon, car la domination des mers au mépris du droit des neutres que pratique Albion, ne peut convenir à sa fierté; de là de continuels mauvais rapports alors entre Paris et Londres.

Après 1809, l'Angleterre désireuse de se venger, et ne pouvant atteindre le conquérant que par les subsides qu'elle fournissait aux puissances coalisées ou par des descentes plutôt timides en

1. En cette même année pour leur occupation de Toulon je renvoie à l'ouvrage de M. Paul Cottin, *Les Anglais dans la Méditerranée* (Paris, Baudoin, 1897) où l'auteur narre la tentative déloyale demeurée infructueuse de ces mêmes Insulaires sur le bey de Tunis contre nous à l'effet de faire saisir les bateaux français, comme leurs agissements toujours hostiles à la France, à Gênes, à Florence et à Venise.

Espagne, guettait le moment où, de Sicile, où sa flotte avait depuis si longtemps son quartier général, elle opérerait une descente en Italie. Elle supportait mal l'existence d'une Italie alors entièrement francisée et s'enhardissait à l'idée d'en violer le territoire, au courant qu'elle était que nos garnisons en ce pays, par suite de nos revers en Russie et en Allemagne, étaient réduites presque partout à l'effectif des seuls dépôts de régiments.

Dès la fin de 1812 elle entrevit la possibilité de réaliser son dessein.

Toutes les raisons l'y incitaient; le souvenir de sa grandeur passée et le désir qu'elle avait de ruiner notre commerce maritime pour son propre avantage et pour ressaisir son prestige. Elle voulait aussi détruire les royautés napoléoniennes qui lui faisaient obstacle en Italie et, de ce côté, elle se trouvait naturellement soutenue par l'Autriche qui avait été chassée également de la Péninsule par Bonaparte. Sa ténacité et les forces qu'elle jeta sur les côtes pour venir en aide aux Autrichiens devaient finalement venir à bout de la France engagée ailleurs et trop témérairement par son chef.

Mais ne visant ici qu'un point particulier d'histoire, nous allons entreprendre le court récit d'une de ces descentes anglaises de 1813 en Toscane. C'est là que les mouillages offraient le plus de facilité aux marins ennemis, et comme position géographique le plus de rapprochement pour l'offensive.

Bien renseignée par ses espions, l'Angleterre était plus sûre là qu'à Naples de nous atteindre, Murat d'ailleurs entrant alors en coquetterie avec la coalition; et là aussi comme dans le Parmesan, elle avait moins de chemin à faire pour donner la main aux Autrichiens déjà s'avançant aux frontières du royaume d'Italie, et au besoin pour conquérir ce pays avant l'arrivée des Napolitains. Elle craignait que ces derniers prissent les devants, événement que l'amour-propre de Bentinck, son chef militaire, avait grand'-peine à envisager. Telles sont les considérations qui guidèrent alors la politique de la Grande-Bretagne dans l'Italie centrale pour aider à une entreprise ou plutôt à un plan de grande envergure que ses hommes d'État méditaient depuis longtemps, et dont nous dirons un mot plus loin.

La première descente anglaise de 1813 en Toscane n'est donc qu'un fait de guerre se liant à la campagne des alliés ennemis de la France pour précipiter la chute de sa puissance au delà des Alpes.

S'il était localement connu dans ses lignes principales, il n'avait pas été narré ni même relevé par la grande histoire, du moins jusqu'en ces dernières années[1]. En outre, même après l'apparition de documents récents, ses causes et ses effets avaient encore besoin d'être fortifiés par maint détail. On ne comprendrait pas les convulsions dernières du grand empire expirant, du côté de ses frontières sud, si ce détail n'était pas énoncé.

Mon récit s'appuie sur des archives inexplorées et de ce fait l'épisode y apparaîtra mieux situé et détaché. — Pour plus de clarté et pour lui laisser son relief propre, il n'y a pas lieu de s'étendre sur les événements qui embrassent toute la péninsule italique, les incidents qui concernent la seule Toscane et la côte du Parmesan se suffisant ici à eux-mêmes, et formant le complément ou l'accompagnement des autres combats livrés dans le nord sur le Pô et le Mincio, lesquels ceux-là, ont déjà été plus étudiés.

En novembre 1813, pendant que ce Grand-Duché de Toscane, qui formait alors trois départements français, sous la tutelle directe de la princesse Élisa-Napoléon, gardait une apparence à peu près tranquille, le canon tonnait en Lombardie et une invasion autrichienne s'accomplissait dans le Parmesan.

Les troupes impériales disponibles, en garnison dans l'intérieur du pays, avaient été portées sur l'Apennin où le danger pouvait menacer d'un moment à l'autre, et même le territoire lucquois, qui forme une enclave de la Toscane, en était presque totalement dégarni.

Lucques était par un privilège spécial, sans exemple dans tout l'Empire, exempté de la conscription. C'était une concession que

1. C'est ainsi que Koch, l'historien le plus ancien de la campagne de 1814, et dont l'ouvrage en deux volumes (1819) demeure à bon droit très estimé, n'en parle pas, et se contente du récit du deuxième débarquement des Anglais en Toscane qui eut lieu seulement en mars 1814. Mazzarosa, l'historien de Lucques, lui, le relate, mais incomplètement. Le commandant Weill, en 1902, dans son important ouvrage *Le Prince Eugène et Murat*, est le premier qui l'ait résumé dans son ensemble.

Napoléon avait faite aux futurs sujets de sa sœur lorsqu'en mai 1805, à Milan, il arrêta avec Talleyrand et les députés de Lucques la constitution qui les érigeait en Principauté. Seul le *Bataillon-Félix*[1] et la garde nationale constituaient dans ce petit pays l'unique force militaire. Quant aux défenses de son littoral, elles étaient peu sûres ou insignifiantes, malgré que Napoléon dans ses instructions ait mainte fois recommandé d'y veiller[2].

A Livourne commençait seulement, le 10 décembre 1813, la substitution aux troupes étrangères (les Croates principalement, mauvais soldats[3]) nommément en mai 1812 le 3e bataillon de militaires étrangers, soit 19 officiers et 590 hommes, des conscrits français qui venaient d'arriver, en vertu du sénatus-consulte du 9 novembre.

La garnison se composait du 2e bataillon du 112e d'infanterie, soit 13 officiers et 505 hommes (je ne compte pas en décembre 1811 2 officiers et 92 hommes en convalescence sur l'*Alacrity*, brick de 74 canons en mouillage à Livourne), puis des 3e, 4e, 5e et 6e compagnies de vétérans impériaux, en tout 12 officiers et 431 hommes avec 3 officiers et 7 sous-officiers des bureaux, enfin de la compagnie des réserves de la Méditerranée, soit 3 officiers et 123 hommes, se subdivisant en une compagnie de gendarmes à pied, une compagnie de police et une compagnie d'artillerie. En 1812 les détachements de gendarmerie et de la compagnie de police comprenaient 150 hommes.

Même effectif le 15 mai de cette année-là à quelques hommes près, plutôt en moins. C'est ainsi qu'à cette date[4] les vétérans,

1. Le *Bataillon-Félix* (ainsi nommé par flatterie pour le prince régnant Baciocchi) composé tout d'abord de quatre compagnies de soixante hommes chacune, plus tard de six, était recruté dans le pays et soutenu par le budget de Napoléon.

Formé pour la première fois en 1806, il tenait garnison à Piombino, clef de l'archipel toscan, dont il surveillait les côtes. Deux compagnies seulement résidaient à Lucques et étaient entretenues par le Prince. L'état-major ne quittait jamais Piombino. Un portrait en buste d'officier de ce bataillon que nous avons donné il y a quinze ans au Musée de l'armée, révèle que les boutons de métal de l'habit bleu portaient entrelacées les initiales F. E. (Felix-Elisa).

2. Sa correspondance avec sa sœur Elisa et le ministre de la marine, *passim*.

3. Considérés comme tels par le prince Eugène dans plusieurs passages de ses Mémoires. On verra plus loin que le bataillon étranger de Livourne donna un démenti à cette fâcheuse réputation. Mais cette légion étrangère d'alors avait été renforcée par l'adjonction de vétérans et des douaniers.

4. *Carnet de l'Empereur*, Archives de la Guerre (Communication de notre confrère E. Gachot).

s'ils ont 20 officiers, n'ont plus que 345 hommes, les compagnies de réserve du département de la Méditerranée encore 3 officiers, mais 96 hommes.

La garde nationale (86e cohorte) y comptait 26 officiers et 286 hommes. Le 112e de ligne à cette date encore y était affaibli sur 1811 puisqu'il n'avait sur place alors que la moitié du 4e bataillon, soit environ 15 officiers et 200 hommes. Par contre à cette date encore, Livourne renfermait la 9e compagnie du 4e régiment d'artillerie à pied, soit deux officiers et 78 hommes.

A ces éléments, manquant de nombre en cas d'une attaque, s'ajoutait un autre facteur assez inquiétant de prime-abord.

L'esprit de la population était travaillé par les agents anglais. Des bruits de défaite de la Grande-Armée couraient. Un jour la Hollande entière, répétait-on, était en mouvement et envahie; Mayence était assiégée par 500 bouches à feu; un autre jour, l'épidémie décimait nos soldats sur le Rhin, etc.

Le consul italien désespérait de ne pouvoir démentir tant de nouvelles sinistres[1].

Au courant de cette situation et dans le but de dérouter nos combinaisons, comme de répondre à la demande d'une diversion en sa faveur, adressée à lord Bentinck, commandant les forces britanniques, alors en Sicile, par le général autrichien comte Nugent, qui opérait dans le nord de l'Italie et voulait prendre Ferrare, Bentinck jugea le moment favorable pour un essai d'intervention en Toscane.

Plan d'invasion des côtes italiennes par les puissances coalisées.

Ainsi allait se réaliser enfin un projet datant de loin, et qui avait déjà reçu une exécution partielle en 1807 par le bombardement anglais de Copenhague.

Pour bien comprendre politiquement la descente anglaise en Toscane, il nous paraît utile d'analyser le plan d'ensemble de la

1. Arch. Milan. Alberti, consul, au sénateur comte Testi à Milan, Livourne, 10 décembre 1813 (dépêche, n° 436). Le baron François Alberti, consul du royaume d'Italie à Livourne, chevalier de la Couronne de Fer.

coalition. Et ceci n'est pas une digression au sujet. C'en est le commentaire le plus explicatif, celui sur lequel il faut insister si l'on veut saisir le but et la portée des desseins anti-français d'alors.

Les gouvernements ennemis de Napoléon, en premier lieu les puissances copartageantes de la Pologne, contre lesquelles il avait agi en ces dernières années, en commençant à rétablir une Pologne indépendante, bien que non encore intégrale (duché de Varsovie), ne lui pardonnaient pas, avec ses succès, l'énergie qu'il mettait à reconstituer la carte de l'Europe d'après les visées d'une politique nouvelle et très française. Trop française même, pourrions-nous ajouter, trop noble, trop sentimentale, car en étendant ainsi ses forces jusque dans le Nord, l'Empereur découvrait la vieille France, pourtant si belle alors, et il s'affaiblissait... pour la liberté des autres! Conception grandiose très intéressante à coup sûr au point de vue moral, mais combien dangereuse en pratique!

Quoi qu'il en soit, le plan de ces puissances était de toujours prendre le conquérant à revers et de plusieurs côtés à la fois, pendant que lui-même était engagé ailleurs.

Si la Prusse fut apeurée et annihilée après 1806 et la Russie contenue après Tilsit, leur abstention dans la guerre dès 1809 ou leur coopération même après cette année-là jusqu'à 1812 et 1813, fut molle parce que leur alliance, comme même l'alliance de l'Autriche après 1810, ne fut jamais bien sincère. Les correspondances secrètes récemment publiées tirées des archives étrangères, nous dévoilent par le menu cette absence de loyauté de leur part[1].

Dès le 28 janvier 1809, le Cabinet autrichien dicte les instructions qu'on va lire à l'agent qu'il délègue à Londres pour traiter avec les ministres anglais, tant pour obtenir un gros subside, que pour des secours de troupes.

Bien que le fait de l'entente des puissances du Nord fut su de

1. W. de Fedorowicz, 1809, *Campagne de Pologne, passim et documents*, 211, 212, 1er volume. Paris, Plon, 1911. Rapprochement curieux. Une alliance secrète autrichienne contractée par la France avant les événements de 1870 et en vue de la guerre avec la Prusse, n'eut pas de meilleurs résultats, puisque l'Autriche ne s'engagea alors qu'au cas où nous aurions les premiers succès et que n'ayant pas obtenu ceux-ci, elle nous abandonna.

l'Empereur Napoléon par ses moyens particuliers de haute police internationale et qu'il l'ait divulgué maintes fois *grosso modo* dans ses discours au Corps diplomatique, proclamations et articles du *Moniteur*, jamais les documents précis et développés sur cette entente n'avaient été mieux présentés qu'aujourd'hui.

Je relève notamment l'extrait de celui-ci dans l'ouvrage si consciencieux sur la campagne de 1809 que je viens de citer, ouvrage composé d'après non seulement les sources françaises, mais encore d'après les papiers d'État de Londres et de Vienne. 1° *Si en même temps que la guerre portée en Espagne, y est-il dit, un corps composé d'Anglais, de Siciliens, de Sardes*, et de Maltais, entreprenait une descente en Calabre, cette opération contribuerait essentiellement à la conquête de l'Italie.

Le paragraphe II des instructions recommande d'insister sur le point : 2° *De protéger par les forces navales de l'Angleterre un débarquement de 6 000 Sardes sur les côtes de Gênes*, ayant leur roi à la tête pour rallier autour de lui ses fidèles Piémontais. 3e *De protéger ce même débarquement sur les côtes de la Toscane si on le jugeait convenable aux circonstances*[1].

L'Autriche en somme en 1809, comme le dit notre ambassadeur d'alors à Vienne, le comte Otto, au ministre Champagny, « opère en faveur de l'Angleterre et des insurgés d'Espagne une diversion qui sera largement payée en guinées et en piastres du Mexique; elle accumule ces fonds pour corrompre à son tour les peuples de la Confédération et de l'Italie, tandis que ses presses de papier-monnaie lui suffiront pour entretenir ses nombreuses levées ».

Otto signalait déjà en Allemagne dès cette année-là, les menées des Stein, des Genz et du Landgrave dépossédé de Hesse, pour miner la puissance française au sein des populations[2]. Et tous ces faits sont confirmés, notamment en ce qui concerne le subside de l'Angleterre, par les lettres à Stadion et les réponses du prince de Starhemberg, envoyé extraordinaire

1. Annexe aux instructions données au lieutenant Wagner, Vienne, 28 janvier 1809; *Ibidem*, Fedorowicz, document n° 50.
2. De Fedorowicz, *op. cit.*, documents 134, 171, 185.

d'Autriche à Londres pour renouer les relations d'entente entre les deux puissances[1].

Les succès de Napoléon en 1809 qui, sur les conseils d'Otto, déjoua le plan de temporisation de l'Autriche en prévenant l'agression, suivis des deux années 1810 et 1811 toutes de paix, arrêtèrent ces dispositions que les alliés nourrissaient toujours avec plus ou moins d'acharnement, et qu'ils surent reprendre aux heures difficiles.

Quand celles-ci sonnèrent pour l'Empereur en 1813, lord Bentinck, qui avait son quartier général à Palerme, se souvint des conventions en question et les exécuta.

A cet effet, désireux de mettre la main sur deux ports français importants de la Méditerranée, la Spezzia et Livourne, mais encore timide et même craintif, il fit d'abord et comme pour tâter le terrain, tenter un débarquement sur un des points intermédiaires de la côte les plus accessibles de la mer Tyrrhénienne, à Viareggio, par le 3e régiment italien et un détachement du 1er italien, appuyés par les vaisseaux de sir Josuah Rowley et du capitaine Dundas. Le petit port lucquois, qui n'était peuplé à l'époque que de 2 500 à 2 600 âmes, n'offrait pas d'éléments sérieux de résistance. Il ne disposait que d'une batterie d'artillerie.

A la fin de 1813, c'est-à-dire depuis août (époque où le précédent commandant Cénami, frère du grand écuyer[2] avait été nommé en même qualité à Massa[3]) le commandant d'armes à Viareggio était ce même Zibibbi, du *Bataillon-Félix*, qui avait été porté à l'ordre du jour à Piombino, à la suite de plusieurs affaires précédentes — bombardement et chasse aux corsaires —; mais la troupe lui manquait. Son effectif était ridiculement insuffisant. Les deux fortins de la place n'avaient en effet pour tous défenseurs

1. Voir notamment dans l'ouvrage précité, si important pour éclairer l'histoire diplomatique de l'Europe antinapoléonienne à cette époque, les documents 234, 244, et 252. D'après la teneur du premier (Starhemberg à Stadion, Londres, 15 mai 1809), l'Angleterre mettait dès cette époque 700 000 livres sterling et même un million dito à la disposition de l'Autriche, dès l'ouverture de la déclaration de guerre par l'Autriche. C'est l'époque où le duc de Berry suivi d'un seul gentilhomme français demande à entrer dans les armées autrichiennes pour combattre son pays (*Ibidem*, document 236).

2. Le grand écuyer de Lucques Son Excellence Bartolomée de Cénami.

3. Massa, petite ville des États d'Elisa, non loin de Carrare.

qu'une compagnie de canonniers de 16 auxiliaires et de 32 hommes du *Bataillon-Félix*, outre un détachement des douanes impériales, 71 polacres, deux canons de 27, quelques munitions de guerre et 1 000 fusils [1].

Cette petite force paraissait avoir plutôt pour mission de protéger le passage alors fréquent des conscrits italiens se dirigeant de Rome et de Livourne vers l'intérieur de la vieille France [2], ou celui des recrues françaises envoyées par réciprocité, dans ces deux villes, notamment au 112e de ligne à Livourne et au 22e léger à Florence. Beaucoup de ces dernières traversèrent en effet le Littoral les 3, 10, 12 et 25 janvier 1814 [3]. Ainsi donc à ce moment précis (décembre 1813), il restait tout juste pour garder ce point vulnérable, quelques gendarmes avec un détachement du bataillon lucquois.

Le colonel Catinelli.

Bien renseigné par ses espions, on conçoit que l'ennemi ne pouvait avoir rien à craindre de ce côté. Et, parmi ses chefs, l'un d'eux très déterminé et fort dangereux, qui joua un rôle principal, était un soldat de carrière, le jeune chevalier Charles Catinelli [4], officier autrichien ayant de beaux états de services, très brave, plusieurs fois blessé et fort lié avec le général comte Nugent.

Entré dans l'armée anglo-sicilienne de lord William Bentinck en 1812, après avoir obtenu sa retraite dans son pays, il avait été placé à la tête d'une brigade et envoyé en Espagne : son attitude y avait été remarquée, surtout au siège de Tarragone. Alors déjà lieutenant-colonel il était entré en Sicile avec lord Bentinck [5], et

1. Arch. de Lucques, liasse 4, *Ispettore generale sulla forza armata*, 1er dossier.
2. Voir plus loin pièce justificative, n° 1.
3. Arch. Lucques, registre 197, fonds Secrétairie d'État, 1814.
4. Catinelli, né le 30 mars 1780 à Goritz d'une famille appartenant à la bourgeoisie, et vraisemblablement, comme son nom l'indique, d'origine italienne. Élève de l'Académie de Vienne, section du génie, en 1796, engagé volontaire en 1797. Sur Catinelli et ses états de services, voir M. H. Weill : *Le Prince Eugène et Murat (1813-1814)*, t. IV, p. 160 et suiv.
5. C'est ce même Bentinck, représentant le gouvernement britannique en Espagne, qui en octobre 1808, à Madrid, encourageait l'insurrection espagnole maîtresse de la capitale, et alors que Joseph, depuis Baylen retiré à Vittoria, attendait les secours de son frère.

c'est lui qui le 7 novembre 1813, de Palerme, décrivait ainsi à Bentinck la diversion qu'il lui proposait en Toscane et que celui-ci allait approuver :

L'Empereur vient de décréter en France une levée nouvelle de 280 000 hommes et l'Italie aura à en fournir 40 000. Il serait utile d'empêcher cette levée et il suffit pour cela que la Grande-Bretagne soutienne et encourage les Italiens.

Si les Autrichiens s'emparent du Tyrol, le Vice-Roi devra se retirer derrière le Mincio : mais il y tiendra et la lutte y deviendra pour les Autrichiens des plus difficiles et ils seront obligés de payer bien cher chaque pouce de terrain. Il en sera autrement si les Italiens commencent à s'insurger.

Si votre Excellence daignait me confier les 900 hommes qu'il y a ici de la levée italienne, je lui proposerais de me débarquer quelque part sur la côte entre le golfe de la Spezia et l'embouchure de l'Arno et je tâcherai de me tenir dans la Garfagnana [1], aidé par les insurrections que j'allumerai dans les vallées de Fontanabona, de Pontremoli, du Taro et du Serchio [2].

Ces vallées aussi fortes et aussi inaccessibles que celles de la Catalogne et du Tyrol, sont habitées par des gens de la trempe des Catalans et Tyroliens et fourmillent de conscrits et de déserteurs qui, à la première apparition de nos troupes, s'attacheront à nous et il n'y aura de conscription ni en Toscane, ni dans le Modénais, ni dans le Parmesan. Maître des Apennins à l'endroit où la Péninsule italienne s'attache à la Lombardie, je me tiendrai comme à cheval sur ces montagnes, manœuvrant bientôt dans la vallée du Pô sur Parme et Modène, tantôt le long de la rivière de Gênes, tantôt dans celle de l'Arno sur Pise, Pistoye et Florence. Ou se portera contre moi et de grandes forces seront arrêtées par le manque de vivres et les obstacles que le pays et mes hommes lui opposeront. Je compte sur la désertion des troupes en garnison en Toscane, composées en grande partie de Croates [3].

En résumé cette expédition ainsi sollicitée auprès de Bentinck (toujours à Palerme) par le lieutenant-colonel Catinelli et d'autres officiers, avait d'abord pour but d'opérer une diversion sur les derrières du Vice-Roi et partant *un débarquement à la Spezzia* :

1. Province lucquoise située entre les montagnes de Carrare et le Modénais. Sa capitale était Castelnuovo.

2. Le Serchio, grand torrent venant de l'Apennin et traversant toute la principauté de Lucques.

3. *Le Prince Eugène et Murat*, III, 142.

« Les officiers affirment, écrit le 25 décembre 1813 Bentinck à lord Bathurst, que même dans le cas où le Vice-Roi réussirait à se maintenir contre les Autrichiens, il leur serait possible de tenir dans la montagne et de lui faire beaucoup de mal. Je les ferai partir sur l'*America* et l'*Edinburg*. Il se peut qu'ils puissent débarquer près de Livourne[1]. »

Autre descente de l'ennemi sur la côte du Parmesan.

Tout cela du côté anglo-sicilien se réalisa en effet, et ici des documents français par nos soins exhumés des Archives, viennent corroborer les papiers anglais ci-dessus visés. Voici en effet ce qu'écrit le distingué préfet français du Taro, 22 novembre 1813, à Parme. Il s'agit d'un débarquement autrichien qui venait d'avoir lieu sur la côte de son département coïncidant, à quelques semaines près, avec la descente que les Anglais devaient faire faire en Toscane en décembre par une poignée de partisans italiens. Tous ces détails de la campagne de 1813 en Italie viennent éclairer l'historique des opérations de ce côté.

Cabinet du Préfet.

Parme, le 22 novembre 1813.

Le Préfet du département du Taro, baron de l'Empire, Chevalier de la Légion d'Honneur et Auditeur au Conseil d'État.

A Son Excellence Monseigneur le Ministre de la Police générale.

Monseigneur,

Le 14, 6 vaisseaux de ligne et 24 bâtiments de transport ont descendu 5 à 6 000 hommes sur la côte du département du Taro, sur les points de Volano et Magnaracca : il y avait 900 hommes de cavalerie. Ils occupèrent des forts qui défendaient la côte. Celui de Volano sauta par l'effet d'une mine ménagée par les canonniers, et tua dans l'explosion quelques centaines d'ennemis ; le corps ennemi parut se diviser en 3 colonnes, une sur Commachio, qui s'empara de cette ville, une sur Brondolo, la troisième occupa Messola, Ariano et Ferrare, où 500 hommes d'infanterie et 200 hommes de cavalerie entrèrent le 18, à 11 heures du soir. Le 20,

1. *Ibidem*, III, 143.

ils poussèrent des colonnes sur Bologne et sur Modène. Le duc d'Otrante, qui se trouvait à Bologne, fut prévenu par le maire que les Autrichiens n'étaient plus qu'à 4 heures de la ville, et qu'il était à craindre que déjà ils ne fussent entrés à Modène. M. le duc d'Otrante partit et arriva à Parme à une heure du matin. Son Excellence me fit prier de tenir des estafettes sur la route pour observer les mouvements que les ennemis feraient sur Parme, dont ils n'étaient plus qu'à 8 ou 9 heures de chemin, du côté de Modène; l'école d'artillerie italienne, qui est dans cette dernière ville, se retira sur Parme, qu'elle traversa le 21, avec ses canons. Les employés des administrations et du gouverneur de l'Illyrie, au nombre de 5 à 600, reçurent de leur gouverneur général, l'ordre de se retirer à Turin; ils partent en ce moment. Hier le 21 les nouvelles venues de ce côté ont été des plus satisfaisantes. Bologne ni Modène n'avaient point été occupées. Le général Pino, qui s'était jeté du côté de Ravenne, arrivait avec 900 hommes : le vice-Roi avait envoyé de Vérone plusieurs bataillons : les ennemis avaient commencé leur retraite. Les courriers sont arrivés de nouveau, ce matin, par la route de Bologne. M. le duc d'Otrante est parti pour Rome.

Il paraît que les Autrichiens se sont mis en pleine retraite, que le 21 Ferrare a été évacué et l'on espère que ce qui ne se rembarquera pas sera pris. On dit que l'Archiduc Maximilien était à la tête de ces corps, qui sont composés d'Autrichiens, de Serviens, de Monténégrins, d'un ramassis de gens de toutes les espèces, mais que la cavalerie hongroise était bonne. Ce qui a pressé leur retraite était la crainte d'un corps d'armée napolitain que l'on disait près d'arriver. L'archiduc répandait des proclamations dans lesquelles il disait qu'il ne venait pas pour faire des conquêtes, mais pour rétablir les anciens souverains dans leurs droits et délivrer l'Italie de la tyrannie des Français.

Ces discours n'ont eu aucun effet, tout est resté très tranquille et personne ne s'est insurgé. Ces troupes ont évité de combattre. Elles se sont retirées, même avant que les forces du Vice-Roi les aient atteintes. Cet événement m'a donné lieu de remarquer de nouveau combien le gouvernement peut compter sur la masse de cette population; pendant le mouvement d'évacuation des villes de Bologne et de Modène, qui ne sont qu'à quelques lieues de Parme, ville ouverte et sans troupe, rien n'a altéré la tranquillité publique.

J'ai ordonné aux diverses administrations de continuer leur service comme à l'ordinaire, de rester à leur poste, qu'elles ne devaient abandonner qu'à la vue de l'ennemi. Les habitants, armés en garde urbaine, ont occupé tous les postes : tout est resté calme. Je dois des louanges au clergé; sur l'invitation que j'avais faite à MM. les Évêques, les Prêtres ont prêché dans les églises pour exciter la charité publique en faveur

des militaires blessés, ils se sont portés dans les hospices pour assister les malades, leur donner du linge et de l'argent. Les habitants de Parme et de Plaisance, auxquels je m'étais adressé, ont vidé leurs maisons. Ceux qui n'avaient qu'un lit en ont donné la moitié. Dans un jour on a fourni trois fois le nombre de lits que j'avais requis, cela dans un moment où l'ennemi n'était pas loin. On peut bien en conclure que même ceux qui dans un temps pensaient mal de nous, ne désireraient plus les Autrichiens ; il est vrai que les plus mauvais sujets ont été arrêtés et conduits hors du département.

J'apprends à l'instant que les Autrichiens se sont réembarqués. On leur a fait quelques prisonniers.

Cette lettre répond à celle de Votre Excellence du 11 de ce mois.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec un profond respect,

De Votre Excellence,
le très humble serviteur,
D. Delporte[1].

Les efforts combinés de Bentinck avec les Autrichiens se manifestèrent quinze jours après et de la même façon qu'à Parme, cette fois sur la côte toscane. L'expédition partit de Palerme.

Le 3e italien s'embarqua le 1er décembre 1813, sur l'*America*, l'*Edinburg* et une frégate. Ainsi donc le projet tout du long exposé par Catinelli à Bentinck, était d'occuper les montagnes au nord de Pise, avec un millier d'hommes, ce qui selon lui était suffisant et de vivre sur le pays, les montagnes devant lui permettre de se dérober en cas d'échec. Bentinck l'accepta, lui recommanda de communiquer au plus vite avec Nugent dès son débarquement, mit sous les ordres de Catinelli le lieutenant-colonel Ceravigna, commandant le 3e régiment italien, en lui faisant part de son projet de soulever la côte ouest de l'Italie.

Bentinck promettait des renforts de Sicile à Catinelli s'il débutait bien. Il donnait l'ordre à la flotte de conduire l'expédition à Livourne, ou, si la chose n'était pas possible, sur quelque autre point.

La flotte, une fois le débarquement effectué, devait reprendre la mer à cause de la mauvaise saison. Enfin, Bentinck mettait à la disposition de Catinelli 50 000 francs, deux pièces de 6 livres

1. Arch. nat., F7, 6523, Dupont-Delporte.

et des munitions. Il établissait même à son intention un dépôt d'armes et de munitions à l'île de Ponza sur la mer Tyrrhénienne[1].

L'accord fait, l'exécution suit.

Affaire de Viareggio.

Le 9 décembre 1813, au soir, mouillèrent en vue de Viareggio, sur le littoral toscan, huit navires anglais de haut bord, lesquels, à la faveur du vent qui soufflait du midi, firent voile sur le rivage et jetèrent l'ancre à deux milles au large.

Alberti, consul du royaume d'Italie à Livourne[2], qui les avait aperçus passer le matin devant la rade, porte leur nombre, qu'il ne peut pas bien juger à cause du brouillard, à dix au plus. Mais quelques jours plus tard, le 17 décembre, il en donnait exactement le détail, après avoir reconnu en eux, dès que le temps se fut éclairci, trois vaisseaux de ligne et cinq frégates[3]. Le 11 au matin, les signaux des sémaphores joints aux nouvelles de terre n'avaient pas tardé à le lui confirmer[4].

Ces vaisseaux appartenaient à l'escadre anglo-sicilienne en croisière, dès 1809, dans la Méditerranée entre la Spezzia et le golfe de Gênes jusqu'à Gaète, et formaient une division navale placée sous la haute direction de lord Bentinck, mais qui avait plus spécialement pour chef en 1813 le commodore sir Rowley[5]; les troupes de débarquement, placées à son bord, étaient aux ordres du commandant Schilts. Cette démonstration indiquait la volonté d'opérer une descente.

1. Weil, *Le Prince Eugène et Murat*, III, 143. — A Ponza que les Anglais avaient capturé le 26 février 1813. Voir *Naval Chronology* de Ralfe, London, 1820, vol. III, p. 199 et suiv.

2. Ancien chargé d'affaires de Napoléon roi d'Italie à Naples et à Rome : il était Vénitien. L'empereur et roi l'avait distingué. Sa correspondance avec Testi, ministre des affaires étrangères à Milan, existe aux archives de Milan. Nous lui ferons plusieurs emprunts. Sir Neil Campbell dans son *Journal* dit que cet Alberti était un « homme de talent mais déclamant avec véhémence contre les Autrichiens, etc. ». Voir Amédée Pichot, *Chronique des événements de 1814*, p. 141.

3. Fabre (de l'Aude), *Mémoires d'un Pair de France* (III, 330) dit : « Quatre vaisseaux de ligne, quatre frégates et plusieurs parancelles et autres bâtiments de transport »; Elisa dans sa dépêche au prince Camille : « Six vaisseaux, deux frégates et une corvette. »

4. Alberti au ministre, lettres du 10 et du 17 décembre.

5. Rowly ou Rowley (Sir Josias), 1765-1842.

Elle eut lieu à Viareggio le 10 décembre au matin au moyen d'une vingtaine de barques et fut même favorisée par certains habitants, tels les sieurs Matteo et Silvestro, enfin les frères Vannucci, qui les premiers mirent la main à la démolition du fort, pour anéantir tout moyen de résistance. En effet le fort s'était rendu et l'ennemi s'en empara.

Les Anglais s'en doutaient bien et c'est pour ce motif que, contrairement à leur tempérament plutôt porté à la défensive, ils se montraient dans cette tentative si audacieux. Ils eussent changé d'attitude, s'il se fût agi d'une pointe à l'intérieur. Au surplus, dès l'approche de l'ennemi, la plupart des habitants de Viareggio avaient pris la fuite, et le courrier de Gênes qui passe par la petite ville lucquoise n'avait pu la traverser, ce qui occasionna un grand retard dans les correspondances pour Florence.

En tout cas une frayeur générale se répandit en Toscane à l'annonce de ce débarquement, qu'on supposait tout d'abord beaucoup plus important qu'il ne fut en réalité, puisqu'on allait dans le premier moment jusqu'à porter de 900 à 3000, et même, à Florence à la vue des préparatifs de défense, à 10000, le nombre d'Anglais débarqués. Des courriers furent immédiatement dépêchés au Vice-Roi et au prince Borghèse. Le bruit courait même qu'un des détachements ennemis se dirigeait sur la Spezzia[1].

L'alarme était même si vive qu'à Pise, où se trouvait alors la petite princesse héréditaire de Lucques, Madame Napoléon, fille d'Élisa, le maire de cette ville s'était rendu deux fois auprès de Madame Riccardi, sa gouvernante, pour l'engager à la ramener à Florence, parti qui fut pris et exécuté[2]. La ville de Florence se fit remarquer par son calme, qui est dans le caractère de ses habitants; mais Lagarde, par précaution se concerta avec le maire

1. Alberti au ministre à Milan, 17 décembre, et Élisa au prince Camille, Florence, 9 décembre 1813. Cette dernière publiée dans le *Carnet historique* du 15 décembre 1898.

2. Ce dernier détail et plusieurs qui précèdent ou vont suivre sont empruntés à une lettre du directeur de la police de Toscane Lagarde, que, pour ne pas surcharger le nombre de nos pièces justificatives, nous nous contentons de dépouiller; Lagarde avait tiré ses renseignements de ce qu'avait appris de ses États la Grande-Duchesse qui le reçut le matin à Pitti, puis des courriers du maire et du commissaire de police de Pietra-Santa, petite ville voisine de Viareggio sur la grande route postale de Rome à Gênes par Pise.

pour organiser des patrouilles nocturnes d'agents de police, toute la garnison étant partie pour Pise à la première alerte.

Mêmes mesures ordonnées par l'entremise du maire et du sous-préfet aux deux commissaires de police de Pise et à M. le commissaire général Lapparent pour Livourne. La forte administration impériale ne négligea aucun moyen pour parer aux dangers de l'intérieur. Lagarde alla, pour rassurer les esprits, jusqu'à répandre l'itinéraire des Napolitains qui approchaient à travers le Grand-Duché. On venait en effet d'apprendre leur départ successif de Rome à dater du 8 décembre et il annonçait qu'ils seraient le 20 à Florence. La Grande-Duchesse dépêcha même à son beau-frère Murat des courriers le conjurant de faire monter une partie de ses troupes en poste pour venir au secours de sa Principauté de Lucques, dont elle envisageait avec effroi une dévastation éventuelle, si l'ennemi s'y maintenait. A ce moment Murat n'était pas encore en complet accord avec la coalition et s'avançait en Toscane pour son compte.

Cependant le général prince Félix, commandant supérieur de la 29e division militaire formée par les trois départements, avait, sans perdre une minute, ordonné les mesures convenables, en envoyant sur les lieux le général Pouchain[1] avec du canon et des troupes pour couvrir Lucques et le département de la Méditerranée. Pouchain partit immédiatement avec cinq pièces de campagne traînées par 28 chevaux de la poste, mis en réquisition. Une compagnie du dépôt du 112e les escortait. Des bateaux tout prêts recevaient 250 hommes de la garnison de Florence pour les transporter à Pise par l'Arno.

Pendant que cette mobilisation s'opérait, l'expédition anglaise s'accomplissait.

1. P.-G. Simon Pouchain de la Roche, général de brigade, membre du collège électoral du Calvados, département dont il était originaire, avait fait les campagnes de 1793 et 94 à l'armée du Rhin et s'y était distingué. Il servit en l'an VII aux armées du Danube et de l'Helvétie et en l'an VIII à l'armée d'Italie, notamment au siège de Gênes. Colonel en vendémiaire an XIII, général de brigade le 12 pluviôse de la même année, officier de la Légion d'honneur depuis le 15 prairial an XII; détaché en Italie dès 1806, notamment en avril 1808, au titre de commandant les dépôts d'infanterie de l'armée de Naples (armée d'Italie) avec résidence à Bologne.

Les annuaires militaires du temps orthographient aussi son nom *Pouchin*.

Marche des Anglo-Siciliens sur Lucques.

Fidèles à leur règle d'excessive prudence, et défiants à cause du danger qu'ils redoutaient malgré tout, les Anglais avaient recruté pour s'aventurer à l'intérieur et sous le nom de « volontaires » une bande de mécontents et de gens sans aveu[1], Corses, Maltais, Piémontais, Espagnols, surtout des Siciliens, qu'ils encadrèrent du 3e régiment italien, le tout conduit par le lieutenant-colonel Catinelli regardé par Bentinck et avec raison d'ailleurs, comme « un excellent chef de partisans[2] ».

« Le régiment anglo-sicilien, dit notre compatriote le contemporain Pons, était le ramassis de tout ce qu'on avait trouvé de plus abject dans les égouts de gens sans aveu... Les Italiens en gardent une mémoire de mépris[3]. » La Grande-Duchesse, prévenue la première des détails du débarquement, les qualifiait de *brigands Siciliens, Maltais et autres*[4].

Effectivement dans la matinée du lendemain 10 décembre, 1 000 à 1 500 hommes environ, ayant à leur tête Catinelli, se mirent en marche sur Lucques — il pouvait être deux heures de l'après-midi. — Escortés d'un petit canon à boulets de 3 livres, ils arrivèrent devant la porte Saint-Donat vers neuf heures de la nuit[5].

En l'absence des Princes[6] le Conseil d'État, chargé du gouvernement, avait bien pris certaines mesures de protection. Elles consistaient dans la mise en bon état des portes et de leur herse, que Lagarde dit avoir été barricadées et même murées, ce dernier travail étant courant à Lucques lors des inondations périodiques

1. Voir Mazzarosa, *Storia di Lucca, II*, et *Mémoires du Prince Eugène*, IX, 491.

2. Weill, III, *op cit. passim.* Voir aussi lettre de Napoléon à Eugène du 25 août 1807. *Mémoires du prince Eugène*, III, 392. Voici comment s'exprime sur Catinelli un ultra-royaliste, le vicomte de la Rochefoucauld, qui le rencontra à Goritz en 1839. « Né à Goritz, *mais ayant servi l'Autriche et l'Angleterre avec distinction*, le colonel Catinelli jouit ici, comme dans toute l'Allemagne, de la considération la mieux méritée, etc. » *Pèlerinage à Goritz*, 2e édit., in-8°, 1840, p. 60.

3. *Souvenirs de l'île d'Elbe*, p. 322 (publiés par L.-G. Pélissier).

4. *Lagarde à Rovigo*, Florence, 11 décembre 1813.

5. Mazzarosa dit : « A la tombée de la nuit », ce qui à cette saison veut dire cinq heures du soir, Catinelli écrit : minuit. J'ai adopté une heure intermédiaire.

6. Félix et Élisa Baciocchi, princes régnants de Lucques.

du Serchio[1] : ces moyens consistaient encore dans l'approvisionnement de terres et autres matériaux formant autant de barrières à l'abri des boulets. Plusieurs pièces de canon avaient été braquées auprès de la porte qui se trouvait le plus menacée.

Mais à peine 150 soldats sous les armes, dont un tiers de vétérans, constituaient l'unique troupe de défense. Par contre, il y avait pas mal d'effets en magasin[2]. Aussi était-on très embarrassé en entendant vanter les forces de l'ennemi et en supputant le peu de chances d'une résistance, comme toutes ses graves conséquences.

Capitulation de Lucques.

La colonne étrangère fit trois sommations : la première, un coup de trompette, n'obtint pas de réponse, pas plus que la seconde, une sonnerie de trompette accompagnée d'un coup de canon tiré à blanc. Mais à la troisième — un vrai boulet qui traversa la porte — on fit signe de dessus les murailles qu'on se prêterait à parlementer. On stipula que l'entrée serait accordée aux Anglais, moyennant certaines conditions générales, spécialement le respect des biens et de la souveraineté des Princes.

Après le passage de l'ennemi par la porte Sainte-Marie, son commandant se rendit au palais où les conseillers d'État étaient réunis. Il avait l'intention de leur reprocher les obstacles qu'ils avaient mis à son entrée. Mais il changea bientôt de ton, promit des égards à tout le monde, le respect de ses promesses et fit même l'éloge de la nation lucquoise. L'ennemi prit ses quartiers en partie autour des portes, partie dans la ville, par groupes. Il séjourna à Lucques toute la journée du 11.

Cependant la population ne se départit pas de son calme : de nombreux curieux s'en vinrent regarder ces nouveaux hôtes, mais nul individu ne se laissa séduire par l'inscription *Indépendance de l'Italie*, qui se lisait sur le drapeau ennemi. Cette attitude n'encourageait pas Catinelli. Bientôt, en outre, ses espions ou

1. Grand torrent qui traverse toute la Principauté de Lucques et vient de l'Apennin.
2. Arch. Lucques (*État de la place*, liasse IV, 3e dossier).

plutôt un détachement qu'il avait envoyé sur la route de Pise, lui apprirent que des forces françaises se réunissaient du côté de cette ville pour lui couper la retraite. Aussi ne prolongea-t-il pas son séjour à Lucques plus de vingt-huit heures; et vers minuit, dit Mazzarosa, à la pointe du jour du 12, affirme Catinelli, dans son rapport à Bentinck (rédigé en français et daté du 27 décembre 1813, avec en-tête de Palerme), prit-il le parti de déguerpir avec sa bande sur Viareggio. Environ 50 hommes l'abandonnèrent en route.

Grâce à une brise favorable qui souffla justement ce jour-là, c'était le 12 décembre, une moitié d'entre elle s'embarqua, l'autre moitié se disposa à recevoir une troupe d'environ 800 fantassins français, outre quelques cavaliers accourant de Pise, amenée par le général Pouchain, dont nous avons annoncé plus haut le départ de Florence, dès l'avant-veille. Cette prompte apparition protégea Pise de l'invasion, car une partie de la bande ennemie de Viareggio avait commencé de prendre la route de Pise pendant que Catinelli filait sur Lucques. Le 12 décembre après-midi Pouchain était en présence des envahisseurs. Pise se trouva en peu d'heures encombrée de troupes; car, par ordre supérieur, un renfort d'une centaine de gardes des finances et douaniers de Livourne, commandés par le premier inspecteur des douanes et une grande partie de la garnison de la dite place, notamment le dépôt du 35e de ligne, y venait d'arriver.

Avec les 300 hommes de ligne environ détachés de Florence, quelques brigades de gendarmerie et environ 250 hommes de dépôt du 13e hussards de formation toute récente et sur lesquels on ne pouvait pas faire grand fond pour marcher au feu, il est permis d'évaluer l'ensemble des forces françaises à la disposition de Pouchain à 1 500 hommes [1]. Mais beaucoup de ceux-ci — simples recrues d'hier appelées par anticipation et ayant plutôt apparence d'enfants que d'hommes faits — ne savaient pas manier leurs armes : en outre, il faut bien le dire, le général placé à leur tête était affaibli par l'âge.

(*A suivre.*)

1. Alberti au ministre à Milan, rapport daté de Livourne, 17 décembre, *Inédit.* — Lagarde à Rovigo, Florence, 11 octobre (rapport inédit).

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

L'AUTRICHE ET NAPOLÉON EN 1812

L'alliance autrichienne a eu au XVIIIe siècle, sa raison d'être, son opportunité et sa justification. A la Prusse tournée contre la France et devenue l'alliée et la stipendiée de l'Angleterre, il fallut opposer une autre puissance continentale et la politique de Bernis et de Choiseul consista simplement, en admettant le fait accompli, à tirer des circonstances le meilleur parti. Peu s'en fallut d'ailleurs que la France ne se trouvât augmentée par là des Pays-Bas autrichiens et l'on est assez mal fondé à flétrir d'indignations vertueuses un souverain qui, au territoire national, avait joint la Lorraine et la Corse et qui conçut la légitime espérance d'y joindre les peuples de langue et d'origine française, qui, sujets de la Maison de Bourgogne, s'étaient, après la fille du Téméraire, trouvés compris dans les possessions des Habsbourg. La guerre de Sept ans fut malheureuse : il y aurait bien à dire là-dessus; mais n'importe. Elle devint impopulaire parce qu'une presse merveilleusement dressée la rendit telle. Un Voltaire contre soi, c'est pis que tous les journaux. Dans la Prusse, pays de traditions, le fonds des reptiles n'est point d'invention bismarckienne.

D'une part, cette presse avait attaqué par tous les moyens en son pouvoir l'alliance autrichienne; d'autre part, après la mort de Louis XV, cette alliance, incarnée en Marie-Antoinette, se rendit chaque jour plus onéreuse et participa en même temps que de sa propre impopularité de l'impopularité de la reine. En face

du Pacte de famille bourbonien déchiré par Marie-Caroline, Marie-Antoinette et Marie-Amélie, les liens se resserraient entre les sœurs et les frères autrichiens au profit exclusif de ceux-ci, et les échecs que la France emboursait, aussi bien en Bohême qu'aux Pays-Bas hollandais, étaient seuls à son compte. S'il ne faut pas admettre toutes les légendes qui eurent cours sur les subsides versés à l'Autriche, au moins faut-il reconnaître cette position subordonnée qu'on imposait à l'orgueil national — d'autant plus étrange qu'à ce moment même l'admiration passionnée de tout le militaire français et de la plus grande partie de l'opinion allait uniquement à la Prusse et à son roi.

Contraste douloureux entre ce vieux guerrier couvert de gloire et menant encore et jusqu'au bout une existence de soldat et ce jeune roi français qui ne paraissait jamais à la tête des troupes, qui, au contraire de tous les rois ses prédécesseurs, n'endossa jamais le harnois de guerre et dont on ne connaît point un seul portrait cuirassé. Lamentable époque où l'uniforme est méprisé à la Cour, où l'unique caprice d'une femme dispose des grades, des emplois et des commandements, où la noblesse provinciale, congédiée par économie ou renvoyée par trahison, laisse le trône sans défenseurs, où il suffit d'être étranger pour monter aux plus hauts degrés de la hiérarchie, où, en présence d'un Saint-Germain, d'un Luckner, d'un Esterhazy, l'on se demande pourquoi l'on serait fidèle au drapeau et pourquoi l'on continuerait à servir un monarque qui réserve toutes les faveurs à des personnages rejetés de leur propre pays, et devenus par là infiniment désirables en France. Constraste d'autant plus émouvant que cette jeunesse frémissante qui s'est instruite aux manœuvres de Frédéric, qui a longuement discuté les problèmes tactiques, est plus apte à servir et qu'elle ne demande qu'à montrer ses talents : elle le fit en Amérique et aux Iles, elle l'eût fait partout en Europe.

Dans la coalition formée contre la France en 1791, l'Autriche était prépondérante : (Traité de Vienne, 25 juillet — Déclaration de Pilnitz, 27 août — Je ne parle pas du traité de Pavie). L'empereur entamait peut-être la lutte avec l'intention de porter aide et secours à la reine de France; mais il entendait bien qu'on le

paierait — au moins de l'Alsace, sinon de cette Lorraine patrimoniale, annexée à la France depuis vingt-six ans tout juste et où le passage d'à peine une génération ne pouvait avoir effacé des siècles de communion entre les ducs et la nation. La mésintelligence entre les coalisés et leurs alliés, les brutalités vis-à-vis des citoyens français, les ententes qu'on ne saurait nier des républicains avec les Prussiens, firent échouer cette fois les desseins du cabinet de Vienne; mais il n'en tint pas moins son armée sous les armes, il n'en resta pas moins à l'avant-garde durant vingt-trois ans de 1791 à 1815.

Peut-être par la suite des temps chercha-t-il moins des avantages territoriaux que la répression de l'esprit révolutionnaire; peut-être l'entourage du souverain composé de princes allemands dépossédés, d'aristocrates que leurs origines et leur éducation, leurs doctrines politiques et leur discipline religieuse rendaient les adversaires irréconciliables et les ennemis impitoyables de la France, escomptait-il moins des résultats effectifs pour la dynastie des Habsbourg qu'une restauration générale de l'ancien régime; mais quels qu'aient été les mobiles, dès qu'une succession de défaites l'avaient obligée à capituler, l'Autriche reprenait haleine et de nouveau elle engageait la lutte. Pas un jour elle n'admit l'idée de rétablir la paix avec la France, de laisser celle-ci se gouverner à sa guise et suivre ses destins sous les chefs qu'elle s'était choisis. Écrasée, elle demandait grâce; mais du poignard qu'elle avait dissimulé, elle s'efforçait à assassiner un vainqueur trop magnanime.

La première reprise de ce long duel dure six ans. Le général en chef de l'armée d'Italie arrête son armée à Leoben sur la route de Vienne et du même geste sur les routes d'Allemagne les armées qui allaient venir se souder dans la capitale des Habsbourg. C'est le traité de Campo-Formio (17 octobre 1797); ce sont les négociations à Rastadt, et lorsque l'Autriche se croit prête, c'est par l'assassinat de nos ambassadeurs que la restauratrice du Droit des Gens — témoin l'enlèvement des ambassadeurs Maret et Sémonville sur territoire neutre — jette le gant à la France.

Les choses cette fois sont plus rondement menées : le

12 mars 99, le Directoire a crié vengeance contre les assassins; le 16 octobre 1800, l'Autriche, vaincue à Marengo, mendie un armistice; mais, lorsqu'il s'agit de paix, malgré que les préliminaires soient signés (28 juillet) elle escompte une revanche, pour quoi elle a trouvé des complices à l'intérieur, et il faut la terrible leçon de Hohenlinden pour qu'elle se détermine à signer (Lunéville, 9 février 1801).

Cette fois, l'armistice dure un peu plus de trois ans : le 6 novembre 1804, l'Autriche conclut avec la Russie une convention secrète contre la France; le 5 août 1805, elle déclare quels sont la cause et le but de ses armements contre la France; le 9 août, elle accède à l'alliance formée entre l'Angleterre et la Russie. Napoléon et la Grande Armée sont en marche. Ils atteignent et terrassent les parjures; ils les tiennent à leur merci. Le 6 décembre, Napoléon daigne signer l'armistice qui épargne la Maison d'Autriche, le 26 la paix est signée à Presbourg.

Trois ans et dix mois du traité de Lunéville à la convention avec la Russie qui est la manifestation sincère de son esprit pacifique; trois ans et quatre mois du traité du Presbourg au 24 avril 1809 où l'Autriche signe avec la Grande-Bretagne l'alliance contre la France. Cette fois l'Autriche, autocratique et réactionnaire, l'Autriche qui veut écraser Napoléon parce qu'il est la Révolution, lie partie contre lui avec la Révolution même. Si elle ne fournit point les poignards, elle paie la pierre sur quoi on les aiguise; elle mobilise les sociétés secrètes, elle appelle aux armes les peuples que, par de précédents traités, elle fut contrainte d'abandonner; c'est une guerre sans merci qu'elle déclare et elle la mènera par tous les moyens — même ceux que réprouve le Droit des Gens; ne s'agit-il pas de cette misérable France?

Cette fois encore, la fortune accompagne l'Empereur; si elle hésite un jour, c'est qu'on a conjuré contre lui les forces de la nature, mais, comme après Eylau, il rebondit et il retrouve, après quelques jours de repos et moyennant toutes les ressources de son génie, les prestiges de la victoire. Qu'arrivera-t-il pourtant de cette Autriche qu'il tient à présent sous son genou et qu'il peut à son gré effacer de la carte du monde? Pourra-t-il avoir foi à des

promesses tant de fois violées? Pourra-t-il se reposer sur des traités nouveaux quand, devant lui, quatre instruments de traités gisent déchirés et que vainement la Sacrée Majesté Impériale lui a personnellement engagé sa parole pour la reprendre trois ans plus tard?

Sans doute, mais on va cette fois lui fournir une garantie d'une telle nature qu'il ne saurait douter de ceux qui s'engagent ainsi. A lui, l'homme de famille par excellence, l'homme qui, à l'exemple et sous l'inspiration de Louis XIV, a trouvé dans les rapports de famille la règle de sa politique, l'empereur apostolique offre sa fille unique et il la lui propose en mariage. L'archiduchesse d'Autriche, la nièce de Marie-Antoinette, la petite-fille de Marie-Thérèse; le sang qui, en Europe, est le plus pur, le plus aristocratique, le plus garanti contre tout mélange impur, voilà l'alliance qu'on offre au fils du bourgeois d'Ajaccio qui eut la bonne volonté de se dire noble et auquel la France eut la bonne grâce de le passer. N'est-ce pas de quoi tourner la tête la plus solide et n'est-ce pas, en même temps, prouver à celui qu'on enjôle une confiance qui le doit entièrement rassurer? Qu'un père livre sa fille, sa fille qu'il aime, à son pire ennemi, qui donc pensera que c'est pour le mieux tromper, pour l'attaquer avec plus d'avantages, pour s'assurer mieux qu'il le tuera? Qui donc, roi, noble, bourgeois ou paysan de France, aura une âme assez méprisable pour destiner un tel rôle à sa fille? Dalila eut-elle un père qui la prostitua à Samson et qui se chargea au bon moment de garrotter le héros hébreu?

Une telle infamie est-elle croyable et ne vaut-il pas mieux imaginer comme on s'est plu à le raconter depuis cent ans que, en cédant aux instances de Napoléon, l'Autriche était sincère, qu'elle concluait, de bonne foi et à jamais, une paix dont elle acceptait résolument les bases si dures qu'elles fussent pour son amour-propre; qu'elle n'avait point d'autre dessein que de vivre en bonne intelligence avec la France, qu'elle l'avait prouvé en contractant avec elle contre une puissance jadis amie, une alliance militaire autant que politique qui attestait un changement total de système; qu'elle y avait été fidèle au point de compromettre ses intérêts;

que seule l'insatiable ambition de Napoléon avait déchaîné sur la France toutes les calamités : vainement lorsque ses armées avaient été détruites dans une guerre insensée, l'Autriche s'était offerte pour lui procurer une paix satisfaisante; vainement, elle lui avait offert sa médiation; vainement, lui avait-elle ménagé un armistice et avait-elle obtenu des puissances qu'elles le prolongeassent : tout avait été inutile. Son insupportable orgueil n'avait point admis la moindre concession et c'était seulement alors que, contrainte par celui-même qu'elle aurait sauvé, elle se détermina, pour éviter des désastres et peut-être un démembrement, à se joindre aux coalisés.

Tel est le thème que le prince de Metternich proposait à la crédulité des Français et dont ceux-ci s'emparèrent aussitôt avec l'avidité qu'ils portent à croire tout ce qui peut diminuer leur pays et ses grands hommes. Propagée et développée avec une abondance de détails faite pour émouvoir, avec un ensemble de documents préparés pour impressionner, cette théorie fut élevée à l'état de doctrine et bientôt, pour tous ceux qui se mêlaient d'histoire et de politique, elle devint indiscutable; elle passa dans les précis qu'on enseigne aux enfants et dans les dictionnaires où s'instruisent les illettrés : vainement ce grand historien, qui était d'abord un grand honnête homme, Albert Sorel, tenta-t-il de réagir? Vainement le prince Napoléon dans son livre : *Napoléon et ses détracteurs*, consacra-t-il aux préliminaires de l'entrevue de Dresde des pages lumineuses, rien n'y fit. Ni l'un ni l'autre pourtant n'avaient osé discuter la conduite de l'Autriche en 1812, admettre que, au moment même où elle signait avec la France un traité d'alliance, elle était en pleine entente avec la Russie; c'était seulement de mai ou de juin 1813 qu'ils faisaient partir la collusion austro-russe. 1813 ou 1812, c'est tout pareil pour les historiens improvisés qui continuent à tirer leurs informations des livres de M. Thiers, à affirmer que Napoléon a constamment refusé la paix et qui poussent si loin les imaginations à ce sujet qu'ils lui reprochent de ne l'avoir pas signée à la fin de 1812!

Et voici que, du tombeau, un homme se lève, le confident de Metternich, l'agent intime et personnel de l'empereur François. Et cet extraordinaire témoin vient attester avec un orgueil assurément

légitime, ceci : « Au moment même où l'Autriche venait de signer avec la France le traité du 11 mars, moi qui avais été chargé jusque-là des rapports secrets entre l'empereur Alexandre et mon souverain, j'ai été envoyé à Wilna, où j'avais mission de donner à la Russie toutes les garanties qui pouvaient lui assurer la victoire. J'ai, durant toute la guerre, été chargé de maintenir le contact avec l'ambassadeur de Russie, lequel n'avait point quitté le territoire autrichien, et de lui fournir tous les renseignements que le Cabinet de Vienne pouvait se procurer; dès que les Français eurent évacué le territoire russe, j'ai été envoyé près de l'empereur Alexandre et, de concert avec lui, j'ai disposé au jour le jour, d'après les ordres de mon maître et selon les exigences de sa situation militaire et économique, toute la marche de l'Autriche. Il n'est pas un jour où nous n'ayons agi d'accord pour l'écrasement de la Révolution et le triomphe de la bonne cause. »

Voilà ce qu'il dit, cet homme, et il se rend cette justice qu'il a bien servi son souverain et son pays.

Pourtant, qui est-il, d'où vient-il et pour une aussi grave révélation quelle confiance devons-nous lui accorder?

— Une confiance pleine et entière.

C'est un diplomate de carrière, habitué à mesurer ses mots, qui a traité à Pétersbourg, à Rome, à Naples, les affaires les plus importantes; qui a été récompensé par son souverain de titres et de décorations qu'on ne prodiguait pas; qui a écrit très simplement, pour sa fille, une courte autobiographie, dont chaque paragraphe se trouve appuyé par des documents officiels, conservés dans ses archives : minutes autographes des dépêches qu'il écrivit, réponses autographes de ceux auxquels il les adressa. Pour l'explication des faits l'autobiographie se suffit à elle-même, il n'y faut joindre qu'une courte note préliminaire, sur le personnage.

Louis de Lebzeltern naquit en 1774 à Lisbonne où son père avait été accrédité par l'empereur depuis 1768, après avoir été chargé de missions aux Pays-Bas, en France et en Espagne; sa mère, mi-portugaise mi-française, était fille de Nicolas Arnaud de Courville et de Maria Nicolaya de Aguerra Leon y Ayala. Ces Arnaud étaient de Provence comme les Arnaud de Riez, de Som-

méjane, de Vitrolles et quantité d'autres. Entré à dix-sept ans dans la carrière diplomatique et attaché à la légation dont son père était titulaire, Louis de Lebzeltern passa en 1798 à Madrid où il resta trois années, puis à Rome où il resta cinq ans, se fit remarquer de Metternich qui l'avança et du pape Pie VII dont il gagna la confiance.

Il fut expulsé de Rome dans des circonstances qui devaient le lui assurer davantage encore et il fit preuve alors d'une présence d'esprit et d'une adresse qui le mettaient hors de pair. Metternich comprit quel auxiliaire il trouverait en un homme de ce caractère et il se l'attacha personnellement en se chargeant de sa fortune. En 1810, il l'emmena à Paris; de là, il l'envoya à Savone près du pape, peut-être pour négocier sa réconciliation avec Napoléon. Bien que quelques-unes des pièces relatives à cette négociation aient été publiées[1], on ne saurait dire qu'elle soit connue. Conseiller de légation à Pétersbourg, il y fut chargé du secret de l'empereur son maître, et derrière la façade officielle de l'ambassadeur, le comte de Saint-Julien, il traita directement avec l'autocrate les affaires sur lesquelles les deux souverains exigeaient la plus entière discrétion. C'est ainsi que, nonobstant l'alliance conclue entre la France et l'Autriche le 14 mars 1812 M. de Lebzeltern porta les assurances d'amitié de son maître à l'empereur Alexandre et qu'il combina avec lui les moyens de rendre profitable une liaison qui demeurerait secrète jusqu'au jour où les revers des Français permettraient de la publier

On verra par le détail qu'en donne Lebzeltern lui-même, par les dépêches qu'il adressa à l'empereur et à Metternich, dans quelles conditions ce pacte fut formé

Lorsque par l'intermédiaire de mon jeune ami, le capitaine Jean Hanoteau, Son Altesse Impériale le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch eut reçu, de la gracieuse libéralité de Madame la comtesse d'Anthenaise et de Madame la comtesse Ch. de Cossé-Brissac[2], com-

1. *Le Pape Pie VII à Savone*, d'après les minutes des Lettres inédites du général Berthier au prince Borghèse et d'après les mémoires inédits de M. de Lebzeltern : par H. Chotard, Paris, 1887, in-12.

2. Le comte de Lebzeltern avait en 1823, épousé à Pétersbourg, Zénaïde, comtesse Laval, fille d'un Jean-François Laval, émigré en Russie, qui y prit du service, fut

munication de l'autobiographie du comte de Lebzeltern, et qu'il me fit l'honneur de m'en donner part, il m'apparut qu'une telle révélation importait essentiellement à notre histoire nationale. Elle n'intéressait, au contraire, que relativement l'histoire de Russie et, en particulier, celle de l'empereur Alexandre, à laquelle le grand-duc a consacré ses remarquables travaux. Le nouveau livre qu'il vient de publier à Saint-Pétersbourg (*Les Rapports diplomatiques de Lebzeltern, ministre d'Autriche à la Cour de Russie (1816-1826)*, comporte, après une copieuse introduction qui renferme une remarquable étude sur la politique de l'Autriche vis-à-vis de la Russie durant cette période de dix années, où elle ne cessa de contre-carrer ses desseins : 1° Les Rapports et Lettres de Lebzeltern à Metternich du 7/19 août 1816 jusqu'au 30/18 mai 1826; 2° les Lettres de Metternich à Lebzeltern du 18 novembre 1816 au 1er juillet 1826; 3° des extraits des dépêches de Metternich à Lebzeltern; 4° divers documents et pièces annexes : c'est là le complément inestimable des dépêches de l'ambassadeur autrichien Saint-Julien, des ambassadeurs français, Noailles et La Ferronnays, que le grand-duc a publiées en annexes de son livre sur *Alexandre Ier*. Dans celles-ci c'est avec une retenue officielle et quelque peu gourmée que s'expriment ces diplomates; dans celles-là, c'est avec une liberté, parfois un sans-gêne, souvent un pittoresque inattendu, que causent, sur toutes les matières de la politique russe, Lebzeltern et Metternich. Bien que les réminiscences n'y manquent point et que l'impression qu'on en garde, aussi bien du caractère de Metternich que de l'inauthenticité des *Mémoires* publiés sous son nom, soit assurément précieuse, ces documents ne sauraient présenter pour l'histoire de Napoléon un

conseiller privé et chambellan, et obtint un titre de comte par ukase du 28 février 1817. Fils et petit-fils de banquiers de Marseille et de Montauban, Jean-François Laval ou de Laval de la Loubrerie, descendait, dit-on, d'une famille ancienne du Quercy. De Zénaïde Laval, morte à Paris en 1873, le comte de Lebzeltern n'eut qu'une fille Alexandrine-Jeanne-Sophie-Thérèse, née le 1er janvier 1827, qui épousa le 11 mai 1852, Jean-Augustin, vicomte des Cars, troisième fils de Amédée-François-Régis de Pérusse, duc des Cars et d'Augustine-Frédéric-Joséphine du Bouchet de Sourches de Tourzel. Le vicomte des Cars mourut le 7 septembre 1860, laissant quatre enfants dont deux seulement dans le monde : madame la comtesse d'Anthenaise et madame la comtesse Ch. de Cossé-Brissac. Nous les prions d'agréer nos respectueux remercîments pour la faveur qu'elles ont faite au capitaine Jean Hanoteau de prendre copie de ces exceptionnels documents.

intérêt majeur : par contre, le grand-duc, ayant laissé de côté, dans les archives Lebzeltern, ce qui était relatif à la période napoléonienne, nous avons pu joindre à l'autobiographie qu'il nous a autorisé à reproduire les dépêches qui en forment les pièces justificatives, puisque, écrites à l'heure même, elles se réfèrent au point capital de la mission de Lebzeltern à Wilna.

Il faut admirer qu'il y ait encore des gens assez naïfs pour se laisser prendre à ce leurre des Archives diplomatiques. Si l'on y trouve des parties de vérité, c'est qu'on a oublié de les en retirer, à moins qu'on ne les y ait placées à dessein afin de compromettre et de perdre quelque homme, ou de fournir ainsi une leçon d'histoire. Ceux qui s'évertuent à démontrer le patriotisme désintéressé d'un diplomate qui prodigua ses services à la nation française durant près d'un demi-siècle, trouveront aux Archives de Vienne le prix que savait y mettre le Cabinet autrichien, de même qu'aux Archives de Pétersbourg le prix que refusa de les payer le Cabinet russe, mais ce sont là des cas d'exceptions. On ne laisse guère traîner ce genre de reçus.

Ils se retrouvent pourtant. Si bien enfermés que soient les papiers, on dirait qu'ils ont la passion de sortir de prison, de paraître au jour, d'apporter à la conscience humaine une part de justice, d'entrer dans l'histoire; il leur faut la lumière et lorsqu'ils sont appelés à témoigner d'une grande injustice, et à la réparer, on dirait qu'obéissant à une puissance mystérieuse, ils ont hâte d'être délivrés. Au moins ceux-ci sont-ils porteurs de vérité. Que M. de Lebzeltern, bon serviteur de l'empereur son maître, ait agi selon les ordres qu'il avait reçus et les ait exécutés avec une adresse et une intelligence remarquables, cela est du côté autrichien et, de ce point de vue, M. de Lebzeltern ne saurait être assez loué par ses compatriotes; nous-mêmes n'avons point à attaquer un homme qui remplissait son devoir; mais nous pouvons juger la politique autrichienne, et, en admirant sa perfidie, nous étonner aux moyens qu'elle employa et sur lesquels, durant un siècle, elle sut tromper la bonne foi des peuples d'Europe. Surtout devons-nous nous unir à présent pour suivre, d'après ces premières certitudes, des investigations sur les points demeurés obscurs. Il en est encore

infiniment; car, durant cette période, la France n'eut point affaire seulement à des puissances adverses, qui avaient le droit de la combattre et de la vaincre; elle n'eut point seulement à se défendre contre des fils égarés que la passion politique avait engagés dans les rangs étrangers; elle fut trahie et livrée par des hommes qui portaient à leur chapeau à plumes blanches la cocarde nationale et dont l'habit, brodé sur toutes les tailles, annonçait les hautes dignités. Déjà, à Berlin et à Pétersbourg, M. Bailleu et M. de Martens, ont commencé l'œuvre justicière. Quelle heure choisira pour apporter le châtiment « le Temps, l'Inconnu formidable »?

FRÉDÉRIC MASSON.

Extraits des « souvenirs, biographie, état des services » du comte de Lebzeltern.

... Revenu avec mon illustre chef [M. de Metternich] à Vienne et à Laybach, où se trouvait l'Empereur François, et nommé conseiller aulique, je fus envoyé en qualité de conseiller de légation à Pétersbourg en novembre 1810, sous des auspices désavantageux, car je dus y débuter par annuler une transaction de grave importance que M. le comte de Saint-Julien avait de son propre chef, sans autorisation, conduite à terme. La plus grande preuve de dévouement qu'il m'ait jamais été permis d'offrir à mon souverain a été celle d'obéir à ses injonctions précises et directes, en consentant à y tenir une correspondance séparée, à l'insu de M. de Saint-Julien.

La force des choses devenant plus puissante que celle de ma volonté, je me trouvai bientôt en relations immédiates avec l'Empereur Alexandre, et des affaires de haute politique furent traitées entre nous jusqu'au départ de Sa Majesté pour Vilna. Le traité d'alliance entre l'Autriche et la France venait d'être signé (14 mars 1812). Une guerre entre la Russie et la France devenait imminente. L'ordre me parvint de me rendre à Vilna, chargé d'une mission secrète, à laquelle (et peu de monde l'a su) l'Empereur de Russie a dû en grande partie ses succès, car il lui fut loisible de porter toutes ses forces sur un rayon étroit, en face de l'ennemi, et de dégarnir entièrement le reste de l'Empire sur une immense étendue, ayant ses flancs à l'abri de tout danger. Grands et inappréciables furent les services que rendirent alors à la cause de la légitimité, à celle de l'affranchissement des peuples, la fermeté inébran-

lable des principes de l'Empereur François, la loyauté de sa marche et la sagesse des combinaisons du chef du cabinet autrichien.

Après être resté du 14 mai jusqu'au 3 juin à Vilna, y traitant directetement avec l'Empereur Alexandre, je me dirigeai vers Dresde, chargé d'ouvertures de la part de ce souverain pour Napoléon et d'expéditions politiques de tout genre. Par suite d'une méprise dans mon passeport russe, je fus contraint d'entrer par Brzecz-Litowsky dans le royaume de Pologne. A peine eus-je touché le sol polonais que j'y fus arrêté, escorté et forcé de me rendre à Varsovie; Napoléon passait le Niémen à la tête de 420 000 hommes et de 74 000 chevaux. Je me trouvai dans le plus sérieux embarras. Beaucoup de bonheur et, j'ose le dire, un peu d'adresse me facilitèrent les moyens d'anéantir tous mes papiers. Dès lors je respirai; mon gouvernement ne pouvait plus être compromis.

Le Roi Jérôme répondit par des prévenances et des excuses à mes plaintes et à mes protestations, mais en déclarant toutefois ne pouvoir me délivrer de passeport pour retourner en Autriche sans ordre supérieur. Enfin une lettre de Thorn, du conseiller Floret, expliqua l'énigme. Napoléon, instruit par l'ambassadeur Lauriston de mon départ pour Vilna et admettant la possibilité que j'abordasse le royaume de Pologne, avait envoyé l'ordre sur toute la frontière de me diriger sur son quartier général. L'intention de l'Empereur, ajoutait cette lettre, était de m'attacher à sa personne et me conduire en Russie. M. de Floret faisait comprendre que Napoléon couvait de grandes méfiances contre l'Autriche et qu'il était urgent de les dissiper. Rentrer avec l'armée ennemie dans un pays où je venais d'être comblé de témoignages de confiance et de la plus haute bienveillance, était une chose à laquelle je n'aurais jamais souscrit au prix même de ma vie; refuser de rejoindre Napoléon eût été confirmer ses soupçons et risquer d'attirer de graves compromissions à ma Cour. Le ciel m'inspira. Je me rendis à Thorn assez lentement pour n'y plus trouver le duc de Cadore qui m'y avait attendu jusqu'à la veille. Je m'empressai d'y rédiger un rapport que M. de Floret transmit aussitôt à ce ministre et j'obligeai ce diplomate à m'expédier sur l'heure en courrier à Vienne. M. de Floret légalisa la minute de ce rapport que le comte de Stackelberg prit ensuite le soin d'envoyer à l'Empereur son maître. Sa Majesté put y relever des preuves de ma loyauté; elle vit que je n'avais point trompé sa confiance.

Je rencontrai l'auguste Cour à Prague où se trouvait l'impératrice Marie-Louise et j'ai soumis à mon chef plusieurs mémoires du 29 mai et 19 juin 1812 qui renfermaient les résultats de ma mission à Pétersbourg et ceux de mon séjour à Vilna et des concerts qui y avaient été arrêtés.

De retour à Vienne et établi intermédiaire entre les deux cabinets

d'Autriche et de Russie, mes courses fréquentes et secrètes à Grätz, où s'était retiré l'envoyé russe, continuèrent jusqu'à mon expédition au quartier général de Kalisch, chargé de l'offre de la médiation de l'Autriche, système habile qui lui rendait possible de se délier avec dignité de ses engagements et moyennant lequel, en se plaçant entre les puissances belligérantes et se jetant au milieu de leurs conflits, l'Autriche se créait d'un côté un rôle aussi prépondérant que favorable à ses intérêts, d'un autre elle se ménageait le temps nécessaire pour se renforcer dans son intérieur et réorganiser son armée; dans tous les cas elle se réservait le choix du moment le plus avantageux pour prendre un parti.

Attendu avec impatience à Kalisch, j'y arrivai le 5 mai 1813. Depuis ce moment, je ne quittai plus l'Empereur Alexandre jusqu'à la réunion des quartiers généraux à Heidelberg.

Reproduire ici, même en abrégé, les nombreuses négociations qui signalèrent cette grande époque de nos temps et auxquelles je pris part, les courses multipliées que les intérêts de l'auguste service m'obligèrent à entreprendre, les batailles dont je fus le témoin, les privations que j'eus à subir serait un travail de longue haleine; je ne citerai que quelques épisodes de cette existence active. Arrivé à Gitschin, où j'étais venu de Reichenbach, porteur du traité secret d'alliance que j'avais négocié avec la Russie et que M. le comte de Stadion trouva mûr et avancé lorsqu'il vint y apposer sa signature, il advint que, dans le même moment, M. le comte de Metternich faisait accepter formellement à Dresde la médiation de l'Autriche par l'Empereur des Français et que ce ministre s'y était engagé à obtenir des Cours de Russie et de Prusse leur consentement à la prolongation d'un armistice. Position extraordinaire et difficile qui motiva les conférences de Ratiborsitz où j'amenai les plénipotentiaires de ces puissances. Ils refusèrent à l'unanimité de se charger de faire agréer une pareille proposition à leurs souverains en échange des ratifications de l'Autriche au traité signé à Reichenbach qu'ils attendaient de jour en jour; M. de Stadion offrit sa démission plutôt que d'accepter une telle besogne. J'avais saisi toute la portée des vues du chef de notre cabinet; je partis pour Reichenbach seul, sans papiers ni instructions et en me confiant à mes propres ressources. A la suite d'un long et vif entretien avec Sa Majesté l'Empereur Alexandre, je réussis à vaincre ses oppositions, à apaiser ses méfiances et je fus porter le lendemain à Ratiborsitz les consentements des deux souverains de Russie et de Prusse. L'armistice fut renouvelé le 4 juin. L'Empereur François m'honora de la croix de l'Ordre royal de Saint-Etienne.

Conférences à Opoczna et à Gitschin. Les trois puissances belligérantes entamèrent ensuite des négociations à Prague, où je devins inter-

médiaire entre le cabinet médiateur et le duc de Vicence. Ces négociations furent rompues à minuit, le 10 août, par le fait de la France, et le plénipotentiaire français, au désespoir d'avoir été joué par Napoléon qui ne voulait point de paix, prévit toutes les funestes conséquences que devait lui attirer sa déplorable infatuation.

Triple alliance entre les trois Cours d'Autriche, de Russie et de Prusse.

La satisfaction de conduire l'Empereur Alexandre à Prague, d'y recueillir les élans de sa joie m'offrit une douce récompense de mes travaux.

M. le comte de Metternich avait déployé une si éclatante supériorité dans la direction de toutes ces négociations que l'histoire spéciale de cette époque serait d'une richesse inestimable en utiles enseignements pour le monde politique. Le traité de Vienne avait tranché les artères les plus vitales de l'Autriche; il ne lui était resté que quelques rares et minces bataillons. Napoléon n'avait pas voulu qu'elle périt, mais il avait voulu qu'elle vécût malade, épuisée, dans un état de marasme, et l'Europe la vit tout à coup renaître de ses débris, s'environner de respect, rentrer en lice, belle et forte autant que jamais.

Commencement immédiat des hostilités.

Pour opérer de tels phénomènes, il fallait un monarque adoré par ses peuples, doué d'une fermeté inflexible de principes, d'une grande force d'âme dans l'adversité, l'esprit de corps admirable et le patriotisme qui avaient survécu dans l'armée à tant de désastres, un homme d'État aussi supérieur qui, ayant devant lui tant de choses à recréer, à réorganiser, à refaire, avait su aborder avec courage une entreprise aussi ardue, et en qui le souverain avait placé sa confiance la plus illimitée. Une de ces combinaisons de moins et il eût été difficile, sinon impossible, de fournir à un développement aussi considérable de forces, après un passé aussi malheureux.

Remplissant près de l'Empereur Alexandre, outre mes devoirs diplomatiques, la vocation d'une espèce de juge conciliateur entre les trois quartiers généraux (quelquefois peu d'accord ensemble), mon activité ne pouvait manquer d'emploi. J'intervins à l'entrevue de Trachenberg qui détermina l'importante accession de la Suède et, entre autres affaires, je fus chargé à Töplitz de la convention relative aux approvisionnements pour l'immensité de troupes qui se trouvèrent agglomérées dans cette étroite vallée en septembre et octobre 1813, après l'infructueuse attaque de Dresde du 26 au 27 août et le glorieux combat de Culm. Enfin la mémorable bataille de Leipzic et le brillant combat de Hanau décidèrent du sort de la guerre pendant cette première période et les quartiers généraux se réunirent à Heidelberg.

J'en fus alors détaché par l'Empereur (novembre 1813) pour aller en Suisse y détruire le principe de la neutralité qui opposait une barrière aux progrès des armées.

M. DE LEBZELTERN A M. DE METTERNICH

N° 117

Litt. A.

Prague, le 29/17 mai 1812.

Monsieur le Comte.

Les ordres dont Votre Excellence m'a chargé en date du 25 d'avril étaient d'une importance majeure; elle ne rendait que plus sensible mon embarras à m'en acquitter près de l'Empereur, ce souverain étant parti pour Vilna depuis le 21/9.

Je supposais que Votre Excellence, en recevant la nouvelle de ce départ, me faciliterait les moyens de remplir ses intentions; mais l'urgence de ces communications devenait pressante et d'autant plus qu'entendant parler de la mission prochaine de M. de Narbonne à Vilna et ne connaissant pas l'ensemble des affaires, il pouvait encore être question d'une réconciliation ou même d'une entrevue entre les deux Empereurs de Russie et d'Autriche, et il me paraissait essentiel, sous plus d'un rapport, de dissiper les préventions que l'Empereur Alexandre avait emportées à notre égard et sur lesquelles il s'était expliqué avec beaucoup de chaleur. Si la guerre devait avoir lieu, il me semblait également important de fixer nos relations avec la Russie ou plutôt de nous faire envisager par elle dans l'attitude véritable où nous nous trouvions et d'éviter des complications aussi dangereuses pour nous que pour elle.

Je cherchai à être envoyé à Vilna par M. le comte de Saint-Julien sous divers prétextes; mais ce ministre y opposa des motifs qu'il déclina avec la plus estimable franchise. Je pris le parti d'expliquer à M. de K. ma perplexité et lui écrivis un billet ostensible en termes généraux qu'il expédia aussitôt à l'Empereur. Lorsque j'attendais la réponse de Sa Majesté, on reçut à son quartier général la dépêche de Votre Excellence du 28 avril qui portait mon rappel et l'ordre de passer à Vilna et j'appris qu'on m'y désirait avec curiosité et impatience.

J'avoue, monsieur le Comte, que j'avais espéré recevoir la permission de Sa Majesté de me rendre en congé à Lisbonne avant qu'un coup funeste de la Providence ne rendît un devoir sacré envers un père octogénaire trop tardif[1]; mais le service de mon Auguste Maître demandant

1. Le père du chevalier de Lebzeltern, Adam de Lebzeltern, était depuis 1768 ministre d'Autriche en Portugal. Né en 1735, il mourut le 4 janvier 1818 à Lisbonne.

ce nouveau sacrifice de ma part et l'emportant sur toute autre considération et sur les sentiments les plus chers à mon cœur, je n'ai eu d'autre pensée que d'obéir avec empressement aux ordres qui m'étaient transmis.

Mon départ de Pétersbourg eut lieu le 22/10 mai, non sans emporter des profonds sentiments et des regrets, bien dus à l'accueil et aux preuves de bienveillance que j'ai reçus dans cette capitale, surtout de la part de la Famille impériale.

Avant de lui soumettre le résultat de mon séjour et de mes démarches au quartier général de l'Empereur de Russie, j'ai l'honneur d'exposer à Votre Excellence dans les quatre rapports ci-joints la situation des affaires entre la Cour de Saint-Pétersbourg et celles de Constantinople, de Suède, de Londres et d'Espagne, aussi bien que j'ai pu en être informé. D'heureuses combinaisons m'ont fait ainsi remplir mon portefeuille au moment de mon départ; ce sont les secrets de la Cour de Russie et ils sont si bien gardés que j'ose garantir que personne ne les connaît ou, pour mieux dire, ne les connaissait à Pétersbourg, il y a un mois, époque où j'en fus informé.

La direction que j'allais prendre vers le quartier général de l'Empereur Alexandre ne pouvait qu'exciter l'attention du public, et il fallait prévenir les interprétations de M. de Lauriston. Je passai chez cet ambassadeur, lui communiquai l'ordre que j'avais d'aller notifier l'existence du traité d'alliance avec l'Empereur Napoléon et sa ratification, et en même temps d'inviter encore l'Empereur de Russie à tout tenter pour éviter les complications qui le menaçaient. Je délivrai mes confidences à l'ambassadeur de manière à le gagner et nous nous concertâmes sur le langage que je devais tenir à Vilna. Il me plaignit d'avoir cette commission et convint qu'il était bien désagréable d'aller communiquer à l'Empereur de Russie un événement qui lui était préjudiciel, sans même pouvoir lui donner connaissance du texte du traité : M. de Lauriston me parla avec une franchise extrême de l'état des affaires. Il espérait toujours une réconciliation, surtout s'il y avait une entrevue :

— « Ah! Dix minutes me suffisent. Mon Empereur vous empaumera notre Alexandre comme il voudra! »

Cette expression naïve ne fut point perdue pour moi et j'en fis usage ensuite en temps et lieu. M. l'ambassadeur me témoigna combien il avait à se louer de la marche qu'avait suivie la légation autrichienne à Pétersbourg. J'entrai en détail à cet égard et lui prouvai que tout ce que l'on nous enjoignait de Vienne étant concerté avec sa Cour, nous ne pouvions qu'avoir travaillé dans le même sens.

Je me convainquis que M. de Lauriston est, je crois, un très digne homme, mais crédule et surtout mal instruit au dernier point.

Je ne doute pas qu'il n'ait écrit à sa Cour dans le sens que je pouvais désirer. C'est surtout par la voie du chevalier de Bray, que tout le monde craint, j'ignore pourquoi, que j'ai tâché de bien styler l'ambassade française que je voyais rarement.

N° 117

Litt. B.

Sur la Turquie.

Quartier général de Vilna, le 29/17 mai 1812.

Votre Excellence aura relevé la position des affaires avec la Turquie dans le précis de l'entretien avec M. le chancelier que j'eus l'honneur de lui soumettre le 12 avril. Vous aurez été à même, Monsieur le Comte, de mieux juger que personne de quelle manière un événement si intéressant pour la Russie, désiré par tous ses vrais amis, a été retardé par l'opiniâtreté de M. le chancelier à soutenir une fausse démarche et par les faux principes qui basent sa politique, politique vraiment originale et dont nul autre que ce ministre ne peut pénétrer les ressorts et les vues; aussi est-il seul à la défendre et à la comprendre.

Les négociations de Bucharest furent traversées par ce ministre de toutes les façons. Le comte de Roumiantsow ne voulait pas la paix; il déclare aujourd'hui encore et me l'a répété à Vilna, qu'il ne la croyait nullement nécessaire ou avantageuse à la Russie dans ce moment, qu'au reste lorsque l'Empereur Alexandre la voudrait, ce ne serait que l'affaire d'une après-midi. Grâce à ces principes, le chancelier a constamment contrarié les mesures et les dispositions que l'Empereur Alexandre prenait pour atteindre le grand but de la paix sur laquelle Sa Majesté avait adopté, depuis plusieurs mois, des idées très diverses de celles que professait le comte de Roumiantsow. L'Empereur vit ses instructions balancées et annulées par celles du chancelier; il se vit arrêté dans sa marche par son ministre. Sa Majesté eut des altercations fréquentes avec lui et parut néanmoins tolérer cette opposition avec la patience et résignation qu'on met à souffrir un mal dont on n'est pas le maître de se débarrasser.

Il est vrai que ce souverain se laissait parfois séduire par les attraits que lui offrait toujours le comte de Roumiantsow : 1° il exposait sans cesse à Sa Majesté que la continuation de la guerre turque était propre à éloigner une rupture avec la France, qui aurait assurément lieu si cette paix se concluait; 2° il renouvelait l'espoir de conserver une partie des Principautés (article qui, par des raisons d'amour-propre, tient si vive-

ment à cœur au chancelier); cet espoir était entretenu par la considération qu'un arrangement avec la France était encore possible, que celui-ci ramènerait l'esprit de l'alliance d'Erfurth et que, la paix n'existant point avec la Porte, la France serait la première à procurer l'acquisition de ces provinces à l'Empereur Alexandre, garantie déjà par elle à Erfurth.

Je ne doute point, monsieur le Comte, que ce soit un des mobiles principaux qui ont dicté la conduite de M. le chancelier et le langage qu'il tient encore sur cet objet, un des motifs enfin qui lui ont fait désirer de traîner en longueur ces négociations jusqu'au moment où la rupture avec la France serait inévitable, croyant toujours pouvoir les maîtriser. C'est ainsi que ce ministre se méprenant toujours volontairement sur les dispositions du Divan, et tombant d'erreur en erreur, sans songer qu'ayant perdu tous les moments opportuns de faire cette paix, de déployer même un caractère de générosité dans les légers sacrifices auquels la Russie aurait dû souscrire, sans attacher le moindre prix à satisfaire aux vœux des puissances amies, le chancelier risquait par cette marche, si on l'eût laissé continuer, de se voir enlever toutes les chances favorables, d'être réduit à céder par une nécessité impérieuse tout ce qu'un jour les Turcs voudraient exiger, d'attirer à son souverain la plus cruelle et désastreuse complication.

D'après ce cercle vicieux d'idées et d'opinions, il était naturel que le chancelier entretînt toujours la plus grande jalousie à notre égard. Il attribuait l'offre de nos bons offices au désir que nous avions d'arracher dans une négociation à la Russie les Principautés; nos conseils lui paraissaient suspects; ils contrariaient ses vues, ils auraient pu entraîner l'Empereur Alexandre. Votre Excellence peut juger par là le degré d'exaspération que lui cause l'article 6 de notre traité avec la France qui renverse tous ses plans et ses espérances, article qu'il représente à l'Empereur sous les couleurs les plus envenimées, comme une haine de notre part contre l'Empire même, comme la suite d'un système tout nouveau exclusivement dirigé contre l'Empire de Russie, etc.

Il ne manqua pas de relever itérativement que dans le cahier que lui a adressé le duc de Bassano par le général de Narbonne (terme employé pour esquiver celui de manifeste qui convenait mieux à la hâte du ministère français), le duc de Bassano faisait souvenir à la Russie qu'un des avantages de l'alliance d'Erfurth était la garantie que l'Empereur Napoléon avait assurée à l'Empereur Alexandre des Principautés. Le comte de Roumiantsow affecta de répéter que la conclusion de ce cahier était de la nature la plus conciliante, que les réponses données au prince Kourakin étaient très pacifiques et que lui, chancelier, était fort obligé au duc de Bassano d'avoir rappelé lui-même que la garantie précitée était un des

avantages qui découlaient naturellement du rétablissement de l'ancien ordre de choses. L'arrière-pensée du comte de Roumiantsow en proférant ce discours n'échappera assurément pas à la haute pénétration de Votre Excellence. Je glisserai rapidement sur toutes les négociations qui eurent lieu à Bucharest jusqu'au moment où la Porte, devenant chaque jour plus récalcitrante et difficile, après avoir trompé les plénipotentiaires russes, l'Empereur Alexandre voulut rompre toute négociation, recommencer les hostilités et tenter un coup de main sur Roustchouk qui, en intimidant les Turcs les aurait rendus plus pliants, d'après l'avis de Sa Majesté. On l'en détourna à temps par des considérations sages et simples : la conquête de Roustchouk n'empêcherait pas que l'armée russe ne fût arrêtée au pied des Balkans, barrière presque inexpugnable qui a sauvé le Croissant dans des dangers immenses; l'Empereur altérait les dispositions pacifiques de la Porte, s'aliénait et perdait le Grand-Vizir qui s'était montré si zélé partisan des intérêts de la Russie; Sa Majesté rendait enfin l'œuvre de la paix presque impossible; le moindre revers eût obligé son armée à se replacer derrière le Danube; mais si la tentative sur Roustchouk ne réussissait pas, cas admis comme presque probable dans l'esprit même des militaires, Sa Majesté aurait compromis gratuitement l'honneur de ses armes, aurait renoncé à l'opinion favorable que leurs derniers succès leur avaient acquise et, en excitant l'orgueil et l'audace des Turcs, Sa Majesté aurait fermé toute voie à un arrangement. Ces raisonnements portèrent coup. Des ordres furent expédiés à la hâte au quartier général et ils arrivèrent à temps pour prévenir le renouvellement des hostilités.

Néanmoins le Divan pencha davantage vers la paix; les bons offices du ministre d'Angleterre (dont je donnais un indice à Votre Excellence il y a longtemps), ceux de la Suède que j'eus l'honneur de lui détailler pareillement, balancèrent et arrêtèrent l'effet des démarches de la France. Le Grand-Vizir annonça au général Kutusof qu'il avait reçu des pleins-pouvoirs plus étendus pour négocier. Le général lui répondit qu'ayant accepté la base du Sereth, il ne pouvait traiter que sur ce principe convenu (et point ratifié par la Porte), sans quoi il regardait la proposition de renouer des négociations comme un leurre pour gagner du temps.

Dans cet intervalle, le ministre anglais Canning travaillait toujours le Divan et il écrivit à Pétersbourg une lettre en janvier ou février annonçant que la Porte était mieux disposée à une réconciliation, qu'on s'entendrait facilement sur une base raisonnable, pourvu que la Russie n'insistât pas sur ses prétentions en Asie. L'on remit cette lettre à M. de Roumiantsow et il la garda presque un mois dans son portefeuille sans la communiquer à l'Empereur. M. Canning réitéra des démarches

auxquelles la Russie n'était nullement en droit de s'attendre de la part d'un ennemi et qu'elle doit au même bonheur inespéré qui lui a fait trouver dans le prince royal de Suède, ancien général français, un allié complètement dévoué ; le ministre anglais ajoutait dans sa lettre que si la Russie laissait encore échapper cette occasion, elle devait renoncer à l'espoir de s'arranger avec la Porte et s'exposait de plein gré aux plus dangereuses complications. Cette intervention a été ignorée à Pétersbourg par les mieux informés.

L'Empereur, irrité contre le chancelier, pressé par la lettre de M. Canning et par les conseils réitérés de l'Angleterre et de la Suède, pressé bien davantage par l'approche des troupes françaises, nombreuses et supérieures aux siennes dans ce moment encore, excité encore plus vivement par la nouvelle de notre alliance avec la France dont il ne connaissait pas toute l'étendue, se trouvant tout à fait dégarni sur sa frontière limitrophe à notre Empire, l'Empereur, dis-je, entrevit tout le danger où son chancelier l'avait placé et ne songea plus qu'à réparer le temps perdu avec un préjudice si immense pour ses intérêts.

L'amiral Tschitchagow, dont je dépeignis à Votre Excellence les talents et le caractère emporté, fut consulté par Sa Majesté. Cet amiral n'épargna pas le chancelier, démontra à l'Empereur que ce ministre avait constamment entravé la négociation, croisé M. d'Italinsky et son souverain, exposé l'Empire à un danger réel et il offrit ses services à Sa Majesté. Elle les accepta et lui donna les facultés les plus grandes. M. de Roumiantsow tâcha encore de les limiter et d'attirer l'amiral dans ses principes ; ce dernier lui répondit qu'il ne recevait d'ordres ni d'instructions que de l'Empereur et il s'ensuivit une querelle assez vive entre eux. Le chancelier expédia secrètement un courrier au général Kutusof, le prévenant que l'amiral allait lui enlever le fruit de ses travaux, qu'il ne lui manquait que l'ordre de Saint-Georges et que le moyen de l'obtenir était de conclure la paix avant l'arrivée de M. Tschitchagow. Il autorisait M. de Kutusof à terminer sur la base du Pruth, à se relâcher sur les prétentions en Asie ; la Servie, ainsi qu'il était convenu, resterait sous la domination de la Porte, sous les conditions d'un armistice général dont la Russie serait garante et la conservation des privilèges dont les Russes jouissaient dans cette province avant la guerre. En attendant, M. de Roumiantsow retarda la rédaction du pouvoir général destiné à M. de Tschitchagow et partit pour Vilna sans le lui avoir délivré.

Ce dernier, en pénétrant le motif de cette omission, jeta feu et flamme contre le chancelier et se disposa à aller s'en plaindre à Sa Majesté ; il reçut en route l'ukase expédié par l'Empereur lui-même et M. de Tschitchagow se rendit à Bucharest, muni des instructions les plus amples et portant, à ce qu'on m'assure, l'autorisation, s'il ne trouvait pas la paix

faite, de rendre les Principautés dans leur intégrité, d'offrir même des sommes considérables (que l'Angleterre paraît encore disposée à avancer à la Russie), enfin de conclure une pacification à tout prix. Je ne m'étonnerais même pas qu'il fût question d'autres avantages à offrir à la Porte, quelque cession de territoires en Asie, connaissant la chaleur avec laquelle Sa Majesté suit, dans le premier moment, l'idée qu'elle adopte.

Mais le but de la mission de M. de Tschitchagow ne se borne pas à la paix; il est chargé d'activer de tous ses moyens une alliance offensive et défensive avec la Porte, de tout tenter pour l'amener à ce point, d'en obtenir enfin le libre passage de mer et de terre pour les forces navales et les troupes russes qui seraient dans le cas d'opérer une diversion contre la France.

L'amiral Tschitchagow aura le commandement en chef de la marine russe dans la mer Noire dont j'annonçai l'armement à Votre Excellence, il y a plusieurs mois. La division du duc de Richelieu, de 12 à 13 000 hommes que l'on renforcera de quelques bataillons sera mise à sa disposition et M. de Tschitchagow dirigera la diversion à laquelle ce corps est destiné, soit en Italie de concert avec les Anglais, soit même en Espagne.

Je ne crois nullement qu'il puisse être chargé d'autres objets et bien moins qu'il s'agisse de desseins médités contre nous, d'abord parce que l'on sait à Pétersbourg l'attachement que la Porte nous voue, basé sur la reconnaissance envers une Cour qui l'a sauvée dix fois de sa perte, en second lieu parce que l'Empereur Alexandre, supposant même qu'il nous garde quelque rancune, ne voudra jamais augmenter dans ce moment les embarras auxquels il doit déjà tenir tête. Je crois au contraire qu'il évitera de nous donner des sujets d'embarras ou de mécontentement de ce côté. Un des principaux résultats que l'on veut amener par une prompte paix avec la Turquie est sans doute de renforcer l'aile gauche de la Grande Armée par celle du Danube, dans le cas où nous nous bornerions au rôle d'auxiliaires et à ne donner à la France que le contingent stipulé. Dans le cas où il n'en fût pas ainsi et que nous prissions l'offensive, le corps de 40000 hommes (qui se forme) du général Tormasow, placé pour nous observer, ainsi que j'en prévins Votre Excellence, aurait ordre de se retirer en disputant le terrain et recevrait les renforts successivement et d'après le besoin que lui fournirait l'armée du Danube, laquelle serait postée de manière à pouvoir se porter soit vers le général Tormasow, soit vers l'aile gauche de la Grande Armée d'Occident.

Veuillez agréer, Monsieur le Comte,...

P.-S. — D'après les données plus haut mentionnées, je ne puis douter

que la paix avec la Porte n'ait lieu incessamment et, d'après les explications de notre part qui rassurent la Russie sur le rôle plus ou moins extensif que nous jouerons, il est vraisemblable que la majeure partie de l'armée du Danube sera au plus tôt dirigée sur l'aile gauche de la Grande Armée, jugée trop faible.

N° 117

Litt. C.

Sur la Suède.

Quartier général de Vilna, le 29/17 mai 1812.

Monsieur le Comte,

Il me paraît, d'après les rapports des divers ministres étrangers à la Cour de Stockholm, que le ministère suédois s'est appliqué à les induire en erreur, tant sur l'attitude que le Roi voulait conserver que sur la nature de ses relations avec la Russie. J'ai des raisons de supposer que le sens dans lequel j'eus l'honneur d'informer Votre Excellence sur ces objets, dès le principe de la négociation entamée il y a quelques mois à Pétersbourg avec beaucoup de secret, est conforme à la vérité.

Le cabinet suédois visait d'abord à la neutralité armée. (D'après mon opinion, le Prince Royal ne pouvait douter que l'Empereur Napoléon ne tolérerait pas une attitude dont son esprit soupçonneux eût placé tous les avantages du côté de l'Angleterre et je crois que ce système de neutralité n'était que le prétexte nécessaire à la Suède pour parvenir au degré d'armement qu'elle voulait atteindre et qu'il fallait motiver aux yeux de la nation comme à ceux des puissances étrangères.) Mais l'invasion de la Poméranie et la série de procédés vexants qui l'accompagnèrent, le mépris avec lequel l'Empereur Napoléon affecta, au commencement, d'accueillir les représentations de la Cour de Stockholm, firent dévier la dernière de ces premières dispositions. Une complication entre la Russie et la France semblait inévitable et le Prince Royal qui avait toujours entretenu les meilleures relations avec l'Empereur Alexandre et cherché à gagner sa confiance, fut le premier à faire des avances près de Sa Majesté. Ce souverain les reçut longtemps avec froideur; il se méfiait trop du prince de Ponte-Corvo. Plus tard l'Empereur a été dans le cas d'accepter les propositions les plus avantageuses et nullement d'en faire, bien moins encore d'offrir la restitution d'une partie de la Finlande. C'est à quoi Sa Majesté ne se serait jamais prêtée pour plusieurs fortes raisons, excepté dans la dernière des extrémités. La seule considération que M. de Roumiantsow gérait le ministère suffisait pour écarter cette idée.

Il faut connaître l'orgueil, la vanité avec laquelle ce ministre rappelle complaisamment en toute occasion le traité de Friderickshavn, ce monument de gloire pour la Russie, qui, d'après le chancelier, le place sur la même ligne avec le maréchal Romanzow, pour juger s'il aurait proposé la cession d'un pouce de terrain dans la Finlande.

L'on n'eut de peine à Saint-Pétersbourg qu'à modérer l'empressement du Prince Royal, puisque le cabinet russe, fidèle à ses principes quelque impolitiques et mal adaptés aux circonstances actuelles qu'ils pouvaient être, ne voulait, par aucune alliance, soit avec la Suède ou l'Angleterre, offrir un grief fondé à l'Empereur Napoléon, ni matière à colorer son manifeste et voulait, en se conservant libre d'engagements jusqu'au dernier moment, laisser des portes ouvertes à un arrangement possible encore avec ce souverain.

Permettez, Monsieur le Comte, que je me réfère aux diverses notions que j'eus l'honneur de soumettre à Votre Excellence sur ces objets et sur le point de vue sous lequel l'Empereur Alexandre a envisagé les actes hostiles commis par la France contre la Suède. Il les rapportait à lui-même et a toujours cru qu'ils avaient pour but, en provoquant la Suède, de l'exciter à prendre des engagements avec la Russie dans l'espoir que celle-ci se laisserait entraîner par l'appât d'avantages et de coopérations et se trouverait jetée hors de la ligne de conduite passive qu'elle affectait de conserver.

Lorsque la démarche de M. le comte de Neipperg à Stockholm mit à même le Prince Royal de proclamer ses principes avec éclat et ostentation, il ne parla encore que de ses désirs de conserver la paix, il fit l'éloge et l'apologie du système de la Russie au détriment de celui de l'Empereur Napoléon d'une manière qui lui gagna tous les cœurs à Saint-Pétersbourg, et, je ne puis ni dois le dissimuler, l'on fut bien aise que nous nous fussions attirés cette déclaration au moment où nous venions de nous lier à la puissance qui y paraît sous un jour si défavorable. Le Prince Royal y réitérait l'assurance que son seul vœu était de conserver, de concert avec la Russie, une neutralité armée. Les informations que Votre Excellence doit avoir reçues de divers côtés portèrent que la Cour de Stockholm ne se joindrait pas à la Russie, pourvu que l'on reconnût la neutralité de la Suède, que la Russie avait déjà offert de lui rendre une partie de la Finlande à condition que la Suède voulût coopérer d'une manière active dans une guerre contre la France, etc. La plupart des Cours, et surtout celle de Danemark, ne supposent point la Suède tout à fait décidée sur le parti qu'elle suivra ; elles crurent enfin et croient qu'en reconnaissant sa neutralité, on préviendrait par là qu'elle ne se jetât dans le parti de la Russie.

D'après mes renseignements, je ne puis juger ces notions que mal

fondées. Elles me prouveraient que le ministère suédois a adroitement soustrait ses négociations à la connaissance des observateurs.

Le traité entre la Russie et la Suède était confectionné et signé lors de la déclaration du Prince Royal du 30 mars. Il fut ratifié aussitôt par la Russie et la ratification suédoise finale doit en être arrivée à Pétersbourg, quatre ou cinq jours avant mon départ. Ce fait m'a été nié par plusieurs, principalement par le comte de Lœwenhielm qui a mis beaucoup de chaleur à le contester. Sans me rendre garant de son existence, je n'y prête pas moins foi et pense ne m'être nullement écarté de la vérité dans les données que j'ai soumises à Votre Excellence il y a longtemps sur les principales stipulations de ce traité.

Je suis fondé à croire qu'il a le caractère d'une alliance défensive. Il ne pourrait être différent à cause des constitutions de la Suède. L'Angleterre n'y est point comprise, mais il y est déclaré qu'elle peut y adhérer. Ce traité doit contenir une garantie réciproque des États des deux parties contractantes, des articles relatifs à la liberté de la navigation de la Baltique, à la non-reconnaissance des décrets de Berlin, Milan et Trianon et à l'indépendance commerciale des deux gouvernements, à une coopération active, en cas d'attaque de la France, qui consisterait à porter cinquante mille hommes dont 25 000 Russes et 25 000 Suédois sur le flanc de l'armée française, moyennant un débarquement sur quelque point de la côte de la Baltique (coopération pour laquelle la Russie prépare des moyens maritimes de transports considérables à Cronstadt et dans les chantiers de Pétersbourg). Enfin, ce traité doit stipuler une parfaite intelligence entre les deux parties contractantes, tant pour la guerre que dans les négociations avec la France qui pourraient encore la prévenir ou succéder à une rupture, la garantie faite à la Suède de l'acquisition de la Norvège effectuée, soit en suite de la guerre, soit à exiger et obtenir en cas de négociations.

Je dois ajouter à ces informations, vagues quant aux détails mais importantes, que ce traité éventuel suppose la possibilité d'une réconciliation avec la France et ne l'exclut sous aucun aspect, que les deux puissances de Russie et de Suède sont disposées à faire des sacrifices à leur désir de conserver la paix et d'éviter les chances toujours douteuses d'une guerre, mais qu'elles sont résolues à recouvrer leur indépendance politique et commerciale et à la maintenir.

Le secret était trop bien gardé à Vilna et n'y était connu que de trop peu de personnes pour que je puisse y avoir acquis la moindre confirmation de ces données, mais je n'y voue pas moins de la confiance.

J'appris seulement au quartier général russe que le Prince Royal, dans les dépêches arrivées le 27 mai, tient, à ce qu'on m'assure, le langage le plus modéré à l'Empereur Alexandre, qu'il se témoigne disposé

à se prêter à tous les arrangements compatibles avec la dignité et l'intérêt de la couronne, qu'il invite l'Empereur à éviter une guerre s'il le peut et à entrer dans des pourparlers avec la France, s'ils étaient de nature à amener un résultat avantageux et la conservation de son indépendance. Le Prince Royal réitérait ses instances et ses vœux pour l'immédiate conclusion de la paix turque et il en exposait la nécessité, ainsi que d'un traité d'alliance avec la Porte, avec chaleur et sous des points de vue politiques et militaires. L'on savait à Stockholm, lors de la date de ces dépêches, la démarche faite par le cabinet français près du ministère anglais.

Enfin l'Empereur Alexandre et le Prince Royal, remplis d'estime l'un pour l'autre, aujourd'hui désirent se connaître personnellement; je ne serais nullement surpris de voir réaliser le projet dont j'eus l'honneur de parler à Votre Excellence il y a plusieurs semaines et d'apprendre après la clôture de la diète d'Orebro, l'arrivée du Prince Royal de Suède incognito à Libau où l'Empereur irait à sa rencontre, si la proximité d'une explosion ne s'y oppose.

M. le général Tharogt, nommé ministre de Suède à la Porte, ainsi que M. le baron Rosen, sont arrivés vers le milieu de mai à Pétersbourg. Ils se rendirent au quartier général de Vilna d'où, après trois à quatre jours de résidence, ils partirent le 27 mai pour se rendre à Constantinople. Ce général y arrivera vraisemblablement à la même époque que M. Liston, ministre de Sa Majesté britannique près du Grand-Seigneur, parti de Londres depuis quelque temps.

N° 117

Litt. D.

Sur l'Angleterre.

Quartier général de Vilna, le 29-17 mai 1812.

Parmi les négociations suivies à Pétersbourg avec le plus grand secret, celle relative à l'Angleterre est la plus difficile à pénétrer et je suis loin d'en être instruit comme je le désirerais.

Je ne répéterai point ici les informations que j'ai soumises à Votre Excellence avant la mission du prince Lubomirsky et depuis son retour, je ne citerai point de nouveau les réponses, frappées au coin de la sagesse et de la modération, faites à cette Cour par le marquis Wellesley, et me bornerai à offrir ici le même tableau que dans mes rapports précédents, c'est-à-dire que M. de Roumiantsow a entravé autant qu'il a pu les négociations entamées à Orebro entre M. Thornton et le général de Suchtelen

dont les pouvoirs n'étaient point aussi amples que je le marquai à Votre Excellence, mais au contraire très limités, et le chancelier imagina toutes sortes de faux-fuyants pour gagner du temps, tandis que les avances envers le cabinet de Londres ont toujours été faites pour la Cour de Saint-Pétersbourg, il est vrai par des voies non officielles, et même elles furent reçues bien longtemps avec froideur par le ministère anglais. Le Prince Royal de Suède a efficacement contribué à rapprocher les deux Cours.

Depuis que l'Empereur est à Vilna, sans calculer ni lieues ni distances et croyant être bientôt attaqué, il met le plus grand empressement à accélérer le cours de cette négociation. L'on ne peut reprocher aux Anglais d'avoir excité la Russie à la guerre. Votre Éminence en a reçu la preuve par la réponse de Lord Wellesley que je lui ai soumise; ils tiennent aujourd'hui le même langage. Une lettre du Prince Régent, arrivée récemment, exhorte comme toujours l'Empereur Alexandre à conclure la paix avec la Turquie à tout prix, approuve que la Russie, dans la situation où en sont aujourd'hui les choses, se tienne sur la défensive et ne provoque point la guerre. Le Prince engage même l'Empereur à s'arranger, s'il le peut, sans compromettre sa dignité et son indépendance et à sauver ce dernier appui à l'Europe. Du moins m'assure-t-on que c'est le sens de cette lettre et je le crois d'autant plus volontiers qu'il coïncide parfaitement avec le langage tenu constamment par le cabinet de Saint-James. Il est naturel que la Grande-Bretagne, qui connaît bien cet Empire et ses chefs, ne veuille pas s'exposer à le voir se jeter de nouveau dans les bras de la France, ce qui serait le résultat infaillible d'une paix amenée par des revers et, quant à la Péninsule, la Russie, par le seul fait de son attitude, a déjà opéré une puissante diversion en faveur des Espagnols et les Anglais ont des forces suffisantes pour continuer la lutte sanglante qui s'y est établie. Ils y prendront même bientôt l'offensive, à en juger d'après une longue lettre détaillée de Lord Wellington que j'ai lue récemment, où ce général déploie autant de grandes vues comme homme d'État et politique que comme guerrier.

Les Anglais ont été et sont loin d'exiger que la Russie fasse une paix ostensible avec eux ou qu'elle ouvre ses ports à leur pavillon; au contraire, ils lui ont conseillé de ne faire aucune démarche compromettante et ils se contenteraient de faire un commerce borné sous pavillon neutre, comme ils l'ont pratiqué depuis deux ans. Ils ont offert toutes les facilités possibles à son commerce et même l'envoi des métaux en échange des productions de la Russie afin d'augmenter la circulation du numéraire et relever son crédit.

J'ignore à quel point en sont les négociations. L'on me dit seulement

qu'il y a plusieurs difficultés, entre autres relativement à la convention pour les subsides, la Russie exigeant des avances et l'Angleterre ne voulant les stipuler que conditionnellement, puisqu'elle n'a pas de confiance dans la durée de la guerre et doit se justifier aux yeux du Parlement, aujourd'hui surtout où le système de livrer des subsides aux puissances continentales répugne si fort à la nation qui y préfère des coopérations actives sur une échelle plus large qu'auparavant.

Au reste, l'on m'assure que la Grande-Bretagne accompagne le langage modéré et généreux qu'elle tient à la Russie par l'offre, si elle ne peut éviter la guerre, de tous les secours qui sont au pouvoir de l'Angleterre compatibles avec les sacrifices immenses qu'elle fait dans la Péninsule.

Une expédition se préparait en Sicile, mais l'on ignore si elle est destinée à agir en Dalmatie ou sur quelques points de l'Italie; la plupart des nouvelles disent dans le royaume de Naples ou du côté de Gênes. Elle serait composée de 15 000 Anglais, 25 000 Siciliens commandés par des officiers anglais et 6 000 Sardes dont j'ai parlé à Votre Excellence.

Les intelligences que les Anglais se sont ménagées en Italie comprennent le Tyrol et s'étendent même en Suisse. Il y eut récemment en Bavière plusieurs agents saisis et arrêtés, mais les filières avec le Tyrol ne furent point découvertes, et ces individus n'étaient point à même de rien découvrir d'essentiel.

Quelques partis de mécontents en Suisse doivent avoir fait des propositions au ministère de Russie, il y a quelques mois, mais elles furent accueillies avec indifférence. Je ne sais si, depuis, ces ouvertures ont eu quelque suite.

N° 117

Litt. E.

Sur l'Espagne.

Quartier général de Vilna, le 29/17 mai 1812.

Si les affaires, dans la Péninsule, ont pris depuis quelque temps une tournure favorable pour les partisans de Ferdinand VII, on doit l'attribuer principalement à la sagesse des opérations de Lord Wellington, aux sacrifices que voue l'Angleterre à la cause de ses alliés et à la constance inébranlable des nationaux. Mais ce ne sont pas les seules raisons. Il faut encore, à ce qu'il me paraît, assigner les nouveaux succès remportés par les armées combinées à la diminution des forces françaises et à la diversion puissante opérée par l'attitude de la Russie. Le gou-

vernement espagnol a senti cette vérité, et, partie par reconnaissance, partie pour encourager l'Empereur Alexandre, il a offert, il y a peu de mois et dans les moments de sa majeure détresse pécuniaire, des secours considérables en hommes et en argent (6 millions de pesetas) à ce souverain. Les Espagnols proposaient même à la Russie de conclure avec eux un traité direct et sans l'intervention anglaise. La base était d'agir d'une parfaite intelligence et réciprocité en cas de guerre entre la Russie et la France quant aux opérations militaires, et de ne point faire de paix avec l'Empereur Napoléon sans le concours de l'Espagne et sans l'admettre dans les négociations.

L'individu chargé de ces propositions avait la commission de nous en faire du même genre, supposant que la Russie nous avait attirés dans sa cause.

J'ignore si ces données, tout à fait inconnues à Pétersbourg, sont parvenues à la connaissance de Votre Excellence.

Le ministère de Saint-Pétersbourg évita d'entrer dans des explications avec le gouvernement de Cadix. Elles eussent été de nature à compromettre fortement son système défensif et sa résolution de ne donner aucun motif légitime de plaintes à l'Empereur Napoléon.

Cependant, trois semaines avant mon départ, une personne de ma connaissance fut expédiée à Londres afin d'entrer dans des pourparlers préliminaires avec les gouvernements anglais et espagnol sur les diversions qui pourraient être plus utiles aux Espagnols, soit chez eux-mêmes, soit ailleurs.

Je ne crois pas cependant que la Russie acceptera de l'argent des derniers. Du moins plusieurs personnes influentes qui admirent avec enthousiasme les efforts des peuples de l'Espagne ont-ils représenté combien il serait opposé à la dignité de l'Empereur de Russie de priver ces infortunés de ressources déjà si fortement diminuées par la séparation d'une partie des colonies américaines et tandis qu'ils luttent journellement contre toutes sortes de privations.

L'individu précité partit pour Londres très indisposé contre le comte de Roumiantsow. Le chancelier avait promis de le munir d'autorisations suffisantes et d'un projet de traité. Au moment de son départ, ce ministre s'expliqua vaguement et verbalement sur les concerts à prendre, mais il exigea que le gouvernement de Cadix envoyât lui-même un projet de convention que la Russie modifierait et accepterait ou rejetterait à sa fantaisie. C'était, vu les distances et la probabilité d'une guerre prochaine, rendre illusoire tout arrangement.

Les notions que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence dans ces quatre rapports, relativement à la Turquie, à la Suède, à la Grande-Bretagne et à l'Espagne, forment aujourd'hui les principaux secrets de la Russie et il me serait sensible que l'on m'en supposât informé.

J'y ajouterai quelques observations.

1° Les conventions et traités qui peuvent résulter de ces négociations ne seront qu'éventuels et en cas où la Russie se vît obligée à repousser une agression; ils n'excluent point un arrangement avec la France, mais il est vrai qu'ils inspirent à l'Empereur Alexandre une confiance majeure en ses moyens. Cependant, je crois Sa Majesté ferme dans la résolution d'éviter encore une rupture et de se prêter à des sacrifices à cet effet, mais également décidée à risquer les chances douteuses d'une guerre plutôt que de souscrire à des conditions qui perpétueraient la servitude où elle a été plongée depuis le traité de Tilsit et l'aviliraient aux yeux de l'Europe et de sa nation.

2° Ces traités tardifs ne pourraient avoir leur exécution et les nouveaux alliés de la Russie ne pourraient lui être utiles que supposant le cas où la première campagne tirât en longueur et où les armées françaises n'eussent point de succès assez prompts et décisifs pour jeter le désordre dans la ligne et empêcher le genre de guerre de consommation qu'on se propose de faire.

L'Empereur, il est vrai, est décidé à se battre quand même. Le théâtre de la guerre serait transporté dans ses provinces intérieures; mais, je le répète toujours, des revers changent souvent les résolutions les plus fermes. Je parlerai plus loin du genre de courage qui anime ce prince aujourd'hui.

3° L'on voit dans toutes ces transactions le cachet du comte de Roumiantsow, son indécision, son système temporiseur, ses illusions chimériques. Il en résulte qu'après avoir placé l'Empire dans l'attitude la plus dangereuse, il a encore entravé, autant qu'il a dépendu de lui, tous les moyens étrangers auxiliaires que l'étoile heureuse de la Russie lui avait offerts de la manière la plus inattendue et les a rendus d'un succès tout à fait problématique.

Regardé comme le fléau de la nation par toutes les classes des individus qui la composent, exécré généralement dans toute la force du terme, comment se tient-il à son poste et déjoue-t-il tous les partis? L'énigme est d'une solution facile pour qui connaît l'Empereur, son caractère et le genre d'esprit de son ministre.

(*A suivre.*)

BULLETIN HISTORIQUE

LES ÉTUDES NAPOLÉONIENNES EN ITALIE [1]

Directoire. — Consulat. — Premier empire.

Depuis que j'ai tenté de dresser le bilan des travaux qui concernent l'histoire du *Risorgimento* et parmi lesquels la période française se trouvait largement représentée [2], la bibliographie des travaux concernant les rapports de Bonaparte avec l'Italie s'est enrichie de nouveaux numéros, qu'il convient naturellement de signaler dans la *Revue des Études napoléoniennes*. Rappelons tout de suite que, pour cette revue même, M. Roger-Lévy a rédigé un bulletin historique concernant les « états vassaux », où le sujet que nous abordons se trouve déjà amorcé [3].

Si la domination française a pu s'établir si facilement en Italie, c'est que des événements importants s'y étaient produits qui facilitèrent l'assimilation des idées et des institutions françaises. Sans doute, le Piémont s'endort, dans le dernier quart du XVIIIe siècle, dans une quiétude conservatrice [4], qui en fera une proie toute désignée pour les armées françaises; mais les conceptions révolutionnaires d'au delà des Alpes y

1. Ce *Bulletin* comprendra deux parties : l'une consacrée à la période du Directoire, du Consulat et de l'Empire; l'autre, qui sera ultérieurement publiée, consacrée aux rapports de Napoléon III et de l'Italie, y compris les années de jeunesse où Louis-Napoléon Bonaparte s'est donné activement à la cause italienne.

2. G. Bourgin, *Les Études relatives à la période de l'histoire du Risorgimento en Italie (1789-1870)*. Publication de la *Revue de synthèse historique*, Paris, 1911, in-8°, avec le compte rendu de M. Ersilio Michel dans l'*Archivio storico italiano*, 1912.

3. *Revue des Études napoléoniennes*, janv. 1912, t. I, p. 139, — mars 1913, t. III, p. 301.

4. Vicomte de Reiset, Le diario de Charles-Félix duc de Genevois, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er nov. 1911, p. 143-174. F. D. Olmo, *La Rivoluzione francese in Piemonte*, Rome, Unione, 1913, in-8, 75 pages.

activent la décomposition des vieilles formes politiques et sociales[1]. A Milan, les réformes de Marie-Thérèse et de Joseph II, telles que les ont exposées MM. Rota[2], Invernizzi[3] et Visconti[4], sans satisfaire totalement l'opinion radicale, préparent l'avènement du système français, et c'est un des mérites de M. Rota, en particulier, d'avoir montré toute l'importance du facteur économique dans cet avènement. La franc-maçonnerie, à Vérone[5], le révolutionnarisme littéraire, comme celui d'Ippolito Pindemonte[6], sont d'autres éléments notables de l'état d'esprit italien, au moment où les événements de la Révolution vont se précipiter[7]; jusque dans les états pontificaux, où, ainsi que l'a montré M. Hautecœur, le retour à l'antiquité a des conséquences en dehors du domaine strictement artistique[8], et où Bouquier, le futur conventionnel dont M. Defrance a retracé la biographie, vient s'imprégner d'art et d'anticléricalisme[9].

Distinguer l'action propre de Bonaparte de l'action générale de la France sur l'Italie, voilà une entreprise qui se justifie uniquement, semble-t-il, au point de vue de la commodité de l'étude. Depuis Béline[10] à M. F. Lemmi[11], en passant par Sclopis, élégant généralisateur[12], et par le vulgarisateur Jean de Metz[13], on a étudié plutôt cette domination

1. Voir sur ces révolutionnaires, plus bas, p. 243.

2. Voir Rota, *L'Austria in Lombardia e la preparazione del movimento democratico cisalpino*. Biblioteca storica del risorgimento italiano, t. VI, n° 10. Milan, Rome, Naples, Società editrice Dante Alighieri, 1911, in-8°, 297 pages.

3. C. Invernizzi, Riforme anministrative ed economiche nello stato di Milano al tempo di Maria Teresa, extrait du *Bolletino della società pavese de stonia patria*, 1910.

4. A. Visconti, *La pubblica amministrazione nello stato milanese durante il predominio straniero (1541-1796)*, Rome, Athenæum, 1913, in-8°, VIII-452 pages. — Sur l'un des Milanais qui se rattachent à la France révolutionnaire, le comte Gorani, voir les huit lettres à son ami le comte Visconti, publiées dans l'*Archivio storico lombardo*, 1er mars 1913.

5. A. Righi, *Una loggia massonica a Verona nel 1792*, Vérone, Franchini, 1912.

6. A. Righi, *Ippolito Pindemonte e la polizia veneziana*, Venise, Officina Callegari, 1912. — Notons que c'est au retour d'un grand voyage d'études en Italie que le cardinal Loménie de Brienne s'est décidemment attaché au mouvement révolutionnaire. Cf. C. Cipolla, Il viaggio letterario del cardinale de Brienne in Italia (1789-1790). dans *Nuovo Archivio veneto*, 1912, t. XXIV, p. 128-173. — Pour Parme, voir le livre de M. Benassi signalé plus bas.

7. Sur Lucques, cf. le travail de L. Spinelli dans *Studi critici*, 1913, t. XXI.

8. Hautecœur, *Rome et la Renaissance de l'antiquité à la fin du XVIIIe siècle*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, Paris, 1912, in-18°, VIII-326 pages. Cf. Cl. Cochin, La dernière renaissance de l'antiquité à Rome, dans la *Revue hebdomadaire*, 29 mars 1913, p. 615-638.

9. Cf. E. Defrance, *La Conversion d'un sans-culotte*, Paris, Mercure de France, 1913, in-18°.

10. Béline, *Coup d'œil sur l'influence de nos conquêtes en Italie*, Rome, an VI, in-8°.

11. F. Lemmi, *Le origini del risorgimento italiano (1789-1815)*, Collezione storica Villari, Milan, 1906, in-18°.

12. F. Sclopis, *La Domination française en Italie (1800-1814)*, Paris, 1861, in-8°.

13. Jean de Metz, *Aux pays de Napoléon, l'Italie, 1796-97-1800*, Grenoble, Rey, 1910, in-4°.

française dans son ensemble, avec ses vicissitudes tragiques, ses arrêts et ses reprises de développement : c'est dans ce sens que je pense un jour traiter cette période de l'histoire italienne[1]. Mais on a déjà aussi entrepris de déterminer ce qui revenait plus particulièrement à la personnalité puissante de Bonaparte dans l'action générale de la France. On sait avec quelle science avertie M. R. Guyot a essayé de démontrer que la politique italienne de Bonaparte avait eu sur la politique d'ensemble du Directoire une influence prépondérante, et que c'est autour de ses idées en matière de politique italienne que s'étaient organisées toutes ses conceptions diplomatiques[2]. Pour Napoléon, on se souvient du travail de M. E. Driault, qui a étudié le développement de la politique napoléonienne en Italie de 1800 à 1812[3] et dont la thèse a été reprise par M. Benno Menzel[4]. Tout récemment, enfin, on annonçait que MM. Fiorini et Lemmi entreprenaient l'étude du *Periodo napoleonico*, qui, à leurs yeux, constitue la partie essentielle de la domination française en Italie[5]. De M. Lemmi, nous pouvons rapprocher un autre spécialiste italien de l'histoire napoléonienne, M. Lumbroso, dont la *Revue napoléonienne* fournit de nombreuses contributions au même sujet, et dont divers travaux de détail valent de n'être pas laissés de côté pour une étude d'ensemble[6].

Depuis que le capitaine J. Colin a éclairé d'une si vive lumière la campagne d'Italie de 1796[7], peu de travaux essentiels ont paru sur l'histoire des campagnes de Bonaparte en Italie. Nous n'avons pas ici à rappeler les livres ou recueils du lieutenant Fabry[8] ou de M. Gachot[9]. Les souvenirs de Louvet fils, rapportant une conversation entre son père

1. Rappelons ici que c'est également dans ce sens que M. Paul Hazard a traité des rapports littéraires et intellectuels entre la France et l'Italie. Voir plus bas, p. 254.

2. Raymond Guyot, *Le Directoire et la paix de l'Europe*, Paris, 1911, in-8°. Les idées maîtresses de ce travail ont été reprises par M. Guyot dans un article intitulé : Le Directoire et Bonaparte, publié par la *Revue des Études napoléoniennes*, mai 1912. A rapprocher cette thèse de J. Holland Rose, *The personality of Napoleon*, Londres, Bill., 1912, in-8°.

3. Driault, *Napoléon en Italie, 1800-1812*, Bibliothèque d'histoire contemporaine, Paris, 1908, in-8°. Cf. du même *Napoléon et l'Europe. La politique extérieure du Premier Consul*, Paris, 1910, in-8°. Cf. P. Muret, Une conception nouvelle de la politique étrangère de Napoléon Ier, dans la *Revue d'hist. mod. et contemp.*, mai-juin et juillet-août 1913.

4. *Napoleons Politik in Oberitalien, 1800-1815*. Magdeburg, 1912, in-8°, 87 p.

5. En cours de publication chez l'éditeur Vallardi, à Milan.

6. A. Lumbroso, *Attraverso la Rivoluzione e il primo imperio*, Turin, Bocca, 1907, in-12, VIII-498 p. ; — *Napoleone la sua familia e Roma*, Rome, *La Rivista di Roma*, 1911, in-8°, 153 pages. — *Ai tempi di Napoleone*, Gênes, Formiggini, 1913, in-16, 203 pages.

7. J. Colin, *Études sur la campagne de 1796 en Italie*, Paris, 1898, in-8°.

8. Lieut. Fabry, *Mémoires sur la campagne de 1796 en Italie*, Paris, 1905, in-8° ; Id., *Rapports historiques des régiments de l'armée d'Italie pendant la campagne de 1796-1797*, Paris, 1905, in-8°.

9. Gachot, *La première campagne d'Italie*, Paris, in-8°.

et Bonaparte[1], le Journal d'un grenadier de la garde, publié par la *Revue de Paris*[2], les lettres antifrançaises de Giacomo Valmarano Calidonio[3], les quelques textes qui figurent dans le tome Ier des *Papiers Murat* écrits par M. Le Brethon[4] jettent seulement quelques lueurs supplémentaires. A la diplomatie des guerres d'Italie, si brillamment amorcées par M. J. du Teil[5], les travaux de M. G. Schwarz[6] et du comte G. Greppi[7] ont ajouté de nouveaux éléments; sans doute, l'essentiel du livre de M. Greppi date de 1879, mais il y a fait assez de corrections pour en permettre un emploi judicieux. C'est sur des points de détail que l'histoire de ces guerres a été renouvelée, tant au point de vue de leurs enseignements stratégiques qu'au point de vue de leurs conséquences territoriales ou constitutionnelles. C'est ainsi que M. S. Pivano a montré l'organisation d'une municipalité républicaine, du 27 avril au 19 juin 1796, à Alba, en Piémont, aboutissant à toute une agitation républicaine dans les provinces de Cuneo et de Mondovi et à l'opposition de Bonaparte, fidèle au pacte de Cherasco[8], contre ce mouvement, qu'il considérait comme prématuré. — En pénétrant en Lombardie, nous constaterons qu'après M. Majocchi[9], MM. Panigada[10] et J. Félix-Bouvier[11] sont revenus sur les incidents de la révolte de Pavie, au mois de mai 1796. A Milan, M. V. Adami a montré, par l'étude de la « magistratura dei confini », comment la République cisalpine avait dû incorporer certaines des institutions de l'ancien régime[12]. M. Burdet a donné quelques indications sur le sort de Varese[13], pendant la Cisalpine. M. S. Pivano, encore, a exposé les efforts des révolutionnaires lombards pour développer, au moyen de publications républicaines, les sentiments

1. Perroud, Mme Louvet, dans la *Révolution française*, 14 mai 1911, p. 416, n. 1.
2. *Revue de Paris*, 15 août 1911, p. 837-839.
3. Publiée par M. L. Ottolenghi, dans le *Nuovo archivio veneto*, 1910, t. X, p. 245-304.
4. T. I, p. 15-23. Sur cette édition, voir plus bas.
5. J. du Teil, *Rome, Naples et le Directoire, armistices et traités*, Paris, 1902, in-8°.
6. G. Schwarz, *Die Vorgeschichte des Feldzuges von 1796 in Italien und die Gefechte von 10-15 april*, Rome, 1910, in-8°.
7. G. Greppi, *Sarduigne, Autriche, Russie pendant la première et la deuxième coalition (1796-1803)*, Rome, Tipografia Romana, 1910, in-8°, VIII-184 pages.
8. Silvio Pivano, *Il primo esperimento costituzionale d'Italia. La municipalità repubblicana di Alba*, Turin, Opes, 1912.
9. R. Majocchi, La insurrezione e il saccheggio di Pavia nel maggio 1796, dans la *Rivista di scienze storiche*, 1908.
10. C. Panigada, *Pavia nel primo anno della dominazione francese dopo la rivoluzione (maggio 1796-giugno 1797)*, Pavie, Fusi, 1910, in-8°, 102 pages.
11. Dans la *Revue historique de la Révolution et de l'Empire*, avril-juin 1912.
12. V. Adami, La magistratura dei confini nello stato di Milano, dans l'*Archivio storico lombardo*, 1913, p. 156-157. Sur les fêtes, cf. A. Manzi, *La ricorrenza del 2 pluvosoe vinconzo monti*, dans *Nuova Antologia*, 16 sept. et 1er oct., 1913.
13. A Burdet, *Varese e la prima repubblica cisalpina*, Varese, Machi, 1913, in-16, 88 pages.

modernes dans l'esprit de la population[1]. M. Fiorani a étudié les vicissitudes de Mombione en 1796 et les années suivantes[2]. — Le capitaine E. Barbarich, étudiant la campagne de 1796 en Vénétie, s'est préoccupé de déterminer les causes locales de la décadence militaire de la sérénissime république[3], sur la chute de laquelle les documents réunis par le regretté Hüffer, et publiés par M. Lückwaldt fournissent des éclaircissements remarquables[4]. En étudiant le rôle d'un des agents de Bonaparte, Landrieux, M. Belletti a montré comment Bonaparte a songé à employer la maçonnerie pour républicaniser le pays vénitien[5]. — Pour la région des duchés, M. U. Benassi a étudié en détail la diplomatie du grand-duc de Parme Ferdinand de Bourbon, forcé de signer l'amnistie du 9 mai 1796, et d'envoyer à Bonaparte un plénipotentiaire capable de régler les difficultés que l'occupation de la principauté avait soulevées[6]; il a montré, dans son intéressant opuscule, quel avait été le rôle des Jacobins, Gioia en tête, dans la ruine de l'ancien système bourbonien. — Pour les états pontificaux, on sera reconnaissant à M. F. Rousseau d'avoir exhumé des lettres inédites du chevalier d'Azara, qui joua un rôle si important dans les tractations de Bâle, Bologne et Tolentino[7] : grâce aux publications de MM. Benassi et Rousseau, on pourra se rendre compte de l'activité de la diplomatie espagnole pendant le Directoire, si intéressée par tout ce qui se passait en Italie, et dont la création du royaume d'Étrurie semble avoir été le dernier succès. Sur le transport des antiques de Rome à Paris, après la campagne d'Italie, M. Hautecœur, dans le livre déjà cité, fournit d'utiles indications[8]. Sur l'occupation de Rome en 1797 et en 1798, les souvenirs du capitaine Gerbaud[9] et le travail de A. Leone sur J. Murat et Fra Diavolo à

1. S. Pivano, Il concetto delle unità italiana nel 1796, dans l'*Archivio storico italiano*, avril 1911, p. 158-166.

2. *Appunti storici sul territorio, borgo e castello di Mombione*, dans *Miscellanea di storia italiana*, t. XV (1913), p. 239-243.

3. E. Barbarich, *La campagna del 1796 nel Veneto, prima parte : la decadenza militare delle serenissima, uomini ed arme*, Rome, Voghera, 1910, XI-192 pages. — Cf. la publication de L. Simioni : *Deliberazione del senato veneto circa militari in terra ferma da 2 sin tutto 9 marzo 1797*, Venise, Ferrari, 1912, in-4°, 9 pages.

4. H. Hüffer, *Quellen zur Geschichte des Zeitalters der französischen Revolution*, deuxième partie : t. I. *Der Frieden von Campoformio*, Innsbruck, 1907, in-8°, CC-562 pages. 300 pièces tirées surtout des archives viennoises.

5. Belletti, L'opera di G. Landrieux e la massoneria, dans *Il Risorgimento italiano*, août 1911, p. 461-490.

6. M. Benassi, *Il generale Bonaparte ed il duca e i giacobini di Parma e Piacenza*, Parme, presso la R. deputazione di storia patria, 1912, in-8°, 114 pages.

7. F. Rousseau, De Bâle à Tolentino. Lettres inédites du chevalier d'Azara (1795-97), dans la *Revue des questions historiques*, 1er janv. et 1er avril 1913.

8. Voir plus haut, p. 241. — Cf. p. 259 et suiv.

9. *Le capitaine Gerbaud, 1773-1799. Documents publiés et annotés* par M. Mangerel, Paris, Plon, 1910, in-8°.

Velletri[1] donnent quelques renseignements. L'analyse de la constitution romaine de 1798, faite par M. G. Gavarani[2], les essais critiques de M. S. Pivano sur les constitutions républicaines de 1796 à 1799[3], pourront être rapprochés de l'étude faite par M. R. Guyot[4] des constitutions que le Directoire concéda aux républiques-sœurs et où l'on trouve d'ingénieuses adaptations de théories françaises aux réalités diplomatiques et politiques, en même temps que les germes des institutions consulaires. M. S. Pivano a également étudié la constitution bolonaise du 4 décembre 1796[5], et groupé ses travaux de détails sur les débuts de la révolution franco-italienne dans un livre important sur lequel nous reviendrons[6]. Bologne, avant, pendant et après l'occupation française, a fait l'objet d'un très vivant livre dû à M. Gaspare Ungarelli, qui a bien montré que l'opinion antifrançaise dans cette partie des états pontificaux a été nourrie par l'exaspération que soulevèrent les réquisitions militaires[7]. Dans les Marches, cependant, à ces causes strictement matérielles s'ajoutent des motifs d'ordre moral : les paysans, excités par les prêtres, ont haï les Français irréligieux; c'est ce qui ressort des dissertations nombreuses groupées par M. Antonio Emiliani dans deux volumes, insuffisamment critiques, mais cependant bien curieux : dans l'un[8], il fait l'historique de ce qui s'est passé à Amondola, Fermo, Sant'Elpidio, Montegiorgio et Mogliano de 1797 à 1799, et, racontant l'entrevue de Bonaparte avec les chanoines d'Ancône, en février 1797, il fait l'histoire des miracles qui ont eu lieu, au cours de ces années tragiques, dans les états pontificaux[9]; dans l'autre[10], il expose les événements de 1799 dans le *Piceno*, où la révolution paysanne, conduite par Lahoy, a servi la campagne du mystique Souvarow. Sur Bonaparte à Ancône, on consultera le petit livre récent de M. Bor-

1. A. Leone, J. Murat e Fra Diavolo a Velletri, dans *Il Risorgimento italiano*, déc. 1912.

2. G. Garavani, *La costituzione della repubblica romana nel 1798 e nel 1849*, Parme, Tip. cooperativa, 1910, in-8°, 139 pages.

3. S. Pivano, *Saggi storici su le istituzioni politiche e civili in Italia nel periodo napoleonico*, première partie : *le costituzioni repubblicane degli anni 1796-1799*, Turin, Bocca, 1910, in-8°, 80 pages.

4. R. Guyot, dans la *Revue historique*.

5. Dans *Il Risorgimento italiano*, sept.-oct. 1913.

6. *Albois costituzionali d'Italia, 1796*, Torino, Bocca, 1913, in-8, VI-471 p.

7. G. Ungarelli, *Il generale Bonaparte in Bologna*, Bologne, Zanichelli, 1911, in-18. VI-301 pages.

8. A. Emiliani, *I Francesi nelle Marche, 1797-1799, Scene, Episodi, Ricordi*. Falerone Menicucci, in-8°, 1911 (1912 à la couverture), V-317 pages. Cf. un compte rendu important dans *Il risorgimento italiano*, fév. 1912.

9. Cette étude avait déjà paru dans la *Revue napoléonienne*, sept. 1909. A rapprocher de P. Saint-Yves, *Les reliques et images légendaires*, Paris, Mercure de France, 1912, in-18, p. 84 et suiv.

10. A. Emiliani, *Avvenimenti delle Marche nel 1799*, Macerata, Giorgetti, 1909, in-8°, VIII-159 pages.

DEREAU [1]. — La collaboration des Napolitains et des paysans fanatiques se retrouve ailleurs que dans les Marches : dans la région du Mont-Cassin, comme l'a montré M. E. JALLONGHI [2], et, d'une façon générale, elle apparaît dans tous les événements de l'année 1799, qui vit s'écrouler les créations politiques du Directoire en Italie. Cet anéantissement est-il dû strictement à la politique du Directoire, ou faut-il admettre que certaines erreurs de Bonaparte méritent de figurer parmi ces causes, c'est ce que des études approfondies, où il faudra faire une large place à l'emploi des documents anglais [3], permettront seules de dire. Dès maintenant, on trouvera quelques éléments de détail dans le livre copieux consacré par M. R. GASCHET à Paul-Louis Courier [4] et dans les documents des archives napolitaines, tels que ceux qu'ont utilisés MM. A. SPITAL [5] et E. DAUDET [6]. — Nous n'avons pas à parler ici de la campagne de Souvarow [7], ni des événements particuliers de l'année 1799 [8]. Il est néanmoins permis de penser que la chute des républiques italiennes et l'arrivée en France d'un grand nombre de réfugiés ont préparé Bonaparte, vainqueur du Directoire, à restaurer son œuvre italienne. Je reprendrai moi-même prochainement l'histoire de l'émigration italienne en France, pour laquelle nous possédons les contributions fondamentales de MM. MANACORDA [9], SFORZA [10], MASSAROLI [11], ROBERTI [12], et qu'ont tout récemment encore éclairée MM. BOLLEA [13] et L. BENASSI [14]. — Pour la campagne de

1. *Bonaparte à Ancône*, Paris, Alcan, 1913, in-16.

2. E. Jallonghi, dans l'*Archivio storico per le provincie napoletane*, 1909, t. XXXIV, n° 2.

3. Un jeune travailleur italien, M. Palmarocchi, a entrepris cette étude, déjà amorcée par le livre classique de M. Johnston, *The napoleonic Empire in the southern Italy*, Londres, 1904, 2 vol. in-8°.

4. R. Gaschet, *La Jeunesse de Paul-Louis Courier. Études anecdoctiques et critiques sur sa vie et ses œuvres de 1772 à 1812*. Paris, 1911, in-8°. Cf. Maurel, Un pèlerinage en l'honneur de Paul-Louis Courier, dans la *Revue de Paris*, 18 fév. 1911.

5. A. Spital, Marie-Caroline à lady Hamilton, dans *Feuilles d'histoire*, janv. 1911.

6. E. Daudet, Autour d'une mission diplomatique (1799), dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1912, p. 352-387. — Cf. également T. Rovito, Napoli negli albori della libertà, dans *La Tribuna*, 9 août 1911.

7. Cf. E. Gachot, *La campagne de 1799. Souvarow en Italie*, Paris, in-8°.

8. Pour le Midi, cf. A. Lucifero, *Il 1799 nel regno di Napoli in generale ed in Cotrone in particolare*, Cotrone, Pirozzi, 1910, in-8°, VIII-512 pages, G. Beltrami, *Nelle provincie del Mezzogiorno : come deve risvostruirsi la lovo vita nel 1799*; *Trani e la reale udienza provinciale*. Trani, Vecchi, 1912, in-8°, 202 pages.

9. G. Manacorda, *I rifugiati italiani in Francia negli anni 1799-1800*, Turin, Clausen, 1907, in-4, 152 pages.

10. G. Sforza, *L'indennità ai giacobini piemontesi perseguitati e dannegiati (1800-1802)*, Turin, Bocca, in-8°, 206 pages.

11. I. Massaroli, I condamnati e deportati romagnoli nell' invasione austro : russa (1779-1800), dans le *Rivista storica del risorgimento italiano*, 1898.

12. G. Roberti, Per la storia dell' emigrazione cisalpina in Francia durante il periodo austro-russo (1799-1800), dans la *Rivista storica del risorgimento italiano*, 1898.

13. Bollea, Carteggio di un rivoluzionario piemontese (Ignazio Belmondo), dans *Biblioteca di storia recente*, t. IV, 1910.

14. *Op. cit.*, Appendice II, p. 88 et suiv. — Cf. sur un réfugié napolitain à Périgueux,

1800, dont on trouvera la bibliographie au tome IX du grand ouvrage de M. Manno[1], depuis les travaux du capitaine de Cugnac[2] et de M. Gachot[3], peu de choses nouvelles ont été apportées par le colonel Labulin[4] ou M. J. Pellini[5]; mais les tomes I et II des *Papiers Murat* contiennent un grand nombre de textes intéressant l'histoire de l'Italie française au temps du Consulat.

A partir de 1801, Bonaparte est maître de ce qu'il y a d'essentiel dans l'Italie. D'opérations militaires, il n'y en aura plus guère qu'en 1805-1806, et ce sera la troisième campagne d'Italie, où Masséna rompt les forces de l'archiduc Charles dans le Nord-Est, pour se retourner ensuite contre le royaume de Naples, définitivement anéanti en 1806 : ces événements ont été racontés encore par M. Gachot[6], et nous reviendrons sur la conquête de Naples au terme de l'exposé que nous entamons de l'histoire des diverses régions italiennes sous la domination française[7].

Pour la Ligurie, au travail de G. Bigoni[8], la vaste généralisation de M. Donaver ajoute fort peu[9]. — M. S. Pellini a groupé diligemment et élégamment les faits et anecdotes qui se rattachent au passage du Grand-Saint-Bernard par Bonaparte et à l'état d'esprit du clergé dans le val d'Aoste en 1800[10]. — Sur le royaume d'Italie, il est étonnant que rien n'ait paru d'important, et le seul travail point trop ancien que nous puissions citer ici est celui de M. A. Butti, qui a fourni une contribution intéressante à l'étude de l'opinion publique lombarde[11] et une

Messia, les *Souvenirs* de Pumiés de la Siboutie, dans la *Revue hebdomadaire*, 21 août 1909, p. 359.

1. Manno, *Bibliografia storica degli stati della monarchia di Savoia*. Biblioteca storica subalpina, t. IX, Turin, Bocca, 1913, in-4°, p. 279-289. Signalons que, dans cette bibliographie, l'histoire militaire est représentée à tous les noms de localités où des combats ont eu lieu pendant toutes les guerres d'Italie.

2. De Cugnac, *Campagne de l'armée de réserve en 1800*. 1re partie. *Passage du Grand Saint-Bernard*; 2e partie. *Marengo*, 1901, 2 vol. in-8°. Id., *La Campagne de Marengo*, Paris, 1904, in-8°.

3. E. Gachot, *La Seconde Campagne d'Italie. Le siège de Gênes*, Paris, 1910, 2 vol. in-8°. Pour le siège de Gênes, cf. la relation suédoise publiée par A. Biovès, dans *Feuilles d'histoire*, 1er juil. 1912.

4. Colonel Labulin, *Considérations stratégiques sur la campagne de 1800 en Italie*, Paris, Lavauzelle, 1910, in-8°, 188 pages.

5. S. Pellini, *Napoleone in val d'Aosta*. 3e édit., Aoste, Marguerettaz, 1912, in-8, 102 pages. Voir plus bas.

6. E. Gachot, *La Troisième Campagne d'Italie, 1805-1806*. Paris, Plon, 1911, in-8, 404 pages.

7. Voir plus bas, p. 249 et s.

8. G. Bigoni, Genova dal 1746 al 1814, dans *Rivista ligure di scienze, lettere ed arti*, 1909.

9. J. Donaver, *Storia di Genova*, t. II, Gênes, 1913, in-18.

10. S. Pellini, *Napoleone in val d'Aosta*, 2e édit., Aoste, Marguerettaz, 1912, in-8, 102 pages.

11. A. Butti, L'anglofobia nella letteratura della Cisalpinae del regno italico, dans l'*Archivio storico lombardo*, 1909, p. 429-472.

note de M. A. G. sur la suppression des droits féodaux[1]. — Pour la Vénétie, il est à souhaiter que M. B. Emmert tire parti de la bibliographie qu'il a dressée des travaux concernant le département du Haut-Adige[2]. — Pour le Frioul, le lieutenant A. di Prampero a donné quelques précisions touchant les séjours qu'y fit Bonaparte en 1797, — lors de la signature, à Passeriano, du traité de Campo-Formio, — et en 1807[3]; M. F. Braidotti a montré, en quelques pages, la façon brutale dont les Autrichiens s'y comportèrent lors de leur invasion de 1809[4]. — Pour l'Italie du centre, M. L. Ginetti a raconté le séjour que Napoléon fit à Parme au mois de juin 1805[5], mais son étude a un caractère strictement anecdotique, et il faut espérer que M. P. Silva, venu en France l'an passé, publiera sur Parme pendant l'empire le travail dont M. Montagna a dessiné naguère l'ébauche[6], et M. Benassi écrit l'introduction[7]. Nous pouvons rattacher à la Toscane Fivizzano, dont M. S. Andreani a dressé le diaire pour les années 1799-1814[8]. Quelques documents ont été mis au jour sur le mariage de Pauline Bonaparte avec le prince C. Borghèse par M. B. Sancholle Henraux[9]. Sur le Spegia napoléonien, signalons un article de M. A. Poggioloni[10]. Sur Massa de 1796 à 1815, M. E. Michel a fourni quelques indications dans *Il Risorgimento italiano*[11]. C'est surtout aux origines des rapports entre la République de Saint-Marin et Bonaparte qu'est consacré l'ouvrage de M. P. Franciosi[12]. — Pour les états pontificaux, si l'on laisse de côté l'histoire des rapports entre Napoléon Ier et le Saint-Siège[13], nous n'avons à signaler que des contributions

1. *Archivio storico lombardo*, 1913, p. 260-261.

2. B. Emmert, *Il dipartimento dell'alto Adige del regno italico (1810-13). Saggio bibliografico*, Trente, Zeppel, 1909, in-8°, 72 pages; Id., *Nuovi aggiunti al saggio*, Trente, Zeppel, 1911, in-8°, 26 pages.

3. G. di Prampero, *Napoleone in Friuli, 1797-1807*. Udine, Doretti, 1911, in-8°, 84 pages.

4. F. Braidotti, *I processi politici in Friuli dopo l'invasione austriaca del 1809. Documenti inediti*, Udin, Bianco, 1912, in-8°, 34 pages.

5. L. Ginetti, *Napoleone I a Parma*, Parme, Tip. cooperativa parmense, 1912, in-8.

6. L. Montagna, *Il dominio francese a Parma*, Plaisance, 1906, in-8; Id., *I ducait parme sin nella diplomazia europea dal 1796 al 1815*. Plaisance, 1907, in-8°.

7. Voir plus haut, p. 244 et suiv.

8. S. Andreani, *I Francesi a Fioizzano. Abbozzo di cronistoria dall'anno 1799 all' anno 1814*, Turin, Tip. del Segretari comunali, 1911, in-8°, 123 pages.

9. Sancholle-Henraux, *Le chevalier Liugi Angiolini (1750-1821). Angiolini et le prince Camille Borghèse. Le mariage de Pauline Bonaparte. 1803-1821*, Paris, Puteaux, Prieur, 1913, in-8, 311 p.

10. *La Spegia nel periodo napoleonico della Restaurazione*, dans la *Rassegna nazionale*, 16 novembre 1913.

11. Octobre 1911.

12. P. Franciosi, *La repubblica di San Marino durante il periodo napoleonico*, Imola, Galeati, 1912, in-8°, 52 pages.

13. Cette histoire pourra faire l'objet d'un bulletin spécial dans la *Revue des Études Napoléoniennes*. — A signaler, en dernier lieu : Comte Mayol de Luppé, *La captivité de Pie VII*, Paris, E. Paul, 1912, in-8°.

également bien minces : du travail qu'il a en préparation sur le préfet de Rome, Tournon, M. l'abbé Moulard n'a publié que des pages insignifiantes [1]; M. P. D. Pasolini a analysé l'attitude francophile de l'archevêque de Ravenne, Antonio Codronchi, que la réaction de 1814 força de mourir en quasi-exil [2]; Mme Evelina Rinaldi a montré que la conscription a été, à Grosseto, la principale cause de la haine contre la domination française [3]; c'est également le cas de Rieti, dont l'histoire, pendant la période napoléonienne a été écrite avec soin par M. Sacchetti-Sassetti [4]. — Des états pontificaux, on peut rapprocher la principauté de Bénévent, concédée à Talleyrand : les lettres écrites par la princesse de Bénévent, de 1807 à 1812, à l'Alsacien de Beer, qui administrait le pays, nous renseignent sur son sort [5].

C'est sur l'Italie du Sud que le travail historique semble s'être porté de préférence. Des séries importantes de documents inédits ont apporté de nouveaux éléments, — sur les êtres plutôt que sur les choses, car il s'agit essentiellement de documents d'ordre biographique : les uns concernent Murat, les autres Marie-Caroline. Les *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat*, publiés par Son Altesse le prince Murat avec une introduction et des notes par Paul Le Brethon, constituent une source de premier ordre pour l'histoire de l'Italie française : sans doute les tome III à V ne renferment rien à cet égard [6]; mais on trouvera dans le tome Ier trois groupes de textes déjà importants (campagne d'Italie de 1796-97, p. 15-28; corps d'observation du Midi, 1800-1801, p. 64-161; armée d'observation du Midi, 1801, p. 162-505); le tome II, tout entier, est consacré à l'Italie (armée de l'observation du Midi, troupes françaises cantonnées dans la République cisalpine, et république italienne, 1801-1803); et, dans les tomes VI et VII, l'histoire du règne de Murat à Naples se trouve détaillée pour les années 1808-1809 [7]. La *Correspondance inédite de Marie-Caroline avec le marquis de Gallo*, publiée par le commandant Weil et le marquis di Somma-Circello [8], n'est qu'un choix de lettres : 504 sur 1 400, effectivement écrites, mais qui s'ajoutent aux textes antérieurement publiés par Boulay de la Meurthe, Casanova, Maresca, Palumbo, Helfert, Auriol, Rambaud, Bianco, Guar-

1. J. Moulard, Louis-Bonaparte et son départ de Rome en 1810, dans *Le Correspondant*, 10 août 1909.
2. P. D. Pasolini, Napoleone e l'arcivescovo di Ravena, dans la *Rassegna contemporanea*, mars 1912, p. 385-406.
3. E. Rinaldi, Gromto durante il dominio francese, dans les *Studii critici*, 1912, p. 454 et suiv.
4. A. Sacchetti-Sassetti, *Rieti nel risorgimento italiano* (*1796-1871*), Rome, Nimbri, 1911, in-8°, XIV-305 pages.
5. Dans la *Revue d'Alsace*, janvier-février 1910.
6. Paris, Plon, in-8°, 1909, 1910, 1911,
7. T. I, 1908; II, 1909; VI, 1912; VII, 1913.
8. Paris, E. Paul, 1911, 2 vol. in-8°.

dione, Johnston[1], couvrant les années 1785-1806, — avec une lacune pour la période du 20 juin au 8 septembre 1799; elles nous renseignent surtout sur les sentiments de la reine des Deux-Siciles à l'égard de la France et surtout à l'égard de Bonaparte, qu'elle a haï férocement[2]. Le commandant Weil a d'ailleurs continué, depuis l'apparition du recueil cité, à publier, dans la *Revue historique de la Révolution et de l'Empire*, et dans la *Revue d'histoire diplomatique*, un certain nombre de nouveaux textes, que nous souhaitons qu'il groupe prochainement en un nouveau recueil.

L'installation des Français à Naples est consécutive à la troisième campagne d'Italie. Cette campagne, nous l'avons dit, a été racontée par M. E. Gachot[3], qui a poursuivi son récit jusqu'à l'arrivée de Murat comme roi de Naples. Il s'en faut de beaucoup que la documentation de M. Gachot soit suffisante, et, s'il a jamais l'occasion de reprendre son travail, on devra souhaiter qu'il utilise les livres italiens plus largement qu'il n'a fait. Sur les guerres du Midi de la péninsule, deux textes français apportent des lumières fort vives : ce sont les *Souvenirs* du marquis de Bouillé[4] et les *Mémoires* du comte Roger de Damas[5], l'un et l'autre émigrés lors de la Révolution, mais le premier rentré en France en 1802 et servant immédiatement son pays, le second s'attachant décidément à l'œuvre de la contre-révolution et devenant le chef le plus actif des armées napolitaines. — L'histoire du règne de Joseph à Naples a été complètement renouvelée par les thèses de M. J. Rambaud[6], dont j'ai signalé dans la *Revue historique* toute la nouveauté[7]. M. Rambaud s'est efforcé, du mieux qu'il a pu, de dresser le tableau de l'administration civile et de suivre le détail des opérations militaires, si compliquées, et ses critiques italiens ont trouvé peu de chose à redire à ses idées maîtresses ou à sa documentation[8]. M. Rambaud a été à même d'utiliser les

1. Cf. le compte rendu de M. F. Lemmi, dans l'*Archivio storico italiano*, 1912, p. 389-406.

2. Cf. H. Welschinger, Marie-Caroline de Naples et Napoléon Ier, dans la *Revue des DeuxMondes*, 15 mai 1911; F. Loliée, La correspondance d'une reine, dans la *Revue hebdomadaire*, 18 novembre 1911; I. Rios, dans la *Rassegna nazionale*, 1er août 1912. Rappelons, à cette place, les lettres de sa fille, Marie-Antoinette-Thérèse, mariée au prince des Asturies, et qui ont été publiées par M. Delavaud dans cette *Revue*.

3. E. Gachot, *La Troisième Campagne d'Italie, 1805-1806*, Paris, Plon, 1911, in-8°, 404 pages.

4. Marquis de Bouillé, *Souvenirs et fragments pour servir aux mémoires de ma vie et de mon temps*, publiés par M. de Kermaingant pour la Société d'histoire contemporaine, t. III (1806-1812), Paris, Picard, 1911, in-8°, chap. XLVII.

5. Comte Roger de Damas, *Mémoires, 1787-1806*, publiés par M. J. Rambaud, avec une introduction par M. L. Pingaud, t. I, Paris, Plon, 1913, in-8°, XXVIII-487 pages.

6. J. Rambaud, *Naples sous Joseph Bonaparte, 1806-1808*, Paris, Plon, 1911, in-8°, Id., *Lettres inédites ou éparses de Joseph Bonaparte à Naples (1806-1808)*, Paris, Plon, 1911, in-8°.

7. Janvier 1912, t. CIX, p. 165-169.

8. G. Paladino, dans l'*Archivio storico italiano*, 1912, p. 542-550, et A. Simioni, dans l'*Archivio storico per le provincie napoletane*, 1911, p. 799-812.

importants travaux de la section historique de l'état-major de l'armée italienne : le capitaine C. Cesari, en particulier, a parfaitement montré la genèse de l'insurrection calabraise et l'importance du siège d'Amantea dans la série des opérations militaires [1], et le lieutenant-colonel Ferrari, reprenant l'histoire de l'insurrection à la bataille de Maida, l'a suivie très diligemment jusqu'au siège d'Amantea [2]. Les études que M. E. Jallonghi a consacrées à Fra Diavolo [3] fournissent d'autre part d'intéressants détails sur le fonctionnement des *masses*. M. J. Rambaud a donné d'autres renseignements sur le même personnage [4]. — Nous espérons bien que M. J. Rambaud, ayant étudié le règne de Joseph, voudra bien maintenant aborder le règne de Murat, sur lequel nous ne possédons rien de vraiment définitif [5]. M. A. Vandal, utilisant les archives Murat, a bien essayé d'analyser l'attitude respective du roi et de la reine en 1810-1812 vis-à-vis de la France et de l'Italie [6], et c'est le sujet qu'a voulu traiter, en l'étendant, M. Albert Espitalier dans un livre que sa documentation insuffisante rend difficilement utilisable [7]. D'autres épisodes de l'histoire des rapports entre Napoléon Ier et Murat ont été abordés par le capitaine A. de Tarlé, montrant les effets du décret de 14 juin 1811 sur la naturalisation [8], ou par le commandant Weil, étudiant le rappel en France, en 1812, du ministre napolitain Maghella [9], ou par le commandant F. Reboul, exposant la part prise par Murat à la campagne de 1813 [10]. Mais l'histoire intérieure du royaume de Naples sous Murat n'a encore tenté personne, et l'on peut à peine citer une étude de M. J. Rambaud sur la tentative faite par le roi de Naples pour enlever la Sicile à la

1. C. Cesari, L'insurrezione calabrese nel 1806 e l'assedio di Amantea, dans les *Memorie storiche militari*, 1911, I, Rome, Officina poligrafica, in-4°, 222 pages.

2. Ferrari, L'insurrezione calabrese nel 1806, dans les *Memorie storiche militari*, Rome, Officina poligrafica, 1911, in-4°, 167 pages.

3. E. Jallonghi, *Fra Diavolo nella storia e nell' arte*, Città di Castello, 1910, in-16; Id., *Fra Diavolo, Storia e leggenda*, Città di Castello, 1911, in-16.

4. J. Rambaud, Fra Diavolo et le Cte Hugo, dans la *Revue de Paris*, 15 août 1913.

5. Cf. deux brochures : G. Pansini, *Storia di re Gioacchino Murat ed il suo passaggio du Bavi*, Bavi, Pansini, 1913, in-16, 72 pages; F. Muciaccia, *G. Murat, cenni biografici*, Bavi, Unione, 1913, in-16, 35 pages.

6. A. Vandal, Le roi et la reine de Naples (1810-1812), dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1910. — Cf. Cne A. de Tarlé, dans la *Revue bleue*, 2 avril et 9 juillet 1910, et dans la *Nouvelle Revue*, 1er septembre 1910.

7. A. Espitalier, *Napoléon et le roi Murat (1808-1815), d'après de nouveaux documents*, Paris, Perrin, 1910, in-8°, VI-519 pages.

8. A. de Tarlé, Napolitains et Français il y a cent ans, dans *le Correspondant*, 25 août 1911.

9. Cte Weil, Le rappel en France d'Antonio Maghella, dans l'*Archivio storico per le provincie napoletane*, 1913. — Cf. sur Maghella, du même Cte Weil Antonio Maghella, Documents biographiques inédits, Extr. des *Miscellama di studii storici in onore di A. Manno*, Turin, Opes, 1912, in-4°, 30 pages.

10. F. Reboul, *Campagne de 1813. Les préliminaires*, t. I, *Le commandement de Murat (5 decembre 1812-16 janvier 1813)*, Publication de la section historique de l'Etat-Major, Paris, Chapelot, 1910, in-8°.

domination des Bourbons et des Anglais [1]. — L'histoire de la Sicile se rattache en effet nécessairement à l'histoire de l'Italie française. La Sicile a été l'une des pierres d'achoppement de l'œuvre napoléonienne. Il est regrettable pour les desseins des puissances ennemies de la France qu'un terrible duel ait trop longtemps employé les forces respectives de Bentinck et de Marie-Caroline, également hostiles à la France. Du moins, nous connaissons les conditions mêmes de ce duel, grâce à M. Johnston, qui a retrouvé et publié un mémoire attribué par lui à Marie-Caroline et où est relaté l'historique de sa lutte avec Bentinck entre 1811 et 1813 [2]. Cette lettre devait aboutir à la relégation de Marie-Caroline au château de Castelvetrano [3]. Marie-Caroline disparue de la scène politique, Bentinck put poursuivre son projet de donner une constitution à la Sicile, projet où ses origines britanniques et l'influence des idées françaises ont une part certaine. Les motifs déterminants de la convocation du parlement sicilien en 1812 ont été mis en lumière tant par M. F. Guardione [4] que par M. G. Travali [5]. *L'atto parlamentario* publié par la « Società Siciliana per la storia patria » expose le détail des réformes votées par ce Parlement [6]. Mais il reste à déterminer la mesure selon laquelle elles furent appliquées, et nous ne pouvons signaler à cet égard qu'une lettre écrite en 1813 par T. Natale au prince de Belmonte [7].

Mais l'étude des diverses régions de l'Italie française n'a d'intérêt, semble-t-il, que si elle conduit à l'étude des modifications d'ensemble subies par l'Italie du fait de la domination napoléonienne, modifications qui constituent l'un des facteurs les plus puissants de la formation de l'Italie unitaire [8]. M. A. C. Bellante a bien saisi l'importance de Napoléon Ier comme législateur [9], mais il n'a pas suffisamment localisé son

1. J. Rambaud, Il tentativo di Murat contre la Sicila, dans l'*Archivio storico per le provincie napoletane*, 1911. — Cf. A. de Tarlé, Leclerc à Naples en 1810, dans *Feuilles d'histoire*, août 1910.

2. R. M. Johnston, *Memoire de Marie-Caroline*, t. XVI des *Harvard historical studies*, Londres, Prower, 1912, in-8°. — Cf. les comptes rendus importants de la *Revue d'histoire diplomatique*, 1913, n° 1, et de *La Révolution française*, 14 juin 1913.

3. G. B. Ferrigno, La relegazione di Maria-Carolina d'Austria in Castelvetrano nel 1813, dans l'*Archivio storico siciliano*, 1910, t. XXXIV, p. 269-324.

4. F. Guardione, Memoria del principe di Castelnuovo sul vuoto delle Finanze e sulla necessità di convocare il Parlamento, dans *Il Risorgimento italiano*, avril 1911, p. 265-268.

5. G. Travali, *Vicende che produssero le riforme costituzionali del 1812*, Rome, Bontempelli, 1912, in-8°.

6. *Atto parlamentario stipulato lo 7 novembre 1812 dal protonotaro del regno di Sicilia*, Palerme, Boccone del Povero, 1912, in-8°.

7. Publiée par F. Guardione, dans *Il Risorgimento italiano*, juin 1912.

8. Le sujet a été amorcé seulement par S. Pivano, *Saggi storici sua le istutizioni politiche e, civili in Italia nel periodo napoleonico*, 1re parte : *Le costituzioni repubblicane deglianni 1796-99*, Turin, Bocca, 1919, 80 pages, avec un compte rendu sévère dans l'*Arch. storico italiano*, avril 1911, p. 249-250.

9. A. C. Bellante, Napoleone Ier legislatore, dans la *Rassegna nazionale*, 1er novembre 1912, p. 114-136.

étude. Au point de vue administratif, il faut noter, d'après M. E. Formiggini, ce qui a été fait, dans le centre de la péninsule, pour l'enseignement secondaire[1], et remarquer, avec M. Aulard, que c'est peut-être à Turin (voyage de 1806) que Napoléon a trouvé l'idée de son Université impériale monopolisatrice[2]. — Pour l'économie, M. A. Agnelli a montré fort justement que la liberté commerciale intérieure, assurée par l'empire, avait eu des effets puissants et préparé l'avenir unitaire[3]. Mais il s'en faut qu'on connaisse dans le détail les résultats du blocus continental[4], et l'on n'a étudié que pour les provinces méridionales l'abolition du régime domanial[5]. C'est surtout par le service militaire que les Italiens de l'Empire ont pris conscience de leur virtuelle unité. Ils ont combattu partout : M. Conard les a montrés en Espagne[6], la section historique de l'état-major français sur les frontières septentrionales de l'Italie[7], celle de l'état-major italien dans la campagne de Russie[8]. Et le même état-major italien vient de commencer, sous la direction du distingué lieutenant-colonel Ferrari, dans les Archives françaises, une vaste enquête sur la levée de 1813 en Italie. Enfin, il nous faut citer les nombreuses études de détail et les biographies consacrées par des Italiens à

1. E. Formiggini-Santamaria, *L'Istruzione pubblica nel ducate estense*, Gênes, 1912, in-8°.

2. Dans *La Révolution française*, 14 novembre 1910, p. 406.

3. A. Agnelli, Il fattore economico nella formazione dell' unità italiana, dans *Il Risorgimento italiano*, mars-avril 1913, p. 256 et suiv,

4. Ils n'ont pas été abordés par M. Dunan, dans le travail publié par la *Revue des Études Napoléoniennes*, janvier 1913. M. Roberto Michels, utilisant la dissertation classique de Pecchio, fournit à cet égard quelques suggestions dans un travail synthétique : Économie et politique, publié par la *Rivista di Scienza*, 1913. Je prépare moi-même une étude sur l'activité économique italienne d'après les rapports d'Isnard, conservés aux Archives nationales.

5. A. Perrella, *L'Eversione della feudalità nel Napoletano, doctrine che vi prevalsero, storia, legislazione e giurisprudenza*, Campobasso, Di Gaglia et Nebbia, 1910, in-8°, 1009 pages; R. Trifone, *Feudi e demani. Eversione della fendalità nelle provincie napoletane*, Milan, Società editrice libreria, 1909, in-8°, XVII-554 pages, avec l'analyse de J. Rambaud, dans *Feuilles d'histoire*, juin 1910.

6. P. Conard, *Napoléon et la Catalogne, 1808-1814*, Paris, 1909, in-8°.

7. R. R., La défense de l'Italie, 1809, dans la *Revue d'histoire rédigée à l'état-major de l'armée*, février 1911.

8. Dans les *Memorie storiche militari*, 1912, IV. Ce volume, fort important, renferme 3 travaux : C^ne Cappello, les Italiens en Russie (condition de l'Italie en 1812, récit de la campagne au point de vue italien), analysé par G. Secondo dans *La Tribuna*, 8 septembre 1912, par J. Rambaud dans *France-Italie*, octobre 1913, et par A. Comaadini (*Gli Italiani in Russia nel 1812*, Milan, Vallardi, 1913, in-8, 71 pages). A rapprocher du travail de P. Holzhausen, *Die Deutschen in Russland, 1812*, Berlin, 1912, in-8°; Lieutenant-colonel Ferrari, commentaire d'une relation du comte Joseph de Maistre, écrite en 1813 (analysé par M. H. Welschinger, dans le *Journal des Débats*, 5 février 1913 et dans *Séance et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, mars 1913); du même, commentaire d'un exposé par Gianotti, instructeur militaire des jeunes frères du tsar Alexandre Ier, fait pendant la campagne de 1812. — D'autres documents et articles ont été publiés sur le même sujet dans la *Revue napoléonienne* de M. Lumbroso, oct. 1912, fév. 1913, t. X et XI.

des Italiens morts pour la France pendant l'Empire : les soldats nés à Falerone[1], Antonio Giulini, disparu à Vilna[2], Stefano Majnoni, qui fut tué en Espagne[3], Del Fante, tué à Krasnoë[4], Teulié, tué à Kolberg[5], le marquis Ercole Trotti, garde d'honneur en 1806, qui prend part à toutes les guerres d'Italie et d'Espagne de 1809 à 1813 et gardera, après la chute de l'empire, l'amour vivace de la liberté[6]. Et les travaux d'approche sont déjà si nombreux qu'on peut espérer de posséder pour l'Italie un livre analogue à celui que le lieutenant-colonel Sauzey a composé sur les *Allemands sous les aigles françaises*. — L'influence des formes et des idées littéraires françaises sur l'Italie a été également considérable; elle a été mise en lumière, avec une grande érudition et un beau talent, par M. Paul Hazard, dans un travail qui fera époque[7]. Depuis qu'il a paru, peu de nouveautés ont mérité d'être signalées, en dehors d'une édition nouvelle par M. Nicolini du Saggio fameux de Cuoco[8] et d'une étude de G. Natali sur Francesco Lomonaco[9], et c'est encore M. Hazard qui, tout récemment, a montré, parmi les moteurs moraux de Leopardi, une « jalousie patriotique de la France »[10]. — Enfin, si le nationalisme et le libéralisme doivent se donner la main si étroitement, dans la péninsule, après 1815, c'est que la France a fait concevoir ce double idéal aux Italiens. MM. S. Pivano[11] et G. Sabini[12] ont étudié en juristes les expériences constitutionnelles, dont

1. A. Emiliani, *Umili eroi nel centenario 1812-1912*, Palerme, Menicucci, 1912, in-8°, 38 pages (repris dans *I Francesi nelle Marche*, signalé plus haut).
2. Al. Giulini, Antonio Giulini, dans *Il risorgimento italiano*, mars-avril 1913, p. 346-356.
3. A. Curti, Stefano Majnoni, dans *Il risorgimento italiano*, mars-avril 1913, p. 372-375.
4. A. del Fante, dans *Il risorgimento italiano*, octobre 1912.
5. C. L. Montanari, dans *Il risorgimento italiano*, octobre 1912.
6. L. Giommi, Un patrizio ferrareso soldato di Napoleono primo. Extrait de la *Rivista d'Italia*, septembre 1910, Rome, Union editrice, 1910, in-8°, p. 461-505.
7. P. Hazard, *La Révolution française et les lettres italiennes, 1789-1815*, Paris, Hachette, 1910, in-8°, XVIII-573 pages. — Cf. H. Cochin, La Révolution française et l'Italie, dans le *Correspondant*, 25 octobre 1911, p. 239-261.
8. V. Cuoco, *Saggio storico sulla revoluzione napoletana del 1799*, édit. F. Nicollini (*Scrittori d'Italia*, n° 43), Bari, Laterza, 1913, in-8°. On y a joint le *Rapporto al cittadino Carnot* de Francesco Lomonaco.
9. G. Natali, *La Vita ed il pensiero di Francesco Lomonaco (1722-1810)*, Naples, 1913, in-8; avec le compte rendu de l'*Archivio storico italiano*, mai-juin 1913, p. 586 sq. — Cf. F. Momigliano, Dall' influsso francese alla coscienza italiana (à propos des deux ouvrages précédents), dans *La Vita internazionale*, 20 juin 1913, p. 309-311.
10. P. Hazard, *Leopardi*, Paris, Bloud, 1913, in-18°, p. 219. — Sur Foscolo, dans ses rapports avec le gouvernement du royaume italien, cf. A. Manzi, *La Censura teatrale e il governo italiano, con documenti inediti e rari tolti dall' archivio di stato di Milano*, Rome, Unione, 1912, in-8°, 140 pages.
11. Voir plus haut, p. 243.
12. G. Sabini, *I primi esperimenti costituzionali in Italia, 1797-1815*, Turin, Unione tipografica editrice, 1911, in-8°, 166 pages.

le souvenir ne devait plus se perdre en Italie. Mais ce qu'il faut davantage dégager, c'est l'état de l'opinion publique, qui, depuis 1796, s'est manifestée dans des formes diverses et contradictoires, dans tout le pays. Une des expressions les plus dignes d'attention de cette opinion publique, ce sont les sociétés secrètes, au sein desquelles, la chute de l'empire survenue, se maintiendront les traditions françaises d'unité, de liberté et d'égalité[1]. Il est regrettable que, jusqu'à présent, les travaux entrepris aient exclusivement porté sur l'Italie méridionale : c'est le cas de ceux de Mlle B. Marcolongo[2] et de M. V. Zara[3].

La ruine de l'œuvre napoléonienne en Italie n'est pas encore expliquée dans ses causes profondes. De l'île d'Elbe, l'Empereur déchu n'a pas cessé de s'intéresser au sort d'un pays qui avait tenu une place si grande dans ses préoccupations; mais les rapports de police à Beugnot ne suffisent pas pour éclairer la politique souterraine qu'a suivie Napoléon dans l'île d'Elbe[4]; les événements militaires sont bien connus depuis le grand travail du commandant Weil, sur la défense de l'Italie par Eugène de Beauharnais, et on ne trouvera que quelques précisions supplémentaires dans le journal, publié par M. F. Lemmi, du baron de Hügel, attaché en 1814 à l'état-major du général autrichien de Bellegarde[5]. M. Ballot a récemment montré ici même l'importance de la correspondance de lord Burghersh pour l'étude des conditions de la Toscane en 1814-1815[6]. C'est le Midi italien, avec Murat, qui fut le dernier rempart de l'œuvre napoléonienne : là encore, depuis la grande entreprise du commandant Weil sur la dernière année de règne[7], rien d'essentiel n'a paru : MM. Welschinger[8] et Depeyre[9] n'ont fait que résumer M. Weil et les textes publiés par M. Dito, — rapports de police, circulaires administratives et extraits du *Monitore delle*

1. Cette idée ressort bien des documents que j'ai groupés et dont je tirerai un travail sur la police de la Sainte-Alliance et les révolutions italiennes de 1820-21.

2. Mlle B. Marcolongo, Le origini della carboneria e le società segrete nell' Italia meridionale dal 1810 al 1820, dans les *Studii critici*, 1912, p. 233-248.

3. V. Zara, La carboneria in Terra d'Otrante, 1820-1830, dans *Il risorgimento italiano*, janvier-février 1913, p. 2 et suiv.

4. Publiés dans les *Feuilles d'histoires*, 1er mars 1912 (l'Ile d'Elbe et la police de la première Restauration).

5. F. Lemmi, *La Restaurazione in Italia nel 1814 nel diario del barone von Hügel (9 dicembre 1813-25 maggio 1814)*. Biblioteca storica del risorgimento italiano, t. VI, n° 3, Rome, Milan, Naples, Albrighi, Segati et Cie, 1910, in-18°, XVII-4 pages.

6. *Correspondence of lord Burghersh*, Londres, Murray, 1912, in-8, cf. *Revue des Études napol.*, sept. 1913, p. 300-302.

7. Le dernier volume, le cinquième, a paru en 1910.

8. H. Welschinger, Le roi Joachim Murat et le traité du 11 janvier 1814, dans *Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, novembre 1909.

9. E. Depeyre, *La défection de Murat, la mission de Fouché (décembre 1813-mars 1814)*, Cahors, Rongier, 1911, in-8°, 111 pages. (Ext. du *Bulletin de la Société des études du Lot*, t. XXXVI.)

Deux-Sicilie, — n'apportent pas grand changement aux faits établis[1]. Il est à penser que le travail promis par l'infatigable commandant Weil sur le Congrès de Vienne[2] donnera davantage sur la diplomatie puérilement machiavélique de Joachim Murat, ou sur les visées égoïstes de l'impératrice Marie-Louise ; les lettres récemment publiées d'elle[3] renforcent les documents mis au jour par M. Meneval et qui montraient déjà dans l'oublieuse femme la lourde princesse parmesane de la Restauration[4].

Les trahisons de Murat et de Marie-Louise n'ont pas, semble-t-il, influé sur le jugement que Napoléon a porté, à Sainte-Hélène, sur son œuvre italienne. A la Consulte de Lyon, Bonaparte avait dit aux délégués de la République italienne : « Votre peuple n'a que des habitudes locales; il faut qu'il prenne des habitudes nationales »[5]; à Sainte-Hélène, il concluait : « Quant aux quinze millions d'Italiens, l'agglomération en était déjà fort avancée; il ne fallait plus que vieillir, et chaque jour mûrissait chez eux l'unité de principe et de législation, celle de penser et de sentir, ce ciment assuré et infaillible des agglomérations humaines. La réunion du Piémont à la France, celle de Parme, de la Toscane, de Rome n'avait été que temporaire dans ma pensée et n'avait d'autre but que de surveiller, garantir, avancer, l'éducation nationale des Italiens[6]. » Une étude attentive de la période 1796-1815, appuyée sur la collaboration sérieuse et éclairée des historiens français et italiens, permettra de dire si Bonaparte a trompé ou non sur son programme italien ses auditeurs de Lyon, si Napoléon a trompé ou non sur le sens de ses réalisations italiennes les générations dont il attendait le verdict historique.

Georges Bourgin.

1. O. Dito, *La Campagna murattiana della indipendenza d'Italia*, Biblioteca storica del risorgimento italiano, Milan, Rome, Naples, Albrighi, Segeti et Cie, 1911, in-18°, XXXIV-116 pages.

2. Cf. Commandant Weil, Autour du Congrès de Vienne, dans la *Revue de Paris*, 1913.

3. Publiées dans le *Correspondant*, 25 décembre 1910 et 25 janvier 1911.

4. Meneval, *L'Impératrice Marie-Louise entre les deux abdications*, Paris, E. Paul, 1909, in-12.

5. *Correspondance*, n° 5934. Cité par Fisher, *Le Bonapartisme*, trad. française, Paris, Plon, 1909, in-12, p. 91.

6. Cité par R. Meynadier, *L'Idée républicaine dans les pays monarchiques d'Europe*, Paris, 1911, in-18, p. 85 et suiv.

OUVRAGES D'HISTOIRE MILITAIRE

On pourrait croire que l'inédit est épuisé, après tout ce qui a paru sur le premier et le second Empire. Et, pourtant, on découvre encore des documents du plus haut intérêt, comme les récits de campagnes en Espagne et en Portugal (1808-1814) qu'a laissés le capitaine Marcel et que le commandant Var a « mis en ordre » et publiés. Mais où donc les a-t-il découverts? Peut-il nous dire quand ils ont été rédigés? En quoi consiste exactement le travail de « mise en ordre » auquel il s'est livré?

Son devoir d'éditeur était de nous renseigner sur ces divers points. Il y a manqué. Dans l'Introduction qu'il a écrite pour ces souvenirs, il les a résumés dans une « esquisse à grands traits » dont l'utilité ne se fait guère sentir, et, les précisions dont nous avons besoin, il s'abstient de nous les donner. En vérité, c'est nous amener à penser que nous nous trouvons en face de quelque mystification, et on pourrait incliner à cette hypothèse si l'ouvrage renfermait quoi que ce soit de sensationnel. Mais c'est une narration simple, agréable, qui n'apporte rien de vraiment nouveau, et dont la valeur réside surtout dans la fraîcheur du style, dans une aimable apparence de sincérité, dans le pittoresque de certains détails, de ces détails qu'il semble qu'on soit incapable d'inventer et qui, d'ailleurs, je le répète, ne valent pas la peine, comme on dit, d'être inventés. Il est grand dommage qu'une suspicion puisse légitimement planer sinon sur l'authenticité de ce témoignage, sinon même sur l'effort d'exactitude qui s'y révèle, du moins sur sa véracité. Est-ce par un simple *lapsus calami* que le capitaine Marcel place au 10 janvier 1809 le combat de Cacabellos (ou Pieros) qui eut lieu le 3? Est-ce par suite d'une erreur de mémoire accidentelle? Ou par suite d'une négligence habituelle dans la chronologie? On aimerait savoir à quoi s'en tenir, à cet égard. Il est fort à regretter qu'on en soit réduit à rester dans l'incertitude.

Ah! quelle joie on éprouverait à posséder beaucoup de ces « journaux de marche » de qui le commandant Var dit qu' « ils existent, véritables

titres de noblesse du vaillant peuple de France, ils existent, mais oubliés, méconnus, et pourtant plus dignes de créance que les bulletins officiels, trop souvent entachés d'erreur ou uniquement établis en vue de la gloire de l'Empereur ou des généraux ». L'heure est peut-être prochaine de nouvelles campagnes. J'adjure les militaires qui y prendront part d'essayer de noter au jour le jour, le plus exactement qu'il leur sera possible, ce qu'ils auront vu, ou fait, ou entendu, ou éprouvé. De tels enregistrements, fussent-ils fragmentaires, constitueront d'immenses services rendus à l'Histoire.

Et justement voici un document qui est un modèle à proposer, un document qui est peut-être unique de son espèce, et qui mérite à ce titre que je lui consacre quelques lignes, bien que, à vrai dire, sa valeur intrinsèque soit faible. C'est le récit écrit par le sergent E. Pouteau, du 2e bataillon des mobiles de la Mayenne, dans les circonstances qu'il a exposées dans le « Prologue » et dans la « Préface » de son livre.

Étant étudiant à Paris, il appartenait à la garde mobile lorsque la guerre fut déclarée. Il aurait pu retourner dans sa famille, à Laval. La situation de sa famille ou l'influence de ses amis aurait pu lui procurer, à ce moment-là, des grades ou des emplois agréables. Mais il ne voulait pas « quitter une compagne jeune et aimante avec laquelle il vivait si heureux, depuis des années déjà, dans un petit logement sur la rue Dauphine, si clair, si gai, si intime. Il se rappelait encore plus, à ce moment, qu'il avait contracté une dette de reconnaissance dont il devait toujours se souvenir envers cette compagne qui, deux ans auparavant, l'avait soigné si courageusement, avec tant de dévouement, sans trêve ni repos, jour et nuit, pendant une longue et dangereuse fièvre typhoïde. Alors la pensée du départ lui brisait le cœur. Aussi il ne se décida à répondre à la convocation qu'il avait reçue qu'aux derniers jours de juillet, à l'instant même où on pouvait lancer les gendarmes à ses trousses. »

La franchise avec laquelle il parle de ses amours et de ses défaillances civiques et de son manquement au devoir militaire, il l'a apportée à la rédaction de ses souvenirs, lesquels débutent ainsi :

Sainte-Suzanne, mercredi 28 septembre 1870.

C'est aujourd'hui que le 2e bataillon du 66e régiment de la mobile quitte Laval pour aller cantonner dans diverses localités assez éloignées. Notre campagne militaire débute donc en réalité de ce jour, et avec elle je commence mon journal où j'ai l'intention d'inscrire les événements de chaque journée avec mes impressions. A cet effet, j'ai acheté deux carnets sur les feuilles desquels je tracerai mes notes journalières que plus tard, peut-être, je relirai quand je voudrai me souvenir. Ce travail sera pour moi une satisfaction intime et une véritable récréation au milieu de la monotone vie des camps. C'est le seul but que je me propose; j'espère que rien ne viendra y mettre d'obstacle.

A la vérité, il ne mena pas la monotone vie des camps. Il prit part à la défense d'Orléans et à la retraite. Il fut fait prisonnier et emmené en captivité. Rentré dans sa famille, il écrivait de Laval, le lundi 24 avril 1871 :

Je n'ai plus qu'à fermer le quatrième et dernier de mes carnets où vont dormir tant de souvenirs d'une période la plus accidentée et la plus douloureuse, à coup sûr, de ma vie.

Chers carnets, eux qui ont avec moi parcouru tant et tant de kilomètres, qui, pas un instant, ne m'ont quitté durant plus de sept mois si durs et si tourmentés, eux qui, pour moi, étaient de vivants amis, à qui je confiais toutes mes pensées et toutes mes peines !...

Maintenant, ils vont reposer dans un coin retiré de ma bibliothèque où la poussière inexorable des ans viendra les recouvrir, ignorés et oubliés...

Peut-être, après ma mort, quelque indifférent les trouvera sous sa main; mais, jugeant trop ennuyeux de parcourir autant de pages pleines de faits si lointains, il saisira les quatre carnets, insignifiants à ses yeux, pour les jeter dans le feu qui les réduira en cendres impalpables... Mes pauvres carnets !

L'idée de cette destruction lui parut tellement intolérable qu'il prit ses dispositions pour qu'ils fussent publiés après un délai de quarante ans, qu'il fût mort ou encore en vie. Il a survécu, et il a accompli son dessein [1].

Le luxe des détails qu'il donne à ce sujet pourrait faire croire à quelque supercherie. Le vide du texte en écarte la pensée. Le sergent Pouteau n'a pris part à aucun fait de guerre important, hors les journées d'Orléans. Encore était-il trop jeune, trop neuf dans le métier, pour observer les événements d'une façon utile. Il manquait de maturité, de psychologie, de philosophie, encore qu'il eût l'esprit cultivé, l'intelligence lucide, le cœur chaud, l'âme noble. Ni le penseur, ni l'historien, ni le militaire professionnel ne trouvent quoi que ce soit d'important à glaner dans ce récit qui, au surplus, ne se rapporte pas à la période de l'Empire, puisqu'il commence au 28 septembre 1870. Mais, tel qu'il est, il constitue le type le plus achevé, le plus parfait, des documents qu'on serait heureux de posséder après chaque guerre. Si, dans tous les corps, il se trouvait un ou deux hommes sérieux et réfléchis pour noter avec la même conscience, la même lucidité, la même simplicité, la même loyauté, tout ce qu'ils ont fait, ou vu, ou entendu, ou éprouvé, quel parti ne pourrait-on pas tirer de cette accumulation de trésors !

C'est pourquoi j'ai cru devoir consacrer cette longue digression à un livre qui ne fait pas directement partie de mon domaine, encore qu'il soit pour ainsi dire dans ses dépendances ou sa mitoyenneté, et, avant d'entrer enfin dans mon sujet, je renouvelle mon appel à tous ceux qui prennent part à des opérations militaires. Qu'ils prennent exemple sur

1. *De Laval à Dantzig*, Paris, Sevin fils et Sarrat, 25, rue de la Boétie, 1912. 1 vol. in-8° de XVI-363 pages.

le sergent Pouteau, s'ils veulent rendre un signalé service à l'armée et à l'Histoire, en leur fournissant des renseignements de toute confiance.

Et j'en reviens aux campagnes du capitaine Marcel[1].

Premier Empire.

Ce qui inspire quelques doutes sur le respect apporté par l'éditeur dans la publication du texte, c'est la pureté du style, c'est son élégance, c'est sa discrétion, c'est la délicatesse de ses nuances, c'est sa simplicité expressive. Le commandant Var nous raconte que le petit Nicolas Marcel quitta son village (les Riceys, près de Bar-sur-Seine), à l'âge de onze ans, pour venir à Paris chez un de ses « pays » établi marchand de « vins au comptoir » dans le faubourg du Roule. « Ce fut là que, tout en rinçant verres et bouteilles, le futur capitaine de voltigeurs apprit à lire, à écrire, et acquit les rudiments d'une instruction qu'il devait amener seul plus tard à une assez belle perfection. » Le fait est que cet autodidacte, qui s'est formé sur le tard sur le « zinc » d'un « bistro », aime le pittoresque, ne dédaigne pas de faire la toilette de ses phrases, si on peut ainsi dire, émet des réflexions philosophiques fort justes, et ne craint pas de citer des « vers fameux du *Cours de littérature* de M. de la Harpe », vers que voici :

> Hélas! qu'il est cruel pour de jeunes beautés,
> A qui l'hymen gardait de chastes voluptés,
> . . . . . .
> D'assouvir des soldats la brutale insolence!

Et il ajoute avec une certaine mélancolie, parlant des Espagnoles trouvées à Castro, après le sac de la ville, et dont le triste sort lui avait inspiré cette réminiscence : « Plusieurs étaient jolies, mais comment cueillir des baisers amoureux sur une bouche qu'entr'ouvrent les sanglots? » En vérité, pour un ancien garçon marchand de vins devenu officier de voltigeurs, voilà qui n'est pas trop mal dit, n'est-ce pas?

Mais enfin admettons l'authenticité du livre, et voyons ce qu'on en peut tirer dans cette hypothèse.

Il ne nous apprend rien de bien neuf. Et cependant sa contribution à l'histoire n'est pas négligeable. S'il n'apporte pas de paroles, il donne l'air, en quelque sorte. S'il ne précise que peu de faits restés mal connus, il a le grand mérite de nous placer dans l'ambiance. Il nous fait connaître mieux la mentalité d'un combattant de la grande époque. L'ex-

1. *Campagnes du capitaine Marcel*, du 69e de ligne, en Espagne et en Portugal (1808-1814). Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1913. 1 vol. petit in-8° de XI-265 pages, avec un portrait.

pression loyale des sentiments qu'évoquent dans son esprit les incidents auxquels il est mêlé, les nouvelles qu'il reçoit, nous renseignent admirablement sur son état d'âme, qui était vraisemblablement celui de la plupart de ses compagnons, incapables, eux, de traduire avec précision ce qui se passait en eux. Voilà pourquoi la lecture de ce livre est particulièrement attachante.

Elle l'est encore parce que l'auteur est vraiment Français : gai, amoureux, malicieux, épris de gloire, fier de ses hommes, sensible à tout ce qui est grand, noble, élevé, prêt à rire de tout ce qui est ridicule. Il est avantageux dans les « histoires de femmes » qu'il raconte; mais il ne paraît pas fanfaron, et, quand il parle de ses exploits, c'est « à la bonne franquette », sans enfler la voix, ni se poser en héros. De bien des observations qu'il présente au courant de la plume, on peut tirer des enseignements utiles.

J'eus l'occasion de causer longtemps avec le duc de Raguse qui se montra fort honnête à mon égard (juillet 1812) : j'en fus agréablement surpris, car ce n'est pas toujours l'habitude des officiers généraux, comme si l'affabilité n'était pas profitable à la bonne exécution du service.

Que de chefs, dans l'armée, se trouveraient bien de s'inspirer de cette petite remarque, qui n'a pourtant l'air de rien, et de beaucoup d'autres du même genre!

Mais cherchons des leçons d'un autre ordre, des leçons que l'art militaire puisse mettre à profit.

On sait que la question a été souvent discutée de savoir comment l'infanterie devait accueillir les charges de cavalerie. On a prétendu que, si elle sait attendre le dernier moment pour apprêter ses armes, les escadrons n'attendent pas, eux, qu'elle ait fait feu pour tourner casaque et se disperser. On cite comme très probante à cet égard la fuite légendaire de six escadrons de hussards du grand-duc de Saxe-Weimar et de trois sotnias de Cosaques du Don, intimidés par l'attitude calme du 93e highlanders à Inkermann, fait de guerre qui est controuvé. Eh bien, voici deux citations dont l'une confirme l'opinion admise, tandis que l'autre l'infirme.

Nous sommes aux Arapiles, le 23 juillet 1812. Les cavaliers anglais s'élancent sur des troupes françaises.

Arrivés sur le plateau, (ils) se trouvèrent en présence de notre 2e bataillon tout disposé pour les recevoir; le calme et le silence étaient tellement bien observés que le feu de deux rangs sur toutes les faces du carré ne fut commandé qu'au moment où les cavaliers étaient sur les baïonnettes et il fut exécuté avec la même précision qu'à l'exercice. Des dix escadrons dont se composait cette cavalerie, il ne resta pas 80 hommes.

Passons au 12 novembre 1813 :

Voyant que les escadrons ennemis s'apprêtaient à nous charger, je fis arrêter et commander le feu de deux rangs en recommandant de ne l'exécuter que quand l'ennemi serait sur nous; en voyant ces dispositions, les dragons firent demi-tour, et ma compagnie gagna sans encombre les retranchements.

Ainsi, dans un cas, le succès est obtenu sans qu'une amorce ait été brûlée, par le seul effet de l'intimidation produite par l'immobilité de la muraille humaine contre laquelle les cavaliers allaient venir se briser. Dans l'autre cas, cette immobilité ne les impressionne pas; ils avancent jusqu'au contact, et c'est sous les coups de feu qu'ils succombent. De ceci, nous devons conclure que l'histoire apporte, dans les discussions militaires, aussi bien des arguments « pour » que des arguments « contre ». En vain prétend-on que les faits parlent plus haut que les théories. Sans doute, ils parlent haut, mais c'est pour proclamer des affirmations contradictoires.

Preuve en soit encore la citation que voici et qui se rapporte à la journée du 24 juin 1813 :

Dès le matin, les Anglais essayèrent de forcer la position : le 69e leur montra qu'il n'était pas abattu par les revers et reçut de la bonne façon tous ceux qui se présentèrent : toutes les attaques furent repoussées. Vers six heures du soir, le bruit se répandit dans les rangs que nous allions être coupés de la ville par une colonne anglaise qui défilait sur nos derrières depuis longtemps. Aucun trouble ne se manifesta parmi nos vaillants soldats qui continuèrent à se battre sans émotion. Un bataillon du 76e alla s'embusquer dans un défilé que devait suivre cette colonne et l'arrêta instantanément.

Donc, il y a des troupes que ne démoralisent pas les échecs précédemment subis, et qui y trouvent, au contraire, une excitation nouvelle, parce qu'elles veulent effacer par leur belle conduite le souvenir de cette humiliation. Donc aussi, il y en a qui ne se laissent pas épouvanter par l'idée d'être prises à revers, et contre lesquelles échouent ces mouvements tournants en qui une certaine tactique met tout son espoir. Comme si l'homme n'était pas un être capable de réflexion! Comme s'il ne valait pas le double, lorsqu'il est averti !

Je résume. Le livre du capitaine Marcel est aussi instructif qu'agréable. Et sa publication ne mériterait que des éloges si on pouvait en toute confiance s'abandonner au plaisir de cette lecture.

Des considérations du même genre gâtent un peu celui que nous procurent les *Mémoires* du sergent Jean-Pierre Maillard, de Vevey, et les *Notes* de Jean-Marc Bussy, de Crissier, qui servit six ans comme voltigeur au 3e régiment Suisse[1].

1. *Soldats suisses au service étranger.* Tome V. Genève, A. Julien, 1913. 1 vol. in-8° de x-313 pages, avec portraits.

Le colonel Ernest Picard, qui fut longtemps chef de la Section historique au ministère de la Guerre, et qui vient de mourir, a eu l'idée de chercher, à son tour, dans les œuvres de Napoléon, et de classer aussi méthodiquement que possible les préceptes de ce grand maître ainsi que les jugements qu'il a portés sur les hommes, soit sur ses collaborateurs, soit sur tels de ses devanciers, sur Annibal, par exemple, ou sur César, ou sur Frédéric[1]. Ce travail, s'il faut l'avouer, me semble un peu vain. Il m'intéresse peu de savoir que « le général Chabert, n'ayant servi que comme major, n'a pas l'aptitude nécessaire » pour commander une division ou que « l'adjudant-général Chabran s'est parfaitement bien conduit à la bataille de Roveredo ». Sans doute, je ne suis pas fâché de lire que les fonctions de major préparent mal au commandement, et cette affirmation peut avoir une certaine portée; mais le satisfecit décerné au brave Chabran ne saurait guère toucher que sa famille.

Mais voici bien une autre affaire. Le même homme, Chasseloup, est loué pour son activité et son zèle, puis blâmé pour le « peu d'activité qu'il met dans son service ». — Il est vrai que, dans l'intervalle, plusieurs années se sont écoulées. De même, entre Dupont d'avant Baylen et Dupont d'après Baylen, on s'explique qu'il y ait de considérables différences. Mais Victor qui, en 1806, était un « homme solide » en qui l'Empereur déclarait avoir confiance, a mécontenté ce chef exigeant en 1808 et 1809; l'amiral Villeneuve méritait « les plus grands éloges » en 1798; quelque temps après, ce n'était plus « qu'un pauvre homme qui voit double et qui a plus de perception que de caractère ».

Qu'est-ce à dire, sinon qu'il ne faut pas chercher ici de jugement définitif et objectivement arrêté? Le chef, parlant de ses subordonnés, est sous l'influence des événements de l'heure présente. Ses critiques peuvent n'être qu'un moyen de stimulation; ses compliments, aussi. Il ne faut prendre ni les uns ni les autres pour argent comptant. On a besoin, pour en juger la valeur exacte, de les replacer au milieu des circonstances qui les ont provoqués, et de remettre dans le contexte qui les explique les phrases où les unes et les autres sont formulés. Or, on les en isole, on les en arrache, comme des fleurs qu'on laisse se dessécher dans un herbier et qui, dès lors, ne peuvent donner qu'une idée fausse des prairies où on les a prises. A chaque instant, nous énonçons tour à tour les aphorismes les plus contradictoires. Aujourd'hui, c'est : « Il ne faut jamais se presser ». Demain, ce sera : « On n'a jamais fini trop tôt ce qu'on a à faire ».

Ce qu'on appelle les « préceptes » de Napoléon ne sont souvent que des boutades de ce genre. Tantôt il dit ceci, tantôt il dit l'opposé. Peut-

1. *Préceptes et jugements de Napoléon*, recueillis et classés par le lieutenant-colonel Ernest Picard. 1 vol. in-8° de XX-595 pages. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1913.

être a-t-il été sincère les deux fois; peut-être ne l'a-t-il été aucune fois. Peut-être l'a-t-il été dans l'un des cas et non dans l'autre. Peut-être aussi l'expression a-t-elle trahi sa pensée, ou trahirait-on cette pensée en attribuant un caractère de généralité et de permanence à ce qu'elle a de transitoire et de particulier.

Qu'on dresse un répertoire méthodique pour permettre de retrouver dans l'œuvre de Napoléon les passages consacrés à tel ou tel sujet, rien de mieux. Mais qu'on laisse au lecteur le soin d'aller lui-même chercher ces passages et de mesurer le degré de confiance qu'on peut leur accorder. Agir autrement, c'est se substituer à ce lecteur, et lui donner une série d'opinions toutes faites dont beaucoup risquent d'être fausses. Gourgaud raconte que, en parcourant à Sainte-Hélène les proclamations d'Egypte, l'auteur de ces Bulletins s'écria : « C'est un peu charlatan! » Le « un peu » est modeste. Il y avait beaucoup de comédie dans le grand tragédien : on aurait tort de se fier à sa parole. Il ne disait, le plus souvent, que ce qu'il croyait avoir intérêt à dire.

Ajouterai-je que le colonel Picard a pris la peine de recueillir et de mettre en ordre des pensées dont un critique signale, non sans raison, le caractère prudhommesque? Il cite notamment ces truismes : « Recommandez aux soldats d'épargner le pays; en le ruinant, on se prive de ressources » (p. 10); « Dans un régiment de cavalerie, un homme à pied ne sert à rien » (p. 55); « Il ne suffit pas que le soldat tire, il faut qu'il tire bien » (p. 106); « Il est fort important d'avoir beaucoup de souliers » (page 137); « A la guerre, quand on a un ordre, il faut l'exécuter » (p. 170). Ces vérités, d'autres que Napoléon auraient pu les dire, et elles ne gagnent rien à avoir été dites par lui. Au surplus, elles contiennent, — comme beaucoup de vérités, — une part d'erreur. Il y a des cas où il faut savoir ne pas exécuter les ordres reçus. Il y a des cas aussi où il importe peu qu'on tire bien et où il suffit qu'on tire. Renan disait de la vérité qu'elle est faite de nuances. La plante desséchée de l'herbier, dont je parlais tout à l'heure, a précisément ce malheur qu'elle est dépourvue de nuances.

En même temps qu'il composait cet utile recueil de *Préceptes et jugements*, dont je ne méconnais pas le mérite, en dépit des réserves que j'ai cru devoir présenter, le chef de la Section historique continuait à publier la *Correspondance inédite de Napoléon*[1]. J'ai parlé, l'autre année,

1. *Correspondance inédite de Napoléon conservée aux Archives de la guerre*, publiée par le lieutenant-colonel breveté Ernest Picard, chef de la Section historique de l'état-major de l'armée, et Louis Tuetey, rédacteur principal aux Archives de la guerre. Tome II (1808-1809), grand in-8° de LIV-856 pages. Paris, Charles-Lavauzelle, 1912. Tome III (1808-1809), grand in-8° de 962 pages. Paris, Charles-Lavauzelle, 1913.

On ne peut s'empêcher de regretter que des tares telles que le « retournement »

du premier volume. En voici deux autres, qui se rapportent à la période 1808-1809. Leur intérêt n'est pas inférieur à celui de leur devancier.

La plus grande partie du tome II est naturellement consacrée à la préparation militaire de l'expédition d'Espagne. On y voit l'Empereur constituer, d'abord avec ses bataillons de dépôt, puis avec des recrues de 1808, enfin avec des éléments de la Grande Armée, des divisions de réserve ou des corps d'observation qu'il commence par masser à Rennes, à Orléans, à Avignon, avant de les faire avancer de là sur la Rochelle, Poitiers, Toulouse, pour finir par les concentrer, par Bordeaux ou Tarbes, à Bayonne.

Avant d'ordonner le mouvement principal, que doit diriger Murat, il se préoccupe de saisir les clefs des passages des Pyrénées, en vue d'empêcher une résistance éventuelle de la part des Espagnols. Aussi le ministre de la Guerre Clarke rédige-t-il de sa main, à la date du 29 janvier 1808, une « instruction particulière pour le général d'Armaignac seul » dans laquelle il est dit (p. 39) :

Avant d'arriver à Pampelune, vous vous procurerez sur cette place tous les renseignements qu'il sera possible d'obtenir afin d'avoir à l'avance une connaissance suffisante de la place et de ses détails. L'intention de Sa Majesté est que vous preniez possession de cette place et que, sans affectation et fort naturellement, sans que les Espagnols en puissent prendre de l'ombrage ou s'en alarmer, vous ne vous dispensiez sous aucun prétexte d'en occuper la citadelle ou les fortifications. La sûreté des troupes de Sa Majesté exige cette précaution indispensable, et il n'est pas moins nécessaire que les Espagnols ne voient dans cette occupation qu'une chose toute simple et qui ne peut aucunement les inquiéter.

Ah! Qu'en termes galants ces choses-là sont dites!...

On lira avec intérêt (p. 571 et suiv.) des documents qui mettent en lumière l'affolement qui suivit la capitulation de Dupont à Baylen. Napoléon avait écrit à son frère Joseph pour l'encourager et lui annoncer l'envoi de Ney chargé de prendre le commandement général des troupes, avec l'intention de livrer une grande bataille près de Burgos; mais il change ses dispositions et croit nécessaire de partir en personne pour l'Espagne.

Au moment de Baylen, Berthier prescrivit de retarder de trois jours tous les courriers venant d'Espagne, première ébauche du procédé qui sera employé en 1812 pour que la France ignore le plus longtemps possible le désastre de Russie, désastre qu'elle ne connut que par le fameux 29e Bulletin de la Grande Armée.

A côté de ses préoccupations pour l'Espagne, l'Empereur en avait pour l'Allemagne. Une agitation inquiétante était signalée dès le mois

d'une ligne (p. 610 du tome III) déparent cette publication qui, sans être de grand luxe, est du moins convenable et digne de son objet.

de juin 1808, bien avant Baylen, par conséquent. Le lien entre les affaires d'Espagne et celles d'Allemagne est rendu visible par le document suivant, daté de Madrid, 16 décembre 1808 (p. 585) :

Le nommé Stein, cherchant à exciter des troubles en Allemagne, est déclaré ennemi de la France et de la Confédération du Rhin.

Les biens que le dit Stein posséderait, soit en France, soit dans la Confédération du Rhin, seront séquestrés.

Le dit Stein sera saisi de sa personne partout où il pourra être atteint par nos troupes ou par celles de nos alliés.

L'homme qui portait une telle atteinte à la liberté individuelle et au droit des nations à disposer d'elles-mêmes, venait, six jours auparavant. de publier l'ordre suivant (p. 572) :

Palais impérial de Madrid, 10 décembre 1808.

Sa Majesté ordonne :

Le séquestre sera mis sur le tribunal de l'Inquisition et sur les registres de ce tribunal. Et ce, avant ce soir.

NAPOLÉON.

Le rapprochement de ces deux textes contemporains ne nous montre-t-il pas, d'une manière saisissante, le caractère à la fois révolutionnaire et tyrannique que prenaient alors en Europe la puissance impériale et l'expansion française?

Consacré surtout aux événements militaires, le tome II de la *Correspondance inédite* n'est pas très riche en documents intéressants relatifs à la politique intérieure. Cependant, les événements avaient leur répercussion sur celle-ci. C'est ainsi que nous trouvons à signaler l'appel en 1808, pour les départements du Sud-Ouest, des conscrits de 1810 (p. 245), le manque d'ouvriers pour l'achèvement des routes dans le Cher, l'envoi de garnisaires chez les parents des déserteurs, dans l'Aisne.

Notons surtout l'inquiétude persistante que la Vendée inspire à Napoléon. Aussi recommande-t-il d'y faire passer les troupes qui, de Rennes ou d'Angers, se dirigent vers l'Espagne. Lorsqu'il parcourt cette région, à son retour d'Espagne, il a en permanence une escorte de 800 hommes.

D'autre part, le littoral est toujours menacé d'une incursion anglaise, ce qui force à maintenir des troupes en permanence dans les îles de l'embouchure de la Charente. Les Anglais réussissent d'ailleurs à débarquer sur nos côtes méditerranéennes entre Cette et Aigues-Mortes (p. 416).

Des indications de ce genre nous renseignent, plus ou moins superficiellement, sur nombre de questions, d'importance locale ou générale. Il est à souhaiter que celles-ci soient reprises en détail et traitées à fond par des chercheurs dont la curiosité se trouvera éveillée par les révéla-

tions de la *Correspondance inédite*. Aussi devons-nous saluer avec joie cette publication, en exprimant le vœu qu'elle se complète et s'achève le plus rapidement possible. Au surplus, le travail a été mené jusqu'à présent avec célérité puisque voici, coup sur coup, deux tomes (II et III) qui paraissent dans l'espace de moins d'un an.

Dans le troisième, il y a une foule de glanes à récolter, dont aucune ne me semble sensationnelle, mais dont la réunion présente un vif intérêt. La psychologie de Napoléon se trouve éclairée par de nombreux petits traits précis et caractéristiques. Et cela seul mérite attention, même si, dans le domaine des faits, on ne trouve rien de bien nouveau à relever. Noterai-je, par exemple, la conception que le grand despote avait de l'initiative? Voici ce que je trouve en mars 1810. Le général Lariboisière avait fait exécuter des réductions du matériel d'artillerie destinées au grand-duc Constantin de Russie. Elles avaient été envoyées à celui-ci par les soins de Bessières; mais la douane les avait arrêtées, et l'Empereur avait été informé. En conséquence, il écrit au général Clarke, le 22 mars 1810 :

Monsieur le duc de Feltre, vous devez témoigner mon mécontentement au général Lariboisière de ce que des modèles d'artillerie ont été faits sans votre autorisation pour être envoyés en pays étrangers.

Vous témoignerez également au duc d'Istrie mon mécontentement qu'il se soit permis cette infraction aux lois militaires.

Vous me ferez, là-dessus, un rapport qui me fasse connaître quels sont ces modèles, et vous me proposerez un projet de décret en conséquence de votre opinion.

Trois jours après, le ministre de la Guerre présente à sa signature le décret en question, portant défense de communiquer les plans, mémoires, dessins, constructions, etc., relatifs au service de l'artillerie. Il le renvoie (26 mars), avec ces mots : « Il n'y a pas besoin d'un décret de moi pour cela. Une circulaire du ministre est suffisante. » Et il ajoute (ce qui n'est peut-être pas très clair) : « Il est ridicule qu'on fasse rien dans les arsenaux sans l'ordre du ministre. » Avait-il oublié que l'ordre de régler la question par décret émanait de lui? Son opinion sur ce point avait-elle changé?

Il est certain, en tout cas, qu'il avait de fréquentes absences de mémoire, très explicables par la multiplicité des affaires dont il s'occupait. A chaque instant, il dit : « Je crois avoir donné tel ou tel ordre. » A chaque instant, il demande : « N'ai-je pas donné tel ou tel ordre? » Bien qu'il ait énormément de décision et qu'il persévère dans ses idées, il ne lui en coûte pas de se déjuger, pas plus qu'il ne lui en coûte d'avouer son ignorance ou son incompétence. Il ne se sent évidemment pas diminué en s'excusant d'avoir tardé à donner une solution, parce qu'il

a dû s'absenter, ou parce que, « ne sachant pas que cela fût si pressé », il a consulté quelqu'un (p. 664). Il ne se sent pas diminué en écrivant (p. 686) : « Je ne connais pas assez ces régiments pour avoir une opinion », ou (p. 535) : « Je vous ai écrit il y a peu de jours de donner ordre aux chevau-légers polonais de se rendre en Espagne. Mon intention est que vous leur donniez contre-ordre. »

On sait que, dans les armées impériales, la discipline n'était pas rigoureuse. En voici une nouvelle preuve qui nous est fournie par une lettre du 17 octobre 1810 au ministre de la Guerre :

Il est singulier que, lorsque je donne un ordre, il y ait toujours des *mais* et des *si* à opposer à son exécution.

Trois semaines auparavant, il infligeait un mois d'arrêt au commandant du dépôt du 28e dragons qui, ayant reçu l'ordre d'envoyer à l'armée de Catalogne un détachement de cent cavaliers, l'a composé d'hommes qui étaient aux hôpitaux ou proposés pour la réforme.

On a retiré les bons chevaux pour en donner de mauvais, notamment un cheval de caisson boiteux et deux chevaux de trompettes boiteux et aveugles; on a enlevé aux dragons leurs habits, leurs culottes, leurs bottes, etc., etc., pour leur donner des effets de rebut; on leur a donné des pistolets sans chiens ou bassinets; les selles, les housses, les manteaux, portemanteaux, tout a été changé et remplacé par des effets hors de service.

Faites-moi connaitre le nom de l'officier qui s'est permis une pareille plaisanterie.

Et déjà, il y a un siècle, on avait pourtant la conception, que nous considérons comme essentiellement nouvelle, de l'obéissance consentie. Car, dans une lettre du 11 novembre 1809 au ministre de la Marine, lettre dont nous ne voyons pas bien d'ailleurs qui est l'auteur, car elle n'est pas signée, nous lisons cette phrase :

Quoique revêtu des pouvoirs nécessaires pour forcer toutes les résistances le duc d'Istrie trouvera bien plus de secours et de facilités dans l'accord unanime de toutes les volontés que dans l'emploi de son autorité.

En 1832, parut chez l'imprimeur Karl Kray, à Saint-Pétersbourg, un volume intitulé : « *Une année de ma vie, ou mon Voyage depuis la rive occidentale du Danube jusqu'à la Nara, et mon retour jusqu'à la Bérésina, en compagnie de la Grande Armée de Napoléon, pendant l'année 1812*, par H. U. L. Roos, docteur en médecine, conseiller d'État Impérial de Russie, chevalier de 2e classe de l'ordre de Sainte-Anne, de 4e classe de l'ordre de Saint-Vladimir, et de l'ordre royal wurtembergeois du Mérite Civil; Médecin principal de l'Hôpital de l'Impératrice Marie, de la Fondation Sainte-Catherine et de l'École de Commerce; membre de la Société

impériale de minéralogie; ancien médecin principal du 3e régiment de chasseurs à cheval wurtembergeois pendant la campagne de Russie. »

Cette interminable énumération indique-t-elle l'orgueil d'un homme vain de ses titres? J'y vois plutôt la preuve de sa modestie. Il croit devoir fournir la justification de son livre; il montre ce qui l'autorise à avoir écrit ses souvenirs, et les raisons qu'on peut avoir de les lire. Il n'appelle pas l'attention du public par un titre tapageur. Il lui dit tout ce qu'il pourra trouver dans cet ouvrage, et rien de plus. Il ne veut tromper personne sur la qualité de la marchandise qu'il vend.

Et le lecteur, je me hâte de l'ajouter, en a pour son argent. Ces Souvenirs ont une valeur réelle. C'est le témoignage d'un homme instruit, intelligent, honnête, bien placé pour voir, et qui, ne se contentant pas de bien voir, a enregistré avec probité, sincérité, simplicité, tout ce qu'il a observé. Son livre est précieux, et il est fort étonnant qu'on le connaisse si peu. Comme l'a très bien dit M. Theodor de Wyzewa, il est vivant et coloré à l'égal d'un roman, tout rempli de vigoureux portraits, de scènes inoubliablement pathétiques ou pittoresques. Aussi devons-nous une reconnaissance profonde à M. le professeur Paul Holzhausen, qui l'a tiré de l'oubli injuste dans lequel il était enfoui.

« L'exhumation du livre de Roos n'est pas, d'ailleurs, le seul service qu'ait rendu M. Holzhausen à tous ceux d'entre nous que touche profondément le souvenir de la tragique aventure de 1812. Précisément au cours de ses recherches en vue de la longue introduction historique et des notes explicatives qu'il s'était proposé d'adjoindre au récit du médecin wurtembergeois, l'éminent érudit a découvert que les diverses archives publiques ou privées de l'Allemagne conservaient encore une foule d'autres relations, inédites ou entièrement oubliées, d'officiers et de soldats allemands de la Grande Armée. A Munich, à Dresde, à Berlin, à Stuttgart, presque dans chacune des capitales allemandes, il a mis la main sur toute sorte de volumes poussiéreux, toute sorte de vénérables cahiers manuscrits, dont les uns contenaient de précieux mémoires autobiographiques de combattants bavarois, saxons, prussiens de 1812, tandis que d'autres, plus curieux encore, se trouvaient être des « journaux » intimes, rédigés chaque soir pendant la campagne. »

A ces détails donnés par M. Th. de Wyzewa, et qui suffiraient pour acquérir à M. Paul Holzhausen la reconnaissance de quiconque s'intéresse aux études napoléoniennes, je peux en ajouter d'autres relatifs aux autres publications dont nous lui sommes redevables, et qui se rapportent à la campagne de 1812. Indépendamment de nombreux articles, pour la plupart extraits des journaux manuscrits des capitaines bavarois von Windmann, von Gravenreuth, indépendamment d'une étude sur *Les Français à Leipzig*, faite à l'occasion du centenaire d'octobre dernier, il

a publié (chez Morawe et Scheffelt) un petit volume de 180 pages in-8° (*Ein Verwandtes Gœthes im russischen Feldzuge*) qui raconte la participation d'un parent éloigné de Gœthe aux opérations — en général assez peu connues — du 7e corps (Régnier). Il y a trouvé l'occasion de mettre en lumière, avec beaucoup de netteté, ces opérations qui étaient restées jusqu'ici fort obscures, si j'en crois les éloges que des juges compétents lui ont décernés.

Il a également édité, à la demande du général Standinger, directeur des Archives de la guerre de Munich, le Journal manuscrit du capitaine bavarois Maillinger.

Mais enfin c'est par la publication du livre de Roos qu'il a mis le comble aux services qu'il nous a rendus. C'est d'ailleurs le seul de tous ces ouvrages qui ait été traduit en français.

Il l'a été simultanément par Madame Lamotte[1] et par le lieutenant-colonel Buat[2]. Les deux versions ont paru avec des titres différents. Elles désignent l'auteur par des noms différents. Elles donnent du texte des interprétations différentes. Et j'avoue que, non seulement l'embarras est grand en présence des divergences de sens, mais encore la foi qu'on peut avoir dans les récits historiques se trouve profondément ébranlée par elles. Il est incontestable que la pensée de l'auteur a été singulièrement dénaturée par endroits, et que les précisions mêmes, les faits, les chiffres, ont été faussés. Je ne saurais trop dire combien c'est regrettable pour un ouvrage de la valeur de celui-ci. Et, d'une façon générale, si aux erreurs que tout auteur commet s'ajoutent celles que commettent les traducteurs, la tâche de l'historien devient terriblement difficile, en même temps que la sécurité du lecteur se trouve gravement compromise.

Le commandant Jean de la Tour, auquel nous devons une bonne biographie du maréchal Niel, nous en donne une non moins bonne d'un autre maréchal (ou plutôt grand maréchal, mais qui est le plus peut être considéré comme étant... le moins), de Duroc, duc de Frioul[3]. Ces

1. *Souvenirs d'un médecin de la Grande Armée*, par Heinrich Roos. 1 vol. petit in-8° de XXX-257 pages, avec une préface de T. de Wyzewa. Paris, librairie académique Perrin, 1913. Prix : 3 fr. 50.

2. *Avec Napoléon en Russie* (Souvenirs de la campagne de 1812), par Henri de Roos, 1 vol. grand in-8° de LXIV-290 pages, avec une introduction et des notes du professeur Paul Holzhausen. Paris, librairie militaire Chapelot, 1913, Prix : 3 fr. 50. (Je relève, à la page 189, une ligne « sautée » et une autre répétée).

3. *Duroc, duc de Frioul, grand maréchal du palais impérial* (1772-1813), par le commandant Jean de la Tour. 1 vol. in-8° de VII-319 pages. Paris, Chapelot, 1913. Prix : 3 fr. 50. (Reprocherai-je à l'auteur de n'avoir pas fait un usage judicieux ou correct des guillemets et des accents circonflexes? Ce qui est peut-être plus regrettable encore, c'est qu'il incorpore, d'une façon bien gênante, les citations qu'il produit à son propre texte.)

deux personnages méritaient d'être étudiés, et il est étonnant qu'ils ne l'aient pas été plus tôt. Ajouterai-je qu'ils ne le sont pas encore d'une façon définitive? Le commandant de la Tour ne se montre ni véritablenent historien, ni réellement psychologue. Il écrit avec aisance et simplicité. Il rend intéressants les hommes intéressants dont il parle. Mais il ne va pas au fond d'eux. Quelle quantité d'intelligence y avait-il dans Duroc, et quelle était sa valeur militaire, et de quelle qualité était son attachement à son maître et ami? Tout cela, on ne le voit pas très clairement dans ce livre, où on chercherait en vain des aperçus de quelque originalité ou de quelque profondeur. La remarque la plus fine et la plus neuve a peut-être trait à l'origine de Duroc et au prestige de sa noblesse.

Dans les premières missions, particulièrement en 1799, en 1801, en recevant le « citoyen Duroc », le roi de Prusse et ses ministres, l'empereur de Russie et ses ministres, ne savent-ils pas qu'ils ont devant eux le ci-devant chevalier Géraud-Christophe de Michel du Roc de Brion? Les renseignements vont vite dans les chancelleries. Et n'y a-t-il pas, joints à d'autres sentiments, chez ces souverains et puissants personnages étrangers, ennemis de la Révolution, un peu de la curiosité de voir, en même temps que le valeureux soldat d'Italie et d'Égypte, le représentant de ces gentilshommes français qui, à la nuit du 4 août, ont sacrifié le privilège du nom et de la naissance au bel idéal de l'égalité? Mieux encore, ce sentiment secret n'est-il pas à la base de la prédilection que Bonaparte témoigne à son aide de camp, un des premiers ralliés aux idées de la seule supériorité du mérite personnel?

Il est dommage que des réflexions de ce genre soient si rares dans cet agréable volume où, au surplus, grâce à ses recherches personnelles et aux documents qui lui ont été confiés par le marquis de Brion, le plus proche héritier du duc de Frioul, l'auteur a pu mettre en pleine clarté des points restés jusqu'à présent obscurs. Ainsi on lira avec satisfaction les détails inédits qu'il produit sur les causes qui ont déterminé Duroc à donner sa démission d'élève d'artillerie à l'École de Châlons.

Ce n'est pas une biographie de Montbrun[1] que nous donne le capitaine A. Ledru. De la vie du brillant cavalier, il ne considère qu'une toute petite tranche. Il le suit pendant moins de quatre mois : du 18 avril au 10 juillet 1809. Mais ce furent quatre mois bien remplis, et que l'auteur présente avec simplicité, netteté et méthode.

Non que je loue sans réserve cette très bonne monographie. J'ai à reprocher, d'abord, à son erratum d'avoir abusé du droit, dont tout erratum use largement, de contenir des erreurs. Mais cinq rectifications inexactes sur un total de quatorze, c'est beaucoup. Il est vrai que les quatorze auraient pu être augmentées, ce qui eût diminué la proportion des indications fautives.

1. *Montbrun* (1809), par le capitaine A. Ledru. 1 vol. in-8° de 177 pages, avec un portrait et six cartes hors texte. Paris, L. Fournier, 1913. Prix : 3 fr. 50.

D'autre part, quoique la bibliographie soit très complète, il serait à souhaiter qu'elle contînt les noms des éditeurs et la spécification de l'édition. J'ai cherché à contrôler quelques citations (la fréquentation des livres d'histoire militaire m'a rendu méfiant!) et je n'ai pas pu le faire.

Une dernière remarque. Je comprends très bien qu'on emprunte à un auteur de seconde main son jugement sur les événements ou l'interprétation qui lui est personnelle. Mais, quand on relate des faits, des emplacements de troupes, c'est aux documents contemporains qu'on devrait presque exclusivement avoir recours.

Ceci dit, je suis heureux de louer la façon instructive et limpide dont est conduite la narration. Elle nous achemine aux conclusions très intéressantes, et dont certaines me paraissent neuves, par lesquelles se termine ce volume.

Les troupes de la garde ayant été décimées en Russie, Napoléon fit appel à la classe aisée de la nation pour combler les vides. Son décret du 5 avril 1813 créait quatre régiments de gardes d'honneur, dont les hommes devaient s'habiller, se monter et s'équiper à leurs frais. On leur promettait d'ailleurs un brevet de sous-lieutenant au bout de douze mois de service. La contribution du département de l'Yonne avait été fixée, par un arrêt du conseil d'État, entre 38 et 75 hommes. Le maximum fut près d'être atteint, car le contingent fourni s'éleva à 73.

M. André Rossigneux vient de consacrer une petite monographie soigneusement faite à cette levée de 1813 [1]. Il y a joint quelques détails précis sur ce qui a été préparé dans l'Yonne pour la garde d'honneur qui a été organisée à partir de 1810 en prévision du cas où l'Empereur traverserait le département. Ce travail présente des lacunes, et l'auteur demande qu'on l'aide à le compléter. Tel quel, il est une bonne contribution à l'histoire de cette époque, ou au moins à ses à-côté.

Le capitaine C. Fabry, du 101e régiment d'infanterie, prématurément décédé, fut un des officiers qui s'occupaient le plus consciencieusement, le plus intelligemment, d'histoire militaire. Son érudition, pour la période des guerres napoléoniennes, était aussi étendue que solide. Elle était peut-être aussi un peu dédaigneuse : il se refusait à accompagner ses études de ce qu'il appelait une « fastueuse énumération » des ouvrages consultés. D'ailleurs, ajoutait-il plaisamment, personne n'ignore que ce procédé sert uniquement à faire croire à une vaste érudition, alors qu'on se la procure en copiant le moindre catalogue. Il n'était pas homme, lui, à faire étalage de ses richesses, qui n'en étaient pas moins réelles.

Dans un de ses plus récents volumes, sur 600 pages de grand format,

1. *Les Gardes d'honneur du département de l'Yonne* (1810-1814). 1 broch. in-8° de 60 pages avec plusieurs gravures hors texte. Auxerre, Gallot, 1912.

plus de la moitié sont consacrées à la reproduction des documents qu'il a mis en œuvre. Un assez grand nombre sont originaux : les archives du prince de la Moskowa, celles de la Saxe, de la Bavière, du Wurtemberg, lui en ont fourni d'inédits. La fortune lui a souri : l'eau va à la rivière, et, quand on cherche, on trouve. Il a été assez heureux pour mettre la main sur les registres d'ordres du maréchal Victor et d'Oudinot, sur les registres des ordres de mouvement de Macdonald, sur les papiers de Marmont. Grâce à tout ce dont il a pu disposer et en laissant complètement de côté tout ce qui est Mémoires, sauf ceux de Gouvion-Saint-Cyr, il a pu exposer les différentes tentatives que l'Empereur a faites du 5 au 21 septembre 1813 pour arriver à une bataille décisive contre les armées alliées [1].

On lira ce volume avec un vif intérêt. Peut-être le lirait-on avec plus de plaisir encore si les citations étaient plus « guillemetées » ou, mieux, imprimées en caractères plus fins que le corps du texte. Elles ne se détachent pas toujours assez nettement des faits, et on ne voit pas très bien ce qui est la part de l'auteur ou la part de ses sources.

Puisque j'en suis à parler des dispositions typographiques, je signalerai des variantes (oh! très légères : une différence de ponctuation et une petite interversion) dans la lettre que Gouvion écrivit le 7 septembre à Berthier et qui est reproduite aux pages 29 et 39 (première partie). D'ailleurs, comme il est de règle, l'erratum fourmille de fautes : on y indique les pages 84, 85, 90, 110 et 214, alors qu'il faut lire 87, 89, 95, 119 et 211. Ceci, tout simplement, pour prouver que les auteurs les plus méticuleux, les correcteurs les plus exigeants et les plus avertis, ne sont pas à l'abri de toute négligence.

Le même inlassable historien qui, l'année dernière, s'occupait de l'aile gauche de la Grande Armée, s'occupe déjà de l'aile droite. Il a publié sur elle un volume de documents [2] et un volume de mémoires [3].

L'aile en question comprenait le VIIe corps de la Grande Armée, composé de Saxons sous les ordres du général Reynier, et le contingent autrichien que commandait le prince de Schwarzenberg. Celui-ci fut d'ailleurs mis à la tête de l'ensemble des deux corps.

Cette aile droite devait opérer dans la Russie méridionale contre l'armée russe de l'amiral Tchitchagof, armée qui venait de combattre les

1. *Étude sur les opérations de l'Empereur* (5 septembre au 21 septembre 1813) publié (*sic*) par le capitaine J. Fabry. 1 vol. grand in-8° de 292 + 319 pages. Paris, Chapelot, 1913.

2. *Campagne de 1812*. Documents relatifs à l'aile droite (20 août-4 décembre) publiés par J. Fabry. 1 vol. in-8° de XVII-271 pages. Paris, Chapelot, 1912.

3. *Campagne de 1812*. Mémoires relatifs à l'aile droite (20 août-4 décembre) publiés par J. Fabry. 1 vol. in-8° de VIII-110 pages. Paris, Chapelot, 1912.

Les documents publiés dans ces deux ouvrages proviennent des Archives nationales, des Archives de la guerre et des *K. K. Kriegs-Archiv* de Vienne.

Turcs dans les principautés moldo-valaques et que la paix de Bucarest rendait disponibles.

Schwarzenberg collabora sans enthousiasme à l'action de l'armée française. Les documents publiés par le capitaine Fabry confirment l'opinion que ce manque d'enthousiasme ressembla fort à de la déloyauté. Les officiers autrichiens, l'état-major du général en chef, nourrissaient une telle haine contre tout ce qui était français, qu'ils ne cachaient pas leur déplaisir lorsque arrivaient des renforts provenant de notre armée.

Quand un véritable historien est amené à s'occuper d'une question que beaucoup de faux historiens ont étudiée, il n'est pas rare que, du premier coup, grâce à cette sorte de flair qui, pour certains esprits, a remplacé les documents, qui leur a permis de deviner juste ce que les preuves trouvées plus tard ont confirmé, il n'est pas rare, dis-je, que les erreurs de ses devanciers lui sautent aux yeux. Pareille aventure est arrivée récemment à mon camarade et collaborateur, le lieutenant-colonel J. Colin. Étant en garnison à Laon, et ayant eu à faire aux officiers de complément de l'Aisne une conférence sur la bataille de Montmirail, il a reconnu que la plupart de ses devanciers se sont fourvoyés dans le récit de ce fait de guerre. Tous ceux qui en ont parlé s'étaient trouvés d'accord sur ce qui s'est passé dans la matinée du 11 février 1814. Mais, sur les événements de l'après-midi, c'est un tissu de contradictions, chaque narrateur ayant lutté comme il a pu contre d'évidentes absurdités.

Le colonel J. Colin n'a pas eu de peine à reconnaître qu'une des causes des divergences qu'on relève dans les récits semble venir de ce que, dans une lettre écrite par l'Empereur à son frère Joseph, après la bataille, et dans son Bulletin de victoire, il a donné le nom de « Ferme de l'*Épine-au-Bois* » ou « Ferme de la *Haute-Épine* » à la ferme des *Grenaux*, qui se trouve à quelque trois kilomètres de l'Épine-au-Bois et de la Haute-Épine. On a donc pu croire que c'était dans ces deux localités que la lutte s'était déroulée, et non aux Grenaux, où pourtant il y a des preuves irréfutables qu'elle eut lieu. D'autre part, il y a sur les cartes récentes un *Bailly* qui n'est plus le *Bailly* de 1814. De là, une nouvelle cause de confusion qui a induit les historiens en erreur.

Comme la conférence du colonel J. Colin, si je ne me trompe, n'est pas dans le commerce, bien qu'elle ait été imprimée par les soins de l'*Association amicale des officiers de complément de la région laonnaise*, je ne crois pas inutile de reproduire la substance de sa lumineuse démonstration, en attendant qu'il en donne ici même le développement complet avec des références qui n'ont pu trouver place dans sa brochure.

Celle-ci commence par rappeler que, d'après les ouvrages classiques, la bataille se serait déroulée de la manière suivante :

Sacken, venant de l'ouest, porta l'un de ses corps d'armée sur Marchais, gardant l'autre, avec toute son artillerie, à l'ouest de la Haute-Épine.

Napoléon engage dans Marchais la division Ricard et la Jeune Garde, et il détache un bataillon à Pomesson, à 2 kilomètres au sud. Il lance ensuite Ney avec la division Friant, depuis les Grenaux ou même Coulais, jusque sur la Haute-Épine et l'Épine-au-Bois, « faisant 4 kilomètres pour éveiller le corps ennemi qui ne bougeait pas, au lieu d'écraser celui qui agissait à Marchais ». Plus tard, il aurait fait attaquer Marchais par deux bataillons de la division Michel concurremment avec Ricard et la Jeune Garde; les Russes se seraient en partie fait hacher dans et derrière Marchais, et leurs débris, battant en retraite par la Meulière, — c'est-à-dire recoupant le chemin suivi précédemment par Ney et Friant, — auraient été rejoindre le reste des troupes alliées vers Rozoy.

Se rapprochant de Sacken dans l'après-midi, les Prussiens auraient marché de Viffort sur Fontenelle, puis, au lieu d'aller attaquer les Français, ils auraient pris la direction de Montmirail par les Tourneux et Bailly, « se tenant soigneusement hors de portée du combat engagé sur la route de Paris ». Napoléon, alors, « avec une évidente bienveillance », aurait consacré à ces adversaires peu inquiétants la division Michel de la Vieille Garde, qui, partant de Coulais pour marcher sur Bailly, aurait rejeté les Prussiens non pas au nord-est, mais au nord-ouest sur Fontenelle, faisant ainsi un changement de direction à angle droit.

Tout ceci est fort étonnant. Mais il y a plus : ces relations, militairement choquantes, sont en contradiction absolue avec certains faits :

1° Des rapports prussiens et russes il résulte que l'artillerie russe a coopéré avec les Prussiens dans leurs attaques, chose impossible si l'une était à la Haute-Épine et l'autre à Bailly.

2° La ferme des Grenaux et les fermes voisines ont été criblées de boulets.

3° Les Russes n'ont jamais mis les pieds à Pomesson.

4° La Jeune Garde n'était pas là.

5° La Haute-Épine, qualifiée de ferme dans les rapports, est un gros village, plus vaste que l'Épine-aux-Bois.

6° Les rapports prussiens disent que la colonne prussienne, en débouchant de Fontenelle, a déboîté à droite de la route, et s'est portée entre les deux routes de Château-Thierry et de Meaux.

La relation reproduite à peu près par tous les historiens est donc

certainement fausse autant qu'inintelligible. Il faut chercher autre chose.

Nous possédons, pour établir une relation à peu près exacte du côté français : le rapport du général Ricard, les *Mémoires* de Friant, le *Manuscrit* du Baron Fain, les *Souvenirs* de Parquin et le *Journal d'un habitant de Montmirail témoin oculaire*, que cite M. Grosjean.

Tous ces documents s'accordent pour placer le théâtre des combats livrés par Ney et par Mortier à proximité de la ferme des Grenaux et non à la Haute-Épine et à Bailly. Cette solution se trouve confirmée par les ouvrages prussiens de Bernhardi et de Janson, celui-ci ayant soumis les documents prussiens à une critique perspicace.

Il n'y a pas trop à s'étonner d'une confusion comme celle dont Napoléon a été l'auteur involontaire. Fréquents sont les « déraillements » provenant d'une appellation erronée des localités. Rappellerai-je (je l'ai dit ici même, en janvier 1913, page 78) que Grouchy a confondu Dion-le-Mont et Dion-le-Val, Sart-à-Wahlain et Wahlain? Ce qui explique ces quiproquos, c'est que, très souvent, des villages voisins ou des fermes ont des noms qui se ressemblent, des noms que rapprochent soit leur radical, soit leur désinence. Quiconque a fait de fréquents exercices sur le terrain a été exposé à des méprises de ce genre. L'examen de n'importe quelle carte prouve combien il est facile de s'y laisser prendre. Et combien ces fautes ne devaient-elles pas être plus naturelles encore, si je peux ainsi parler, avec les cartes relativement grossières et mal contrôlées d'autrefois? En songeant à tout ce que celles de notre état-major renferment d'inexactitudes, nous ne pourrons refuser l'indulgence à celles dont se servaient Napoléon et ses contemporains.

Une récente découverte vient à l'appui de cette assertion[1].

Les officiers et les historiens qui ont étudié la fameuse campagne de Souvarof en Suisse, dans l'automne 1799, ont tous été surpris de voir un général aussi célèbre, aussi expérimenté, commettre l'impardonnable erreur de croire qu'il y avait entre Altdorf et Schwytz une route carrossable, praticable à ses immenses trains de bagages. Comment le généralissime s'est-il engagé, à l'entrée de la mauvaise saison, dans les défilés des Alpes, suivi de ses fourgons, avec l'idée de marcher directement sur Zurich? Ne savait-il pas, lui ou un officier de son état-major, que les routes des Alpes étaient de pauvres chemins muletiers où, en hiver, passaient seulement des « schlittes » traînées par des chevaux ou des bœufs?

L'état-major fédéral vient d'acquérir un document qui pourrait bien

1. Faut-il rappeler que, pendant quatre siècles, on est resté dans une semblable erreur au sujet de la bataille de Morat? (voir la *Revue militaire Suisse* de janvier et février 1914.)

fournir l'explication de ce petit problème, et son chef, le colonel de Sprecher, dans une note de l'*Indicateur d'histoire suisse*, semble disposé à l'admettre.

Il s'agit d'une carte géographique embrassant les Pays-Bas, la région du Rhin, le sud de l'Allemagne et la Suisse, publiée sous ce titre : *Carte du théâtre de la guerre actuelle, contenant principalement... la Souabe, la Suisse...* dressée par Jaillot, géographe du Roi et corrigée par Chaumier en 1792 (Paris, chez Basset). Or, on distingue sur cette carte une grande route directe tirant de Bellinzone à travers le Gothard sur Altdorf et de là, par Schwytz et Zoug, sur Zurich.

Il est fort plausible que Souvaroff et ses officiers, parvenus au pied des Alpes, aient trouvé cette carte et se soient appuyés sur ce guide pour établir leur plan d'opération, d'autant plus que, en ce qui concerne les autres passages, le Simplon et le Splügen, elle donnait des indications fort précises et fort justes. En outre, aucune des autres cartes publiées en Suisse à cette époque ne commet l'erreur, qui entraîna peut-être des conséquences incalculables, de signaler une route le long du lac des Quatre-Cantons. On n'ignore pas, en effet, que l'armée de Souvaroff, parvenue à Altdorf au prix de difficultés déjà formidables, dans l'impossibilité de pousser plus loin sur Zurich, arrêtée et par le manque de route le long du lac et par les troupes de Masséna accourant victorieuses de Zurich, fut contrainte de s'engager dans le Pragel, de gagner la vallée du Linth, puis de rebrousser sur la vallée du Rhin par le Panix, qu'elle fut décimée dans cette retraite par le froid et les neiges, et acculée à la déroute.

Si jamais un document d'archives, un témoignage quelconque de Souvaroff ou de son entourage vient confirmer cette hypothèse, l'histoire chargera le sieur Jaillot, géographe du Roi, et son collègue Chaumier, d'une terrible responsabilité.

Un jeune officier d'un esprit original, le lieutenant Fliecx, a étudié dans une petite plaquette[1] les « erreurs de vision » que Napoléon a commises en avril 1809 et le 17 juin 1815. Celle-ci devait le perdre définitivement, puisqu'elle a empêché Grouchy de prendre part à la bataille de Waterloo, parce qu'il s'est conformé aux instructions qui lui avaient été données à tort, en conséquence de l' « erreur de vision » commise ce jour-là. Au contraire, celles d'avril 1809 n'eurent pas d'effets désastreux parce que Davout prit sur lui de désobéir ou, pour employer sa formule respectueuse, d'agir conformément aux mouvements de l'adversaire plutôt qu'aux intentions de Sa Majesté.

Il est assez plaisant que le lieutenant Fliecx, alors qu'il critique le diagnostic de l'Empereur, tourne en ridicule ceux qui ont critiqué sa thérapeutique. Ecoutons-le : « Pour sa campagne de cinq jours de Bavière dont il fut si fier, pour sa dernière et magnifique campagne de

1. *Les Lendemains d'Abensberg et de Ligny*, par le lieutenant Fliecx, 1 plaquette in-8° de 32 pages. Paris, Chapelot, 1913.

quatre jours de Belgique, Napoléon a été vigoureusement pris à partie par tout un cortège de stratèges et tacticiens qui, entre nous soit dit, n'ont pour la plupart même pas gagné une *battue* d'Abensberg, ni — *a fortiori* — failli réduire à néant, en quatre jours, 220 000 Anglo-Prussiens avec 120 000 Français. » Ce jeune officier a-t-il donc gagné une battue, a-t-il failli anéantir des masses ennemies, pour se permettre de prendre à partie Napoléon, et pour l'accuser d'avoir manqué de clairvoyance? Il prétend qu'il se rendrait coupable du crime de lèse-majesté en tentant « de démêler dans les pensées et les gestes de l'Empereur une défaillance d'intelligence ou de la volonté », tandis qu' « il est toujours modeste » de lui reprocher des illusions d'optique. Comme si l'honneur était plus grand de prendre des décisions opportunes, connaissant bien la situation, que d'avoir vu clair dans celle-ci!

Quoi qu'il en soit, et en dépit de maladroites dispositions typographiques, la plaquette du lieutenant Fliecx se lira avec profit. C'est une excellente étude, très vivante.

Lieutenant-colonel E. Mayer.

(*A suivre.*)

CORRESPONDANCE

A l'occasion de notre article, paru dans notre dernier numéro, sur *Bazaine à Metz*, nous avons reçu la lettre suivante que nous avons grand plaisir à insérer :

Mon cher confrère,

Je viens de lire avec grand intérêt votre article sur *Bazaine à Metz*. Je suis depuis plusieurs années en correspondance courtoise avec M. Elie Peyron, mais je dois vous déclarer qu'aucun de ses arguments ne m'a convaincu : l'examen scrupuleux de l'affaire, que j'ai fait dans mes deux livres, *Metz, Les Grandes Batailles*, et *Metz, Les Derniers Jours de l'armée du Rhin*, ne laisse aucun doute sur la culpabilité de Bazaine.

Dernièrement encore, dans le *Journal*, j'ai consacré cinq grands articles aux excuses que l'ex-maréchal a apportées pour justifier sa conduite : j'en ai montré la nullité.

Dans la réponse qu'il m'a faite, M. Georges Bazaine ne détruit en rien mes raisonnements et se contente de citer des certificats de bonne conduite émanant de Thiers, Changarnier, etc. Comme vous le faites excellemment remarquer, à la fin de votre article, « des témoignages de sympathie ne sont pas des preuves ».

Encore une fois, la culpabilité reste entière, et, si je vous écris, c'est parce qu'il semblerait résulter, d'un passage de votre étude, que je partagerais l'opinion de M. Elie Peyron. En effet on lit, à la page 65 : « Après M. Alfred Duquet, M. Peyron rappelle, avec une grande force, que Mac-Mahon s'est enfui à tire d'aile sur Châlons, etc. » Mais de ce que Mac-Mahon a manqué à ses devoirs de chef d'armée il ne suit pas que Bazaine n'ait pas piétiné les siens et j'ai toujours affirmé que si Mac-Mahon avait commis des fautes, Bazaine avait commis des crimes.

Je m'en rapporte à votre seule courtoisie pour l'insertion de cette lettre, et vous prie de me croire votre bien dévoué.

ALFRED DUQUET.

NOTES ET NOUVELLES

LA PUBLICATION DES ARCHIVES NAPOLÉONIENNES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

La Commission des Archives diplomatiques a commencé d'étudier la réalisation du plan que nous lui avions proposé. Une sous-commission, composée de MM. Aulard, Boulay de la Meurthe et Frédéric Masson, prépare actuellement le dépouillement de toute la *Correspondance de Rome* de 1789 à 1815. Elle a confié le soin de ce travail à M. Jean Hanoteau, qui y était le mieux désigné par la publication qu'il vient de finir des *Instructions aux ambassadeurs de France à Rome jusqu'en 1789* : il marquera ainsi le lien entre l'ancienne publication des *Instructions* et le nouveau monument historique qu'il s'agit maintenant d'élever. On envisage notamment la publication des documents relatifs à la *Constitution Civile du Clergé*, et, au delà des importantes publications de M. Boulay de la Meurthe sur la *Négociation du Concordat*, on reprendra la correspondance de Rome à l'occasion du *Sacre*, puis de tout le conflit *du Pape et de l'Empereur*. On y rencontrera des pièces de la plus grande importance; nous les avons dépouillées jadis pour notre *Napoléon en Italie*. (Voir surtout aux chapitres xi, xv, xviii et xix.)

Il est entendu qu'ensuite on entamera la *Correspondance d'Autriche*, c'est-à-dire tout naturellement la *Déclaration de guerre en 1791-1792* ; puis, au delà des *Papiers de Barthélemy* publiés par MM. Kaulek et Tausserat-Radel, on prendra le *Traité de Campo-Formio*, le *Congrès de Rastadt*, etc. Nous sommes donc, par l'initiative de la *Revue des Études Napoléoniennes*, aux origines d'une publication qui fera le plus grand honneur au Ministère des Affaires étrangères et à la Commission des Archives diplomatiques.

Édouard Driault.

LES UNIFORMES DU PREMIER EMPIRE

Le lieutenant Bucquoy, dont on a lu ci-dessus l'article sur les *Dragons à pied*, fait paraître 13 nouvelles séries de sa publication, consacrées au 8e et au 65e de ligne, au 19e Dragons et aux Généraux. Ces 105 planches nouvelles portent à 750 le nombre des planches parues de cette publication aussi artistique que documentaire.

Nicolas Ier et Napoléon III.

[Extrait des *Mémoires inédits* du Comte Nicolas Pavlowitch Kisselew, collection du grand-duc Serge Alexandrowitch, aujourd'hui dans la Bibliothèque de Sa Majesté l'Empereur Nicolas II.]

« L'Empereur Nicolas par un excès de franchise mesurait peu son langage. Un jour, à un dîner de famille de quatre couverts, dont j'étais le seul étranger, Sa Majesté se prit à déverser sur Louis-Philippe un blâme très accentué. Je me permis de le prévenir en langue russe que le maître d'hôtel qui servait à table était un Français. — Eh bien? dit l'Empereur. — Mais ces indiscrétions, Sire...! » — Il ne me laissa pas achever, et répondit : « Que ces sortes d'indiscrétions étaient la meilleure punition des mauvaises actions, que d'ailleurs si on l'espionnait on en aurait pour son argent. »

L'Empereur se complaisait à dire que sans le principe d'autorité il n'y avait plus de salut pour la société, que c'était forfaire au devoir que de chercher à gagner la popularité par la faiblesse, que les peuples doivent être gouvernés et non adulés, que l'amour doit s'acquérir par la justice, qu'un roi qui courtise la foule finit toujours par inspirer l'indifférence et plus tard le mépris.

Il ne tarissait pas sur ce thème. Après le 2 décembre, l'empereur Nicolas disait que Louis-Napoléon en rétablissant l'autorité dans le gouvernement rendait un immense service à la France et à l'Europe : « Nous devons lui en tenir compte! » Plus tard le chiffre III fit une certaine impression sur lui. Il devint moins prodigue d'éloges : « Il faudra voir, disait-il, où tout cela nous mènera. »

Il était très préoccupé de la réponse à faire à Louis-Napoléon sur son avènement au trône : « Si du moins, disait-il, on avait quelque temps pour apprécier la situation, le suffrage presque unanime de la France est d'un grand poids dans l'état où la France se trouve aujourd'hui; mais encore faut-il se persuader que ce vote résistera aux partis qui vont intriguer contre lui. Je désire qu'il se maintienne, mais cela ne me

suffit pas. Il faut en être persuadé. Notre titre impérial n'a été reconnu par la France qu'après quarante ans, et pourtant les relations entre les deux États n'ont cessé d'être bonnes. Je ne demande pas tout, bien s'en faut, mais assez pour me convaincre qu'une nouvelle révolution ne viendra pas, en aide au suffrage universel, renverser celle qui l'a précédée. Je ne combats pas l'élection d'une manière absolue, mais j'en signale les inconvénients. Notre ligne est aussi le produit d'une élection nationale, parfaitement conforme à celle d'Angleterre. Cette élection d'un Romanow, dont la mère était la sœur du dernier descendant de Rurik, a sauvé la Russie des déchirements intérieurs dont elle subissait déjà les malheurs. L'élection d'un enfant fut bénie par la Providence. C'est une exception, les agnats ayant manqué, le principe sacré de la légitimité héréditaire n'ayant point été méconnu. Et tenez, j'en ai tellement la conviction gravée dans mon cœur que tant que mon frère Constantin vivait, malgré sa renonciation au trône, je ne me suis cru que son lieutenant, et je n'ai point passé un seul acte important sans en déférer préalablement à son approbation. Cela me gênait souvent, mais je ne m'en suis jamais départi durant sa vie, et je crois avoir bien fait, car les lois de la Providence dominent les actions humaines, quelque légales que celles-ci puissent nous paraître.

« Les actions notariées sont du ressort des tribunaux, formules respectables, convenues et acceptées par les parties intéressées, mais la conscience humaine vient de plus haut : elle doit les dominer. »

— A la nouvelle du coup d'État du 2 décembre, l'Empereur entra quelques minutes avant le dîner chez l'Impératrice, tenant un paquet à la main et s'écriant : « Bravo, Louis-Napoléon ! » et raconta les événements de Paris d'après une communication de Berlin : « Il a compris son époque et il a agi en conséquence. Bravo ! Je lui tendrai les deux mains pour tirer l'Europe, la société tout entière de l'état de décomposition dans laquelle elle se trouve depuis les fourberies de la dernière époque. » (Ce mot remplaçait celui de « règne » que l'Empereur cherchait à éviter en parlant de celui de Louis-Philippe.)

THEODOR SCHIEMANN.

— Abel RIGAULT, *L'Invasion de 1815 en Seine-et-Marne* : Meaux, Lepillet, 1911; in-12, XIV-243 pages. — Fondé sur quelques documents des Archives Nationales et de celles des Affaires Étrangères, ce petit livre offre un intérêt qui dépasse les limites du département de Seine-et-Marne; il est vrai qu'il s'agit d'un département qui avait été déjà mêlé particulièrement aux épisodes dramatiques de la campagne de 1814 et qui, aux portes de Paris, ne pouvait pas manquer d'être profondé-

ment affecté par la seconde comme par la première invasion. Malgré les épreuves subies, la population en était sincèrement bonapartiste; les adieux de Fontainebleau l'avaient laissée vivement émue. Elle salua le retour de l'île d'Elbe avec enthousiasme; en dehors des souffrances matérielles de l'invasion nouvelle, elle resta toute meurtrie du désastre de Waterloo. M. Abel Rigault dit ensuite les misères de l'occupation, les exigences des « alliés », les réquisitions arbitraires, les pillages et les violences sur les personnes, les vaillants efforts faits par la plupart des fonctionnaires pour atténuer les rigueurs des vainqueurs, surtout le dévouement du préfet, le comte de Plancy, puis de son successeur le comte Germain, qui eut la satisfaction de voir la fin de ces épreuves et le commencement de l'évacuation, au lendemain de la grande revue de Vertus. Il résulte de ces récits que les Russes furent relativement modérés, que les Autrichiens furent assez désagréables, que les Prussiens le furent beaucoup plus, mais que les Bavarois surtout se conduisirent avec une brutalité exceptionnelle; cela se comprend, ils étaient un moment auparavant les alliés des Français : il fallait le faire oublier. Et, malgré tout, les populations de Seine-et-Marne demeuraient fidèles au souvenir de Napoléon; elles n'attribuaient qu'aux Bourbons la responsabilité de ces derniers malheurs; surtout elles craignaient la réaction ultra-royaliste, le retour aux privilèges de l'ancien régime, les revendications du clergé et des nobles sur les acquéreurs de biens nationaux. Pour elles ainsi, Napoléon était plus que jamais l'homme de la Révolution : les « alliés » et les Bourbons semblaient s'ingénier par leurs fautes à entretenir son culte au cœur des paysans.

E. D.

Poésies espagnoles inédites sur le siège de Saragosse.

— Dans le numéro de juillet dernier de cette *Revue*, nous souhaitions que l'on songeât à tirer un volume d'extraits de la littérature universelle renfermant les principales poésies composées pour ou contre Napoléon. Nous lisons, dans la *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos* de mai-juin 1913, un article de M. Camille Pitollet qui donne d'avance à ce vœu un commencement de satisfaction. Auteur d'un livre sur *Böhl von Faber* (Paris, F. Alcan, 1909), M. Pitollet a trouvé dans les papiers du Dr Julius, à Hambourg, entre autres pièces curieuses envoyées à ce dernier par un ami de Cadix, quatre odes en l'honneur de la défense de Saragosse dont il donne le texte inédit, en l'illustrant d'une copieuse introduction documentaire. Ces poésies, d'un bel élan et d'un grand souffle lyriques, proviennent de l'époque du premier siège et remontent,

par conséquent, à l'année 1808. M. Pitollet est d'avis qu'elles ne seront sans doute pas « jugées trop au-dessous des célèbres morceaux d'un Quintana, d'un Gallego, d'un Arriaza, d'un Lista, d'un Saavedra, ou même d'un Alcalá Galiano, dans son ode d'août 1808, imprimée dans ses *Memorias*, II, 541-544 ». La première célèbre Palafox ; la seconde est un hymne d'actions de grâces à la Vierge du Pilier, protectrice de la cité ; la troisième chante l' « invincible Saragosse », cependant que la quatrième exalte avec un enthousiasme ardent « l'union de l'Espagne avec l'Angleterre », scellée, comme on sait, le 4 juillet 1808, et vante, en passant, l'audacieux héroïsme du marquis de la Romana. M. Pitollet, qui a lu ce qui avait été écrit antérieurement sur les sièges de Saragosse — *Cf.* Carlos Riba y Garcia : *Lo que se ha escrito sobre los sitios de Zaragoza. Inventario bibliografico de fuentes é instrumentos de trabajo para el estudio de su historia* (Zaragoza, 1911, 120 pages in-8°) — n'y a rien trouvé qui pût le mettre sur la piste de l'auteur de ces quatre pièces, ou de leurs auteurs, évidemment de Saragosse même, comme le prouvent divers détails de ces poésies, dont l'allure classique décèle l'humanisme de l'époque. Qu'on en juge, par l'extrait suivant du début de l'ode à Palafox :

¿A donde, á donde tan veloz caminas
Entre la muchedumbre, que risueña
Tu nombre anuncia en algazara insana?
La faz veo halagüeña;
Giras en torno ; todo lo examinas.
¿Qual es ora tu intento,
Que tus ojos contemplo centellantes?
A la inaccion sucede el movimento :
Tus miradas errantes
Infundir veo plácida energía.
¿A donde entusiasmado,
Intrépido, con no vista osadía,
Vuelas, jóven brioso,
Despreciando el reposo?
« Mi madre patria á servidumbre dura
La quiere sujetar un vil tirano.
Voi á salvarla : en tal mortal tristeza
No hai quien la alargue una propicia [mano. »

Où voles-tu, où voles-tu si prompt
Parmi la multitude qui, souriante,
Proclame, folle de joie, ton nom?
Je contemple ton visage charmé,
Tu vas de-ci, de-là, tu inspectes tout.
Quel est donc, aujourd'hui, ton désir?
Pourquoi vois-je tes yeux étinceler?
A l'inaction a succédé le mouvement,
Tes regards errants
Les voici qui répandent une calme énergie :
Où donc, dans ton enthousiasme, [inouïe
Dans ton intrépidité, dans ton audace
Voles-tu, jeune homme plein d'ardeur,
Au mépris de ton repos? [patrie
« C'est à un rude esclavage que ma mère
Va être soumise par le plus vil des tirans.
Je veux la sauver, puisque, dans cette [mortelle tristesse,
Personne ne lui tend une main propice. »

¡Como! no te contiene el abandono
En que yace la España malhadada?
¿No temes el encono
De esa furia infernal desenfrenada,
Que se complace en destruir el orbe?
Sus tropas aguerridas,
Que la desolacion van esparciendo,
Miralas extendidas
Por todas partes como densa nube :
La Lusitania sufre su tremendo
Enorme peso : donde quiera se oye

Comment! Tu n'hésites pas devant l'aban-
Où gît la malheureuse Espagne? [don
Tu ne redoutes pas les fureurs
De ce monstre infernal déchaîné
Dont la joie est de détruire le monde?
Ses troupes aguerries,
Joyeuses seulement quand elles répandent
Vois-les répandues [la terreur,
En tous lieux, telle une nuée épaisse.
Le Portugal gémit sous leur effroyable
Ethorrible oppression ; partout l'on entend

Su estrépito, en Madrid, en las Provincias :
Todo se halla ocupado
Por la fuerza, castillos y ciudades.
¿Y quieres denodado
Solo tú castigar tantas maldades?

¿Qué exércitos, qué fosos, qué murallas
Pueden hallarse á resistir la turba
De gentes, que cubiertas con sus mallas
El terror más aciago han difundido?
Del cruel el poder se halla extendido;
Y mil viles agentes
Publican insolentes
Sus figurados triunfos, que el incauto
Los admira y venera : y por desgracia
El funesto egoismo
Ha desterrado fiero
La sencilla honradez : y en nuestros días
Tal vez no hai un patricio verdadero.

Pero veo tu diestra me señala
La turba que te cerca : su semblante
Manifiesta entereza y entusiasmo.
Cada uno es un gigante,
Que al Apenino en magnitud iguala.
Sí : contemplo con pasmo
Su intrepidez gloriosa,
Su inquietud por lidiar. Todos valientes,
Todos ufanos la cerviz levantan
Al *misero* retando, en rencorosa
Voz, con la qual espantan
Y arredran todo el campo. « Nunca, nunca,
Prorrumpen furibundos, sufriremos,
Que reine la maldad entre nosotros.
Virtud, te vengaremos.
¡ Corran de sangre ríos,
Perezcan á una todos los impios! »

Leur tumulte à Madrid, dans les Provinces :
Tout est occupé [cités.
Par leur violence, les châteaux forts et les
Et tu voudrais, dans ta folle audace,
A toi seul châtier tant de malice?

Quelles armées, quels fossés, quelles mu-
[railles
Trouverait-on capables de résister à la
[foule
De ces gens qui, sous l'abri de leur cuirasse,
Ont répandu la plus funeste terreur?
Le pouvoir de ce barbare est universel,
Et mille esclaves vils
Publient, dans leur insolence, [l'ingénu
Ses triomphes imaginaires, à tel point que
S'en étonne et le vénère et que, par mal-
Le farouche égoïsme, [heur,
Ayant banni, dans sa violence,
La simple honnêteté, de nos jours
Il n'existe peut-être plus un noble digne
[de ce nom.

Mais je vois que ta dextre m'indique
La foule qui t'entoure. Son visage
Témoigne de l'honnêteté et de l'enthou-
Chacun d'eux est un géant [siasme.
Qui dépasse en grandeur l'Apennin.
Oui, je contemple stupéfait
Leur intrépidité glorieuse,
Leur impatience à combattre. Tous ces
Dressent avec orgueil la tête, [braves
Défiant le *misérable*, le courroux
Dans la voix, qui épouvante [jamais,
Et comble d'effroi les champs. « Jamais,
S'écrient-ils furieux, nous ne supporterons
Que la mauvaise foi règne parmi nous!
O vertu, nous te vengerons!
Que des fleuves de sang s'écoulent,
Pourvu qu'ensemble périssent ces im-
[pies! »

Un signalement prussien de Napoléon.

La main du conquérant corse pesa durement sur les Hohenzollern, à maintes reprises. Ils se virent presque obligés de quitter, le bâton à la main, l'héritage du Grand Frédéric et de chercher loin de leur toit effondré un coin un peu plus tranquille. La belle Louise de Mecklembourg, femme de Frédéric-Guillaume III, avait tendu, en vain, ses mains suppliantes vers le vainqueur... Assurément, il était difficile de ne point avoir soif de vengeance. Mais que doit-on penser de la valeur morale d'une société qui, voyant son ennemi abattu et impuissant, ne peut pourtant s'empêcher de le couvrir d'injures, de lui cracher à la face et

d'accoler son nom à ceux de « bandit », de « galérien » et de « vagabond »? Les Anglais eurent certainement le plus lourd des comptes à régler avec Bonaparte; cependant, même dans les plus durs moments du blocus continental, la satire anglaise, hargneuse et pétillante, ne se permit jamais l'emploi de termes bas et communs. Que ce « mandat d'amener » serve d'exemple de ce que peut la furie déchaînée; il fut imprimé par Ernest Littfas et édité par Jonas Spitzfeder. Ce pamphlet, destiné aux grandes foules, aux « Franz », aux « Fritz » et aux « Kätchen » nombreuses, frappait le monarque tombé au moment de son départ pour Sainte-Hélène à bord du Bellérophon; il le couvrait de boue, de bas surnoms et de plaisanteries dignes des bouges, où les lourds paysans brandebourgeois le lisaient avec une non moins lourde joie. Mais, et ceci est fort curieux, la silhouette de Napoléon, qui décore ce « mandat d'amener », est copiée d'après le portrait fort connu de Dahling et que ce peintre exécuta durant le séjour de l'Empereur à Berlin, en 1806; à Berlin, d'où Napoléon dictait la loi à la Prusse! Jonas Spitzfeder ne s'en préoccupait guère; les grenadiers brandebourgeois et leurs pères, les gros mangeurs de pommes de terre des « Marches », n'en surent probablement jamais rien. Nous donnons ici une traduction de ce fameux pamphlet [1].

« Mandat d'amener pris contre Niklas (*sic*) Bonaparte, dit aussi Napoléon, Père la Violette, prince de Lamballe, etc., etc., par la grâce de Satan.

« Toute la nation allemande connaît trop bien le pécheur susnommé ; cette nation sait aussi que ce dernier, condamné à cause de ses anciennes et horribles actions à vivre à l'île d'Elbe (trop agréable prison), s'étant enfui de ladite prison et prétendant revenir de nouveau au meurtre, au pillage et aux incendies, a été mis hors la loi par toutes les Autorités suprêmes d'Europe. Ayant déjà, dans le temps jadis, assassiné de sang-froid des millions de gens et réduit en cendres des milliers de villes et de villages, il doit être considéré comme le plus grand meurtrier et le plus grand incendiaire que le monde ait jamais vu. Sorti de prison, il sema le meurtre et l'incendie pendant peu de temps encore et, ne pouvant atteindre son but, abandonna ignominieusement les siens pour la seconde fois; cette dernière action combla la mesure de ses terribles péchés. Chaque bon Allemand doit particulièrement désirer que ce fils du diable soit enfin payé selon ses mérites. C'est pourquoi nous supplions toutes les autorités civiles et militaires d'employer les plus énergiques moyens pour appréhender ce satanique criminel. Nous publions donc son signalement, par écrit et par dessin, afin que tout Allemand ait la facilité

1. Ce « mandat d'amener » est maintenant la propriété du Musée National de Cracovie et fait partie de la célèbre collection dont le conservateur Ed. Goldstein avait fait don à ce Musée.

d'arrêter ce terrible pécheur et de le livrer, mort ou vif. Dans le dernier de ces cas, sa tête sera embaumée et louée aux propriétaires d'une de ces ménageries ambulantes, qui montrent des bêtes féroces pour de l'argent, et ce afin qu'elle serve d'épouvantail et d'éternel avis aux Allemands et d'exemple pour les criminels semblables.

Signalement.

« De petite taille, replet et gros os; visage rond dont tous les traits sont absolument dépourvus de justice, de sympathie et de pitié. Par contre, l'œil sombre, avide de sang, petit, noir et brillant; nez bossué, lèvres ironiquement relevées, gros menton, cheveux noirs et durs. Le teint du visage est pâle, brun-verdâtre. On peut également le reconnaître à son inquiète complexion; car, tour à tour, il est furieux, il est fou ou il enrage, ou bien encore il est momentanément calme et prend alors la pose donnée par le dessin. Celui auquel le sort donnera l'ineffable chance d'arrêter ce rebut de la société, cet animal, le plus féroce d'entre tous les animaux, aura le droit incontestable d'exiger la troisième partie des sommes énormes que l'exposition de la tête du « monstre » rapportera certainement. Les deux autres parties de ladite somme sont destinées aux malheureux qui, par la faute du monstre, furent estropiés, devinrent veuves ou orphelins. En outre, cet élu de la fortune aura le fort et doux sentiment d'avoir asséché la source des larmes et du sang répandus en Allemagne; son nom vivra dans l'éternelle reconnaissance des pères et des fils sauvés, dans les larmes de joie de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs sœurs.

« Vous avez déjà lu, chers amis et confrères, le mandat d'amener ci-dessus; vous avez compris que l'homme, dont il est question, a commis les plus effroyables méfaits, que la justice humaine n'est pas en état de le punir suffisamment; le juste Dieu seul, qui a noté tous les crimes de ce pécheur horrible, peut venger tout ce qu'il a fait de mal et d'indigne à la surface de la terre. Nous désirons vous rappeler le nombre de ses mauvaises actions et vous donner un court aperçu de sa vie. Le criminel susnommé naquit à Ajaccio le 15 août 1769; au mois de mars 1779, il entrait à l'École militaire de Brienne, en France. Après un séjour de cinq ans, élève studieux et appliqué, il fut envoyé à l'École Royale de Paris. Tout jeune encore, il devint lieutenant d'artillerie; il se distingua bientôt pendant la Révolution française, sauta quelques grades et obtint celui de général en chef des armées d'Italie; il conduisit ensuite ses armées en Égypte; il revint de cette malheureuse expédition, suivi de quelques compagnons, rentra à Paris, renversa le gouvernement et se déclara Premier Consul de France. Il avait déjà, en qualité de général en chef, fait trembler les trônes; il en renversa quelques-uns, qu'il

remplaça par des Républiques. Chef absolu du gouvernement de la France, il souhaita de plus grands crimes encore, il voulut devenir le maître de l'Europe. A peine venait-il de signer la paix que, par ruse et trahison, il provoquait de nouvelles guerres. Confiant dans la fortune, qui semblait le chercher, il jetait des millions de gens en proie à son avidité sanguinaire. Il parvint enfin à la dignité impériale. Il voulut alors vaincre tous les grands États européens et placer ses propres créatures sur leurs trônes. Tout d'abord la chance parut lui sourire; mais Dieu, juste et bon, ne pouvait plus souffrir le crime. Une armée de 500 000 hommes de France et de ses Alliés tomba victime de sa cruauté et de son avidité. Il s'enfuit alors à Paris, réunit une armée de 300 000 hommes et essaya de forcer la victoire, que le Roi des rois lui avait retirée une fois pour toutes. Il abdiqua et s'enfuit à l'île d'Elbe. Au bout d'un an, brisant la parole donnée, il revint à Paris et se rassit sur le trône qu'il avait usurpé. Mis hors la loi par tous les grands États d'Europe, il créa en trois mois une grande armée sur les frontières de l'État: l'armée de Hollande surtout était très forte. Il essaya la chance et attaqua les Alliés: cependant, malgré ses forces supérieures, il fut complètement battu et dut chercher son salut dans une fuite infamante, pendant laquelle il manqua d'être pris. Il a maintenant de nouveau abdiqué et attend ce que la grâce des Monarques Alliés voudra bien lui accorder. Outre les millions qui furent victimes de sa cruauté, sa conscience vient de se charger de la mort des 60 000 soldats tombés dans la bataille de Belle-Alliance. Soyez persuadés que Dieu payera maintenant ce terrible pécheur selon ses mérites et priez-le qu'il daigne épargner à la terre un second monstre pareil. »

ERNEST LUNINSKI.

Le Gérant : R. LISBONNE.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE SOUS LE CONSULAT

Peu de personnes se sont jusqu'à présent préoccupées d'étudier l'administration d'une commune française sous le Consulat et l'Empire. Si nous possédions en grand nombre de telles monographies communales, on pourrait, en les rapprochant les unes des autres, reconnaître ce qui se retrouve dans toutes et qui constituerait par conséquent les traits généraux de l'administration communale de la France entre les années 1800 et 1814. A défaut de ce tableau qui aurait une valeur presque définitive, il serait possible d'en tracer un autre moins complet et même conjectural en quelques parties, mais qui ne serait pas, croyons-nous, sans utilité : il semble en effet qu'il importe au grand public de ne pas ignorer tout à fait un chapitre important de l'histoire de la France sous le Consulat et l'Empire; il importe peut-être plus encore à ceux qui étudieront l'histoire administrative des communes pendant cette période de savoir quelles questions présentaient alors le plus d'intérêt pour l'ensemble de la France et méritent aujourd'hui le plus de recherches.

Or, sous le Consulat et l'Empire, diverses personnes ont décrit ou critiqué l'administration communale de la France en général ou d'un département en particulier : parmi ces descriptions et ces critiques, les plus dignes d'intérêt sont celles qui ont été formulées par les préfets dans les 36 statistiques départementales imprimées, qui ont été établies par eux ou sous leur direction au cours des ans IX et X. Ces statistiques en effet ne sont point, comme les

ouvrages qui portent aujourd'hui ce nom, de simples recueils de chiffres, mais bien des descriptions du département : la forme est celle d'un discours continu, les objets traités sont la nature du sol, le climat, l'administration enfin, aussi bien que la population, l'agriculture ou l'industrie. Elles contiennent toutes des développements relatifs à l'administration communale et dans beaucoup d'entre elles on rencontre à la fois des descriptions, des appréciations et des critiques.

De telles statistiques on peut extraire tout un tableau de l'administration communale, telle qu'elle était alors. Ce tableau, il faut le répéter, ne pourra avoir qu'une valeur provisoire : il est à souhaiter qu'on le rectifie dans la suite par des études de détail. Nous croyons cependant qu'il convient de le tracer, car les statistiques d'où nous le tirons sont très probablement ce qui a été écrit de plus exact sur l'administration communale du Consulat considérée en général. Leurs parties administratives sont en effet bien supérieures aux parties économiques, car elles portent sur des questions que les préfets connaissaient beaucoup mieux[1]. Or les dites statistiques constituent la source principale à laquelle nous avons puisé : nous y avons seulement joint quelques renseignements empruntés à la correspondance administrative de Bruslé, préfet de l'Aube.

I

Médiocrité des maires dans les campagnes et difficulté de les recruter. — Dans la lettre qu'a publiée ici-même M. Schmidt[2], le préfet Lezay-Marnésia signalait comme un des principaux vices de l'administration napoléonienne l'insuffisance intellectuelle et même morale de beaucoup de maires ruraux. Les préfets du Consulat portent un témoignage à peu près semblable. « J'obser-

1. Il s'y trouve néanmoins quelques erreurs de détail, peu nombreuses cependant et qui ne sauraient entacher d'erreur les remarques générales qui sont l'objet essentiel de notre étude. On nous permettra, pour ne point revenir sur une discussion publiée ailleurs, de renvoyer à *La Révolution Française* du 14 août 1912 : La statistique du département de l'Aube, par le préfet Bruslé.

2. *Revue des Études napoléoniennes*, t. II, p. 100.

verai, écrivait Jerphanion, préfet de la Lozère[1], que j'ai eu de grands obstacles à vaincre dans la composition des autorités subalternes. L'ignorance pèse sur la majeure partie des campagnes; plusieurs maires savent à peine signer leur nom. On conçoit combien doit être lente, inexacte, décousue leur correspondance; cependant combien de renseignements, combien de faits qu'on ne peut demander qu'aux maires des communes! » Cette situation n'était point particulière aux départements pauvres et arriérés comme celui de la Lozère. Le préfet de l'Aube, Bruslé, portait sur les maires des communes rurales le même jugement : « La majorité de ces fonctionnaires publics est composée d'honnêtes et respectables cultivateurs, n'ayant aucune capacité, ne répondant point aux lettres qu'on leur adresse...; la plupart du temps, si l'on veut obtenir quelques renseignements indispensables, il faut envoyer dans chaque village un commissaire[2]. » Si incapables que soient de tels maires, on ne peut « les destituer, puisqu'on ne saurait par qui les remplacer », dira quelques années plus tard Savoye-Rollin, le successeur de Beugnot dans la Seine-Inférieure[3].

Pourquoi tant de maires étaient-ils si peu capables? Quels obstacles rencontraient les choix du gouvernement pour qu'il fût contraint de maintenir de tels hommes à la tête des communes?

La loi du 28 pluviôse an VIII confiait au gouvernement ou aux préfets la nomination des maires. Ces fonctionnaires devaient, à la vérité, être choisis sur les listes communales établies en vertu de la constitution de l'an VIII; mais ces listes comprenaient un dixième des citoyens de chaque commune, c'est-à-dire en fait presque tous les citoyens susceptibles d'être appelés aux fonctions municipales. D'ailleurs les premières nominations de maires furent faites avant l'établissement de ces listes. La liberté des choix gouvernementaux ne fut donc pas limitée dans la pratique par la Constitution de l'an VIII ni par la loi du 28 pluviôse. Elle fut restreinte par le sénatus-consulte du 16 thermidor an X qui

1. *Statistique de la Lozère* (an X), p. 73-75.
2. Lettre de Bruslé au ministre de l'Intérieur, 15 pluviôse an X (Arch. Nat., F^{20} 166).
3. Cité par Dejean : *Un préfet du Consulat*, p. 226-229. Les renseignements que M. Dejean donne dans ces pages sur le grand nombre des petites communes dans la Seine-Inférieure concordent avec ceux qu'on verra plus bas.

obligeait le gouvernement à prendre le maire parmi les conseillers municipaux et ceux-ci sur une liste de présentation beaucoup moins nombreuse que celles de l'an VIII; mais tous les maires étaient alors nommés et il ne restait qu'à pourvoir aux vacances, ce qui atténuait beaucoup la portée des nouvelles dispositions constitutionnelles. D'ailleurs la difficulté de trouver des maires existait déjà avant l'an X : le sénatus-consulte a pu l'accroître, il ne l'a certes pas créée. C'est ailleurs qu'il faut chercher une explication.

Le gouvernement avait-il le dessein arrêté de ne pas faire entrer dans les mairies les hommes appartenant à certains partis? Était-il par là réduit à choisir des incapables? Il est difficile de se prononcer avec certitude, dans l'état actuel des études relatives à l'histoire de l'administration française entre 1800 et 1814. Mais, à supposer que les préfets eussent été dominés par des préoccupations exclusivement politiques, le choix des maires n'eût pas été pour autant fort difficile dans les villes où, en général, chaque parti est assez nombreux pour fournir à lui seul les éléments d'une municipalité convenable. D'autre part il est permis de penser que dans beaucoup de communes rurales la vie politique devait être trop peu intense et les partis trop peu tranchés pour que le préfet dût s'astreindre à prendre le maire dans un camp défini.

Si le recrutement des maires ruraux était difficile, c'est essentiellement pour d'autres raisons.

1° Beaucoup de gens, tout d'abord, ne voulaient pas des fonctions municipales, à raison des ennuis qui étaient souvent attachés à leur exercice.

En premier lieu les ressources de beaucoup de communes rurales étaient si faibles que le maire était sans cesse en butte aux réclamations des fournisseurs de la commune et des petits fonctionnaires impayés : cette situation n'avait rien qui pût tenter. « J'observe, écrivait le préfet de la Lozère, que la plupart des autorités locales n'ont accepté des fonctions, qu'en cédant aux vives instances de la première autorité; elles sont découragées par l'impossibilité absolue de faire face aux moindres dépenses[1]. » Dans

1. Jerphanion, *Statistique de la Lozère*, p. 74-75.

la Seine-Inférieure certaines communes n'avaient pas 60 francs de revenu total[1]. L'insuffisance des « fonds communaux » était également signalée pour beaucoup de communes de la Meuse-Inférieure[2] : il semble qu'elle fut la règle dans les campagnes alors qu'il n'existait pas de contributions indirectes et que le nombre des centimes additionnels communaux était étroitement limité par la loi.

De plus les maires, exerçant des fonctions de police, avaient parfois lieu de craindre des représailles en un temps où le brigandage était fort développé : ainsi le préfet de l'Aube signalait des « cantons [où] des maires ont reçu des lettres de menace et demandent leur démission » (*sic*)[3]. La plupart des maires, sans doute, n'ont point eu lieu d'éprouver de telles craintes, mais quelques exemples inquiétants ont pu suffire à détourner beaucoup de gens des fonctions municipales.

Enfin on demandait aux maires beaucoup de travail sans les rétribuer aucunement : « Il suffit de réfléchir un instant sur les fonctions des maires, sur celles des conseils communaux, pour concevoir la difficulté d'en trouver dans la plupart des petites communes rurales : police de sûreté et salubrité, contributions, conscription, passe-ports, actes de l'état civil, correspondance avec les autorités administratives et judiciaires, comptabilité des contributions, surveillance des perceptions, administration des biens communaux, recettes et dépenses communales; voilà l'abrégé de leurs devoirs. Croit-on qu'il y ait beaucoup de communes dans la République où il se trouve des hommes qui aient *le temps, les moyens et la volonté* de les remplir gratuitement[4]. » D'autre part les maires, en ce temps-là, ne devenaient guère députés; les fonctions municipales n'étaient point, comme elles le sont assez souvent aujourd'hui, le début d'une carrière politique : elles étaient absorbantes sans être rétribuées et sans présenter aucun attrait pour les ambitieux.

1. Dejean, *loc. cit.*
2. *Statistique de la Meuse-Inférieure* (an X), présentée par Loysel, préfet, et faite par Cavenne, ingénieur des Ponts et Chaussées, p. 11.
3. Lettre de Bruslé aux ministres de la Justice et de la Police, 3 pluviôse an IX (Arch. de l'Aube, $M^3a^2 1^2$, Correspondance générale, an IX.
4. *Tableau statistique du département de l'Ourthe*, par le préfet Desmousseaux : c'est Desmousseaux qui souligne.

Pour tous ces motifs peu de gens désiraient être maires.

2° Or, en France et à cette époque, il se trouvait très peu d'hommes assez instruits pour être des fonctionnaires capables : c'est un point qu'il ne faut jamais perdre de vue lorsque l'on parle du Consulat et de l'Empire. En avait-il toujours été de même? Cette situation, au contraire, était-elle un effet de la désorganisation des études pendant la Révolution, ou de la grande consommation d'hommes qui se faisait alors aux armées, ou de toute autre cause, nous ne saurions le rechercher ici, mais le fait est certain et on en trouve aisément des indices : lorsque la magistrature fut épurée en 1807, on renonça à en exclure les juges ignorants du droit, parce qu'on n'aurait pu les remplacer[1]; au contraire les fonctionnaires signalés au chef de l'État comme gens de valeur avançaient avec une rapidité qui est déconcertante par rapport aux mœurs administratives de notre temps.

Il y avait donc peu d'hommes capables dans la foule qui briguait les emplois rétribués : combien devait-il s'en trouver parmi les rares candidats aux fonctions municipales? Infiniment moins que de mairies, cela n'est pas douteux. A la plupart des communes il ne pouvait être question de donner des maires aptes à bien exercer leurs fonctions. Souvent les candidats n'étaient pas plus nombreux que les postes à pourvoir, et alors les préfets ne choisissaient pas : ils prenaient qui se présentait. Jerphanion, on l'a vu plus haut, disait même qu'en bien des cas il fallait faire accepter les fonctions municipales à des gens qui n'en voulaient point.

Il était également difficile de trouver des conseillers municipaux. Leurs fonctions, beaucoup moins lourdes que celles des maires, devaient rebuter moins de gens, mais il fallait, suivant la population de la commune, 10, 20 ou 30 conseillers municipaux. Il était souvent impossible d'atteindre ce chiffre. C'est sans doute en raison de cette situation que fut pris l'arrêté consulaire du 25 vendémiaire an IX, ainsi conçu : « Les membres des conseils municipaux ne seront pas nécessairement portés au nombre fixé

1. Cf. M. Bellaunay, L'épuration de la magistrature en 1807 dans : *Université de Paris. — Positions des mémoires présentés à la Faculté des Lettres pour l'obtention des diplômes d'études supérieures, session de 1907*, p. 101-102.

par la loi ; il suffira qu'il y ait le nombre nécessaire pour délibérer, c'est-à-dire les deux tiers. » Mais la loi du 28 pluviôse an VIII et plus encore la pratique administrative réduisaient les conseils municipaux, presque en toutes matières, au rôle de corps consultatifs : il n'importait donc guère qu'ils fussent mal composés. Les maires et les adjoints[1], au contraire, étaient des agents d'exécution et on ne pouvait administrer sans leur concours : l'incapacité de beaucoup d'entre eux avait donc de graves conséquences et les préfets auraient désiré qu'ils fussent mieux recrutés.

Pour être en état de bien choisir les maires, et même simplement de les choisir, il était nécessaire de réduire autant que possible leur nombre et, partant, celui des communes : au lieu d'un grand nombre de petites communes, il fallait quelques grosses communes. Telle est la réforme qu'ont préconisée beaucoup de préfets : l'administration municipale ne pouvait, à leur opinion, être améliorée, si l'on n'agrandissait les circonscriptions dans lesquelles elle s'exerçait.

II

Les petites communes et les projets de réduction du nombre des communes. — « Pour parvenir à régulariser l'administration et à la rendre parfaite dans le Gers, il faut, écrivait le préfet Balguerie, supprimer au moins 300 communes et les réunir aux 400 restantes[2]. » Le préfet de l'Ourthe professait des opinions analogues : « La réunion des petites communes à une principale est encore plus nécessaire [que la réforme demandée dans le précédent paragraphe]; elle s'est déjà opérée dans plusieurs localités par la force des choses, et le nombre des communes qui s'élevait à 438 avant l'établissement des préfectures se trouve aujourd'hui réduit à 383. Si le travail que j'ai soumis au ministre pour une nouvelle réduction est adopté, il n'en restera que 192[3] ». « On a demandé la réunion de plusieurs communes, disait le préfet de

1. Nous n'avons rien découvert de particulier sur le recrutement des adjoints : sans doute était-il analogue à celui des maires et également difficile.
2. *Statistique du Gers* (an X), p. 55.
3. *Tableau statistique du département de l'Ourthe*, p. 12.

l'Aube. Il y en a qui ne sont que des hameaux et qui ne peuvent fournir les dix membres du conseil municipal. Cette opération donnera la possibilité de choisir des fonctionnaires publics plus instruits[1]. »

Pourquoi cette question des petites communes, examinée avec tant d'insistance dans certaines statistiques préfectorales, n'est-elle point touchée dans les autres? Certains préfets, peut-être, n'avaient pas encore porté en l'an X ou n'ont jamais porté leur attention sur cet objet; mais le silence de beaucoup de leurs collègues n'est point dû à la négligence. En effet les petites communes étaient et sont encore aujourd'hui un trait distinctif de certaines régions de la France : leur existence dépend du mode de groupement de la population.

Dans quelques régions, dans l'Ouest notamment, la plus grande part de la population est dispersée en des fermes isolées; il y a donc peu de centres habités, de groupements aptes à devenir des chefs-lieux de commune, et par conséquent peu de communes. Sur les bords de la Méditerranée la population est presque tout entière agglomérée, mais en un petit nombre de gros bourgs, dont chacun constitue une commune : là encore les communes sont en petit nombre. Partout au contraire où la population est agglomérée en villages petits et nombreux il peut y avoir autant de communes que de villages, c'est-à-dire de nombreuses communes. C'est le cas dans l'Est de la France, dans certaines contrées montagneuses, dans plusieurs départements du Sud-Ouest, etc. : ainsi dans le département de Sambre-et-Meuse l'arrondissement de Dinant avec 7 813 habitants comptait en l'an X 135 communes, ce qui donne en moyenne à ces communes une population de 57 âmes[2].

Dans ces régions et lors de l'établissement du régime nouveau, soit en 1790, si elles appartenaient à l'ancienne France, et lors de leur réunion, si elles ne sont devenues françaises que pendant la Révolution, le nombre des communes avait été extraordinairement

1. *Statistique de l'Aube*, 2e édit. (an X), p. 20-21.

2. *Statistique du département de Sambre-et-Meuse*, « rédigée sous les yeux du citoyen Pérès, préfet, par le citoyen Jardrinet, membre du conseil municipal de Namur », p. 25.

multiplié. En l'an VIII il avait déjà été diminué dans une certaine mesure : on l'a vu à propos du département de l'Ourthe. Dans l'Aveyron on constitua même des groupes de communes et le maire de l'une d'entre elles eut les pouvoirs de police dans toutes les communes du groupe : « Le nombre des communes de l'Aveyron s'élevait en 1790 à 691 ; plusieurs furent depuis successivement réunies. Au commencement de l'an VIII, on n'en comptait que 600. Un arrêté de l'administration vient encore de les réduire provisoirement, sous le rapport de la police, à 190 mairies [1]. » Ainsi était concentré en un petit nombre de mains, sinon tous les pouvoirs municipaux, du moins le plus important de tous : sans toucher aux circonscriptions territoriales on obtenait, sur le point essentiel, les avantages cherchés dans la réduction du nombre des communes. Il y aurait intérêt à préciser la nature de cette réforme et la manière dont elle fut réalisée dans l'Aveyron, comme à rechercher quel a été son sort et si elle fut imitée dans d'autres départements.

Quoi qu'il en soit de cette mesure — dont nous ne savons si elle fut appliquée dans plus d'un département — le ministre de l'Intérieur, Lucien Bonaparte, voulait une réduction du nombre des communes beaucoup plus considérable que celle qui avait été effectuée jusqu'alors. Par une circulaire imprimée en date du 22 prairial an VIII [2] il avait invité les préfets : 1° à se renseigner sur les communes susceptibles d'être réunies aux voisines ; 2° à former et à adresser au ministère un tableau de toutes ces communes. Beaucoup de préfets, on l'a vu, recommandaient dans les statistiques départementales la même opération. Tout en facilitant le choix des maires, elle leur paraissait devoir présenter également l'avantage d'abaisser le chiffre des dépenses municipales.

1. Amans-Alexis Monteil, *Description du département de l'Aveyron* (Rodez et Paris, an X), 2e partie, p. 3 et 4. — Historien qui eut sous la Restauration son heure de célébrité, Monteil ne connaissait sans doute pas l'administration aussi bien que les préfets ou même que les auteurs des statistiques inspirées ou approuvées par les préfets ; mais il parle ici de son pays d'origine, du département qu'il habite, étant alors professeur à l'école centrale de l'Aveyron : son témoignage ne peut être admis sans réserves, mais il doit être cité.

2. Rappelée dans la lettre du ministre de l'Intérieur au préfet de l'Aube, du 28 brumaire an IX (Arch. de l'Aube, $M^3a^2 1^2$, Correspondance générale an IX).

« Les fonds communaux, aujourd'hui trop faibles pour satisfaire aux besoins des petites communes, pourraient, après la réunion, suffire aux frais qu'exige leur administration[1]. » Il était certain que dans les communes agrandies par l'annexion de leurs voisines les recettes croîtraient proportionnellement au nombre des contribuables et on pensait généralement que les dépenses ne croîtraient pas, ou du moins ne croîtraient pas autant : ainsi aurait été réalisé l'équilibre des budgets communaux, qu'il était si urgent et si difficile d'obtenir dans les campagnes.

Dans la plupart des cas les réunions de communes n'ont pas été effectuées, il reste aujourd'hui encore beaucoup de communes minuscules et les derniers recensements marquent, comme ceux du Consulat et de l'Empire, la différence de population des communes selon les régions françaises. Ainsi en 1906, les communes de France ayant en moyenne 1083 habitants chacune, le département des Côtes-du-Nord, où la plus grande part de la population vit dispersée, comptait 611 506 habitants pour 390 communes; le Var, avec ses villes et ses gros bourgs, avait 324 638 habitants pour 148 communes, et la Côte-d'Or, aux nombreux petits villages, 357 959 habitants pour 717 communes : la population moyenne des communes de la Côte-d'Or était donc seulement de 499 habitants, soit moins de la moitié de la moyenne générale; encore le chiffre de la Côte-d'Or est-il relevé par la présence de Dijon et de Beaune : si l'on excluait du calcul ces deux villes, la moyenne s'abaisserait à 378 habitants. Si dans les Côtes-du-Nord on calculait également d'après les seules communes de moins de 10 000 âmes, la moyenne y serait beaucoup moins réduite, car, si l'on trouve là comme dans la Côte-d'Or deux villes de plus de 10 000 habitants, Saint-Brieuc et Dinan, elles ne renferment pas, à elles deux, la dix-septième partie de la population du département. La moyenne de la population communale était de 345 habitants dans l'arrondissement de Vouziers (Ardennes) et de 403 dans la Haute-Marne, où se trouvait la moins peuplée des communes françaises, Morteau avec 16 habitants.

1. *Statistique de la Meuse-Inférieure*, p. 11.

Ainsi, au début du Consulat, le gouvernement central et les préfets des départements intéressés, ou du moins beaucoup de ces préfets, paraissent avoir voulu la réunion des petites communes aux communes voisines. Pourquoi cette réunion n'a-t-elle été réalisée que dans très peu de cas? On peut proposer à ce sujet deux explications, deux hypothèses entre lesquelles les études ultérieures permettront de choisir mais qu'il faut préciser dès maintenant.

1° Le gouvernement central a renoncé à opérer la réforme projetée. Ce qui confirme cette hypothèse, c'est que Lucien Bonaparte, auteur de la circulaire du 28 prairial an VIII quitta le ministère de l'Intérieur le 16 Brumaire an IX, quand la tâche était à peine commencée. Il est fort possible que son successeur Chaptal ait renoncé à l'œuvre entreprise.

Faut-il se demander quelles raisons pouvaient justifier une telle attitude? Une pareille recherche peut sembler oiseuse puisque nous ne savons pas de façon sûre si c'est le gouvernement central qui a fait abandonner la réforme projetée. Mais, si ce n'est lui, ce sont, on le verra, les préfets et il faut, en ce cas, expliquer leur conduite; or plusieurs considérations étaient propres à impressionner les préfets aussi bien que le pouvoir central : il est donc utile de les exposer. Divers indices font deviner leur nature : la situation de la France vers 1800 devait inspirer au gouvernement certaines préoccupations; d'autre part les décisions antérieurement prises par le gouvernement en la matière de l'organisation communale, révèlent les principes directeurs dont il s'est inspiré; enfin les préfets, tout en recommandant la réduction du nombre des communes, en signalent parfois les inconvénients, qui ont pu être pris en considération par le gouvernement. De là découlent les déductions qui suivent et qui sont, il va sans dire, présentées sous toutes réserves.

Les maires ont des pouvoirs de police étendus. Diminuer le nombre des communes et, partant, celui des maires, c'était affaiblir la police. Ce que les maires, moins nombreux, ne pourraient plus faire, il faudrait le demander à la gendarmerie renforcée, comme l'avait très bien compris J. Pieyre (fils), préfet du

Lot-et-Garonne : « Il faut qu'elle [la gendarmerie] devienne véritablement une police toujours ambulante, et qu'elle puisse remplir, par son activité, les intervalles qui sépareront les points où l'administration municipale, plus étendue, pourra exercer une surveillance constante : ainsi se concilieront deux intérêts inséparables et également importants; ainsi pourra s'opérer sans inconvénient la réunion des petites communes, que réclament surtout dans ce département où elles ont été multipliées à l'infini, le besoin de donner à l'action administrative plus de rapidité et d'ensemble, et l'impossibilité de trouver dans des hameaux les lumières suffisantes pour assurer partout l'exécution des lois[1]. » La force de la police fût de la sorte restée la même, mais on aurait remplacé des maires non appointés par des gendarmes qui eussent dû l'être : peut-être le gouvernement a-t-il reculé devant cet accroissement de dépense.

Les municipalités des communes très agrandies auraient rappelé les municipalités de canton qui avaient existé sous le Directoire et qui venaient d'être supprimées : le gouvernement redoutait-il que les administrations municipales, plus puissantes, ne fussent plus aussi dépendantes du pouvoir central qui les avait nommées? Mais, si cette crainte eût été justifiée, les préfets auraient dû être les premiers à l'éprouver. Tuteurs administratifs des communes, ils étaient particulièrement bien placés pour connaître les différences entre grandes et petites communes; d'autre part ils représentaient le pouvoir central auprès des maires qui auraient beaucoup entravé leur action en manifestant des velléités d'indépendance. Ainsi on est conduit à cette conclusion : si les préfets ont proposé la réduction du nombre des communes, c'est qu'elle pouvait être opérée sans danger pour la centralisation administrative[2].

Les propositions des préfets n'étaient pas toujours inspirées par le seul souci d'assurer une bonne administration : ainsi le

1. *Statistique du Lot-et-Garonne*, p. 51-52.

2. Cette conclusion serait renversée, s'il était prouvé que ce sont les préfets qui ont fait abandonner le projet de réduction du nombre des communes : en ce cas, la crainte de rétablir les municipalités de canton pourrait être considérée comme un des mobiles ayant déterminé cet abandon.

préfet de l'Aube demandait[1] non seulement la réunion de 24 petites communes aux communes voisines, mais encore celle de 4 faubourgs de Troyes à cette ville. Or ces faubourgs étaient de grosses communes où se trouvaient sans doute en assez grand nombre des citoyens capables d'exercer les fonctions municipales. Mais le chef-lieu du département eût après leur annexion compté 30 000 habitants et le traitement du préfet se serait élevé de 12 000 à 16 000 francs en application de l'article 21 de la loi du 28 pluviôse an VIII. On conçoit dans ces conditions que le gouvernement ait laissé aux faubourgs de Troyes leur existence communale distincte et autonome.

Les réunions de communes, écrivait Bruslé préfet de l'Aube, « sont la plupart du temps une source de haine et de division entre les habitants; elles sont injustes parce qu'elles les obligent à partager leur pâture et leurs bois communaux avec des voisins qui, au lieu d'apporter des propriétés dans la communauté, ne leur donnent que des charges à payer et des dettes à supporter[2]. » Est-ce pour cette raison que l'on a abandonné les projets de réunion de communes? Mais on peut, en réunissant des communes maintenir la séparation de leurs patrimoines en instituant des sections de communes : nous traiterons donc cette question des biens communaux à propos des sections de communes.

2° D'après une seconde hypothèse ce seraient les préfets qui n'auraient pas collaboré activement à cette réforme, irréalisable sans leur concours. On peut supposer à une telle inaction deux motifs[3].

Ou bien les préfets ont eux-mêmes reconnu aux réunions de communes certains inconvénients, en raison desquels ils sont revenus sur leur première opinion. Quels inconvénients? Nous n'en distinguons pas d'autres que ceux qui ont été indiqués dans le précédent développement.

Ou bien la manière de voir des préfets n'a, pendant toute cette

1. Lettre de Bruslé à Regnault, de Saint-Jean-d'Angély, conseiller d'État, 24 vendémiaire an X (Arch. de l'Aube, M³ a², Correspondance administrative an X).

2. *Statistique de l'Aube*, 2e édit., p. 21.

3. Ces deux motifs ne s'excluent pas nécessairement : quelques préfets ont pu être inspirés par le premier, d'autres par le second, certains par les deux à la fois.

période, jamais changé, mais, s'ils avaient de prime abord recommandé dans leurs statistiques les réunions de communes, ils n'avaient pour but que de plaire au gouvernement : dire que l'expérience confirmait les vues du ministre, c'était le flatter d'autant plus délicatement qu'on paraissait se borner à la constatation des faits. Mais faire le travail nécessaire pour effectuer les réunions c'était une tout autre chose et dont les préfets se souciaient beaucoup moins. Certaines statistiques nous apprennent que ce travail était fait, lors de leur publication, pour les départements qu'elles concernent : il en était ainsi dans l'Ourthe [1], mais non certes partout. On peut supposer que si beaucoup de réunions de communes n'ont pas été effectuées, c'est simplement par incurie administrative.

A cette explication on pourrait objecter que le grand nombre des communes et la difficulté du recrutement des maires qui en était la suite gênaient l'administration préfectorale : en conséquence les préfets auraient eu intérêt à faire aboutir la réforme projetée. Mais les avantages que devait leur apporter cette réforme n'auraient été sensibles qu'à la longue et le travail qu'elle exigeait devait être fourni immédiatement : il était difficile de s'imposer ainsi un surcroît de besogne, quand se présentaient d'autres tâches plus urgentes; cela était peut-être même impossible là où le préfet disposait de peu d'auxiliaires. Rien d'étonnant par conséquent à ce que la préparation des réunions de communes ait été ajournée d'un moment à l'autre, jusqu'à l'époque où cette réforme sortit des préoccupations gouvernementales [2].

Ces diverses hypothèses d'ailleurs ne s'excluent point les unes les autres. Les préfets peuvent avoir été détournés d'opérer la réduction du nombre des communes à la fois par le travail qu'elle exigeait et par la vue des inconvénients qu'elle comportait. D'autre part le nouveau ministre de l'Intérieur et les préfets ont pu avoir la même tiédeur pour la réforme projetée par Lucien Bonaparte.

1. *Tableau statistique du département de l'Ourthe*, p. 12-13 (texte cité plus haut).
2. La lettre du ministre de l'Intérieur au préfet de l'Aube, citée plus haut, a pour objet de reprocher à Bruslé le retard qu'il met à envoyer les renseignements nécessaires aux réunions de communes, il n'y a là qu'une indication, car on ne peut conclure d'un préfet à tous les préfets, mais une indication conforme à l'hypothèse qu'on vient d'exposer.

III

Des sections de communes. — « Les sections de communes sont des communautés d'habitants qui, tout en faisant partie de la commune au point de vue administratif, possèdent des droits de propriété ou d'usage distincts[1]. » Si chacune des communes réunies est érigée en section de commune, ses habitants restent seuls propriétaires et usagers des biens qu'ils apportent à la nouvelle circonscription administrative. De la sorte on évite l'injustice signalée par Bruslé et on rend plus facile les réunions de communes. Là est le lien qui unit cette question à celle qui a été précédemment tentée et là en est aussi l'intérêt.

Les auteurs de monographies locales pourraient donc rechercher si les communes réunies les unes aux autres sous le Consulat et l'Empire ont gardé une existence propre à titre de sections de communes : ce serait là un travail très fructueux. En attendant qu'il soit effectué on en est réduit à des hypothèses, dont l'une présente un certain caractère de vraisemblance qui permet, croyons-nous, de l'exposer ici.

Il est possible que les réunions aient été pures et simples dans certaines parties de la France et que l'artifice des sections de communes ait été peu ou pas employé et même peu ou pas connu en dehors de certaines régions. La répartition actuelle des sections de communes sur le territoire français paraît confirmer cette hypothèse. Sur 30 000 il s'en trouve en effet 23 000 dans onze départements du Massif Central, dont 4 394 pour le seul département de la Creuse[2]. D'autre part certains préfets du Consulat paraissent

1. Berthélemy, *Droit administratif*, p. 511.

2. Nous n'ignorons point qu'un grand nombre de sections ne résultent pas de modifications aux circonscriptions des communes. Beaucoup d'entre elles ont une origine fort ancienne et sont les héritières de groupements déjà constitués avant la Révolution; d'autres ont été créées récemment, car, d'après la loi municipale de 1884, tout hameau qui bénéficie d'une donation est automatiquement érigé en section de commune. Il faudrait, pour être tout à fait précis, distinguer parmi les sections celles qui correspondent à d'anciennes communes, les compter à part et déterminer dans quelle proportion leur nombre varie d'une région à l'autre. Mais une telle distinction entre les sections de communes suivant leur origine n'apparaîtra que le jour où l'on possédera l'histoire d'un grand nombre d'entre elles, c'est-à-dire le jour où seront effectuées les recherches d'histoire locale, pour lesquelles nous soumettons ici un plan au jugement des personnes compétentes : il nous est donc impossible de ne pas nous borner à indiquer, d'une façon générale, qu'il y a beaucoup de sections de communes en certains départements et fort peu en d'autres.

avoir ignoré qu'on pût créer des sections de communes, comme le prouvent les remarques de Bruslé citées plus haut. D'autres préfets ne comprenaient pas le caractère de cette institution et voulaient établir des sections de communes comme circonscriptions de police; tel le préfet du Gers, Balguerie : « Rien n'empêchera qu'on ne laisse aux communes supprimées, à titre de *section*, le nom qu'elles portent aujourd'hui; leurs rôles d'impôts pourront aussi, à titre de rôle sectionnaire (*sic*), faire partie du rôle de la commune, et le maire d'aujourd'hui pourra être remplacé par un commissaire de police subordonné au maire de la commune conservée[1]. » Ce système n'assure aucunement aux habitants de chacune des anciennes communes la propriété ou la jouissance exclusive de leurs biens : Balguerie ne pouvait donc, en l'employant, éviter de léser les habitants de certaines des communes réunies[2].

Nous n'insisterons pas autrement sur cette hypothèse, qui est présentée comme telle, mais il faut marquer l'intérêt que l'on peut trouver à étudier l'établissement des sections de communes : cette institution, non négligeable en elle-même, facilitait la diminution du nombre des petites communes; l'ignorance que semblent en avoir eue certains préfets a probablement empêché beaucoup de réunions.

Nous avons abordé dans cet article plus de questions que nous n'en avons résolu : cela est inévitable quand il s'agit d'un sujet encore mal connu, mais il peut y avoir avantage — nous avons du moins essayé de le montrer — à poser des problèmes qui ne seront résolus que par la suite.

JEAN BOURDON.

1. *Statistique..... du Gers*, p. 55.
2. Balguerie n'eût pas non plus réduit le personnel administratif, puisqu'il proposait de remplacer par un commissaire de police chacun des maires supprimés.

LES ANGLAIS EN TOSCANE
(NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1813)

(*Suite et fin.*)

Reprise de Viareggio.

Quoi qu'il en soit, le 12 au matin, Pouchain, désireux de se signaler, mais ne prenant ni la précaution de se garder, ni celle d'envoyer des éclaireurs qui eussent été à même de l'édifier sur la composition du corps ennemi, se porta avec l'ensemble des dites forces, de Pise sur Viareggio. Sitôt qu'il y parvint, aux environs du pont dit de Pise, le combat s'engagea et ses rangs furent, hélas ! rompus dès les premières décharges. L'ennemi en nombre au moins égal, car une partie des Anglais déjà embarqué était accourue au secours de ses compatriotes, en outre déployant des lignes de soldats faits, de vétérans, soutenues par les chaloupes canonnières et par un tir habile partant des maisons, s'empara de deux canons dont les postillons dégagèrent les chevaux en coupant les traits et il aurait même pris tous les Français, si le 3e bataillon étranger (de la garnison de Livourne), d'un effectif de 590 hommes et de 19 officiers, avec beaucoup de courage ne se fût sacrifié et n'eût pas, en tenant ferme, donné le temps aux cavaliers, le général en tête, et à tous ceux qui en eurent la force, de battre en retraite. L'ennemi laissa de son côté une cinquantaine de déserteurs, « gens enrôlés de force par l'Angleterre et fatigués de servir sur mer » [1].

1. Élise au prince Borghèse, Lucques, 13 décembre 1813. Dans cette lettre la princesse qualifie, de façon trop optimiste, l'action *d'indécise*.

Cette affaire coûta 400 hommes à l'intrépide bataillon étranger, tant tués que prisonniers; le reste se débanda et se rallia, à peu d'exceptions près, à Pise. La défaite du petit corps français à Viareggio avec la prise des canons enhardit les Anglais, avec leurs mêmes moyens (en tout 1 800 hommes), à opérer le lendemain 13 décembre, au milieu de la journée, une autre descente non loin de Livourne dans un terrain près la porte de Pise.

Les sources anglaises, en l'espèce, la première de toutes, le rapport officiel de Catinelli à son chef lord Bentinck, présente les choses à peu près de la même façon que les documents français. En voici un extrait important.

Dans la nuit du 12 au 13, dit Catinelli, je voulais marcher sur le fort de Lavenza[1] m'en emparer et de là aller sur Sarzane[2] et les Apennins. L'*America* aurait fait une diversion sur Lérici et l'*Edinburg* devait m'aider à prendre Lavenza et tenir ce point dont je voulais faire une espèce de tête de pont sur la mer.

L'alarme a été pendant ce temps jetée en Toscane[3]. Les forces françaises se réunissent à Pise. Il y arrive de Livourne le 3e bataillon étranger, des détachements d'infanterie et 50 hussards du 13e régiment qui, embarqués à Florence, descendent l'Arno et viennent avec trois canons, m'attaquer à Viareggio à quatre heures de l'après-midi. Mis en désordre par le feu de quelques compagnies du 3e Italien et quelques secours du 1er Italien, l'ennemi fort de 1 000 hommes n'attendit pas l'entrée en ligne du reste de nos troupes, abandonna son canon et chercha à regagner le Serchio et Pise. Il faisait déjà nuit et comme je n'avais pas de cavalerie je ne pus pas le poursuivre[4].

Les Anglais débarquent à Livourne.

Le 13 décembre 1813, les Anglo-Siciliens firent une autre tentative sur Livourne. La garnison de la ville dégarnie par l'adjonction qu'elle avait dû fournir au général Pouchain, venait par bonheur de

1. Petite ville située sur la route de Gênes à Livourne, en face Carrare et à égale distance de la mer à cette ville. C'est le port de l'embarquement des marbres.

2. Première ville de l'Empire français à deux kilomètres de la frontière de la principauté de Lucques.

3. Voir plus loin les rapports du Directeur de la police de Toscane. Pièces justificatives, nos II et III.

4. Rapp. de Catinelli à Bentinck, Palerme, 27 décembre 1813. Arch. Londres, *War office*, vol. CLXXXI, Sicily (en français). Communication de M. le commandant Weil et pour l'analyse générale, son ouvrage *Le Prince Eugène et Murat*, III, p. 213 à 220.

recevoir, comme une sorte de compensation, le 12 décembre, 220 nouveaux conscrits français [1] et le 13, au dernier moment (10 h. du matin) deux bricks l'*Alacrity* et l'*Adonis*, arrivant de Gênes, avaient débarqué deux cents autres hommes, tant marins que soldats. A ce faible contingent s'ajoutaient les préposés aux finances restés dans la ville, 20 gendarmes de la garde départementale et les autres employés français qui prirent les armes.

A cette époque le chef-lieu du département de la Méditerranée, que Napoléon depuis le Consulat n'avait jamais cessé de considérer comme un des postes maritimes les plus importants de l'Italie pour en imposer à la concurrence anglaise et aux incursions des corsaires barbaresques [2], Livourne, port de commerce et place forte, était environné de très bons fossés d'eau et demi-lunes revêtues, et pourvu encore de plusieurs autres fortifications aux environs [3]. Il présentait donc du côté de la plaine un rassurant aspect de défense; malheureusement, l'esprit de la population, ce n'était pas un mystère à la préfecture, était peu sûr avec aussi peu de troupes. C'est pourquoi après avoir fermé les portes, dut-on assister passifs à la descente anglaise qui eut lieu à trois milles de distance, parce que les chefs, craignant du tumulte à l'intérieur, ne voulaient pas décider de sortie et tenaient la main à ce qu'on n'abandonnât pas les portes et les remparts.

Belle résistance de la place.

Les défenseurs de la ville étaient répartis principalement entre le Vieux-fort et le Fort-Neuf, sous les capitaines adjudants de place Bouchotte et Jeannin. A peine leurs détachements eussent-ils suffi

1. Pour les nombreux mouvements de troupes venant alors de l'ancienne France sur l'Italie, voir plus loin pièce justificative I. — Koch dit d'une façon générale, notamment pour les opérations autour de Gênes, que tous ces conscrits se conduisirent avec une bravoure rappelant l'esprit de 1792. C'est celui qu'on constata également sur le territoire de l'ancienne France pendant cette même campagne, notamment à la bataille de Fère-Champenoise.

2. Consulter pour confirmer cette assertion notre ouvrage *Le Royaume d'Etrurie* (1801-1807), *passim*, et d'une façon générale la *Correspondance de Napoléon*, notamment dans l'édition in-8°, le volume XVIII embrassant la fin de l'année 1808 jusqu'à la mi-mai 1909, notamment les lettres n°s 15025 et 15028.

3. Livourne pendant tout l'Empire, depuis la fin de 1807 date de l'annexion pour mieux dire, était le port d'escale d'une flottille de marins armés en course.

à maintenir l'ordre à l'intérieur si un mouvement populaire s'était déclaré. Mais il n'y en eut pas heureusement; le général Mattei qui était à la tête de la garde nationale, ayant de justes raisons de se défier d'une certaine partie des habitants, avait joint la prudence à l'habileté. Il fit ouvrir les boutiques; le pain et les vivres furent distribués avec mesure; de sages conseils en outre furent donnés, appuyés par des postes établis dans les rues. La gendarmerie à pied et à cheval faisait des patrouilles, et des canons avaient été pointés dans les principaux quartiers, de telle façon que la moindre tentative de révolte fût sur-le-champ réprimée. Devant ces mesures, personne ne bougea [1].

Dès le lendemain 14, à 7 h. 1/2, établis dans les maisons voisines les plus élevées, les régiments anglo-italiens de Catinelli tirèrent sur les soldats et artilleurs français. Les batteries des boulevards et les conscrits répondirent par un feu nourri qui ne cessa que vers 2 heures de l'après-midi, au moment où un parlementaire de l'armée ennemie se présenta pour se plaindre que l'artillerie détruisait les faubourgs. Le feu fut suspendu, mais le colonel Dupré, commandant d'armes [2] répondit qu'il ne pouvait y avoir de pourparlers avec un ennemi qui attaquait les places de cette façon et que, si on continuait à tirer de l'intérieur des maisons, il n'aurait aucun égard, il détruirait et incendierait les faubourgs. A 3 h. 1/2 le feu reprit et redoubla. Les propriétaires des immeubles qui subissaient de plus en plus des dommages, se présentèrent alors au commandant, pour le supplier de leur laisser envoyer des députés à l'amiral de la flotte, qui, rangée en bataille devant le port, n'avait pris aucune part à l'affaire.

Dupré s'étant désintéressé de leurs revendications, ceux-ci se rendirent près du commandant des navires anglais pendant que du côté de la terre le feu continuait. Il dura jusqu'à la fin du jour.

Le consul italien Alberti, présent chez le préfet de la « Méditerranée », à l'exposé fait par les propriétaires, retour de leur mission, mande à son ministre à Milan que le commandant en

1. Voir plus loin pièce justificative, n° V.

2. Il résidait à Livourne depuis au moins le 1er avril 1808 comme étant déjà commandant d'armes de 3e classe (Voir *Emplacements de troupes* au 1er avril, in-8°, imprimerie impériale, Paris, 1808).

premier qui les reçut, les assura en réponse à leurs doléances, qu'il pourrait encore débarquer 4 000 hommes, pour donner assaut aux portes et aux remparts ; qu'il avait besoin, pour répondre, de se concerter avec le commandant des forces de terre et, qu'à cet effet, il promettait que jusqu'au lendemain 8 heures du matin, aucune attaque ne se produirait si le commandant français de son côté ne bougeait pas.

On attendit avec anxiété la fin du délai, mais à l'aube du jour du 14, on s'aperçut que l'ennemi s'était presque entièrement embarqué. On ne l'inquiéta pas, il rentra ses chaloupes à bord et mit en liberté diverses barques de pêcheurs dont il s'était servi dans sa hâte. Chacun conclut de tout ceci que les Anglais n'avaient d'autres desseins que de s'emparer des navires qui se trouvaient dans le port et d'insulter une ville française munie de canons et de fossés, en ne se servant que de fusils.

Ce coup de main eût même réussi sans la fermeté du commandant d'armes et sans l'heureuse arrivée des deux bricks, qui avaient à leur bord des hommes sachant manœuvrer les canons. La résistance opposée par la place déconcerta l'ennemi, ici par hasard mal informé par ses partisans qui l'avaient renseigné avant l'approche des bricks. Aussi la démarche des députés lui servit-elle de prétexte plausible pour se retirer. A ces causes il faut joindre, je ne dirai pas la diversion, mais le simulacre que fit la colonne Pouchain sur ses derrières.

On sait que battu le 12 au soir, ce général s'était retiré à Pise, où il avait rallié ses troupes et passé la nuit.

Le lendemain il apprenait la position de Livourne, écrit Alberti; en trois heures on en fait le chemin à pied; il pouvait tout au moins envoyer le reste du bataillon étranger, l'infanterie légère, la cavalerie qu'il avait encore sous la main, un secours quelconque enfin pour ne pas laisser les Livournais à la merci de l'ennemi et, ceci d'autant plus qu'il ignorait l'entrée des deux bricks dans le port.

Il ne fit rien et se maintint à Pise pour se reformer et se renforcer, puis il trouva le moyen de se faire encore battre.

Le 14 en effet, jour de l'attaque de Livourne il se mit en marche vers cette ville, se faisant traîner personnellement en voiture parce qu'il ne pouvait résister beaucoup à la fatigue du cheval. A un demi-mille de

l'ennemi, il prit si mal ses dispositions, que son avant-garde formée des survivants du bataillon étranger, fut décimée ou presque entièrement faite prisonnière par les Anglais, qui dissimulés derrière d'épaisses haies, qui retranchés dans une église. Leur excellent commandant fut tué, M. le général prit la fuite et alla se refaire à Stagno, où nous chasseurs, avions quelque abri, et où il se fit servir des rafraîchissements par une de nos compagnies qui s'y trouvait.

Il est bon que des actes de cette nature soient connus dans toute leur simplicité et c'est pourquoi je les signale à Votre Excellence parce qu'on sait de quelle façon ils ont été fardés par d'autres pour justifier un imbécile [1].

Le 14, nouvelle perte signalée encore par Alberti, celle de l'inspecteur des douanes, qui de Pise, croyant que Viareggio n'était plus occupé par l'ennemi, s'y rendit avec ses gardes pour rétablir ses postes. L'ennemi prévenu l'attendit, fit tous les gardes prisonniers et l'inspecteur ne dut de lui échapper qu'à la vitesse du cheval qu'il montait.

Les Anglais se rembarquent et abandonnent le siège.

A juger les choses impartialement, l'apparition de Pouchain, si peu brillante qu'elle fût n'avait pas été inutile pour décider les Anglais (outre les autres raisons qu'ils avaient) à évacuer Livourne et à reprendre la mer. Le fait était indéniable et, vu la situation, ce départ vers la Spezzia, disait-on [2], fut salué comme un succès.

Telle est la version française ; le consul Alberti raconte les faits en témoin oculaire [3]. Il convient toutefois de donner ici pour la compléter le récit officiel ennemi, bien faible, on l'avouera, bien insuffisant lorsqu'il s'agit d'expliquer la retraite de ses troupes.

Comme Votre Excellence m'avait prescrit de prendre Livourne, mande Catinelli à Bentinck, sachant que la garnison s'était éloignée de cette ville, j'entrevis la possibilité de me jeter avec l'aide de l'escadre

1. Le Consul italien Alberti, au ministre des Affaires étrangères à Milan, Livourne, 20 décembre 1813, Arch. Milan., ministère Affaires étrangères, carton 271.

2. Élise au prince Borghèse, Florence, 17 décembre 1813, *Carnet historique*, de décembre 98.

3. Voir aussi plus loin le rapport de Pouchain au directeur général de la police de Toscane (pièce justificative, n° IV).

entre cette ville et sa garnison. Secondé par Rowly et Dundas, j'étais le 13 au soir, maître des faubourgs de Livourne. La ville n'avait pour défenseurs que quelques vétérans, les équipages de quelques bricks, des employés du gouvernement, quelques douaniers et garde-côtes, au plus 500 hommes.

Si à cause de la hauteur des remparts et de la largeur des fossés pleins d'eau, il était impossible de tenter l'escalade, les portes de la ville étaient facilement accessibles et les remparts étaient commandés et pris à revers par les maisons du faubourg qui, devant les portes, arrivaient presque jusqu'à la contrescarpe.

Rowly débarqua une partie de ses marins qui, sous les ordres de Dundas, observèrent le chemin de Pise. Quatre compagnies du 3e Régiment Italien occupèrent les maisons en face des deux portes de la ville. Le reste du 3e Italien, le détachement du 1er et une pièce de 6, étaient en réserve avec le lieutenant-colonel Céravigna.

Je voulais dans cette nuit du 13 au 14, faire une fausse attaque sur le port et essayer pendant ce temps de faire sauter les portes et de jeter dans la ville des fusées à la Congrève. Le mauvais temps contraria mes projets. On ne put ni s'approcher du port ni débarquer les poudres.

La fusillade s'engagea à l'aube entre les maisons et le rempart où l'ennemi (les Français) perdit la plus grande partie de ses vétérans et des marins.

Le 14, à 10 heures du matin, la garnison de Livourne et les troupes qui avaient pu se réunir après l'affaire de Viareggio, revinrent de Pise, attaquèrent les marins du capitaine Dundas, qui, avec un obusier traîné par les matelots de l'*Edinburgh*, observaient le chemin de Pise. L'ennemi a été très maltraité dès les premières décharges. Le chef de bataillon Salle commandant son infanterie a été tué ; le major qui commandait la cavalerie, grièvement blessé. Les hussards chargèrent vigoureusement le détachement du 1er Italien et se firent presque tous tuer. Nous avons pris à l'ennemi 130 à 140 hommes.

Je sommai la place sans succès et je préparai tout pour enfoncer les portes pendant la nuit et menacer le port. Après avoir conféré avec les officiers de l'escadre, nous décidâmes que si la place refusait de se rendre, nous renoncerions à pousser plus loin l'entreprise *à cause de la mauvaise saison*. Le temps était en effet très-mauvais.

La ville envoya une députation sur l'*America* à Sir J. Rowley pour lui demander de faire cesser le feu. Le commodore m'en rendit compte et j'accordai une suspension d'armes jusqu'à huit heures du matin.

N'ayant plus, par le temps que j'avais perdu à Livourne, aucune chance de succès sur cette côte, n'ayant aucun espoir de passer l'Arno et de gagner l'Apennin et pour d'autres raisons encore, je me décidai à ramener les troupes en Sicile [1].

1. Rapport déjà cité du 27 décembre 1813, de Palerme.

Si valeureux qu'ait été le mouvement de l'ennemi, quelque mal qu'il nous ait fait et matériellement et moralement, il aboutissait en fin de cause à une reculade, puisque le corps de partisans avec la flotte anglaise était obligé de regagner son point de départ et que son chef pour pallier cette retraite trouvait pour seule et assez piteuse explication, *le mauvais temps* qu'il faisait.

Les équipages des deux bricks français l'*Alacrity* et l'*Adonis*, composés en grande partie de gens du pays et commandés par le capitaine de frégate Makau et par le lieutenant de vaisseau Lebas, se distinguèrent particulièrement dans la défense de Livourne. La perte de l'ennemi fut de 300 hommes tués ou blessés, les nôtres beaucoup moindres, mais on eut à déplorer la mort déjà signalée du chef de bataillon Salle, commandant estimé du 3e régiment d'étrangers.

La Grande-Duchesse adressa des éloges publics aux employés français et aux douaniers qui défendirent le bastion du Moulin et l'ancien ravelin de Saint-Marc. Elle félicita le colonel Dupré, M. de Goyon, préfet, avec toutes les autorités, enfin la population entière, qui, dans ces circonstances difficiles, ne s'était montrée ni anglaise, ni autrichienne, mais bien française et, comme disait : *Il Giornale dell' Arno*, digne d'appartenir au Grand Empire.

Voici maintenant comment rendit compte de cette affaire le préfet de la Méditerranée M. de Goyon[1] d'abord au ministre le 13 décembre, puis dans son rapport daté de Livourne le 15 décembre au directeur général de la police de Toscane à Florence, le sieur P. Lagarde.

Cabinet
de Son Excellence
le ministre de la police générale.

Débarquement ennemi
à Viareggio.

Livourne, le 13 décembre 1813.

Monseigneur,

J'eus l'honneur d'annoncer hier à Votre Excellence que les forces françaises se mettaient à la poursuite de l'ennemi qui venait d'évacuer

1. Il avait succédé au baron Capelle envoyé à Genève.

Lucques et reprenait le chemin de Viareggio; un engagement a eu lieu dans ce dernier endroit. Il ne nous a point été favorable et nous y avons perdu deux canons. L'ennemi a levé l'ancre et est venu louvoyer devant Livourne. Il opère dans ce moment, trois heures après-midi, un débarquement au Callambrone à trois mille de distance de Livourne et hors de la portée de notre canon. L'autorité militaire s'occupe des moyens de défense. Le peuple est parfaitement tranquille.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

De Votre Excellence,

Le très humble et très obéissant serviteur.

Le Préfet du département de la Méditerranée,

De Goyon.

Les marins de la flottille servent nos batteries. La garnison est extrêmement faible. La ville est sans vivres. Si le débarquement s'établit entre Pise et Livourne toute communication est interrompue.

A Son Excellence Monseigneur le Duc de Rovigo, ministre de la police générale de l'Empire.

à Paris.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE DE TOSCANE

M. de Goyon, préfet de la Méditerranée,
à M. le Directeur général de la police de Toscane, à Florence.

Livourne, le 15 décembre 1813.

Monsieur le Directeur général,

L'ennemi débarqué dans l'après-midi du 13, au nombre d'environ 1 800, au Calambrone à une lieue et demie de la place, occupa dans la soirée les faubourgs de Pise et des Capucines. Vers les neuf heures ils y allumèrent des feux et y dansèrent au bruit des fifres et des tambours. Dans le courant de la nuit, ils se retranchèrent dans les maisons des faubourgs, qui sont le long des talus de la ville. Hier au point du jour il partit de ces différentes fenêtres un feu de mousqueterie dirigé sur les remparts sur lesquels ils avaient l'avantage de plonger. Chacun était à son poste, malgré la faiblesse de la garnison, on leur riposta : le feu du fort manqua et celui de notre mousqueterie parvint à faire taire le leur : sur les dix heures on n'eut plus guère à tirer que sur les fuyards qui cherchaient à sortir des maisons.

Cette attaque n'étant pas secondée par la flotte ne pouvait donner

d'inquiétude, cependant je dois rendre le témoignage à M. le Colonel Dupré d'avoir montré le plus grand calme en cette circonstance. Chacun a fait son devoir.

Sur les deux heures l'ennemi envoya un parlementaire. Il ne fut point reçu. Le colonel Dupré manda auprès de lui M. le maire et lui témoigna que puisque l'ennemi se servait des maisons du faubourg pour tirer sur la place, il se verrait dans la nécessité d'incendier ces mêmes maisons. M. le Maire demanda à envoyer à l'Amiral une députation de notables de la ville, ce qui lui fut accordé : elle était composée de M. le général *Mattei*, commandant de la garde nationale, de MM. *Filichi*, *Maggi*, *Parenti* à l'effet de lui représenter que l'expédition combinée contre la place avec de si faibles moyens, ne pouvait avoir pour but que de ruiner une partie de la ville et de ses faubourgs.

La députation fut reçue à bord par l'Amiral commodore Rowli, commandant le vaisseau *l'Américain* de 80 canons. Elle fut très bien accueillie ; il dit qu'il se concerterait avec le commandant des troupes de terre, et qu'il donnerait une réponse définitive à huit heures du matin et qu'il s'engageait à faire taire le feu de la troupe si du côté de la place on s'engageait à ne point tirer.

A huit heures, ce matin, on s'est aperçu que les embarcations rejoignaient leurs vaisseaux. Six déserteurs se sont présentés aux portes et ont confirmé que l'ennemi n'avait pas débarqué plus de 1 800 hommes. Il paraît, d'après la déposition des mêmes, qu'ils ont perdu près de 12 à 15 hommes par compagnie.

Quelques chariots conduisant des blessés et morts français tués, dans une affaire qui a eu lieu entre les troupes venues de Pise et l'ennemi, viennent d'entrer. Le bruit du canon de la place et le feu de la mousqueterie nous avaient empêché d'être informés de l'instant où les premiers s'approchaient de Livourne. Quoi qu'il en soit, cette affaire ne peut manquer d'avoir concouru à presser le rembarquement de l'ennemi qui se trouve encore à l'ancre à la même distance. On assure que dans l'engagement le brave lieutenant-colonel *Salle*, du bataillon étranger, a été tué.

Je le répète, conscrits, vétérans, et autres marins de la garnison et spécialement les marins de la flottille, tout le monde a rivalisé de zèle et de courage. La vigueur, le calme et le courage de M. Dupré, colonel-commandant, est au-dessus de tous éloges.

La ville s'est parfaitement conduite : la tranquillité la plus parfaite y a régné.

Le nombre de nos blessés est infiniment petit, celui de nos morts dans la place n'est guère que deux.

Agréez, etc...

Signé : Goyon.

P.-S. — Le commissaire général et moi ne nous sommes pas quittés pendant toute l'affaire. Je me réfère aux plus longs détails qu'il pourra vous donner. Il s'est très bien montré sous tous les rapports, et je ne peux que me féliciter de l'avoir connu davantage.

Pour copie conforme,
Le Directeur général de la police de Toscane,
P. Lagarde.

Archives nationales, F⁷, 6523. *Inédits.*

Le débarquement près de Livourne et la tentative d'assaut de cette ville succédant à la précédente violation du territoire lucquois à Viareggio, avait jeté l'épouvante dans toute la Toscane. Le fait a déjà été consigné plus haut et reconnu tant par Lagarde, directeur de la police française, que par le chef des partisans ennemis, Catinelli.

Les fonctionnaires commençaient leurs paquets et la ville n'avait pas été loin de se rendre. Sismondi mandait de Pescia le 19 décembre 1813 à Mme d'Albany, ceci :

Mais le débarquement de Livourne était autrement inquiétant; il a déjà causé assez de dommage dans le faubourg, il pourrait bien en causer davantage si le commandant ne prend des mesures pour se mettre en état de défense.

... Les espérances de paix dont on nous entretenait semblent s'évanouir, on ne nous parle plus de ce congrès de Mannheim, dont les lettres de Paris étaient pleines le 20 novembre. Tout est confus, les grandes armées qui se disputeront l'Italie ne seront en présence qu'en mai ou en juin[1].

Retour offensif des Anglais.

Appréciation erronée. — Les armées s'avançaient déjà les unes contre les autres et dès mars 1814, en ce qui concerne la Toscane, Bentinck très au courant que les Alliés étaient entrés en France et que, depuis un mois, ils se trouvaient entre la Marne et les sources de la Seine, ne connut plus d'hésitation et prit sa revanche des événements de décembre 1813 en revenant cette fois de sa personne à Livourne. Il y conduisait 7 à 8000 hommes tant Hanovriens, Anglais que Siciliens. Il avait mis à la voile à Palerme le

1. Lettre publiée par Saint-René Taillandier.

28 février et son débarquement s'opéra sous les yeux des Napolitains qui occupaient la place. Prélude de sa marche en avant vers le golfe de Gênes en même temps que de sa prise de possession du golfe de la Spezzia, de la vallée de la Magra aux confins de la principauté de Lucques près de Sarzane jusqu'au jour où, par plusieurs combats heureux à Sestri-di-Levante et à la Stùrla, il devait s'emparer de la ville de Gênes (21 avril 1814) un des boulevards du grand empire.

Le retour offensif des Anglais en mars 1814, vengea l'échec ou ce qui équivalait au même résultat négatif, la retraite précipitée du lieutenant Catinelli, lors de sa première tentative. Cet événement nouveau, favorisé par le concours de l'invasion napolitaine, aura pour conséquence de porter le dernier coup à la puissance française en Toscane[1] puisque Élisa et le prince Félix durent alors l'évacuer et avec eux tous les dépôts militaires, les archives et les fonctionnaires impériaux.

PAUL MARMOTTAN.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Mouvements des troupes françaises entre les départements de la Toscane, le royaume d'Italie et l'intérieur de l'empire.

ANNÉE 1813.

Modène, mercredi 27 janvier 1813.

Sont de passage 88 jeunes Toscans dirigés sur la Grande Armée et destinés à la Garde ainsi qu'aux vélites impériaux français.

Dimanche 31 janvier (p. 39).

L'après-midi arrive la première colonne de chevaux de remonte réquisitionnés en Toscane pour le service de la Grande Armée.

1. Pour plus de détails sur les opérations militaires d'alors dans cette région de l'Italie centrale, consultez en dehors du livre de Weill l'ouvrage essentiel, Koch : *Campagne de 1814*, vol. II, 193, 194 et 628 à 632.

Lundi 1er février (p. 44).

Le soir arrive la 86e demi-cohorte de la garde nationale toscane, laquelle dans la matinée du 3 prend le chemin de Vérone où se rassemble un corps d'observation d'Italie, sous le commandement de M. le général Bertrand.

Dimanche 16 mai (p. 148).

Arrive et séjourne le 3e escadrons du 13e régiment de hussards de l'Empire français; cet escadron formé en Toscane est fort de 182 hommes et est dirigé sur Vérone. Dans la nuit a lieu la désertion de 21 hussards dudit escadron.

Vendredi 21 mai (p. 150).

Venant d'Augusta où il se trouvait déjà depuis quelques mois et dirigé sur Naples, arrive et séjourne l'équipage ci-après de Sa Majesté Joachim-Napoléon, roi de Naples, etc.

4 piqueurs.	44 palefreniers.
1 vétérinaire.	124 chevaux de selle et de trait.
1 maréchal ferrant.	28 mules pour 7 voitures.

M. Fontaine (Fontana), général de division, est le commandant de cet équipage escorté par 7 gendarmes et 11 vélites royaux napolitains.

Jeudi 27 mai (p. 163).

L'après-midi, venant de Bologne et dirigé sur Vérone, arrive et séjourne le 4e escadron du 13e régiment de hussards de l'Empire français; cet escadron formé en Toscane est fort de 200 hommes et d'autant de chevaux.

Samedi 29 mai (p. 168).

Venant d'Allemagne et dirigés sur Florence arrivent 161 chasseurs du 1er régiment étranger à la solde de l'Empire français.

N. B. — Parmi ces 161 chasseurs, se trouvent des Russes, des Prussiens, etc.

Vendredi 4 juin (p. 178).

Venant de Florence et dirigés sur Vérone arrivent 74 chasseurs du 13e régiment français.

Lundi 3 juillet (p. 206).

Venant de Florence et dirigés sur Vérone, arrivent 93 hussards du 13e régiment français.

Mardi 6 juillet (p. 211).

Venant de Florence et dirigés sur Vérone, arrivent 92 hussards du 13e régiment français.

Vendredi 9 juillet.

Venant de Florence et dirigés sur Paris, arrivent et séjournent 14 gardes d'honneur toscans.

Venant de Livourne et dirigés sur Vérone, arrivent 220 militaires affectés au 35e régiment de ligne français.

Dimanche 11 juillet (p. 214).

Venant de Florence et dirigés sur la France, arrivent 30 gardes d'honneur du département de l'Arno.

Samedi 24 juillet (p. 229).

Venant de Florence et dirigé sur Vérone, arrive le 2e escadron du 13e régiment de hussards français, cet escadron est fort de 204 hommes.

Lundi 26 juillet (p. 230).

Venant de Florence et dirigés sur Tours, arrivent 23 gardes d'honneur toscans.

Mardi 27 juillet (p. 230).

Arrivent et sont dirigés sur Tours, 37 gardes d'honneur également toscans.

Dimanche 19 septembre (p. 296).

Venant de Bologne et dirigés sur Mayence, arrivent 253 vélites toscans.

Mardi 23 novembre 1813 (p. 256).

Son Excellence M. le duc d'Otrante repasse se dirigeant sur Bologne. Joseph Fouché, Français, ancien gouverneur des provinces d'Illyrie actuellement occupées par les troupes autrichiennes. *N. B.* Son Excellence était passée par cette ville dans la soirée du 20.

Dimanche 19 décembre (p. 388).

Venant de Gênes et dirigés sur Florence, arrivent 164 conscrits de l'Empire français destinés au régiment de ligne français.

Vendredi 24 décembre (p. 390).

Venant de France et dirigés sur Florence, arrivent 140 conscrits destinés au 112e régiment de ligne [1].

Le 10 janvier 1814, on signale à Chiavari un passage de conscrits, venant de l'intérieur pour la Toscane [2].

(*Cronaca modenese de Rovatti, registre de 1812*) [3].

1. Tous ces extraits traduits de l'italien (Arch. Modène).
2. *Giornale degli Apennini*, n° 2 de 1814, vu par nous à la bibliothèque de la *Societa economica* à Chiavari. (Ce journal ne paraît avoir duré que jusqu'au 5 avril 1814).
3. Archivio di Modena, Tous ces extraits sont tirés du *Manuscrit du secrétaire de la mairie de Modène le sieur Rovati*, lequel avait vu ces divers passages notés par lui au jour le jour.

II

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE DE TOSCANE

A Son Excellence Monseigneur le Duc de Rovigo.
Pour vous seul.

Florence, le 11 décembre 1813,
à onze heures du soir.

Monseigneur,

Je n'ai encore aucune lettre ni de Livourne ni de Pise, le courrier n'étant pas arrivé : je ne puis donc que répéter à Votre Excellence ce que Madame la Grande-Duchesse apprend de ses propres États[1] et ce qu'elle veut bien m'en confier.

J'arrive de la cour où Son Altesse Impériale m'a fait l'honneur de me dire qu'elle avait essayé de se rendre, cet après-midi, *incognito* à Lucques : elle a été jusqu'à Pistoia. Là, elle a reçu un courrier lucquois qui lui a appris que l'expédition était composée de trois mille hommes : qu'ils se divisaient en *trois* colonnes : que l'une de ces colonnes (les Anglais, me les a-t-elle nommés ce soir), était entrée hier soir dans Lucques même : qu'ils avaient avec eux beaucoup d'Italiens, de Toscans même débarqués du dehors ; et qu'ils ont nommé un de ces Toscans, qui serait de Pise, pour gouverneur de Lucques : que, des deux autres colonnes, l'une marcherait sur Pise : et l'autre sur Livourne.

. . . . . .

Arch. nat., F7, 6523.

LAGARDE.

III

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE DE TOSCANE

A Son Excellence Monseigneur le duc de Rovigo.

Florence, le 12 décembre 1813.

Monseigneur,

Mon *bulletin* de ce jour présente à Votre Excellence tout ce que j'ai *directement* reçu sur le débarquement de *Viareggio*.

Je craindrais de rêver, si, en informant Votre Excellence de ce qui s'est passé sur un territoire étranger au mien, je faisais autre chose que répéter ce qu'apprend madame la Grande-Duchesse elle-même de son ministère lucquois.

1. De Lucques.

Voici donc ce que Son Altesse Impériale a reçu, ce matin, et ce qui l'a déterminée à partir elle-même pour Lucques, immédiatement après le lever où elle m'a confié ces détails.

L'expédition, au lieu d'être de trois mille hommes, comme elle le croyait, hier au soir, n'est plus que de mille à douze cents hommes, elle vient de Sardaigne[1].

Il n'y a dans le nombre ni Anglais, ni Autrichiens : ce sont une foule d'aventuriers de toutes les nations : Siciliens, Maltais, Napolitains, Italiens, Pisans et Livournais même, sortis depuis longtemps de leur pays.

Ils ont un chef dont on ne sait encore ni le nom ni la nation : quelques bruits le disent Anglais, d'autres Sicilien.

Le chef en second est, assure-t-on, un Pisan émigré, depuis une vingtaine d'années, de sa ville natale.

Ils s'étaient emparés à Viareggio de deux canons de fer, avec lesquels ils ont tiré trois coups contre Lucques.

Le ministre *Matteucci* leur avait en conséquence fait ouvrir les portes qui avaient dit-on été murées, comme c'est d'usage contre les inondations du Serchio.

Ils sont restés douze à quinze heures dans Lucques, sans y commettre aucune sorte d'excès ou de ravages, n'ayant pas même touché au palais de madame la Grande-Duchesse ni aux caisses où il y avait deux à trois cent mille francs.

Ils ont payé tout ce qu'ils ont consommé.

Ils ont déclaré n'appartenir ni aux Anglais, ni aux Autrichiens, mais à la *ligue italienne* dont ils avaient *l'inscription sur leur drapeau.*

Ils ont ajouté qu'ils étaient bien payés tous les cinq jours, à raison de dix sous par jour, deux livres de pain et une livre de viande; mais qu'ils ne savaient nullement d'où provenaient les fonds.

Le but qu'ils affichent est de délivrer l'Italie et de la réunir en un seul corps de république ou de nation.

Ils ont reproché aux Lucquois d'être si froids pour une pareille cause, et ne pouvant trouver de partisans parmi eux, ils ont évacué leur ville, hier au soir, vers onze heures.

On soupçonne plus peut-être qu'on ne sait qu'ils se sont rejetés vers la mer, comme pour se rembarquer.

On espère que M. le chef de bataillon Mesnil, aide de camp du Prince Félix, qui, dès hier matin (comme Votre Excellence l'aura vu par la lettre du sous-préfet de Pise, insérée dans mon bulletin, s'était porté avec des troupes vers Viareggio) aura pu leur couper la retraite.

On compte que M. le général Pouchain qui est arrivé hier au soir, à

1. Nouvelle erronée.

Pise, vers dix heures, mais qui n'y aura du canon et des troupes que ce matin, aura cependant contribué à les couper vers la côte.

Un vent très violent a soufflé, toute la nuit dernière, il aura peut-être plus que tout le reste accru les difficultés du rembarquement.

Les débarqués ont la plupart un uniforme bleu et rouge qui se rapproche de l'ancien uniforme toscan au temps de Ferdinand. Ce qui paraît fort étrange c'est qu'une grande discipline règne parmi eux : ils ne font de mal à personne.

Ils s'étaient bornés, en descendant, à s'emparer de Viareggio, et à en renvoyer la garnison, d'environ 40 hommes, sans la faire prisonnière : on prétend même qu'ils avaient obtenu d'elle une sorte de consentement de venir prendre des vivres à terre, en les payant, consentement qu'elle n'avait pu refuser à des forces supérieures.

Ils avaient pris M. Froussard, français, secrétaire d'État de Lucques, ils le faisaient garder, chez lui, prisonnier, et lorsqu'ils sont partis, ils l'ont laissé en liberté sur parole.

Ils s'étaient emparés d'un ancien lieutenant de gendarmerie lucquoise, aujourd'hui capitaine au dépôt du 13e de hussards toscans, nommé *Cilla*; ils l'ont traité à peu près de même que M. Froussard.

Le principe qu'ils mettent en avant, est qu'ils ne viennent ni pour punir ni pour ravager, mais pour délivrer du joug et rendre indépendants les Italiens.

Madame la Grande-Duchesse s'est montrée assez peu contente de la mollesse de ses autorités lucquoises qui, en tenant seulement les portes de la ville fermées, auraient pu empêcher pendant plusieurs jours l'ennemi d'y entrer, puisqu'il y a des remparts quoique sans canon. Elle m'a fait l'honneur de me dire qu'elle partait pour prendre des mesures propres à prévenir pareille chose.

Pleine de la joie la plus vive de voir la capitale de la Principauté débarrassée sans avoir souffert, elle semblait surtout irritée contre son ministre Matteucci.

Quelques personnes ne voudraient regarder cette expédition que comme une opération de contrebande, parce qu'on prétend que les débarqués ont apporté beaucoup de denrées coloniales : on dit même que c'est avec ces denrées qu'ils ont payé leurs dépenses, mais ce point de vue est trop rétréci quoiqu'il puisse n'être pas étranger à la coopération anglaise.

Il est évident qu'une grande conspiration contre toute influence française parcourt l'Italie, et y perce, sur divers points, sous des chefs, sous des noms, et sous des prétextes différents.

La force des armes est jugée insuffisante pour soulever des pays mécontents mais résignés, apathiques, pliés à l'obéissance, et remplis d'aversion pour les chances de la guerre.

On appelle en auxiliaires de ce vaste complot, la vanité nationale, l'intrigue, les promesses de meilleur avenir, les besoins si vivement sentis de la paix, la corruption et les passions de tout genre qu'on tente de mettre en fermentation, sans y réussir promptement, chez des peuples bien plus réfléchis, calculateurs, bien plus raisonnables qu'on ne l'imagine d'ordinaire en France.

On doit s'étonner que l'on ait choisi pour premier théâtre d'un pareil essai, le coin du pays le plus doucement gouverné, le plus ménagé de l'Italie, et le voisinage de celui où le *parti italien* aurait le moins de sectateurs, car en Toscane, la masse voudrait, avant tout, redevenir ce qu'elle était sous la suprématie autrichienne, au lieu de se voir noyée, dans un tout quelconque, et dépendante d'un centre éloigné comme l'est aujourd'hui la France à ses yeux [1].

Quoi qu'il en soit, cette expédition que je ne crois pas aussi finie qu'on le pensait, ce matin, à la cour, après avoir été, hier, un objet de vives inquiétudes dans Florence, y est déjà aujourd'hui un sujet de plaisanteries et presque de ridicule sauf à trembler de nouveau demain, si l'on apprend que le rembarquement ne s'est pas effectué.

Pour moi, sans avoir encore de données suffisantes pour prononcer, j'incline à penser que l'expédition anglaise de Viareggio est une espèce de contre-partie de celle de Ferrare qui nous serre déjà d'assez près par les débouchés de Forli dont les Autrichiens ne sont pas éloignés.

Daignez agréer, Monseigneur, un nouvel hommage de mon dévoue- et de mon profond respect.

Le Directeur général de la Police de Toscane.

P. Lagarde.

P.-S. 10 heures du soir le 12. Il paraît que la ville de Lucques avait envoyé une députation aux brigands pour traiter de leur entrée. On assure que le commandant en second du débarquement était un nommé *de Loste*, noble Pisan, ancien garde de l'ex-reine d'Étrurie, émigré. On craint que ceux qui n'auront pas pu se réembarquer, ne se soient jetés dans les montagnes de la Garfagnaga qui séparent le pays de Lucques, de Parme et Modène. M. le Préfet de l'Arno me disait, ce matin, qu'il était persuadé que l'Empereur avait permis au Roi de Naples de se proclamer à la tête du système d'indépendance de l'Italie. Ce système est très commode à embrasser : il faudrait donc, lorsque le Roi arrivera à Florence, se jeter à ses genoux et lui prêter foi et hommage?... il peut y être prêt.

Arch. nat., F^7, 6523.

1. Cette aspiration en effet, et ici non suspecte puisqu'elle était transmise par un policier, était vraie et, on pourrait dire aussi, logique. Napoléon se réservait à la paix et avec le temps, d'organiser l'Italie unifiée sous le sceptre d'un Napoléonide ou de son second fils. Il attendait pour cette dernière raison et aussi parce que l'Europe ne lui laissait pas le loisir de se reprendre aux travaux de la paix.

IV

Lettre de M. le général Pouchain,
à M. le Directeur général de la police de Toscane, à Florence.

Pise, 13 décembre 1813.

Monsieur le Directeur général,

Hier, au soleil couchant, j'ai attaqué l'ennemi dans Viareggio. J'avais 600 hommes compris les recrues du 112e, des étrangers, matelots, douaniers et vétérans. L'attaque fut vive et impétueuse; et déjà les voltigeurs du 3e étranger avaient franchi le pont, mais nos recrues n'ayant pas suivi cet élan, je dus faire avancer mes deux canons à portée du pistolet au village d'où l'ennemi nous tirait de toutes manières et de la tour.

Alors le combat devint très vif, et beaucoup trop pour les soldats que j'avais, et qui n'avaient jamais combattu.

Plus de la moitié se jeta dans les champs, et prit la fuite. Alors je dus m'éloigner de Viareggio avec d'autant plus de peine, qu'il fallait laisser mes deux canons; tous les chevaux et conducteurs avaient été tués en partie, et dont l'autre partie avait pris la fuite.

J'aurais pu prendre position à deux milles de Viareggio, puisque l'ennemi n'osait me poursuivre : mais avec des soldats comme ceux que j'avais, j'ai dû repasser le Serchio, parce qu'ils se seraient jetés dedans, si l'ennemi avait attaqué.

D'ailleurs je voulais garantir Lucques, Pise, et veiller sur Livourne.

L'ennemi avait débarqué la veille au soir 300 Anglais sans doute pour protéger la retraite de ses troupes venant de Lucques.

En campagne j'aurais réussi à culbuter l'ennemi, malgré son nombre de 12 à 1 300, mais nos soldats ne sont pas trempés par les coups de vigueur comme celui-ci. Au reste se battre avec des détachements pris çà et là, et avoir des postillons et des chevaux pris de force pour traîner le canon, il n'y a que des disgrâces à attendre.

Il faut tenir nos hommes derrière les murailles.

Malgré tout l'ennemi se rembarqua. Vous aurez peine à me déchiffrer. Vous savez combien j'étais malade en partant : je vous écris de mon lit.

J'ai perdu la voix et brisé mes armes, en voulant ramasser nos fuyards et les ramener au combat.

Agréez, etc.

Signé : Pouchain.

Pour copie conforme.
Le Directeur général de la Police de Toscane.

Arch. nat., F7, 6523.

V

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE DE TOSCANE.

A Son Excellence Monseigneur le Duc de Rovigo.

Florence, le 14 décembre 1813,
à 4 heures du matin.

Monseigneur,

Je reçois à l'instant, de Livourne, deux lettres par ordonnance extraordinaire, l'une de M. de Goyon ; et l'autre, de M. L'Apparent, en date d'hier, 13, à midi et demie :

« Notre Ville est en état de guerre, m'écrit M. le Préfet : « la garde « nationale est en activité depuis ce matin. Une compagnie de cent « hommes est de service. Cinq vaisseaux de ligne, trois frégates et un « chébeck croisent devant le port, avec leurs embarcations à la « remorque.

« Tout est d'ailleurs tranquille en ville : le peuple est dans le calme « le plus parfait.

« Quant aux approvisionnements, c'est notre partie faible. Vous « connaissez notre position, sans moulins, vivant de la semaine à la « semaine.

« Vous savez les résultats de l'affaire engagée, hier, à 4 heures après-« midi entre nos troupes et l'ennemi. (Je les sais par la lettre ci-jointe « de M. le général Pouchain lui-même, N° 1).

« Mon sous-préfet de Livourne y était, il en est revenu.

« Je m'en réfère à ce que je vous en apprendrai.

« Nous ignorons si l'ennemi est rembarqué.

« La présence de ses bâtiments devant Livourne et leurs embarcations « à la remorque nous donnent des inquiétudes sur ses projets.

« Signé : De Goyon. »

Il me semble démontré par les faits mêmes que cite M. le Préfet, que l'ennemi est rembarqué : il n'eût pas, sans cela, quitté le voisinage de Viareggio, laissant ses débarqués dans le danger d'y être forcés et pris, une fois qu'il n'aurait pas été là avec ses navires, pour les couvrir ou les recueillir au besoin.

Les jettera-t-il ailleurs? telle me paraît être la question. M. de l'Apparent, commissaire général, me mande, à la même heure : « Depuis ce « matin, à la pointe du jour, les Anglais sont en face de Livourne, à « 4 ou 5 milles, courant des bordées à droite et à gauche, et ne faisant « pas encore connaître quels peuvent être leurs projets. Cependant

« tout nous porte à croire qu'ils veulent venir dans le port, soit pour « inquiéter le pays, soit même avec l'intention de nous envoyer quel- « ques volées.

« Toutes les dispositions sont prises, continue M. le Commissaire « général, pour leur répondre. La ville est définitivement en état de « guerre, la garde nationale a fourni son piquet. Les noms de tous les « Français ou employés sur lesquels on peut compter ont été remis au « commandant d'armes, pour servir au besoin. Le conseil de guerre « tient tout prêt pour parer aux mouvements de l'ennemi.

« L'intérieur, quoiqu'un peu et tout naturellement dans l'émotion, est « parfaitement tranquille. Des patrouilles de gendarmerie et les agents « de police circulent dans les rues et sur les places : ils dissipent les « grands rassemblements qui se séparent sans résistance et sans mot « dire.

« Je suis tout stupéfait du calme des habitants. J'espère que cela « durera. Nous sommes néanmoins toujours sur nos gardes.

« Je veille attentivement à ce qui nous arrive de Pise. Des visites ont « été faites dans les auberges : nous n'avons reçu encore aucun étran- « ger. Ces précautions et les autres que vous avez prescrites par votre « lettre d'hier, seront bien exécutées. »

Je vais aller au Palais porter ces lettres à Madame la Grande-Duchesse, dès qu'il fera jour, et savoir par elle ce qui s'est passé à Viareggio, sur son territoire.

Daignez, Monseigneur, agréer un nouvel hommage de mon dévouement et de mon profond respect.

Le Directeur-général de la police de Toscane.

P. Lagarde.

Arch. nat., F^{7}, 6523.

Pour copie conforme.

Paul Marmottan.

LA BATAILLE DE MONTMIRAIL

I

La bataille de Montmirail est l'épisode le plus important de la merveilleuse campagne de février 1814, où Napoléon, par l'audace et la promptitude de ses mouvements, tient en échec 250 000 alliés. Nous devrions avoir étudié, depuis longtemps, cette défense héroïque du sol national avec un pieux enthousiasme, mais il n'en est rien, et il faut constater qu'on n'a pas encore publié une relation exacte de la bataille de Montmirail. Toutes celles qui existent sont entachées d'erreurs sur le nombre des troupes engagées, sur les localités, sur les opérations. Koch, qui écrit en 1819, quatre ans après les événements, et devrait être bien informé par les témoins oculaires, fait coopérer à l'attaque de Marchais la Jeune-Garde, qui en réalité n'arriva que dans la nuit suivante; il commet sur les localités toutes les erreurs possibles : il fait combattre la division Ricard et la Jeune Garde à Pomesson en même temps qu'à Marchais; il arrête l'armée russe à la Haute-Épine, et l'y fait charger par la Vieille-Garde, supposée partie de Coulais, à 3 500 mètres de là. S'il évite les erreurs concernant l'attaque des Prussiens, c'est qu'il demeure dans le vague, et cite peu de noms [1].

Vaudoncourt, qui écrit en 1826, tombe dans les mêmes fautes,

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1814*, par F. Koch, chef de bataillon d'état-major. Paris, 1819, t. I, p. 238.

et les aggrave, en décrivant avec plus de précision le rôle de la Jeune-Garde, qui n'était pas là [1].

Ces deux écrivains sont à peu près copiés par tous ceux qui viennent ensuite, et qui évaluent à 18 500 hommes, d'après Vaudoncourt, la force de l'armée française engagée dans cette journée.

Le récit de Thiers est un véritable roman, où tout est brouillé.

Il faut aller jusqu'en 1892, pour qu'enfin le commandant (aujourd'hui général) Lanrezac, dans ses leçons sur la manœuvre de Montmirail, signale l'absence de la Jeune-Garde. Mais jusqu'à présent, ce point est le seul qui ait été rectifié dans les relations françaises.

Les écrivains étrangers n'ont eu garde de corriger l'erreur qui faisait estimer plus haut le nombre des combattants français. Ils en ont rectifié une autre.

L'ouvrage de Plotho, paru en 1817 [2], est un recueil assez informe, mais consciencieux, où les documents originaux sont reproduits sans aucune critique, mais avec sincérité. Il nomme un hameau de Blessines, qu'il est impossible d'identifier, mais il spécifie bien que ce même hameau a été attaqué tour à tour par les Russes, les Français et les Prussiens, et que ces derniers ont déboîté de la route de Château-Thierry à Montmirail du côté des Russes.

L'ouvrage anonyme dû à Grolman et Damitz, et publié en 1843, est très bien documenté au point de vue prussien, très précis et le plus souvent exact; mais ici, en voulant préciser la route suivie par les Prussiens, il introduit une erreur considérable [3]. Les auteurs ont eu le soin, en 1815, de faire lever par des officiers prussiens le plan du champ de bataille, et c'est sur ce plan qu'ils suivent les indications des ordres et des rapports, pensant qu'il ne peuvent trouver mieux. Ils lisent sur les ordres et rapports prussiens de 1814 que la colonne d'Yorck a marché de Fontenelle sur les Tourneux et Bailly, et ils voient sur leur carte les Tourneux et

1. *Histoire des campagnes de 1814 et 1815* en France, par le général Guillaume de Vaudoncourt, Paris, 1826, t. I, p. 312.

2. *Der Krieg in Deutschland und Frankreich in den Jahren 1813 und 1814*, von Carl v. Plotho, Konigl. preuss. Oberst-lieutenant u. Ritter. Berlin, 1817, 3e partie, p. 179.

3. *Geschichte des Feldzuges von 1814 in dem östlichen und nördlichen Frankreich*, Berlin, Posen u. Bromberg, 1843, 2e partie, p. 119.

Bailly *à l'Est* de la route de Fontenelle à Montmirail; mais ils lisent en même temps sur les documents que la colonne a déboîté *à l'Ouest* de la route. Très consciencieux, ils marquent sur la carte les positions successives de la colonne à les Tourneux et Bailly, à *l'Est* de la route, mais ils reproduisent les textes qui disent *à l'Ouest*, et cette contradiction est troublante.

Les écrivains russes, Danilevski et Bogdanovitch, reproduisent toutes les erreurs précitées, et sont d'accord avec les historiens français pour arrêter les troupes de Sacken à la Haute-Épine et l'Épine-aux-Bois.

Il s'ensuit une relation de la bataille, qui est adoptée à peu près par l'unanimité des historiens, et qui est la suivante :

Sacken, qui a la ferme intention de bousculer la petite troupe de Napoléon pour rejoindre Blücher, et qui déclare à Yorck avoir les forces nécessaires, aurait arrêté ses deux corps d'armée, l'un à l'Épine-aux-Bois, l'autre à la Haute-Épine, et poussé seulement sur Marchais une avant-garde de 2 300 hommes. Par la suite, le corps rassemblé à l'Épine-aux-Bois aurait été s'engager progressivement à Marchais, mais celui de la Haute-Épine n'aurait pas bougé. Toute l'artillerie russe aurait été déployée là, à plus de 3 000 mètres des Français, dans un temps où la portée allait de 800 à 1 000 mètres.

Napoléon serait arrivé sur le terrain avant l'ennemi, aurait fait tenir Marchais par la division Ricard (à laquelle certains ajoutent la Jeune-Garde) et détaché un bataillon à Pomesson, à 2 kilomètres au Sud. Le combat se serait prolongé dans Marchais, de midi à deux heures, avec des alternatives de succès et de revers; puis Napoléon, apprenant que les Prussiens débouchaient de Fontenelle sur Bailly, et que la seconde division de la Vieille-Garde arrivait avec Mortier, aurait lancé Ney avec la division Friant, de la ferme Coulais jusque sur la Haute-Épine; cette belle division aurait fait ainsi 4 kilomètres au pas de charge, la bayonnette croisée, pour aller réveiller un corps ennemi qui ne bougeait pas, au lieu d'en finir avec celui qui combattait à Marchais. Plus tard, quand l'assaut décisif aurait été donné à ce village, les Russes qui l'occupaient se seraient retirés par la Meulière, recoupant ainsi le chemin

suivi précédemment par Ney et Friant, et passant derrière eux pour rejoindre le reste des troupes alliées.

Les Prussiens, quand ils seraient intervenus avec l'intention de dégager Sacken, auraient marché de Viffort sur Fontenelle; puis, au lieu d'aller attaquer les Français, se seraient écartés du champ de bataille de Marchais pour gagner les Tourneux et Bailly par un affreux chemin de traverse, se tenant soigneusement hors de portée du combat engagé près de la grande route. Napoléon, alors, avec une évidente bienveillance, aurait consacré à ces adversaires peu inquiétants la division Michel de la Vieille-Garde, qui, partant de Coulais pour s'en aller à Bailly, aurait tourné le dos au combat de Marchais; les Prussiens, chargés et refoulés par Mortier, ne s'en seraient pas moins retirés par où ils étaient venus, c'est-à-dire par une direction perpendiculaire à celle du choc.

Tout ceci est fort étonnant; tranchons le mot, c'est absurde, pour peu qu'on y réfléchisse. Chacun des généraux fait exactement, dans cette bataille légendaire, le contraire de ce que lui dicte clairement la situation : Sacken, qui veut attaquer vivement, s'arrête hors de portée; Yorck, qui veut dégager Sacken, va en s'éloignant du combat; Napoléon qui, avec des forces inférieures, veut séparer et battre successivement ses adversaires, fait exprès de courir après tous les corps ennemis de manière à engager le combat contre tous à la fois, et à se trouver inférieur sur tous les points.

Mais il y a plus : ces relations militairement choquantes sont en contradiction avec les faits matériels, avec ce qu'on peut, aujourd'hui encore, toucher du doigt et constater sur le terrain, et avec ce qui est formellement énoncé dans les documents :

1° Il résulte des rapports prussiens et russes que l'artillerie russe a coopéré avec les Prussiens dans leurs attaques; cette coopération, affirmée de part et d'autre, est impossible si les Russes sont à la Haute-Épine pendant que les Prussiens sont à Bailly. Elle est même impossible, étant donnée la portée du canon en 1814, pour peu que les Russes soient à la Haute-Épine, *ou* que les Prussiens soient à Bailly;

2° Tous les témoins oculaires affirment, et il est facile de con-

stater sur place, que la ferme des Grenaux a été criblée de boulets russes et prussiens, qu'elle a été canonnée du nord et de l'ouest : « la ferme des Grenaux, autour de laquelle l'ennemi s'était établi en force;... la ferme des Grenaux, autour de laquelle on s'est tant battu », écrit le baron Fain, témoin oculaire[1].

3° Les Russes n'ont jamais mis les pieds à Pomesson, non plus que les Français;

4° La Jeune Garde n'était pas là;

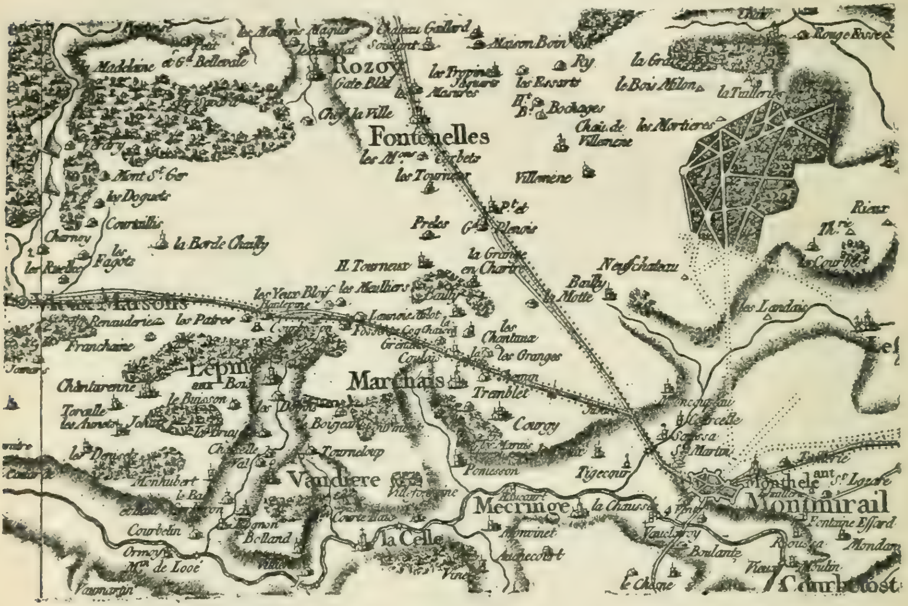

Extrait de la carte de Cassini (1744-1783).

5° La localité attaquée par le général Friant est toujours qualifiée de *Ferme*; on l'appelle tantôt Ferme de la Haute-Épine, tantôt Ferme de l'Épine-aux-Bois. Il va de soi qu'elle ne peut pas être l'une et l'autre à la fois; mais de plus, ni la Haute-Épine, ni l'Épine-aux-Bois ne sont des fermes; ce sont d'assez gros villages;

6° Enfin, comme nous l'avons déjà dit, les rapports prussiens affirment tous que le corps de Yorck, arrivant de Château-Thierry à Fontenelle, prend *à droite, entre* les routes de Château-Thierry à Montmirail et de Paris à Montmirail; il en résulte que le combat

1. *Manuscrit de 1814*, Paris, 1824, p. 118.

entre ces troupes et celles du maréchal Mortier n'a pas pu avoir lieu au village de Bailly, à l'Est des deux routes.

En ce qui concerne ce mouvement des troupes prussiennes. l'erreur est reconnue depuis longtemps, et la cause en a été découverte. Théodor von Bernhardi écrit vers 1850, dans ses *Mémoires sur la vie du général von Toll :*

« Les rapports officiels, suivant la carte de Cassini, qui n'était plus au courant, nomment une ferme de Bailly, qui n'existait déjà plus, et qui ne se trouve pas sur les cartes plus récentes [1]. » Il substitue à cette ferme de Bailly les écarts situés à peu près au même emplacement : la Grange-au-Chart, les Grenaux, les Chouteaux, la Chaise.

Le général von Janson, dans sa récente histoire de la campagne de 1814 [2], donne d'intéressants détails sur cette question. Après avoir cité Bernhardi et indiqué la différence entre la carte de Cassini et les cartes plus récentes, il rapporte l'anecdote suivante, qui se trouve dans la *Vie du général Yorck*, par Droysen (t. III, p. 292).

Valentini, le chef d'état-major de Yorck, avait visité en 1815 le champ de bataille de Montmirail, et avait écrit à un ami : « J'ai retrouvé tous les endroits remarquables; le hameau que Pirch a attaqué s'appelle la Chaise. » — « Voilà, dit Droysen, une erreur qui prouve combien il est difficile de tout voir dans un combat. Le chef même d'un état-major ne se retrouve plus sur le champ de bataille. » — En réalité, comme le remarque le général von Janson, c'est Valentini qui avait raison, et c'est Droysen qui se trompe en s'attachant obstinément à l'opinion courante.

Ainsi l'erreur est constatée et sa cause reconnue. La carte de Cassini, levée dans la première moitié du XVIIIe siècle, porte à côté des Grenaux un bois et une ferme nommée *Bailly* ; elle indique aussi, près de la ferme de la Presle, une maison dite *les Tourneux*. Les trois localités de *Fontenelle*, *les Tourneux*, *Bailly* sont en

1. *Denkwürdigkeiten aus dem Leben des Kaiserl. russ. Generales v. d. Infanterie C. Fr. Grafen von Toll*, von Theodor von Bernhardi, 2e édition, Leipzig, 1866, t. IV, 1re partie, p. 391.

2. *Geschichte des Feldzuges 1814 in Frankreich* von v. Janson, Generalleutnant. Z. D. Berlin, 1903, t. I, p. 364 (fait partie de la série *Geschichte der Befreiungskriege*).

ligne droite, et par une inconcevable fatalité, on trouve plus à l'est un autre alignement *Fontenelle, les Tourneux, Bailly*. Les Prussiens, qui se servaient de la carte de Cassini, ont suivi le chemin de Fontenelle à Marchais, c'est-à-dire le premier alignement Fontenelle, les Tourneux, Bailly. Les historiens, qui ont pris des cartes plus récentes, n'y ont trouvé que le second alignement et l'ont substitué au premier. C'est ainsi qu'on a reporté à 2 500 ou 3 000 mètres vers l'est, et loin des Russes, le point où les Prussiens ont combattu contre Mortier.

En ce qui concerne les Français et les Russes, une autre erreur a été commise. Personne, durant ce combat, n'a le loisir ou le moyen d'apprendre les noms de toutes ces fermes dont le pays est jonché. Il y en a une où l'on se bat toute la journée, et où Napoléon vient coucher le soir avec son état-major. Nul n'en sait le nom exact. L'Empereur écrit à son frère pour lui annoncer sa victoire, il date sa lettre de la ferme de l'Épine-aux-Bois; le bulletin envoyé au *Moniteur* porte la même mention. En publiant la *Correspondance*, on croira bien faire en remplaçant l'Épine-aux-Bois par la Haute-Épine[1]. En réalité, l'Empereur est à la ferme des Grenaux; il n'a jamais été à l'Épine-aux-Bois ni à la Haute-Épine, qui ne sont d'ailleurs pas des fermes. Le baron Fain est là-dessus très formel et très explicite :

> Napoléon couche sur le champ de bataille, dans cette même ferme des Grenaux où le combat a été si opiniâtre. Les valets de pied enlèvent les morts de deux petites pièces où le quartier impérial s'établit, et ce qui reste de paille et d'abri dans cette ruine est consacré à l'ambulance.
>
> Le bulletin dit *la ferme de l'Épine-aux-Bois*; c'est une erreur qui a été vérifiée. La ferme des Grenaux, autour de laquelle on s'est tant battu, et où Napoléon a couché, appartenait à M. Paré, ancien ministre de l'Intérieur[2].

Ce renseignement est corroboré par la plaque de marbre placée sur la principale façade des Grenaux. Il l'est aussi par le journal d'un habitant de Montmirail appelé Léonard, journal dont la partie essentielle a été publiée en 1896 par M. Grosjean dans un opus-

1. Correspondance de Napoléon, t. XXVII, p. 150, n° 21231 et note 5.
2. *Manuscrit de 1814*, p. 118.

oule précieux par l'abondance des menus détails recueillis dans les archives locales et dans les familles[1].

Le quartier général, dit Léonard, fut établi le 11 au soir dans la ferme des Grenaux, où Napoléon coucha. C'est mal à propos que cette ferme est appelée d'un autre nom dans le bulletin officiel.

Pour les rédacteurs du bulletin, écrivant le soir de la bataille au quartier général, la ferme où ils écrivent s'appelle la ferme de l'Épine-aux-Bois, et cette ferme, où couchera l'Empereur, est celle que Ney a enlevée aux Russes après un combat acharné. Les cadavres l'encombrent encore. Après le bulletin, tous les historiens, sauf Plotho, appelleront ferme de l'Épine-aux-Bois le point d'attaque de la division Friant, conduite par Ney. Partout où ils emploient cette dénomination, il faut lire les Grenaux.

Plotho, lui, désigne cette même ferme, ou plutôt le groupe de fermes qui comprend les Grenaux sous le nom de *Blessines*, dont l'origine est inconnue; mais il n'y a pas de doute sur l'emplacement de ce hameau dans le récit de Plotho, puisque c'est le même qui est conquis par les Russes sur les avant-postes français, repris par Ney, et attaqué enfin par les Prussiens.

Ainsi tous les combats que l'on dispersait sur une étendue de 5 à 6 kilomètres, depuis l'Épine-aux-Bois ou la Haute-Épine jusqu'à Bailly, doivent se concentrer autour de la ferme des Grenaux, et toute la bataille de Montmirail se déroule dans l'étroit espace (moins de 2 000 mètres) de Marchais aux Grenaux.

On peut alors s'expliquer la conduite des Russes, dont le second corps d'armée pousse jusqu'aux Grenaux pendant que le premier combat dans Marchais. On s'explique la conduite de Napoléon, qui, à l'approche des Prussiens, fait charger la gauche russe par Ney. La charge de Ney, s'exécutant depuis Coulais jusqu'aux Grenaux, et n'allant plus loin qu'en poursuivant les Russes, devient intelligible.

D'autre part, les Prussiens, arrivés à Fontenelle, avaient pris la direction des Grenaux et de Marchais; ils allaient tout droit vers

1. *Autour de la bataille de Montmirail*, par Edgard Grosjean, 2e édition, Châlons, 1905, p. 19.

le centre du combat, et quand Mortier les chasse de l'ancien *Bailly*, c'est-à-dire encore des Grenaux ou de la Grange-en-Chart, il les repousse droit devant lui sur Fontenelle. Tout devient donc clair et rationnel.

Ces premières explications données, nous pouvons passer à l'exposé des événements, tels qu'il résulte des textes dont nous disposons.

II

On sait que, battu à la Rothière le 1er février, Napoléon prévoit dès le lendemain, avant les alliés mêmes, que Blücher se séparera de Schwarzenberg pour aller opérer entre l'Aube et la Marne; il commence dès lors à faire reconnaître les chemins du côté de la Marne. Le 7, il fait entamer le mouvement par Marmont. Le 10, il débouche sur Champaubert avec le corps de Marmont et la Jeune-Garde; il n'a devant lui que le faible corps d'Olsouview, comptant 3 500 hommes, et l'anéantit sans peine. D'après les renseignements reçus, il se trouve entre les différents corps de l'armée de Silésie, Sacken étant à la Ferté-sous-Jouarre, Yorck entre cette ville et Château-Thierry, Blücher à Vertus avec Kleist et Kapsewitch.

« L'Empereur, écrit Marmont, était ivre de joie. » Son opération, si audacieuse et si bien calculée en même temps, réussissait au delà de toute espérance, car les divisions ennemies étaient plus dispersées qu'on n'avait pu le supposer et, du premier coup, la petite armée française était venue se placer entre elles, rendant leur réunion presque impossible.

Napoléon prévoit que Sacken et Yorck vont revenir sur leurs pas pour rejoindre Blücher. Deux solutions s'offrent à eux : chercher la réunion par le chemin le plus court, c'est-à-dire par Montmirail, ou se réunir vers Château-Thierry pour retrouver Blücher vers Châlons en remontant la Marne.

Quant à Blücher, il a trop peu de troupes avec lui pour accepter le combat : il ne peut qu'attendre l'arrivée de Yorck et de Sacken et, jusque-là, se dérober si Napoléon marche à lui.

C'est donc contre Sacken que l'empereur va se tourner; la

petite armée française marchera sur Montmirail pour l'y battre, ainsi que Yorck, s'ils reviennent de ce côté. Si Napoléon apprend, chemin faisant, que Sacken et Yorck se retirent sur Châlons par la vallée de la Marne, il rebroussera chemin pour gagner Châlons par la route directe, et les y devancer.

Marmont est laissé avec une division d'infanterie et la cavalerie de son corps d'armée à Étoges, pour observer Blücher. Le reste des troupes dont Napoléon dispose est dirigé sur Montmirail.

Si Marmont reconnaissait qu'il n'y a rien à craindre de Blücher, il renverrait à l'empereur la plus grande partie de sa cavalerie.

Napoléon écrit à Marmont, à 8 heures du soir :

« Faites partir demain à 3 heures du matin la division Ricard, avec sa cavalerie, pour se rendre à Montmirail; gardez à Étoges la division Lagrange et le premier corps de cavalerie. Faites faire des patrouilles pour ramasser les hommes isolés; tâchez d'être informé cette nuit de ce que fait le maréchal Blücher. Se dirige-t-il sur Châlons ou sur Épernay? Annonce-t-il le projet de nous attaquer? Il faut lui en imposer afin de le déterminer à la retraite. Cela est très important pour nous. Aussitôt qu'il sera constaté que nous n'avons plus rien à craindre du maréchal Blücher et qu'il est décidément en retraite, il faudra diriger le général Doumerc sur Montmirail; alors la cavalerie légère, la division Lagrange et 12 pièces de canon tiendront position pour masquer Blücher et même le poursuivre. Tâchez d'envoyer quelqu'un d'Étoges sur Vertus pour avoir des nouvelles. »

Sans perdre de temps, Napoléon a fait partir à 7 heures du soir, de Champaubert sur Montmirail, la plus grande partie de sa cavalerie, avec un soutien d'infanterie. L'ordre suivant est adressé au général Nansouty :

L'empereur ordonne qu'avec la 1re et la 2e divisions de cavalerie de la Garde et la brigade d'infanterie du 6e corps, vous vous portiez cette nuit à Montmirail. Vous tâcherez de surprendre la garnison moyennant l'aide des gens du pays, et vous pousserez sur-le-champ des partis dans la direction de Vieux-Maisons. Vous donnerez l'ordre à la 2e division de cavalerie de la Vieille-Garde de partir à trois heures du matin avec tout le quartier général, afin d'arriver à huit heures du matin à Montmirail. (Registre de Berthier.)

En même temps, Napoléon a ordonné aux deux divisions de la Vieille-Garde de partir pour Montmirail. La division Friant, qui est à Champaubert, en partira à 4 heures du matin, pour être à 8 heures à Montmirail; la division Michel, qui est à Sézanne avec le maréchal Mortier, doit partir à la pointe du jour.

L'empereur ordonne que vous partiez demain à la pointe du jour avec la division Defrance, la 3e division de la Vieille-Garde et tout, absolument tout ce qui est à Sézanne, pour vous rendre par la route directe à Montmirail, où l'empereur sera cette nuit. Il est nécessaire que vous arriviez le plus tôt possible ; vous aurez soin de nous faire connaître à quelle heure vous y arriverez. (Registre de Berthier.)

Enfin le maréchal Ney reçoit l'ordre de faire partir la Jeune-Garde de Champaubert à 6 heures du matin.

Par malheur, le maréchal Ney, de sa personne, accompagnera l'empereur, et les deux divisions de la Jeune-Garde se laisseront retarder par des causes insignifiantes. Elles manqueront à la bataille du 11. Napoléon ne disposera que de la Vieille-Garde, de la division Ricard du 6e corps, et de la cavalerie de la Garde.

C'est en vain qu'il a essayé de se faire rejoindre sur-le-champ de bataille par une partie des troupes d'Oudinot. Celles-ci n'arriveront que dans la soirée du 12. L'ordre envoyé *de Sézanne* à Oudinot l'avertissait que la bataille du 11 aurait lieu entre Montmirail et Viels-Maisons[1]. Jamais les prévisions n'ont été poussées aussi loin, et formulées avec une pareille certitude.

Napoléon embrasse si complètement tout l'échiquier, il voit si nettement tout ce qui s'y passe, que, le 10 au matin, à Sézanne, avant le combat de Champaubert, il prévoit où il rencontrera Sacken le 11.

C'est en vain, également, que Napoléon a informé Macdonald de ses intentions et du succès de Champaubert; ce maréchal ne suivra pas Sacken sur les talons quand celui-ci rebroussera de la Ferté-sous-Jouarre vers Montmirail.

1. « Nous serons cette nuit à Montmirail et nous trouverons Sacken entre Viels-Maisons et la Ferté-sous-Jouarre; il n'aura d'autre retraite que Château-Thierry. Mais Sacken a 20 000 hommes, ce qui porte l'empereur à vous ordonner de faire partir les divisions Leval et Rottembourg pour être demain à la Ferté-Gaucher, d'où le général Leval, avec ses deux divisions, se dirigera vers l'endroit où il entendra le canon entre Montmirail et Viels-Maisons. »

Quelles sont donc les forces dont Napoléon dispose?

Nous avons, pour toutes les troupes françaises, une situation d'effectif à la date du 25 janvier. Elle donne, pour la Garde :

Division Friant	4 705	hommes.
Division Michel	3 878	—
Total de l'infanterie de la Vieille-Garde . .	8 583	—

Auxquels il faut ajouter deux compagnies d'artillerie.

Le 11 février, l'infanterie de la Vieille-Garde devait comprendre environ 8 000 hommes, dont 4 500 à la division Friant et 3 500 à la division Michel.

La cavalerie comptait, le 25 janvier :

Division Laferrière	2 228	hommes.
Division Defrance	750	—
Artillerie et train	319	—
Division Lefebvre-Desnoettes	2 585	—
Total :	5 882	—

Sur ce nombre, après les combats de Brienne et la Rothière, et les pertes en chevaux occasionnées par les fatigues des dernières journées, il restait environ 4 500 cavaliers le 11 février.

L'effectif de la division Ricard est plus difficile à apprécier, parce qu'il a varié davantage. Il était de 2 917 hommes le 25 janvier, et il ne sera plus que de 690 hommes le 7 mars.

Les pertes ont été de 800 à 900 hommes à Brienne, la Rothière et Champaubert. Elles seront encore de 800 à 900 hommes dans la terrible journée de Montmirail. En tenant compte de ces pertes, on constate qu'il faut admettre un déchet journalier de 1 p. 100 pour descendre de 2 917 hommes à 690 dans l'espace du 25 janvier au 7 mars. On trouve ainsi que l'effectif de cette division a dû être réduit à 1 800 hommes le matin du 11 février, et 900 hommes après la bataille. Le déchet journalier donnerait alors un total de 1 100 hommes sur 2 900 pour la période du 25 janvier au 11 février, et 200 hommes sur 900 pour la période du 11 février au 7 mars. Ces calculs sont évidemment très peu exacts, mais ils ne laissent pas place, cependant, à une bien forte erreur sur l'effectif à la date du 11. En tenant compte des pertes subies dans les combats

de Brienne, la Rothière et Champaubert, où la division Ricard a beaucoup donné, et du déchet journalier en 19 jours, les 2 917 hommes comptés le 25 janvier doivent se réduire à 1 800 hommes.

Les forces dont Napoléon dispose pour la bataille de Montmirail se réduisent donc à 14 500 hommes environ, dont 8 000 de la Vieille-Garde, 1 800 de la division Ricard, et 4 500 cavaliers.

Nous reproduisons ici la situation du *25 janvier*, afin de faire connaître la composition des divisions et la force relative des détachements qui en faisaient partie.

Vieille-Garde.

Maréchal Mortier, duc de Trévise, commandant en chef.
Général de brigade Lapointe, chef d'état-major.

1re Division : Général Friant.

1er régiment de chasseurs	1 265	hommes.
2e — chasseurs	898	—
1er — grenadiers	1 393	—
3e — grenadiers	1 044	—
Génie	150	—
Total :	4 750	—

2e Division : Général Michel.

Régiment de flanqueurs grenadiers	1 042	hommes.
— flanqueurs chasseurs	285	—
— vélites de Florence	333	—
— vélites de Turin	164	—
— fusiliers chasseurs	1 366	—
— fusiliers grenadiers	688	—
Total :	3 878	—

Artillerie : 7e compagnie d'artillerie à pied.
4e — — à cheval.

DIVISION LAFERRIÈRE-LÉVÊQUE

Régiment de chasseurs à cheval	585	hommes.
— dragons	734	—
— grenadiers à cheval	909	—
Total :	2 228	—

Cavalerie indépendante.

DIVISION DEFRANCE

Brigade de Ségur.

3e et 4e régiments des gardes d'honneur	750	hommes.
Artillerie et train	319	—
Total :	1 069	—

Jeune-Garde.

Maréchal Ney, prince de la Moskowa, commandant en chef.
Général Béchet de Léocour, chef d'état-major.

DIVISION LEFEBVRE-DESNOETTES

2e régiment d'éclaireurs	313	hommes.
Régiment de chevau-légers polonais	600	—
Chasseurs à cheval	511	—
Dragons	460	—
Grenadiers à cheval	401	—
Artillerie légère et train	300	—
Total :	2 585	—

6e Corps d'armée.

DIVISION RICARD

2e régiment d'infanterie légère	112	hommes.
4e — —	136	—
6e — —	197	—
9e — —	130	—
16e — —	199	—
22e régiment d'infanterie de ligne	281	—
40e — —	223	—
50e — —	190	—
69e — —	97	—
136e — —	582	—
138e — —	108	—
142e — —	95	—
144e — —	306	—
145e — —	261	—
Total :	2 917	—

Napoléon paraît avoir eu sur le champ de bataille de Montmirail 2 batteries à cheval du 6e corps, 6 pièces d'une batterie de 12 de ce corps d'armée, 4 pièces formant l'artillerie de la division Ricard[1], et enfin l'artillerie de la Vieille-Garde. Celle-ci, servie

1. [Berthier à Oudinot, Sézanne, 10 février.]
« Instructions pour le commandant de l'artillerie.
« Champaubert, 11 février 1814.
« Le corps du duc de Raguse a 2 batteries à cheval 12 p.
« Le 1er corps de cavalerie en a une 6
18

« Une de ces batteries se trouve à Montmirail, les deux autres du côté d'Étoges. Envoyez à la plus près de ces deux batteries l'ordre de rétrograder du côté de Montmirail, de sorte qu'il n'en restera plus qu'une du côté d'Étoges. Il y a une batterie de 12 : 6 pièces sont sur le chemin de Montmirail, elles suivront la garde impériale jusqu'à ce qu'elle ait son artillerie; il faut prévenir le général Friant;

par 1 batterie à pied et 1 à cheval, pouvait compter au maximum 14 pièces. C'est donc d'environ 30 à 36 pièces que les Français ont disposé le 11 février.

III

Jusqu'au 9 février, Blücher n'a pas eu connaissance du mouvement exécuté par Napoléon. Il a reçu, au contraire, par la cavalerie russe lancée par Schwarzenberg sur Arcis et Méry, des rapports annonçant la retraite des Français vers Nogent; puis, dans la soirée du 8, il a appris que des troupes françaises attaquaient les postes russes entre Sézanne et Champaubert; mais cette alerte n'ayant pas eu de suite, il a pensé qu'il s'agissait d'une colonne, celle de Marmont sans doute, passant par Sézanne pour rejoindre Macdonald à Meaux.

Le 9 est arrivée une lettre de Schwarzenberg avisant Blücher que l'armée de Bohême appuyait à gauche, et l'invitant à porter le petit corps de Kleist vers la gauche également, pour relier les deux armées et protéger la droite de l'armée de Bohême.

Au moment où Blücher reçoit cette lettre, son quartier général est à Vertus avec les corps de Kleist et de Kapsewitch; il envoie aussitôt l'avant-garde de Kleist sur Fère-Champenoise, et ordonne qu'elle sera suivie le lendemain par Kleist et Kapsewitch, qu'il ne veut pas séparer.

Le 10, Yorck se portera sur Château-Thierry et Sacken sur la Ferté-sous-Jouarre, tandis que Kleist et Kapsewitch descendront de Vertus sur Fère-Champenoise.

L'armée de Silésie sera coupée en deux tronçons, distants de 70 kilomètres à vol d'oiseau.

deux pièces sont à Étoges. Il y a 9 bouches à feu sur pied : 4 sont avec la division Ricard et la suivent, 5 sont avec la division Lagrange et la suivent.

« Le corps a donc 37 bouches à feu, savoir :

$$\underbrace{18 \text{ à cheval, } 6 \text{ de } 12, \ 4 \text{ de la division, plus } 9}_{37}$$

22 seront à Montmirail, et 15 du côté d'Etoges. »

Il y a une contradiction entre les chiffres donnés dans le courant de cette instruction et ceux de la conclusion; mais le petit nombre des bouches à feu disponibles ressort nettement de ce texte.

Blücher veut que, du moins, chacune des deux parties en lesquelles son armée est divisée soit bien rassemblée. Il écrit à Yorck, le 9 au soir, de se rabattre sur Viels-Maisons et Montmirail pour appuyer Sacken le cas échéant. Yorck reçoit cet ordre le 10 février, vers 10 heures du matin, et l'exécute sans ardeur : il ordonne à son avant-garde, déjà parvenue à Chézy, de continuer le 11 sur Viels-Maisons au lieu de la Ferté-sous-Jouarre; le gros sera échelonné sur la route de Château-Thierry à Montmirail, la tête ne dépassant pas Viffort, qui est à 10 kilomètres de Château-Thierry et à pareille distance de la grande route de Montmirail à Paris.

Le 10, dans la matinée, Blücher apprend que Napoléon en personne est arrivé à Sézanne; ne pouvant plus porter sur Montmirail les corps de Kleist et de Kapsewitch, déjà rendus à Fère-Champenoise, il veut concentrer l'armée de Silésie à Vertus. Il ordonne donc à Yorck et à Sacken de se réunir à Montmirail pour marcher sur Vertus. Leurs corps d'armée forment un total suffisant (35 000 hommes environ) pour n'avoir pas à craindre la rencontre avec la petite armée de Napoléon. Ils doivent au besoin lui passer sur le corps pour rejoindre Blücher. Cet ordre arrive dans la soirée à Yorck et Sacken. Ce dernier obéit aussitôt et repart à 9 heures du soir de la Ferté-sous-Jouarre pour Montmirail. Yorck ordonne à son avant-garde d'aller bivouaquer le 11 près de Montmirail, et se propose de la rejoindre avec le gros. Dans la matinée du 11, arrive la nouvelle du combat de Champaubert, et celle de l'occupation de Montmirail par la cavalerie française. Elles déterminent Yorck à renvoyer une brigade et ses deux batteries de 12 au pont de Château-Thierry, pour assurer la retraite. Il essaie en vain d'engager Sacken à faire la concentration sur Château-Thierry et, même lorsqu'il entend le canon près de Montmirail, ne se hâte pas d'aller au combat. Vers 2 heures du soir, il ne sera qu'à 5 kilomètres de son bivouac de la veille.

La situation du 10 février donne pour le corps d'Yorck 15 170 hommes[1]. Il se divise en 4 brigades d'infanterie de

1. Damitz, 2e partie, p. 100.

3 000 à 3 500 hommes chacune, une division de cavalerie et l'artillerie de réserve. Une des brigades d'infanterie étant restée à Château-Thierry avec deux batteries de 12, Yorck disposera, sur le champ de bataille de Montmirail, de 12 000 hommes environ.

D'après la situation du 1er janvier, la composition du corps d'armée est la suivante :

1er corps d'armée prussien.

Général en chef : Général d'infanterie v. Yorck.
Chef d'état-major (à partir du 3 janvier) : Colonel v. Valentini.
Quartier-maître général : Major v. Schack.

1re Brigade. Chef (à partir du 3 janvier) : Général-major, v. Pirch II.
Commandant de la brigade : colonel v. Losthin.

1er Bataillon de grenadiers de la Prusse orientale.
Bataillon de grenadiers du corps.
Bataillon de grenadiers de la Prusse occidentale.
Bataillon de grenadiers de Silésie.
5e régiment de landwehr de Silésie (3 bataillons).
13e régiment de landwehr de Silésie (3 bataillons).
Régiment de cavalerie nationale de la Prusse orientale (4 escadrons) et son détachement de chasseurs.
Batterie de 6 n° 2.

2e Brigade. Chef : colonel v. Warburg.

1er régiment d'infanterie de la Prusse orientale (3 bataillons).
2e — — — (3 bataillons).
6e régiment d'infanterie de landwehr de Silésie (3 bataillons).
Régiment de hussards de Mecklembourg-Strelitz.
Batterie de 6 n° 1.

7e Brigade. Chef : général-major v. Horn.

Commandant : lieutenant-colonel v. Zepelin.

Régiment d'infanterie de corps (3 bataillons).
4e régiment d'infanterie de landwehr (3 bataillons).
15e — — — (3 bataillons).
Régiment de hussards de Brandebourg (4 escadrons), avec son détachement de chasseurs.
Batterie de 6 n° 3.

8e Brigade. Chef (à partir du 3 janvier) :

Lieutenant général prince Guillaume de Prusse.
Commandant : lieutenant-colonel v. Hiller.

Régiment d'infanterie de Brandebourg (5 bataillons).
12e régiment d'infanterie de réserve (3 bataillons).
14e — — de landwehr (3 bataillons).
2e régiment de hussards du corps (4 escadrons) avec son détachement de chasseurs.
Batterie de 6 n° 15.

Cavalerie de réserve.

Général-major v. Jürgass.

1re Brigade. Colonel comte Henckel-Donnersmark.

Régiment de dragons de la Prusse occidentale (4 escadrons).
Régiment de dragons de Lithuanie (4 escadrons) avec détachement de chasseurs.

2e Brigade : Général-major v. Katzeler.

Régiment de uhlans de Brandebourg (4 escadrons).
1er régiment de cavalerie de Landwehr de la Nouvelle-Marche (4 escadrons).

3e Brigade : Major v. Bieberstein.

5e régiment de cavalerie de landwehr de Silésie (4 escadrons).
10e — — — — (4 escadrons).
3e — — — — (2 escadrons).
Batterie à cheval n° 1.
— n° 2.

Artillerie de réserve.

Colonel v. Schmidt.

Batterie à cheval n° 3.
— n° 12.
Batterie de 12 n° 1.
— de 12 n° 2.
Colonne de parcs n° 13.
2 compagnies de pionniers.

Pour le corps russe commandé par Sacken, nous possédons deux situations d'effectifs voisines du 11 février : l'une est du 2 janvier, l'autre du 18 février. La première donne un total de 26 561 hommes, la seconde donne 14 775.

Nous savons, d'autre part, que ce corps d'armée a perdu 3 200 hommes dans les combats antérieurs au 11 février, et 4 300 dans les affaires du 11 au 14. Pour compléter la différence de 26 561 à 14 775, il faut que le déchet journalier ait donné un total de 4 300 hommes dans ces 48 jours.

On trouve que cette perte totale correspond à un déchet quotidien de 4 hommes par 1 000. Cette proportion, appliquée du 2 au 31 janvier, donne 23 600 environ pour l'effectif du 1er février. Après la bataille de la Rothière, l'effectif est tombé à 20 400; en lui faisant subir un déchet quotidien de 4 pour 1 000, du 1er au 10, on trouve environ 19 000 hommes pour l'effectif du 11 au matin, et 15 000 pour celui du 14. Faisant encore subir à cet effectif une

diminution de 4 pour 1 000 dans les journées du 14 au 18, nous trouvons environ 14 800 à cette dernière date.

Ce calcul n'a évidemment rien d'exact, mais il conduit à des nombres qui ne peuvent pas s'écarter grossièrement de la réalité. S'il nous donne pour l'effectif du 11 février le chiffre de 19 000 hommes, nous sommes assurés que l'effectif réel était compris entre 18 000 et 20 000. Les historiens donnent des chiffres assez différents, ce dont il ne faut pas s'étonner; le journal du général Nikitine, commandant l'artillerie du corps d'armée, donne 19 000 hommes.

Le corps de Sacken avait, le 2 janvier, la composition suivante :

Général commandant en chef : général d'infanterie baron Sacken.
Chef d'état-major : colonel Benancon.
Quartier-maître général : colonel comte Rochechouart.
Commandant de l'artillerie : Général-major Nikitine.

VIe Corps d'infanterie.

Commandant : lieutenant général prince Stcherbatow.

7e division d'infanterie : Général-major Tallisine II.

Régiment de Pskow	1	bataillon.
— Moscou	1	—
— Sophie	1	—
— Libau	1	—
11e régiment de chasseurs.		
36e — —		

18e division d'infanterie : Général-major Bernodossow.

Régiment de Vladimir	1	bataillon.
— du Dnjepr	1	—
— de Tambow	1	—
— de Kostroma	1	—
28e régiment de chasseurs	1	—
32e — —	1	—

XIe Corps d'infanterie.

Commandant : général-major comte Liewen III.

10e division d'infanterie.

Régiment de Jaroslaw	1	bataillon.
— de Crimée	1	—
— de Bialostok	2	—
8e régiment de chasseurs	1	—
39e — —	1	—

16e division d'infanterie.

Régiment d'Okhotsk . . . . . 1 bataillon.
— de Kamtchatka . . . . . 1 —

27e division d'infanterie ; Général-major Stawitzky.

Régiment d'Odessa. . . . . 1 —
— de Vilna . . . . . 1 —
— de Teraspol . . . . . 1 —
— de Simbirsk . . . . . 1 —
49e régiment de chasseurs.
50e — —

Corps de Cavalerie.

Commandant : lieutenant général et aide de camp général Vasiltchikow.

2e division de hussards : Lieutenant général Lanskoï.

Hussards d'Achtirsk. . . . . 6 escadrons.
— de Marienpol . . . . . 5 —
— de la Russie blanche . . . . . 4 —
— d'Alexandrie. . . . . 5 —

3e division de dragons : Général-major Pantchoulichew II.

Dragons de Courlande.
— de Smolensk.
— de Tver.
— de Kinburn.
Batterie à cheval n° 18 (à 10 pièces).

Corps de Cosaques.

Général-major Karpow II.

Polks de Karpow II.
— de Semetchenko.
— de Loukowkine.
— de Koutainikow IV.
— de Grekow.
4e régiment de Cosaques de l'Ukraine.
2e — de Kalmouks.
Régiment de Cosaques volontaires de Pétersbourg.

Artillerie.

Batteries lourdes nos 10, 13, 18.
— légères nos 24, 28, 34, 35 [1].
1 compagnie de pionniers.

Le 11 février, chacun des corps d'infanterie compte environ 7 000 hommes, le corps de cavalerie 3 000, et le corps de Cosaques 2 000.

En résumé, il y aura sur le champ de bataille 31 000 alliés, dont 19 000 Russes et 12 000 Prussiens, contre 14 500 Français.

1. Toutes à 12 pièces

Champ de Bataille
de
Montmirail
d'après le levur exécuté
en 1815
Echelle
0 1 2 Km
Rozoy
Bellevalle
Fontenelle
Tourneux
Montcel-Auger
Vent Vitfort
Presle
Plénoy
Bailly
Vid-Maisons
la Hte Epine
la Grange en Chant
les Chaulgeas
les Grenaux
Coulais
la Renauderie
l'Aunois Milot
la Meulière
la Chaise
l'Epine-aux-Bois
Montcoupot
la Tremblay
la Dorgeaterie
Marchais
Lavoir
Bois-Jean
Pomesson
Petit Morin
Montmirail

IV

Sacken, en se portant à la Ferté-sous-Jouarre, avait laissé à Montmirail un détachement de Cosaques, fort de 500 à 600 hommes, selon les uns; de 300 à 400, selon les autres.

Le général Nansouty est parti de Champaubert pour Montmirail dans la soirée du 10 avec la division de cavalerie de la Jeune-Garde, soit environ 2 000 chevaux, soutenus par une brigade de la division Ricard, soit 1 000 hommes d'infanterie. Vers deux heures du matin, il débouche au galop dans les rues de Montmirail, bouscule les Cosaques et en prend un certain nombre. Ceux qui échappent vont donner l'éveil à Sacken.

Maître de Montmirail, Nansouty ne tarde pas à se porter au delà du ravin très profond et très escarpé qui le sépare de la bifurcation des routes conduisant à Meaux et à Château-Thierry; car c'est cette bifurcation qui est le point intéressant. Montmirail n'est que l'étiquette qu'on y applique pour plus de clarté.

Le ravin franchi, cette cavalerie est assez fatiguée pour s'arrêter. Elle est partie de Sézanne la veille, a pris part au combat de Champaubert, puis a marché toute la nuit. Elle se repose près de Montcoupot, gardée par son soutien d'infanterie, et elle envoie des partis de 50 à 100 chevaux sur les deux routes. Dans la matinée, elle apprendra par ces reconnaissances l'approche des Russes et des Prussiens. Étant donné l'état du sol, les éléments de découverte auront fourni un effort considérable, 65 kilomètres environ dans des conditions exceptionnellement fatigantes.

En même temps que des escadrons de découverte, Nansouty place des avant-postes, qui comprennent sans doute de l'infanterie, sur la ligne Plesnois, les Grenaux, le bois de Courmont. Puis il met le gros de sa cavalerie au repos jusqu'à l'approche de l'ennemi.

Sacken, parti de la Ferté-sous-Jouarre le 10 à 9 heures du soir, a marché toute la nuit. Il a été averti par les Cosaques de l'arrivée des Français à Montmirail, et a porté sa cavalerie en avant. Elle a traversé Viels-Maisons d'assez bonne heure et a refoulé les escadrons de découverte envoyés par Nansouty.

La tête de colonne de l'infanterie russe traverse Viels-Maisons

vers 9 heures. Elle est aperçue par les reconnaissances françaises au moment où elle descend la côte de la Renauderie.

L'avant-garde du corps prussien d'Yorck, qui se porte sur Montmirail par Viels-Maisons, est tombée dans ce village entre l'avant-garde russe et le gros. Elle cède la place et se rejette sur la gauche pour se rapprocher de Viffort, où se trouve le gros de son corps d'armée. Elle suit des chemins de terre qui la conduisent par Montcel-Enger à Rozoy, où elle s'arrête exténuée vers midi. Elle passera la journée à piller et incendier ce malheureux village, et ne prendra aucune part au combat livré à 2 ou 3 kilomètres de là.

Sacken aperçoit, de la Renauderie, le clocher de Marchais dans la direction exacte de Montmirail. Pour gagner du temps et bousculer les Français, il décide de porter son corps d'armée de tête, le VIe, sur Montmirail par Marchais, et le XIe corps par la grande route.

Le VIe Corps atteint l'Epine-aux-Bois vers 10 heures, et s'y rassemble, pendant que son avant-garde se porte à l'attaque de Marchais. Cette avant-garde est arrêtée pendant un temps très court par les avant-postes français au bois de Courmont, puis s'établit dans Marchais vers onze heures. Elle est sur le point d'en déboucher, quand la 1re brigade de la division Ricard l'attaque en engageant ses tirailleurs[1].

La tête du XIe Corps russe traverse Viels-Maisons vers 10 heures, et atteint la Haute-Épine entre 11 heures et midi. Son avant-garde déloge, vers midi et demi ou une heure, les avant-postes français des Chouteaux, des Grenaux, de la Chaise, groupe de fermes que Plotho désigne sous le nom de Blessines. La première ligne du XIe Corps s'établit sur cette position et ne continue pas le mouvement en avant, soit que le général Sacken veuille faire effort uniquement par Marchais, soit que les derniers éléments du corps d'armée aient un retard considérable.

C'est au groupe de fermes dont nous venons de parler que le journal d'un habitant de Montmirail place la position initiale des alliés :

1. Plusieurs historiens prétendent que ce sont les Français qui occupaient primitivement Marchais et y ont été attaqués par les Russes; mais le rapport du général Ricard est formel. Sa division n'a pas *occupé* Marchais; elle l'a *attaqué*. Les Russes n'en avaient délogé que des avant-postes.

L'armée ennemie, dit-il, prit position à l'ouest de Montmirail, sa droite appuyée sur le bois de Courmont, un gros corps en avant occupant le mamelon du village de Marchais, son centre à droite et à gauche de la grande route, sur la crête où sont placés les hameaux de la Chaise, les Chouteaux, la Grange-Achard et la ferme des Grenaux. La gauche était couverte par le bois Clos et s'étendait jusque derrière Plénois [1].

Le gros du XIe Corps russe se masse en arrière de cette première ligne, à hauteur de la Meulière; il est formé sur deux lignes de colonnes de part et d'autre de la grande route. Il a une batterie de 24 pièces de 6 en avant de sa gauche, face aux Chouteaux, et à 800 mètres de cette ferme. Une batterie de 12 pièces de 12 reste en réserve derrière la droite, et deux autres derrière la gauche. La batterie à cheval de la division de cavalerie avait pris position sur la même ligne et plus à gauche encore, en soutien de la cavalerie.

Celle-ci fait face à la cavalerie française placée entre Coulais et Plénois. Elle est à proximité de la division de cavalerie prussienne et en liaison étroite avec elle. Les relations sont faciles et incessantes entre le commandement russe et le commandement prussien, et n'aboutissent pourtant pas à une action commune des deux corps.

Yorck, ayant entendu le canon [2] du côté de Montmirail, s'est mis en mouvement. Il demande à Sacken s'il a besoin de son appui; mais celui-ci, se voyant engagé avec 19 000 hommes et 94 bouches à feu contre environ 10 000 hommes et 20 canons, déclare n'avoir besoin d'aucun secours. Yorck ne part de Viffort que vers midi et atteindra Fontenelle vers 2 heures.

Napoléon entre à Montmirail vers 10 heures du matin. Les grenadiers à cheval de la Vieille-Garde l'ont précédé de peu; les dragons et les chasseurs à cheval de la Vieille-Garde arrivent avec lui; grenadiers et chasseurs vont rejoindre Nansouty; les dragons (général Guyot) restent comme escadrons de service auprès de l'empereur.

La 2e brigade de la division Ricard et la division Friant de la Vieille-Garde suivent de près.

1. Grosjean, p. 18.
2. Les quelques coups de canon tirés par la cavalerie russe sur l'état-major de Napoléon.

L'empereur s'arrête un instant à Montmirail même, puis se porte sur la route de Paris jusqu'à la Dorgeaterie, où il arrive un peu avant 11 heures. Il suit de là les mouvements de la cavalerie russe, qui tire sur lui quelques coups de canon, puis il ordonne un mouvement en avant pour se saisir de la bifurcation des routes; la cavalerie russe se retire au N.-O. des Chouteaux.

Napoléon fait avancer Nansouty dans la plaine entre Coulais et Plénois, face à la cavalerie russe; il fait occuper le bois Clos, entre les Grenaux et Plénois, par les 2e et 4e légers (175 hommes environ) pour appuyer sa droite, et place des avant-postes dans les fermes des Grenaux, des Chouteaux, de la Chaise, et dans le village de Marchais. Le gros de la division Ricard demeure au Tremblay, la 1re brigade contre ce hameau, l'autre sur la route; la division Friant en colonne sur la route, entre le Tremblay et Coulais.

Ces dispositions prises, l'empereur attend l'arrivée de Mortier ou de Leval pour attaquer[1]. Il ne peut rien tenter de sérieux contre ses deux adversaires avec 5 000 fantassins, 4 000 cavaliers, et 22 bouches à feu. Il s'arrête avec son état-major sur la grande route, à la limite des départements de l'Aisne et de la Marne.

Le VIe corps russe, arrivé à l'Épine-aux-Bois, a porté vers Marchais son avant-garde, ou un détachement spécial, fort de 2 300 à 2 400 hommes; cette avant-garde se compose des régiments de Pskow, Vladimir, Tambow et Kostroma, de 2 compagnies de chasseurs, du polk cosaque de Lukowkine, et d'une batterie de 6 pièces. Les Cosaques s'écoulent à droite, dans la vallée du Petit-Morin; la batterie s'arrête en route, probablement embourbée, et l'infanterie seule, ayant repoussé les avant-postes français, occupe Marchais vers midi. Elle y est attaquée presque aussitôt par le gros de la division Ricard, fort de 1 500 à 1 800 hommes seulement, mais bien encadrée, et appuyée par une batterie de 4 pièces.

Un combat acharné commence dans Marchais. Il durera jusqu'à la nuit. La division Ricard engage ses deux brigades à 11 heures et

1. Il envoie une estafette vers la Ferté-Gaucher pour mettre Leval au courant de la situation, et hâter sa marche, mais Leval n'arrivera que le lendemain soir.

à midi s'empare du village. Les Russes font avancer une partie du VIe corps, attaquent à leur tour et reprennent Marchais. Toute l'infanterie du VIe corps russe (7 000 hommes) viendra peu à peu nourrir ce combat; mais son artillerie, 24 bouches à feu, restera en arrière. Il est probable que, la batterie de l'avant-garde s'étant embourbée, on a jugé inutile de porter le reste en avant par les mêmes chemins; quant à se rabattre sur la grande route, ce n'était guère possible, puisqu'on y trouvait le XIe corps avec 70 pièces de canon. Toute l'artillerie du VIe corps reste donc inutile à côté de l'Épine-aux-Bois.

Napoléon, qui ne peut faire soutenir Ricard qu'aux dépens de la division Friant, la seule troupe dont il dispose, refuse tout renfort. Il laisse la division Ricard combattre seule pendant près de trois heures; grâce aux 4 pièces qui la soutiennent, cette division réussit à reprendre le village cinq fois, mais ne peut pas s'y maintenir, les Russes introduisant sans cesse des troupes fraîches. Vers 2 heures, ils en restent maîtres, et la division Ricard, épuisée, réduite de moitié, ayant perdu presque tous ses officiers supérieurs, ne peut plus y rentrer. Elle est réduite à se rallier devant le Tremblay. Napoléon, jugeant que la situation devient périlleuse, envoie enfin à Ricard un bataillon de la Vieille-Garde. Ce n'est pas assez pour reprendre l'attaque avec espoir de succès, et Ricard se borne à préparer la défense du Tremblay.

Entre 1 heure et 2 heures, sur la grande route, le XIe corps russe a enlevé les Grenaux à nos avant-postes, et menace d'en déboucher. Il tarde heureusement à se porter en avant, comme on l'a dit plus haut. Les tirailleurs de la division Friant sont déployés en face de la Chaise et des Grenaux et y entretiennent le combat, en même temps que s'engage une canonnade inefficace entre l'artillerie russe et une vingtaine de canons français.

Nansouty, avec 3 000 chevaux, fait face aux 5 000 hommes de Jürgass et de Vasiltchikow. Aucun d'eux ne prend l'initiative d'attaquer, et ils s'observent.

V

Vers 2 heures et demie, les reconnaissances signalent l'approche des Prussiens au nord de Fontenelle, et les Russes, maîtres de Marchais, se déploient en avant de ce village pour se porter contre Ricard, dont la division est rangée à la lisière du Tremblay.

Il devient urgent de rétablir le combat dans Marchais, et de refouler le XIe corps russe sur la grande route, pour l'empêcher d'être rejoint par les Prussiens et d'écraser sous le nombre la petite troupe de Napoléon. Heureusement Russes et Prussiens rivalisent de lenteur.

Enfin, vers 3 heures, on signale l'entrée à Montmirail du maréchal Mortier, arrivant de Sézanne avec la division Michel de la Vieille-Garde et les Gardes d'honneur du général Defrance. Napoléon, assuré d'avoir une réserve disponible, donne aussitôt ses ordres pour l'attaque. Il fait former la division Friant en colonnes d'attaque le long de la grande route et, mettant à sa tête le maréchal Ney, la lance sur les Grenaux, dont ses tirailleurs battaient la lisière depuis près de deux heures.

Cette position, écrit Parquin, fut le point le plus difficile à enlever, soutenue qu'elle était par une formidable artillerie. L'ennemi était retranché jusqu'au menton derrière les murs de la ferme, et il n'avait pu en être débusqué jusqu'à deux heures de l'après-midi. L'empereur chargea le maréchal Ney de cette opération difficile. Le maréchal mit pied à terre et, l'épée à la main, il alla se mettre à la tête de 6 bataillons de la Garde; mais, avant de les mettre en route, le maréchal fit ouvrir le bassinet des fusils pour en jeter l'amorce au vent, c'était à la baïonnette qu'il voulait aborder l'ennemi; il marche au pas de charge, et cette audace eut un plein succès. Les Russes quittèrent la ferme, abandonnant leurs pièces, leurs caissons, voire même leurs marmites [1].

L'empereur, qui a voulu obtenir sur ce point un succès prompt et décisif, a fait suivre la division Friant par les dragons, qui étaient de service, et formaient la seule cavalerie qu'il eût sous la main au moment où il lançait son attaque. C'est donc environ

1. C'est bien la ferme des Grenaux qui a été attaquée par Ney; outre Parquin, témoin oculaire, le fait est confirmé par le baron Fain, également témoin, et qui a couché aux Grenaux.

4 000 hommes et 700 chevaux, soutenus par une vingtaine de bouches à feu, qui attaquent les 7 000 hommes du XIe corps russe. Mais celui-ci est échelonné depuis les Grenaux jusqu'à la Meulière, et la Vieille-Garde en bouscule les lignes successives jusqu'à la rangée d'arbres qui marque le ravin de la Meulière.

Là, les tirailleurs russes tiennent bon, et le combat par les feux se prolonge. Mais Sacken, perdant l'espoir de reprendre l'avantage, et désormais soucieux de rejoindre les Prussiens, met le XIe corps en marche vers le Nord par la Haute-Épine et Montcel-Enger. Cette résolution lui est funeste; les colonnes en retraite donnent prise aux attaques de la cavalerie française. Le général Guyot et ses dragons déboîtent au nord de la grande route et chargent les Russes en les rejetant sur les petits bois de la Borde. L'attaque des Grenaux a commencé vers trois heures; la lutte a été acharnée, elle s'est prolongée à la Meulière; elle ne finit qu'à la nuit close vers la Haute-Épine.

Quelques instants après que Ney s'est porté à l'attaque des Grenaux, la division Michel est arrivée sur le champ de bataille. L'empereur prélève sur cette division deux bataillons pour coopérer avec Ricard à l'attaque de Marchais; le reste, sous la direction personnelle du maréchal Mortier, fera face aux Prussiens.

Il est à peu près quatre heures, quand cette double attaque est prononcée : le maréchal Ney et la division Friant ont déblayé les abords de la grande route jusqu'à la Meulière; et il était temps, car les Prussiens se portaient de Fontenelle par Presle sur les Grenaux.

L'attaque de Marchais est reprise de manière à être décisive : la division Ricard aborde le village par l'Est; les deux bataillons de la Vieille-Garde, conduits respectivement par le maréchal Lefebvre et le général Bertrand, attaquent par le Nord, en descendant sur Marchais par les deux chemins parallèles qui viennent de la Chaise et des Grenaux. Les Russes, épuisés par quatre heures de combat, et sachant du reste leur armée en retraite, évacuent Marchais et se retirent sur la Meulière et la Haute-Épine.

Napoléon a lancé au sud de la grande route les gardes d'hon-

neur du général Defrance; ils abordent les Russes tandis que ceux-ci traversent en désordre le petit plateau découvert au Sud de l'Aunois Milot. Les Russes forment des carrés, dont un ou deux réussissent à s'échapper; les autres sont éventrés, et succombent sous les coups des cavaliers et des fantassins français.

Il fait nuit depuis quelque temps déjà. Les Russes font une retraite lamentable par les mauvais chemins qui mènent de la Haute-Épine à Montcel-Enger, puis de là sur Château-Thierry. Embourbés, épuisés, mais sauvés de la destruction complète par l'extrême fatigue de leurs adversaires, ils parviennent à se rallier en jalonnant les chemins par des torches.

VI

La tête de colonne du corps prussien, appelé maintenant à la rescousse par Sacken, traverse Fontenelle vers trois heures.

La 1re brigade, commandée par Pirch II, s'engage sur le chemin de terre conduisant aux Grenaux par Presle (sur la carte de Cassini : à Bailly par les Tourneux). A hauteur de Presle, cette brigade se forme sur deux lignes. Yorck ordonne de déployer les tirailleurs et chasseurs du 1er bataillon de grenadiers de la Prusse orientale et du bataillon de grenadiers du corps; ils repoussent les postes avancés des 2e et 4e légers. Les deux batteries des 1re et 7e brigades prennent position, côte à côte avec une batterie russe demeurée près de la ferme dite la Fosse-au-Coq.

C'est à ce moment précis que Yorck reçoit une lettre de Blücher lui annonçant l'arrivée de Napoléon avec 30 000 hommes, et la marche de Sacken sur Montmirail, et se terminant par l'ordre de se rapprocher d'Étoges. Yorck juge impossible de réaliser le désir de Blücher et, loin d'être incité par cette lettre à engager toutes ses forces et à charger vigoureusement pour passer sur le ventre de l'armée française, il décide de ne faire qu'une diversion en faveur de Sacken, sans perdre de vue la retraite prochaine. Il ne bouge plus jusqu'à quatre heures.

A ce moment, la division Friant a repoussé les Russes jusqu'à

la Meulière; la division Michel est arrivée, et deux de ses bataillons ont été dirigés sur Marchais.

Sacken, désespéré, se résigne à la retraite; il supplie Yorck de fournir une attaque vigoureuse pour le dégager et lui donner le temps d'enlever son artillerie. Yorck fait attaquer les fermes de la Grange-en-Chart et des Grenaux par la 1re brigade. Les grenadiers de la Prusse orientale et de la Prusse occidentale, ainsi que deux bataillons du 5e régiment de landwehr silésien, sont en première ligne. Ils ont déployé leurs tirailleurs, et suivent en colonnes de bataillon.

Les 5 autres bataillons de la brigade (grenadiers du corps, 3e bataillon du 9e régiment de landwehr, et 13e régiment de landwehr) demeurent en réserve.

Napoléon porte contre les Prussiens le gros de la division Michel, sous la conduite du maréchal Mortier. Deux bataillons seulement sont opposés de front à la brigade Pirch, qui reçoit en même temps dans son flanc droit le feu des deux bataillons postés dans le bois Clos. Les Prussiens subissent en quelques instants des pertes sérieuses. Tous leurs officiers supérieurs sont atteints; les bataillons commencent à reculer. C'est le moment attendu par Mortier, qui débouche dans le flanc de l'ennemi déjà ébranlé. C'est en vain que les Prussiens lui opposent les bataillons de seconde ligne de leur 1re brigade. Tout est repoussé, et il est grand temps, dit la relation prussienne, de faire intervenir la 7e brigade; celle-ci se déploie à hauteur de Presle, et la 1re brigade se rassemble en arrière à gauche. Une contre-attaque de la ligne prussienne arrête l'offensive de Mortier au moment où la nuit tombe, et permet aux Prussiens de faire leur retraite par Fontenelle.

Les deux partis s'attribuent également le mérite d'avoir couché dans ce village.

Quoi qu'il en soit, Yorck réussit alors, dans la nuit, à extraire son ancienne avant-garde de Rozoy-Bellevalle, et il en fait son arrière-garde, derrière laquelle il rallie les brigades Pirch et Horn près de Viffort. Très avant dans la nuit, les Russes viennent se rallier derrière lui.

Les pertes subies de part et d'autre dans cette bataille sont énormes, en proportion du nombre des combattants. Les Russes ont perdu 2 800 hommes, dont 800 prisonniers, 6 drapeaux et 13 canons. Les Prussiens ont perdu près de 900 hommes dans la seule 1re brigade, soit le quart de l'effectif engagé. Enfin les Français ont perdu 2 000 hommes, sur les 10 000 qui ont pris part au combat. La brave petite division Ricard a été réduite de moitié; elle ne présente plus le surlendemain que 800 hommes valides. Ces soldats improvisés, de dix-huit à vingt ans, ont fait des prodiges et subi sans faiblir une perte de 50 p. 100. Après la bataille, on a retiré plus de 400 cadavres de la ferme appelée la Cour-d'Airain, qui se trouve à l'entrée de Marchais du côté du Nord-Est.

« Le reste du village fut facilement dégagé, mais l'église, qui résista longtemps, reçut un tel nombre de projectiles que les murs se lézardèrent, la charpente fut hachée, le clocher oscilla. En 1875, on en fit une restauration complète, et on remplaça un grand nombre de pièces de bois criblées de balles et de biscayens[1]. »

Il y avait devant la lisière du village, dit l'historien prussien, un véritable lac de sang. On vit rarement une lutte plus acharnée.

On a rendu hommage à l'extrême valeur de la Vieille-Garde, qui renversa tous les obtacles. « Ma Garde à pied, mes dragons, mes grenadiers à cheval ont fait des miracles, écrit Napoléon à son frère Joseph. Ma Vieille-Garde a fait plus qu'on ne peut attendre des hommes. » Sans diminuer en rien l'admiration qu'ont largement méritée les charges de Ney et de Mortier, auxquelles rien n'a résisté, nous ne pouvons pas nous empêcher de nous sentir plus ému, plus transporté d'admiration par la prodigieuse énergie des conscrits de Ricard. Certes, les vieux soldats de Mortier et les colonnes entraînées par Ney ont battu des forces supérieures ; mais les jeunes soldats de Ricard ont lutté pendant toute la journée contre tout le VIe corps russe; ils ont repris cinq fois le village de Marchais, défendu d'abord par 2 300 hommes, que 4 500 autres sont venus renforcer successivement, et ils n'étaient pas plus de

1. Grosjean, p. 56.

1 600. Les triomphes de la Vieille-Garde prouvent la supériorité d'une troupe trempée par de longues années de guerre; l'héroïsme et le succès de la division Ricard, cent fois plus étonnants, témoignent en faveur de la race qui a produit ces merveilleux conscrits; rien ne peut nous remplir d'orgueil et d'espoir comme la victoire de ces jeunes Français de dix-huit ans, improvisés soldats et supportant six heures de lutte sanglante, cinq échecs successifs et des pertes énormes.

La victoire de Montmirail est due surtout à Napoléon, à la vivacité comme à la sagesse de ses actes; elle est due en partie à la vigueur et à la solidité de la Vieille-Garde; mais une large part en revient aux conscrits de la division Ricard, au sang français.

Montmirail nous offre d'innombrables et grandes leçons de guerre; mais il en est une surtout qui mérite d'être retenue : Montmirail est le triomphe de la volonté lucide et ferme, de l'offensive franche et sans arrière-pensée sur les demi-mesures, les précautions intempestives et les efforts partiels.

Yorck voudrait s'attarder à Château-Thierry; il y laisse le quart de ses forces; il n'engage enfin que la moitié de son corps d'armée, et en deux fois. Toujours une pensée pour l'échec possible, des replis et des réserves. Mortier bouscule tour à tour la première, puis la seconde ligne de la brigade Pirch, et enfin la brigade Horn.

Les Russes ont débouché de Viels-Maisons avec 19 000 hommes, quand Napoléon n'avait encore que 5 000 fantassins et 3 000 cavaliers devant Montmirail. Sur ces 19 000 hommes, Sacken désigne, semble-t-il, un corps de 7 000 hommes pour l'offensive, le reste s'arrêtant aux Grenaux. Il est probable que les 19 000 hommes auraient eu bon marché des 8 000 hommes de Napoléon; les 7 000 hommes du 6e corps étaient insuffisants. Encore ne furent-ils pas lancés tous ensemble contre les 1 600 hommes de la division Ricard, qu'ils auraient sans doute bousculée. C'est seulement 2 300 hommes qui entrent dans Marchais; ici encore, on laisse des réserves, on s'assure des points d'appui avant d'avancer. Les 4 500 hommes restants du même corps d'armée sont engagés en quatre parties successives; aussi n'arrivent-ils qu'à tenir en échec la petite division Ricard.

Du côté de Napoléon, au contraire, l'offensive n'est entamée qu'à l'heure voulue, mais une fois résolue, elle est lancée avec une suprême énergie; pas un homme inutilisé, pas un regard en arrière : A Dieu vat! Et fantassins, cavaliers, artilleurs, unissent leurs efforts dans une action unique. C'est ainsi qu'on attaque.

Malgré la violence, la fureur de ces charges, l'offensive n'y est pas aveugle; tout a été préparé, réfléchi, tout est habile. La vigueur de l'attaque n'exclut pas la manœuvre, comme certains paraissent le croire. Ney, Mortier, Ricard, ne se bornent pas à des coups droits. Dans l'attaque finale sur Marchais, on voit Lefebvre et Bertrand diriger leurs efforts dans une direction opposée à celle de Ricard. Les charges de Guyot et de Defrance vont prendre à revers les ennemis bousculés par l'infanterie. L'offensive de Mortier contre les Prussiens, si vivement menée, n'en est pas moins habilement combinée. Partout l'attaque de flanc est ménagée et donne le dernier coup, après que l'attaque de front a occupé l'ennemi. Malheur à ceux qui croient pouvoir restreindre la part de l'intelligence dans les combats! Elle y est toute-puissante.

Lieutenant-Colonel J. Colin.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

L'AUTRICHE ET NAPOLÉON EN 1812

DÉPÊCHES DE M. DE LEBZELTERN A M. DE METTERNICH

Deuxième partie.

N° 118

Prague, le 18 juin 1812.

Monsieur le Comte,

Malgré les sables du lac Peybus et de la Lithuanie, les mauvais chemins et des chevaux harassés, j'arrivai à Vilna le 27 mai, satisfaisant par ma diligence aux ordres souverains. J'avais fait rebrousser chemin au courrier Beck qui me rencontra entre Keidan et Bopt, à sept postes de Vilna.

Je n'ignorais pas qu'il m'était réservé de lutter contre des préventions, une humeur fâcheuse et de l'entêtement, surtout de la part du chancelier; j'y étais préparé.

Me réglant d'après le caractère national, je fixai mon plan de conduite, c'est-à-dire de ne pas trop appuyer sur nos regrets, mais d'établir en principe que nous ne pouvions agir différemment que nous n'avons fait, vu notre position intérieure, vu surtout l'attitude impolitique de la Russie et de rejeter sur la marche de son ministère les inconvénients qui pourraient résulter de notre traité. Aussi, expliquai-je bien, entre autres dans un billet amical qui fut assurément montré à l'Empereur, que je ne venais nullement solliciter la continuation d'une amitié qu'on ne serait pas disposé à nous conserver puisque, tout en reconnaissant l'avantage pour nous de rester en bonnes relations avec les Russes, nous concevions aussi très bien la possibilité de nous en passer; mais que je venais pour éclaircir les questions, faire ressortir dans tout son éclat la bonne foi et la droiture qui ont de tout temps basé la politique du cabinet de Vienne et pour éviter enfin d'augmenter les embarras d'une ancienne amie à laquelle nous ne pouvions cesser de vouer les sentiments du plus vif intérêt.

Le ton d'assurance et de fierté que j'adoptai les premiers jours surprit monsieur le chancelier qui s'attendait à des apologies de notre part et à des expressions de regrets tendantes à prier la Russie de ne point nous inquiéter ou nous nuire. Ce ne fut que lorsque je vis M. de Roumiantsow non seulement baisser de ton sensiblement et lorsque j'appris qu'il disait : « Ces Autrichiens sont singuliers. Il paraît à les entendre dire que nous devrions leur être reconnaissants de l'alliance qu'ils ont faite avec nos ennemis », que je nuançai moi-même mon langage et que je prononçai avant de partir des regrets de nous voir jetés par l'empire des circonstances dans une ligne si opposée à nos vœux et à nos affections.

J'obtins mon but près de ceux qui entourent l'Empereur et c'est sur le comte de Roumiantsow et sur sa politique que retomba le blâme. Il n'y a pas un Russe sensé qui ne lui voue de la haine et qui ne reconnaisse tout le préjudice qu'il a porté à sa patrie. Pour bien en juger, il ne faut pas seulement considérer la Russie dans ses rapports avec l'étranger, il faut être instruit de sa situation intérieure, de l'immensité des sacrifices qu'elle a dû faire, d'un côté à son système de complaisances et d'assujettissement envers Napoléon et, d'un autre, aux guerres désastreuses et consommatrices de Turquie et de Perse; il faut enfin savoir apprécier les funestes conséquences qui résultent de la perte de son crédit dans l'Empire et de celle de l'opinion dans l'étranger.

Ceux que je m'appliquai à convaincre relativement à notre marche entrèrent parfaitement dans l'esprit de la question; je les laissai très bien disposés et persuadés que nous n'avions guère pu suivre une autre ligne politique et qu'il était trop heureux que nous eussions pu borner notre contingent à si peu de chose; ils faisaient des vœux pour que nous nous en tinssions là; à cet égard je me bornai à leur dire que, sans doute, notre conduite dépendrait de celle qu'observerait leur souverain. Il était nécessaire de gagner l'opinion de ces individus et j'éprouvai l'effet de leurs dispositions sur l'esprit de l'Empereur; du moins balancèrent-elles les impressions que le chancelier tâchait de lui donner.

Quant à notre communication principale, son importance me faisait frémir. L'Empereur ne place de confiance entière en personne, mais, d'un autre côté, il informe partiellement plusieurs individus de l'objet qui l'occupe davantage ou qui l'agite dans le moment. Il résulte de ces élans de confiance que personne ne connaît l'ensemble des affaires et que plusieurs en savent par fractions plus qu'il ne serait à désirer.

Sa Majesté m'avait fait préparer un logement. Le chancelier avait envoyé à ma rencontre et m'accabla de marques de bienveillance. Mon entretien avec le chancelier, dans le moment même de mon arrivée, ne fut que préparatoire; il était très exalté contre nous.

Je trouvai le comte de Roumiantsow encore très souffrant d'une attaque

d'apoplexie paralytique qu'il se plaît à caractériser du titre de fluxion. Il avait la moitié du visage enflé et tellement de travers que la bouche a gagné les deux tiers de la joue gauche. Outre cet inconvénient, toute la partie du corps du même côté était frappée d'une faiblesse qui le gênait beaucoup. Il était d'assez mauvaise humeur contre Vilna et son climat. Quant à son esprit il n'avait reçu aucune atteinte. Il suivait les mêmes principes, les mêmes raisonnements qu'à Pétersbourg et avec la même cohérence. Peut-être, si son moral eût été attaqué, eût-il subi une altération en sens inverse, la plus salutaire pour les intérêts de son souverain.

Comptant détailler à Votre Excellence mon entretien avec l'Empereur dans un autre rapport, je n'aborderai que sommairement quelques parties de mes conversations avec le chancelier, afin d'éviter des répétitions inutiles.

Aigri à cause de l'affaire de Stockholm, mais surtout à cause de l'article de notre traité relatif à la garantie de l'intégrité du territoire ottoman et des démarches que, d'après lui, nous venions de faire à Constantinople pour engager la Porte à accéder à notre traité d'alliance, démarche dont, ajouta le chancelier, M. Canning venait d'informer la Cour de Saint-Pétersbourg ainsi que le Grand Vizir, outré contre l'article secret de notre traité, je trouvai M. de Roumiantsow dans un état d'irritation morale et physique remarquable : « Cet article rend votre traité explicitement offensif contre la Russie. Ces procédés placent des Pyrénées à jamais entre les deux Empires. Ce n'est point à l'Empereur, ce n'est point au ministère que l'Autriche seulement en veut, c'est à l'Empire de Russie. Je le dis tous les jours à l'Empereur : les souverains, les ministres passent mais les Empires restent et il y a des choses qu'ils ne doivent jamais oublier. La nouvelle tendance de votre politique est inconcevable ; vous courez une carrière nouvelle, dangereuse ; je ne reconnais plus les principes de l'Autriche, ni sa bonne foi qui l'avait rendue si respectable, ni même ses us. Tout est changé. »

Lorsque Votre Excellence lira le rapport de mon entretien avec l'Empereur Alexandre, elle sentira aisément que si j'ai réfuté avec force les raisonnements de ce souverain, ce n'est point envers le chancelier que j'aurais gardé plus de ménagements. Je ne lui passai pas une seule expression, je ne le laissai pas suivre une fausse idée sans la relever et, lorsqu'il tendit à me prouver la possibilité, même la probabilité d'un arrangement avec l'Empereur Napoléon le plus amical et qui resserrerait les liens entre les deux Cours plus qu'auparavant, je répondis au chancelier que c'était le plus cher de nos vœux, que nous avions toujours travaillé dans ce sens, mais que je ne croyais pas qu'il supposât la chose possible. que je saisissais son arrière-pensée et que, loin de la trouver inquiétante, je pouvais l'assurer que nous ne désirions que ce rapprochement. Lorsqu'il chercha à

me donner des alarmes sur l'armée du Danube et les opérations que la Russie, poursuivant ses intérêts, aurait droit de tenter contre nous, soit en haine de notre conduite, soit pour se ménager des indemnités, je répliquai constamment au chancelier par l'alternative qui se trouve dans mon rapport suivant. Je lui représentai qu'il se berçait d'une chimère s'il s'attendait à entraîner la Turquie à la moindre démarche contre nous, qu'au lieu de 30 000 soldats que nous donnions à la France, au lieu de paraître comme auxiliaires, la Russie, par la seule mine de vouloir nous nuire, nous obligerait à armer 150 000 hommes et je laissais à la sagacité de M. de Roumiantsow à juger quelle trouée nous pouvions faire avec cette armée et de quel côté nous la dirigerions.

Chaque jour je l'entretins, chaque jour je mis plus de chaleur dans la discussion; en dernier lieu j'aperçus une nuance sensible dans le langage du chancelier que j'attribue en grande partie à ce que Sa Majesté lui peut avoir dit, à la seule conférence que j'eus avec Elle, et ce ministre qui me renouvelait les protestations de ses principes tout à fait autrichiens, des services qu'il nous avait rendus avant même d'être à la tête du ministère, qui me détailla les longs mémoires politiques qu'il avait rédigés afin d'établir la base du système russe sur une intelligence parfaite avec l'Autriche, finit par me dire qu'il espérait que les deux Cours, malgré le changement actuel des décorations, resteraient bons amis et qu'il n'aspirait qu'après le moment où il pourrait travailler à renouveler avec l'Autriche les anciennes bonnes relations et l'amitié qui subsistaient et à lui prouver qu'elle s'était méprise sur ses sentiments.

Quoique habitué aux variantes du chancelier, ce changement me surprit. J'aimerais à pouvoir me flatter d'y avoir contribué.

Les variations habituelles de son langage sont sensibles et j'en donnai des preuves à Votre Excellence dans mon dernier entretien. Il y a une marche à suivre avec lui dont le succès n'est pas douteux : c'est de le contraindre à analyser les phrases qu'il verse à torrent; c'est d'avoir du sang-froid et de la mémoire et de le faire tomber en contradiction avec lui-même, chose point difficile malgré son esprit, car il en a, mais son jugement est faux et il voit les objets à rebours.

Tantôt il affectait des sentiments pacifiques et ne parlait que de la facilité de s'arranger; plus loin il paraissait tout à fait belliqueux, regardait comme un malheur pour l'Europe qu'un arrangement eût lieu et que l'on perdît le fruit des nobles efforts de la Russie. Il déplorait la servitude des autres États, leur défaut de courage et les voyait courant à leur perte, ensuite il représentait la démarche faite par l'Empereur Napoléon à Londres comme la plus fâcheuse et propre à produire bien du mal, en laissant deviner qu'elle aurait pu refroidir l'Angleterre à l'égard de la Russie. Enfin il ne voyait de salut pour l'Europe que dans la consom-

mation des troupes françaises et faisait un appel aux puissances de l'Europe pour les réveiller de leur funeste léthargie. Ce langage articulé par le chancelier et l'entendre s'occuper de diversion contre la France, offrait un contraste trop sensible avec son ton, ses idées habituelles, pour ne point en être frappé. Je fis des rapprochements entre plusieurs parties de son entretien et c'est alors qu'il est aisé de l'embarrasser.

Lorsque le comte de Roumiantsow parla de la secousse désavantageuse pour nous que notre nouveau système donnait à l'opinion en Europe, surtout en Allemagne, il nous cita l'Angleterre qui, d'après des avis récents était fort exaltée contre nous et disait qu'elle eût plutôt préféré une déclaration directe de notre part que ce traité. Je répondis au chancelier que je concevais que le premier bruit d'une alliance entre l'Autriche et la France, sans en connaître la nature, sans en pénétrer les causes motrices, devait sans doute produire une sensation de surprise; mais qu'aujourd'hui j'étais persuadé que l'on convenait de notre sagesse, de la nécessité de prendre cet engagement et que le blâme qu'on y trouverait ne retomberait assurément point sur nous mais sur la conduite de la Russie. Quant à l'Angleterre, continuai-je, aussi bien que je m'en étais aperçu à Pétersbourg même, elle avait tenu un langage à la Russie dont la coïncidence avec le nôtre m'avait souvent fait impression et que je croyais le ministère anglais trop sage, trop instruit de l'attitude des puissances continentales pour ne point être persuadé qu'il saisirait les questions dans leur vrai sens.

Le comte de Roumiantsow est dans l'enthousiasme sur la conduite de la Suède, vrai modèle, d'après lui, pour toutes les Cours. Sans se vanter, ajoute-t-il, c'est son ouvrage. Il avait toujours deviné le Prince Royal et avait pronostiqué la marche que suivrait le cabinet de Stockholm. Ce ministre, en excusant complètement le comte de Neipperg, rejetait toute la faute de sa démarche sur le Prince de Schwarzenberg, supposant qu'il n'en eût pas reçu les secrets de la Cour de Vienne. « M. de Metternich nous a dit qu'il ne renvoyait plus M. de Neipperg à son poste parce qu'il supposait que ce général avait pu déplaire à la Russie. Point du tout. Il a été obligé à son corps défendant et avec bien des regrets de se prêter à cette fausse démarche de votre ambassadeur. » M. de Roumiantsow se déchaîna contre tout et contre tous. Je ripostai vivement. Il voulut défendre le système de la Russie. Je l'attaquai par tous ses côtés faibles et je gagnai insensiblement du terrain.

Dans le cours de l'entretien, M. de Roumiantsow me parla du plaisant reproche que l'Empereur Napoléon faisait à la Russie d'avoir enrichi Brody et de l'avoir rendu un second Amsterdam, un second Hambourg : « Pour le coup nous lui répondîmes que nous ne nous étions pas plus

appliqués à enrichir Brody qu'une autre place, que si cela le gênait, ce n'était pas à nous à qui il devait s'en prendre. »

M. de Roumiantsow, en faisant mention de la paix turque comme probable et désirée par l'Empereur, mais comme n'étant point dans son sens, fit l'éloge de l'habileté des négociateurs turcs et dit : « Aujourd'hui je dois leur rendre la justice qu'ils ont étonnamment de finesse et de diplomatie. Je sais qu'ils m'en veulent, qu'ils croient que j'ai contribué à empêcher la paix, que mon opinion est pour la continuation de la guerre et ils ne se trompent point à cet égard, mais je dois attester que ce sont des gens fort habiles. » Cet aveu nouveau du chancelier était piquant.

Il ajouta que la Porte était tout aussi étonnée que la Russie de nous voir virer de bord et que cela nous rendait très suspects à ses yeux ; que le Reiss-Effendi affectait de nous toujours bien traiter mais qu'il rejetait toute proposition d'accéder au traité, toute insinuation de notre part tendante à entraver la paix de la Turquie avec la Russie, que la Porte refusait de s'arranger directement avec la Russie quand cela conviendrait aux deux Empires.

« On s'est toujours singulièrement trompé à Vienne sur toutes ces affaires, dit le chancelier. Je ne sais à quoi l'attribuer, car jadis du moins vous étiez bien informés sur les affaires du Levant. Croyez à ce que je vous ai toujours dit, M. le chevalier. Il ne tenait toujours qu'à nous de conclure une paix quand nous l'eussions voulu. Il en est de même aujourd'hui, etc., etc. » Je ne tins pas à ce discours ni à mille autres de ce genre. Plusieurs expressions du chancelier me prouvaient qu'il comptait beaucoup sur le dévouement du G[rand] V[izir] à la Russie.

Votre Excellence m'exemptera de lui rendre un récit suivi de nos divers entretiens avec le chancelier et me permettra d'en référer à celui que j'eus avec Sa Majesté.

La lettre particulière de Votre Excellence du 28 m'offrit quelques difficultés. La dépêche m'ordonnait de ne lire la communication principale qu'à Sa Majesté seule. La lettre portait de tout confier au comte de Roumiantsow et contredisait la première injonction. D'après les propos du chancelier, je vis que Votre Excellence avait dit, dans l'intervalle du 25 au 28, beaucoup plus au comte de Stackelberg qu'elle ne m'avait écrit, néanmoins cette lettre particulière ne m'ayant été remise que trois jours après mon arrivée à Vilna par oubli et se trouvant intacte, je crus devoir ne point changer de marche envers le chancelier et ne point revenir sur mes pas. Je fis part de mes embarras à l'Empereur et nous convînmes que je ne lirais pas la pièce au chancelier puisque je ne l'avais pas fait d'abord, que je lui parlerais verbalement d'après son contenu et que je lui en dirais graduellement davantage. De fait, pour

prévenir que le chancelier ne m'accusât de réticence, je lui dis que je l'avais trouvé dans des dispositions si exaltées contre nous que j'avais pris sur moi de ne lui faire aucune confidence et que je serais parti sans lui rien dire, mais au contraire décidé à engager notre Cour à mettre toute son armée sur pied. Voyant néanmoins que M. le chancelier revenait de ses préventions et voyait les choses sous un plus juste esprit, je n'avais point de difficulté à lui communiquer quels étaient nos points de vue, etc.

Il n'y a pas d'honnêtetés, de procédés obligeants que M. le comte de Roumiantsow ne m'ait personnellement témoignés, de flatteries qu'il n'ait employées. J'en ai répété à Votre Excellence plusieurs expressions que je n'oserais jamais tracer sur le papier et je dois avouer qu'il a toujours été d'une prévenance recherchée à mon égard pendant mon séjour à Pétersbourg.

M. de Roumiantsow ne me parut point persuadé que la guerre fût inévitable, mais il se flattait qu'avant d'oser passer le Niémen, l'Empereur Napoléon entrerait en négocations et ferait à l'Empereur Alexandre des propositions acceptables. Le chancelier croyait avoir imposé au monarque français par son système calme et persévérant et l'avoir embarrassé sur les motifs à alléguer. Il avait l'idée que Napoléon ne voudrait point paraître agresseur et qu'en évitant de lui donner quelque grief, cette position se prolongerait des deux côtés longtemps encore, qu'il hésiterait longtemps à hasarder une guerre qui lui offrait des chances douteuses. Au reste, le chancelier dont les faibles et faux calculs seront bientôt renversés frémissait néanmoins déjà en pressentant la possibilité d'être attaqué spontanément. Il se voyait en but à l'animadversion générale, ayant perdu son seul soutien, la France, et ne pouvant aucunement compter sur la faveur précaire de son maître. La suite des événements nous prouvera jusqu'à quel point la pernicieuse influence du comte de Roumiantsow aura agi sur les opérations de la guerre; on ne peut refuser à ce ministre de l'esprit mais il a un jugement faux et il place à rebours toutes les questions, par conséquent il tombe journellement dans de nouvelles erreurs et contradictions. Comme il sait flatter son maître et saisir ses côtés faibles, je le crois fixe à son poste, peut-être même après que les premiers coups de canon seront tirés. S'il perdait sa place, ce serait M. de Kotchuby qui lui succéderait sans doute. J'ai été particulièrement satisfait de sa manière de voir et il nous est fort attaché. C'est un ministre aussi instruit qu'estimable sous tous les rapports.

N° 119

Prague, le 19 juin 1812.

L'Empereur Alexandre, de retour le 29 mai au soir de Grodno où il avait été passer la revue du corps du général Schouvaloff, ne se rendit

chez le chancelier que le surlendemain de son arrivée, ce ministre étant trop faible pour sortir. Je n'attribuai qu'à cette circonstance que Sa Majesté ne m'eût point fait d'abord appeler; effectivement, le 1er courant, elle me fit inviter par le Grand Maréchal à passer chez elle le soir à huit heures et demie. J'employai cet intervalle à faire parvenir à l'Empereur par plusieurs voies fidèles des impressions propres à balancer celles dont M. de Roumiantsow aurait pu le frapper.

Mon entretien avec Sa Majesté dura jusqu'à minuit passé. Ce souverain y mit beaucoup de chaleur et voulait me convaincre par la force de ses arguments; je mis de mon côté assez de vivacité à soutenir nos opinions et, je me flatte, non sans fruit. Si Votre Excellence trouve dans mon ton avec l'Empereur et son ministre trop d'assurance et de fierté, elle en trouvera également les raisons dans mon rapport précédent. Mon langage fut calqué sur l'esprit national, le caractère des individus et l'attitude respective des deux souverains.

Sa Majesté m'accueillit avec la plus grande bienveillance et, me prenant par la main pour me faire asseoir extrêmement près d'Elle, étant dure d'oreille, Elle me témoigna le plaisir qu'Elle ressentait du choix que notre Auguste Maître avait fait de mon individu pour être l'organe de ses sentiments; mais je glisse rapidement sur les moyens de séduction que ce prince sait très habilement employer.

Je commençai par lui lire les dépêches adressées à M. le comte de Saint-Julien en date du 12 et 25 avril et je me trouvai envers l'Empereur dans la même position difficile qu'envers le chancelier, d'abord relativement à notre démarche en Suède, ensuite à cause de l'article du traité du 14 mars touchant la Turquie et des ouvertures que M. Canning a rapporté que nous avions faites au Grand Seigneur de concert avec M. de Latour-Maubourg, tendantes à engager Sa Hautesse à ne rien céder de son territoire et à accéder à l'alliance, mais accueillies avec froideur par le gouvernement turc d'après les informations du ministre anglais.

Je regrettai d'être obligé d'user de réticence envers Sa Majesté et de ne point lui communiquer le texte du traité. J'aperçus qu'elle le blessait. Alléguant mon ignorance relativement à l'article précité et à nos démarches près de la Porte que je refusais de croire, je représentai à l'Empereur que cet article, admettant même son existence, pouvait avoir été exigé par la France tandis que nous avions lieu de supposer qu'il n'était pas de nature à heurter les sentiments ou à traverser les intentions de Sa Majesté; qu'Elle nous avait déclaré récemment qu'Elle allait faire sa paix avec la Turquie au prix des plus grands sacrifices — une paix déshonorante, — qu'Elle nous avait fait valoir cette modération et la cession des Principautés en majeure partie comme un témoignage

de ses égards envers nous, qu'Elle nous avait enfin donné lieu de présumer la paix faite ou à la veille de se conclure et conséquemment nous avions sans doute eu moins de difficulté à consentir à un article que l'état avancé des négociations rendait illusoire. Je priai Sa Majesté de réfléchir outre cela que cet article ne regardait que les possessions turques en Europe, d'après ce que m'avait dit M. de Roumiantsow, nuance essentielle à saisir puisqu'elle contenait la preuve de nos égards pour les intérêts de la Russie. « Au reste, Sire, nous ne vous avons jamais dissimulé nos désirs de voir les Principautés rester sous leur ancienne domination, mais en même temps, tel était notre intérêt pour le bien-être de la Russie et pour la grande cause, que nous placions ces désirs en ligne secondaire, que nous les subordonnions à la question principale de la paix de Votre Majesté avec la Porte; nous aurions tout sacrifié à ce but et j'ai vu, Sire, votre ministre recevoir avec tiédeur, avec indifférence même, nos conseils et des preuves d'amitié si convaincantes. » Ces observations, improvisées à la hâte, ne furent point perdues, après néanmoins une longue contestation.

L'Empereur prétendait qu'aujourd'hui nous en voulions à l'Empire, que nous l'attaquions par les endroits les plus sensibles, qu'il était inouï de voir l'Autriche, jadis prêchant paix et modération, jeter tout à coup des brandons de feu au Nord et au Midi et se charger enfin des démarches que la France n'osait faire elle-même.

J'opposai un sang-froid imperturbable à ce discours et à bien d'autres. L'Empereur m'examinait attentivement et s'arrêta. « Sire, lui dis-je, il n'y a rien de pénible, de décourageant comme d'avoir à lutter contre des préventions et la méfiance. Ce dernier sentiment empoisonne tout. Je vois Votre Majesté dans les mêmes dispositions que M. le chancelier, mais heureusement je crois que Votre Majesté se prononce ainsi sans les adopter. Ces sentiments ne vous appartiennent pas, Sire. Je n'ai pas voulu entrer dans des développements avec son ministre par ménagement pour sa santé et parce que la besogne eût été trop pénible puisqu'il n'y a pas une question qu'il n'ait placée dans un sens fâcheux. (J'en citai plusieurs preuves à l'Empereur.) Mais il m'importe hautement que Votre Majesté voit les choses telles qu'elles sont et, à cet effet, je n'ai besoin que de faire un appel à sa sagesse et à sa profonde pénétration. » L'Empereur se calma beaucoup.

Quant à l'affaire de Suède, je trouvai l'Empereur mieux disposé que son ministre mais fort exalté contre le Prince de Schwarzenberg. Néanmoins j'eus le bonheur de ramener Sa Majesté au point que je désirais, c'est-à-dire à considérer cet événement incidentel non seulement comme indépendant de la volonté de notre cabinet, mais comme une démarche désapprouvée par l'Empereur, mon auguste maître, puisqu'elle paraissait

nous jeter dans une ligne différente de celle que nous suivions et nous écartait du rôle de simple auxiliaire que la force des circonstances nous avait inévitablement assigné. Enfin l'Empereur me dit : « Eh bien! ne parlons plus de l'affaire de Stockholm. Je veux me tenir littéralement à la dépêche de M. le comte de Metternich et à vos développements. »

Une nouvelle circonstance embarrassante, et qui m'offrit une lutte difficile en ce que mon ignorance des articles secrets me plaçait dans une fausse position, fut que lorsque je représentai notre traité comme *purement défensif*, l'Empereur se récria vivement sur cette communication peu exacte et m'y opposa l'article secret qui changeait la nature de ce traité, le rendait offensif explicitement envers la Russie, surtout sans établir le *casus fœderis* : « Si vos engagements étaient défensifs, ajouta l'Empereur, vous auriez abondé dans mon sens et j'eusse été content. Mais ils sont offensifs et soutenus par le fait; quelle valeur puis-je donner à vos communications tandis que, sur l'objet principal, je vois une contradiction si manifeste? » Ici l'Empereur nous reprocha le peu de confiance que nous avions toujours placé en lui et la manière peu amicale avec laquelle nous voulions l'induire en erreur dans un moment aussi important. Je contestai cette assertion et appuyai mon sentiment de cent preuves, mettant toujours la méfiance du côté du ministère russe, citant le froid accueil fait constamment à nos preuves d'amitié et d'intérêt données dans les moments les plus compromettants. J'alléguai la teneur des dépêches actuelles.

L'Empereur, de son côté, récapitula tout ce qu'il avait fait pour attirer notre confiance et nous prouver son intérêt, les moyens qu'il nous avait offerts de traiter avec lui sans l'intermédiaire du chancelier, puisque nous nous en méfiions; enfin ce souverain, reprenant sa narration depuis la paix de Tilsit et la campagne de 1809, abordant la mission du comte Schouvaloff, la lettre qu'il avait écrite à notre auguste maître, les communications faites par la voie de MM. de Kicheleff et de Saint-Julien, tenta de me prouver la vérité de ses plaintes contre nos réticences et notre défaut de sincérité.

Il me parut nécessaire de combattre l'opinion de l'Empereur article par article; mais il faudrait rédiger un mémoire pour rapporter cette partie de notre entretien. J'eus sujet de regretter que, depuis 1809, les idées itérativement énoncées par l'Empereur n'eussent pas été rectifiées sur plusieurs faits qui ont caractérisé cette époque.

Il revint à l'article secret. Je priai l'Empereur de me le montrer. Il le chercha. Ne le trouvant pas : « Je suis fâché de ne point l'avoir ici, mais j'ai lu le traité et les articles secrets à M. de Saint-Julien. » — « Il ne s'en est pas exactement rappelé, Sire, et je suis dans un état d'innocence baptismale à ce sujet. Mais Votre Majesté assure posséder ces pièces :

soit. Je trouve dans cet article, Sire, une suite naturelle du traité, une suite provoquée par l'attitude de la Russie, mais qui change peu à la situation des choses. Venons à l'essentiel, Sire, et laissons de côté les formes. L'Autriche a dû livrer un contingent à la France (je répétai à l'Empereur les causes motrices de cet engagement contenues dans les dépêches et toutes les autres que la circonstance me suggéra). Il doit agir à notre vif regret contre vous, Sire. Ne le regardez pas comme autrichien et veuillez vous rappeler de vos propres expressions il y a un mois : « Si l'Autriche doit donner trente mille hommes contre moi, c'est un malheur qui me blesse sensiblement, mais encore ce surcroît d'ennemis ne m'effraie pas. Ce que j'attends de la loyauté et de l'amitié de l'Empereur François, c'est qu'il m'assure qu'il bornera à ce contingent ses efforts contre moi, qu'il me dise si c'est à trente mille soldats que j'ai affaire où à la nation autrichienne, enfin qu'il ne me cache pas l'étendue de ses engagements et à quel point il augmentera une partie devenue déjà bien forte. » Ce sont vos expressions, Sire. Tenons-nous-y, de grâce. C'est le thème sur lequel Votre Majesté a désiré que je travaille. Le cabinet de Vienne a prévenu vos souhaits et c'est la marche, Sire, qu'il a constamment tenue à votre égard. »

Je détournai ainsi l'esprit de l'Empereur de l'article secret qui, étant en opposition avec le sens des dépêches de Votre Excellence, diminuait leur valeur aux yeux de ce prince et me gênait.

Je voulus lire à l'Empereur la dépêche du 28 avril. Mais il me dit : « Sur quoi roule-t-elle? » — « Sire, c'est la suite naturelle de la conversation que j'eus avec M. le chancelier, faite pour produire une fâcheuse impression chez nous ; je le dis dans le temps à votre ministre, mais je ne pus m'exempter de soumettre à ma Cour les nuances qu'il m'avait laissé pressentir. » L'Empereur répliqua : « Passons sur cela. Vous savez comme est le chancelier. Il fait son métier de ministre et a ses opinions à lui. Il ne faut pas toujours prendre ce qu'il dit au pied de la lettre. » — « Sire, je l'ai fait le moins possible par zèle pour vos intérêts, mais, cette fois, Votre Majesté m'avait référé à lui. » — « Est-ce la dépêche où l'on nomme la Hongrie? » — « Oui, Sire. » — « Ah! bien! Je la connais. Tout cela ne signifie rien. On dit quelquefois des choses dans les premiers moments... Il ne faut pas y donner de suite. Tenez, je ne vous cache rien. Votre dépêche est venue par courrier russe et je la connais. » — « Je saisis votre pensée, Sire, et je m'y prête. » Je fis ici de nécessité vertu, car l'Empereur, sur ses gardes, ne m'eût rien dit relativement à ses intelligences en Hongrie, s'il en existe effectivement. Néanmoins je crus nécessaire d'observer combien le ton inconvenant du ministère russe avait dû nous frapper tandis que, dans les moments les plus compromettants, nous venions de lui faire les communications les plus

secrètes et les plus amicales. « Mais, dit l'Empereur, vous êtes unis à mes ennemis. N'ai-je pas le droit, ne dois-je pas vous nuire? » — « Si nous étions partie principale, à la bonne heure, mais n'étant qu'auxiliaires et auxiliaires après avoir épuisé tous les moyens de ne l'être pas, auxiliaires enfin dans une vue aussi conservatrice pour Votre Majesté que pour nous-mêmes, si Votre Majesté voulait nous nuire, ce serait se porter à Elle-même des coups fâcheux. » — « Qui me répond, reprit l'Empereur, que vous ne vous laisserez pas entraîner et que vous conserverez cette attitude? Ne serait-il pas plus avantageux pour moi de connaître l'étendue du péril actuel et de me préparer à y faire face que de m'exposer à des dangers majeurs par la suite en raison qu'ils seraient moins attendus, contre lesquels, enfin, je ne serais point préparé? » — « Sire, pardon. Cette manière de placer la question est la même que celle de M. le chancelier. Je lui répondis par une de ses propres expressions : « L'Autriche est prête à s'a...[1] à toutes les représentations. Trouve-t-elle la Russie amie et voyant clair dans ses propres intérêts? l'Autriche ne cessera d'être la même amie constante pour elle. La Russie est-elle disposée à nuire à l'Autriche? La dernière la regardera comme ennemie. J'exposerai encore à Votre Majesté une alternative simple. La Russie préfère-t-elle de voir l'armée française actuelle augmentée de trente mille soldats ou trouve-t-elle plus avantageux de forcer l'Autriche à mettre de côté ses plus chers intérêts, à imposer silence à ses sentiments invariables d'affection pour l'Empereur Alexandre, à abandonner ses principes politiques et à opposer 150 000 Autrichiens à vos tentatives, prêts à défendre nos frontières ou à pénétrer dans le centre de l'Empire russe, à enlever toutes les ressources de son armée d'Occident et à la tourner? » — « Mais, reprit l'Empereur, visiblement frappé de ce tableau, vous oubliez l'état de vos finances que vous faites valoir sans cesse près de moi. » — « Sire, elles seraient ruinées; nous serions abîmés; mais, la sûreté de nos frontières étant menacée, la nation s'armerait pour la défendre. La Russie nous eût jetés dans des bras étrangers, se serait aliéné l'Autriche à jamais et, par la rupture de ses liens avec cette amie ancienne ou par la ruine de cette dernière, la Russie se reculait d'elle-même en Asie, plaçait pour la vie une barrière entre l'Empire et l'Europe. Au reste, Sire, en faisant ces observations à M. le chancelier, je ne lui ai pas dit ce que je suis chargé de vous communiquer; mais, d'après les dispositions que Votre Majesté m'a manifestées, d'après l'esprit de méfiance qui dicte ses expressions, j'hésite à lui faire une confidence à laquelle elle attachera moins de valeur et j'avoue que l'importance de cette communication m'effraie. » L'Empereur me témoigna, ainsi que je m'y attendais, un double intérêt à la

1. Un mot illisible.

connaître et ajouta plusieurs expressions propres à calmer le mécontentement que j'affectai. « Vous sentez, dit-il, que je ne suis pas assez ennemi de moi-même pour augmenter ces complications. D'ailleurs, dans tous les cas, l'affection que j'ai vouée à votre Cour, l'intérêt commun qui les (*sic*) unit et qui aurait toujours dû rendre leurs liens intimes (et sa physionomie m'exprima les regrets que lui rappelle l'époque de 1809) détermineraient uniquement ma conduite. »

— « Eh bien! Sire, c'est à la loyauté personnelle de Votre Majesté que cette ouverture s'adresse, c'est dans le sein de l'honneur et de l'amitié que mon Auguste Maître dépose son secret. Que Votre Majesté considère notre position, le moment où nous nous ouvrons à Elle avec tout l'abandon de la franchise et du plus vif intérêt et Elle reconnaîtra les sentiments qui animent mon Maître à son égard. Elle rendra justice à nos principes et Elle regrettera de s'être livrée à une si injuste méfiance. »

L'Empereur me donna sa parole d'honneur que cette communication ne serait connue que de lui. Il fut flatté, touché même de l'appel que nous faisions à sa loyauté. Il voulut justifier sa méfiance. « Sire, je ne disconviens pas que des combinaisons incidentelles aient pu l'exciter, mais je l'attribue principalement à des impressions étrangères et point innées à Votre Majesté. J'ai vu constamment des individus s'appliquer à lui en donner de fâcheuses à notre égard, à dénaturer nos actions les plus simples. Je crois que dans ce moment il y a au quartier général des gens qui tâchent de persuader à Votre Majesté que nous agissons par rancune tandis que nous avons mis la plus grande délicatesse à écarter tout souvenir du passé; mais je viens ici pour éclaircir toutes les questions et si Votre Majesté veut répondre à ma franchise, si elle m'écoute avec calme, elle conviendra qu'Elle n'a point agi de son propre mouvement. »

— « Mais, dit l'Empereur, je n'écoute personne, je ne consulte que les faits. » — « Jetez un regard sur les deux années qui viennent de s'écouler, Sire, et daignez avouer que vous nous avez fait bien du tort. Au reste, Sire, le seul vœu que je forme en partant de la Russie, le seul que je formerai à l'avenir, c'est que Votre Majesté agisse pour le bonheur de ses peuples, de ses amis et de l'Europe, d'après ses propres vues et ses propres sentiments et n'agisse que d'après eux, douée comme Elle est d'un esprit de droiture et d'une pénétration aussi rares. »

Cela disposa parfaitement l'Empereur. Je lui avais dit d'ailleurs en partie ce que je pensais réellement.

Sa Majesté écouta attentivement la lecture de la dépêche réservée du 25 avril. Elle m'interrompit à l'article où Votre Excellence parle des immenses forces de la Prusse perdues pour la Russie par sa faute. L'Empereur me fit l'exposé des motifs qui lui avaient imposé la loi de

ne pas porter le théâtre de la guerre en Prusse à moins de compromettre le sort de ses armes, motifs dictés par des intérêts militaires, partagés par tous les généraux, reconnus raisonnables par la Suède et approuvés récemment par le ministère anglais qui, à la suite des raisons représentées par la Russie pour ne point sortir de ses frontières, exprime que, sous des rapports militaires, il trouve que l'Empereur Alexandre, rapproché de ses ressources, agissant avec concentration et préférant une guerre de longueur et de consommation à une guerre d'éclat, agit avec sagesse, surtout ses moyens fiscaux et la disette des vivres en Prusse lui en rendant le séjour pour son armée difficile. Le ministre anglais déplore néanmoins, sous des rapports politiques, les conséquences de ce système pour les puissances intermédiaires. L'Empereur me fit l'énumération des forces prussiennes (qui, d'après ses avis, d'après les assurances données postérieurement par la Cour de Berlin même, ne dépassent pas 60 à 70 000 hommes). Il me détailla les positions où elles se trouvaient divisées, les forces françaises qui étaient déjà en Prusse et sur les frontières de ce royaume. Sa Majesté me traça sur la carte l'impossibilité d'arriver sur l'Oder en forces avant les Français et la perte qui s'en serait suivie d'une partie de l'armée prussienne hors de son atteinte. Sa Majesté me parla des difficultés des subsistances qui avaient causé les désastres de 1806 et 1807. Elle me représenta qu'Elle serait arrivée sur l'Oder à beaucoup de frais avec des troupes harassées, tandis qu'en se tenant sur ses frontières, Elle laissait ces inconvénients à son ennemi et qu'effectivement le pays était déjà épuisé et que la cavalerie française et les chevaux du train avaient beaucoup souffert.

L'Empereur voulut me prouver qu'il aurait pu sauver et réunir à ses troupes tout au plus 25 à 30 000 Prussiens, qu'il aurait infailliblement compromis la Prusse et qu'il aurait enfin compromis les seules chances favorables que ses positions concentrées et ses ressources intérieures lui promettaient, tandis que la ligne de l'Oder ne lui offrait nullement une position assez avantageuse pour balancer tous ces inconvénients : « On a donc oublié que les Français se sont conservés à cheval sur cette rivière! On désirait chez vous d'éloigner la guerre. Je ne le désirais pas moins ardemment. Je l'espérais, mais, ne la provoquant d'aucune manière, qu'eût-on dit en me voyant tirer le premier coup de canon? »

Répéter tout ce que l'Empereur me dit à cet égard serait m'abandonner à une digression trop longue. Sous le rapport militaire, je ne pus contester une opinion adoptée par tous les généraux russes, quoiqu'elle me présentât quelques côtés faibles; mais, sous le rapport politique, j'attaquai vivement les principes de Sa Majesté qui, s'attachant à la question prussienne, omettait d'aborder l'avantage qui résultait de l'entrée dans le Duché et de son désarmement.

Au reste, un motif qu'il n'a point articulé et qui a cependant fort influé sur sa résolution, c'est la conviction de n'avoir pas un général en chef d'une capacité supérieure et propre à diriger les opérations dans une guerre offensive, tandis que l'Empereur croit que, possédant de bons généraux divisionnaires, la guerre défensive, dans un pays qu'ils connaissaient et n'ayant point de sièges à former, est plus à leur portée. Reste à savoir si une guerre défensive contre un ennemi fort entreprenant n'exige pas autant d'habileté dans les manœuvres et peut-être plus que dans l'offensive. C'est un point sur lequel il ne m'appartient pas de prononcer un avis.

Je repris ma lecture.

L'Empereur m'arrêta au passage où il est question des levées de boucliers de la Russie et du changement de son langage envers la France. L'Empereur, parfaitement maître de son sujet, me fit l'exposé le plus détaillé de l'origine et de la série des complications actuelles. Il tendit à me prouver les immenses sacrifices qu'il avait portés au maintien de la paix et qu'il n'avait changé de langage que lorsque l'Empereur Napoléon, immédiatement après ses nouveaux liens avec l'Autriche, avait notablement varié le sien. Non seulement il se refusa de signer la pièce déjà confectionnée et convenue, relative aux forces militaires dans le Duché, mais il rompit toute négociation à cet égard. Les armements prirent une nouvelle activité dans le Duché, des magasins se formèrent, les garnisons françaises en Prusse, loin de l'évacuer, furent renforcées. « L'Empereur Napoléon commença à trouver à redire à mon système commercial qu'il avait jusqu'alors complètement approuvé. Il voulut s'ingérer dans mes mesures administratives contre l'article formel de nos conventions. Il voulut graduellement me faire adopter les principes consacrés par ses décrets de Berlin, de Milan et de Trianon. Il plaça un général français en Suède uniquement pour m'inquiéter. Il viola le traité de Tilsit en réunissant à la France le duché d'Oldenbourg. Ses plaintes prenaient un caractère acerbe et se succédaient rapidement; tout en me parlant encore paix et amitié, mais sur un autre ton, elles me blessaient par tous les endroits les plus sensibles. Calme et impassible, j'observai la plus grande modération, mais j'armai pour faire face à des projets bien clairs ou plutôt je rassemblai des forces disséminées dans mon Empire à des milliers de verstes de distance, les plaçant toutefois loin de mes frontières. Prêt à tout écouter, prêt à de nouveaux sacrifices, à me contenter d'une explication satisfaisante sur l'Oldenbourg, ce fut l'Empereur Napoléon qui me forca à publier une protestation par le triple refus que fit son ministre d'accepter cette pièce où je réservais mes droits sur ce pays. Mais cette pièce, nullement provocante, n'était rédigée qu'afin de ne pas garder tout à fait le silence sur une violation

aussi manifeste des traités, où d'ailleurs l'Empereur avait voulu me heurter personnellement[1]. Combien de protestations de ce genre qui n'ont point influé sur les affaires? Mais l'Empereur voulait que je demande une indemnité. En accepter une, à la bonne heure, pourvu qu'elle ne fût pas aux dépens d'autrui. Prétendre que je la mendie, c'était trop exiger. Il dit que je voulais la Pologne, puis Dantzig, puis que sais-je? Je répondis toujours que je ne voulais que la paix et qu'aucune de mes pensées ne se portait hors de mes frontières. »

Bref, je couperai court à un bien plus long récit par lequel l'Empereur établit l'initiative des provocations et des événements du côté de la France et où il fit ressortir avec avantage sa conduite passive et modérée, ajoutant : « L'Empereur aurait voulu me prendre au dépourvu, m'avilir en me faisant plier à tous ses caprices. Napoléon veut atteindre le but de son système contre l'Angleterre par la conquête ou la ruine de toutes les puissances du continent et, tandis qu'il exige sévèrement d'elles tous les sacrifices de leur indépendance et de leur existence, il modifie son système prohibitif quant à lui-même, d'après ses propres intérêts. Informé tardivement que je me mettais en mesure, il parla de réconciliation, mais, chaque fois, il ne manqua pas de détruire l'effet de ses ouvertures par quelque nouvelle provocation ou de fait ou de mots. Comment votre Cour voulait-elle que je conserve le même langage? »

Si quelques assertions de l'Empereur étaient à refuter, d'autres, à dire vrai, étaient sans réplique. Je m'attachais à la dernière interpellation, délivrée avec feu et qui s'adressait exclusivement à Votre Excellence, et lui répondis : « Sire, nous ne disons pas que vous avez été le premier à vouloir la guerre mais que vous auriez pu l'éviter, ne point passer d'un système de complaisance qui ruinait la nation, d'après l'aveu de Votre Majesté, à un silence obstiné. Ce passage, Sire, pour la France, devait être un signal de guerre. Il fallait tenter la voie des négociations et ne point s'attacher dans des temps comme ceux-ci autant à la question de droit qu'à celle de fait. Daignez vous rappeler avec quelle franchise j'eus l'honneur de vous exposer, il y a quatre à cinq mois, que vous vous placiez dans une fausse attitude, qu'il fallait faire la guerre ou la paix, que Votre Majesté éprouvait déjà les frais et les désavantages d'une guerre en pleine paix et sans jouir des compensations commerciales qu'une guerre ouverte lui eût offertes, et compromettait l'existence des États qui plaçaient en Elle leurs espérances. Enfin, Sire, qu'Elle daigne se rappeler des instances qui lui ont été faites pour l'envoi d'un individu

1. A la suite de cette phrase, M. de Lebzeltern avait écrit ces mots qu'il raya ensuite au crayon : « Dans tous les traités de la France avec le royaume de Naples, n'admettait-on point la protestation de la famille la Trémoille, qui se réservait ses droits à la couronne des Deux-Siciles? »

à Paris. » — Sa Majesté répliqua : « Si les négociations n'eussent pas réussi, c'était le moyen d'attirer la complication que nous voulions éviter. L'Empereur Napoléon ne voulait traiter qu'avec un individu muni de pleins pouvoirs et son but est connu. Un refus de ratifier de ma part eût allumé la guerre. Vous savez toutes les autres raisons que j'ai eues contre cet envoi. » — « Oui, Sire, mais j'eus l'honneur de vous observer toujours que si les négociations eussent pris une heureuse tournure, Votre Majesté eût obtenu ce qu'elle veut : la paix. Si elles eussent pris une teinte fâcheuse, que Votre Majesté dût ne point sanctionner leur résultat, qu'en eût-il dérivé? Qu'Elle se fût trouvée dans la position d'où Elle était partie et où Elle se trouve aujourd'hui, avec la différence qu'Elle eût amélioré sa position aux dépens de celle de la France et qu'Elle lui aurait enlevé un article de son manifeste. » L'Empereur me répondit de façon à me faire connaître ce que je savais, qu'il regrette de ne point avoir écouté la voix de vrais amis à cette époque, il y a cinq à six mois, et qu'intérieurement il le reproche amèrement au chancelier qui en est la véritable et principale cause.

Je continuai ma lecture.

L'Empereur observa que nos assurances étaient bien vagues et sujettes à interprétations. « Je ne sais, dit-il, si cet arrangement ne m'est pas bien préjudiciel. Vous me privez par là d'avantages que pourrait me procurer ma position militaire. Vous êtes au rang de mes ennemis et vous neutralisez votre territoire tandis que l'Empereur Napoléon peut m'entourer de votre côté. Vous êtes en attitude de me faire le mal que vous voulez et me voulez lier les mains. C'est adroit, fort adroit et sage mais ce n'est pas moi qui y gagne. »

L'Empereur avait saisi cette question dans un sens dont il importait de le distraire. Il est le seul qui m'ait fait une observation aussi judicieuse.

« Sire, ne vous séparez pas, de grâce, d'un point de vue essentiel. Nous ne sommes que partie secondaire, auxiliaires. Forcez-nous à devenir partie principale, à ouvrir notre Empire à la France, à vous faire une guerre directe, qu'avez-vous à nous opposer? Avec quelles forces garnir vos flancs vulnérables de tous les côtés? Sire, vous n'avez pas apprécié la valeur de cette pièce. Non seulement, foi de chevalier, j'y trouve le garant le plus certain d'une Cour qui n'oublie pas ses liens antiques avec la Russie, mais j'y trouve un garant de sécurité important pour cette puissance. A votre place, Sire, je regarderais le traité du 14 mars comme un chef-d'œuvre de politique et un bienfait relativement à l'attitude respective des trois Empires et les ouvertures dont je suis chargé comme la circonstance la plus propre à vous donner de la confiance dans votre position. »

— « Ah! pour cela, c'est une manière d'exposer les choses dont il n'est pas facile que je convienne. Voyons, voulez-vous me laisser lire moi-même cette pièce, dit l'Empereur? ». — « Votre Majesté peut lire tout ce que j'ai dans mon portefeuille. Nous n'avons point de secrets pour Elle, après celui que nous déposons dans son sein. » Il la lut (j'avais effacé le chiffre).

« Si je ne voyais pas dans cette dépêche un ton si accusatif, s'écria-t-il, passe! Mais c'est toujours la Russie qui est inculpée. Il paraît que c'est elle qui a voulu troubler le repos du continent et envahir les États voisins. Y a-t-il, dans toutes vos expéditions, un seul mot sur la France? Lui adresse-t-on un seul reproche? » — « Sire, ces dépêches ne sont pas un manifeste contre la France; les faits parlent d'eux-mêmes; à quoi bon les rappeler? Mais elles ont pour but d'éclaircir les questions, de fixer les relations entre deux Cours, amies naturelles et jetées deux fois, quoique par des causes bien différentes, dans une ligne aussi opposée à leurs intérêts qu'à leurs sentiments. Elles ont pour but enfin de diminuer, aussi qu'il est en notre pouvoir, les embarras de la Russie et d'obtenir de votre noble franchise, Sire, l'aveu que votre système défensif, bon peut-être sous des rapports militaires, nous a cependant empêchés de rester neutres, de poursuivre la refonte si nécessaire de nos organisations intérieures, que, point offensif, il l'est devenu par la persévérance de Votre Majesté à ne point s'expliquer et il nous a enlevé la faculté d'opter entre les deux, entre la Russie qui ne voulait pas sortir de ses frontières, entre la France qui avait quatre cent mille hommes sur notre flanc, sur une ligne qui traverse une partie de nos États. »

Cette tirade provoqua de nouvelles explications.

— « M. de Metternich dit lui-même que l'Empereur Napoléon consentait à votre neutralité. Quel danger pouviez-vous courir? »

— « Il ne s'opposait pas au mot, mais il n'y attachait aucune valeur. Une neutralité point soutenue par une force armée est illusoire et une neutralité armée n'eût point été soufferte. Il en serait résulté pour nous la perte de la Gallicie. Nos ressources restaient exposées à la merci d'une armée qui, une fois en mouvement, ne considère que l'utilité de ses opérations ou ses besoins. Nous étions perdus et Votre Majesté livrée à des dangers majeurs. »

— « Votre Gallicie, vous la perdrez également. Le nouveau royaume de Pologne la réclamera. Et les promesses qui vous sont faites, quelle valeur pouvez-vous y attacher si la Russie succombe? Sur quel appui compter? Que pouviez-vous redouter de la France tandis que je suis à la tête de mon armée? Elle eût volé à votre secours. Auriez-vous pu hésiter un instant à le croire? Me feriez-vous ce tort, le plus sensible de

tous? Mais *il* n'aurait jamais osé vous attaquer, ayant mon armée en face, posée comme elle se trouve. Il sait que s'il fût entré chez vous, j'aurais regardé le fait comme une déclaration de guerre. Vous m'auriez vu arriver avec toutes mes forces. »

— « Sire, je suis touché de l'effusion de votre cœur qui dicte vos expressions, mais daignez m'écouter et excusez ma franchise. Avant que la Russie ne succombe, il fallait ne pas périr nous-mêmes. Quant aux promesses qu'on peut nous avoir faites, qui, mieux que nous, sait y assigner une juste valeur? Quant à notre isolement possible à l'avenir, je ne veux pas rappeler ici des souvenirs pénibles de 1809 que j'écarte toujours soigneusement. Enfin, relativement aux efforts de Votre Majesté pour nous sauver, qui, mieux que moi, sait apprécier les sentiments de Votre Majesté? Elle eût sans doute voulu voler à notre secours. L'Empereur, mon maître, n'eût pas admis le moindre doute sur ses intentions amicales. Mais, Sire, n'avez-vous pas sacrifié à votre système défensif des avantages conséquents en Prusse et dans le Duché; devions-nous attendre ensuite le sacrifice de ces mêmes principes? Votre Majesté eût-Elle exposé trois cent mille hommes dans un pays point préparé à les recevoir? N'eût-Elle pas craint d'y rencontrer un des écueils qui l'ont empêché de se porter sur l'Oder? Mais laissons ces considérations. Je ne suis pas militaire, mais je puis calculer la marche d'une armée. Veuillez compter, Sire, trois ou quatre semaines pour faire sortir vos troupes de leurs cantonnements et les rassembler en corps d'armée. Veuillez calculer les marches qu'elles auraient dû faire pour se rendre chez nous, d'un autre côté celles suffisantes à l'armée française pour se transporter dans le centre de notre monarchie. Votre Majesté aurait trouvé l'ennemi tout établi chez nous et ayant saisi de bon droit toutes nos ressources. »

L'Empereur réfuta légèrement quelques-uns de mes arguments. Au fond, il en fut pénétré.

— « Deux points de cette dépêche ont besoin d'éclaircissements; ils peuvent seuls lui donner plus de valeur, reprit l'Empereur.

« 1° Lorsque vous parlez de vos frontières. Si, à la suite d'un mouvement de votre contingent, soit seul, soit de concert avec les Français, j'avais le bonheur de vous repousser hors de chez moi et que mes troupes fussent dans le cas d'entamer vos frontières, soit alors, soit à la suite d'une opération militaire quelconque indispensable, regarderiez-vous ce fait comme une violation de territoire? Vous fournirait-il un prétexte de vous déclarer plus ouvertement contre moi et de renforcer votre corps par de nouvelles troupes? Vous sentez que jusqu'à ce que ce point soit développé et fixé, notre position reste toujours équivoque et exigerait de moi des précautions gênantes. Vos assurances actuelles à

cet égard pourraient devenir illusoires et sont sujettes à caution jusqu'à ce que nous nous soyons mieux expliqués.

« 2° Vous parlez de nouveaux armements. Le but que vous énoncez me paraît sage. Mais ne peuvent-ils pas devenir dangereux pour moi? Si je suis victorieux, que ne fera-t-on pas pour obtenir de vous de nouveaux renforts? Si j'éprouve des revers, l'Empereur Napoléon vous dira : « Finissons plutôt. Pour le bien de tous, donnez-moi vos autres troupes. » Elles seront prêtes. On vous pressera. Vous craindrez de perdre le fruit de vos premiers sacrifices, surtout si vos armements n'étaient pas assez considérables pour soutenir une volonté décidée. Vous serez entraînés, forcés. Vous en aurez des regrets sincères, mais, en attendant, j'en serai la victime. Je trouve ces armements très compromettants pour nous deux. C'est encore un article sur lequel je désirerais des assurances plus positives. »

— « Sire, quant à votre première question, cet écrit contient le principe et la pensée de mon Auguste Maître. Je ne doute pas qu'il ne soit disposé à y donner des développements propres à tranquilliser Votre Majesté. J'ose même d'avance l'assurer.

« Quant à la seconde difficulté, le seul moyen d'éviter la complication que Votre Majesté vient d'aborder est d'avoir une force armée suffisante pour appuyer notre langage et soutenir une volonté de notre part. Elle l'a prononcé Elle-même. La désorganisation de notre armée, exigée par le malheureux état de nos finances, est terrible, Sire. Le seul moyen pour l'Autriche de conserver son indépendance, le seul garant de sa sécurité est la force qu'elle trouvera en elle-même. Il se présente une occasion d'en créer une sans exciter d'éveil. Nous ne devons pas la manquer. La négliger ou trop retarder ces mesures, serait nous perdre. Votre Majesté doit trouver à notre existence son intérêt le plus direct. »

— « Je partage complètement ce point de vue, dit l'Empereur, mais je vous ai dit mes difficultés. Dissipez-les pour notre bien commun. Au reste, dit l'Empereur, si cette pièce était appuyée d'un mot de l'Empereur d'Autriche, sa parole me suffirait, mais rien ne me reste entre les mains. C'est une communication verbale que me fait M. le comte de Metternich. Et qui me répond de l'avenir? Je le répète toujours. Il a fait pressentir au comte de Stackelberg encore plus que vous ne me dites. »

— « Je le sais, Sire, par la voie de M. le chancelier. J'ignore si M. de Stackelberg a donné une interprétation trop extensive aux expressions de M. le comte de Metternich. »

— « Votre Souverain a dit lui-même à Stackelberg qu'il désarmerait tout à fait dans le midi de l'Empire si cela pouvait me tranquilliser, mais votre ministre a déclaré qu'il n'en prévoyait pas l'utilité et s'est énoncé dans un sens contraire. »

— « Sire, cela vous donne la preuve des sentiments de l'Empereur, mon Maître, à votre égard et le langage de notre ministre, loin d'affaiblir cette preuve, vous offre un garant qu'il a pleine confiance dans la sagesse de Votre Majesté et dans sa manière éclairée de saisir les questions. »

— « Vous arrangez toujours les choses de la manière qui vous convient le mieux et vous voulez que j'adopte toujours votre opinion. »

— « Je ne le veux pas, Sire, je le désire pour vos intérêts, car j'en suis l'avocat zélé dans tout ce que j'ai eu l'honneur de lui soumettre. »

— « Vous n'êtes pas autorisé à me laisser cette pièce. On vous enjoint de la détruire ».

— « Sire, je la lui laisserais sans la moindre difficulté, mais qu'Elle daigne me permettre de lui rappeler les expressions qu'Elle a articulées tout à l'heure. C'est la bonne foi et l'équité des souverains qui donnent toute leur valeur à leurs paroles. Sans ces bases, les transactions les plus formelles n'offrent guère de garantie et ne méritent pas trop de confiance. D'ailleurs, bien des circonstances s'opposaient à ce que les assurances dont je suis chargé au nom de Sa Majesté l'Empereur, mon Auguste Souverain, vous parvinssent par des voies plus officielles. »

— « Du moins me viennent-elles par une voie qui m'est fort agréable », reprit l'Empereur, avec cette amabilité qu'il sait faire valoir très adroitement et qui me fit connaître que l'orage était calmé.

— « Analysons, Sire, s'il vous plaît, le résultat de cette conférence. »

— « Eh bien! assurez l'Empereur d'Autriche que mes sentiments d'amitié sont invariables à son égard, que ces sentiments souffrent de la ligne où des circonstances si affreuses ont jeté Sa Majesté plus que je ne suis sensible aux préjudices qui en résultent pour moi. Assurez-la que je suis éloigné de vouloir augmenter des complications fâcheuses pour moi; ce serait agir contre mes intérêts; mais que je la prie d'éclaircir les doutes que je vous ai exposés et de me donner les assurances les plus formelles et détaillées sur les cas possibles à venir; qu'Elle se fie à ma discrétion. »

« L'Autriche doit rendre justice à ma conduite en 1809. J'ai agi contre mon gré. J'ai dû remplir mon engagement. Votre situation vous a peut-être obligés d'attaquer. Vous m'avez forcé à tenir ma parole, exprima l'Empereur sur un ton d'un regret véritable; mais, certes, je ne vous ai pas fait de mal. Je ne vous en aurais pas fait assurément davantage si vous aviez continué la guerre (cette assertion fit naître une nouvelle discussion avec l'Empereur, assez bizarre). Dites-lui enfin que ma conduite dépendra de la sienne et que, si elle ne m'y contraint pas, ce ne sera pas assurément moi qui lui ferai la moindre égratignure. Ainsi, c'est absolument votre Cour qui déterminera mes procédés et elle ne doit trouver que raisonnable et juste que je prenne quelques précautions

de mon côté pour les cas futurs où l'Autriche ne pourrait pas agir conformément à son intention et ses résolutions. Mais ces précautions ne seront jamais de nature à l'inquiéter et je regarderai comme un bonheur de pouvoir en toute occasion témoigner à votre Souverain que j'estime et affectionne si particulièrement mes sentiments et le prix que j'attache aux siens. »

Ce qui rend ce résultat plus saillant est la disposition où je trouvai le chancelier et les impressions que manifesta d'abord Sa Majesté dont l'amour-propre blessé, la susceptibilité, souvent le dépit et le mécontentement se prononçaient avec force. J'eus à lutter contre beaucoup de préventions et de caprices, mais ce prince a de belles qualités; il faut savoir les saisir. Je dois rendre hommage à la vérité en exprimant que si les embarras de sa situation et la crainte de les augmenter ont dicté en partie ses résolutions à notre égard, d'un autre côté ses sentiments d'attachement envers notre Souverain, l'inquiétude qu'il a pour notre propre avenir, y ont aussi puissamment contribué.

Je fis ensuite lecture à l'Empereur de la dépêche du 13 mai. Comme elle est relative à la position des affaires entre la Russie et la France et à l'acceptation de nos bons offices, j'en formerai un rapport séparé ainsi que de plusieurs parties intéressantes de notre entretien touchant les principes d'après lesquels la Russie veut faire la guerre et les moyens qui y répondent.

L'Empereur se reproche sa conduite de 1809. Il en a vu les conséquences. Il a senti les dangers qu'il risquerait si l'existence de l'Autriche devenait précaire et fût exposée. Il désire de bonne foi réparer ses torts envers nous et nous voir regagner plus de consistance et de forces.

L'Empereur me témoigna le désir de me garder au quartier général. Je lui répliquai que je dépendais de sa volonté.

— « Cependant, comme vous avez les secrets des deux Cours, que je vous ai dit ma pensée tout entière à l'égard d'un arrangement avec la France, toutes les lignes jusqu'où je puis aller, enfin je vous ai toujours parlé avec une entière franchise, je crois que votre manière de placer les questions pourrait être utile aux affaires (on croyait alors à Vilna que je trouverais Votre Excellence à Dresde et que le séjour des augustes Familles Impériales s'y prolongerait).

— « Sire, j'ai moi-même beaucoup de regret de ne point rester ici ou d'y voir quelque Autrichien qui fût toujours à côté de Votre Majesté, prêt à parer aux coups qu'on nous porte dans son esprit et à détruire en Votre Majesté tout germe naissant de méfiance à notre égard. Je crois que ce serait très important pour les deux Cours. »

L'Empereur, en se défendant du reproche de méfiance qu'il fallait ne pas exciter, dit-il, répondit dans un sens nullement opposé à mon idée.

Je parlai à Sa Majesté de vos désirs de conserver M. de Stackelberg chez nous pendant cette guerre. Elle me dit que si l'auguste Cour y consentait, elle n'y avait aucune difficulté et qu'il l'y avait autorisé. Je l'assurai que Sa Majesté et Votre Excellence verraient avec plaisir ce digne ministre rester chez nous, qu'il avait su gagner leur confiance entièrement, surtout par son patriotisme, son ardent zèle pour son auguste Maître et sa sagesse profonde en politique.

L'Empereur me répliqua : « Je sais que vous en êtes contents et je le suis, moi aussi. C'est un homme très distingué et estimable. »

— « Sire, excusez un rapprochement. M. le chancelier est tout à fait atterré de ce que le Prince de Schwarzenberg ait quitté Paris sans prendre congé du P[rince] Kour[akin]. Cet ambassadeur jette feu et flamme contre le nôtre, surtout le Prince de Schwarzenberg lui ayant parlé l'avant-veille avec la plus grande amitié. M. de Roumiantsow y voit une animosité marquée contre la Cour de Russie, une rancune de la part de la nôtre, un manque de procédé étudié, etc. Je l'ai un peu calmé. Cette bagatelle ne tient qu'à quelque incident très peu essentiel, à quelque malentendu involontaire, car les deux ambassadeurs s'estimaient et M. le Prince K[ourakin] a reçu du nôtre récemment encore des preuves de confiance et d'amitié assez marquantes. Mais cette malheureuse méfiance oublie le bon souvenir, non le mauvais. Eh bien ! Sire, dans le moment où votre chancelier fait tant de bruit pour cet objet, nous vous proposons et désirons de garder chez nous un de vos ministres, un homme qui connaît notre intérieur à merveille, à la surveillance duquel il est difficile qu'une de nos actions ou de nos pensées même puisse échapper ! Le contraste n'est-il pas frappant ? »

L'Empereur suivit et exprima : « Le Prince de Schwarzenberg aurait pu écrire un mot de congé au Prince Kour[akin]. C'eût été convenant et amical, mais je ne m'arrête pas à ces petites choses, ce n'est pas sur mon esprit qu'elles peuvent faire sensation et quant au chancelier... »

Il fit un geste qui disait clairement : « Il faut laisser parler cette vieille femme. »

Le lendemain, Sa Majesté me fit l'honneur de m'inviter à dîner et fut très causante. J'avais appris que, sans proférer une syllabe sur le sujet de notre long entretien, il s'était exprimé dans un sens qui me prouvait que j'avais réussi en grande partie à changer ses idées.

Le surlendemain, je pris congé de Sa Majesté. Il me réitéra l'expression de ses sentiments pour mon Auguste Maître et daigna me témoigner le désir de me revoir à son quartier général : « Ce serait d'ailleurs, dit-il, de bonne augure pour la paix. Au reste, malgré la guerre, si des affaires vous y amenaient, j'en serais fort aise, et après, car enfin elle ne sera pas éternelle, croyez que je serai toujours ravi de vous

voir près de moi. Vous savez l'estime et la franchise que je vous ai témoignées ».

— « Je ne répéterai ces expressions que pour offrir la preuve que ma sincérité un peu acerbe n'a point détourné la bienveillance dont l'Empereur m'a honoré et que je l'ai laissé à tous égards dans les meilleures dispositions. »

Veuillez me pardonner si j'insiste ici sur mon opinion, Monsieur le Comte. J'ose croire indispensable, malgré les assurances de l'Empereur et supposant la triple alternative, ou que la France ait des succès, ou que la Russie fût victorieuse ou bien que cette lutte se prolongeât pendant plusieurs campagnes, indispensable sous plusieurs rapports les plus importants à l'existence de notre monarchie qu'à tout prix et sans le moindre retard, elle forme un corps d'armée respectable, non par le seul nombre d'hommes mais par son organisation, son esprit et son équipement, conditions qui donnent la valeur réelle à la force numérique, qu'elle soit toujours prête à le rassembler en peu de semaines.

L'esprit et le caractère des deux souverains entraînés presque à leurs corps défendant dans une guerre mauvaise sous tous les aspects pour les deux parties, le degré de confiance que méritent les résolutions de l'Empereur Alexandre laissent pénétrer aisément les raisons qui dictent ce vœu ardent; mon patriotisme m'oblige à le tracer et j'attache à sa réalisation mes seules espérances que les chances favorables qui pourront encore se présenter pour l'Autriche ne seront point perdues, que le fruit enfin de sa politique extérieure, depuis deux ans sage, habile et admirée par les gens sensés dans l'étranger, n'avorte point par le défaut de force et de moyens extérieurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Comte, etc.

Communication de M. Frédéric Masson.

BULLETIN HISTORIQUE

OUVRAGES D'HISTOIRE MILITAIRE

Deuxième partie.

Voici une étude, non dénuée d'intérêt, sur le *général Malet*[1]. L'auteur ne s'est pas borné au récit de la conspiration de 1812. Il nous expose toute la carrière du général, notamment ses séjours en semi-disgrâce dans les départements de la Charente et de la Vendée, et un peu plus tard en Italie, puis les nombreux incidents, d'ordre politique, administratif et militaire, qui provoquèrent sa disgrâce complète, c'est-à-dire sa mise à la retraite en 1807. Le biographe éprouve pour son héros une sympathie peut-être excessive, qui va jusqu'à lui inspirer, dans son avant-propos, des jugements dépourvus de modération sur l'Empereur. Mieux eût valu, je crois, qu'il démontrât que Malet ne fut pas un médiocre, que ses idées de révolution étaient sincères, désintéressées, et non inspirées par le désir de venger des déboires personnels. On reste, même après avoir lu l'ouvrage de l'intendant militaire Gigon, dans l'incertitude sur certains points tout aussi essentiels. Malet n'a-t-il pas été le premier artisan de ses malheurs, soit par son mauvais caractère, soit même, comme dans une affaire de maisons de jeux en Italie, par exemple, par une attitude assez louche dans certains cas? Tant qu'on n'est pas fixé sur la valeur morale et intellectuelle du conspirateur, la signification historique de la conspiration reste dans le doute.

Les événements du 23 octobre 1812 sont d'ailleurs racontés d'une façon très lucide, et la clarté du récit est augmentée encore par un excellent plan du Paris de l'époque, plan qu'il faut savoir gré à l'auteur d'avoir joint à son ouvrage.

La documentation de celui-ci, empruntée surtout aux Archives nationales et à celles de la Guerre, est des plus satisfaisantes : elle est mise en

1. *Le Général Malet*, par S.-G. Gigon, sous-intendant militaire de 1re classe. 1 vol. in-8° de XV-235 pages. Paris, Charles-Lavauzelle, 1913.

œuvre par un homme qui n'ignore pas les principes des méthodes scientifiques modernes. Aussi sa monographie, si elle ne peut être considérée comme élucidant définitivement la question, y apporte-t-elle une fort précieuse contribution.

Il y a des réserves à faire sur la traduction que le capitaine Borrey a donnée du livre du professeur W. Œschli sur le *Passage des alliés en Suisse en 1814*[1]. Mais je n'en suis que plus à l'aise pour dire tout le bien que je pense d'une monographie locale qui est de son cru[2].

La documentation en est de premier ordre, du moins la documentation française : archives nationales, archives de la guerre, archives départementales, archives privées, documents imprimés, l'auteur semble avoir tout utilisé. Du côté de l'Autriche, il n'a eu à sa disposition que les documents — d'ailleurs en nombre considérable — des *K. K. Kriegs Archiv* qui ont été publiés. Ils lui ont permis de traiter le côté militaire de la question.

Mais il ne s'est pas borné à une étude d'ordre purement professionnel. Il nous donne un récit fort circonstancié des vicissitudes de l'opinion publique en Franche-Comté. Dès l'approche de Schwarzenberg, les royalistes commencent à s'agiter et à trahir, envoyant notamment au général autrichien des renseignements sur la situation des défenses de Besançon et sur l'état d'esprit des populations comtoises.

Au début, celles-ci, loin d'opposer de la résistance à l'invasion, accueillent les ennemis avec une certaine satisfaction, se laissant prendre, pendant quelque temps, aux belles paroles des souverains alliés. A Besançon, le préfet Jean de Bry et le commandant du génie Lafaille (qui fut, plus que le faible général Marulaz, l'âme de la défense) ne purent que difficilement obtenir, du maire et des bourgeois, la collaboration nécessaire. Mais bientôt la population se ressaisit : sous le poids de la guerre, elle retrouva son énergie d'antan. La vieille cité bisontine résista; sa vaillance, la nouvelle de la marche d'Augereau parti de Lyon pour faire lever le siège, le retentissement des victoires de Napoléon en Champagne, émurent tout le pays. Si Augereau avait su utiliser toutes ces énergies frémissantes, il aurait pu délivrer Besançon, couper les communications de Schwarzenberg, et sauver la patrie. Hélas! le soulèvement national et populaire contre l'envahisseur comme en 1792, ce soulèvement que rêvait, que souhaitait Napoléon, il ne se produisit pas. La faute en est moins aux populations, qui répondirent à la confiance qu'on mettait en elles, qu'aux chefs usés, vieillis, fatigués, et que

1. Voir la *Revue des Études Napoléoniennes*, sept. 1913, p. 309.

2. *La Franche-Comté en 1814*, par le capitaine Francis Borrey. 1 vol. in-8° de XX-309 pages. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912. (Il est regrettable qu'il n'y ait pas une table des matières.)

quinze ans de servitude avaient rendus sceptiques. Ils ne faisaient pas confiance à l'enthousiasme patriotique de la France.

Dans un des plus intéressants chapitres de son ouvrage, l'auteur nous fait connaître les projets de Metternich. Représenté à Vesoul par un homme du plus haut mérite, le comte d'Hudlow, le chancelier autrichien tenta de constituer le comté en terre d'Empire. On y aurait rattaché l'Alsace et la Lorraine, et le gouvernement en aurait été donné à un archiduc d'Autriche. Mais la Prusse, établie à Neuchâtel, convoitait la province française. Et, de leur côté, les royalistes, représentés par le comte de Scey, s'efforçaient de la conserver à la France, en essayant de rallier les habitants à la cause royale. Leur propagande ne réussit guère, et ils n'auraient sans doute pas réalisé leur dessein si le tsar Alexandre ne s'était déclaré disposé à accepter les agrandissements occidentaux de l'Autriche et de la Prusse, pourvu qu'on lui permît, en retour, de reconstituer à son profit le royaume de Pologne. Plutôt que d'y consentir, les deux puissances allemandes firent taire leur rivalité et renoncèrent à briser la frontière française.

En résumé, le livre du capitaine Borrey fait honneur à celui-ci, et il constitue une contribution des plus utiles à l'étude de l'effondrement de l'Empire.

Le lieutenant E. Hennequin a écrit, lui aussi, une monographie locale qui se rapporte à la même époque. C'est à l'Aube qu'est consacrée son étude[1]. La première phase de la campagne de France se déroule sous nos yeux : voici Brienne, voici la Rothière. Puis c'est la retraite sous Troyes, c'est le séjour de Napoléon dans cette ville (3-6 février). Enfin, c'est la préparation de l'offensive contre Blücher, offensive qui se produit dans le département de la Marne. Le dernier chapitre (*Le prix de dix-huit jours d'occupation étrangère*) est accompagné de documents particulièrement savoureux sur les exigences des généraux alliés dans la bonne ville de Troyes, notamment au point de vue gastronomique.

On le voit : l'auteur ne reste pas exclusivement cantonné dans le domaine de l'art militaire. Il en sort aussi pour nous renseigner sur l'opinion publique en Champagne au moment des graves événements qui s'y déroulent. Là aussi, comme en Franche-Comté, il y a des trahisons royalistes; là aussi, les bourgeois sont terrifiés, et les fonctionnaires, perplexes. Mais, là aussi, on a la satisfaction de voir s'opposer à tant de veulerie l'énergie des populations rurales, et leur résistance croissante aux insolences de l'ennemi. Ah! que n'a-t-on su mieux utiliser et mieux diriger ces forces latentes de la nation!

1. Intitulée : *Les premières opérations de 1814 dans l'Aube*, elle a paru dans un très intéressant recueil d'histoire locale : *La Révolution dans l'Aube* (Arcis-sur-Aube, Société anonyme des imprimeries réunies), p. 109 à 176 de la livraison du 4e trimestre 1911 et p. 1 à 92 de la livraison du 2e trimestre 1912.

Ne quittons pas 1814. Voici une belle figure d'officier de second plan que nous présente le capitaine Blaizon[1]. Il s'agit du commandant Legrand, un des précurseurs de l'illustre Denfert-Rochereau.

La guerre s'étant faite pendant bien des années très loin de nos frontières, les places qui défendaient celles-ci avaient été fort négligées. En particulier, l'importance de Belfort était très faible sous l'Empire.

Presque inopinément exposé aux responsabilités d'un siège pour lequel il était loin d'avoir pu obtenir les ressources nécessaires en hommes, en munitions, en vivres, Legrand trouva dans sa propre énergie le moyen de s'élever à la hauteur des éventualités les plus inattendues et les plus graves, d'y faire face et de les dominer.

La phrase suivante d'une de ses lettres au général ennemi mérite d'être recueillie : *La gloire peut avoir des bornes, mais l'honneur n'en a pas.*

Après avoir héroïquement et utilement résisté, — par d'habiles sorties, notamment, — pendant trois mois et demi, il ne rendit la place dans laquelle il avait été oublié que lorsqu'il fut informé de la prise de Paris par les Alliés et de la chute de l'Empereur.

A l'effondrement définitif de celui-ci est intimement lié le nom de Grouchy[2]. On sait quelles interminables controverses se sont élevées sur le rôle joué par le maréchal dans les journées des 17 et 18 juin 1815. Les uns lui reprochent d'avoir été inférieur à une tâche trop forte pour ses capacités. D'autres le considèrent comme victime des circonstances. Nous avons vu tout à l'heure le lieutenant Fliecx prendre sa défense, comme nous verrons tout à l'heure M. Émile Ollivier prendre la défense de Bazaine, ou tout au moins plaider les circonstances atténuantes. Le général Legros met les deux maréchaux dans le même sac, si je peux ainsi dire. Sans doute ils n'ont pas trahi, au sens propre. Ou, du moins, ils n'ont trahi que les espérances du pays. Mais l'un et l'autre sont des incapables :

> La vérité, c'est que Grouchy était de toute évidence un chef insuffisant, vivant à l'instant l'instant, sans préoccupation à longue échéance, sans vues d'ensemble, un de ces chefs qui portent bien les insignes des grades les plus élevés, mais avec une mentalité de subalterne, car leur cerveau n'est pas fait pour les hautes parties de l'art.

Sévère, n'est-ce pas? et peut-être juste. Mais cette question devant être traitée à fond, ici même, un jour ou l'autre, il n'est pas utile de l'aborder aujourd'hui en passant.

1. *Un Défenseur alsacien en 1814. Le premier siège de Belfort et le commandant Legrand*, par Louis Blaizon. 1 vol. in-8° de XIII-202 pages. Paris, Chapelot, 1912.

2. *Le Maréchal Grouchy à l'aile droite de l'armée française, le 17 et 18 juin 1815*, par le général Legros. 1 brochure grand in-8° de IV-58 pages. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912.

Dans la *Revue des Études historiques* (livraison de mai-juin 1913), M. Robert Villate des Prugnes vient de publier une savante étude statistique sur *Les effectifs de la Grande Armée pour la campagne de Russie en 1812*. La tâche était difficile. Plus difficile encore l'évaluation des pertes subies au cours de cette désastreuse expédition et de la retraite qui s'ensuivit. Il semble qu'on soit parti avec quelque 550 000 hommes (Vaudoncourt dit 499 400, mais il ne comprend pas dans son total les parcs, les ponts, le génie, etc.; La Baume dit 610 300; les autres auteurs flottent entre ces deux limites) et qu'on soit revenu avec le cinquième seulement (exactement 111 466; les évaluations extrêmes sont celles de Ségur, donnant 104 200, et celle de Chambray donnant 129 770). Sur ces 400 000 victimes, les Français ont figuré pour plus des deux tiers. Mais on ne peut guère reprocher aux étrangers enrôlés sous nos drapeaux d'avoir manqué à leur devoir, et nous devons tenir pour Français, comme le dit fort bien M. Villatte des Prugnes, tout allié mort au service de la France.

Avant de faire le dénombrement des troupes, celui-ci a caractérisé en fort bons termes les ouvrages publiés sur la matière en indiquant avec netteté le degré de créance que chacun d'eux peut nous inspirer.

La *Revue de Cavalerie* consacre quelques pages à Benjamin Charinet qui a commencé sa carrière militaire en 1803 au 7e cuirassiers. Ancien étudiant en médecine, il avait partagé avec Dupuytren les palmes offertes par le premier Consul aux meilleurs élèves de l'École de médecine, et il avait obtenu le prix d'anatomie. Il renonça à ses études pour entrer dans l'armée, devint capitaine d'habillement et prit sa retraite. L'auteur de cette petite biographie, le capitaine André Constantin, est un sociologue plus qu'un historien. Aussi s'est-il efforcé de philosopher, à propos de son héros, sur l'esprit militaire actuel. D'ailleurs, ayant l'habitude des recherches scientifiques, il a soumis les documents dont il s'est servi à une critique rationnelle et n'a pas eu de peine à reconnaître l'inexactitude de l'état officiel des services de Charinet. J'ai eu à faire la même constatation pour ceux de de Brack, ce qui me permet, puisque l'occasion s'en présente, de mettre les travailleurs en garde contre la valeur des pièces existant aux Archives de la Guerre.

En étudiant Joseph Bonaparte, M. Jacques Rambaud a rencontré en la personne d'un des aides de camp du roi de Naples, le fils aîné du grand constituant Rœderer[1]. Il publie le journal de captivité en Russie de cet officier, et lui consacre une courte étude biographique, plus attachante

1. *Le Colonel Pierre-Louis Rœderer*, par Jacques Rambaud. Plaquette in-8° de 10 pages. Coulommiers, Paul Brodard imprimeur, 1913.
Notes d'un prisonnier en Russie, par le colonel Pierre-Louis Rœderer. Plaquette in-8° de 27 pages. Coulommiers, Paul Brodard imprimeur, 1913.

que ce journal, — ce qui ne veut pas dire qu'elle le soit beaucoup, car il est extraordinairement vide. On y voit combien les prisonniers français eurent à souffrir. Ils en arrivèrent à se nourrir de chair humaine : ils se battaient entre eux pour obtenir le cœur, considéré comme morceau de choix particulièrement savoureux. Mais, à côté de quelques détails précis et caractéristiques, du genre de celui-ci, que d'anecdotes sans portée, que de lamentations inutiles sur la misère du temps, sur les vicissitudes du change, sur les retards que subissaient les envois de France! A quoi bon exhumer tant d'insignifiance? Peut-être pourtant ne faut-il pas le regretter. Qu'un officier supérieur cultivé et distingué ait jugé bon de noter tous ces riens, n'est-ce pas un témoignage éloquent de l'état de démoralisation auquel étaient réduites ces malheureuses victimes de la guerre?

Avec le lieutenant Peyron, nous retournons quelques vingt ans en arrière. C'est au lever du soleil que nous assistons. Ses premiers rayons ne jetèrent d'ailleurs pas un bien vif éclat.

A la fin de 1792, le général Montesquiou envahissait la Savoie, et le général Anselme s'emparait du comté de Nice. Au même moment, une expédition était dirigée contre Cagliari, capitale de la Sardaigne[1]. En dehors du désir d'abattre les résistances du royaume transalpin en l'attaquant sur un troisième point, cette expédition s'expliquait par l'idée — alors dominante — de propagande révolutionnaire et aussi par le besoin de ravitailler l'armée des Alpes en bœufs et en chevaux.

L'amiral partit d'Ajaccio, le 8 janvier 1793; mais il ne put s'emparer de Cagliari, et il dut se contenter d'occuper les deux petites îles de San Pietro et de San Antiocho au sud-est de la Sardaigne. Les garnisons qu'il y laissa ne tardèrent d'ailleurs pas à être faites prisonnières par la flotte espagnole et emmenées en captivité à Barcelone.

A côté de l'expédition principale, une diversion fut tentée, au nord de l'île, contre la position fortifiée de la Maddalena, voisine, comme on le sait, de Bonifacio. Ce coup de main devait être entrepris par les volontaires corses auxquels s'étaient joints quelques détachements des Bouches-du-Rhône et du Var. Mais ces corps étaient en proie à une indiscipline terrible (comme, d'ailleurs, les équipages de la flotte). Leur attitude en face du moindre danger fut déplorable. Aussi la tentative échoua-t-elle lamentablement.

Le quatrième bataillon des volontaires corses était commandé en second par Napoléon-Bonaparte, qui portait pour la circonstance le titre de lieutenant-colonel. Il ne réussit pas à donner une allure plus crâne à cette troupe. Au surplus, le lieutenant Peyron nous parle moins de

1. *Expédition de Sardaigne : Le lieutenant-colonel Bonaparte à la Maddalena* (1792-1793). 1 vol. in-8° de IX-149 pages. Paris, Charles-Lavauzelle, 1913.

'activité militaire du futur général que de ses intrigues avec Paoli et Saliceti pour obtenir le commandement que Paoli, par hostilité de famille, voulait lui refuser. Il faut le regretter.

Il est à regretter aussi que l'auteur n'ait guère consulté que les archives départementales de la Corse. Il eût dû, pour faire une œuvre vraiment satisfaisante, étendre considérablement sa documentation, soit dans l'inédit, soit dans les publications existantes. N'est-il pas étonnant qu'il n'ait pas mentionné une seule fois le recueil de M. Aulard sur les actes du Conseil exécutif provisoire et du Comité de salut public?

La *Revue d'Histoire* publiée (chez Chapelot) par la Section historique de l'armée (2e semestre 1912 — 1er semestre 1913) a continué la grande étude dont j'ai parlé en 1912 sur les guerres de la Péninsule : opérations de Junot en Portugal et débuts de la guerre d'Espagne proprement dits.

Les numéros de septembre à décembre 1912 renferment une étude du capitaine Vidal de la Blache sur la bataille de Sorauren où l'armée de Soult, défaite par Wellington, subit un véritable désastre dans les gorges de la Bidassoa (juillet 1813). Cette étude constitue un fragment d'un livre à paraître sur l'évacuation de l'Espagne et l'invasion dans le Midi de juin 1813 à avril 1814.

Dans les mêmes numéros, on trouvera la suite des articles consacrés à la campagne de 1813 en Allemagne (notamment la formation de la nouvelle Grande Armée) et à celle de 1870 (bataille d'Orléans et mouvements qui ont suivi).

Le général baron Ramel fut assassiné en août 1815, dans des circonstances qui sont bien connues. Si les recherches récemment faites par son dernier biographe, M. Druÿ de Constant-Scribe ne nous ont apporté sur ce point aucune révélation, elles lui ont permis de nous raconter la très intéressante existence de cet officier brillant, intelligent, courageux en face du danger, mais peut-être insuffisamment fidèle à des convictions politiques arrêtées et qui fut victime pendant sa carrière (et à la fin de cette carrière) des relations suspectes qu'il avait entretenues avec Pichegru et Moreau, ainsi que d'une certaine versatilité, réelle ou supposée [1]. Peut-être l'histoire de sa vie y gagne-t-elle en intérêt. Le fait est que cette brochure est agréable à parcourir. Il est à regretter seulement que, ayant consulté des sources variées, l'auteur ne les ait pas indiquées avec précision et surtout qu'il n'ait pas dit quelle valeur il leur attribuait. Qu'est-ce que ce *Livre du soldat* dont il parle? Et quelles garanties nous offre-t-il? Qu'est-ce aussi que ces renseignements qu'on dit avoir recueillis, sans spécifier d'où ils viennent, de qui ils émanent?

1. *La Vie du général baron Ramel* (1768-1815), par Druÿ de Constant-Scribe. 1 vol. in-8° de 279 pages. Paris, Fournier, 1912.

Le commandant d'artillerie Maurice Girod de l'Ain a étudié les généraux qui ont illustré, sous Napoléon Ier, l'arme à laquelle il appartient. Un volume qu'il a consacré, il y a une vingtaine d'années, à Drouot, Sénarmont et Eblé, a été couronné par l'Académie française. Il en publie aujourd'hui un second[1] qui a pour sujet le maréchal Valée. Il a reçu du petit-fils de ce « grand artilleur » des documents précieux — lettres, papiers divers, registres de correspondance, — qui lui ont permis de rédiger une excellente étude, du plus haut intérêt, mais dont les quatre cinquièmes ne sont pas de notre domaine, car la plus longue partie de la carrière militaire de Valée s'est écoulée après 1815. Néanmoins, au moment de la chute de l'Empire, il était déjà général depuis 1809 (il avait alors trente-six ans) et il avait donc pu voir bien des choses intéressantes, participer à des opérations importantes. Bref, on ne lira pas sans profit ni sans plaisir les cent premières pages de cet épais in-octavo, bien écrit et consciencieusement composé à l'aide de bons matériaux.

M. P. Roques, qui nous fait connaître la vie de Clausewitz et, d'après des documents inédits, ses idées sur la guerre, n'est pas un militaire. Il n'a, pour les choses de l'armée, qu'une compétence limitée, ce qu'il ne cherche pas à cacher, d'ailleurs. Professeur agrégé au lycée de Chartres, il a eu sous les yeux tous les manuscrits conservés par la famille du célèbre théoricien, et il en a tiré les éléments de ce qu'il appelle modestement l'esquisse d'une courte biographie psychologique[2]. Il a prétendu moins faire un exposé de sa doctrine que donner un aperçu de sa physionomie. Il a fait œuvre d'historien et de philosophe, surtout de philosophe. Il s'est complu à retrouver sous l'uniforme de l'officier un penseur, un rêveur, voire un idéologue, en tout cas un homme épris d'idées abstraites. Le goût très vif qu'il avait pour celles-ci s'alliait chez lui « à un sens extraordinairement aigu des réalités. Il cherchait à dominer la vie par la réflexion, mais sans en oublier les détails et sans perdre de vue l'action. » Ainsi s'exprime M. Roques. Et, à l'appui de son dire, il cite ce passage d'une lettre datée du 3 juillet 1807 :

> J'ai toujours essayé d'acquérir une vue rationnelle, large et pratique (*eine vernünftige, grosse und praktische Ansicht*) de la vie et des rapports des êtres. Je me suis comparé à mon état social ; j'ai comparé mon état avec les grands événements politiques qui gouvernent le monde, et, par là, j'ai appris à discerner exactement ce qui devait être le but de mes efforts.

1. *Le maréchal Valée* (1773-1846), par Maurice Girod de l'Ain, chef d'escadron d'artillerie en retraite. 1 vol. in-8° de 495 pages, avec un portrait, deux reproductions de tableaux, un plan et deux cartes en couleurs. Paris, Berger-Levrault, 1911.

2. *Le général de Clausewitz*, par P. Roques. 1 vol. in-8° de 147 pages. Paris, Berger-Levrault, 1912.

Bien rares, les hommes d'action qui dissertent volontiers sur les causes premières et sur les rapports des choses. Nombreux, par contre, les beaux parleurs qui, parlant de leur métier à des profanes, se donnent l'air d'être de profonds penseurs très au courant de leurs devoirs professionnels. Ce ne sont pas les meilleurs officiers qui passent pour connaître le mieux leur profession. Ce sont ceux qui émettant des idées générales les appuient de détails techniques qui échappent au contrôle de leurs auditeurs, grâce à quoi d'abord ils peuvent soutenir des idées fausses en toute sécurité et ensuite faire croire au bon public qu'ils sont très « forts dans leur partie ».

Si cette allusion à des faits récents et à des personnages contemporains m'est suggérée par Clausewitz, c'est que je crains que l'incompétence militaire de son biographe n'ait induit celui-ci en erreur. Au surplus, il invoque le témoignage de Dragomiroff, lequel a été, dit-il, jusqu'à écrire :

> Des doctrines de Clausewitz, ce qui a vieilli ne concerne que le côté purement extérieur et matériel des choses de la guerre; en revanche, tout ce qui concerne l'esprit de la guerre reste à jamais définitif.

L'autorité de l'écrivain russe est très contestable. Il était un modèle achevé, lui, de ces vulgarisateurs qui font illusion. Il rappelait ces savants de qui les lettrés discutent la valeur littéraire, mais proclament la valeur scientifique, alors que les gens de science ne veulent voir en eux que leur talent d'écrivain ou d'orateur. Que de journalistes, que de parlementaires réussissent auprès du public par des qualités de ce genre, donnant le change sur leurs aptitudes réelles et sur leur savoir. Sur Dragomiroff, mon opinion est faite. Il a exercé une influence considérable et néfaste en faisant prédominer les considérations philosophiques sur la technique. C'est à lui que nous devons l'introduction à la caserne de cet enseignement moral qui doit être subordonné à l'enseignement professionnel au lieu de l'étouffer. C'est à lui que nous devons le mouvement qui a poussé les officiers à faire des hommes, comme on dit, au lieu de s'occuper presque exclusivement de former des soldats. Les événements sont en train de nous guérir de ce travers, et il faut espérer que nous n'en souffrirons pas. Mais l'armée russe en a souffert, elle. Et Dragomiroff porte une lourde part de responsabilité dans les désastres qu'elle a subis.

Cette digression dans les temps modernes ne m'éloigne pas de mon sujet autant qu'on pourrait le croire. L'opinion de bons juges, comme le colonel Grouard, devant la maîtrise duquel je m'incline volontiers, tend à attribuer à Clausewitz une valeur du genre de celle que je viens d'essayer de définir. Personne ne conteste la grande action qu'il a exercée. Et cette action a été, dans une certaine mesure, salutaire et

bienfaisante, sans doute. Mais le philosophe qu'il était a trop méconnu « le côté purement extérieur et matériel des choses de la guerre ». C'est pourquoi les doctrines de Jomini subsistent, tandis que les siennes datent.

Second Empire.

Pour faire « le pont » entre Napoléon Ier et Napoléon III, nous avons un recueil posthume d'articles et de plaquettes d'Henry Houssaye [1]. Ce n'est pas de la science, c'est du journalisme; ce n'est pas de l'histoire, ce sont des historiettes. Mais l'auteur s'y trouve bien dans son élément, comme on dit, et la lecture de ces pages faciles ne laisse pas d'être agréable. Elles ont un autre mérite, qui est d'être animées d'un esprit patriotique et cocardier. Elles sont réconfortantes. Le sentiment militaire y est à peine gâté par un certain souci de littérature. On y trouvera quelques pages intéressantes sur Napoléon Ier et sur tels de ses collaborateurs, comme le baron de Méneval, comme les généraux Alexandre Dumas et Cambronne, comme le maréchal Berthier. En ce qui concerne le second Empire, la contribution est mince. Une préface au livre du commandant Richard sur *Nos Drapeaux pendant l'Année terrible*, une protestation contre une expression injurieuse (*La boue de Sedan*) : voilà tout.

Je rattacherai volontiers l'auteur du *Maréchal Canrobert* à l'auteur de *Waterloo*. Celui-là n'est pas plus un historien que celui-ci, ni un littérateur : c'est un vulgarisateur. M. Germain Bapst est un sous-Henry-Houssaye, un Houssaye de second ordre et de second Empire. Il a réuni des anecdotes, des bavardages de salon. Il les a réunis avec un certain succès. C'est des récits de gens du monde mis à la portée des gens du monde. Pas la moindre référence, bien entendu. Pas la moindre critique des textes. L'auteur a recherché avec soin tous les survivants des batailles qu'il raconte. Il les a interrogés; il a consulté leurs notes; il a recueilli leurs souvenirs. Mais « sous l'action profonde de l'émotion qui les étreignait, quelques-uns n'ont pas conservé la mémoire précise des faits; d'autres se les représentent avec des contradictions ou des exagérations ». Bref, on ne peut se fier à ce moyen d'information qui semble être pourtant celui auquel l'auteur a eu le plus recours.

J'ajoute que ses livres [2] se lisent avec un intérêt passionné et ému. Ils évoquent des événements si tragiques que, pour cette raison seule, déjà,

1. *La Patrie guerrière*, publiée avec une introduction et des notes par Louis Sonolet, 1 vol. in-8° de XXXVIII-424, Paris, librairie académique Perrin, 1913.

2. *La Bataille de Saint-Privat*, par Germain Bapst. 1 vol. in-8° de XXXIX-635 pages avec cartes et croquis. Paris, librairie Plon, 1913.

ils étaient assurés d'un certain succès. Le narrateur met d'ailleurs dans son bavardage de la bonne grâce et de l'animation, si bien qu'on ne s'attarde pas à examiner de très près la valeur de ses affirmations, pas plus qu'on ne lui cherche chicane pour ses défaillances de style. Il a d'ailleurs fait des progrès depuis ses débuts. Les impropriétés ou les cocasseries d'expressions sont moins nombreuses, et les incohérences dans les développements ou dans la dialectique, moins criantes. L'auteur dit qu'il ne faut pas « s'entretenir » à des espérances, voulant sans doute dire qu'il ne faut pas s'en tenir à elles. Il écrit bravement : « Tout ce que fait l'Allemagne est non seulement permis, mais elle est l'instrument choisi de Dieu. » Il parle « des officiers et des fonctionnaires des Archives du ministère de la bibliothèque et de la guerre ». Il compose de petits tableaux du genre de celui-ci que je prends tout à fait au hasard.

Les auberges et les maisons étaient pleines d'hommes dont les silhouettes s'agitaient à la lueur des lumières. Il y eut quantité de pillages. Une armée de 150 000 hommes compte des voleurs et des chenapans. On devrait en purger complètement nos régiments; ils entraînent les autres à certains moments, comme dans la nuit de Saint-Privat, et ils sont capables d'assassinat à l'occasion. Ce soir il n'y avait plus de discipline dans beaucoup d'unités; les chefs avaient perdu leur autorité; en eussent-ils conservé, ils n'auraient pu être partout à la fois, ni voir dans l'obscurité pour faire rentrer les pillards dans l'ordre. D'ailleurs ils étaient éreintés et préoccupés, pour la plupart, comme leurs soldats, de pouvoir (*sic*) manger et dormir.

On voit le ton. C'est facile, aisé, d'une incorrection de bonne compagnie. C'est écrit comme on parle dans un salon. Des allusions aux choses actuelles raniment l'intérêt; aux considérations pseudo-historiques se mêlent des réflexions pseudo-sociales. C'est la question de l'élimination des mauvais sujets qui se pose à propos du pillage de Saint-Privat. C'est cette observation pénétrante . il est difficile de voir dans la nuit. De même, les grands problèmes de tactique sont abordés en passant et résolus en un clin d'œil : « Celui qui attaque a toujours raison de celui qui s'en tient à la défensive. » Ou encore : « Ce n'est pas le nombre des hommes qui importe. » Cet aphorisme revient sous diverses formes comme un *leit-motiv*, pour aboutir à cette conclusion qu'il nous faut augmenter le nombre de nos soldats !

Sous le titre assez vague de *Souvenirs de révolutions et de guerres*[1], le général baron Rébillot nous parle de ce qu'il a vu en Crimée et à l'armée du Rhin; il nous parle aussi, sans tendresse, du général Trochu. Il nous parle aussi de choses qui, ne se rapportant point à l'Empire, n'ont pas leur place dans cette causerie.

1. *Souvenirs de révolutions et de guerres*, par le général baron Rébillot. 1 vol. grand in-8° de XV-227 pages. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912.

Les préoccupations politiques de l'auteur, qui ne cache rien de ses opinions conservatrices et plus spécialement bonapartistes, semblent établir un lien entre les différentes parties de cet ouvrage disparate et décousu, qui contient peu de nouveau. Les anecdotes de Crimée n'ont rien d'inédit. On sait que les soldats anglais s'y montrèrent fort peu débrouillards. Le général Rébillot ne nous l'apprend pas; mais il cite ce mot d'un de leurs officiers : « Il faudrait non seulement préparer leur soupe, mais encore la manger pour eux. »

L'auteur considère l'armée du second Empire comme le modèle des armées passées, présentes et à venir; il a conservé pour elle son enthousiasme de sous-lieutenant, et il ne peut pardonner à l'auteur de *L'Armée française en 1867* les critiques qu'il lui a adressées.

L'organisation des compagnies franches de Savoie, qui se fit à Chambéry et à Annecy dès les premiers jours du gouvernement de la Défense nationale, révéla un enthousiasme d'autant plus remarquable que les Savoyards n'étaient alors Français que depuis dix ans, et on leur demandait leur concours au moment critique où les affaires se gâtaient le plus. En s'offrant à verser leur sang pour la France meurtrie, ces petits-fils des Allobroges de 1792 allaient donner une nouvelle preuve de la légitimité de l'annexion de 1860.

Transportées en sept jours de Chambéry à Belfort, les deux compagnies (*Chasseurs des Alpes*, pour la Savoie; *Francs-tireurs du Mont-Blanc* pour la Haute-Savoie) sont mises tout d'abord (7 octobre) à la disposition du général Cambriels, commandant supérieur de la région de l'Est. Elles prennent part à quelques tentatives d'embuscade et de surprise contre les troupes badoises que la capitulation de Strasbourg a rendues disponibles. Mais, dès le 19 octobre, elles sont ramenées en Franche-Comté et placées sous le commandement de Garibaldi, de sorte que leur histoire, qui nous est contée par le capitaine Vinchin-Guerre[1], se confond avec l'histoire des opérations de l'armée des Vosges ou, plus spécialement, de sa quatrième brigade à laquelle elles furent rattachées.

L'auteur se trouve ainsi amené à prendre parti dans la polémique qui, encore aujourd'hui, sépare tous les historiens de la guerre de 1870 en adversaires ou en partisans du général italien. Il se range nettement au nombre des premiers, encore que ses opinions politiques et religieuses n'apparaissent guère dans son livre. Il signale avec raison la vieillesse de Garibaldi, son peu d'aptitude à la conduite d'une troupe nombreuse, et surtout la vanité brouillonne de son chef d'état-major, Bordone. Mais il ne s'en tient pas là, et il fait un véritable procès de tendance au

1. *Les Compagnies franches de Savoie à la 1re armée de l'Est et à l'armée des Vosges* (octobre 1870-mars 1871), par le capitaine Vinchin-Guerre. 1 vol. in-8° de XX-320 pages avec une carte. Paris, librairie Chapelot, 1912.

général en raison de son intervention. Il lui reproche d'être venu à notre secours non par amour pour notre pays, mais par amour pour la République. Soit! Mais cette République n'existait pas chez nous : en combattant pour elle, il combattait pour nous. C'est peut-être à son intention, mais c'est sûrement à notre profit, que Garibaldi, malgré son âge et ses infirmités, venait affronter les fatigues d'une campagne d'hiver, compromettre sa popularité ou son renom, risquer sa vie, celles de ses fils, celles de ses compagnons d'armes.

Tout cela n'a pas suffi à désarmer les haines qu'il s'était attirées en luttant contre le pouvoir temporel. Les notables de certaines villes lui en gardaient rigueur, et ils le prouvèrent. Ses soldats furent beaucoup plus mal accueillis que les uhlans à Châtillon-sur-Seine, par exemple, et à Autun. Il y eut des corps de mobiles qui refusèrent de coopérer avec l'armée des Vosges; trop d'officiers des troupes régulières ne cherchèrent qu'à rendre difficile la tâche de Garibaldi, et enfin l'assemblée de Bordeaux le chassa de son sein, bien qu'il eût été élu député par quatre départements français, dont la Seine.

Qu'on puisse lui adresser des critiques, que l'armée des Vosges (comme, d'ailleurs, toutes celles d'alors, hélas!) ne soit pas à l'abri de tout reproche, que de graves fautes aient été commises, il est impossible de le nier. Mais n'est-il pas contraire à l'équité comme à la vérité historique de refuser une parole d'éloge et un remerciement au seul homme qui, de toute l'Europe, voire du monde entier, soit venu, à une heure tragique, au secours de notre pays abattu?

Ces réserves faites, — et elles m'ont paru nécessaires, — il m'est agréable de constater que l'ouvrage du capitaine Vinchin-Guerre relate d'une façon fort claire et fort précise les événements militaires auxquels les corps francs de Savoie se trouvèrent mêlés, et qu'il apporte ainsi des éléments, qui ne sont pas négligeables, à l'histoire des armées de province en 1870-1871.

Le général Derrécagaix s'est fait comme une spécialité de l'étude des affaires d'état-major. Il a consacré des monographies très substantielles au maréchal Berthier et au maréchal Pélissier. Voici maintenant qu'il nous retrace la carrière militaire du général *de Martimprey*[1]. Il a servi sous les ordres de celui-ci, et il lui devait de la reconnaissance, ce qui l'incline sans doute à une respectueuse partialité. Son panégyrique n'en est pas moins écrit avec un manifeste souci d'exactitude. On ne peut pas le lire sans émotion. Trop de belles choses y sont dites, trop de belles intelligences ou de belles âmes y sont présentées, trop de beaux épisodes

1. *Le général de division de Martimprey.* 1 vol. grand in-8° de VIII-505 pages, avec sept planches hors texte et cinq cartes. Paris, Chapelot, 1913.

y sont relatés, pour qu'on puisse rester indifférent à ce récit, écrit avec sobriété, simplicité et correction. Le général Derrécagaix n'a pas toujours mérité ces éloges. Au début, son style parfois un peu emphatique était déparé par des tournures malheureuses ou des expressions impropres. Plus il publie, puis il se corrige de ces défauts. Et c'est à peine si on en trouve de légères traces dans ce gros volume.

On n'y trouve pas non plus d'inédit. Ou, si des textes sont cités qui n'avaient pas été imprimés, ils n'apportent rien de bien nouveau. Mais les faits sont présentés sous leur aspect véritable, sans rien qui tende à fausser leur signification. On a l'impression que les choses se sont passées comme les présente le narrateur et qu'elles ont eu le sens exact qu'il leur attribue. Ces choses, d'ailleurs, sont intrinsèquement fort intéressantes, puisque nous assistons tour à tour aux affaires d'Algérie (où Martimprey a servi fort longtemps, dans des grades divers), au siège de Sébastopol, à la campagne d'Italie, à l'expédition de 1859 au Maroc. Bien qu'âgé de soixante-deux ans seulement lors de la guerre franco-allemande, il ne put y prendre part. Frappé de congestion cérébrale en 1866, puis en 1867, il occupait pendant l'Année terrible le poste honorable, mais sédentaire, de gouverneur des Invalides.

On réhabilite beaucoup, en ce moment, ou, du moins, on tente de réhabiliter. Bazaine et Trochu, qu'on a quelque scrupule à rapprocher l'un de l'autre, tant il y a de choses qui les séparent, ont porté tous les deux, quoique avec de très notables différences, la responsabilité de notre défaite en 1870. Le défenseur de Metz et le défenseur de Paris ont eu le grand malheur d'être vaincus. On le leur pardonne difficilement. Mais ils ont droit au bénéfice de circonstances atténuantes, et il n'est pas étonnant que des avocats se lèvent pour plaider leur cause.

M. Vital Cartier vient de consacrer un volume honorable[1] au panégyrique de l'auteur de *L'Armée française en 1867*. C'est malheureusement un panégyrique. Et ce panégyrique est l'œuvre d'un incompétent, d'un écrivain qui, avec les meilleures intentions du monde, ne sait pas aller au fond des choses et soumettre les actes au contrôle d'une sévère critique. Il se complaît à montrer ce qu'il y a de bien dans la vie de son héros ; il jette sur ses défaillances le manteau que les fils de Noé jetaient sur la nudité de leur père. Acte pieux, sans doute, mais qui, lorsqu'il est commis par un historien, enlève de leur autorité à ses conclusions.

Le livre de M. Vital Cartier est bien fait. On le lit avec intérêt, avec émotion même. Il nous met en contact intime avec une belle âme, avec une belle intelligence, avec un beau caractère, et on en éprouve une

1. *Un Méconnu : Le général Trochu* (1815-1896), d'après des documents inédits. 1 vol. in-8° écu de II-459. Paris, librairie académique Perrin, 1913. Prix : 5 francs.

réelle satisfaction. Mais l'esprit du lecteur reste tourmenté de certains problèmes que le biographe n'aborde pas, qu'il semble même éviter d'aborder. Je serais tenté de dire que le général Trochu avait une belle âme, une belle intelligence et un beau caractère, et que pourtant il ne fut ni une grande âme, ni une grande intelligence, ni un grand caractère. Il lui a manqué quelque chose, et j'aurais souhaité qu'on nous le montrât et qu'on nous mît sur la voie, en quelque sorte, de sa défaillance. Il méritait qu'on lui consacrât une étude psychologique serrée, au lieu de considérations agréables, assurément, et presque toujours justes, mais trop superficielles, sur ce qu'il fut et dans le privé et comme homme de guerre et comme homme politique et comme écrivain militaire. Je suis porté à croire qu'il a été mal jugé. Mais on ne saurait admettre comme définitif le jugement de M. Vital Cartier, parce que les considérants sur lesquels il s'appuie manquent de solidité.

Ce n'est pas la réhabilitation de Bazaine qu'a entreprise le général Palat, bien connu sous le nom de Pierre Lehautcourt dont il a signé ses remarquables études sur la guerre de 1870. Ces études l'avaient préparé à celle qu'il consacre aujourd'hui[1] à ce qu'il appelle justement « une grande question d'histoire et de psychologie », à savoir la détermination du degré de culpabilité du défenseur de Metz et de sa part de responsabilité dans les désastres de l'Année terrible. Il a donc voulu reviser le procès, et il a, en fin de compte, confirmé le jugement porté contre le maréchal.

Cette affaire est trop grosse pour que je l'examine ici. Elle mérite d'être approfondie, et je sais que des articles de fond — peut-être contradictoires, d'ailleurs, — ne manqueront pas de l'envisager sous ses aspects les plus divers. Je me bornerai à dire que l'ouvrage du général Palat se lit facilement, et qu'on y retrouve les qualités qu'on a pu apprécier dans ses précédentes publications. J'ai été étonné pourtant de la facilité avec laquelle il accueille l'opinion de gens à qui manquent manifestement la science et la probité historiques. Sa critique des sources me paraît aussi insuffisante. C'est ainsi que, invoquant fréquemment l'autorité de M. Germain Bapst, de qui je dis, d'autre part, ce que je pense, il se borne à affirmer qu'il a pu se convaincre du soin avec lequel cet écrivain s'est documenté. Si j'oppose à cette affirmation l'affirmation contraire, nous n'en serons pas beaucoup plus avancés.

Dans l'ensemble, le nouveau livre — qui compte, lui, de nombreuses références — contient un historique complet et clair de la question. Il est méthodiquement présenté et bien écrit. Il ne m'a pas semblé qu'il appor-

1. *Bazaine et nos désastres en 1870*, par le général Palat. Tome I (*Le Mexique. Les batailles sous Metz*). 1 vol. grand in-8° de XII-375 pages. Prix : 7 fr. 50. Tome II (*Le blocus de Metz. La capitulation*). 1 vol. grand in-8° de 371 pages. Prix : 7 fr. 50. Paris, Chapelot, 1913.

tât beaucoup d'arguments nouveaux ni qu'il contînt des aperçus vraiment originaux. Mais, encore une fois, ses conclusions devant être discutées un jour ou l'autre ici même, je me borne à le signaler, et je répète qu'il est très digne d'être lu.

Le rôle militaire du maréchal Bazaine à Metz a été jugé très sévèrement par le conseil de guerre de Trianon. Mais nous sommes à une époque où on revise les procès, et il ne faut pas s'étonner si on fait appel devant la postérité de la terrible condamnation prononcée contre l'ancien commandant en chef de l'armée du Mexique. Il ne faut pas s'étonner non plus si les avocats qui ont pris sa défense n'ont pas toujours le ton qui convient à l'histoire et si leurs plaidoyers n'ont pas un caractère objectif et scientifique. M. Paul Lanoir, par le titre même qu'il donne à son ouvrage (*Les Crimes de l'histoire*), indique la passion qu'il met à démontrer la partialité du conseil de guerre[1]. Le duc d'Aumale, investi de la présidence de ce tribunal militaire, voulait « la condamnation du dernier chef de dernière armée impériale, parce que cette condamnation, qui, à tort ou à raison, tuerait les derniers germes de sympathie du peuple pour le régime et les hommes de l'Empire, allait du même coup, croyait-il, ouvrir les portes de la France à *sa* royauté ou seulement — le duc s'en serait contenté — à sa présidence d'une contrefaçon de république! Puis, le duc d'Aumale, ce *fils de Roi*, n'avait que du dédain pour Bazaine, *fils du peuple*, parce qu'il lui avait damé le pion en Afrique, qu'il avait porté le sac, et avait — à son encontre — trouvé ses épaulettes dans sa giberne. » On voit que nous ne sommes pas en présence d'un serein appréciateur des choses, mais que nous avons affaire à un pamphlétaire. Son style même nous le prouve. Et aussi le procès de tendance qu'il intente au conseil de guerre, illégalement constitué, et composé d'hommes qui, anciens subordonnés de l'accusé, coupables envers lui de mauvais vouloir et de désobéissance, à tout le moins suspects de mollesse et d'inintelligence dans l'exécution d'ordres reçus, étaient portés à le charger de toute la responsabilité de la défaite pour s'en décharger eux-mêmes.

Malgré tout, on ne peut absolument fermer l'oreille à cette protestation parce que véhémente et inspirée par une indignation qui ne se donne pas la peine de se contenir. Des arguments sont fournis, qui paraissent solides. Des faits sont invoqués, qui paraissent exacts. Des textes sont cités, qui paraissent probants. Aussi bien M. Lanoir n'est-il pas seul à élever la voix en faveur du maréchal injustement condamné. Dans la *Revue des Deux Mondes* de juin, juillet et août, M. Émile Ollivier, qui

1. *Le Maréchal Bazaine et la capitulation de Metz*, par Paul Lanoir. 2 vol. grand in-8° de 405 et 315 pages. Antibes, imprimerie Émile Roux, 1913. Voir dans la *Revue des Études Napoléoniennes*, janvier 1914, un article de M. Édouard Driault, destiné à indiquer où en est la question Bazaine.

pourtant n'avait aucune raison d'être favorable à Bazaine, qui même avait des raisons pour lui être défavorable, a pris également en main la cause de celui-ci. Il est vrai qu'il pouvait inconsciemment se solidariser avec lui. Travailler à la réhabilitation d'un homme sur qui pèse la réprobation publique, c'est travailler à sa propre réhabilitation, quand on porte soi-même le poids de l'animosité générale.

Quoi qu'il en soit de ses dispositions secrètes, dont nous n'avons à tenir compte que dans une faible mesure, de même que nous n'avons pas à descendre dans la conscience des juges de 1873, — encore qu'il ne faille pas faire fi de la psychologie et que certaines présomptions puissent sinon emporter la certitude, du moins indiquer des probabilités, — le ministre de l'Empire libéral écrit d'un autre style que l'auteur des *Grands espions* et des *Crimes de l'Histoire*. Il sait mieux donner à sa défense de la modération et de la force. Il connaît la valeur des documents, et il s'en sert habilement. Écrivant pour le grand public, il néglige malheureusement de dire où il a pris les textes qu'il invoque. Mais ces textes sont connus, et il n'est que de savoir les trouver. Voici, par exemple, comment le conseil de guerre justifie le recours en grâce signé par les mêmes officiers qui avaient voté la condamnation à l'unanimité, imitant ainsi la façon dont les jurys anglais prononcent leur verdict (on sait que c'est la raison qu'aurait fait valoir le président dans la salle des délibérations : il aurait demandé que l'accord se fît sur le jugement, moyennant accord sur l'appel à l'indulgence) :

> Nous vous rappellerons que le maréchal Bazaine a pris et exercé le commandement de l'armée du Rhin au milieu de difficultés inouïes, qu'il n'est responsable ni du désastreux début de la campagne, ni du choix des lignes d'opérations.

Appelé pour la première fois, dans ces circonstances, à manier des masses d'hommes de beaucoup plus lourdes que celles qu'il avait jamais eues en main, obligé d'improviser un plan de guerre dans une situation qu'il connaissait mal, ayant pour collaborateurs des généraux qu'il ne connaissait pas et dont certains lui étaient hostiles par jalousie ou pour d'autres raisons, gêné par la présence du souverain qui prétendait être consulté et qui le contrecarra plus d'une fois, ayant à se préoccuper d'intérêts politiques ou dynastiques en même temps que de la direction des affaires militaires, médiocrement secondé par un état-major peu souple et mal préparé à sa tâche, ce malheureux maréchal paraît ne s'être pas plus mal tiré de sa mission que ne l'eût fait n'importe quel autre officier de cette époque. Il ne s'est montré malheureusement supérieur à aucun, mais à aucun il n'a été inférieur. L'ignorance des grands problèmes de stratégie était commune à toute sa génération. La grande guerre lui était inconnue.

Il n'avait pas étudié, comme faisaient en ce temps-là les généraux allemands. Et ce n'était pas un esprit transcendant.

Mais il n'a pas abandonné ses troupes, comme on le lui a reproché. Du moins a-t-il voulu rester avec elles le 14 août au lieu de suivre le conseil que lui donnait Jarras d'aller s'établir à Metz pour être à proximité des chefs de service, et se trouver mieux placé pour recevoir des ordres ou en donner. Il n'a pas manqué d'activité physique, ni de décision. « Sa prévoyance ne se ralentit pas », dit M. Émile Ollivier. Et il en donne des preuves. Il en donne aussi de la ferme volonté manifestée par Bazaine de s'arracher au camp retranché, de ses efforts pour marcher sur Verdun.

Tout cela, ce n'est pas le lieu de le discuter ici. Le cas Bazaine mérite une étude d'ensemble. Mais, pour cet examen, on ne pourra négliger ni le livre touffu et confus de M. Paul Lanoir, ni les articles serrés et remarquables de M. Émile Ollivier. Dans les questions d'ordre militaire, celui-ci émet des appréciations fort justes, soit qu'il parle des devoirs respectifs du grand quartier général et des états-majors subordonnés, de leur responsabilité dans la détermination des routes à suivre et dans la rédaction des ordres, soit qu'il se demande si « le canon est un généralissime auquel il n'est pas permis de désobéir » ou si, au contraire, « il est erroné de poser en dogme l'axiome anarchique de marcher toujours au canon ».

Lieutenant-colonel E. Mayer.

LES ÉTUDES NAPOLÉONIENNES EN RUSSIE

Depuis que nous avons adressé à la *Revue des Études napoléoniennes* une première esquisse de bibliographie russe des ouvrages récemment parus sur l'année 12 [1], il a été publié une foule de livres que nous classerons sous les quatre rubriques suivantes, un peu arbitraires peut-être, mais claires et commodes, du moins il nous l'a semblé : 1° littérature à caractère proprement régional; 2° travaux concernant la vie sociale russe; 3° études biographiques; 4° publications de documents sur les opérations militaires.

La « guerre nationale » a laissé des traces plus ou moins profondes dans les diverses parties de l'Empire russe et même du monde slave : de tous côtés par suite on cherche à se documenter sur les effets particuliers produits par cette grande crise en tel ou tel point de l'immense territoire qu'elle a affecté. C'est ainsi par exemple que, bien que les opérations militaires se soient déroulées en entier loin de Pétersbourg, il ne s'en est pas moins publié par les soins du Comte Alexis A. Bobrinski des *Matériaux pour l'histoire de la noblesse du gouvernement de Pétersbourg :* la levée en masse, d'après des documents rassemblés par A. A. Mironov. (XIV + 452 pages in-8°). Ces matériaux sont tirés des Archives de la guerre, ainsi que des notes laissées par le baron Steingel, l'adjudant Zotov, le soldat Mamichev; les archives de la noblesse de Saint-Pétersbourg, ayant été brûlées en 1846, n'ont rien pu fournir sur cette période. On y voit que l'aristocratie de la capitale et des environs a équipé un contingent de 12 985 hommes dont Kutuzov, puis Meller Zakomelski, furent les chefs, qui se battit à Polotsk, Vitebsk, Borissov, Dantzig et ne comptait plus au retour que 4 385 hommes. Il n'est pas invraisemblable de penser que le choix de Kutuzov comme généralissime, choix imposé, on le sait, à Alexandre Ier par l'opinion pétersbourgeoise,

1. *Revue des Études napoléoniennes*, mai 1912 (I, 446-454).

s'explique en partie par le rôle du vieux général à la tête du corps de troupes formé par la noblesse.

La commission scientifique du gouvernement d'Orel, qui a fait appel à la collaboration des autorités constituées, des sociétés et des particuliers, publie de même des *Matériaux touchant la participation des habitants et des autorités d'Orel à la guerre de 1812*. La noblesse de Nijni Novgorod fait paraître une *Courte étude suivie de Matériaux concernant l'organisation des forces militaires de Nijni Novgorod et les opérations auxquelles ont pris part en 1813 à l'étranger les régiments recrutés dans ce gouvernement*. Semblablement M. V. N. Polivanov a édité à Moscou des *Matériaux pour l'histoire de la noblesse du gouvernement de Simbirsk et de son contingent (1812-1814)*. La commission des archives du gouvernement d'Iaroslav a donné, en attendant mieux, *Le séjour à Iaroslav de la famille du Comte Th. V. Rostopchine pendant l'automne de 1812*, d'après la description qu'en a faite N. Th. Narichkine, née Rostopchine (Iaroslav, 1913). Et à Odessa, M. A. Florovski a consacré une brochure des *Antiquités d'Odessa :* 1° aux *sacrifices faits par la population d'Odessa en 1812*; 2° à la *composition de la loge le Pont Euxin*.

En ce qui regarde Moscou, il faut lire évidemment de N. Matviciev, *Moscou et la vie qu'on y menait à la veille de l'invasion de 1812* (Moscou, 254 pages in-8°, 1912). C'est une étude littéraire, artistique, un tableau de mœurs, plutôt qu'un sévère travail historique, mais il y a là bien des choses nouvelles pour les Français. Le livre est illustré de gravures du temps et même de caricatures. S'il était terminé par une bibliographie et un index, ce serait un livre de tous points excellent. Le professeur Lubavski a prononcé en 1912 un discours sur *le Sort de l'université de Moscou en 1812*, maintenant paru en librairie. La noblesse de Moscou de son côté a confié à M. Savelov la rédaction d'un travail sur *la Noblesse de Moscou en 1812*, pour lequel ont été utilisés de nombreux documents. Le Conseil de la Société historique militaire russe a confié à sa section de Moscou le soin d'éditer les papiers relatifs à la guerre nationale qui se trouvent dans les archives Lefort. Ces matériaux rempliront au moins vingt-deux tomes de 5 à 600 pages : la dépense prévue pour chacun de ces volumes est de 2 625 roubles. C'est donc une publication fort importante qui commence. Signalons enfin : 1° l'impression pour le Musée historique de Moscou d'un plan de cette ville trouvé dans les papiers de A. P. Bahrouchine, établi en avril 1813 et portant indication de l'emplacement de toutes les maisons brûlées; 2° le livre de Schmidt, *Les Fauteurs de l'incendie de Moscou en 1812*.

A Smolensk, point capital dans l'histoire de l'invasion française et de la retraite, deux ouvrages de premier ordre et qui se complètent, ont été publiés. Le premier, *La Guerre nationale de 1812 dans le gouvernement*

de Smolensk (Saint-Pétersbourg, 1912, VIII + 428 pages in-4°), a été rédigé par M. V. M. de VORONOSKI, chargé de cette tâche par le *zemstvo* du gouvernement de Smolensk, la noblesse et la ville de Smolensk. C'est une véritable histoire de la ville et de la région qui en dépend : l'auteur, après avoir signalé l'importance du rôle joué par Smolensk dans la grande guerre franco-russe, entreprend la description de cette ville, et fait un historique de la région qui, d'abord indépendante, fut soumise par la Lithuanie, puis (1514) par la Moscovie, devint polonaise de 1611 à 1654 pour être alors définitivement réunie à la Moscovie. Puis il trace un tableau à la fois clair et extrêmement détaillé des opérations militaires de Barclay et de Bagration, puis de celles de Kutuzov en novembre dans les limites du gouvernement. L'auteur s'étend ensuite sur la levée en masse des nobles de la province, sur Lesli, Engelhardt, Choubine, sur les aventures authentiques, et restées populaires, de nombreux partisans, de la staroste Vassilissa, du bourgmestre du village de Lovchine, etc. L'état de Smolensk pendant l'occupation française, l'attitude du prêtre russe Mourzakiewitch, les mesures prises par les autorités françaises, la ruine finale de la ville, font le sujet de la dernière partie de l'ouvrage même. Vient alors un appendice comprenant une notice sur les monuments de 1812 et l'image miraculeuse de la « Mère de Dieu » de Smolensk qui accompagna l'armée russe pendant trois mois, une série de documents se rapportant aux faits précités et même un tableau des pertes subies par les habitants, dû à l'historien MIHAÏLOVSKI-DANILEVSKI. Les illustrations abondent, ont presque toutes un caractère documentaire et sont fort bien exécutées; il y a de plus quelques bonnes caricatures. C'est là une œuvre de valeur, luxueusement éditée et à laquelle vraiment il ne manque qu'un index bibliographique.

L'autre volume sur Smolensk est une collection de documents qui complète, comme nous l'avons dit, l'ouvrage précité. Dû à l'initiative de la commission scientifique des Archives de Smolensk, composé par MM. P. V. MIHAILOV et N. N. RIEDKOV, c'est une édition jubilaire de la *Smolenskaiä Starina* (Smolensk, 1912, VIII + 421 + XVIII pages in-8°). Les documents publiés ici l'ont été pour la première fois en entier. Le plan suivant a été adopté : 1° Le gouvernement de Smolensk à l'époque de la guerre de 1812; 2° Les partisans de Smolensk; 3° Le prêtre N. A. Mourzakiewitch; 4° Récits sur 1812 (tirés du Journal de Lesli). Dans la première partie de ce volume, comme du reste dans l'ouvrage précédent, certains documents réunis sur l'ordre de Mihaïlovski-Danilevski ne sont pas faits pour inspirer confiance. C'est en 1836 seulement qu'il a adressé au gouverneur de Smolensk un formulaire en quatre points dont le but était de rassembler des données statistiques qui évidemment n'avaient pas en général été préparées en 1812. Comme le même formulaire

envoyé dans d'autres villes lui attira des réponses trop imprécises qu'il retourna en élevant des exigences auxquelles il fallut satisfaire, on lui adressa de-ci de-là, pour avoir la paix ou pour s'épargner des recherches peut-être longues et inutiles, des contes et même des chiffres qu'on jugea probables ou propres à le satisfaire. Nous voudrions avoir la certitude que les choses se sont passées autrement à Smolensk, et nous serions heureux d'en donner acte.

La Commission scientifique des Archives de Vitebsk vient à son tour de publier un volume de *Polotsko-Vitebskaïä Starina* sur 1812. Cette publication, plus modeste à tous points de vue que les précédentes, divisée en trois parties dont les deux dernières auront grand'peine à intéresser les historiens, contient dans la première une série d'articles scientifiques pour lesquels il a été fait largement appel aux ressources fournies par les archives du gouvernement de Vitebsk. Mais on y trouve aussi toutes sortes de choses, même un article sur la bataille de Grünvald et sur sa signification pour les Slaves, même une Ode sur une visite du gouverneur de la Russie Blanche à une école de Polotsk; on y trouve également l'expression de la juste indignation d'un des collaborateurs, contre l'administration ecclésiastique qui ne classe pas les archives qu'elle possède.

A Mitau, la *Mitavskaïa Starina*, sous ce titre *Les Ennemis en Courlande*, a réédité à peu près ce que le baron G. F. Chlippenbach avait raconté dans le journal *Sine Otechestva* de 1813, sur la vie dans cette ville, lors de l'occupation française, sur l'état d'esprit des officiers prussiens, les uns ennemis de la France, les autres fiers de servir sous Napoléon, sur les réquisitions implacables des intendants, sur les victoires imaginaires des Français destinées à maintenir les habitants dans l'obéissance, sur la joie des habitants, le 8 décembre, à la vue des Cosaques. Un travail nouveau est d'ailleurs venu aussitôt après la publication de M. Voïensky sur les provinces baltiques, donner sur le même sujet une autre note, un peu plus allemande. C'est *La Guerre nationale dans la région baltique*, précédée d'une étude historique sur le pays au XVIIIe siècle (Riga, 1912, 224 pages in-8°) et publiée par S. N. Sivistki, dans la collection de la Société pédagogique de Riga. Notons que le baron N. Bruiningh a fait paraître à la même date encore un *Livlands Verhalten in Kriegsfahrt 1812 nach der Darstellungs von K. Wojenski* (Rija, 1912, 48 pages) dans lequel il polémique contre M. Voïenski et tend à prouver contre lui, ou plus exactement contre Paulucci, à l'aide du *Dorpater Album Academicum*, que les étudiants de Dorpat, loin d'être les antimilitaristes du jour, ont pris une part très active aux campagnes de 1812-1813. Pour en finir avec les travaux relatifs à cette région, signalons la brochure de C. Mettig, *Am Vorabende des Befreiungskrieges. Das Iahr 1812 in und um Riga*

(Riga, 1912, 77 pages) et le livre illustré de Bieneman, *1812, Baltische Erinnerungsblätter* (Riga, 1912, 304 pages).

A Varsovie, le président de la Société d'histoire et professeur à l'université M. N. N. Lubovitch a donné un *Napoléon à Varsovie en 1812* dans lequel il motive le non-passage de Napoléon à Varsovie au départ, par le désir qu'avait l'empereur de ne pas s'engager à fond avec les Polonais. Se basant sur un document des Archives secrètes d'état de Berlin, l'auteur prouve que le passage à Varsovie avait été annoncé à la cour de Prusse par ses agents pour le 25 mai; les Polonais trompés eux aussi avaient fait des préparatifs. Le but de tout ceci était assurément de tromper les Russes sur le point où l'invasion devait se produire. Au retour Napoléon traverse Varsovie le 10 décembre : on s'est longtemps méfié du récit fait par de Pradt de ce retour nullement triomphal. Dans les Mémoires de la Comtesse Anna Potocka, remariée à Wonsowicz, compagnon de Napoléon pendant son exode, et dans deux lettres, l'une de Stanislas Potocki, l'autre d'un inconnu cité par Dubrovine, M. Lubovitch n'a trouvé que des confirmations du récit de De Pradt. Il démontre d'ailleurs que, Napoléon ayant dit alors : « Le Duché de Varsovie continuera d'exister, qu'il appartienne au roi de Saxe ou à quelque autre », ces paroles, transmises par lettres aux plus fidèles serviteurs du roi de Saxe par Potocki et Mataszewicz, firent germer chez les gouvernants saxons l'idée du « changement de front » qui s'accomplit l'année suivante à Leipzig.

Le même professeur Lubovitch vient (1913) de faire paraître également un *Varsovie en 1812*. Il y montre que, dans le duché, le roi de Saxe et les Polonais étaient également passifs, attendant tout de l'initiative française; que ce sont les dames polonaises qui ont alors surtout déployé une grande activité (intrigues, cocardes, bals et même bals de petits chiens costumés). C'est à raison de ce double aspect de la société polonaise que Napoléon a chargé Jérôme de le remplacer à Varsovie et De Pradt de l'y représenter près des femmes et des prêtres catholiques qui pouvaient relever l'esprit public. D'autres faits symptomatiques, ce sont le ravage du duché et la misère des soldats de la Grande Armée, c'est également l'idée de proclamer la Confédération générale du royaume de Pologne : le souvenir de la Confédération de Bar eût dû suffire à empêcher une tentative de ce genre. De l'aveu des Polonais, la Confédération était un anachronisme : si du reste elle avait agi, il y aurait eu en Pologne trois gouvernements : le roi de Saxe, les ministres récemment investis d'une réelle dictature et la Confédération. Mais la Confédération se contenta de se réunir de temps en temps et de lancer des proclamations. Pendant toute la campagne, la capitale du Duché est vide, presque morte, et ne se réveille que le 16 juillet et le 11 octobre à la nouvelle que

Tormasov, puis Tchernichef sont à ses portes. On apprend que Napoléon ordonne une nouvelle levée, puis on est sans nouvelles de lui et même de Schwartzenberg et de Régnier; puis la *Gazette de Varsovie* annonce la victoire de la Bérézina. Mais c'est la fin : Napoléon passe à Varsovie, et, après lui, c'est Bassano qui annonce son retour « dans trois mois »; Poniatovski pousse Schwartzenberg à tenter avec lui un effort pour arrêter les Russes. Le général autrichien trouve plus commode de négocier et d'évacuer Varsovie, le 27 février 1813. Tout cela, solidement documenté, présenté avec une claire élégance, est d'un historien distingué dont la maîtrise depuis longtemps n'est plus à démontrer.

Une province à laquelle on pense peu, quand on parle de 1812, c'est la Bessarabie, réunie à la Russie, après le traité négocié à Bucarest par Kutuzov avec la Turquie. S. E. M. L. A. Casso, ministre de l'Instruction publique, a cru avec raison qu'on ne pouvait laisser passer ce centenaire sans faire l'historique de la seule conquête que la Russie ait réalisée en cette année si glorieuse pour elle. « C'est assez être empereur, il faut faire le général », dit un jour Napoléon. M. Casso s'est dit sans doute : « C'est assez être ministre » et, originaire de la Bessarabie, il s'est fait l'historien de la réunion de sa province à l'Europe russe. Plusieurs historiens russes de la guerre de 1812 ont employé, parfois sans nécessité, à ce qu'il nous a semblé, l'allemand pour des ouvrages ne concernant pas les provinces baltiques et que nous aurions préféré voir écrits, sinon en français, du moins en russe. Par une délicatesse dont par suite nous sommes d'autant plus touchés, M. Casso nous rappelle au contraire qu'il communia en Sorbonne avec la science française et met en tête de son livre cette dédicace : « A la mémoire de mon inoublié maître Albert Sorel ». Nous sommes d'autant plus à l'aise pour le remercier de cette manifestation de sympathie presque filiale, que son ouvrage fait ressortir avec une clarté parfaite et une égale impartialité les erreurs de Napoléon et les visées des puissances germaniques sur les Balkans. L'auteur nous montre Napoléon hésitant entre l'idée d'un partage de la Turquie et celle du maintien dans le sud de l'Europe d'une puissance capable de l'aider à contenir la Russie. Ce sont les agents de Napoléon en Moldavie et en Valachie qui enrayent la conquête russe à laquelle il a acquiescé, dont il a été le premier même à avoir l'idée. C'est Nesselrode, séduit par Metternich, qui s'emploie à dissuader le gouvernement russe d'attacher une grande importance à l'annexion de ces principautés. Après le mariage de Marie-Louise avec Napoléon, les agents et les officiers autrichiens viennent en aide aux Turcs ou aux princes phanariotes contre les Russes, tout comme le font les Français. Chose curieuse! en 1810, la Prusse écrasée ose s'offrir comme arbitre entre la Russie et la Turquie. Stackelberg, ambassadeur russe à Vienne, qui n'a pas moins

de sympathie que Nesselrode pour Metternich, pousse la Russie à faire des propositions de paix à la Turquie afin de laisser les mains libres à Alexandre Ier et de lui permettre, avec l'aide de l'Autriche, d'attaquer Napoléon. Résultat : la Turquie vaincue voit son vainqueur lui demander la paix, ce qui la met en bonne posture pour faire traîner les négociations en longueur à Jurgevo, puis à Bucarest. Pourtant les Turcs finissent par traiter et font bien. La Russie victorieuse de Napoléon leur eût fait payer cher la continuation de la guerre; vaincue, elle eût reçu aux dépens de la Turquie des compensations aux pertes qu'elle aurait subies en Lithuanie. « Nous n'aurions pas eu Varsovie, dit M. Casso; nous n'aurions pas été à Paris; mais nous n'aurions été maîtres à tout jamais de Iassy et de Bucarest... Quant à Napoléon, il a cruellement payé la double politique qui lui a ôté les moyens de se servir de la Turquie au moment où elle lui eût été le plus nécessaire. Au reste, les projets de Tchitchagov à l'heure où Napoléon envahit la Russie étaient sans aucune base sérieuse. L'Angleterre, qui a travaillé à la paix turco-russe, pousse aussitôt après la Turquie à s'allier à l'Autriche pour contenir la Russie : donc, il ne peut être question d'une alliance turco-russe. L'idée d'organiser les Slaves chrétiens pour menacer l'Illyrie française et la Pologne, ne pouvait semblablement que nuire à la réalisation d'une alliance turco-russe : elle faillit même empêcher la ratification de la paix négociée à grand'peine par Kutuzov.

Si M. Casso n'était pas ministre, nous serions plus à l'aise pour louer une érudition polyglotte qui lui permet d'user abondamment de documents roumains, grecs, allemands, français et russes. En ce qui concerne les ouvrages français, nous constatons qu'il est tombé plus d'une fois d'accord avec M. Édouard Driault sur la politique orientale de Napoléon, mais qu'il ne semble pas avoir utilisé tous les travaux de cet historien. Nous regrettons du reste qu'il n'ait pas concentré dans un index à la fin du livre une bibliographie qui, à en juger par les notes multiples et minutieuses dont est chargé le bas de chaque page, aurait été extrêmement copieuse.

Avec M. V. A. Frantsev, *Les Russes en pays tchèque* (1812-1823) (Prague de Bohême, 1913), nous suivons les Russes hors de leur pays, en Bohême. En 1799, Souvorov avait été reçu solennellement à Prague; en 1805, Austerlitz avait accentué le rapprochement; en 1812, l'abbé Dobrowski prédit les victoires russes; en 1813, Alexandre, reçu à Prague, y est rejoint par l'empereur François. Après Leipzig, l'accueil fait aux Russes en Bohême est tout simplement délirant : on élève des monuments à leurs morts; les jeunes gens, les étudiants veulent s'enrôler dans leurs rangs. En 1815, Alexandre Ier s'arrête encore en Bohême chez Schwartzenberg, en 1822 il y revient après le congrès de Vérone

et M. Frantsev fait suivre son exposé d'une série de documents poétiques du temps, en tchèque, en latin, en allemand, émanant de Patrcka, Jungmann, Mickau, Marek, Rautenkranc, Svoboda, Sedlacek, Kral, relatifs aux événements de 1812-1813-1814, à la Paix de l'Europe, et en général à Alexandre et à Napoléon. Cette contribution fort soignée à l'histoire napoléonienne, aussi précieuse d'ailleurs pour l'histoire que pour la littérature, nous fait vivement désirer qu'un slaviste comme M. le Professeur Frantsev pût disposer d'assez de temps pour entreprendre une étude ou une publication d'ensemble sur la littérature napoléonienne chez les Slaves, non seulement pour la seule période 1812-1813, mais bien pour tout le temps de Napoléon. La tâche serait énorme assurément, mais combien tentante!

Une autre catégorie de travaux, c'est celle dont l'objet est parfois difficile à localiser dans une ville ou une région, mais qui concerne la société russe prise dans son ensemble, dans telle ou telle de ses parties, dans tel ou tel mode de manifestation de ses idées. En ce genre s'impose d'abord à notre attention *La Guerre nationale et la société russe*, rédigée par la Commission historique de Moscou et éditée chez Sitine. Collection d'études de valeur très inégale, cet ouvrage comprend des parties purement littéraires ou bibliographiques (Sidorov, *L'Année 12 dans la littérature russe*; Brodski, *La Guerre de l'année 12 sur la scène et dans le drame*; Kareiev, *La Littérature historique sur Napoléon*; Alexeiev, *La Guerre nationale dans la littérature historique russe*; Voienski, *L'Année 12 dans la littérature anglaise*; Persev, *La Guerre nationale et Napoléon dans la littérature historique allemande*); d'autres purement artistiques (Kousminski, *La Guerre nationale dans la peinture*); d'autres de caractère uniquement social (Lubavski : *Alexandre Ier et les Polonais*; Baranovski, *La Guerre de 1812 et l'industrie russe*; Semenevski, *Les Troubles de paysans en 1812*; Bogoutcharski, *Les Sociétés secrètes et le 14 décembre 1825*). Il peut sembler que ce soit peu qu'un article sur chacun de ces sujets, mais les noms dont presque tous ces articles sont signés nous dispensent d'en faire l'éloge.

Il ne manque pas d'ailleurs d'ouvrages développant tel ou tel point d'un chapitre de ce travail. Tels sont, par exemple, la très intéressante étude de Narbut sur *1812 dans les fables de Krylov* ou le livre de Gerngross sur *Les Théâtres en Russie à l'époque de la guerre nationale*. Tels sont encore les deux volumes de caricatures russes rassemblées par Vereschaguine sous ce titre *La Guerre nationale : la caricature russe*. L'auteur s'est servi pour cela d'ouvrages qui sont des raretés bibliographiques, des travaux de Rovinski, Liprandi, etc. Il a bien choisi les caricatures de Venetsianov attaquant la « frantsousomanie », ou celles de

Terebeniev, grossières et s'adressant au peuple, mais qui ont fait école pour cela même. Toutefois, on peut regretter qu'il n'ait pas cherché dans les « Dossiers du Comité de la Censure de Saint-Pétersbourg » (1804-1847), où il eût trouvé beaucoup de choses. Il est à remarquer qu'en 1812, 3 caricatures seulement ont été approuvées par la censure, 98 en 1813, 8 en 1814. Il y en eut bien d'autres mentionnées par Sopikov, Smirdine et par d'autres bibliographes que l'auteur eût pu indiquer. Du reste, il ne nous dit pas toujours si les caricatures qu'il nous montre ont été approuvées ou non; il n'en indique pas toujours suffisamment le titre ou l'auteur et ne nous renseigne pas toujours comme nous le voudrions sur la biographie des caricaturistes d'alors.

M. K. A. Voiensky continue ses travaux sur la société russe en 1812. *Le Clergé russe et la guerre nationale de 1812* ne contient guère que la prière composée par l'évêque Augustin sur l'ordre d'Alexandre Ier pour demander à Dieu de débarrasser la Russie de ses ennemis. Mais dans *L'Année 12 de sainte mémoire : esquisses et articles historiques concernant 1812*, non seulement il nous parle de la flotte russe en 1812, de Bonaparte et des prisonniers russes, mais encore d'un pamphlet russe contre Napoléon, de Napoléon et des Juifs de Borissov, du Lycée de Tsarskoïe Selo en 1812, des souvenirs des généraux polonais Chlapowski et Kolatchkowski, et même de ses souvenirs à lui qui a connu à Saratov Savin, ancien officier de la Grande Armée, fait prisonnier par Platov à la Bérézina, né en 1768 sous Louis XV et mort en 1895 à l'âge de cent vingt-sept ans, après avoir survécu quatre-vingt-deux ans à la retraite de Russie. (Voir la *Revue des Études Napoléoniennes*, janvier 1914.)

M. S. M. Ginsbourg nous fournit une nouvelle contribution à l'histoire des Juifs en Russie, *La Guerre nationale et les Juifs russes* (Saint-Pétersbourg, édition de la Raison, 144 p. in-8°, 1912). Il n'a pas épuisé le sujet, il en est fort loin et n'est pas sans le reconnaître lui-même. Il soulève des questions intéressantes, mais tente parfois de les résoudre sans avoir les données nécessaires pour pouvoir le faire. Il constate d'abord que la Révolution française, en faisant des Juifs les égaux des autres citoyens en France, a préparé leur émancipation partout. Il attribue une grande importance à la convocation du grand sanhédrin par Napoléon en 1806. Les gouvernements étrangers s'inquiétèrent alors, les Juifs de Pologne et de Russie s'émurent, mais ils furent bientôt choqués d'apprendre que l'assemblée avait commencé ses travaux un samedi. En 1812, en Russie, on se méfia des Juifs, mais ceux-ci ne trouvèrent pas leurs coreligionnaires du duché de Varsovie très satisfaits. Du reste les rabbins redoutaient l'irréligion française et Schneer Zalman, le chef des Juifs hassides, au lieu de se soumettre aux Français, préféra se retirer à l'intérieur de la Russie d'où il adressa des circulaires russophiles à ses ouailles. Bref,

il y eut toujours des « députés du peuple juif » près du tsar Alexandre. Les Juifs n'étaient pas soldats alors : quelques-uns cependant voulurent être et furent « partisans », les « cahales » organisèrent un véritable service de renseignements, de reconnaissances, une poste secrète au profit de Wittgenstein et de Tchitchagov. Les Juifs jeûnèrent et prièrent pour assurer le triomphe des Russes, surveillèrent la Bérézina et les écluses du canal Oginski, mais se laissèrent tromper par Oudinot à la Bérézina, ce qui les fit accuser de trahison par les Russes. En 1813, ils envoyèrent des députations à Alexandre Ier, rendirent à Dieu des actions de grâces pour l'expulsion de l'ennemi, célébrèrent le carnaval à Grodno en s'affublant d'uniformes français, composèrent des Odes sur les victoires des Russes et n'en furent pas moins persécutés après la guerre.

Le défaut le plus frappant de ce livre est le soin mis par l'auteur à éviter l'ordre chronologique, en citant les nombreux faits qu'il nous rapporte. Il est vrai que cet ordre nous eût trop bien laissé voir que l'auteur est presque muet sur le début de la campagne, et que tout ce qu'il présente vise l'époque où le dévouement des Juifs à la Russie était moins méritoire qu'il ne le prétend. En fait, il existe d'innombrables documents, faciles à consulter, imprimés ou non, en français, en allemand, en polonais et en russe, qui attestent d'une façon irrécusable que pendant une grande partie de la campagne les Juifs russes s'entendirent volontiers avec les Français, et que certains Juifs restèrent en relations avec l'armée française jusqu'à sa destruction totale. L'auteur n'a pu les ignorer tous, mais il a confondu l'histoire avec l'apologétique.

En ce qui concerne la situation économique, il y a dans le VIIIe livre de l'histoire russe de Pakrovski des vues intéressantes sur le « système continental ». Mais il faut lire surtout le *Blocus continental* du professeur Tarlet (Saint-Pétersbourg, 1913, 406 p. in-8°) qui étudie le mode d'application et les résultats du blocus sur tous les pays d'Europe, sur le grand-duché de Berg comme sur l'Empire français, sur le Portugal comme sur l'Empire russe. L'auteur a consulté une foule d'archives françaises et étrangères, celles de la Chambre de commerce de Lyon, du *Record Office* de Londres, les Archives nationales de Hollande, etc. La partie de cette étude concernant la Russie a paru d'abord dans le *Journal du Ministère de l'Instruction publique* (novembre 1912) : Rapports économiques de la France et de la Russie sous Napoléon Ier. Trois périodes apparaissent dans l'histoire de nos relations économiques avec les Russes au temps de l'empire. De 1800 à 1805, Bonaparte et Paul Ier veulent créer des relations directes entre les deux pays que les Anglais ont intérêt à séparer et pour lesquels les Hollandais sont des commissionnaires un peu trop exigeants. La mort de Paul interrompt ces pourparlers ; mais Odessa grandit et les Français fondent de grands espoirs sur

son développement. De 1805 à 1807, c'est la guerre et la perte pour la France du marché russe. Les villes hanséatiques, tombées entre les mains de Napoléon, cessent d'être le terrain neutre sur lequel s'opéraient les échanges. La chambre de commerce de Lyon supplie l'Empereur de ne pas ruiner semblablement une autre place neutre, Leipzig, en la coupant de Mitau, Riga, Pétersbourg, et de Varsovie, Moscou, de prendre garde au reste que tout ce qui fait baisser le cours du rouble a son contre-coup à Lyon. Enfin les deux empereurs se rencontrent à Tilsit, la Russie rompt avec les Anglais, Lyon est tout à la joie, la France fonde de nouvelles espérances sur la Nouvelle Russie, le Caucase même, et sur la Suède toujours influencée par le marché russe. Alors de 1808 à 1812 recommence une nouvelle période toute de déceptions et qui finira par une catastrophe.

La Suède se brouille d'abord avec la Russie à cause de la Finlande, puis avec la France grâce aux menées de Bernadotte. Le Duché de Varsovie est un nouveau, mais pauvre client, dont l'acquisition ne compense pas cette perte. En Russie même, les mesures prohibitives abondent et les capitaux français sont rares. Napoléon lui-même est peu disposé à signer un traité de commerce; il charge Caulaincourt de pousser les commerçants français de Pétersbourg à créer une grande factorerie. Les Français de Pétersbourg demandent alors un tribunal de commerce, le droit de vendre aux marchands de toutes les guildes, des revisions de tarif et la création de routes commerciales de terre que ne pourront atteindre les Anglais. Mais les Russes manquent d'entrain : la France ne peut remplacer pour eux l'Angleterre, grande acheteuse de mâts, cordages et autres agrès. Caulaincourt profite du marasme pour acheter, en 1810, 2 000 mâts à 50 p. 100 de rabais qu'on envoie en France par les voies fluviales. Malgré tout, Riga, Pétersbourg, Arkhangelsk ne font pas d'affaires. La contrebande anglaise s'impose bientôt partout, dans la Baltique, dans la Mer Blanche, dans la Mer Noire par Odessa et pour tout le Levant, dans les Carpathes par Brodi. Avant Erfurth déjà, on dit que le Blocus continental est un couteau à deux tranchants dont l'un frappe l'Angleterre et dont l'autre blesse la Russie, que Napoléon lui-même ne l'observe pas. Alexandre, sachant l'opinion publique russe hostile à Napoléon et craignant pour sa propre vie, rend un ukase (décembre 1810) contre certains produits qui comme par hasard viennent exclusivement de France. Les manufactures du Département de la Roër notamment protestent énergiquement par l'intermédiaire du préfet, tandis que l'Angleterre qui sent venir la guerre, multiplie les envois de bateaux contrebandiers. Fouché a dit jadis que les peuples s'étaient trompés, quand ils avaient cru qu'on se faisait la guerre pour du sucre et du café; c'est bien difficile à admettre, quand on a lu le livre de M. Tarlet.

Les études biographiques ou iconographiques abondent, mais peu ont une réelle valeur. Il n'y a pas lieu de s'étendre sur la biographie du Général Koulniev par Ielets; mais c'est déjà une monographie plus sérieuse que nous donne V. V. Gervé sur *Le Partisan poète Denis Vasilievitch Davidov* (1784-1839). On peut en dire autant du livre d'Alexandre Ermolov sur son aïeul *A. P. Ermolov* (1777-1861), connu de toute l'armée russe depuis Eylau, qu'on retrouve ensuite à Vitebsk, Smolensk, Borodino, Malo Iaroslavets, qui est sans cesse à la poursuite de Napoléon en 1812, que nous trouvons en face de nous en 1813 à Bautzen, à Kulm, en 1814 devant Paris, qui en 1815 est mis à la tête de l'armée dirigée contre Napoléon, devient ministre de la guerre, puis gouverneur du Caucase de 1817 à 1827, gouverneur modèle et qu'une mesquine intrigue de cour force à une retraite définitive à un âge où il était en pleine possession de ses forces et capable de rendre les plus grands services à la Russie.

Sur Kutuzov ce qu'il y a de mieux à citer, c'est le *Journal de Kutuzov*, édité par la Société d'histoire militaire de Moscou et auquel ont été joints des papiers émanant des régiments ayant participé à la guerre sous les ordres de Kutuzov. Pour faire suite à ceci, il convient de mentionner la publication faite sur *Le Quartier-maître général Toll en 1812* dont le rôle fut si important pendant toute la campagne tant aux côtés de Barclay que près de Kutuzov. Il y a aussi une nouvelle histoire de l'Empereur Alexandre Pavlovitch due au Prince Koudachov : c'était une œuvre difficile à tenter après Schilder et après le Grand-Duc Nicolas Mihaïlovitch, difficile et inutile dans le cas présent, puisqu'elle ne nous apporte rien de nouveau. Rien à dire des biographies de personnages français : M. Voiensky a tenté dans un but de simple vulgarisation de présenter *Napoléon et ses maréchaux en 1812* au public russe. Ce qu'il dit de Davout et du Prince Eugène a satisfait les critiques; mais en tout ceci rien de neuf à chercher.

L'iconographie étant liée étroitement à la biographie, c'est ici que nous placerons la mention du livre de V. V. Achik, *Les Monuments et les médailles commémorant les exploits russes de 1812, 1813, 1814, et le souvenir de l'empereur Alexandre Ier* (Saint-Pétersbourg, 1913, 352 p. in-8°). D'autre part, Alexandre Ier avait eu lui-même l'idée de constituer une galerie de portraits de tous les personnages qui avaient joué un rôle dans la guerre nationale. Du moins, il fit élever à Tsarskoïe Selo un arc de triomphe portant en russe et en français cette inscription : « A mes chers compagnons d'armes. » Il fit faire le portrait de beaucoup de ceux-ci par l'artiste anglais Georges Dan, qui poursuivit ce travail jusque sous le règne de Nicolas Ier. La plupart de ces portraits réunis au Palais d'hiver furent sauvés, lors de l'incendie de cet édifice le 17 décembre 1837.

Sa Majesté l'Empereur Nicolas II n'a pas cru pouvoir mieux célébrer le centenaire de 1812 qu'en rassemblant dans une luxueuse édition publiée sur son ordre les dits portraits, réalisant ainsi le projet de son illustre aïeul. S. A. I. le Grand-Duc Nicolas Mihailovitch a été chargé de diriger le travail intitulé *Galerie militaire de 1812* (Saint-Pétersbourg, expédition des papiers d'État, 1912). Il y a là les portraits de 399 personnes, placés par ordre alphabétique, et suivis de 291 pages de texte explicatif. Ce texte, rédigé par M. A. A. Golombievski, secrétaire de la Société historique Impériale russe, ne comprend guère pour chaque personnage qu'une sorte de *curriculum vitæ*; mais, comme les faits qu'il relate présentent un caractère de précision et d'authenticité parfaites, étant empruntés aux archives de la guerre de Moscou, le livre est évidemment très précieux à consulter.

Quant à l'histoire proprement dite de la guerre, nous aurions à citer un certain nombre de monographies régimentaires du genre de l'*Histoire du 13e régiment de dragons* de Grigorovitch (2e volume : 1809-1840). Nous préférons tout de suite attirer l'attention sur une collection de documents qui doit comprendre plusieurs volumes tous relatifs à la même région, mais qui tous ne concerneront pas les affaires militaires. Le Ve volume de la *Chronique de Vilna*, intitulé *Actes et documents des archives de l'administration centrale du gouvernement général de Vilna, Kovno et Grodno se rapportant à l'histoire de 1812-1813*, porte la mention *1re partie, correspondance militaire* (Vilna, 1912, VII + 285 pages in-8°). On trouvera là des renseignements précieux qui viendront compléter ceux que fournira une autre collection dont nous avons déjà parlé dans notre première étude bibliographique et dont il nous faut parler encore. Nous avions alors signalé *La Guerre nationale de 1812*, publication de la direction principale de l'Etat-major, contenant des matériaux tirés des archives scientifiques de la guerre (correspondance des gouvernants et des institutions russes : opérations de guerre des armées). Nous en étions alors au XIVe volume, qui relatait les événements du mois de juillet. Nous sommes arrivés maintenant au XXe volume et au mois de novembre russe (12 novembre-12 décembre), ce qui nous mène jusqu'à l'occupation de Vilna par Kutuzov et à la retraite de nos troupes par Kovno vers Kœnigsberg. Cette publication, considérable (chaque volume a près de 300 pages) et de tout premier ordre, a donc été menée avec une extrême rapidité : tout n'y est pas parfait, il est notamment regrettable que ce dernier volume se présente sans index. Mais, telle qu'elle est, elle pourra être consultée avec grand fruit, même par les historiens qui ignorent la langue russe. Ils y trouveront d'abord en français un certain nombre de lettres ou de rapports du major Blancard, du général Pouget, des maréchaux Saint-Cyr, Berthier, du prince Eugène, inter-

ceptés par l'ennemi. Ils y trouveront la correspondance en français de Saint-Priest, de Tchitchagov avec Alexandre et même des lettres de Barclay de Tolly qui trouve l'armée russe en mauvais état, qui prévoit la campagne de 1813, et demande qu'on la prépare en réorganisant l'armée, parce que l'enjeu sera grand, « il y aura des nations à prendre, ce qui exige de grands préparatifs ». Ils y trouveront des lettres d'Alexandre Ier, toujours empressé à répondre en français à qui lui écrit en cette langue, et la maniant assurément mieux qu'aucun de ses correspondants. Les documents en allemand ne sont pas nombreux, mais il y en a. Il y a d'ailleurs des tableaux des états de situation des troupes faciles à comprendre. Les lecteurs que le russe n'effraie pas pourront tenter de se faire une opinion sur le ou les fauteurs responsables de l'évasion de Napoléon du piège dans lequel on avait depuis longtemps espéré le prendre près de la Bérézina. Il semble bien que l'état même des armées russes y ait été pour quelque chose et que Napoléon ait été plus résolu que Tchitchagov et Kutuzov n'ont été coupables. Ce volume abonde aussi en renseignements sur l'organisation, la mise en marche ou l'arrivée des levées en masse russes de Kazan, de Pétersbourg, de Novgorod, de Tver, d'Iaroslav. Et puisque la comparaison entre le rendement de l'armée active et des réserves est à l'ordre du jour depuis les dernières défaites turques et la discussion sur la loi de trois ans en France, disons que les réserves russes, l'*opoltchenie*, en général ne sont pas brillantes : « Ces milices, d'ailleurs inutiles pour le combat, pourront être employées avec succès pour remettre l'ordre dans des provinces polonaises où la présence des Français n'a pas laissé de produire mauvais effet. » Voilà le seul rôle que leur propose M. de Saint-Priest, émigré français, général dans l'armée russe, et Alexandre Ier n'y contredit pas.

A côté de ce travail d'ensemble, il serait à désirer qu'il eût été fait pour chaque armée ce que M. D. P. Ahlestichov a fait en publiant les *Documents historiques de la chancellerie particulière du commandant en chef de la 3e armée de l'Ouest, général de cavalerie A. P. Tormasov* (Saint-Pétersbourg, VI-722 pages in-8°, 1912). En tête de cette publication de documents, on nous fait connaître d'abord l'origine de ces papiers. Nous trouvons ensuite les lettres de Kutuzov, Barclay, Bagration, Tormasov, Tchitchagov concernant cette armée; puis celles des divers généraux ou commandants de corps, Kamenski, Ertel, Sacken, comte Lambert, Langeron, Tchaplitz, de Richelieu, Combourley, etc. Puis vient le « Journal du mouvement des troupes du 10 juin au 23 septembre », « les Nouvelles de la frontière autrichienne sur les mouvements de l'ennemi et les bruits relatifs à divers événements politiques », deux listes de généraux et d'officiers d'État-major de l'armée, et enfin un index des noms propres. Il y a là de curieuses pièces, notamment une lettre de Barclay de Tolly,

ministre de la guerre à Tormasov, datée de Drissa *1er juin* (russe) et où l'on lit : « Aux seuls chefs de votre état-major et de votre détachement de Jitomir, vous pouvez confier le secret important que *nous ne courons aucun danger du côté des Autrichiens* ». Ainsi donc, Schwartzenberg nous a bel et bien trahis, ce dont on se doutait; mais évidemment l'Empereur François et Metternich trahissaient aussi Napoléon pour remercier les Russes de leur attitude en 1809. Il y a lieu de se demander si Barclay n'avait pas sous les yeux quelque traité secret austro-russe ignoré jusqu'à maintenant. De nombreuses pièces de cette publication concernent l'espionnage pratiqué par les Russes et les Français, et les agents des deux partis sont très fréquemment les juifs polonais ou lithuaniens que M. Ginsbourg a surtout vus dans le camp russe.

Après avoir parlé de telles collections de documents, on est un peu gêné pour juger une publication comme celle due à M. V. Stroïev, privat-docent de l'université de Saint-Pétersbourg : *Documents se rapportant à l'histoire de 1812 : recueil de matériaux historiques tirés des archives de la chancellerie particulière de Sa Majesté* (Saint-Pétersbourg, 1913, 110 pages in-8°). L'auteur convient lui-même qu'une grande partie des documents qu'il édite a déjà été utilisée et imprimée par les historiens. D'autre part, il a eu l'heureuse fortune de pouvoir puiser à une remarquable source documentaire, et d'y continuer les travaux commencés par N. T. Doubrovine; il a du reste montré de précieuses qualités pour un historien, publiant les textes dans leur intégrité orthographique, dans leur totalité, avec un sérieux appareil de notes au bas des pages, un index soigné à la fin. Ce qu'on doit regretter, s'il y a quelque chose à regretter dans cette publication, c'est le fait qu'elle sera rendue inutile par d'autres publications qui, inévitablement, se produiront dans la suite. Pourquoi avoir groupé dans un si maigre espace un petit nombre de pièces en vue de mettre en relief les traits de Barclay, de Bagration, de Kutuzov? Il n'est pas douteux que M. Stroïev peut nous fournir encore d'autres pièces relatives à ces trois grands hommes; il eût été plus utile sans doute de publier d'un seul tenant tout ce qui intéressait Barclay, puis tout ce qui venait de Bagration, puis tous les papiers de Kutuzov. Sans doute, il eût fallu bien du temps pour publier tant de choses avec le soin qu'y met M. Stroïev et sans doute le centenaire imposait d'une façon impérieuse la publication immédiate de quelque chose. Blâmons donc le centenaire, et promettons-nous beaucoup des publications que ne manquera pas de nous donner le jeune historien.

Mais à cette revue bibliographique, bien imparfaite sans doute, il manquerait quelque chose d'essentiel, si l'on n'y faisait au moins allusion à un ouvrage bibliographique d'une importance capitale pour l'étude des sources de la « guerre nationale ». M. Serge Goriaïnov a refait en

français pour la *Revue des Études napoléoniennes* la préface de son *1812 : documents des archives d'État et des archives centrales de Saint-Pétersbourg* (Saint-Pétersbourg, 1912, 20 + 562 + 184 pages grand in-8°)[1]. Nous ne tenterons pas après l'auteur de présenter le livre; nous dirons seulement que quand on parcourt la liste des travaux russes déjà parus sur 1812, on est frappé de l'importance de l'œuvre accomplie, et que, quand on parcourt les titres des 15 171 numéros catalogués par M. Goriaïnov, on reste effrayé de celle qui reste à tenter, surtout quand on songe qu'il n'est peut-être pas de ministère en Russie qui ne puisse fournir autant de documents, et que certains peuvent en fournir sensiblement davantage. En somme, il y a là de quoi encourager les chercheurs plutôt que les désespérer : contrairement à ce que l'on pourrait penser, on sera vraisemblablement encore quelque temps à pouvoir trouver de l'*inédit nouveau* sur la guerre de 1812.

ABEL MANSUY.

ERRATA

Au numéro précédent (mars-avril 1914).

Les Études Napoléoniennes en Italie.

Page 241, note 3 : lire *di storia.*
— 242, note 2 : lire *Bell.*
— 243, note 3 : lire *1900;* — note 12, lire : *La ricorrenza de, 2 pluvioso e Vincenzo Monti.*
— 245, dernière ligne; lire Bo(dereau); — note 6, lire : *Albori.*
— 246, note 8 : lire *loro.*
— 248, 17e ligne : lire *la Spezia napoléonienne;* — note 6, lire *parmensi;* — note 8, lire *Fivizzano;* — note 10, *La Spezia.*
— 249, note 3 : lire *Grosseto.*
— 251, note 5 : lire *da Bari.*

1. *Revue des Études napoléoniennes*, mars 1912; t. I, p. 276-295.

NOTES ET NOUVELLES

Mouvement d'œuvres d'art napoléoniennes[1].

— Dans *Le Temps* du 15 juin 1911, M. Pierre Mille a raconté d'une façon pittoresque et vivante la visite qu'il a faite à Fixin au monument de Napoléon sculpté par Rude pour le grenadier Noizot. A ce propos il définit rapidement, mais de la façon la plus heureuse, le génie de Rude et des sculpteurs bourguignons.

— Dans deux articles de la *Revue Bleue*, le 3 et le 17 juin 1911, M. Roger Lévy raconte comment la statue de Napoléon par Canova, donnée par la Restauration à Wellington, passa par le Havre en juin 1816 pour être envoyée de là en Angleterre.

— Un article anonyme du *Journal des Débats*, 8 juin 1911, est consacré à *la peinture de Xavier de Maistre*. L'auteur du *Voyage autour de ma chambre* fit de nombreux portraits, surtout en Russie, des paysages dont l'un est conservé au musée de Chambéry; il fit aussi des recherches techniques sur les couleurs.

— M. Th. Knorr dans la *Kunstchronik* du 2 février 1912 a rappelé l'activité des miniaturistes, silhouettistes et dessinateurs strasbourgeois de 1787 à 1820.

— Dans la *Gazette des Beaux-Arts* de décembre 1911, M. Henri Marcel étudie James Gillray (1757-1815), le grand caricaturiste politique anglais, adversaire fougueux et intarissable de la Révolution et de Napoléon.

Dans le même numéro M. Lucien Gauthier étudie la *Réunion d'artistes*

1. Cette note d'art est la suite de celle que nous avons fait paraître en janvier 1912 (*Revue des Études napoléoniennes*, I, 155-157). Nous donnerons désormais à cette rubrique plus d'importance et une régularité au moins annuelle.

dans l'atelier Isabey, de Boilly, qui figura au Salon de 1798 et qui vient d'entrer au Louvre. Trente et un personnages sont groupés dans cette œuvre, qui pour la plupart ont illustré l'art du Directoire, de la Révolution et de l'Empire.

— *Le Correspondant* a publié de septembre à décembre 1911, sous le titre : *Un sculpteur au XIXe siècle*, des souvenirs d'A. Le Véel, auteur du Napoléon Ier, de Cherbourg ; l'artiste, parmi d'autres récits, parle du rôle de Courbet dans la démolition de la colonne Vendôme.

— Dans le numéro d'avril 1912 de la *Revue de Synthèse historique*, numéro consacré entièrement à la Russie, M. Réau publie une étude d'ensemble sur l'art russe où les périodes napoléoniennes sont rapidement caractérisées.

— Dans *La Gravure et la lithographie françaises*, d'août-septembre 1912, M. Georges Battanchon a étudié la vie et l'œuvre de J.-J. de Boissieu (1736-1810).

— Mme Marguerite Lowler, poursuivant dans la *Gazette des Artistes graveurs français*, des études sur l'histoire du portrait peint en France de la Révolution à nos jours, en arrive dans les numéros de cette année aux peintres du Second Empire.

— L'Exposition des portraits italiens organisée à Florence en 1911 réunissait un grand nombre d'effigies d'un auteur historique et artistique de premier ordre. *Les Arts*, de décembre 1911, reproduisent le portrait d'Alfieri et la comtesse Albani, par Fabre (collection de la marquise Alfieri di Sostegno, à Florence) ; le prince Camille Borghèse, par Gérard (collection du prince Scipion Borghèse, à Rome) ; l'impératrice Marie-Louise, par J.-B. Borghèse (Pinacothèque de Parme) ; et aussi la princesse Mathilde, par Ary Scheffer (collection de la princesse Lazareff, à Prasolino).

— L'Exposition Carpeaux-Ricard aux Tuileries a suscité plusieurs études : de M. Hourticq dans la *Revue de l'Art ancien et moderne* du 10 juin 1912, avec plusieurs gravures dans le texte et trois hors texte ; de M. Jean de Foville dans la *Gazette des Beaux-Arts* de juillet 1912, avec plusieurs reproductions ; de M. Paul Flat (sur Gustave Ricard) dans la *Revue Bleue* du 1er juin 1912 ; de M. Gabriel Mourey (sur Gustave Ricard) dans *L'Art et les Artistes* de mai 1912, avec 10 figures.

— *Les Débats* ont publié le 2 mars 1912 une conférence faite par M. André Michel, sur Carpeaux, pour la Société des Conférences ; et le 21 mai, un article de M. Michel sur l'Exposition Carpeaux-Ricard.

— Une conférence de Rodin sur l'Exposition Carpeaux a paru dans *Le Temps* du 15 juin 1912. M. Théodore Duret a retracé dans *L'Art et les Artistes* de juin 1912, la carrière du peintre provençal Paul Guigon (1834-1871).

— L'Exposition centennale de l'Art français à Saint-Pétersbourg a été étudiée par M. François Monod dans la *Gazette des Beaux-Arts* (mars et avril 1912); par M. Hautecœur dans *Les Arts* (septembre 1912).

— Le 2 décembre 1911 a été vendue aux enchères la collection du comte de Penha-Longa qui renfermait des œuvres capitales du sculpteur Chinard. Ces œuvres avaient pour la plupart figuré à l'exposition consacrée à Chinard au Musée des Arts décoratifs de novembre 1909 à janvier 1910. A cette occasion, la collection Penha-Longa fut décrite par M. Maurice Tourneux dans un article très largement illustré de la revue *Les Arts* de novembre 1909. M. Emile Bertaux, dans la *Revue de l'Art ancien et moderne* de novembre 1909, M. Charles Saunier dans la *Gazette des Beaux-Arts* de janvier 1910, et M. Vitry dans la préface du catalogue rédigé par ses soins (Paris, Emile Lévy, 1909), consacrèrent à Chinard d'importantes études. Ils exaltèrent cet artiste, délicat, ingénieux, portraitiste subtil, trop longtemps ignoré, à qui nous devons des bustes et des médaillons incomparables de Bonaparte consul, de l'impératrice Joséphine, du prince Eugène et de Mme Récamier.

— Le Musée de la Malmaison vient de recevoir une série de dessins originaux de Bagetti, relégués jusqu'ici dans les couloirs du ministère de la Guerre. Ces dessins, exécutés d'après nature, précédaient des aquarelles commandées par Napoléon pour la décoration des musées impériaux. Le chevalier Bagetti, ancien professeur de dessin à l'École d'artillerie de Turin, fut attaché avec le titre de capitaine-ingénieur-géographe à l'armée d'Italie. Jusqu'à sa mise à la retraite en 1815, il fut occupé à exécuter des vues des sites les plus intéressants des principales batailles de son temps. Il mourut en 1831. (*Chronique des Arts.*)

De plus, grâce à l'entente des conservateurs de Versailles et de la Malmaison, une exposition rétrospective de soixante aquarelles de Bagetti a été organisée depuis le 14 mai 1912 à la Malmaison. Ces aquarelles avaient passé de Fontainebleau et du Louvre à Versailles dans une salle depuis longtemps fermée au public.

— On vient de retrouver, parmi les réserves de l'ancien mobilier de la couronne, le fauteuil du cabinet de travail de Napoléon qui sera prochainement envoyé à Compiègne ou à la Malmaison. (*L'art décoratif.*)

— Rappelons que M. Édouard Herriot a consacré au Musée de la Malmaison, dans *Le Journal* du 27 décembre 1911, un article intitulé : « Un Musée

du Consulat » où il établit l'avantage qu'il y a à grouper un ensemble d'œuvres homogènes dans le cadre historique qui leur est propre.

— L'organisation du Musée de la Malmaison a, par ailleurs, été décrite par M. Jean Ajalbert dans *La Vie* (1912, nos 5 et 6).

— Le Musée de l'Armée vient de recevoir un très beau portrait en miniature de Napoléon Ier, ayant appartenu au baron Fain, et un portrait peint du général Claparède, pair de France, qui lui ont été donnés par M. le comte Hallez-Claparède. (*Chronique des Arts.*)

Le musée a reçu également une tabatière en or offerte par Napoléon à son secrétaire, le baron Fain, à l'occasion de la naissance du roi de Rome; la petite bibliothèque de voyage de l'empereur, ainsi qu'un portrait du baron Fain. Ces reliques, qui vont être exposées dans la section historique, ont été données au général Niox par Mme de La Pérouse, petite-fille de l'ancien secrétaire de Napoléon.

— Le même musée expose une statuette-équestre de Napoléon Ier, en bronze doré, intitulée 1809, œuvre de Monize, don de M. Pinedo; deux grenades d'honneur et une paire de baguettes d'honneur provenant, par voie d'échange, du Musée de Brest et décernées par le Premier Consul Bonaparte à des grenadiers de la 58e demi-brigade, pour faits d'armes accomplis le 17 messidor an IX, au combat d'Algésiras. (*Bulletin de l'Art ancien et moderne.*)

— M. Babelon, conservateur au Cabinet des Médailles, vient de faire rétablir dans l'état où il était sous le Premier Empire le grand camée en agate représentant *Le triomphe de Germanicus* qui est, comme on le sait, une des pièces les plus curieuses de ce cabinet. Il a pu retrouver, en effet, dans les magasins de la Bibliothèque Nationale, la monture en bronze doré en forme de portique soutenu par deux lions couchés, enlevée sous la Restauration et que l'Empereur avait fait exécuter par l'orfèvre Delafontaine, élève de David, en remplacement de la monture primitive en or émaillé, décorée de symboles chrétiens, qui avait été fondue lorsque le camée fut volé en l'an XII. (*Chronique des Arts.*)

Léon Rosenthal.

L'aide-mémoire de Napoléon en Russie.

Sous ce titre est conservé à la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg un manuscrit de 500 pages d'un réel intérêt, si l'on songe qu'il a suivi Napoléon pendant toute la campagne de 1812. Au retour, à Vilna, un moine nommé Paisy, profitant d'un moment où la voiture impériale n'était pas gardée, a pu le dérober pour en faire cadeau

par la suite au général Kaisarof. Après des vicissitudes diverses, il est venu échouer à la Bibliothèque impériale.

L'aspect extérieur de ce manuscrit témoigne assez que l'Empereur l'a consulté fréquemment. Leur auteur énumère en détail les richesses de la Russie et tout particulièrement celles de l'Oural. Il ne cache à Napoléon aucune des difficultés, à son avis, inséparables, d'une guerre avec les Russes et le met en garde contre les dangers de la campagne qu'il médite. A peine la frontière franchie, dit-il, les chemins deviennent impossibles. La situation du pays, son immensité, son état arriéré le protègent contre l'invasion : « Ses ennemis n'auront pas plus de succès que n'en eurent en leur temps les Romains contre les Scythes et les Parthes. »

Ces brèves indications, que nous empruntons aux journaux russes sont de nature à stimuler la curiosité des historiens.

C. Riffaterre.

Notes de lectures.

— Émile Gabory, *Napoléon et la Vendée*, d'après des documents inédits, avec une carte; Paris, Perrin, 1914; in-8° vii-507 pages. — Voici un livre qui a pris tout aussitôt, et très justement, une bonne place dans l'histoire napoléonienne à laquelle il apporte en effet une contribution remarquable. Il est fondé sur une documentation irréprochable, sur un dépouillement minutieux des Archives Nationales et des Archives de la Vendée; chaque chapitre est d'ailleurs soigneusement accompagné de l'indication des sources sur lesquelles il est établi.

Il n'est pas besoin de dire l'importance du sujet; mais on peut ajouter que la Vendée, si troublée dans les années précédentes, si réfractaire aux principes de la Révolution, donne un excellent point de vue pour étudier l'action du gouvernement napoléonien à l'intérieur et les résultats obtenus. Cet ouvrage a par là un intérêt général en beaucoup de points. Il étudie d'abord la Vendée à la veille du Consulat, les suites de la Terreur, la persistance des difficultés religieuses, « la mer encore agitée de la tempête à peine finie »; puis la troisième guerre de Vendée, le refus du service militaire, la conscription toujours insupportable, comme en 1793, les derniers héros de la Vendée, hommes et femmes, l'action vigoureuse du général Travot, et l'intervention de Bernier jusqu'à la pacification. Il y a déjà là quelques morceaux très colorés, des épisodes de la lutte contre les Anglais par où la Vendée elle-même prit enfin sa part de la défense nationale; surtout « l'affaire des plombs » et des moules à balles qu'on peut rattacher au complot Cadoudal, au printemps de 1804, jusqu'à l'exécution de Gogué en décembre 1805.

Le cœur du sujet est évidemment dans les chapitres consacrés à la réorganisation de la Vendée. Le mal vendéen était surtout un mal reli-

gieux. La pacification religieuse, qui est un des caractères essentiels du Consulat, acheva de désarmer les réfractaires; les émigrés, les prêtres rentrèrent : la Vendée connut des jours radieux; elle éprouva l'impression « de la clarté du soleil au sortir d'un cauchemar ». Pourtant la constitution de l'an VIII fut froidement accueillie : fut-elle comprise? Aux plébiscites, comme aux élections normales, il y eut une abstention presque générale; les autorités départementales, les municipalités furent installées dans une indifférence quasi universelle, les nouveaux fonctionnaires assez mal rassurés, soucieux du moindre rassemblement, dans la peur constante de voir jaillir l'éclair du coup de fusil dans la haie du chemin. Mais tout fut arrangé par le Concordat; nous avons à ce sujet un curieux chapitre sur les débuts de la Petite Église en Vendée, avec quelques silhouettes vigoureuses et précises de prêtres anticoncordataires, les abbés Bénéteau, Doussin, Vigneron, d'autres encore. Le temps était venu des établissements durables : ce fut la fondation de la ville de Napoléon, que la *Revue des Études napoléoniennes* a eu la bonne fortune de publier d'abord[1]; le relèvement économique; les encouragements à l'agriculture, la destruction des loups, la construction des routes destinées surtout à assurer la surveillance du pays, à permettre de fouiller les chemins creux et les buissons; le développement de l'instruction publique, la fondation du collège de Saint-Jean-de-Mont, puis du lycée de la Roche-sur-Yon; et surtout la réconciliation des partis. Le signe en fut le voyage que fit Napoléon en Vendée en 1808 au retour de Bayonne; il était d'assez méchante humeur, ayant appris Baylen en cours de route; pourtant il sut, selon sa coutume, s'occuper de tout, s'intéresser à tout, donner à toutes sortes de questions les bonnes solutions, gagner ainsi des applaudissements unanimes.

Les dernières années de l'Empire furent moins heureuses; car le clergé fut indisposé par la persécution subie par le pape, et il y eut de nouveau quelques mouvements sinon de rebellion, du moins de brigandage. Les Bourbons furent naturellement, bien accueillis; pourtant le voyage fait en Vendée par le duc d'Angoulême ne souleva pas l'enthousiasme attendu : le duc en effet très raisonnablement ne célébra qu'en termes modérés le souvenir de la « guerre des Géants », il eût craint de soulever une Vendée de bleus; ainsi les blancs restèrent froids. En sorte que le retour de l'île d'Elbe n'eut pas en Vendée de trop graves conséquences; d'Autichamp, les La Rochejacquelin tentèrent bien de susciter une quatrième guerre de Vendée : ils furent suivis, sans enthousiasme, de quelques petites bandes, conscientes de « l'anachronisme de leur geste », et qui furent facilement dispersées par le général Travot, dont

1. Mars 1912 (I, 161).

il conviendrait peut-être de toujours associer le nom, en cette histoire, à celui de Hoche.

Mais l'impression très forte, très nette, qui reste de cette lecture, c'est que c'est surtout Napoléon qui a clos l'ère de la Croisade Vendéenne; c'est lui qui a rallié les consciences, rétabli l'ordre, restauré les arts de la paix, ramené le paysan vendéen au travail de la terre, et la Vendée à la patrie, dans l'unité française.

E. D.

— M. Jean Porquet, *A propos du centenaire de l'ouverture de l'avant-port militaire de Cherbourg*, en août 1813, a publié, dans le bulletin mensuel *Au pays Virois*, quelques lettres d'une jeune fille de Cherbourg à des amies de Vire sur la cérémonie de l'inauguration par l'impératrice Marie-Louise. Il y a là quelques détails amusants qui par leur naïveté même reportent le lecteur au milieu de l'événement.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Achik (V. V.). Les monuments et les médailles commémorant les exploits russes de 1812, 1813, 1814, et le souvenir de l'empereur Alexandre Ier, 412.

Adami (V.). La magistratura dei confini nello stato di Milano, 243.

Agnelli (A.). Il fattore economico nella formazione dell' unita italiana, 253.

Ahlestichov (D. P.). Documents historiques de la chancellerie particulière du commandant en chef de la 3e armée de l'ouest, général de cavalerie A. P. Tormasof, 414.

Alexeiev. La guerre nationale dans la littérature historique russe, 408.

Andreani (S.). I Francesi a Fivizzano, 248.

Bahrouchine (A. P.). Plan de Moscou en avril 1813, 402.

Bapst (Germain). La bataille de Saint-Privat, 392.

Baranovski. La guerre de 1812 et l'industrie russe, 408.

Barbarich (E.). La campagna del 1796 nel Veneto, 244.

Béline. Coup d'œil sur l'influence de nos conquêtes en Italie, 241.

Bellante (A.C.). Napoleone I legislatore, 252.

Benassi (U.). Il generale Bonaparte ed il duca ed i giacobini di Parma e Piacenzo, 244.

Bigoni. Genova dal 1746 al 1814, 247.

Blaizon (Louis). Un défenseur alsacien en 1814. Le premier siège de Belfort et le commandant Legrand, 386.

Bloy (Léon). L'âme de Napoléon, 143.

Bobrinski (comte Alexis). Matériaux pour l'histoire de la noblesse du gouvernement de Saint-Pétersbourg, 401.

Bollea. Carteggio di un rivoluzionario piemontese, 246.

Borrey (capitaine Francis). L'esprit public chez les prêtres franc-comtois pendant la crise de 1813-1815, 125.

— La Franche-Comté en 1814, 384.

Bouillé (marquis de). Souvenirs et fragments..., 250.

Bouquet (R.). Histoire politique de La Tour du Pin de 1804 à 1848, 128.

Bogoutcharski. Les sociétés secrètes et le 14 décembre 1825, 408.

Brodski. La guerre de l'année 12 sur la scène et dans le drame, 408.

Braidotti (F.). I processi politici in Friuli dopo l'invasione austriaca del 1809, 248.

Burdet (A.). Varese e la prima republica cisalpina, 243.

Butti (A.). L'anglofobia nella litteratura della Cisalpina e del regno italico, 247.

Cahen (Léon) et *Mathiez* (Albert). Les lois françaises de 1815 à nos jours, 112.
Cahen (Léon) et *Guyot* (Raymond). L'œuvre législative de la Révolution, 112.
Callet (A.). Royer évêque constitutionnel de l'Ain, puis métropolitain de Paris (1733-1807), 137,
Carnot (Lazare). Mémoires, 120.
Caron (Pierre), *Burnand* (R.), et *Bouteron* (M.). Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France, 111.
Cartier (Vital). Un méconnu, le général Trochu, 396.
Casso (L. A.). La réunion de la Bessarabie à la Russie, 406.
Casteras (P. de). Révolutionnaires et terroristes du département de l'Ariège (1789-an VIII), 129.
Cesari (C.). L'insurrezione calabrese nel 1806, 251.
Chapuisat (Edouard). De la Terreur à l'annexion, Genève et la République française, 138.
Chevalley (E.). La théorie des différents ordres de lois d'après Montesquieu et son application à l'histoire : le divorce de Napoléon, 134.
Chlippenbach (G. F.). Les ennemis en Courlande, 404.
Colin (J.). Etudes sur la campagne de 1796 en Italie, 242.
— La bataille de Montmirail, 274.
Cugnac (de). Campagne de l'armée de réserve en 1800, 247.
Cuoco (V.). Saggio storico sulla revoluzione napoletana del 1799, 254.

Damas (Roger de). Mémoires, publiés par Jacques Rambaud, 250.
Daranatz (J. B.). Le clergé de Bayonne depuis le Concordat, 137.
Dean Paul (Sir John). Journal d'un voyageur à Paris au milieu d'avril 1802, traduit par Paul Lacombe, 131.
Defrance (E.). La conversion d'un sans-culotte. 241.
Depeyre (E.). La défection de Murat, la mission de Fouché, 255.
Derrécagaix (général). Le général de division de Martimprey, 395.
Despatys (baron). Magistrats et criminels, 132.
Dito (O.). La campagna murattiana della independenza d'Italia, 256.
Donaver (F.). Storia di Genova, 247.
Driault (Edouard). Napoléon en Italie (1800-1812), 242.
Druy de Constant-Scribe. La vie du général baron Ramel (1768-1815), 389.
Dunan (Maurice). La garde d'honneur du préfet de l'Allier : compagnie de réserve, compagnie départementale (premier Empire-Restauration), 141.

Emiliani (Antonio). I Francesi nelle Marche (1797-1799), 245.
— Avvenimenti delle Marche nel 1799, 245.
— Umili eroï nel centenario 1812-1912, 254.
Emmert (B.). Il dipartimento dell' alto Adige del regno italico (1810-1813), 248.
Ermolov (Alexandre). A. P. Ermolov (1777-1861), 412.
Espitalier (A.). Napoléon et le roi Murat (1808-1815), 251.

Fabry (G.). Mémoires sur la camnagne d'Italie en 1796, 242.

Fabry (G.). Etudes sur les opérations de l'Empereur (sept. 1813), 272.
— Campagne de 1812. Mémoires relatifs à l'aile droite, 272.
Ferrari (lieutenant-colonel). L'insurrezione calabrese nel 1806, 251.
Ferrigno (G. B.). La relegazione di Maria Carolina d'Austria in Castelvetrano, 252.
Fiorani. Appunti storici sul territorio, borgo e castello di Mombrone, 244.
Fleischmann (Hector). Victor Hugo, Waterloo, Napoléon. 135.
— Napoléon par Balzac, récits et épisodes du premier Empire tirés de la Comédie Humaine, 135.
Fliecx (lieutenant). Les lendemains d'Abensberg et de Ligny, 277.
Florovski (A.). Les antiquités d'Odessa, 402.
Formiggini-Santamaria (E.). L'istruzione publica nel ducate estense, 253.
Franciosi (P.). La repubblica di San Marino durante il periodo napoleonico, 248.
Frantsev (V. A.). Les Russes en pays Tchèque (1812-1823), 407.
Frezet (Ch.). La réorganisation du département de la Marne, après le Concordat. 137.

Gabory (Emile). Napoléon en Vendée et à Nantes, 122.
— Bonaparte et l'affaire de Noirmoutier, 122.
— Napoléon et la Vendée, 421.
Gachot (Edouard). La première campagne d'Italie, 242.
— La campagne de 1799. Souvarow en Italie, 246.
— La seconde campagne d'Italie. Le siège de Gênes, 247.
— La troisième campagne d'Italie (1805-1806), 247.
Garavani (G.). La constituzione della republica romana nel 1798 e nel 1849, 245.
Gerngross. Les théâtres en Russie à l'époque de la guerre nationale, 408.
Gervé (V.V.). Le partisan poète Denis Vasilievitch Davidof (1784-1839), 412.
Gigon. Le général Malet, 383.
Ginetti (L.). Napoleone I a Parma, 248.
Ginsbourg (S. M.). La guerre nationale et les Juifs russes, 409.
Giommi (L.). Un patrizio ferrareso soldato di Napoleone primo, 254.
Girod de l'Ain (Maurice). Le maréchal Valée (1773-1846), 390.
Goriaïnow (Serge), 1812 : Documents des Archives d'Etat et des Archives centrales de Saint-Pétersbourg, 415.
Greppi (G.). La Sardaigne, l'Autriche et la Russie pendant la 1re et la 2e coalition (1796-1803), 243.
Grigorovitch. Histoire du 13e régiment de dragons, 413.
Gromaire (Georges). La littérature patriotique en Allemagne de 1800 à 1815, 109.
Guerre nationale de 1812 (La). Publication de la direction principale de l'Etat-major russe, 413.
Guyot (Raymond). Le Directoire et la paix de l'Europe, 242.
— Cf. *Cahen* (Léon).

Hamon (J.). La vie municipale dans les communes du canton de Passais sous la Révolution, 128.
Hashagen (J.). Das Rheinland und die franzosische Herrschaft, 110.
Hautecœur (Louis). Rome et la renaissance de l'antiquité à la fin du XVIIIe siècle, 145, 241.

Hautecœur (Louis). L'architecture classique à Saint-Pétersbourg à la fin du XVIIIe siècle, 159.
Hazard (Paul). La Révolution française et les lettres italiennes, 107, 254.
— Leopardi, 108, 254.
Hennequin (E.). Les premières opérations de 1814 dans l'Aube, 385.
Holzhausen (Paul). — Cf. *Roos* (H.).
Houssaye (Henry). La patrie guerrière, 392.
Hüffer (H.). Quellen zur Geschichte des zeitalten des franzosisches Revolutions; 2e partie, I. Der Frieden von Campo-Formio, 244.

Ielets. Le général Koulmiev, 412.
Invernizzi (C.). Réforme amministrative ed economiche nello stato di Milano al tempo di Maria-Teresa, 241.

Jallonghi (E.). Fra Diavolo nella storia e nell' arte, 251.
Johnston (R. M.). Mémoire de la reine Marie-Caroline sur la Révolution de Sicile, 252.

Kareiev (N.). La littérature historique sous Napoléon, 408.
Kisselew (comte Nicolas Paulovitch). Mémoires inédits (extraits), 281.
Kouzminski. La guerre nationale dans la peinture, 408.

Labulin (colonel). Considérations stratégiques sur la campagne de 1800 en Italie, 247.
Lacombe (Paul). — Cf. *Dean Paul* (Sir John).
Lacroix (Claude de). Un révélateur inconnu des Cent-Jours, 122.
Lameth (Théodore de). Mémoires, publiés par Eugène Welwert, 119.
Lanoir (Paul). Le maréchal Bazaine et la capitulation de Metz, 398.
Lanzac de Laborie (L. de). Paris sous Napoléon, t. VIII, 129.
La Tour du Pin (marquise de). Journal d'une femme de cinquante ans, 112.
Lavalley (Gaston). Trois journées de Napoléon à Caen en 1811, passage de Marie-Louise, en 1813, 121.
Lebas (Georges). Histoire d'un port normand sous la Révolution et l'Empire (Dieppe), 128.
Ledru (A.). Montbrun (1809), 271.
Legros (général). Le maréchal Grouchy à l'aile droite de l'armée française (17-18 juin 1815), 386.
Lemmi (J.). Le origini del risorgimento italiano (1789-1815), 241.
— La restaurazione in Italia nel 1814 nel diario del barone von Hügel (1813-1814), 255.
Leone (A.). J. Murat e Fra Diavolo a Velletri, 245.
L'Hermitte (J.). Le collège de Sillé-le-Guillaume sous la Révolution et l'Empire, 137.
Lhomer (Jean). Un homme politique lorrain, François de Neufchâteau (1750-1828), 131.
Lubavski (Prof.). Le sort de l'Université de Moscou en 1812, 402.
— Alexandre Ier et les Polonais, 408.
Lubovitch (N. N.). Napoléon à Varsovie en 1812, 405.
Lumbroso (A.). Al traverso la Rivoluzione e il primo imperio, 242.
— Napoleone, la sua famiglia a Roma, 243.
— Ai tempi di Napoleone, 242.

Majocchi (R.). La insurrezione e il sacheggio di Pavia nel maggio 1796, 243.

Manacorda (G.). I refugiati italiani in Francia negli anni 1799-1800, 246.
Manno (baron Antonio). Bibliographica storica degli stati della monarchia di Savoia, 247.
Marcel (capitaine). Campagnes en Espagne et en Portugal (1808-1814), 260.
Marcolongo (B.). Le origini della carboneria e le società segrete nell' Italia meridionale dal 1810 al 1820, 255.
Massaroli (J.). I condamanti e deportati romagnoli nell' invasione austro-russa, 246.
Masse (E.). Un procès politique dans le Var après les Cent-Jours, 133.
Mathiez (Albert). — Cf. *Cahen* (Léon).
Matviciev (N.). Moscou et la vie qu'on y menait à la veille de l'invasion de 1812, 402.
Mayol de Luppé (comte). La captivité de Pie VII, 248.
Méneval (baron de). L'impératrice Marie-Louise entre les deux abdications, 256.
Menzel (Benno). Napoleons Politik in oberitalien (1800-1815), 242.
Metz (Jean de). Aux pays de Napoléon, l'Italie (1796-1800), 241.
Mihailov (P. V.) et *Riedkov* (N. N.). Edition jubilaire (1812) de la Smolenskaïa Starina, 403.
Montagna (L.). Il dominio francese e Parma, 248.
Moulard (J.). Louis Bonaparte et son départ de Rome en 1810, 249.

Napoléon et la reine Hortense, d'après le journal de la lectrice de la Reine, préface de Marcelle Tinayre, 133.
Narbut. 1812 dans les fables de Krylof, 408.
Natali (G.). La vita ed il pensiero di Francesco Lomanoco (1722-1810), 254.
Nicolas-Mikhaïlovitch (Grand-Duc). Galerie militaire de 1812, 413.

Olmo (F. D.). La Rivoluzione francese in Piemonte, 240.

Palat (général). Bazaine et nos désastres eu 1870, 397.
Parrigada (C.). Pavia nel primo anno della dominazione francese dopo la Rivoluzione (1796-1797), 243.
Pariset (Georges). Bibliographie lorraine (1911-1912), 111.
Pasolini (G. D.). Napoleone e l'arcivescovo di Ravena, 249.
Pellini (S.). Napoleone in val d'Aosta, 247.
Perrin (René). L'esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816, 124.
Persev. La guerre nationale et Napoléon dans la littérature historique allemande, 408.
Peyron (lieutenant). Expédition de Sardaigne : le lieutenant-colonel Bonaparte à la Maddalena (1792-1793), 388.
Picard (Ernest). Préceptes et jugements de Napoléon, 263.
Picard (Ernest) et *Tuetey* (Louis). Correspondance inédite de Napoléon conservée aux Archives de la Guerre, II, III, 264.
Pivano (Silvio). Il primo esperimento costituzionale d'Italia; la municipalita repubblicana di Alba, 243.
— Il concetto dell' unita italiana nel 1796, 244.
— Saggi storici sulle costituzioni politiche e civili in Italia nel periodo napoleonico, 245.

Pivano (Silvio). Albori costituzionali d'Italia, 245.
Poète (Marcel). Formation et évolution de Paris, 131.
Poggioloni (A.). La Spezia nel periodo napoleonico delle Restaurazione, 248.
Polivanov (V. N.). Matériaux pour l'histoire de la noblesse du gouvernement de Simbirsk et de son contingent (1812-1814), 402.
Polotsko-Vitebskaïa Starina. 1812, 404.
Pouteau (E.). De Laval à Dantzig, 258.
Prampero (G. di). Napoleone in Friuli (1797-1807), 248.

Rambaud (Jacques). Cf. *Rœderer* (Pierre-Louis).
— Cf. *Damas* (Roger de).
— Naples sous Joseph Bonaparte, 250.
Rambaud (Jacques). Fra Diavolo et le Comte Hugo, 251.
Ravasi (Sofia). Leopardi et Mme de Staël, 108.
Rebillot (général baron). Souvenirs de révolutions et de guerres, 393.
Reiset (vicomte de). Le diario de Charles-Félix duc de Génevois, 240.
Riedkov (N. N.). Cf. *Mihailov* (P. V.).
Rigault (Abel). L'invasion de 1815 en Seine-et-Marne, 282.
Righi (A.). Una loggia massonica a Verona nel 1792, 241.
— Ippolita Pendemonte e la polizia veneziana, 241.
Rinaldi (Evelina). Grosseto durante il dominio francese, 249.
Roberti (Giuseppe). Per la storia dell' emigrazione cisalpina in Francia durante il periodo austro-russo, 246.
Rœderer (Pierre-Louis). Notes d'un prisonnier en Russie (1812-1814), publiées par Jacques Rambaud, 120, 387.
Roos (Heinrich). Souvenirs d'un médecin de la Grande Armée, préface et notes du Dr Paul Holzhausen, 270.
Roques (S.). Le général de Clausewitz, 390.
Rossigneux (A.). Une étape de Napoléon Ier, Avallon (16-17 mars 1815), 122.
— Les gardes d'honneur du département de l'Yonne (1810-1814), 271.
Rota. L'Austria in Lombardia e la preparazione del movimento democratico cisalpino, 241.
Rousselet (F.). Napoléon Ier et l'amiral Truguet, 132.

Sabini (G.). I primi esperimenti costituzionali in Italia (1797-1815), 254.
Sacchetti-Sassetti (A.). Rieti nel risorgimento italiano (1796-1871), 249.
Sancholle-Henraux. Le chevalier Luigi Angiolini, 248.
Savelof. La noblesse de Moscou en 1812, 402.
Schmidt. Les fauteurs de l'incendie de Moscou en 1812, 402.
Schmidt (Charles). Une conquête douanière (Mulhouse), 138.
Schwarz (G.). Die Vorgeschichte des Feldzugs von 1796 und Italien und die Gefechte von 10-15 avril, 243.
Semenevski. Les troubles de paysans en 1822, 408.
Serbanesco (M.). Leopardi et la France, 108.

Sforza G.). L'indemnita ai giacobini piemontesi perseguitati et dannegiati (1800-1802), 246.
Sidorov. L'année 12 dans la littérature russe, 408.
Sivistki (S. N.). La guerre nationale dans la région baltique, 404.
Sonolet (L.). De la Malmaison au Bellérophon, 123.
Stroïev (V.). Documents se rapportant à l'histoire de 1812, 415.

Tarlé (A. de). Napolitains et Français il y a cent ans, 251.
Tarlet (A.). Le blocus continental, 410.
Teil (Joseph du). Rome, Naples et le Directoire, 243.
Thédenat (H.). Journal d'un prêtre lorrain sous la Révolution (1791-1799), 137.
Thibaudeau (A. C.). Mémoires (1799-1815), 115.
Thomas (Louis-J.). Montpellier il y a cent ans (1811-1812), 124.
Tinayre (Marcelle). Cf. *Napoléon et la reine Hortense.*
Tour (Jean de La). Duroc duc de Frioul, grand-maréchal du palais impérial (1772-1813), 270.
Travali (G.). Vicende che produssero le riforme costituzionali del 1812, 252.
Trösch (Ernst). Die helvetische Revolution im Lichte der deutsch-schweizerischen Dichtung, 109.
Tuetey (Louis). Cf. *Picard* (Ernest).

Ungarelli (Gaspare). Il generale Bonaparte in Bologna, 245.

Vauthier (Gabriel). Autour du Paris de la Révolution, 131.
Vereschaguine. La guerre nationale et la caricature russe, 408.
Villate des Prugnes (Robert). Les effectifs de la Grande Armée pour la campagne de Russie en 1812, 387.
Vinchin-Guerre (capitaine). Les compagnies franches de Savoie à la première armée de l'Est et à l'armée des Vosges (oct. 1870-mars 1871), 394.
Visconti (A.). La publica amministrazione nello stato milanese durante il predominio straniero (1541-1796), 241.
Voienski (K.). L'année 12 dans la littérature anglaise, 408.
— Le clergé russe et la guerre nationale de 1812, 409.
— L'année 12 de sainte mémoire, 409.
Voronovski (V. M. de). La guerre nationale de 1812 dans le gouvernement de Smolensk, 403.

Weil (commandant). Le rappel en France d'Antonio Maghella, 251.
Welschinger (Henri). Le roi Joachim Murat et le traité du 11 janvier 1814, 255.
Welvert (Eugène). Lakanal au lycée Bonaparte, 136.
— La mission de Lakanal sur le Rhin, 138.
— Une victime de Mme de Staël, Elzéar de Sabran, 132.

Zara (V.). La carboneria in Terra d'Otrante, 255.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES

Bourdon (Jean). L'administration communale sous le Consulat. 289
Bucquoy (lieutenant). Les dragons à pied sous le premier Empire. 181
Chapuisat (Edouard). Les régiments suisses de l'Empire. . 22
Colin (lieutenant-colonel). La bataille de Montmirail. . . 326
Driault (Édouard). Bazaine à Metz. 63
Gonnard (Philippe). La légende napoléonienne et la presse libérale : la « Minerve ». 28
Handelsman (Marcel). Napoléon et la Pologne. 162
Hautecœur (Louis). Les origines de l'art Empire. . . . 145
Hesselbarth (Hermann). De la lumière sur la candidature Hohenzollern. 50
Marmottan (Paul). Les Anglais en Toscane (novembre-décembre 1813) 191, 305
Woensky (Constantin). Le dernier des vétérans de la Grande Armée. 5

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

Barbey (Frédéric). La bataille de Zurich racontée par un habitant de cette ville. 85
Masson (Frédéric). Le rôle de l'Autriche en 1812 : dépêches de M. de Lebzeltern à Metternich. 211, 359

BULLETIN HISTORIQUE

Baldensperger (F.). La France napoléonienne et la littérature étrangère. 107

Bourgin (G.). Les études napoléoniennes en Italie, premier Empire. 240
Lévy (R.). Histoire intérieure du premier Empire. 111
Mansuy (A). Les études napoléoniennes en Russie. 401
Mayer (E.). Ouvrage d'histoire militaire, premier et second empires. 257, 383

CORRESPONDANCE

Lettre de M. Alfred Duquet à M. Édouard Driault. 279

NOTES ET NOUVELLES

La publication des sources napoléoniennes des Affaires Etrangères (Edouard Driault). 139, 280
Ouverture de la Bibliothèque Thiers. 140
Conférences Napoléoniennes. 141
Les uniformes du premier Empire (Collection Bucquoy). 281
Nicolas Ier et Napoléon III (Theodor Schiemann). 281
Poésies espagnoles inédites sur le siège de Saragosse (d'après Camille Pitollet). 283
Un signalement prussien de Napoléon (Ernest Luninski). 285
Notes de lectures 141, 282, 421
Index Bibliographique. 424

Le Gérant : R. Lisbonne.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Author Revue des Études
Title Napoléoniennes 5. 1914

DATE.	NAME OF BORROWER.
Feb 4/16	Binder

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not remove the card from this Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU